

# **LE LEXIQUE**

**de Paul Roux**

Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée

**2500 solutions aux difficultés du français**

**En annexe : un petit guide de style**

*À ma compagne Lise qui,  
dans mes moments de doute,  
a su trouver les mots pour m'encourager.  
Sans elle, je n'aurais sans doute  
jamais terminé cet ouvrage.*

# Avant-propos

---

Il y a 25 ans, j'ai publié la première édition de mon *Lexique* aux Éditions La Presse. C'était le fruit de mon travail de conseiller linguistique, d'abord au Soleil, puis à La Presse. La première édition portait le titre de *Lexique des difficultés du français dans les médias*. C'était bien trop longuet. En tant que supposé spécialiste des titres au journal, j'ai encore un peu honte aujourd'hui de cette interminable formulation. D'autant qu'elle laissait croire que ce guide ne s'adressait qu'aux membres des médias. Or je l'avais rédigé pour toute personne qui, dans le cadre de son travail ou de ses études, avait à écrire ou à parler en public.

Malgré tout, grâce aux chroniques favorables de Lysiane Gagnon et de Pierre Foglia, les 2000 premiers exemplaires se sont rapidement envolés, à tel point qu'il a fallu en rééditer 1000 autres. La deuxième édition de cet ouvrage a été publiée en 2000 et la troisième en 2004. Au total, quelque 10 000 exemplaires ont été écoulés.

J'ai continué à prendre des notes en vue d'une quatrième édition. Mais il est apparu qu'une nouvelle parution n'était pas dans les plans de l'éditeur. De plus, j'avais été recruté pour un blogue sur le tennis, pour le site web de La Presse. Il s'agissait d'une nouvelle affectation, totalement imprévue et très excitante, qui me prenait beaucoup de temps. Je ne m'en plains pas ; elle arrivait à point nommé. Je tenais déjà un autre blogue, celui des *Amoureux du français*, où j'essuyais fréquemment les critiques des partisans d'un français très québécois. Après avoir été pendant une quinzaine d'années responsable de la qualité du français au journal, je commençais à trouver cette responsabilité lourde à porter. Bref, j'étais à deux doigts et quelques virgules d'un épuisement linguistique et professionnel. Pour ma santé mentale, j'ai quitté le blogue des *Amoureux du français*, abandonné mon poste de conseiller et renoncé à la quatrième édition du *Lexique*.

Ce n'est que l'an dernier, après avoir écrit mon autobiographie, que j'ai repensé à une nouvelle édition. Les Éditions La Presse ont accepté, fort aimablement, de me laisser la publier sur l'internet. Au départ, j'avais l'intention d'y ajouter les quelque 200 mots pour lesquels j'avais pris des notes. Mais assez rapidement, il m'est apparu que cette nouvelle version devait être revue en profondeur. Il ne me paraissait plus suffisant d'ajouter des entrées et de rafraîchir les exemples. Près de 20 ans s'étaient écoulés. Il me fallait tenir compte de l'évolution du français, au Québec comme en France. Des mots ou des expressions critiqués au début des années 2000, par exemple, étaient passés dans l'usage. Continuer à m'y opposer n'avait plus de sens. D'autres entrées, sans être incorrectes, méritaient plus de nuances. Quelques condamnations me semblaient excessives. Mon opposition aux aménagistes était trop systématique.

Je me suis donc attelé à la tâche de réécrire cet ouvrage. Je ne saurais dire combien d'entrées ont été finalement retouchées. Plusieurs centaines sans doute.

Sur l'essentiel cependant, ma conviction profonde n'a pas changé : la langue que l'on parle et que l'on écrit chez nous ne peut être fondamentalement différente de celle que l'on parle et que l'on écrit ailleurs dans la francophonie.

Certes, le français d'Amérique a une couleur propre. L'isolement qui a suivi la Conquête, l'éloignement de la mère patrie, l'omniprésence de l'anglais sur ce continent, de même que les différences culturelles, économiques et sociales, font que le français d'ici ne peut être identique à celui de la France. Il est normal que les Québécois tiennent à un certain nombre de mots et d'expressions qui leur sont propres. La plupart préféreront toujours *traversier* à *ferry-boat*, *vol nolisé* à *charter*, *magasinage* à *shopping*, *banc de neige* à *congère* ou *gardienne d'enfants* à *baby-sitter*, pour ne donner que quelques exemples. Et c'est très bien ainsi.

Comme je l'ai souvent dit, il est parfaitement normal qu'il y ait des différences. Mais je me suis toujours empressé d'ajouter : il n'est pas souhaitable qu'il y en ait trop. Or, il y en a trop. Bien trop !

La reconnaissance d'une norme québécoise ne doit pas engendrer deux langues différentes. Je veux bien me rallier à un français québécois. Mais à une condition : qu'il soit plus français que québécois. Bref, le français doit rester notre langue. Sinon, tant de luttes pour sa survie n'en auront pas valu la peine.

Dans *Écrire son français*, Josée Gaudet affirme : « ... laissée totalement à elle-même, la langue québécoise serait susceptible de devenir un être hybride, mélange de français, d'anglais, de français ancien, entrecoupée de touches amérindiennes et de créations originales québécoises. Une langue donc, incompréhensible pour un non-Québécois. »

Cette langue hybride existe déjà : c'est celle de la plupart de nos films et de nos séries. Celle aussi d'une partie de la population. Elle est incompréhensible pour un non-Québécois, bien sûr. Mais également pour nos compatriotes anglophones ou allophones. Elle est même difficilement compréhensible pour les Québécois francophones issus de l'immigration.

À une époque où le Québec n'a jamais été aussi diversifié et où les échanges avec le reste de la francophonie n'ont jamais été aussi nombreux, à l'ère de l'internet et de la mondialisation, est-ce bien ce que l'on veut ?

Ces précisions étant faites, mon *Lexique* reste un guide qui évite les condamnations et les dogmatismes. Lectrices et lecteurs pourront s'y informer, quitte à faire ensuite leurs propres choix.

# A

---

## à

En principe, on répète *à, de et en*, devant chaque terme, sauf dans les cas suivants :

- les termes coordonnés constituent une locution toute faite (*condamner aux frais et dépens*) ;

- les termes représentent un même être et objet (*mon ami et collègue Pierre*) ;

- les termes concernent des êtres ou objets étroitement associés (*aux officiers, sous-officiers et soldats*).

Cela dit, quand une énumération est vraiment très longue, il peut être justifié de faire sauter ces prépositions.

## abandon scolaire

Voir *drop-out*.

## abattre

Au Québec, *abattre* a conservé le sens « de blesser ou tuer quelqu'un avec une arme à feu », comme en témoigne l'usage fréquent que font les médias de ce verbe. Mais cet usage crée une ambiguïté : la personne atteinte par balle est-elle encore vivante ? Les dictionnaires français sont beaucoup plus clairs : *abattre* quelqu'un, c'est lui porter un coup mortel.

## abord (à prime)

L'expression *à prime abord* est incorrecte. On dira plutôt *de prime abord* ou *au premier abord*.

## aborigène

Voir *Amérindien*.

## abréviation

La question du pluriel des abréviations est assez compliquée.

Réglons d'abord le cas de celles qui sont des symboles : *km* (kilomètre), *h* (heure), *kW* (kilowatt), etc. Elles restent invariables.

- *Il a parcouru 100 km.*

Réglons aussi le cas des abréviations qui forment un sigle. Ils ne prennent pas la marque du pluriel.

- *Menace de grève dans les CPE.*

Les abréviations réduites à l'initiale redoublent souvent au pluriel. Le *p.* de page, par exemple, devient *pp.* et le *M.* de Monsieur devient *MM.*

En revanche, quand l'abréviation conserve la dernière lettre du mot, le pluriel se marque comme s'il s'agissait d'un mot entier. *M<sup>me</sup>* (Madame) devient *M<sup>mes</sup>*. *M<sup>lle</sup>* (Mademoiselle) devient *M<sup>lles</sup>*. On écrit *1<sup>er</sup>*, *1<sup>ers</sup>*, *1<sup>re</sup>*, *1<sup>res</sup>*, *2<sup>e</sup>*, *2<sup>es</sup>*, etc.

Quand une abréviation ne garde pas la dernière lettre du mot, mais se termine par un point, l'abréviation reste invariable. *Ex.* (exemple), *Exc.* (Excellence), *Etc.* (et cetera).

Quand l'abréviation ne garde pas la dernière lettre, mais forme un mot tronqué (ex. *bio*, *grano*, *décontract*, etc.), le mot peut rester invariable. Cela dit, l'usage est assez flottant.

- *Des produits bio, des produits bios.*

### **abreuvoir**

Ce mot désigne un « lieu aménagé pour faire boire les animaux ». Pour les humains, on emploiera plutôt *fontaine*.

### **abrier**

Le verbe *abrier* vient de l'ancien français de l'ouest de la France. Selon Gérard Dagenais, il signifiait « mettre à l'abri, particulièrement du froid et de la pluie ». Le grand Robert lui donne aussi le sens de « recouvrir d'une couverture ». Vraisemblablement sous l'influence de *habiller*, on écrit parfois *abriller*.

*Abrier* est sorti de l'usage en France, mais il est resté vivant au Québec dans la langue populaire. Son sens s'est d'ailleurs étendu. Il ne fait plus seulement concurrence à *couvrir*. Il est également synonyme de *caler*, *dissimuler*, *masquer*, *protéger*, *recouvrir*, *s'habiller chaudement*. Et c'est sans compter *défendre*, *excuser*, *justifier*. Ce sont ces verbes qu'il convient d'employer en français soutenu ou standard.

- *Il faut se couvrir pour bien dormir.*
- *Il faut s'habiller chaudement aujourd'hui.*
- *Il a recouvert ses semences.*
- *Il protège ses arbres pour l'hiver.*
- *Il cherche à masquer ses écarts.*
- *Personne ne pourra justifier ses mensonges.*

### **abriller**

Voir *abrier*.

### **absence (en l')**

La locution *en l'absence de* est relative aux individus.

- *La réunion du Conseil a eu lieu en l'absence du ministre des Affaires étrangères.*

Sous l'influence de *in the absence of*, on l'emploie aussi abusivement pour les choses. Dans ce cas, on emploiera plutôt *faute de*.

- *Faute de preuves, il a été relâché.*

### **abus physique**

Cette expression est un calque de *physical abuse*. Il est préférable de parler de *mauvais traitements*, de *séances*, de *maltraitance* ou de *violence corporelle*.

- *Hausse du nombre de sévices signalés à la DPJ.*
- *Ce garçon a subi de mauvais traitements.*

### **abus sexuel**

L'usage tend à considérer comme synonymes les locutions *abus sexuel* et *agression sexuelle*. C'est pourquoi les médias, au Québec comme en France, hésitent de plus en plus entre les deux expressions. Alors ? *Abus sexuel* étant un calque de *sexual abuse*, il faut se demander si cet emprunt à l'anglais est vraiment utile. Certains auteurs établissent une distinction entre l'*agression sexuelle*, qui serait accompagnée de violence, et l'*abus sexuel*, qui relèverait plutôt de l'abus d'autorité. *Abus sexuel* devient ainsi un euphémisme qui tend à diminuer la gravité du geste. Exemple éloquent de cette tendance, des membres du clergé préfèrent parler d'*abus sexuels* plutôt que d'*agressions sexuelles* dans le scandale des prêtres pédophiles.

Je continue à conseiller l'emploi de l'expression *agression sexuelle*.

### **abusé**

Ce mot est un anglicisme au sens de *maltraité, violenté, agressé*.

- *Des enfants maltraités.*

### **abusif**

Cet adjectif est un anglicisme au sens de *dénaturé, pervers, qui maltraite*.

- *Un père dénaturé.*

### **académique**

Ce mot désigne « ce qui est propre à une académie » ou « ce qui suit les règles conventionnelles ».

- *Un peintre académique.*

C'est un anglicisme au sens de *didactique, enseignant, théorique, scolaire* ou *universitaire*.

- *Un ouvrage didactique.*
- *Le personnel enseignant.*
- *Une question théorique.*
- *L'âge scolaire.*
- *Une année scolaire.*
- *Un programme universitaire.*

### **accaparer**

Le Larousse et Le Robert mentionnent l'emploi de ce verbe à la forme pronominale, au sens de *s'emparer de*, en Belgique. On aurait pu ajouter au Québec, où cet usage est également répandu.

- *Poutine s'est accaparé tous les pouvoirs.*

Dans certains contextes, on peut aussi employer *s'arroger des droits* ou *s'approprier des biens*.

### **accent**

Voir *majuscules*.

### **accidenté**

*Accidenté* a pris avec le temps le sens de « qui a subi un accident ». C'est ainsi qu'on peut parler avec justesse d'une automobile *accidentée* ou d'un *accidenté* du

travail.

Quant au verbe *accidenter*, peu usité chez nous, il se dit d'une personne « qui a causé un accident ou un dommage à une autre ».

- *Ce chauffard a accidenté deux personnes.*

### **accidenter**

Voir *accidenté*.

### **acclamation (par)**

Pendant longtemps au Québec, on a condamné l'expression *par acclamation*. Pourtant, cette locution est entérinée tant par Le petit Larousse et que par Le petit Robert au sens de *nommé* ou *élu sans concurrent*, à l'unanimité.

### **accommodation**

Ce mot est un anglicisme au sens de *capacité d'accueil*, *chambre d'hôtel*, *dépanneur*, *hébergement*, *logement*, *pension*, *services*.

- *Il y a un dépanneur au coin de la rue.*
- *Les touristes trouveront à Québec un hébergement diversifié.*

### **accommoder**

Ce verbe est un anglicisme au sens de *rendre service*, *satisfaire*, *aider*, *arranger*, *trouver un arrangement*, *faire plaisir*.

- *Les horaires ont été modifiés pour rendre service aux parents.*

*Accommoder* n'a pas non plus en français le sens de *accueillir*, *desservir*, *loger*, *recevoir*. Ces sens viennent de l'anglais *to accommodate*.

- *La salle peut accueillir 500 personnes.*

### **accompagner**

Ce verbe se construit indifféremment avec *de* ou *par*.

### **accomplissement**

Le mot *accomplissement* est un anglicisme au sens de *couronnement*, *réalisation*.

- *La médaille d'or de Sébastien Lareau aux Jeux olympiques aura été le couronnement de sa carrière.*
- *Le plus bel exploit de Gabriella Sabatini aura été sa victoire aux Internationaux de tennis des États-Unis.*

### **accord**

Lorsque ce mot désigne un texte ou un document politique, il prend une minuscule s'il est déterminé par un nom propre.

- *L'accord du lac Meech.*
- *Les accords de Camp David.*

Il prend une majuscule s'il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.*

### **accréditation**

Le mot *accréditation* est un anglicisme au sens de « reconnaissance officielle d'un organisme par une autorité ». On dira plutôt *agrément*.



- *Ce centre d'accueil a reçu son agrément du ministère des Affaires sociales.*

En revanche, on peut parler avec justesse de l'*accréditation* d'un diplomate, (auprès d'un chef d'État), d'un journaliste ou d'un photographe (auprès d'un organisme). L'OQLF accepte également la locution *accréditation syndicale*.

### **acculer (au pied du mur)**

La locution *acculer au pied du mur*, qu'on emploie souvent chez nous, est pléonastique. On entend à l'occasion *accumuler au pied du mur*, mais c'est un perronisme. L'expression juste est *mettre au pied du mur*. Elle signifie « acculer quelqu'un à un lieu, une situation, qui lui enlève toute échappatoire ».

- *La période de réflexion de Paul Martin a mis Jean Chrétien au pied du mur.*
- *Les deux victoires des Red Wings à Raleigh ont acculé les Hurricanes à la défaite.*
- *Elle l'a mis au pied du mur. Cette fois, il devait choisir.*
- *Le Canadien au pied du mur.*

### **accusé**

Dans notre système judiciaire, un accusé reste présumé innocent aussi longtemps qu'on n'a pas établi sa culpabilité. C'est pourquoi on évitera de parler des *victimes* d'un accusé, même lorsque les témoignages paraissent accablants. On se contentera de parler des *plaignants*.

- *Procès Hilton : l'identité des plaignantes ne pouvait être révélée.*

### **ace**

*Ace* est un mot emprunté à l'anglais en 1928 pour désigner une « balle de service qui fait le point, l'adversaire n'ayant pu la toucher ». Au Québec, on emploie *as* en ce sens. Mais ce terme désigne déjà une « personne de grande valeur, qui réussit parfaitement (d'abord dans le domaine sportif) ». C'est pourquoi je préfère *ace*. Federer et Nadal, par exemple, sont des *as* du tennis, mais ils réussissent des *aces*.

### **achalandage**

L'emploi de ce mot au sens d'« ensemble des clients d'un commerçant » est vieilli en France, mais encore bien vivant au Québec.

- *L'achalandage n'a pas diminué dans les boutiques du centre-ville.*

Chez nous, on donne aussi à ce mot le sens de « fréquentation d'un lieu », « affluence ».

- *Québec a connu un fort achalandage touristique l'été dernier.*

En France, cet emploi n'est pas inconnu, mais il est rare.

Chez nous, le mot *achalandage* désigne également, par extension, le nombre de passagers ou de voyageurs.

- *L'achalandage s'est maintenu dans le métro.*

### **achalandé**

L'emploi de ce participe passé au sens de « qui a beaucoup de clients » est vieilli en France, mais encore bien vivant au Québec.

- *Les grands magasins sont achalandés le vendredi soir.*

*Achalandé* se dit aussi des endroits où le public est nombreux.

- *Un musée achalandé.*

Au Québec, on emploie même *achalandé* au sens de *circulation dense*.

- *L'autoroute était achalandée ce matin.*

Ce dernier sens est cependant critiqué.

### **acheter**

En français, on ne peut *acheter* une idée, un principe, un argument. Utilisé en ce sens, *acheter* est un anglicisme (*to buy*). On dira plutôt qu'on *accepte* une idée, qu'on *admet* un principe, qu'on *est d'accord avec* un argument, qu'on *adopte* un point de vue, qu'on *se laisse convaincre par* quelqu'un, qu'on *se rallie* à une opinion, qu'on *avale* une explication, qu'on *gobe* une histoire. Comme on peut le voir, les synonymes sont nombreux.

On ne peut davantage *acheter* une assurance, on la *contracte*, on la *souscrit*. Et on n'*achète* pas du temps ; on le *gagne*.

- *Je n'admets pas cet argument.*
- *Tu te rallies à mon point de vue.*
- *Elle ne gobe pas cette excuse.*
- *Il s'est finalement laissé convaincre.*

### **acolyte**

Ailleurs dans la francophonie, ce mot se dit aujourd'hui d'« un complice qu'une personne traîne à sa suite ». Au Québec, on lui donne encore le sens neutre de *adjoints*, *aides*, *auxiliaires* ou *collaborateurs*. Ce sont ces termes qu'il convient d'employer en français moderne.

### **acquis (prendre pour)**

*Prendre pour acquis* est un calque de *to take for granted*. En français, on dira plutôt qu'on *tient pour acquis* ou qu'on *considère comme acquis*. On peut aussi dire qu'on *admet au départ* ou *sans discussion*, qu'on *pose en principe*, qu'on *présume*, qu'on *présuppose*, qu'on *est convaincu* ou *persuadé*, etc.

- *Il est persuadé qu'elle viendra.*
- *Le Parti libéral tient pour acquis que les anglophones lui resteront fidèles.*
- *Le juge a admis au départ que le témoin disait la vérité.*

### **acronyme**

Voir *sigles*.

### **acteur**

*Acteur* est un terme générique. *Comédien* est pour ainsi dire un synonyme puisqu'il désigne « tout acteur, sans distinction de genre ». C'est en ce sens qu'Aznavour l'emploie quand il chante : « Viens voir les comédiens, voir les musiciens, voir les magiciens... » Le *comédien* peut donc être un *comique* tout autant qu'un *tragédien*. Soit dit en passant, les termes *acteur* et *comédien* s'appliquent tout autant à un interprète jouant au théâtre, au cinéma, à la radio ou à la télévision.

Voir aussi *joueur*.

### **Action de grâce(s)**

On peut écrire le nom de cette fête avec ou sans *s*. Au singulier, le mot a le sens de

« rendre grâce » ou de « grâce en soit rendue ».

### **actif**

Un *actif*, c'est « l'ensemble des biens possédés ». On évitera donc d'employer inutilement le pluriel.

- *Le journal Le Soleil fait partie de l'actif de Hollinger.*

### **activiste**

Le mot *activiste* a un sens très fort en français. L'*activiste* est en effet dans notre langue un « partisan de l'action violente ». Il s'agit presque d'un synonyme de *terroriste* ou d'*extrémiste*. Le terme n'a donc pas, contrairement à l'anglais, le sens plus neutre de *militant*. C'est pourquoi employer *activiste* au sens de *militant* constitue un anglicisme.

Cela dit, il n'est pas toujours facile de départager le véritable *activiste* et le simple *militant*. Les contestataires du Sommet des Amériques étaient-ils des *activistes* ou des *militants* ? Sans doute a-t-on retrouvé côte à côte les uns et les autres.

### **actuellement**

Cet adverbe est synonyme de *maintenant, en ce moment*. Il n'a pas, contrairement à l'adverbe anglais *actually*, le sens de *réellement, effectivement*.

### **à date**

Voir *date*.

### **addenda**

*Addenda* est le pluriel latin de *addendum*. Un *addendum* (rare aujourd'hui), *des addenda*. C'est pourquoi la plupart des ouvrages de référence préconisent encore l'invariabilité.

Les rectifications de l'orthographe recommandent en revanche que l'on fasse de *addenda* un mot français. *Un addenda, des addendas*. Cette façon de faire est calquée sur l'évolution de *média*. On dit rarement de nos jours *un medium, des media*. On dit plutôt, *un média, des médias*.

Bref, les deux graphies sont aujourd'hui en concurrence et permises.

### **addiction**

Ce mot est un emprunt critiqué à l'anglais au sens de *dépendance*.

- *L'addiction aux jeux vidéo.*

Au Québec, on préfère *dépendance*.

- *La dépendance au tabac, à l'alcool, à la marijuana, etc.*

On peut aussi employer *accoutumance*, mais le mot est davantage utilisé dans un autre sens : il décrit le « mécanisme par lequel un organisme tolère de mieux en mieux un agent extérieur ».

- *L'accoutumance à un médicament.*

### **addition**

Ce mot désigne le « total des dépenses effectuées au restaurant ».

- *Garçon, l'addition, je vous prie.*

Le détail d'un compte s'appelle une *note*.

- *La note d'hôtel était salée.*

Quant au mot *facture*, il désigne la « pièce comptable décrivant une marchandise vendue ou un service exécuté ».

- *Je n'ai pas encore reçu la facture du plombier.*

### **adeptes (noms des)**

Les noms d'adeptes des religions, des mouvements sociaux, des partis politiques, des écoles philosophiques, littéraires ou sociales, prennent généralement une minuscule.

- *Les catholiques, les existentialistes, les libéraux, les marxistes, les romantiques, les skinheads, les orphelins de Duplessis, etc.*

*Certains noms d'adeptes sont toutefois considérés comme des noms propres.*

- *Les Chemises vertes, les Témoins de Jéhovah.*

### **adhérent**

Voir *adhérer*.

### **adhérer**

*Adhérer* implique que l'on souscrit à une cause, à une idée, à une religion. On *adhère* à une association qui défend une cause, à un parti politique, à une Église. Mais on n'*adhère* pas à un club de disques, à la télé payante ou à un fonds commun de placement. On devient *membre* d'un club. On *s'abonne* à la télé payante ; on y est *abonné*. On *souscrit* à un fonds commun de placement ; on y devient *investisseur*.

### **adjectif (accord)**

Lorsqu'un adjectif suit un complément introduit par *de*, l'accord se fait avec le premier substantif ou avec son complément déterminatif, selon le sens. Ainsi, d'après Hanse, on dira *des bas de soie tachés* (ce sont les bas qui sont tachés), mais *des bas de soie artificielle* (c'est la soie qui est artificielle). Pour les mêmes raisons, on dira *des filets de sole épais* (ce sont les filets qui sont épais), mais *des filets de sole fraîche* (car c'est la sole qui est fraîche).

### **adjectif démonstratif**

L'emploi de l'adjectif démonstratif avec un jour de la semaine est une tournure influencée par l'anglais.

- *Voyez Les Machos ce mardi (this Tuesday) à TVA.*

Comme il n'y a qu'un mardi dans la semaine, l'adjectif démonstratif est considéré comme inutile dans ce contexte.

- *Voyez Les Machos mardi, à TVA.*

S'il est plutôt question d'une journée de la semaine suivante, le français utilisera de préférence l'adjectif prochain.

- *Voyez Les Machos mardi prochain, à TVA.*

L'emploi du démonstratif n'est justifié que s'il y a plus d'une possibilité.

- *J'irai ce mardi plutôt que mardi prochain.*

### **adjectif (place)**

Sous l'influence de l'anglais, on a tendance à antéposer l'adjectif au lieu de le

postposer.

Toutefois, il faut éviter de crier à l'anglicisme, car la place de l'adjectif est très capricieuse en français. Ce dernier peut, en effet, tout aussi bien précéder le nom que le suivre. On dit, par exemple, *une jolie femme* mais *une femme laide*, *un bel homme* mais *un homme laid*, *un bon fils* mais *un fils ingrat*, *la haute mer* mais *la marée haute*, *un vieux manteau* mais *un manteau neuf*.

Comment s'y retrouver ? Il y a bien quelques règles. « Mais, comme le font remarquer les auteurs de l'*Encyclopédie du bon français*, elles sont très abstraites et ne peuvent remplacer ce qu'on apprend par l'usage. » Aussi conseillent-ils la prudence : « Il vaut mieux n'employer chaque adjectif qu'à la place où on l'aura vu dans la même acception. »

Ces bons conseils donnés, voici quelques règles qui peuvent guider l'usage.

1) On place habituellement avant le nom :

— des adjectifs très courants et souvent très courts comme *petit*, *moindre*, *vieux*, *bon*, *meilleur*, *grand*, *joli*, *autre*, *mauvais*, *pis*, *pire*, *jeune*, *gros* et *beau*, ainsi que *demi* et *mi* ;

• *Un bon ami, un joli minois, un gros travail.*

— les adjectifs ordinaux ;

• *Son deuxième enfant, le troisième étage.*

— les adjectifs auxquels on veut donner une valeur affective, un sens fort ou figuré.

• *Les noirs desseins des conspirateurs.*

• *Les vertes prairies de la patrie.*

• *Une tendre amitié.*

2) On place habituellement après le nom :

— les adjectifs longs ;

• *Une femme déterminée, un homme susceptible.*

— les adjectifs indiquant la couleur et la forme (sauf s'ils sont employés, comme ci-dessus, au sens figuré) ;

• *Une robe rouge, un écran plat.*

— les épithètes de relation ;

• *Un chroniqueur littéraire, le président américain.*

— la plupart des adjectifs verbaux ;

• *Un homme dévoué, une femme estimée.*

• *Un pont chancelant, une route montante.*

— les adjectifs servant à établir une classification (administrative, géographique, historique, sociale, etc.).

• *Un citoyen canadien, le Code civil, la physique quantique, la danse contemporaine.*

3) Certains adjectifs ont un sens différent, selon qu'ils sont antéposés ou postposés.

• *Un brave homme, un homme brave.*

• *Une curieuse femme, une femme curieuse.*

• *Un personnage sacré, un sacré personnage.*

4) Enfin, la place de certains adjectifs est indifférente. On dit aussi bien, par exemple, *une bien agréable journée* qu'*une journée bien agréable*, *d'odieuses gens*

que *des gens odieux*.

Bref, la place de l'adjectif est affaire d'harmonie, d'euphonie et de rythme, de cœur et de raison, de tradition et d'usage. Conclusion : lisez de bons auteurs et fiez-vous à votre instinct.

### **adjectif possessif**

Pour des raisons d'euphonie, on doit utiliser la forme masculine de l'adjectif possessif devant un mot féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet.

- *Mon amie, ton habitude, son ancienne copine.*

Mais cette règle ne s'applique pas, précise Grevisse, s'il y a disjonction. Ce phénomène se produit lorsqu'un « mot commençant par une voyelle se comporte comme s'il commençait par une consonne ». Il y a disjonction notamment devant les mots commençant par un *h* aspiré. Il y a disjonction également devant les dérivés ordinaires de *n* et de *x*. C'est également le cas de *énième*.

- *Ma énième tasse de café.*
- *Sa énième thérapie.*

### **adjoint**

Voir *assistant*.

### **administration**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne un service public unique ou l'ensemble des services d'un État.

- *L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.*

*Administration* est un anglicisme au sens de *cabinet, gouvernement*.

- *Le cabinet libéral est divisé sur cette question.*

### **administrer**

Ce verbe est un anglicisme au sens d'*appliquer* une loi, *faire répondre* quelqu'un à un questionnaire.

- *La nouvelle loi sera appliquée avec rigueur.*
- *Je dois d'abord vous faire répondre à ce questionnaire.*

### **admissibilité**

Voir *éligibilité*.

### **admissible**

Voir *éligible*.

### **admission**

Le prix exigé pour un film, un spectacle, une pièce de théâtre, etc. est un *prix d'entrée*, non un *prix d'admission*. Quand un événement est au contraire gratuit, on dira que *l'entrée* (et non *l'admission*) est libre ou gratuite.

La locution *pas d'admission sans affaires* est un calque de *no admittance without business*. On dira plutôt *défense d'entrer, entrée interdite, interdit au public*.

### **adresser**

La locution *adresser une difficulté* (*un problème, une question, une tâche*) est un

calque de l'anglais (*to address an issue, a task*). En français, on n'*adresse* pas une difficulté ou un problème, on l'*aborde*, on s'y *attaque*, on l'*étudie*, on l'*examine*, on *se penche sur* une question.

*Adresser l'auditoire* est également un calque (*to address the audience*), au sens de *s'adresser* à un public, à un auditoire, *prendre la parole*, *prononcer un discours*.

Cela dit, on peut, dans notre langue, *adresser* autre chose qu'un envoi postal. On peut également *adresser* la parole, des compliments ou des reproches à quelqu'un.

### **advenant**

En français international, *advenant* est un adjectif de la langue juridique. Il a le sens de « qui, dans une succession, revient comme un droit à quelqu'un ». Au Québec, on lui donne le sens de « en cas de », « dans le cas où ». Ce québécoïsme familier est inconnu ailleurs dans la francophonie.

### **aéroport**

Ce mot prend une minuscule quand il est déterminé par un nom propre.

- *L'aéroport de Mirabel.*

### **aérosol**

En apposition, *aérosol* est invariable.

- *Des bombes aérosol.*

### **affaire (avoir)**

La locution *avoir à faire* signifie « avoir un travail à accomplir ». *Avoir affaire à quelqu'un* signifie « avoir à discuter avec quelqu'un ». *Avoir affaire avec quelqu'un* signifie « avoir à traiter quelque question avec quelqu'un ».

Certains auteurs estiment qu'*avoir affaire avec* implique un rapport d'égalité entre les deux parties et *avoir affaire à*, un rapport d'inférieur à supérieur. Mais cette distinction est sans fondement, si ce n'est dans certaines expressions de menace, comme *vous aurez affaire à moi*.

### **affaires (être d')**

La locution verbale *être d'affaires* est un calque de *to be businesslike*. Il est plus français de dire *être habile en affaires*.

### **affaire (faire)**

On *fait des affaires* avec quelqu'un, mais on *fait affaire* avec quelqu'un.

### **affaire (toute – cessante)**

La locution *toute(s) affaire(s) cessante(s)* s'emploie indifféremment au singulier ou au pluriel.

### **affecter**

En français, ce verbe veut dire « faire de la peine ».

- *La mort de son mari l'a beaucoup affectée.*

Il signifie aussi « toucher en altérant le corps ».

- *Ce médicament affecte le cœur.*

Mais il n'a pas, contrairement au verbe anglais *to affect*, le sens de *concerner*,

*influer sur, influencer, nuire à.* C'est pourquoi on ne dira pas, par exemple, que la récession *affecte* le budget de l'État, mais qu'elle *a un effet sur* lui, qu'elle *l'influence*, qu'elle *lui porte atteinte*.

### **affidavit**

Ce mot latin venu au français par l'intermédiaire de l'anglais n'a qu'un seul sens dans notre langue : il désigne une « déclaration signée par un étranger qui demande d'être affranchi de l'impôt sur les valeurs qu'il détient dans son pays d'origine ». Il n'a pas, en revanche, le sens de *déclaration sous serment*.

- *Dans une déclaration sous serment, l'avocat a confirmé les propos accablants du ministre.*

### **affirmative (dans l')**

L'expression *dans l'affirmative* est un calque de *in the affirmative*. En français, on dit plutôt *par l'affirmative, affirmativement*.

- *Elle a répondu affirmativement à notre invitation.*

### **âge**

Lorsque ce mot désigne une période de l'histoire, il s'écrit généralement avec une minuscule.

- *L'âge du bronze, l'âge d'or.*

L'usage veut cependant qu'on écrive le *Moyen Âge*.

Quand ce mot désigne une période de la vie ou un courant de pensée, il s'écrit avec une minuscule.

- *L'âge adulte, le troisième âge.*

Le *nouvel âge* est un courant de pensée né en Californie. C'est pourquoi certains préfèrent le désigner par son nom anglais, le *New Age*.

### **âge (de tout)**

L'usage autorise tant *de tout âge* que *de tous âges*. C'est d'ailleurs le cas de beaucoup de locutions avec *tout* (*de toute façon* ou *de toutes façons, de toute manière* ou *de toutes manières, de toute part* ou *de toutes parts*, etc.). *De tous âges* signifie de « tous les âges » et *de tout âge*, « de n'importe quel âge ».

### **âgé**

La tournure *âgé de* devrait être accompagnée d'un chiffre précis. On peut dire, par exemple, qu'on est *âgé de 27 ans, de 55 ans, voire de 105 ans*. Mais on ne peut dire *âgé dans la vingtaine, dans la trentaine*, etc. Il suffit de dire *dans la vingtaine, dans la trentaine*, etc.

### **agence**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne un organisme national ou international unique.

- *L'Agence spatiale.*
- *L'Agence de coopération culturelle et technique.*

Quand il désigne une entreprise, ce mot s'écrit avec une minuscule s'il est suffisamment individualisé par un nom propre ou par un équivalent.

- *L'agence Daigle & Larouche.*



- *L'agence de voyages Azur & Soleil.*

Il prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *L'Agence musicale.*
- *L'Agence du livre français.*

### **agenda**

En français, l'*agenda* désigne un « carnet où l'on peut écrire ses rendez-vous et ce qu'on a à faire ». De nos jours, de nombreux agendas sont électroniques.

- *Elle a reçu un agenda électronique en cadeau.*

Au figuré, on donne parfois à ce mot le sens d'« emploi du temps ».

- *Il a un agenda chargé ce mois-ci.*

Ce dernier sens est parfois critiqué, mais il est attesté par le Petit Larousse et le Hachette.

En revanche, c'est incontestablement sous l'influence de l'anglais qu'on utilise *agenda* pour désigner le *calendrier* des activités, l'*ordre du jour* d'une réunion, le *programme* d'un événement, le fait qu'un sujet est d'actualité, le *programme* ou les *objectifs* d'un parti politique.

Un chef politique, par exemple, n'*impose pas son agenda*. Il *donne le ton* (à un débat, à une campagne). On ne dira pas qu'il a un *agenda*, mais plutôt une *idée en tête*, un *programme*, une *politique*. Un parti n'a pas un *agenda caché*. Mais il peut avoir des *intentions cachées* ou des *desseins cachés*. Un centre culturel n'a pas un *agenda*, mais un *calendrier* des activités. Un congrès n'a pas un *agenda*, mais un *programme*. Une réunion syndicale n'a pas un *agenda*, mais un *ordre du jour*.

- *L'ordre du jour de la réunion comprend quatre points.*
- *On peut se procurer le programme du Festival des films du monde au cinéma Le Parisien.*
- *Le débat linguistique est revenu à la une de l'actualité.*

### **agente**

Ce mot est le féminin d'*agent*.

- *Une agente de police.*
- *Une agente d'assurances.*

### **agissant**

Le Grand Robert marque *s'agissant de...* comme vieilli. Cette marque d'usage paraît injustifiée puisqu'on trouve des centaines de milliers d'emplois de cette locution en consultant Yahoo ou Google et ce, même en limitant la recherche à la seule France. Cette expression a le sens de « quand il s'agit de... » ou de « puisqu'il s'agit de... ». Elle n'est pas du tout fautive, mais elle est incontestablement lourde, voire rébarbative, comme le montrent les exemples suivants :

- *« Le vent tourne » s'agissant de la peine de mort aux États-Unis, déclare l'émissaire du Conseil de l'Europe.*
- *S'agissant de la question nucléaire iranienne, M. Jean François-Poncet s'est interrogé sur l'issue de la négociation en cours.*

Bref, *s'agissant de...* a quelque chose de bureaucratique et de lourd. C'est pourquoi je n'hésite pas à la déconseiller.

### **agglomération**

Une ville et sa banlieue forment une *agglomération*.

- *L'agglomération de Montréal.*
- *L'agglomération de Québec.*

L'*agglomération* de Montréal comprend, bien entendu, l'île de Montréal. Mais elle inclut aussi la Rive-Sud et Laval, ainsi que les régions de Lanaudière et des Laurentides.

Voir aussi *banlieue* et *métropolitain*.

### **agrée**

Un enseignant titulaire d'un brevet d'enseignement n'est pas *agrée* mais *breveté*.

### **agresseuse**

La plupart des dictionnaires n'attestent pas le féminin d'*agresseur*, sans doute parce qu'il est rare. Il n'en existe pas moins. Le Grand Robert mentionne d'ailleurs que le féminin *agresseuse* serait normal.

- *Les puissances agresseuses.*
- *Certaines femmes sont des agresseuses.*

On rencontre parfois *agresseure*, mais si l'on opte pour le féminin, mieux vaut s'en tenir à *agresseuse*.

Quand le contexte est clair, le féminin n'est pas nécessaire.

- *L'agresseur était une femme.*

### **agressif**

Quand une entreprise veut avoir des employés *agressifs*, ce n'est guère rassurant, à moins qu'il ne s'agisse d'une agence de sécurité, et encore. Les adjectifs *actifs*, *dynamiques*, *énergiques*, *fonceurs*, *hypermotivés* ou *persuasifs* conviendraient sans doute mieux. De la même manière, on ne qualifiera pas d'*agressif* un homme qui fait des avances à une femme, à moins qu'il la harcèle ; on le dira plutôt *entrepreneur*. Une publicité n'est pas *agressive* mais *accrocheuse*, *choquante*, *provocante*. Une action militaire n'est pas *agressive* mais *offensive*. Une campagne de promotion ou de séduction n'est pas *agressive* mais *offensive*.

Dans tous ces cas, l'emploi d'*agressif* est imputable au faux ami anglais *aggressive*. Au passage, on notera que si l'adjectif anglais s'écrit avec deux *g*, son double français n'en prend qu'un.

### **aide**

Voir *assistant*.

### **aider**

Ce verbe est un anglicisme au sens d'*être utile*, *servir*.

- *Puis-je vous être utile ?*
- *Est-ce que je peux vous servir ?*

### **air conditionné**

La locution *air conditionné* est attestée par les grands dictionnaires et largement répandue.

- *Il a l'air conditionné.*

- *L'air de la pièce est conditionné.*

Mais ce calque d'*air-conditioned* subit aujourd'hui la concurrence de *climatisé*, *climatisation* et *climatiseur*.

- *Un motel climatisé.*
- *La climatisation est efficace.*
- *Elle a un nouveau climatiseur.*

Ces emplois sont, à mon sens, préférables.

Certains ouvrages, il est vrai, font la distinction entre *climatisé* et *conditionné*. Ainsi, une pièce *climatisée* serait un endroit où l'air a été *conditionné*. Mais cette nuance se perd. Sans doute parce qu'elle est inutile.

On dit familièrement *la clim*.

- *Heureusement que j'ai la clim, car c'est la canicule !*

### **air (d'aller)**

Voir *erre* (*d'aller*).

### **ajouter l'insulte à l'injure**

La locution *ajouter l'insulte à l'injure* est un calque de *to add insult to injury*. En français, on dira plutôt *aller trop loin, dépasser la mesure, tourner le fer dans la plaie, et par-dessus le marché, et pour comble !*

- *Le Parti conservateur est allé trop loin, cette fois.*
- *Don Cherry a encore dépassé la mesure.*
- *Je ne veux pas tourner le fer dans la plaie en vous rappelant cet incident.*
- *Et pour comble ! les Red Wings ont limité leurs adversaires à six buts en finale de la Coupe Stanley.*

### **ajuster**

Ce verbe ne se dit que des choses. On peut *ajuster* sa cravate, mais on *s'adapte* à un travail.

Par ailleurs, *ajuster* est un anglicisme au sens de *régler, réparer*. On règle la couleur d'un téléviseur et, si ce dernier ne fonctionne plus, on le fera *réparer*.

### **ajusteur d'assurances**

La locution *ajusteur d'assurances* est un calque de *insurance adjuster*. On dira plutôt *expert en sinistres* ou *en assurances*.

- *L'indemnité à laquelle vous avez droit sera déterminée par l'expert en sinistres.*

### **à l'année longue**

L'expression *à l'année longue* est un calque de *all year long*. On dira plutôt *à longeur d'année* ou *toute l'année*.

### **alcootest**

Voir *ivressomètre*.

### **à l'effet que**

Voir *effet*.

### **alignement des roues**

L'expression *alignement des roues* (d'une automobile) est un calque de *wheel alignment*. En français, on parlera plutôt du *réglage du train avant*.

### **allégué**

En français, le verbe *alléguer* a le sens d'« invoquer pour se défendre, se justifier, s'excuser ». Il s'applique correctement à des faits, mais non à des personnes.

- *Les faits allégués par la Couronne sont troublants.*

Sous l'influence de l'anglais (*alleged*), le participe *allégué* est employé improprement dans notre langue au sens de *reproché, imputé, présumé*.

- *L'infraction reprochée à M. Untel remonte au mois de septembre.*
- *Les actes imputés à l'accusé sont choquants.*
- *Le meurtrier présumé a été arrêté ce matin.*

En ce dernier sens toutefois, *présumé* pose un problème, du moins chez nous. Car, comme le souligne Rodolphe Morissette dans *La presse et les tribunaux*, « notre droit prévoit précisément qu'un accusé est *présumé innocent* tant qu'il n'a pas été déclaré coupable ». Considérer quelqu'un comme un meurtrier (voleur, violeur, etc.) *présumé*, c'est donc adopter le point de vue de la police ou de la Couronne. Par souci d'objectivité journalistique, il vaut mieux s'en tenir à une formulation plus respectueuse du Code criminel. On peut parler, par exemple, du *prévenu*, de l'*inculpé* ou de l'*accusé* (selon le stade des procédures judiciaires). On peut également changer la formulation en disant d'une personne qu'elle est *souçonnée* de meurtre (vol, viol, etc.) ou en employant le conditionnel.

- *Les soupçons pèsent sur l'ex-mari.*
- *Le meurtre aurait été commis par l'ex-mari.*

Dans les titres cependant, il me paraît difficile d'éviter totalement l'emploi de *présumé*.

### **aller**

La tournure *avoir été* n'est pas fautive, mais elle est considérée comme familière, bien qu'on la trouve parfois sous de bonnes plumes.

### **aller en appel**

Voir *appel*.

### **aller en grève**

Cette expression est un calque de *to go on strike*. On emploiera plutôt *débrayer, déclencher une grève, faire la grève* ou *se mettre en grève*.

### **aller en prolongation**

Cette expression est un calque de *to go into overtime*. On dira plutôt *jouer en prolongation*.

### **aller sous presse**

Il serait risqué d'*aller sous presse*. On dira plutôt *mettre sous presse*.

- *Au moment de mettre sous presse, on ne connaissait toujours pas le résultat du match.*

### **aller sur**

De passage en France, certains Québécois sont étonnés d'entendre beaucoup de personnes dire *aller sur* (une ville). À tel point qu'ils finissent par se demander si cette locution est juste. Même si elle est très répandue, elle appartient à la langue familière et son emploi est critiqué. On dira de préférence *aller à*.

- *Elle est allée à Nice.*

*Aller sur* s'emploie par contre correctement au sens d'« être sur le point d'atteindre un certain âge ».

- *Il va sur ses cinquante ans.*

*Habiter sur*, qu'on entend parfois, est à proscrire.

### **Alliance Québec**

Pas de trait d'union.

### **Alliés**

Ce mot s'écrit généralement avec une majuscule quand il désigne les « pays qui ont conclu une alliance pour combattre un autre pays ».

- *Les Alliés ont affronté l'Allemagne pendant la Deuxième Guerre mondiale.*
- *Les Alliés ont combattu l'Irak pendant la guerre du Golfe.*

### **allophone**

Au Canada, ce mot désigne une « personne dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais ».

### **altération, altérer**

Dans notre langue, *altérer* une chose, c'est la détériorer, la dégrader, l'endommager, la flétrir, la ternir, bref, la changer en mal. Les emplois d'*altérer* au sens de *retoucher*, *réparer*, *rénover* constituent donc des anglicismes. Le mot *altérations*, au pluriel, ne peut avoir non plus sens de *retouches*, *réparations* ou *renovations*.

### **altercation**

Le mot *altercation* désigne un « échange brutal de propos vifs ». C'est un synonyme de *dispute*, *engueulade*, *prise de bec*. Mais il est souvent employé à mauvais escient dans les médias, où on lui donne un sens beaucoup plus fort. Le terme est utilisé là où des mots comme *bagarre*, *combat*, *échauffourée*, *empoignade* ou *rixes* conviendraient mieux.

### **altermondialiste**

Voir *antimondialisation*.

### **altérer**

Voir *altération*.

### **alternatif**

L'adjectif *alternatif* se dit aujourd'hui d'un « mode de production, d'éducation, de consommation, etc., plus adapté à l'individu que celui de la société industrielle ».

- *Le mouvement alternatif.*

- *Une école alternative.*
- *Une épicerie alternative.*
- *La presse alternative.*

On l'emploie aussi au sens de ce qui constitue une « solution de remplacement ».

- *Des peines alternatives.*
- *Des carburants alternatifs.*
- *Des transports alternatifs.*

Il s'agit d'emprunts à l'anglais, mais ils répondent à un besoin. C'est pourquoi ils sont passés dans l'usage.

### **alternative**

Être devant une *alternative*, c'est avoir le choix entre deux possibilités, deux options, deux voies ou deux éventualités.

- *Je n'avais qu'une alternative : me soumettre ou démissionner.*

Sous l'influence de l'anglais, ce mot prend de plus en plus souvent le sens de « seule possibilité » ou de « solution unique de remplacement », autant en France qu'au Québec.

- *Je n'ai qu'une alternative : accepter son offre.*
- *Les éoliennes sont une alternative au nucléaire.*

Mais cet emprunt sémantique reste critiqué, car il fait perdre son sens au mot *alternative*. Dans le premier cas, on peut remplacer cet anglicisme tenace par *possibilité*.

- *Je n'ai qu'une possibilité : accepter son offre.*
- *Je n'ai pas le choix : je dois accepter son offre.*

Dans le second cas, on peut remplacer cet anglicisme par *solution de rechange* ou *de remplacement*, ou tout simplement par *solution*.

- *Les éoliennes constituent une solution de remplacement au nucléaire.*

### **aluminerie**

*Aluminerie* est un mot bien français. Le Grand Robert situe son apparition en 1898. Ce dérivé a été formé en ajoutant le suffixe *erie* à *alumine*. Le Larousse atteste également *aluminerie*. Malgré tout, ce terme bien formé reste peu employé en France, où on lui préfère habituellement *usine d'aluminium*. Les Québécois optent pour *aluminerie*.

### **alzheimer**

Les maladies comme le *parkinson* et l'*alzheimer* sont devenues des noms communs. On les écrira donc avec des minuscules.

- *Selon une nouvelle étude, un léger surplus de poids aide à prévenir le parkinson et l'alzheimer.*

On continuera par contre à écrire la *maladie de Parkinson*, du nom du médecin anglais, et la *maladie d'Alzheimer*, du nom du médecin allemand.

### **ambages (sans)**

Cette locution, qui signifie « sans détour », prend la marque du pluriel.

## **ambassade**

Ce mot s'écrit généralement avec une minuscule.

- *L'ambassade des États-Unis a été la cible d'un attentat.*

## **amender**

Ce verbe est un anglicisme au sens de *modifier* (un contrat).

## **amener**

Première précision : *amener* et *emmener* sont relatifs aux personnes ou aux animaux, *apporter* et *emporter* sont relatifs aux choses. On *amène* ses enfants au gymnase, mais on *apporte* leur équipement. On peut *emmener* son chien en voyage, mais on *emporte* ses valises.

Autre distinction : contrairement à *emmener*, *amener* « suppose que l'accompagnateur quitte la personne à l'arrivée », comme le souligne le Robert. On *amène* donc son enfant à la garderie, mais on l'*emmène* en vacances.

Il faut aussi distinguer *apporter* et *emporter*. Comme le fait remarquer le Multidictionnaire, « le verbe *apporter* comporte l'idée de point d'arrivée, d'aboutissement, alors que le verbe *emporter* comprend l'idée de point de départ ».

- *Je vous ai apporté des bonbons*
- *Les voleurs ont emporté toute ma collection de disques.*
- *Votre sandwich, est-ce pour emporter ?*

Quant à *transporter*, il désigne l'action de « déplacer d'un lieu à un autre en portant ». Il peut donc s'appliquer tant aux personnes qu'aux objets. Un camion, par exemple, peut *transporter* aussi bien des gens que des marchandises. Notons qu'on n'emploierait pas *transporter* pour des objets légers. En revanche, on peut sans doute utiliser *apporter* même pour des objets lourds.

- *Il a apporté une caisse de livres.*

## **Américain**

Voir *Étatsunien*.

## **Amérindien**

*Amérindien* est préférable à *Indien*, ne serait-ce que pour éviter une confusion inutile. À Montréal, en effet, on rencontre bien plus de vrais *Indiens*, c'est-à-dire des gens originaires de l'Inde, que d'*Amérindiens*, nom donné aux Indiens d'Amérique.

Les substantifs *Amérindien* et *Inuit* prennent une majuscule parce que ce sont des noms de peuples.

Voir aussi *autochtone*.

## **ameublement**

Ce mot désigne l'« ensemble des meubles, tapis et tentures d'un logement ou d'une maison ». L'expression *magasin d'ameublement* est une impropiété ; il s'agit plutôt d'un *magasin de meubles*.

## **amortie**

Doit-on dire *un amorti* ou *une amortie* ? Il y a une imprécision dans les dictionnaires entre l'action d'amortir (*un amorti*) et le coup lui-même (*une*

*amortie*), ce qui crée une certaine confusion dans l'usage. Cela dit, le Robert et le Larousse s'entendent pour définir une « balle amortie » comme une *amortie*. C'est aussi ce que font les médias français.

### **amour**

Au sens de « passion ou aventure amoureuse », *amour* est toujours masculin au singulier.

- *Un amour de jeunesse.*

Au pluriel, le masculin est souvent employé de nos jours.

- *Les amours débutants.*

Mais le féminin s'est maintenu dans l'usage littéraire, soutenu ou poétique.

- *Les premières amours.*

Dans tous les cas, le masculin est permis.

- *Des amours clandestins.*

*Être en amour avec* est un calque de *to be in love with* ; *tomber en amour avec*, un calque de *to fall in love with*. En français, on dira plutôt *être amoureux de, tomber amoureux de*.

### **ampli-tuner**

Ce composé bâtard formé du mot français *amplificateur* et du mot anglais *tuner* désigne un « élément d'une chaîne stéréo comprenant un amplificateur et un poste récepteur de radio ». Il est recommandé d'employer plutôt *ampli-sintoniseur*.

### **ancienneté**

Voir *séniorité*.

### **anicroche (sans)**

L'expression *sans anicroche* s'emploie généralement au singulier.

### **animal**

Les noms de races ou d'espèces d'animaux s'écrivent avec une minuscule.

- *Un éléphant, un mammifère, une perruche, un saint-bernard, un siamois, une truite.*

### **animalerie**

Voir *pet shop*.

### **année**

Les locutions *année de calendrier* et *année fiscale* sont des anglicismes. La première se traduit par *année civile*, la seconde par *exercice financier*. Dans ce dernier cas, on peut également parler d'*année financière* ou *budgétaire*.

*Année* s'écrit avec une majuscule quand ce mot désigne une grande manifestation nationale ou internationale.

- *L'Année des enfants.*

### **année-lumière**

Au pluriel : *années-lumière*.



### **annonces classées**

Cette locution est un calque de *classified advertisements*. L'expression française est *petites annonces*. Elles ont disparu des journaux, mais elles connaissent une seconde vie sur l'internet.

### **annonceur, re**

Le féminin d'*annonceur* est *annonceure* ou *annonceuse*.

### **antagoniser**

Ce néologisme, calqué sur *to antagonize*, est inutile. Le français dispose déjà de *contrarier*, *indisposer*, *irriter*, *mécontenter*, *se mettre à dos*, *vexer*, pour rendre la même idée.

### **anthrax**

Les médias du Québec ont d'abord employé le terme *anthrax* pour désigner la dangereuse bactérie utilisée par des terroristes aux États-Unis. Mais en ce sens, le mot est anglais. La bactérie en question se nomme dans notre langue le *bacille du charbon*. La maladie qu'elle engendre, souvent mortelle, est connue sous l'appellation de *maladie du charbon*.

- *Les cas de maladie du charbon augmentent chaque jour.*

Le mot *anthrax* désigne correctement en français une « lésion infectieuse caractérisée par une accumulation de furoncles ».

### **anti**

Les mots composés avec *anti* s'écrivent habituellement sans trait d'union.

- *Antivol, antibuée, antihéros.*

Les exceptions sont cependant nombreuses. On met un trait d'union lorsque le second élément est un nom propre (*les anti-Charest*) ; lorsque le second élément prend lui-même un trait d'union (*anti-franc-maçon*) ; lorsque le second élément commence par un *i* (*anti-inflammatoire, anti-inflationniste*) ; ou lorsque le mot composé est nouveau ou éphémère (*les anti-tout*).

Lorsque le second élément d'un mot composé avec *anti* est un adjectif, l'accord se fait en genre et en nombre.

- *Des médicaments antidiurétiques.*

Lorsque le second élément est un substantif, l'accord est davantage problématique. Deux cas sont à distinguer. Lorsqu'un substantif forme avec *anti* un composé qui a valeur d'adjectif, il est le plus souvent invariable.

- *Des vaccins antigrippe.*
- *Des mines antipersonnel (il s'agit d'engins employés contre le personnel plutôt que contre le matériel).*

Mais cette règle n'est pas absolue.

- *Des mines antichars*
- *Des missiles antimissiles.*
- *Un bouclier antimissile.*

Lorsqu'un substantif forme avec *anti* un nouveau substantif, il prend généralement la marque du pluriel.

- *Des antibuées, des antivols.*

### **anti-balles**

Le mot *anti-balles* est un néologisme inutile au sens de *pare-balles*.

- *Les policiers portaient des gilets pare-balles.*

### **anticiper**

Certains voient dans l'emploi d'*anticiper*, au sens de *prévoir*, un anglicisme. Aussi condamnent-ils *anticiper* un surplus, un déficit, une victoire, un échec, etc. Mais le Petit Larousse, le Petit Robert et le Multidictionnaire acceptent avec raison cet usage.

### **anticonstitutionnel**

*Anticonstitutionnel* et *inconstitutionnel* sont pour ainsi dire parfaitement synonymes. Le premier désigne « ce qui n'est pas constitutionnel », le second, « ce qui est contraire à la Constitution ».

### **antidater**

On confond souvent les verbes *antidater* et *postdater*. Le premier signifie « mettre une date antérieure à la date véritable », le second, « mettre une date postérieure ». Les chèques qu'un locataire fait à l'avance pour payer son loyer, sont des chèques *postdatés*, non des chèques *antidatés*.

### **antimissile**

Le composé *antimissile* est considéré comme un adjectif variable.

- *Des missiles antimissiles.*
- *Un bouclier antimissile.*

### **antimondialisation**

*Antimondialisation* vient de faire son apparition dans les dictionnaires, qui l'écrivent, comme il se doit, sans trait d'union, car, de toute évidence, ce composé n'a rien de temporaire. On écrit donc *antimondialisation* comme on écrit *anticapitalisme* ou *antiaméricanisme*.

*Antimondialisation* a engendré *antimondialiste*, qu'on peut employer à la fois comme substantif et comme adjectif.

- *Pas de grandes manifestations antimondialistes cette année à Davos. Les antimondialistes se sont plutôt réunis à Porto Alegre.*

*Antimondialiste* cède peu à peu du terrain à *altermondialiste*, terme qui désigne une mondialisation à visage humain.

- *Le Forum social mondial est devenu cette année un grand rassemblement altermondialiste.*

### **antimondialiste**

Voir *antimondialisation*.

### **antipersonnel**

Cet adjectif invariable se dit d'une « arme qui vise le personnel ennemi ».

- *Des mines antipersonnel.*
- *Des armes antipersonnel.*

## **anthropologue**

Le grand Robert atteste *anthropologiste* et *anthropologue*, mais considère la première graphie comme vieillie. Le Larousse, le Hachette, le GDT et le Multidictionnaire n'attestent que la graphie *anthropologue*. Il est probable que la graphie anglaise *anthropologist* explique le retour d'*anthropologiste*.

## **anxiété**

Voir *anxieux*.

## **anxieusement**

Cet adverbe est un anglicisme au sens d'*impatiemment*.

- *Je l'attendais impatiemment.*

## **anxieux**

L'anglais a emprunté au français l'adjectif *anxieux*, qui veut dire *inquiet*, *préoccupé*, et lui a donné, entre autres, le sens de *désireux de*, *impatient de*, *pressé de*. On commet des anglicismes lorsqu'on donne à *anxieux* ces sens en français. Ainsi, on ne dira pas à quelqu'un qu'on a *hâte de voir* qu'on est *anxieux* de le voir. Pas plus qu'on ne dira d'un boxeur qui est *impatient d'affronter* un adversaire qu'il est *anxieux de* le faire, ce qui supposerait qu'il a peur de lui faire face. Quant à l'état d'*excitation* qui précède une rencontre souhaitée, il serait erroné de la qualifier d'état d'*anxiété*.

## **a posteriori**

Pas d'accent sur le *a* et sur le *e* de cette locution latine, que l'on écrira en romain.

## **apparaître**

*Apparaître* est parfois employé avec l'auxiliaire *avoir* pour marquer l'action.

- *Les affiches électorales ont apparu au cours de la nuit.*

En principe, l'auxiliaire *être* exprime plutôt le résultat.

- *Au lever, elle a vu que les affiches électorales étaient apparues.*

Cela dit, cette nuance se perd peu à peu. *Être* s'emploie maintenant dans la majorité des cas, que ce soit pour exprimer l'action ou son résultat.

Comme le souligne Girodet, on évite la forme *a apparu*, à cause de l'hiatus.

À la forme impersonnelle, on emploie *être*.

- *Il est apparu de nouveaux messages.*

## **apparence (en)**

*En apparence* s'écrit sans *s*. C'est vrai également des locutions *selon toute apparence* et *contre toute apparence*.

## **appareil photo**

Voir *caméra*.

## **appartement**

En français moderne, ce mot ne désigne plus une pièce, mais un « ensemble de pièces ». On dira, par exemple, qu'on a un *appartement* de quatre pièces et non quatre *appartements*.

## **appel**

Voir *retourner un appel*.

## **appel (aller en)**

Lorsqu'on veut contester une décision devant une juridiction supérieure, on ne *va pas en appel*, pas plus qu'on ne *loge un appel*. On dira plutôt qu'on *en appelle* de la décision, qu'on *interjette appel*, qu'on *se pourvoit en appel* ou encore qu'on *porte sa cause en appel*.

## **appel de personne à personne**

Cette locution est un calque de *person-to-person call*. Mais elle s'est imposée chez nous. Les Français parlent plutôt d'*appel avec préavis* ou d'*appel en PAV*.

## **appeler**

L'emploi de ce verbe est grandement influencé par le verbe anglais *to call*. En français, au lieu d'*appeler*, on *annonce* des élections, on les *déclenche*, on les *décète* ; on *demande* un arrêt du jeu ; on *impose* une pénalité, on la *signale* ; on *indique* une prise, on la *signale*.

Par ailleurs, l'expression « qui appelle ? » est un calque de « who's calling ? ». En français, on dira plutôt :

- *Qui est à l'appareil ?*
- *C'est de la part de qui ?*

## **appert (il)**

Le verbe *apparaître* n'est plus usité qu'à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent. *Il appert* appartient au vocabulaire du droit, où il a le sens de *il est manifeste*. Il se construit avec l'indicatif.

- *Il appert que les preuves sont accablantes.*

## **application**

*Application* n'a pas en français le sens de *demande d'emploi* ou d'*offre de services*. On ne fait pas *application* pour un emploi, pas plus qu'on n'*applique*. On *propose ses services*, on *fait une demande d'emploi*, on *postule un emploi*, on le *sollicite*, ou encore on *pose sa candidature*. Pour la même raison, on ne remplit pas un *formulaire d'application*, mais un *formulaire de demande d'emploi*.

En revanche, le terme *application* s'emploie correctement pour désigner « l'utilisation d'un ensemble de moyens informatiques pour répondre à un besoin déterminé ».

- *Cette nouvelle application est très utile.*

## **appliquer**

Voir *application*.

## **appointment**

Ce mot est un anglicisme au sens de *rendez-vous*.

- *J'ai un rendez-vous chez le médecin.*

**apporter**

Voir *amener*.

**apposition**

Vraisemblablement sous l'influence de l'anglais, on met souvent à tort un article devant des mots ou groupes de mots placés en apposition. Ainsi, il faudrait dire *M. Untel, directeur de l'école*, et non *M. Untel, le directeur de l'école*.

Toutefois, comme le fait remarquer Grevisse, l'apposition conserve l'article si elle garde toute sa valeur substantive.

- *Robert Redford, l'acteur, est plus connu que Robert Redford, le réalisateur.*

**apprécier**

Jadis condamné, l'emploi de *apprécier* au sens de *aimer, goûter, juger bon, porter un jugement favorable, trouver agréable* est passé dans l'usage.

**approche**

Sous l'influence de l'anglais, ce mot a pris le sens de « manière d'aborder un sujet ».

- *L'approche émotivo-rationnelle est novatrice en psychologie.*

Cet emploi est parfois critiqué. Les auteurs du Dictionnaire des anglicismes du Robert estiment, pour leur part, qu'il comble une lacune. Il est vrai qu'*approche* ne peut être remplacé par *étude, examen, optique* ou *point de vue*, dans de nombreux contextes du moins.

**approcher**

On n'*approche* pas quelqu'un pour sonder ses intentions, on le *pressent*, on *s'enquiert* de ses intentions, on *s'informe* sur ses dispositions, on le *sonde*.

- *Il a été pressenti par plusieurs équipes pour devenir entraîneur-chef.*
- *Le Parti libéral a sondé les intentions de cet homme d'affaires en vue des prochaines élections.*

**appui(e)-bras**

On écrit au pluriel *appuis-bras* ou *appuié-bras*.

**appui(e)-livre**

On écrit au pluriel *appuis-livres* ou *appuié-livres*.

**appui(e)-main**

On écrit au pluriel *appuis-main* ou *appuié-main*.

**appui(e)-tête**

On écrit au pluriel *appuis-tête* ou *appuié-tête*.

**après-midi**

Les deux genres sont admis.

**après que**

*Après que* se conjugue avec l'indicatif ; *avant que* avec le subjonctif.

- *Avant qu'elle n'arrive, il ne tenait pas en place.*

- *Après qu'elle fut partie, il s'est calmé.*
- *Après qu'elle l'eut quitté, il s'est effondré.*
- *On se demande ce qu'il veut dire après qu'il a parlé.*
- *Il n'interviendra qu'après que vous aurez parlé.*
- *Je vous répondrai après que j'aurai terminé ma réflexion.*

C'est sans doute l'analogie avec *avant que* qui explique qu'on emploie fréquemment le subjonctif avec *après que*. Mais ce choix, si répandu soit-il, reste indéfendable sur le plan grammatical. *Avant que* introduit en effet un élément qui n'est pas encore accompli, ce qui justifie le subjonctif. *Après que*, au contraire, présente un fait déjà réalisé, ce qui appelle l'indicatif.

### **a priori**

Pas d'accent sur le *a* de cette locution latine.

- *A priori, je suis d'accord avec vous.*

### **aquaplaning**

Le français a emprunté ce mot à l'anglais pour désigner la « perte d'adhérence d'un véhicule automobile sur une chaussée mouillée ». Il est conseillé de le franciser en *aquaplanage*.

### **aqueduc**

Ce mot désigne un « canal destiné à transporter l'eau ». Au Québec, on lui donne souvent le sens de *réseau de distribution d'eau*, de *service d'eau* ou de *service des eaux*. Ces dernières locutions sont préférables.

- *Les Neuvilleois ont refusé l'installation d'un service d'eau.*

### **Arabie Saoudite**

Deux majuscules.

### **aréna**

Certains condamnent ce terme au sens de *patinoire* ou de *centre sportif*. Mais ce mot masculin est passé dans l'usage québécois. En outre, il entre dans la dénomination officielle de plusieurs centres.

- *L'aréna Maurice-Richard.*

### **argent**

L'emploi du mot *argent* au pluriel (*les argents*) est une traduction littérale de *the moneys*. On peut traduire cette locution, selon le contexte, par *argent* (singulier), *argent liquide* ou *comptant*, *budget*, *capitaux*, *crédits*, *encaisse*, *espèces*, *fonds*, *recettes*, *ressources financières* ou *somme(s)*.

- *Les crédits alloués aux garderies ont été augmentés.*
- *Il préfère payer son loyer en espèces.*
- *Sucre Lantic recevra une somme de dix-sept millions du gouvernement du Québec.*

### **argent neuf**

La locution *argent neuf* est un calque de *new money*. On parlera plutôt d'*argent frais* ou de *crédit additionnel*.

- *Le nouveau budget contient de l'argent frais.*

### **argument**

Ce mot n'a pas en français le sens d'*altercation*, de *dispute*, de *discussion* ou de *prise de bec*.

- *L'accident a provoqué une altercation entre les deux conducteurs.*
- *L'homme et la femme ont eu une violente dispute au cours de la nuit.*
- *La vedette de l'équipe a eu une prise de bec avec son entraîneur.*

### **à risque(s)**

Voir *risque*.

### **arrérages**

À l'origine, ce mot désignait une « dette échue et due ». Ce sens est demeuré vivant chez nous, mais il a pratiquement disparu ailleurs dans la francophonie, où on lui a substitué le terme *arriérés*, qu'il convient d'employer en français soutenu.

- *Les arriérés d'impôt foncier atteignent la somme de 10 000 \$.*

De nos jours, le mot *arrérages* désigne plutôt le « montant échu d'une rente ».

### **arrêt**

Voir *stop*.

### **arrêt/marche**

L'OQLF propose *arrêt/marche* pour traduire *on/off*.

### **arrêt (mettre sous)**

*Mettre sous arrêt* est un calque de *to put under arrest*. On dira tout simplement *arrêter*. On peut aussi dire *mettre en état d'arrestation*.

### **arrêt-court**

Ce mot du vocabulaire du baseball est un calque de *short stop*. On dira plutôt *inter*.

- *Ce club a un inter peu fiable.*

### **arrondissement**

Lorsque le mot *arrondissement* est déterminé par un nom propre, l'usage veut que l'on utilise la préposition *de*, *du* ou *des*.

- *L'arrondissement de Saint-Laurent.*
- *L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.*
- *L'arrondissement des Saules.*

Dans le cas des 19 arrondissements de Montréal, ce complément est toujours un nom propre.

En revanche, la préposition disparaît si le mot caractéristique est un adjectif ou un numéro.

- *L'arrondissement Laurentien.*
- *Le XV<sup>e</sup> arrondissement.*

L'emploi d'une préposition pour introduire le complément déterminatif est très fréquent dans ce type de dénomination. On dit, par exemple, *la ville de...*, *la commune de...*, *le canton de...* Pour le mot *quartier*, il est vrai, l'usage est plus flottant. En France, par exemple, on parle du *Quartier Saint-Germain*, mais du *quartier de la Goutte-d'Or*. Au Québec, on fait souvent disparaître la préposition : *le quartier Sainte-Marie*, *le quartier Villeray*.

### **article (accord)**

Il faut faire l'accord de l'article au pluriel devant un nombre supérieur à un.

- *Le mercure sera sous la barre des -10° C.*
- *Voici les 100 \$ que je te dois.*

### **articulé**

On peut dire du langage d'un enfant qu'il est *articulé* à partir du moment où les sons qu'il émet sont reconnaissables. En ce sens, *articulé* s'oppose à *inarticulé*. Mais quelqu'un d'*éloquent* n'est pas *articulé*, pas plus qu'un *bon communicateur* ou qu'un *bon orateur*. Cet emploi est répandu mais critiqué. La BDL en donne d'ailleurs une série d'exemples jugés fautifs. « Il n'existe pas un mot passe-partout qui puisse remplacer dans tous les contextes cet emprunt indésirable à l'anglais, peut-on lire dans la BDL, mais plutôt différentes façons d'exprimer la même idée. »

Plutôt que de dire de quelqu'un qu'il est *articulé*, on dira qu'il *s'exprime avec aisance*, qu'il *s'exprime bien*, qu'il *sait s'exprimer*, qu'il *est bon communicateur*, qu'il *présente ses dossiers avec clarté*, qu'il *est éloquent*. Et on ne dira pas de son discours qu'il est *articulé*, mais qu'il est *clair et net*. Et on ne dira pas de ses idées qu'elles sont *articulées*, mais qu'elles sont *bien structurées*.

- *Ce skieur s'exprime avec aisance.*
- *Cet orateur est éloquent.*

*Articulé* est également un anglicisme au sens de *expliqué*.

- *Les réformes, mieux expliquées, auraient été mieux acceptées.*

### **Assemblée nationale**

Pas de majuscule à *nationale*.

### **assermentation**

Le Petit Larousse et le Multidictionnaire acceptent avec raison le néologisme *assermenter*, qui est plus pratique que *faire prêter serment*. Le Petit Larousse mentionne également *assermentation*, au sens de *prestation de serment*, en soulignant qu'il s'agit d'un usage suisse. C'est aussi un usage très répandu au Québec.

- *L'assermentation de Barack Obama a été célébrée partout dans le monde.*

### **assermenter**

Voir *assermentation*.

### **assiette froide**

Cette expression est un calque de *cold plate*. En français, on parlera plutôt de *plats froids* ou de *vandres froides*.



### **assigner**

C'est sous l'influence de l'anglais qu'on emploie *assigner* là où il faudrait utiliser *affecter* ou *confier*. Un juge, par exemple, peut *assigner* des témoins à comparaître. Mais il ne peut être *assigné* à un dossier. On peut assigner une tâche à un employé, mais un employé ne peut être assigné à une tâche. On *affecte* quelqu'un à une tâche, à une fonction ou à un poste ; on ne l'*assigne* pas.

- *On ne confiera plus de dossiers à la juge Ruffo, à Saint-Jérôme.*
- *Le contremaître a affecté une bonne partie de son équipe au déneigement des trottoirs. Les syndiqués soutiennent qu'on leur a assigné cette tâche trop tard.*

Les mêmes remarques valent pour *assignation* et *affectation*.

- *On a retiré à la juge Ruffo ses affectations, à Saint-Jérôme.*
- *Les cols bleus se plaignent du nouveau mode d'affectation du personnel.*

C'est sous l'influence de l'anglais qu'on emploie *assignation* là où en français il faut utiliser *affectation*.

- *Les cols bleus se plaignent du nouveau mode d'affectation du personnel.*

Les mêmes remarques valent pour *affecter* et *assigner*. En revanche, on peut dire correctement qu'une tâche a été *assignée* à quelqu'un.

### **assistant**

On emploie ce mot abusivement pour qualifier certaines fonctions ou certains métiers. Pour les titres de fonction, on emploiera plutôt *adjoint*, en apposition et sans trait d'union.

- *Une directrice adjointe.*

Pour les métiers, c'est le mot *aide* qui convient.

- *Un aide-menuisier.*

Quant à *assistant*, on le réservera aux fonctions qui supposent une aide occasionnelle.

- *Un chirurgien assistant.*

### **association**

Ce mot s'écrit avec une majuscule lorsqu'il désigne un organisme unique.

- *L'Association des manufacturiers canadiens.*

Il prend une minuscule lorsqu'il désigne un organisme multiple.

- *L'association des étudiants en droit de l'Université de Montréal.*

### **associer (s')**

Ce verbe se construit indifféremment avec les prépositions *à* ou *avec*.

### **assouplissement quantitatif**

La crise financière nous a apporté une locution dont le sens n'est pas évident : *assouplissement quantitatif*. Il s'agit d'une traduction assez littérale de *quantitative easing*. Elle est employée ici, mais aussi en France.

Selon le *24 Heures*, « l'assouplissement quantitatif consiste à racheter - à l'aide d'argent frais spécialement créé à cet effet - des emprunts d'État ou des obligations d'entreprises à des banques et sur les marchés, afin d'en faire monter le prix. L'objectif est d'abreuver de liquidités le système financier, afin que celui-ci accorde enfin des prêts aux sociétés ou aux particuliers. »

Il s'agit donc d'une *augmentation de la masse monétaire*, locution qui constitue une traduction valable. D'autres ont proposé de traduire *quantitative easing* par *planche à billets*, du nom de l'appareil servant à imprimer des billets. Mais c'est une solution boiteuse, car elle n'est ni précise ni absolument juste. Aujourd'hui en effet, on hausse la masse monétaire de façon électronique. À la rigueur, on pourrait utiliser cette expression au figuré.

- *Pour relancer l'économie, la Banque centrale fera fonctionner la planche à billets.*

Dans la presse française, on trouve d'autres traductions. Notons *mesures d'assouplissement quantitatif*, *politique monétaire quantitative* et *facilitation quantitative*.

### **assurance**

Faut-il employer un trait d'union dans les mots composés avec *assurance* ? L'usage est, à cet égard, assez flottant. Au Québec, la Régie de l'assurance maladie a choisi de faire disparaître le trait d'union dans *assurance maladie* et *assurance médicaments*. On écrit également *assurance automobile*, *assurance incendie*, *assurance multirisques*, *assurance tous risques*. L'usage hésite pour *assurance(-)décès*, *assurance(-)emploi* *assurance(-)maternité* et *assurance(-)vie*. Par souci de simplicité, je conseille l'absence de trait d'union dans tous les cas.

### **assurance automobile**

Au pluriel : *assurances automobiles*.

### **assurance-feu**

Ce mot composé est un calque de *fire insurance*. En français, on parlera plutôt d'une *assurance incendie*.

### **assurance maladie**

Voir *assurance-santé*.

### **assurances**

Ce mot s'écrit au pluriel dans les locutions *agent(e) d'assurances*, *compagnie d'assurances*, *expert(e) en assurances*.

### **assurance santé**

Le composé *assurance santé* est un calque de *health insurance*. En français, on dit *assurance maladie*.

- *Les compressions budgétaires menacent la qualité de l'assurance maladie.*

### **assurance tous risques**

Au pluriel : *assurances tous risques*.

### **assurance vie**

Au pluriel : *assurances vie*.

### **astre**

Les noms d'astres, d'étoiles, de constellations et de planètes s'écrivent avec une majuscule au mot déterminant ainsi qu'à l'adjectif qui précède.

- *L'étoile Polaire, la Grande Ourse, la Voie lactée.*

Les mots *lune, terre* et *soleil* s'écrivent avec une majuscule quand ils désignent le satellite, la planète ou l'astre lui-même ; avec une minuscule dans les autres cas.

- *C'est le Soleil qui réchauffe la Terre.*
- *Un splendide coucher de soleil.*

### **atelier**

Ce mot, au sens de « groupe de travail ou de discussion », constitue une traduction correcte de *workshop*.

- *Une bonne partie du congrès se déroulera en ateliers.*

### **athlète**

Ce mot qualifie, bien entendu, la personne qui pratique l'*athlétisme*, mais il est aussi considéré, par extension, comme un synonyme de *sportif*.

### **atmosphère**

Au Québec, on oublie souvent que ce mot est féminin.

### **à travers**

La locution *à travers* signifie « en traversant quelque chose », « de part en part ».

- *Elle a filé à travers la foule.*
- *Le jour passe à travers la toile.*

La locution *au travers de* à un sens très semblable. Elle veut dire « en passant d'un bout à l'autre », « de part en part ». Certains grammairiens estiment qu'elle exprime davantage la notion d'obstacle, de difficulté. Mais l'usage n'a pas vraiment retenu cette distinction. Selon Hanse, elle « s'est affaiblie jusqu'à disparaître couramment dans l'usage moderne ». *À travers* et *au travers* sont donc aujourd'hui synonymes.

- *Elle parle à travers un grillage (ou au travers d'un grillage).*
- *On passe à travers une crise (ou au travers d'une crise).*

Par ailleurs, vraisemblablement sous l'influence de l'anglais, on emploie souvent *à travers le monde* au sens de *partout au monde, autour du monde, aux quatre coins du monde*.

- *À travers le monde, une femme sur trois est battue.*

Mais cet usage est si répandu, tant au Québec qu'en France, qu'il ne peut être considéré comme fautif.

### **attaché-case**

Le français a emprunté ce mot à l'anglais pour désigner une *mallette* rigide qui sert de *porte-documents*.

Au pluriel : *attachés-cases*.

### **attarder (s')**

On s'attarde *sur* et non *à* un sujet.

### **attentat**

Quand un attentat échoue, on peut parler d'*attentat raté*, mais pas de *tentative d'attentat*. Cette expression est pléonastique.

**attentat suicide**

Voir *suicide*.

**attention (à l'- de)**

À *l'attention de* est une mention utilisée en tête d'une lettre, pour préciser son destinataire. À *l'intention de* a le sens de « pour, au profit de

- *Une lettre à l'attention de M. Untel.*
- *Un guide à l'intention des résidents.*

**attractif**

Cet adjectif est un anglicisme au sens de *attirant, attrayant, séduisant*.

**attrition**

Ce mot désigne la « réduction de l'effectif d'une entreprise, d'une société ou d'un organisme par suite des décès et des retraites ». Ce sens est apparu en 1972 en français, vraisemblablement sous l'influence de son homonyme anglais, qui signifie *usure*. Bien que son emploi soit parfois contesté, on voit mal par quoi on pourrait le remplacer, sinon par une périphrase.

- *Ottawa compte sur l'attrition pour réduire l'effectif de la fonction publique.*

On traduit parfois *attrition* par *départs volontaires*. Mais cette locution ne tient pas compte de la mortalité, la mort étant rarement un départ tout à fait volontaire.

**aubaine**

Voir *vente*.

**auberge**

Ce mot prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *L'Auberge du Capitaine.*
- *L'Auberge des Gouverneurs.*

Il prend une minuscule quand il est suffisamment déterminé par un nom propre ou par un équivalent.

- *L'auberge Chomedey.*
- *L'auberge La Forêt noire.*

**auburn**

Le français a emprunté à l'anglais cet adjectif invariable pour désigner une « chevelure brune ou châtain tirant sur le roux ».

- *Des cheveux auburn.*

**aucun**

*Aucun* s'emploie au pluriel lorsqu'il est accolé à un mot qui n'a pas de singulier ou qui change de sens au pluriel.

- *Aucun comptant, aucuns frais.*
- *Il n'a aucunes manières.*
- *On ne prévoit aucunes précipitations demain.*

*D'aucuns* a le sens de *quelques-uns*. Son emploi est littéraire et presque archaïque. Lorsque plusieurs sujets sont introduits par *aucun*, le verbe reste au singulier.

- *Aucun argument, aucun fait ne me fera changer d'idée.*

### **au-delà**

La locution *au-delà de* signifie *plus loin que*.

- *Ils demeurent au-delà de la rivière.*

Elle ne signifie pas *de plus de*.

- *La foule était de plus de 10 000 personnes.*

On écrit généralement *au-delà*, mais l'absence de trait d'union n'est pas fautive.

### **audience**

Son l'influence de l'anglais, on donne au mot *audience* le sens de « public touché par un média d'information ». Il faudrait plutôt parler d'*auditoire*, ou encore de *spectateurs* ou d'*assistance*.

- *La concurrence de Star Académie a fait chuter l'auditoire du gala de l'ADISQ.*

### **audimat**

Voir *audience*.

### **audimètre**

Voir *audience*.

### **au dire de**

Cette locution est invariable.

### **audit**

On trouve tant dans le Robert que dans le Larousse le mot *audit* (du latin *auditus*), au sens de « contrôle de la comptabilité et de la gestion d'une entreprise ». Son emploi a été contesté chez nous, en raison de son origine anglaise. « Malheureusement, comme le fait remarquer le Multidictionnaire, le terme *audit* est maintenant le seul utilisé en français dans les normes comptables internationales. » *Audit* a engendré le verbe *auditer* et le substantif *auditeur*, qui sont également employés dans les normes comptables internationales. Dommage pour *vérification*, *vérifier* et *vérificateur*, réduits au rôle de synonymes d'occasion.

- *L'affaire entache davantage la réputation du cabinet d'audit Andersen, qui était le vérificateur des comptes de Merck.*

### **auditer**

Voir *audit*.

### **auditeur**

Voir *audit*.

### **audition**

Lorsqu'un juge entend les témoins, il en fait l'*audition*. Mais la « séance au cours de laquelle le tribunal entend les témoins et les plaidoiries » ne s'appelle pas une *audition* mais une *audience*. L'*audition* des témoins fait partie de l'*audience*.

**au niveau de**

Voir *niveau*.

**au plan de**

Voir *plan*.

**aussi peu que**

La locution *aussi peu que* est un calque de *as little as*. On dira plutôt *seulement*.

- *Ce pantalon coûte seulement 40 \$.*

**autant (en – que je suis concerné)**

La locution *en autant que je suis concerné* est un calque de *as far as I am concerned*. En français, on dira plutôt *en ce qui me concerne, pour ma part, quant à moi*.

**auteure**

L'usage québécois a d'abord imposé *auteure* comme féminin d'*auteur*. Mais ce mot est aujourd'hui concurrencé par *autrice*, qui gagne du terrain autant en France que chez nous. La forme *autrice* a l'avantage d'être audible. De plus, c'est le féminin régulier d'*auteur*. On dit déjà *acteur/actrice, animateur/animateuse, compositeur/compositrice, créateur/créatrice, directeur/directrice, lecteur/lectrice, réalisateur/réalisatrice, traducteur/traductrice*, etc.

**autobus**

On évitera de confondre *autobus* et *autocar*. Le rayon d'action du premier se limite aux villes tandis que le second relie les villes entre elles. L'un et l'autre sont masculins.

- *Il préfère l'autocar à l'automobile.*

**autobus scolaire**

La condamnation d'*autobus scolaire* découle d'une conception erronée, mais néanmoins fréquente, du rôle de l'adjectif en français. On peut trouver plusieurs exemples d'une construction analogue. Ainsi, on dit une *boucherie chevaline* pour une *boucherie de viande de cheval*, un *correspondant étranger* pour un *correspondant à l'étranger*, un *critique littéraire* pour un *critique de littérature*, une *grammaire française* pour une *grammaire du français*, le *président américain*, pour le *président des États-Unis*, etc. Dans tous ces exemples, l'adjectif est une épithète de relation. On reconnaît ce type d'épithète à ce « qu'elle n'admet pas d'être reliée à un adjectif ordinaire par une conjonction de coordination ». Ainsi, on ne pourrait dire un *autobus scolaire et bondé*. Mais on peut très bien parler d'un *autobus scolaire*, comme l'attestent d'ailleurs l'OLF, le Petit Robert et le Multidictionnaire. Bien sûr, on peut également parler d'un *autobus d'écoliers*. Mais ce n'est pas pour autant plus français.

Voir aussi *épithète de relation* et *hypallage*.

**autocaravane**

Voir *roulotte*.

### **autochtone**

Les dictionnaires ne mettent pas de majuscule à *autochtone* quand il désigne simplement une « personne originaire du pays où elle habite ». Mais chez nous, il est vrai, le mot s'applique plus spécifiquement « aux premiers habitants du pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir ». En ce sens et employé au pluriel, le terme désigne les peuples aborigènes.

C'est pourquoi la minuscule peut gêner, notamment lorsqu'il est question *des Blancs et des autochtones*. Il y a quelques années, j'avais suggéré de contourner la difficulté en parlant *des Blancs et des Amérindiens*, ou encore, *des Blancs et des peuples autochtones*. Mais Antidote va plus loin en recommandant d'écrire le mot avec une majuscule lorsqu'il désigne la « population autochtone ». Je me rallie à cet avis.

- *Québec tend la main aux Autochtones.*
- *Le premier ministre Harper a présenté des excuses aux Autochtones.*
- *Le film raconte les relations entre les Blancs et les Autochtones.*

### **autocueillette**

Le terme *autocueillette* n'est usité qu'au Québec. Il est parfaitement inutile, car le contexte indique fort bien qu'on fait soi-même la cueillette.

### **autodidactisme**

L'OLF a créé ce néologisme pour désigner le « fait de s'instruire par soi-même ». Elle a créé un autre néologisme, *auto-éducation*, pour décrire une « forme d'apprentissage où le sujet étudie principalement par lui-même mais à l'intérieur d'un contexte scolaire favorable ».

### **auto-école**

Au pluriel : *auto-écoles*.

### **auto-éducation**

Voir *autodidactisme*.

### **auto-patrouille**

Le composé *auto-patrouille* est un calque de *patrol car*. On dira plutôt une *voiture de police*.

- *Les émeutiers se sont attaqués aux voitures de police.*

### **autorité (sous l')**

Une section n'est pas *sous l'autorité (under authority)* de quelqu'un ; elle *relève de sa compétence*.

### **auto-stop**

Les Français ont créé ce composé pour décrire la « pratique qui consiste à voyager gratuitement en arrêtant les automobiles ». Les *autostoppeurs* font de *l'auto-stop* ou du *stop*. La locution *faire du pouce* est un québécoisme familier.

### **auto-stoppeur, euse**

Voir *auto-stop*.

**autrice**

Voir *auteure*.

**avalanche**

L'expression *avalanche de neige* est pléonastique, car, au sens propre, l'*avalanche* est constituée d'une « masse de neige qui dévale les flancs d'une montagne ».

**avantage (prendre)**

*Prendre avantage de* est un calque de *to take advantage of*. En français, on dira plutôt, selon le contexte, *profiter* ou *abuser*.

- *Elle a profité de la situation.*
- *Il a abusé de sa patience.*

**avantages (sociaux)**

Les « éléments qui s'ajoutent au contrat de travail », tels que le régime de retraite, l'assurance de groupe, etc., sont des *avantages sociaux*, et non des *bénéfices marginaux*. Ce calque de *fringe benefits* est en voie de disparition.

**avant que**

Voir *après que*.

**avenue**

Ce mot prend une minuscule, sauf lorsqu'il constitue lui-même le mot déterminant. *L'avenue des Pins* mais *la 12<sup>e</sup> Avenue*.

Voir aussi *rue*.

**aventure**

Une *vie d'aventures* est une vie remplie de péripéties. D'où le pluriel. On écrit également *coureur d'aventures*, *roman d'aventures* ou *film d'aventures*.

Cela dit, le mot *aventure* est parfois employé au singulier pour désigner un « ensemble d'activités, d'expériences qui comportent du risque, de la nouveauté ». C'est en ce sens qu'on parle de *l'esprit d'aventure*, de *l'attrait de l'aventure*, du *tourisme d'aventure* ou d'un *compagnon d'aventure*.

**avérer (s')**

*S'avérer* ne s'emploie plus guère aujourd'hui au sens d'« être reconnu comme vrai ». Une phrase comme « le fait s'est avéré », sans autre précision, est maintenant jugée littéraire ou recherchée. En français moderne, *s'avérer* est généralement accompagné d'un adjectif et considéré comme un synonyme de *se révéler*, *se montrer*, *se manifester*. Ce qui explique qu'on emploie parfois ce verbe dans des expressions comme *s'avérer faux*, *s'avérer inexact* ou *s'avérer vrai*. Les grammairiens restent divisés quant à cette évolution. Comme l'esprit établit encore un rapport, même vague, entre *vrai* et *s'avérer*, il me paraît préférable de les éviter.

- *Nous avons reçu deux nouvelles : la première s'est avérée exacte, la seconde s'est révélée fausse.*

Cela dit, certains écrivains, et non des moindres, ont employé *s'avérer* comme simple synonyme de *se révéler*, « ce qui montre bien, selon Colin, le complet oubli du sens premier » de ce verbe.



### **averse**

Peut-on parler d'une *averse de neige* ? Compte tenu de la définition d'*averse*, c'est discutable, de sorte que des terminologues critiquent cet emploi. Les météorologues, en revanche, semblent tenir mordicus à leur *averse de neige* et l'OQLF leur a donné raison. Le Multidictionnaire et Antidote respectent cette recommandation de l'Office. Je m'incline donc même si le français dispose de plusieurs autres solutions pour décrire ce phénomène. Selon l'intensité, on peut parler de *flocons de neige*, de *chute de neige*, de *bordée de neige* ou de *tempête de neige*.

La locution *averse de pluie* me paraît pléonastique. Mais cette locution est elle aussi aujourd'hui acceptée, tout comme *averse de grêle*. Nos présentateurs de météo ne devraient pas pour autant oublier de nombreux termes, évocateurs et précis : *pluie fine*, *bruine*, *crachin*, *ondée*, *pluie diluvienne*, *pluie torrentielle*, *pluie battante*, *grosse pluie*, etc.

### **avertir**

Ce verbe a le sens général d'*informer*. Lorsqu'on veut décrire l'action d'une personne qui prévient la police d'un danger, il vaut mieux employer le verbe *alerter*.

- *Ce sont les voisins qui ont alerté la police.*

### **avertissement (sans)**

*Sans avertissement* est vraisemblablement un calque de *without warning*. En français, on dirait mieux *subitement*, à *l'improviste*. Dans notre langue, en effet, un avertissement est un appel à l'attention, à la prudence. Tirer *sans avertissement*, c'est tirer sans faire appel à la vigilance du gardien de but. Ça n'a aucun sens.

### **avionnerie**

Ce québécoïsme de bon aloi a le sens d'*usine de construction aéronautique*.

### **aviser**

Ce verbe est un anglicisme au sens de *conseiller*, *donner des conseils*.

### **aviseur légal**

Cette locution est un calque de *legal adviser*. On la traduira par *conseiller juridique*.

### **avoir l'air**

Lorsque la locution verbale *avoir l'air* a le sens d'« avoir un air, une mine, une allure », l'accord de l'épithète se fait avec *air*, même si le sujet est féminin.

- *Elle a l'air sérieux.*

Lorsque *avoir l'air* signifie « sembler, paraître », l'accord se fait avec le sujet.

- *La maison a l'air délabrée.*
- *Ces jeunes filles ont l'air capricieuses.*

Quand il est question de choses, l'accord se fait presque toujours avec le sujet. Quand il s'agit de personnes, les deux sens sont souvent possibles.

- *Elle a l'air vieux* (ou *vieille*).

### **azimuts (tous)**

La locution *tous azimuts* prend la marque du pluriel.

# B

---

## **baba cool**

Cette expression venue au français par l'intermédiaire de l'anglais est l'équivalent en France des québécoisismes *grano*, *granola*, *écolo-grano* ou *granole*. Le *baba cool* est un marginal épris d'écologie et de spiritualité. Il se passionne généralement pour le nouvel âge. Au pluriel : *babas cool*, *granos*, *granolas*, *granoles*, *écolo-granos*.

## **babillard**

Ce mot est un québécoisisme au sens de *tableau d'affichage*.

## **baby-boom**

On appelle *baby-boom* la « soudaine augmentation de la natalité qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale », et *baby-boomers* les « personnes nées pendant cette période ». Maintenant, on emploie souvent *boomer* sans le préfixe. Le Monde emploie la graphie *boomeur*, plus française.

## **baby-boomer**

Voir *baby-boom*.

## **baby-sitter**

Au Québec plus qu'en France, on appelle *gardien* ou *gardienne d'enfants* la « personne qui, moyennant rétribution, vient garder des enfants au domicile des parents, en leur absence ». On peut aussi employer *garde-enfant* ou *garde-bébé*. Ces usages sont préférables à *baby-sitter*, mot américain qui s'intègre mal au français. Pour la même raison, la locution *garde d'enfants* sera préférée à *baby-sitting*.

## **baby-sitting**

Voir *baby-sitter*.

## **backbencher**

On traduit souvent le terme anglais *backbencher* par *député d'arrière-ban*. Il serait plus logique d'écrire *de l'arrière-banc*, étant donné que l'expression désigne non pas les arrière-vassaux d'un roi, mais les députés qui siègent sur les bancs du fond de la Chambre, contrairement aux *frontbenchers*, assis aux premiers rangs. Mais, la meilleure solution est *simple député*.

## **background**

Ce mot a été emprunté à l'anglais pour désigner l'*arrière-plan*, la *toile de fond* d'une situation ; l'*acquis*, les *antécédents*, le *bagage*, l'*expérience*, la *formation*, le *passé* d'un individu ; ou encore une *musique de fond* ou *d'atmosphère*. Les équivalents français sont préférables.

**back-loader**

Voir *loader*.

**back on serve**

Lorsqu'un joueur de tennis qui a perdu son jeu de service prend celui de l'adversaire plus tard dans la manche, les anglophones disent *back on serve*. Les journalistes et commentateurs français traduisent cette expression par *service à suivre*.

**bâcler**

Ce mot est péjoratif ; il signifie « expédier un travail sans soin ». Il ne veut donc pas dire « exécuter rapidement ». On emploie souvent improprement *bâcler* au sens de *conclure (une affaire, une transaction)*.

- *Power Corporation et Hollinger ont conclu une transaction.*

**badge**

Le mot *badge* désigne aujourd'hui, outre le *badge* des scouts, un « insigne porté en broche, sur lequel on peut voir une inscription ou un dessin ». Jadis de genre féminin, *badge* est maintenant masculin.

**bagage**

On écrit *baggage* en américain, mais *bagage* en français.

**bagel**

*Bagel* est un mot yiddish qui vient, selon Le Robert, de l'allemand dialectal *beugel*. Deux prononciations sont possibles : *bégueul* et *baguel*.

**baie**

Ce mot prend une minuscule s'il désigne un toponyme naturel ; une majuscule et un trait d'union s'il désigne un toponyme administratif.

- *La baie des Anglais est située en face de Baie-Comeau.*

**baie James**

Ce toponyme s'écrit avec une minuscule à *baie* et sans trait d'union lorsqu'il désigne le lieu naturel.

- *De nombreuses rivières se déversent dans la baie James.*

Mais il prend une majuscule et un trait d'union quand il désigne l'entité administrative.

- *Québec et les Cris s'entendent pour mettre en valeur les ressources naturelles de la Baie-James.*
- *La convention de la Baie-James a fêté ses 25 ans en 2001.*

Dans les années 70, Radio-Canada avait lancé *baie de James* et de nombreux médias avaient emboîté le pas. Les tenants de la particule soutenaient que c'est ainsi qu'il faut écrire les toponymes de cette catégorie. On dit, il est vrai, *baie des Anglais*, *baie d'Hudson*, *baie des Chaleurs*, etc. Leurs adversaires s'appuyaient plutôt sur l'usage populaire et la tradition nationale. Pour sa part, la Commission de toponymie du Québec, qui fait autorité, a entériné *baie James* en 1981.

## **bâillon**

La « procédure par laquelle une autorité gouvernementale empêche qu'un débat soit ajourné et force la tenue d'un vote sur le sujet » s'appelle en français international la *clôture*.

- *Le gouvernement a procédé à la clôture des débats. La séance de clôture s'est terminée mercredi matin.*

Chez nous, on appelle souvent cette procédure *imposer le bâillon*. Cette locution s'inspire du sens figuré du mot *bâillon*, qui signifie « empêchement à la liberté d'expression ». Notre usage est donc conforme à l'esprit du français.

Cela dit, *procéder à la clôture* et *imposer le bâillon* ne sont pas pour autant de parfaits synonymes. En effet, la première locution est neutre, la seconde péjorative. L'opposition, qui s'estime lésée, peut affirmer qu'on lui *impose le bâillon*. Un éditorialiste en désaccord avec la décision du gouvernement peut écrire que ce dernier a eu tort d'*imposer le bâillon*.

Mais dans un contexte dénué de tout parti pris, il vaut mieux parler de la *clôture des débats*.

## **bain**

On confond souvent le mot *bain* avec la *baignoire* dans laquelle on prend des *bains*.

Voir aussi *salle de bains*.

## **balade**

On confond parfois *balade* et *ballade*. Le premier désigne une *promenade* ; le second un *poème* ou une *pièce musicale*.

- *J'écoute les ballades de Miles Davis en faisant une balade dans le parc des Îles.*

## **balance**

Le mot *balance* est un anglicisme au sens de *solde*.

- *Votre compte indique un solde impayé de 55 \$.*

*Balance* est aussi un anglicisme au sens de *reste*.

- *Le reste du temps, je lis.*

Par ailleurs, le mot *balance* est un terme générique désignant un « instrument qui sert à peser ». Il ne doit pas nous faire oublier des termes plus précis comme *pèse-bébé*, *pèse-lettre* ou *pèse-personne*.

## **balance du pouvoir**

La locution *balance du pouvoir* n'est pas totalement inconnue en France, où elle décrit l'« équilibre des forces ». (On parle d'ailleurs à l'occasion de la *balance des forces*.)

- *Un livre sur la balance du pouvoir entre médecins et patients.*
- *L'apparition d'un supercalculateur a changé la balance du pouvoir.*

Chez nous, cette expression décrit la « situation dans laquelle un tiers parti peut faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre ». *Détenir la balance du pouvoir*, selon le Dictionnaire québécois français, c'est « détenir la clé du pouvoir; être en position d'arbitre ; occuper une position stratégique ; disposer d'une minorité de

blocage ». On pourrait aussi dire, par exemple, que le Bloc peut faire basculer l'équilibre du pouvoir (ou des forces) à la Chambre des communes.

On peut donc employer d'autres expressions. Mais je doute que les journalistes renoncent à la *balance du pouvoir*, imagée, commode et fort répandue.

### **balancement**

L'expression *balancement des roues* (d'un véhicule) est un calque de *wheel balancing*. On parlera plutôt d'*équilibrage des roues*.

### **balancer**

On ne *balance* pas un budget, on l'*équilibre*.

### **balconville**

Ce québécoïsme désigne un « quartier pauvre », c'est-à-dire un quartier où l'on passe ses vacances au balcon.

### **ballade**

Voir *balade*.

### **balle (frapper la longue)**

Voir *frapper*.

### **ballottage**

Le terme *ballottage* est impropre dans le langage sportif. Dans une élection à deux tours, des candidats peuvent se retrouver en ballottage entre le premier et le second tour si aucun n'a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés. Mais un joueur dont le nom a été retiré de la liste des joueurs protégés pour que son club puisse offrir ses services aux autres équipes n'est pas *mis en ballottage*; il est *mis au repêchage interéquipe*. C'est ainsi, en effet, qu'il faut traduire *to put on waivers* selon le Termium, que vous citez, mais aussi selon Le grand dictionnaire terminologique et le Comité de linguistique de Radio-Canada.

- *Samsonov a été mis au repêchage interéquipe.*

### **banc (sur le)**

Une décision rendue sans être mise en délibéré par un ou des juges est une décision prise *séance tenante* ou *sans délibéré*, et non une décision rendue *sur le banc*. Cette dernière locution est en effet un calque de *on the bench*.

- *La Cour d'appel a rendu une décision sans délibéré, donnant raison à la société ADM.*

Être *sur le banc*, peut-on lire dans le Colpron, est un calque de *to be on the bench*. En français, on dira plutôt *être magistrat, siéger au tribunal*.

Quant à *monter sur le banc*, c'est un calque de *to ascend to the bench*. On dira plutôt *être nommé juge, entrer dans la magistrature*.

### **bande-annonce**

Au pluriel : *bandes-annonces*.

### **bande publique**

L'OQLF recommande d'appeler *bande publique* la « bande de fréquence affectée

aux communications privées par émetteur-récepteur de petite puissance ». L'abréviation est *BP*.

L'émetteur-récepteur lui-même est un *poste bande publique*. Quant à la personne qui s'en sert, c'est un *radioamateur*. *Bande publique* et *radioamateur* sont peu usités en France, où l'on parle plutôt de *Citizen's Band* et de *cibiste*.

### **banlieue**

Le mot *banlieue* désigne l'« ensemble des villes qui environnent un centre urbain ». On distingue généralement la *proche banlieue* de la *banlieue éloignée*.

- *Lachine fait partie de la proche banlieue de Montréal ; Saint-Jérôme, de la banlieue éloignée.*

On peut aussi diviser la *banlieue* de Montréal en *banlieue nord, sud, est et ouest*.

Contrairement au Larousse, Le Robert accepte l'emploi de *banlieue* au sens de « localité de la banlieue ». Cet usage tend à se répandre. Il n'y pas de raison de s'y opposer, sauf dans les rares contextes où le mot peut engendrer une certaine confusion.

- *Une banlieue cossue.*

Voir aussi *agglomération, couronne et métropolitain*.

### **banlieusard**

Le petit Robert décrit *banlieusard* comme une « personne habitant en banlieue de Paris ». Mais Le petit Larousse, heureusement, est moins parisien. Est *banlieusard* toute « personne qui habite la banlieue d'une grande ville ». Bref, là où l'on trouve une banlieue, vivent des banlieusards.

Soit dit en passant, ce qualificatif lancé pour la première fois par les conseillers municipaux de Paris aux élus des communes suburbaines a d'abord été péjoratif. Rien d'étonnant à ce qu'il ait parfois encore cette connotation aujourd'hui.

### **bannière**

Le mot *bannière* désigne l'« étendard d'un groupe (confrérie, corporation, etc.) ». Sous l'influence de l'anglais (*banner*), on donne abusivement à ce terme le sens de *raison sociale* ou d'*enseigne publicitaire*.

- *L'affaire On the Run a relancé le débat sur les raisons sociales anglaises au Québec.*

### **banque**

Le mot *banque* prend une majuscule s'il est suivi d'un adjectif ou d'un nom commun.

- *La Banque Nationale.*
- *La Banque de développement économique.*

Il prend une minuscule s'il est déterminé par un nom propre.

- *La banque Toronto-Dominion.*

On écrira cependant la *Banque du Canada* avec une majuscule parce qu'elle désigne un organisme unique au pays.

La locution *banque à charte* est un calque de *chartered bank*. En français, on parlera tout simplement de *banque*.

Par ailleurs, le français a emprunté à l'américain (*bank*) le mot *banque* au sens de

*banque d'aliments, de données, de sang, des yeux*, etc. Ces emprunts comblent un manque certain.

Enfin, *banque* est un anglicisme au sens de *tirelire*.

### **banqueroute**

La *banqueroute* désigne une « faillite accompagnée d'actes délictueux ». On évitera donc d'en faire un synonyme anodin de *faillite*.

### **bar**

Le mot *bar* prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *Au Bar de l'eau*.

Il prend une minuscule s'il est suffisamment déterminé par un nom propre ou par un équivalent.

- *Le bar Gatsby*.
- *Le bar Au Vieux Chêne*.

Les mêmes remarques valent pour *bar-salon*, *bar-restaurant*, *bar-pub* ou *bar-spectacle*.

L'expression *bar laitier* est un calque, mais il est entériné par l'OLF et par le Bureau de la traduction. Les Français se contentent pour leur part d'ajouter un trait d'union à *milk-bar*, une solution qui ne sera pas acceptée ici.

La locution *bar d'essence* est également un anglicisme (*gas bar*). On la remplacera par *poste d'essence*.

On traduira *snack-bar*, un autre anglicisme, par *casse-croûte*.

Enfin, l'expression *bar à salades* est un calque de *salad bar*. On peut la remplacer par *comptoir à salades* ou par le joli néologisme *saladerie*.

### **barbecue**

Le français a emprunté le mot *barbecue* à l'anglais pour désigner un « appareil au charbon de bois ». Le mot est aussi utilisé comme adjectif pour désigner ce qui est grillé sur un *barbecue*.

- *Du poulet barbecue*.

Cependant, *barbecue* est inutile au sens de *rôtisserie* (restaurant).

### **barbier**

Le mot *barbier*, qui désignait dans notre enfance un coiffeur pour hommes, a été détrôné peu à peu par *coiffeur*. Il n'est plus employé en ce sens dans le reste de la francophonie. Mais il est revenu dans l'usage chez nous depuis quelques années, quand sont apparus de nouveaux salons de *barbiers*. Le grand Robert considère cet emploi québécois comme un régionalisme. On peut penser, à l'instar du Dictionnaire québécois français, que la persistance de cet archaïsme tient à l'influence des mots anglais *barber* et *barbershop*. Le *poteau de barbier* bleu-blanc-rouge vient aussi du monde anglo-saxon (*barber's pole*).

### **barmaid**

*Barmaid* désigne une *serveuse* de bar ; *barman*, un *serveur*. Au pluriel : *barmails*, *barmen* ou *barmans*.

**barman**

Voir *barmaid*.

**barre**

Le mot *barre* est un anglicisme au sens de *tablette* de chocolat ou de *pain* de savon.

**barrer**

Le verbe *barrer* est un québécoisisme familier au sens de *fermer à clé*, *verrouiller*. *Barrer*, c'est en effet « fermer au moyen d'une barre », une pratique de plus en plus rare.

Par ailleurs, l'adjectif *barré* se dit avec justesse de ce qui est « fermé à la circulation ». On peut donc parler d'une rue *barrée*, d'un trottoir *barré*, d'un passage *barré*, etc.

**barricades (monter aux)**

L'expression juste n'est pas *monter aux barricades*, mais *monter au créneau*.

- *Mario Dumont est monté au créneau pour critiquer la décision « prématurée » du ministre Béchard.*

Cela dit, on peut être de l'autre côté de la barricade si l'on est dans le camp opposé.

**barrière du son**

La locution *barrière du son* est un anglicisme. On la remplacera par *mur du son*.

- *Ces avions de combat percent le mur du son.*

**bas**

Le mot *bas* désigne un vêtement qui « gaine à la fois le pied et la jambe ». Le *bas* monte donc plus haut que le genou, contrairement à la *chaussette*, qui « enveloppe le pied et le bas de la jambe ».

- *Les chaussettes de laine sont plus chaudes que les bas de nylon.*

Comme le souligne l'OQLF, l'emploi de *bas* au sens de *chaussette* prête à confusion. C'est pourquoi, son emploi devrait se limiter au langage familier.

**bas-culottes**

Ce composé est un calque de *panty hose*. En français, on dira *collant*.

- *Elle portait un collant bleu.*

**Bas-du-Fleuve**

Ce toponyme désigne un territoire administratif. D'où les majuscules aux mots clés et les traits d'union.

**base(-)ball**

Au Canada, on écrit généralement le mot *baseball* sans trait d'union.

**base militaire**

La locution *base militaire* ne prend pas de majuscule lorsqu'elle est déterminée par un nom propre.

- *La base militaire de Valcartier.*



## **bashing**

Placé en apposition (avec ou sans trait d'union), *bashing* désigne le dénigrement systématique d'un groupe, une charge à fond de train contre une collectivité, un procès d'intention contre une communauté. Par exemple, le « union bashing », c'est le dénigrement des syndicats. Le « bureaucrat bashing », c'est la dévalorisation de la bureaucratie. Aux États-Unis, on appelle « Paris-bashing » ou « French bashing » les déclarations d'hostilité à l'égard des Français. Certains politiques aiment bien utiliser le « press bashing » (la critique des médias). Et à la faveur de la crise financière, on a vu apparaître le « bank bashing ».

- *Et quand le Premier ministre, Gordon Brown, promet de « nettoyer la City », cela apparaît bien comme le symptôme ultime d'une poussée de « bank bashing », ce sport national consistant à critiquer les banquiers.* (Les Échos)

À noter que ce type de dénigrement peut également avoir pour cible une personne. Ainsi, en cherchant un peu, on trouve des traces de *Charest bashing*, de *Mario bashing*, de *Sarkozy bashing*, de *Carla bashing* ou de *Ségolène bashing*.

Donc, « faire du bashing », c'est *casser du sucre sur le dos de, critiquer, décrier, dénigrer, diaboliser, dire du mal de, honnir, noircir, salir, traîner dans la boue*. Au Québec, on dit aussi *faire une campagne de salissage*.

Quand le dénigrement contre un groupe devient un fait de société, la langue crée souvent un mot pour le décrire. Ainsi, le « jew bashing » est de l'*antisémitisme*. Le « islam bashing » est de l'*islamophobie*. L'*homophobie*, l'*anticommunisme* ou l'*antiaméricanisme* sont des formes permanentes de « bashing ».

## **basique**

Sous l'influence de l'anglais, *basique* a débordé le vocabulaire de la chimie pour prendre le sens de *fondamental, élémentaire, de base, essentiel, primaire* ou *primitif*. Cet anglicisme est critiqué, car il concurrence inutilement des mots français plus précis.

- *Le vocabulaire de base.*
- *Les besoins essentiels.*
- *L'anglais fondamental.*
- *La recherche fondamentale.*
- *Les couleurs primaires.*
- *Les pulsions primitives.*

## **baskets**

On appelle *baskets* les « chaussures de sport ». *Baskets* est plus usité en France que chez nous. Les Français en ont même tiré une expression, *lâche-moi les baskets*, qui a le sens de *fiche-moi la paix*. On dit aussi *être à l'aise dans ses baskets*, locution qui s'oppose à *être à côté de ses pompes*.

Le mot *tennis* désigne à peu près le même type de chaussures. Le terme *runnings* est parfois employé au Québec pour désigner des *chaussures de sport, de course* ou *d'entraînement*. Quant au mot *espadrilles*, qu'on emploie ici au sens de *baskets* ou de *tennis*, il désigne plus particulièrement des « chaussures de toile ».

### **basilique**

Le mot *basilique* ne prend pas de majuscule lorsqu'il est déterminé par un nom propre.

- *La basilique Notre-Dame.*

### **basse ville**

La locution *basse ville* désigne la « partie inférieure d'une ville ». En France, on dit plutôt *ville basse*.

- *À Québec, les quartiers pauvres sont situés dans la basse ville.*

### **batailler (se)**

À la forme pronominale, le verbe *batailler* est un québécoïsme au sens de *se bagarrer, se battre, lutter*. En français international, ce sont ces derniers verbes qu'il convient d'employer. Quant au verbe intransitif *batailler*, son usage est tout à fait correct au sens de *livrer bataille*. On peut *batailler* pour gagner sa vie, pour défendre une cause.

### **bâtiments publics**

Les noms de bâtiments publics (bibliothèque, centre, cinéma, complexe, édifice, habitation, hôpital, immeuble, maison, musée, palais, stade, terrasse, théâtre, tour, etc.) s'écrivent avec une majuscule quand ils sont suivis d'un adjectif ou d'un nom commun.

- *La Bibliothèque nationale.*
- *La Grande Bibliothèque.*
- *Le Palais des congrès.*
- *Le Stade olympique.*

Les noms de bâtiments publics s'écrivent aussi avec une majuscule lorsqu'ils sont employés de façon elliptique.

- *Le Palais (de justice).*
- *La Tour (de Londres).*

On emploiera également une majuscule quand le mot générique n'est pas employé au sens propre.

- *Le Château Frontenac (qui n'est pas un château mais un hôtel).*
- *La Place des Arts (qui n'est pas une place mais un complexe).*

En revanche, les noms de bâtiments publics prennent une minuscule quand ils sont déterminés par un nom propre de personne ou de lieu.

- *Le complexe Desjardins.*
- *Le palais de justice de Montréal.*
- *Le stade Saputo.*

### **bâtisse**

Le terme *bâtisse* n'est pas nécessairement neutre. Il désigne un « gros bâtiment » avec parfois, comme l'indique Le grand Robert, une « idée de laideur ». Bref, un bâtiment « sans caractère et plutôt laid », comme en témoigne cette citation de Georges Duhamel :

- *L'Amérique s'est dévouée à des œuvres périssables. Elle élève des bâtisses et non des monuments.*

C'est pourquoi, à moins qu'on ne veuille souligner la laideur d'un bâtiment, il est préférable d'employer *immeuble* ou *édifice*.

### **battement**

On écrit *battement d'ailes* ou *battement des ailes*, comme on écrit *battement des mains*. Mais on écrit *battement du cœur*.

### **batterie**

Ce mot est une impropriété au sens de *pile électrique*. Les *piles* ne sont qu'un des éléments de la *batterie*.

- *Il faut quatre piles pour faire fonctionner ce baladeur.*

### **baveux**

Le mot *baveux* est un québécoisisme familier au sens d'*insolent*, *impertinent*.

### **bayer aux corneilles**

*Bayer* est un verbe rare, qui ne s'utilise plus que dans la locution *bayer aux corneilles*. Ce n'est pas un doublet de *bâiller* mais de *béer*, qui signifie « être grand ouvert ».

- *Elle baye aux corneilles en classe.*

### **bay-window**

Le français a emprunté ce mot à l'anglais pour désigner une « fenêtre en saillie ». On trouve aussi l'orthographe *bow-window*. Le Journal officiel a recommandé, en 1973, l'emploi d'*oriel* comme synonyme de *bay-window*. Cette recommandation est notamment attestée par Le grand Robert. On peut aussi parler de *fenêtre en saillie*, locution qui dit bien ce qu'elle veut dire.

### **beat**

Le petit Larousse décrit le *beat* comme le « temps fort de la musique, dans le jazz, le rock, la pop music ». On peut parfois substituer à ce mot d'origine anglaise les mots *rythme* et *tempo*.

*Beat* désigne aussi « ce qui se rapporte aux beatniks ».

- *Jack Kerouac est l'écrivain le plus important de la beat generation.*

### **bébé éprouvette**

Pas de trait d'union. On écrit *bébés éprouvette* au pluriel.

### **bec et ongles**

Le mot *bec* doit être au singulier dans la locution *bec et ongles*.

- *L'organisme se bat becs et ongles pour éliminer l'amiante.*

### **bed and breakfast**

La locution *bed and breakfast* désigne « un petit hôtel ou une maison privée où l'on offre aux touristes de passage la chambre et le petit déjeuner ». Comme cette expression anglaise s'intègre mal au français, plusieurs traductions ont été proposées. L'OQLF a suggéré *gîte touristique*. Au Québec, des propriétaires de gîtes se sont regroupés. Leur réseau englobe un peu plus de 400 « gîtes du passant » et seuls les membres peuvent utiliser cette appellation. Les autres

peuvent se rabattre sur *chambres d'hôte, couette et café* ou *lit et café*. La locution *chambres d'hôtes* est beaucoup employée en France. Les autres traductions de *bed & breakfast* sont rares et un peu artificielles.

### **bee (faire un)**

L'américanisme *faire un bee* est à peu près tombé en désuétude au Québec. Aujourd'hui, on emploie plutôt le mot *corvée* pour décrire une « réunion d'amis ou de voisins pour réaliser une tâche commune ».

- *On a fait une corvée pour rebâtir la grange incendiée.*

Ailleurs dans la francophonie, *corvée* a un sens plus limité. Le terme désigne une tâche pénible (*Quelle corvée !*) ou le travail que font à tour de rôle les membres d'un corps de troupe (*être de corvée*).

### **behaviorisme**

Le mot *behaviorisme* désigne une « théorie psychologique fondée sur l'étude expérimentale du comportement ». Comme il s'intègre mal au français, on lui préfère maintenant *psychologie du comportement* ou *psychologie comportementale*.

### **beigne**

Le mot *beigne* est un québécoisisme familier au sens de *beignet*.

### **Beijing**

Voir *noms étrangers*.

### **Belarus**

Voir *Biélorussie*.

### **Belle Province (la)**

Le surnom géographique *la Belle Province*, qui désigne le Québec, s'écrit avec deux majuscules.

### **bénéfice**

Mis en apposition, le mot *bénéfice* s'écrit avec un trait d'union et reste invariable.

- *Des diners-bénéfice.*

### **bénéfice (pour le – de)**

*Pour le bénéfice de* est un calque de *for the benefit of*. On lui substituera, selon le contexte, *au bénéfice de*, *en faveur de*, *à l'intention de*, *au profit de*.

### **bénéfices marginaux**

Voir *avantages sociaux*.

### **bénévole**

Les mots *volontaire* et *bénévole* ont des sens assez semblables. Le *volontaire* est une « personne bénévole qui offre ses services par dévouement ». Mais le terme s'emploie surtout pour désigner une « personne qui se propose pour une mission difficile, une action dangereuse ».

- *L'Irak est à la recherche de volontaires qui voudraient servir de boucliers*

*humains en cas d'intervention militaire américaine.*

- *Les organisateurs du Tournoi de hockey pee-wee et bantam sont à la recherche de bénévoles.*

### **bête**

Le mot *bête*, au sens d'*air bête* ou de *bête comme ses pieds*, est un québécoïsme familier. Ailleurs dans la francophonie, on dit plutôt *grognon*, *bougon* ou *grincheux*.

### **biais (par le – de)**

La locution adverbiale *par le biais de* signifie « par un moyen détourné, artificieux, indirect ».

- *Ce politicien tirait d'importants revenus par le biais de pots-de-vin.*
- *Le phosphore pénètre dans les lacs par le biais des eaux usées.*

Elle n'est donc pas neutre, encore moins positive. C'est pourquoi, on évitera de l'employer là où les expressions suivantes seraient plus justes : *à l'aide de*, *à l'occasion de*, *au moyen de*, *avec le concours de*, *grâce à*, *par l'entremise de*, *par l'intermédiaire de* ou *par le truchement de*. Cette nuance, il est vrai se perd peu à peu, mais c'est dommage.

### **biaiser**

Le verbe *biaiser* se dit correctement en français d'une personne qui *louvoie*, qui *tergiverse*, qui *emploie des moyens détournés* ou qui *use de ménagements*.

- *Il est inutile de biaiser avec elle : il faut aller droit au but.*

Mais *biaiser* est un anglicisme au sens de *dire des faussetés*, *déformer les faits*, *avoir un parti pris évident*, *être rempli de préjugés*, *être tendancieux* ou *partial*.

- *J'ai trouvé ses commentaires partiiaux.*
- *Il est rempli de préjugés.*

L'adjectif *biaisé* est également un anglicisme au sens de *déformé*, *faussé*, *tendancieux*.

- *Ses opinions sont tendancieuses.*

### **bible**

Ce mot s'écrit avec une majuscule quand il désigne les Saintes Écritures. Mais il prend une minuscule au sens figuré.

- *Cet ouvrage est la bible des journalistes.*

### **bibliothèque**

Ce mot prend une majuscule quand il est suivi d'un adjectif ou d'un nom commun.

- *La Bibliothèque nationale.*

Il prend une minuscule quand il est déterminé par un nom propre de personne ou de lieu.

- *La bibliothèque Gabrielle-Roy*
- *La bibliothèque de Sainte-Foy.*

### **Biélorussie**

Ce pays voisin de la Russie se nomme en français *Biélorussie* ou *république de Biélorussie*. Ses habitants sont des *Biélorusses*. Le mot *Belarus* n'est pas anglais,

mais biélorusse. Dans notre langue, il est évidemment préférable de dire *Biélorussie* plutôt que *Belarus*, de la même façon qu'on dit *Italie* et non *Italia*, ou *Angleterre* et non *England*. Quant au mot *Bélarussie*, il est incorrect.

### **biénergie**

Pas de trait d'union.

### **bien-être social**

On ne vit pas des prestations du *bien-être social*, mais de *l'aide sociale*. Le mot *bien-être* est français, mais il n'a rien à voir avec l'assistance aux défavorisés. Par ailleurs, on ne vit pas *sur* l'aide sociale, mais *de* l'aide sociale. Quant au sigle *BS*, il appartient à la langue populaire.

### **bien-fondé**

Trait d'union.

### **biennale**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une manifestation d'envergure qui revient tous les deux ans.

- *La Biennale de Venise.*

### **bienvenue**

*Bienvenue* s'emploie correctement en français dans un souhait.

- *Je vous souhaite la bienvenue.*

En revanche, son emploi constitue un anglicisme comme terme de politesse en réponse à *merci* ! Il est préférable de répondre : « Je vous en prie », « Il n'y a pas de quoi », « De rien », « C'est moi qui vous remercie ».

### **bilan**

Le mot *bilan* est désormais passé dans l'usage, au figuré, pour désigner le « résultat global ».

- *Le bilan routier de la fin de semaine s'établit à huit morts.*

### **bilan de santé**

Voir *examen médical*.

### **bill**

Le mot *bill* est un anglicisme au sens de *projet de loi*. Quant à *bill privé*, c'est un anglicisme au sens de *projet de loi privé* ou *projet de loi d'intérêt particulier*.

### **billet de saison**

La locution *billet de saison* est un calque de l'anglais (*season ticket*). On la traduira par *abonnement*.

- *Le Canadien espère vendre plus d'abonnements l'an prochain.*

### **billet d'infraction**

L'automobiliste pris en défaut ne reçoit pas un *billet d'infraction*, pas plus qu'un *ticket*, mais une *contravention*.

## **billion**

En français, un *billion*, c'est un million de millions ou mille milliards (soit 10 à la puissance 12 ou 1 suivi de 12 zéros). Alors qu'un *trillion*, c'est un milliard de milliards (soit 10 à la puissance 18 ou 1 suivi de 18 zéros),

Ces valeurs ont été recommandées par la Conférence des poids et mesures en 1948. L'ennui, comme le souligne le GDT, c'est que les États-Unis, comme cela arrive souvent, n'ont pas adopté cette convention. Les Américains emploient *billion* là où la majorité des pays utilisent *milliard*. Quant au *trillion* américain, il se traduit par *billion* en français.

## **binette**

Voir *émoticône*.

## **bio**

Le préfixe *bio* se joint au mot qui suit sans trait d'union.

- *Biologie, bioénergie, biorythme, biomasse, etc.*

Font exception les mots commençant par un *i*.

- *La bio-industrie.*

## **biper, bipeur**

Voir *téléavertir, téléavertisseur*.

## **biscuit soda**

La locution *biscuit soda* est un calque de *soda biscuit*. On dira plutôt *craquelin*.

## **bistro**

Voir *restaurant*.

## **bizutage**

Le mot *bizutage*, qui désigne un « rituel imposé aux nouveaux », n'appartient pas au français international, mais à l'argot scolaire. Les Québécois emploient plutôt *initiation* dans ce contexte. Ce terme n'a pas ce sens en français international, mais il a un sens assez voisin. Le *bizutage* est en effet une « manifestation estudiantine d'initiation ».

- *Les nouvelles recrues soumises à d'humiliantes initiations.*

Cela dit, il n'y a aucun mal à employer *bizutage*.

## **black**

Voir *mulâtre*.

## **blackbouler**

*Blackbouler* est tiré du verbe anglais *to blackball*, qu'on a francisé, *boule* prenant la place de *ball*. Il signifie principalement *évincer, rejeter, repousser*. Il a donné les dérivés *blackboulé* et *blackboulage*, qui sont peu usités au Québec.

## **black-out**

Le mot *black-out* a d'abord été emprunté à l'anglais pour désigner une « mesure de défense antiaérienne qui consistait à plonger un lieu dans l'obscurité totale pendant la Deuxième Guerre mondiale ». On l'utilise aujourd'hui au théâtre pour désigner la

« coupure de courant qui plonge la scène dans le noir ». On l'emploie aussi, surtout en France, dans l'expression *faire le black-out* pour décrire une « opération qui consiste à faire le silence complet sur une affaire ». En ce sens, la locution *faire le black-out* peut être remplacée avantageusement par le verbe *étouffer*.

• *Le parti a tout fait pour étouffer cette affaire dans l'œuf.*

*Black-out* reste un anglicisme inutile tant au sens de *panne de courant* qu'au sens de *délestage* ou de *coupure d'électricité*.

### **blâmer**

Le verbe *blâmer* s'applique aux personnes, pas aux choses. On peut, par exemple, *blâmer* le président de la Banque du Canada. Mais on *attribuera* la récession à la politique pratiquée par l'organisme qu'il dirige.

### **blanc comme un drap**

La locution *blanc comme un drap* est un calque de *as white as a sheet*. On dira de préférence *blanc comme un linge*, *blanc de peur* ou *pâle comme un linge*.

### **blanc de mémoire**

La locution *blanc de mémoire* est un calque de l'anglais (*blank*). En français correct, on parlera plutôt de *trou de mémoire*, de *perte* ou d'*oubli*.

### **blanchir**

*Blanchir un adversaire* est un québécoïsme. Il vient vraisemblablement de *to blank an opponent*. Cette locution solidement implantée et commode donne à l'occasion des titres amusants, du genre : *Saint-Joseph blanchit L'Immaculée-Conception*. Je ne suis pas opposé à son emploi, mais on peut, bien entendu, lui substituer *battre un adversaire à zéro*.

### **blanchisserie**

Voir *nettoyeur*.

### **bleuet**

Le *bleuet* est la « myrtille du Canada ». Le terrain où poussent les *bleuets* est une *bleuetière*.

### **bleus (avoir les)**

La locution populaire *avoir les bleus*, qui signifie *avoir le cafard*, *broyer du noir*, *être déprimé*, *être triste*, *se sentir mélancolique*, est calquée sur l'expression anglaise *to have the blues*. On peut la considérer comme un québécoïsme familier.

### **bloc**

Le français a emprunté au mot américain *block* le sens de « pâté de maisons en forme de quadrilatère ». On évitera la graphie anglaise.

Au Canada, on a aussi emprunté à *block* le sens de *bloc d'appartements*. Cet anglicisme est inutile. On dira plutôt *immeuble d'habitation* ou *immeuble résidentiel*.

Voir aussi *rapport (maison de)*.

### **blockbuster**

Chaque été, les grands studios lancent leurs *blockbusters*. Le Harrap's traduit ce



terme par « film à grand spectacle ». Mais il existe déjà un mot français pour désigner une « œuvre cinématographique à grand spectacle, réalisée avec de gros moyens financiers » : il s'agit de *superproduction*, terme préférable à *blockbuster*.

• *Godzilla deviendra-t-il la superproduction la plus courue de l'été ?*

### **bloc-note**

Au pluriel : *blocs-notes*.

### **blogue**

*Blog* est un néologisme emprunté à l'anglo-américain. Les Français l'ont conservé dans sa graphie anglaise. Les Québécois, comme c'est souvent le cas, ont préféré le franciser. Soit dit en passant, la forme francisée a été proposée par l'Office, qui s'est inspiré de *bogue*. Pour ma part, j'hésite rarement à adopter et à encourager les graphies françaises.

*Blogue* est en concurrence avec *blog*, *carnet web*, *chronique Web*, *cybercarnet*, *journal web*, pour ne nommer que quelques-uns des termes employés pour désigner ces « sites internet interactifs et vivants ».

Pour tout dire, je n'aime pas vraiment la sonorité de *blogue*, même francisé. Je trouve *cybercarnet* plus euphonique. Mais *blogue* est déjà bien implanté dans l'usage. En outre, il est plus facile de tirer des dérivés de ce mot — *blogue* a déjà engendré *bloguer* et *blogueur*, deux termes bien commodes. Enfin, *blogue* met davantage l'accent sur l'interaction que *carnet* ou *chronique*. Le site Ublog définit d'ailleurs le *blogue* comme « un espace de libre expression qui vous permet de publier vos idées et de recevoir presque instantanément l'avis de vos lecteurs ».

### **blonde**

Voir *époux*.

### **blooper**

Les dictionnaires traduisent généralement ce mot américain par *gaffes* ou par *faux pas*. Mais l'un et l'autre rendent mal l'idée de « scènes ratées au cinéma ou à la télévision ». Aussi, serait-il préférable de parler, comme on le fait à Radio-Canada, de *gaffes de tournage* ou de *ratés de tournage*. On pourrait également étendre le sens du mot *bêtisier*, qui désigne déjà un « montage de séquences audiovisuelles qui montrent des personnalités dans des situations embarrassantes ou cocasses ».

Dans les bulletins de sport (où les *bloopers* sont très populaires), on peut parler de *jeux cocasses*, de *jeux avortés* ou de *jeux ratés*.

### **blue-jean(s)**

On écrit indifféremment *blue-jean* ou *blue-jeans*. On abrège parfois en *jean(s)*. *Blue* reste invariable au pluriel.

### **bluff**

Le français a emprunté ce mot au vocabulaire du poker pour désigner l'« attitude de celui qui cherche à donner le change, en se montrant plus puissant qu'il ne l'est en réalité ». *Bluff* a donné *bluffer* et *bluffeur*, *se*.

### **boat-people**

On appelle *boat-people* un « réfugié qui quitte son pays par bateau ». Ce composé est invariable. On peut le traduire par *réfugié de la mer*.

### **bogue**

Certains auteurs contestent l'emploi de *bogue*. Certes, ce terme vient du mot anglais *bug*, mais il a été francisé. De plus, il a fait l'objet d'une recommandation officielle pour désigner un « défaut d'un logiciel ou d'un programme se manifestant par des anomalies de fonctionnement ». Enfin, on le trouve dans tous les bons dictionnaires.

### **boisé**

En français international, le mot *boisé* est un adjectif. Chez nous, on l'emploie souvent au sens de « terrain boisé ». Je ne suis pas sûr que ce québécoïsme soit utile, mais il est solidement implanté et bien constitué. Cela dit, on peut lui préférer le mot *bois*, qui désigne une « étendue de terrain peuplée d'arbres et généralement associée à l'habitat humain ».

- *Le suspect a été retrouvé dans le bois derrière l'école.*

On peut aussi utiliser les mots *boqueteau* et *bosquet*, qui désignent tous deux de petits bois, *pinède*, qui désigne un bois de pins, sans compter les locutions *lot boisé* et *terrain boisé*.

### **boisson**

Voir *breuvage*.

### **boîte**

Dans la majorité des cas, c'est la préposition à qu'il faut employer pour qualifier un récipient destiné à recevoir une chose. On dit, par exemple, *boîte à outils*, *boîte à ongles*, *boîte à bijoux*, *boîte à lunch*, *boîte à ordures*, etc. Cela dit, la locution *boîte aux lettres* est tout à fait correcte. Son emploi est même plus fréquent que *boîte à lettres*.

Par ailleurs, c'est généralement la préposition *de* qu'on emploie lorsqu'on qualifie un récipient contenant quelque chose.

- *Une boîte de chocolats, de biscuits, etc.*

### **boîte aux témoins**

La locution *boîte aux témoins* est un calque de *witness-box*. En français, on parlera plutôt de la *barre des témoins*.

### **boîte vocale**

Voir *répondeur*.

### **bol de toilette(s)**

L'expression populaire *bol de toilette(s)* vient sans doute du *bowl* anglais. Le mot juste est *cuvette*. Celle-ci est surmontée d'un *siège d'aisance*, terme employé en français standard pour désigner ce qu'on appelle familièrement ici le *siège de toilette(s)*.

**bol(l)é, e**

Voir *douance*.

**bomper**

Voir *bumper*.

**Bonhomme Carnaval**

Deux majuscules.

**bonus**

*Bonus* se dit correctement en français d'un « rabais sur une prime d'assurance automobile ». On l'emploie de plus en plus comme synonyme familier de *boni*, de *prime* ou de *gratification* accordé par une entreprise à un employé. Cet emprunt à l'anglais est d'abord apparu au Québec, mais il est aujourd'hui très répandu en France. Il est d'ailleurs attesté par les dictionnaires.

*Bonus* reste un anglicisme critiqué au sens d'*indemnité de vie chère*. Quant au *bonus* offert par certains magasins, c'est un *article donné en cadeau* ou en *prime*. Le *bébé bonus* est une *allocation de naissance*. Un *bonus system* est un *système de points*. Les *bonus tracks* d'un DVD sont des *suppléments* ou des *bonus*.

**boom**

Le mot anglo-américain *boom* désigne « une hausse soudaine, spectaculaire ». Plus fort que le mot *expansion*, il n'a pas d'équivalent véritable en français. On le francise parfois en *boum*, dont l'étymologie est similaire.

- *Le boom pétrolier des années 70.*
- *Le boom de la construction résidentielle est bel et bien terminé.*

**borne-fontaine**

Le terme *borne-fontaine* désigne correctement en français international une « fontaine publique en forme de borne ». Il n'y en a effectivement plus au Québec, mais on en trouve encore dans de nombreuses villes d'Europe. Chez nous, on considère généralement *borne-fontaine* comme un synonyme familier de *borne d'incendie*, mais la seconde appellation est souhaitable. Quand la prise d'eau dont se servent les pompiers est placée sous une chaussée ou un trottoir, on parle plutôt de *bouche d'incendie*.

**boss**

Le mot anglo-américain *boss* est un synonyme familier de *patron*.

**botte**

La *botte* est une chaussure qui enferme le pied, la jambe et parfois une partie de la cuisse. Le *bottillon* est une petite botte. Quant à la *bottine*, c'est une chaussure montante et ajustée, qui couvre le pied et la cheville.

**bouc émissaire**

Pas de trait d'union. Au pluriel : *boucs émissaires*.

**bouche (de la – du cheval)**

La locution *de la bouche du cheval* est un calque de l'anglais (*from the horse's*

*mouth*). Son sens n'étant pas évident en français, il est préférable de la traduire de façon moins littérale. Dans beaucoup de cas, l'expression *de source sûre* convient très bien.

- *Il tient de source sûre qu'une décision sera bientôt prise.*
- *Sa source est inattaquable.*

### **bouche (de – à oreille)**

*De bouche à oreille* signifie « secrètement ».

- *Je l'ai su de bouche à oreille.*

Il ne faut pas confondre cette locution avec *le bouche à oreille*, qui désigne « ce qui se transmet directement d'une personne à l'autre, par la parole ».

- *Le succès du film tient beaucoup au bouche à oreille.*

Quant à l'expression *de bouche en bouche*, elle veut dire « indirectement ».

- *Ces ragots circulent de bouche en bouche.*

### **bouger**

Le verbe *bouger* est aujourd'hui à la mode, dans le langage sportif, au sens de « passer à l'action ».

- *À quelques jours de la fin de la période des échanges, le Canadien n'avait toujours pas bougé.*

Cet emploi est donc correct. Tout au plus peut-on reprocher à ses utilisateurs d'en abuser et leur rappeler l'existence de *faire un geste, agir, aller de l'avant, passer à l'action, procéder à*, etc.

### **bouddhique, bouddhiste**

Les adjectifs *bouddhiste* et *bouddhique* sont l'un et l'autre attestés. Le premier date de 1782, le second, de 1830. Tous deux sont relatifs au bouddhisme. Mais le premier est surtout employé pour les personnes.

- *Un moine bouddhiste, un temple bouddhique.*

*Bouddhiste* s'emploie aussi comme nom pour désigner un « adepte du bouddhisme ».

- *Les bouddhistes birmans.*

### **boulevard**

Ce mot prend une minuscule.

- *Le boulevard Talbot est le théâtre de nombreux accidents.*

Par ailleurs, l'adjectif *urbain* est parfaitement inutile dans la locution *boulevard urbain*, qu'on entend parfois. Cet emploi appartient au jargon des technocrates. Nous devrions le leur laisser.

Voir aussi *rue*.

### **boum**

Voir *boom*.

### **bouquetière**

Le mot *bouquetière* est un québécoïsme au sens de *demoiselle d'honneur*. Ailleurs dans la francophonie, ce mot désigne plutôt celle « qui fait ou vend des fleurs dans les lieux publics ».

**bouquin**

Le mot *bouquin* est un synonyme familier de *livre*.

**bourse**

En français, le mot *bourse* désigne un « petit sac destiné à mettre de l'argent ». C'est apparemment sous l'influence du mot anglais *purse* qu'on lui donne improprement le sens de *sac à main*.

Le *sac à main* sert à ranger de menus objets. Ce n'est pas non plus un synonyme de *sacoche*, terme qui désigne un « grand sac utilitaire ». Le facteur, par exemple, transporte son courrier dans une *sacoche*.

**Bourse**

Le mot *Bourse* prend une majuscule lorsqu'il désigne une « institution où se déroule le marché des valeurs mobilières ».

- *La Bourse de Montréal.*

Le mot *Bourse* s'écrit également avec une majuscule dans les locutions où on le retrouve.

- *Jouer à la Bourse.*
- *Coup de Bourse.*
- *Valeur cotée en Bourse.*
- *La Bourse électronique Nasdaq.*

Le terme *Bourse* commande la majuscule même quand il est employé au pluriel.

- *La baisse des Bourses inquiète les épargnants.*

En ce sens, *Bourses* est synonyme de *marchés boursiers*.

**bout de chou**

Au pluriel : *bouts de chou*. On notera l'absence de traits d'union.

**bout (en – bout de ligne)**

La locution *en bout de ligne* est un calque de *at the end of the line*. Elle a le sens de *au bout du compte, en définitive, en fin de compte, finalement, tout compte fait, tout bien considéré*. On rencontre également chez nous la locution *en bout de piste*, qui a le même sens. Ces deux régionalismes familiers n'ajoutent rien aux expressions existantes.

- *Finalement, le directeur général du Canadien a jugé qu'il valait mieux rompre avec la tradition.*

**bout (en – bout de piste)**

Voir *bout (en – de ligne)*.

**boutique**

Ce mot prend une majuscule quand il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *La Boutique du livre.*

Il prend une minuscule quand il est déterminé par un nom propre ou un équivalent.

- *La boutique Benetton.*
- *La boutique Le Petit Chaperon rouge.*

**box**

Voir *cubicule*.

**box-office**

Le composé anglais *box-office* désigne la « cote de succès d'un film, d'un spectacle, etc., calculé d'après les recettes ». Les auteurs du Dictionnaire des anglicismes du Robert jugent avec raison cet anglicisme intraduisible. Au pluriel : *box-offices*.

**Boxing Day**

Beaucoup de gens n'aiment pas cette appellation anglaise qui décrit la « cohue du lendemain de Noël dans les magasins ». C'est sans doute pourquoi l'Association pour le soutien et l'usage du français (ASULF) a mené, pendant de nombreuses années, une campagne afin de convaincre les commerces du Québec d'adopter une traduction. L'ASULF en a d'ailleurs proposé plusieurs : *soldes du lendemain de Noël, l'après-Noël, solde(s) d'après Noël, liquidation de Noël, braderie de Noël*, etc. Pour ma part, je ne suis pas réfractaire à *Boxing Day*. Mais je veux bien qu'on lui substitue une appellation plus française.

**boyau (d'arrosage)**

*Boyau d'arrosage*, au sens de *tuyau d'arrosage*, est un archaïsme qu'on ne rencontre plus guère qu'au Québec.

Quant aux pompiers, ils ne se servent pas de *boyaux* pour lutter contre le feu mais de *lances d'incendie*. La peur peut cependant leur *tordre les boyaux*.

**boycott**

Le français a emprunté le mot *boycott* à l'anglais pour désigner la « rupture des relations avec un individu, un groupe ou un pays pour exercer des pressions sur lui ». On a francisé *boycott* en *boycottage*, mais les deux graphies sont acceptées.

- *Les syndiqués ont menacé de lancer une campagne de boycottage contre Molson.*

*Boycott* a engendré *boycotter*.

**boycottage**

Voir *boycott*.

**brainstorming**

La meilleure traduction de *brainstorming*, mot américain désignant un « échange libre d'idées sur une question », a été proposée par l'académicien Louis Armand. Il s'agit de *remue-méninges*. Peu usitée en France, ce composé invariable connaît un certain succès au Québec.

- *Rien de mieux qu'un remue-méninges pour trouver un bon slogan.*

**branche**

Le mot *branche* est un anglicisme au sens de *division*.

**branding**

Le mot *branding* désignait à l'origine le marquage au fer rouge. Dans le

vocabulaire de l'économie, il désigne aujourd'hui l'*image de marque*, la *stratégie de la marque* ou le *pouvoir de la marque*. Le GDT définit le *branding* comme une « stratégie commerciale, axée principalement sur la marque dans le but de la valoriser ».

### **brasserie**

Ce mot prend une majuscule quand il fait indiscutablement partie de la raison sociale de l'établissement.

- *La Brasserie olympique.*

Il prend une minuscule quand il est déterminé par un nom propre ou un équivalent.

- *La brasserie Bourget.*
- *La brasserie Le Verseau.*

### **breaker**

Le mot *breaker* est un anglicisme au sens de *coupe-circuit* (au pluriel : *coupe-circuits*) ou de *disjoncteur*. Le *disjoncteur* interrompt le courant de tous les circuits d'une maison ou d'un immeuble, le *coupe-circuit* ne stoppe qu'un seul circuit.

### **bref d'élection**

La locution *bref d'élection* est un anglicisme (*election brief*) au sens de *décret d'élections*.

### **breffage**

Voir *brief*.

### **bretelle**

La « voie qui relie une autoroute à une autre route » est une *bretelle*, non une *rampe*.

### **breuvage**

C'est sous l'influence du mot anglais *beverage* qu'on donne au mot *breuvage* le sens neutre de « liquide que l'on boit ». Lorsqu'une serveuse demande à la fin d'un repas : *Qu'allez-vous prendre comme breuvage ?* un francophone d'ailleurs risque d'être un peu surpris. Car, pour lui, le *breuvage* désigne un « liquide d'une nature spéciale et n'ayant pas très bon goût ». Il vaudrait mieux demander : *Thé, café ou tisane ?* La serveuse pourrait aussi dire : *Quelle boisson désirez-vous ?* Mais là, c'est l'interlocuteur québécois qui risque d'être confus. Car, pour lui, la *boisson* est indissociable de l'alcool. Or, *boisson* est un terme générique qui s'applique aussi bien aux liquides alcoolisés que non alcoolisés.

### **brief**

Voir *briefing*.

### **briefing**

*Breffage* est une francisation de *briefing*. Selon le GDT, il a été formé d'après *bref*, et par analogie de forme avec *greffage*. Si *briefing* est fort répandu, *breffage* est rare. Je peux donc comprendre qu'il soit perçu comme étrange. Dans certains contextes, on peut opter pour *exposé*, *instructions*, *dernières instructions* ou *séance*

*d'instructions, réunion, rencontre ou séance d'information.*

*Briefing* a engendré *briefier*, terme commode que les dictionnaires attestent au sens de « renseigner par un bref exposé, informer en vue d'une action ». Le français ne possède pas de verbe équivalent. *Briefier* est parfois francisé en *breffer*.

### **bris**

*Bris de contrat* est un calque de l'anglais (*breach of contract*). On parlera plutôt de *rupture de contrat*. De la même façon, on parlera de *rupture de promesse* plutôt que de *bris de promesse*.

### **bris d'égalité**

Au Québec, on appelle *bris d'égalité* le « jeu décisif d'une manche de tennis ». Il s'agit d'une traduction littérale de *tie break*. Pour ma part, je préfère l'expression française *jeu décisif*.

- *Federer a gagné le jeu décisif de la première manche.*

En revanche, il me paraît préférable de parler d'une *balle de bris*, comme on le fait chez nous, plutôt que de *balle de break*.

- *Balle de bris pour Swiatek.*

### **briser**

Le verbe *briser* est un anglicisme au sens de *ne pas respecter, contrevenir à, enfreindre, violer*.

- *Il n'a pas respecté les clauses du contrat.*

*Briser* est aussi un anglicisme dans la locution *briser un record*. En français, on ne *brise* pas un record, on le *bat*.

*Briser* est enfin un anglicisme au sens de *prendre* le jeu de service de l'adversaire au tennis.

### **broue (avoir la – dans le toupet)**

*Avoir de la broue dans le toupet* veut d'abord dire « être en sueur, en nage ». On emploie cette locution familière dans les situations où une personne est dépassée par tout ce qu'il y a à faire.

- *La boutique était pleine de clients. Le téléphone n'arrêtait pas de sonner. Elle avait la broue dans le toupet.*

### **brûlement d'estomac**

*Brûlement d'estomac* est considéré comme un archaïsme en français international, où on lui préfère *brûlure d'estomac*. *Brûlement d'estomac* est cependant resté vivant au Québec.

### **brunch**

Voir *dîner*.

### **bruncher**

Voir *dîner*.

### **buanderie**

Voir *nettoyeur*.



## **building**

Dans la dernière édition de son dictionnaire, cette bonne vieille Académie française, dans l'espoir sans doute de se donner des airs de jeunesse, a accepté *building*, ce qui lui confère une certaine légitimité. Mais il faut reconnaître que l'Académie fait plutôt cavalier seul, *building* étant encore considéré comme un mot anglais dans la plupart des grands ouvrages, qu'il s'agisse du Petit Larousse, du Petit Robert, du Multidictionnaire ou du GDT.

Il existe plusieurs termes français pour remplacer *building* : *édifice*, *ensemble*, *gratte-ciel*, (*vaste*) *immeuble*, *tour*, etc.

## **bulldozer**

Le mot américain *bulldozer* désigne un « puissant engin de terrassement ». Il existe une recommandation officielle pour qu'on le traduise par *bouteur*, mais *bulldozer* est bien implanté dans l'usage. Il désigne d'ailleurs au figuré une « personne qui renverse tout sur son passage ».

- *Je ne veux pas m'opposer à lui ; c'est un vrai bulldozer !*

## **bullying**

Les médias parlent de plus en plus d'un phénomène que les Américains appellent le *bullying*. Ce terme est trop peu clair et sa graphie trop anglaise pour qu'on puisse l'employer en français. En outre, ce phénomène déborde largement l'Amérique. Les Japonais, qui le connaissent bien, lui ont donné le nom d'*ijime*.

De quoi s'agit-il au juste ? Le *bullying* fait partie d'un phénomène plus large qu'on peut appeler la *violence scolaire* ou la *violence à l'école*. Il s'agit d'une « pratique qui consiste à menacer, intimider, persécuter ou harceler d'autres élèves ». On traduit parfois *bullying* par *persécution* ou par *intimidation scolaire*. Ce sont des traductions intéressantes. Mais je préfère *harcèlement scolaire* (on peut dire également *harcèlement à l'école*), qui s'ajoute tout naturellement à *harcèlement sexuel* et à *harcèlement professionnel*. Le terme *harcèlement* décrit d'ailleurs fort bien le caractère répétitif et harassant de cette pratique.

- *Un programme vise à contrer le harcèlement scolaire.*
- *La Cour suprême de Suède a rejeté la plainte d'une jeune femme victime de harcèlement à l'école.*

La *violence scolaire* englobe un autre phénomène, qu'on appelle chez nous le *taxage*. Ce néologisme est un dérivé d'un sens familier du verbe *taxer* : « extorquer quelque chose à quelqu'un par l'intimidation ou la violence ».

- *Les durs de la classe ont taxé leur souffre-douleur de 50 \$.*

Pour ma part, je ne m'oppose pas à *taxage*, qui est bien constitué et largement répandu, mais je ne crois pas qu'il ajoute grand-chose au mot *extorsion*. Tout au plus précise-t-il qu'il s'agit d'une « extorsion à l'école ».

- *Un colloque sur le taxage et l'intimidation à l'école.*

## **bumper**

La « procédure par laquelle un employé est délogé de son poste par un collègue, en vertu de l'ancienneté » se nomme la *supplantation*, terme qu'on préférera à *bumping*. On dira de la victime de la *supplantation* qu'elle est *délogée*, *évincée* ou

*supplantée*, et non *bumpée*.

- *La supplantation a engendré un grand remue-ménage dans cet hôpital, où de nombreuses infirmières ont été supplantées.*

### **bumping**

Voir *bumper*.

### **bungalow**

Voir *maison*.

### **bureau**

Ce mot prend une majuscule lorsqu'il désigne un organisme national ou international unique.

- *Le Bureau d'assurance du Canada.*

Il prend une minuscule quand il désigne un organisme multiple.

- *Le bureau de crédit de Québec.*

Par ailleurs, l'expression *bureau-chef* est un anglicisme (*head office*). On utilisera plutôt *siège social*. On appelle *bureau principal* ou *succursale principale* un « établissement qui n'est pas le *siège social* mais où s'exerce une autorité administrative locale ».

### **bureaux (espace à)**

Voir *espace*.

### **burka**

Voir *burqua*.

### **burqa**

L'usage hésitant entre *burqa*, *burqua* et *burka*. Mais le mot n'a qu'un genre, le féminin.

Voir aussi *hijab*.

### **burn-out**

Ce composé à la mode peut être traduit par *épuisement* ou *surmenage professionnel*. Cela dit, *burn-out* est solidement implanté dans l'usage.

### **business**

Le mot anglais *business* désigne les *affaires*, le *négoce*, le *commerce*. Au Québec, on l'emploie souvent au féminin. Cet emprunt dont la graphie s'intègre mal à notre langue est familier.

On rencontre aussi, à l'occasion, la locution *le big business*, qui désigne *le monde des affaires*, le *grand capitalisme*.

### **buteur**

Voir *compteur*.

# C

---

## **ça**

Ça est une contraction familière de *cela*. Le mot s'est d'abord répandu dans la langue parlée, mais il gagne du terrain dans la langue écrite. En principe, *ça* ne s'élide pas.

- *Ça ira mieux.*

En pratique toutefois, l'usage est parfois hésitant lorsque *ça* est suivi de *a* ou d'un mot commençant par *a*. Doit-on dire, par exemple, *ça a marché* ou *ç'a marché* ? Dans son *Dictionnaire des difficultés du français*, Colin écrit que l'élisision est rare après *ça*, mais il ne la condamne pas. Il en donne d'ailleurs un exemple tiré de Duras (*Ç'avait éclaté...*). Le grammairien ajoute que les auteurs évitent généralement la séquence *ça a* par souci d'euphonie.

## **cabinet**

Ce mot s'écrit avec une minuscule.

- *Le cabinet Charest.*

## **cabinet d'avocats**

Voir *étude légale*.

## **câblage**

Voir *filage*.

## **cadre**

Mis en apposition, le mot *cadre* s'écrit avec un trait d'union et prend la marque du pluriel le cas échéant.

- *Des accords-cadres devront être conclus entre le gouvernement et les syndicats.*

## **café**

Ce mot prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *Le Café chrétien.*
- *Le Café de la Paix.*

Il prend une minuscule quand il est suffisamment individualisé par un nom propre ou par un équivalent.

- *Le café Zorba.*
- *Le café Le Petit Château.*

Les mêmes remarques valent pour *café-théâtre*, *café-concert*, *café-restaurant*, etc. Les deux éléments de ces composés prennent la marque du pluriel.

- *Les cafés-terrasses.*

### **cafétéria**

Le mot *cafétéria* est passé de l'espagnol au français par l'intermédiaire de l'anglais. Il décrit un « lieu public où l'on sert des repas sommaires, des sandwichs, des boissons non alcoolisées, le plus souvent en libre-service ». On écrit aujourd'hui *cafétéria* avec des accents. Le mot prend la marque du pluriel, le cas échéant.

Le mot *cafétéria* n'a pas tout à fait le même sens que le mot *cantine*, qui désigne plus précisément un « lieu où l'on sert des repas pour les membres d'une collectivité ».

- *La cantine de l'école (de l'entreprise).*

### **caisse**

Lorsque ce mot désigne un organisme unique, il prend une majuscule.

- *La Caisse populaire des fonctionnaires du Québec.*

Dans les autres cas, la minuscule est préférable.

- *La caisse populaire Belvédère.*

### **caisse de retraite**

Voir *fonds de pension*.

### **cake**

Les Français ont emprunté ce mot aux Anglais pour désigner ce que nous appelons chez nous un *gâteau aux raisins secs* ou *aux fruits confits*.

### **calculer**

Le verbe *calculer* est un anglicisme au sens de *compter, projeter de*. On peut *calculer* ses revenus de façon à pouvoir prendre sa retraite à 55 ans. Mais on ne *calcule* pas prendre sa retraite à 55 ans, on *compte* le faire, on *projette de* le faire.

*Calculer* est également un anglicisme au sens de *croire, estimer, penser*. On ne dira pas, par exemple, qu'on *calcule* avoir fait une erreur, mais qu'on *estime* avoir fait une erreur.

### **call-girl**

Le composé *call-girl* décrit une « prostituée dont on demande les services par téléphone ». Au pluriel : *call-girls*.

Il s'agit donc d'une travailleuse du sexe, mais bien différente de la prostituée de rue ou de la prostituée de bordel. Il fallait un terme pour la décrire. Il a été emprunté à l'anglais il y a une cinquantaine d'années. Comme il ne s'agit pas d'un mot courant, les Français n'ont pas éprouvé le besoin de lui trouver un équivalent. On l'emploie à l'occasion, souvent en italique.

Ici évidemment, il en va autrement. On a donc emprunté un autre mot à l'anglais, *escort*, mais on lui a ajouté un *e*. Génial, non ? En fait, pas tant que ça. Car *escorte* a un tout autre sens en français. Le terme désigne d'abord une « personne qui accompagne quelqu'un pour veiller sur lui ». Il peut aussi avoir le sens neutre de « personne qui en accompagne une autre ». Mais *escorte* n'a pas, contrairement à l'anglais, le sens de « prostitué mâle ou femelle ». Son emploi en ce sens peut être confondant dans notre langue, sauf si le contexte est absolument clair.

## **calme**

En l'absence de vent, on peut parler de *calme*, voire de *calme plat*. Et on peut dire, fort justement, que le vent *se calme*. Selon Le grand Robert, on peut même décrire la force du vent comme *calme*. En fait, selon l'échelle de Beaufort, la force du vent va de *calme* à *ouragan*, en passant par *légère*, *petite brise*, *jolie brise*, *bonne brise*, *bon et grand frais*, *coup de vent*, *fort coup de vent* et *tempête*.

## **caméra**

*Caméra* est un anglicisme au sens de *appareil photo* (au pluriel : *appareils photo*). Et le fait que certains appareils soient aujourd'hui numériques ne change rien à l'affaire. Le mot *caméra* existe en français, mais il a le sens d'« appareil de prise de vues pour le cinéma, la télé ou la vidéo ». L'anglais, pour sa part, appelle *cin-camera* l'appareil cinématographique. Le composé *ciné-caméra* est en français un anglicisme au sens de *caméra*.

On notera que l'emploi de *caméra* au sens d'*appareil photo* tend à se répandre, même en France, ce qui ne paraît pas souhaitable, car le français y perdrait une nuance importante.

## **caméraman**

Le mot *caméraman*, emprunté à l'américain, désigne un « opérateur de prise de vues de cinéma ou de télévision ». On le rencontre tantôt avec une graphie française (*caméraman*, *caméramans*), tantôt avec une graphie anglaise (*cameraman*, *cameramen*). Dans un cas comme dans l'autre, son emploi reste critiqué. Il existe une recommandation officielle pour traduire *caméraman* par *cadreur*, terme qu'on retrouve au générique de certains films et qui passe peu à peu dans l'usage.

Sur un plateau de tournage, le *directeur de la photographie*, qu'on appelle aussi parfois le *chef-opérateur*, dirige l'équipe de prises de vues et les électriciens. Il peut arriver qu'il manipule lui-même la caméra. Mais il arrive aussi qu'il confie cette tâche à un *cadreur*.

## **camp**

Certains auteurs considèrent la locution *camp de vacances* comme un anglicisme, qu'on devrait remplacer par *colonie de vacances*. Mais comme on trouve *camp de vacances* dans le Robert, le Multidictionnaire et le GDT, on peut trouver cette condamnation excessive.

*Camp* est en revanche, incontestablement, un anglicisme au sens de *chalet*, *maison de campagne*.

## **campagne de salissage**

La locution *campagne de salissage* n'est pas attestée par les dictionnaires, ce qui ne l'empêche pas d'être largement employée au Québec. Ailleurs dans la francophonie, on utilise surtout *campagne de discrédit*.

- *La FTQ se dit victime d'une campagne de discrédit.*

## **campagner**

Le terme *campagner* désigne un « candidat en campagne (électorale) ». On traduit

parfois *campaigner* par *batailleur* ou *battant*, mots qui désignent une « personnalité très combative ». Ce sont de bons choix, sauf qu'ils ne précisent pas le contexte électoral. C'est pourquoi le néologisme *campagniste*, créé par le comité de linguistique de Radio-Canada et repris par le GDT comble un besoin. L'ennui, c'est qu'il est pratiquement inconnu.

### **camper**

Voir *camping*.

### **camping**

Le français a emprunté le mot *camping* à l'anglais pour désigner à la fois un « genre d'activité consistant à séjourner sous la tente » et un « terrain aménagé pour les campeurs ». Certains auteurs ont bien tenté de remplacer *camping* par *campisme*, mais sans grand succès.

Les Français appellent *camping-car* et les Québécois *camper* un « véhicule aménagé pour le camping ». Il existe une recommandation officielle pour remplacer l'un et l'autre par *autocaravane*.

### **campus**

Le français a emprunté *campus* à l'américain pour désigner le « terrain et les bâtiments d'une université ou d'un collège ». Ce mot que les Américains ont emprunté au latin s'intègre bien au français. Au Québec, on emploie parfois l'expression *cité universitaire* pour décrire la même réalité.

### **canadien**

On écrit un *Canadien anglais*, un *Canadien français*. Lorsque ces composés sont employés comme adjectifs, ils prennent une minuscule et un trait d'union.

- *La mentalité canadienne-anglaise est différente.*

### **canal**

Le mot *canal* est un anglicisme au sens de *chaîne* (*de télévision*).

- *Cette émission sera diffusée par la deuxième chaîne.*

### **cancellation**

Voir *canceler*.

### **canceler**

Le verbe *to cancel* a engendré en franglais *canceler*, terme qui a donné naissance à de nombreux anglicismes, tous inutiles. Au lieu de *canceler*, on dira qu'on *annule* un rendez-vous, qu'on *contremande* un spectacle, qu'on *décommande* un taxi, qu'on *lève* une hypothèque, qu'on *résilie* un contrat, qu'on *révoque* un testament, qu'on *supprime* un train, etc.

Certains se portent à la défense de *canceler* en soutenant qu'il s'agit d'un archaïsme plutôt que d'un anglicisme. Il est vrai que l'anglais a emprunté le verbe *cancel* au vieux français, qui lui-même le tenait du latin. Mais ce mot a depuis longtemps disparu partout dans la francophonie, sauf chez nous, où il est demeuré vivace à cause de son faux ami anglais. Il s'agit donc d'un anglicisme.

Soit dit en passant, *cancellation* a suivi le même chemin. C'est pourquoi son

emploi au sens d'*annulation* constitue également un anglicisme.

### **canoë**

Au pluriel : *canoës*.

### **cantaloup**

Contrairement à un usage assez répandu au Québec, le mot *cantaloup* est masculin. Il s'écrit d'ailleurs sans *e* et le *p* final est muet.

### **cantine**

Voir *cafétéria*.

### **cap**

Ce mot prend une minuscule s'il désigne un toponyme naturel.

- *Le cap Tourmente*.

Il prend une majuscule et un trait d'union s'il désigne un toponyme administratif.

- *La réserve faunique du Cap-Tourmente*.

### **capacité**

Le mot *capacité* est un anglicisme au sens de *charge utile*.

- *La charge utile de l'ascenseur est de 1000 kilos*.

### **capacité (en ma)**

La locution *en ma capacité* est un calque de *in my capacity*. On la remplacera par *en ma qualité*.

### **capacité (rempli à)**

La locution *rempli à capacité* est un calque de *to capacity*, qu'on rendra en français par *bondé*, *comble*.

- *L'autobus était bondé*.

### **capita (per)**

Voir *per capita*.

### **capital politique**

La locution *se faire du capital politique* est un calque de *to make political capital*. On peut facilement la remplacer par *exploiter à des fins politiques*, *favoriser ses intérêts politiques*, *se gagner des avantages* ou *des faveurs politiques*.

- *On accuse le ministre Dingwall d'avoir présenté le projet de loi antitabac pour favoriser ses intérêts politiques*.
- *Le premier ministre Chrétien compte exploiter à des fins politiques l'entente sur la main-d'œuvre*.

### **capitation**

Le mot *capitation* désigne en français une forme d'impôt aujourd'hui disparue. Sous l'influence de l'anglais, le terme est réapparu au Québec, dans le vocabulaire de la santé, où l'on étudie un nouveau mode de rémunération (des médecins, des infirmières, etc.) en fonction du nombre de patients traités. Au lieu de parler de *rémunération par capitation*, il vaudrait mieux parler de *rémunération par patient*.

Et quand le mode de financement projeté touche des institutions et non des personnes, il conviendrait de parler de *dotation par patient*. Le mot *dotation* désigne en effet les « fonds assignés à un service ou à un établissement d'utilité publique ».

### **car**

Il est préférable de faire précéder la conjonction *car* d'une virgule, mais la chose n'est pas obligatoire. Cet usage est d'ailleurs en train de se perdre.

### **caractère**

Au pluriel, le mot *caractère* est un anglicisme au sens de *personnages* (d'une pièce de théâtre, d'une émission, d'un film, etc.).

### **caravanage**

Voir *caravanning*.

### **caravane**

Voir *roulotte*.

### **caravanier, ère**

Voir *caravanning*.

### **caravanning**

Le français a emprunté *caravanning* à l'anglais pour désigner le « tourisme en caravane ». Il existe une recommandation officielle, *caravanage*, pour remplacer ce mot, mais elle ne s'est pas imposée. Quant aux adeptes du *caravanning*, ce sont des *caravaniers* et des *caravanières*.

### **cardio(-)vasculaire**

L'usage est hésitant quant à l'emploi du trait d'union. Je conseille son absence.

- *Les maladies cardiovasculaires.*

### **carnaval**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une manifestation unique en son genre.

- *Le Carnaval de Québec.*
- *Le Carnaval de Rio.*

### **carpette**

Le français a emprunté le mot *carpette* à l'anglais (*carpet*), qui lui-même l'avait emprunté à l'ancien français (*carpite*), pour désigner un « petit tapis ».

### **carport**

On traduit le mot anglais *carport* par *abri d'auto*.

### **carré**

Le mot *carré* est un québécoisisme au sens de *place* ou de *square*. Une *place* est un « espace découvert, généralement assez vaste, et sur lequel débouchent plusieurs voies de circulation ».

- *La place d'Armes.*



Quant au *square*, c'est un « petit jardin public, généralement situé sur une place ».

- *Le square Victoria.*

### **carte d'affaires**

La locution *carte d'affaires* est un calque de *business card*. On dira plus justement *carte (professionnelle)*.

- *Voici ma carte.*

### **carter**

Le verbe *carter* existe, mais il signifie, en français international, « enrrouler (du fil) sur une carte ; présenter (de petits objets) sur une carte ». Au Québec, on emploie aussi ce verbe au sens de « vérifier l'identité, demander une pièce d'identité ». Ce québécoïsme familier est inconnu ailleurs dans la francophonie et assez peu connu, même chez nous.

### **carte-soleil**

Le composé *carte-soleil* désigne au Québec la « carte donnant accès à l'assurance maladie ».

### **carton**

Le mot *carton* est un anglicisme au sens de *cartouche* de cigarettes, de *pochette* d'allumettes, de *panier* de boissons gazeuses.

### **cas (c'est un)**

L'expression *c'est un cas*, en parlant d'une personne, est un anglicisme au sens de *c'est un original, un phénomène*.

### **cascade (en)**

La locution *en cascade*, qui signifie « par rebondissements successifs », s'écrit au singulier.

### **case load**

*Case load* est un anglicisme du vocabulaire de la santé et des services sociaux. Il désigne le « nombre de malades, de patients ou de cas confiés à un intervenant ». On peut le traduire par *nombre* ou *volume de cas*.

- *Je ne peux pas la recevoir. J'ai trop de cas en ce moment.*

### **caserne**

Plusieurs dictionnaires ne donnent à *caserne* que le sens de « bâtiment militaire » ou de « bâtiment peu avenant ». Mais le Robert emploie aussi *caserne* pour désigner le « lieu de rassemblement des pompiers ». Le Multi entérine ce sens.

L'usage du terme *poste* tend toutefois à s'imposer.

- *Des lances d'incendie ont été percées dans certains postes de pompiers.*

### **cash**

On retrouve le mot anglais *cash* dans plusieurs expressions : *payer cash, avoir du cash, manquer de cash, vouloir du cash, payer au cash*. Tous ces anglicismes sont inutiles, car ils ont des équivalents bien français.

- *Payer comptant.*

- *Avoir du liquide.*
- *Manquer de liquide.*
- *Vouloir être payé en argent liquide, en espèces.*
- *Payer à la caisse.*

### **cash and carry**

Le français a emprunté l'expression *cash and carry* à l'américain pour désigner un « libre-service où le client doit payer comptant et emporter la marchandise ». Il existe une recommandation officielle pour traduire cette locution qui s'intègre mal au français par *payer-prendre*. On rencontre aussi *payer-emporter*.

### **cash-flow**

Le français a emprunté le composé *cash-flow* à l'américain pour désigner la « capacité globale d'autofinancement d'une entreprise ». Il existe un équivalent français, *marge brute d'autofinancement*. L'expression est un peu longue, il est vrai, mais on peut l'abrégé en *MBA*.

### **casier**

Le mot *casier* désigne l'« ensemble des cases ». Il constitue une impropriété au sens de *case* ou de *boîte postale*.

### **Casque bleu**

Majuscule à *Casque* mais pas à *bleu*.

### **casse-croûte**

Voir *bar*.

### **casser**

Le verbe *casser* a subi l'influence de son double anglais *to break*. Dans notre langue, au lieu de *casser*, on *entame* un billet de 20 \$, on *gâche* un plaisir, on *parle* une langue *avec un accent*, on *résilie* un bail, on *rompt* ses fiançailles, on *viole* une promesse.

Par ailleurs, le participe passé *cassé* est un anglicisme au sens de *désargenté*, *fauché*, *sans le sou*, *sans un rond*.

### **casserole**

L'expression *casserole* (de poulet, de veau, etc.) est un calque de l'anglais (*chicken casserole*, etc.). En français, on emploiera plutôt la locution à *la casserole* pour désigner un « plat préparé dans une casserole ».

- *Vous m'apporterez le veau à la casserole.*

Lorsqu'un mets préparé à *la casserole* est recouvert de chapelure ou de fromage et forme une croûte légère, on le qualifie de *gratin*.

- *Le gratin dauphinois est composé de pommes de terre et de lait.*

### **casse-vitesse**

Voir *dos-d'âne*.

### **casting**

Ce mot anglais fort répandu désigne la « sélection des acteurs et des figurants » au

cinéma, à la télévision ou à la scène. Il existe une recommandation officielle pour y substituer *distribution (artistique)* et une autre pour remplacer *séance de casting* par *audition*.

- *Ce long métrage réunit une distribution prestigieuse.*
- *L'audition s'est bien déroulée.*

*Casting* est parfois employé au figuré.

- *On n'aurait pas dû lui confier ce ministère. Il y a erreur de casting.*

### **catch**

Les Français ont emprunté le mot *catch* à l'anglais pour désigner une « forme de lutte très libre pratiquée par des professionnels ». *Catch* a engendré les dérivés *catcher*, *catcheur* et *catcheuse*. Au Québec, on parle tout simplement de *lutte*, de *lutter*, de *lutteur* et de *lutteuse*.

### **catcher**

Voir *catch*.

### **catcheur, se**

Voir *catch*.

### **cathédrale**

Ce mot prend une minuscule.

- *La cathédrale Notre-Dame.*

### **catimini**

Le Dictionnaire historique de la langue française décrit l'origine de *catimini* comme incertaine. On a d'abord cru que *catimini* venait du grec *kataménios*. Mais, il viendrait plutôt du picard *catimini*, composé de *cate* (chatte) et de *min* (minou, minette). Le mot veut dire « en cachette, avec une idée d'hypocrisie, selon un préjugé traditionnel envers le chat ».

- *Il a quitté la réunion en catimini.*

*Catimini* aurait subi aussi l'influence de l'ancien français *faire le catinus*, qui signifie « se dissimuler hypocritement comme le fait le chat ». À l'origine, on disait d'ailleurs *faire le catimini*.

### **caucus**

Au Canada, on emploie le mot américain *caucus* pour désigner l'« ensemble des députés d'un parti », la « réunion de ses députés » ou encore la « réunion préparatoire d'un groupe quelconque ». *Caucus* peut être remplacé par *aille parlementaire* pour désigner l'« ensemble des députés d'un parti ».

*Caucus* est inusité ailleurs dans la francophonie.

### **cause (à – de)**

La locution *à cause que* a déjà été fort usitée. Mais elle a cédé peu à pas le pas à *parce que*, tournure jugée moins lourde. L'usage de *à cause que* est aujourd'hui considéré comme prétentieux, familier ou incorrect.

**causer**

Le verbe *causer* n'a pas de forme pronominale. Une tournure comme « on va se causer » est familière et inutile.

**CB**

Voir *bande publique*.

**CD**

Voir *compact*.

**C. difficile**

Les médias ont tendance à employer le féminin pour qualifier le *C. difficile*. Mais c'est le masculin qu'il faut employer, à moins bien entendu que le mot *bactérie* ne précède ce nom. *C. difficile* est l'abréviation de *Clostridium difficile*.

La superbactérie *SARM* est elle aussi du genre masculin. *SARM* est l'acronyme de *Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline*. Le nom français du *SARM* est le *staphylocoque doré résistant à la méthicilline*.

- *Après le C. difficile, voici le SARM. Pas de répit pour les hôpitaux du Québec.*

**ceci**

Voir *cela*.

**cédez**

*Cédez*, dans le vocabulaire routier, est un calque de *yield*. Il serait plus français de parler de *priorité* (à gauche ou à droite, selon le cas).

**cédule**

En français, *cédule* est correctement employé dans des expressions juridiques comme *cédule de citation* ou *cédule hypothécaire*. Au Québec, sous l'influence de l'anglais (*schedule*), qui lui-même l'avait emprunté au français, on donne à ce mot le sens de *calendrier*, *horaire* ou *programme*. Ce ne sont pas des archaïsmes, mais des emprunts sémantiques. Aussi est-il préférable de les éviter.

- *Le calendrier de la saison de hockey.*
- *L'horaire des autocars.*
- *Le programme du congrès.*

**céduler**

Le verbe *céduler* est un anglicisme (*to schedule*) au sens de *mettre à l'horaire*, *prévoir*, *programmer*.

**cégep**

Le québécoisisme *cégep* qualifie un « établissement scolaire d'importance locale ou régionale et de niveau collégial ». On l'écrira avec une minuscule lorsqu'il est individualisé par un nom propre de personne ou de lieu.

- *Le cégep Édouard-Montpetit.*
- *Le cégep de Limoilou.*

**cégépien, ne**

L'« élève qui poursuit des études dans un cégep » est un *cégépien* ou une *cégépienne*.

*pienne*. Bien sûr, on peut aussi parler de *collégien* ou de *collégienne*.  
Voir aussi *étudiant,e*.

### **cela**

*Ceci* désigne une chose qu'on va énoncer, *cela* une chose déjà énoncée. Sous l'influence de l'anglais, qui emploie *this* là où le français emploie *cela*, on confond souvent ces deux pronoms démonstratifs. Par exemple, lorsqu'on veut rappeler ce qui vient d'être dit, c'est *cela* et non *ceci* qu'il convient d'employer.

- *Cela dit, je partage votre point de vue.*

Certains grammairiens tolèrent *ceci dit* dans ce contexte ; d'autres déconseillent cet usage, le jugeant relâché. Je suis de la seconde école.

### **cellophane**

Contrairement à un usage assez répandu au Canada, le mot *cellophane* est féminin.

### **cellulaire**

Chez nous, l'usage a choisi *cellulaire* au sens de *téléphone cellulaire* et l'OQLF a entériné ce choix. L'Encyclopédie Larousse souligne d'ailleurs qu'au Québec on emploie *cellulaire* au sens de *téléphone portable* ou de *portable*, termes qu'on emploie généralement dans le reste de la francophonie. L'usage du substantif *cellulaire* y est inconnu, mais pas celui de la locution *téléphone cellulaire*, qu'on rencontre assez souvent dans la presse française. En France, on emploie aussi *téléphone mobile* ou *mobile*.

La locution *Appelle-moi sur mon cellulaire* n'est pas un calque de l'anglais. On trouve dans le Grand Robert *Appelle-moi sur mon portable*.

Par ailleurs, la locution *téléphone sans fil* n'est pas un parfait synonyme de *téléphone portable*. On l'emploie également pour désigner les appareils sans fil avec lesquels on peut se déplacer dans une maison.

### **censeure**

Féminin de *censeur*.

### **centre**

Ce mot prend une majuscule lorsqu'il désigne un organisme national ou international unique.

- *Le Centre de recherche industrielle.*
- *Le Centre des dirigeants d'entreprise.*

Il prend une minuscule quand il qualifie un organisme multiple.

- *Les centres de main-d'œuvre du Canada.*

### **centre commercial**

Voir *centre d'achats*.

### **centre d'accueil**

L'OLF définit le centre d'accueil comme un « établissement destiné à recevoir des personnes qui ont besoin d'être traitées ou gardées en résidence protégée ».

### **centre d'achat(s)**

Le Robert mentionne qu'au Québec on utilise cette expression pour traduire *shopping center*. L'OLF recommande plutôt *centre commercial*. Ce dernier avis paraît d'autant plus justifié que l'expression *centre d'achats* désigne déjà en français un « bureau central responsable des achats ».

- *Les chaînes de cinéma s'établissent de plus en plus dans les centres commerciaux.*

### **centre de détention**

Cette appellation s'écrit avec une minuscule lorsqu'elle est suffisamment individualisée par un nom propre de personne ou de lieu.

- *Le centre de détention de Québec.*

### **centre-ville**

Ce mot s'écrit avec des minuscules. Au pluriel : *centres-villes*.

### **cercle**

Le mot *cercle* peut avoir en français le sens de « groupement de personnes ». On parlera, par exemple, d'un *cercle d'études*. Mais c'est sous l'influence de l'anglais qu'on l'utilise au pluriel dans les expressions *cercles d'affaires* (*business circles*) et *cercles politiques* (*political circles*). On parlera plutôt des *milieux d'affaires* et des *milieux politiques*.

Voir aussi *sujets collectifs*.

### **cercles politiques**

Voir *cercles d'affaires*.

### **certificat**

Le mot *certificat* est un anglicisme au sens d'*acte de naissance*, *extrait* de baptême.

### **César**

Voir *récompenses (noms de)*.

### **C'est quoi ?**

*C'est quoi* est une traduction littérale de *what's*. Il est plus élégant de dire *quel est, qu'est-ce qui, qu'est-ce que*. On pourrait traduire, par exemple, *what's the problem ?* par *quel est le problème ?*, *y a-t-il un problème ?*, *il y a un pépin ?*, *qu'est-ce qui ne va pas ?*, *quelque chose ne va pas ?*, *qu'est-ce qui cloche ?*, etc.

### **chaîne (en)**

Pas de *s* à *chaîne*.

- *Une réaction en chaîne.*

### **challenge**

Le mot *challenge*, que l'anglais avait emprunté à l'ancien français (*chaleuge*), est revenu dans notre langue au sens de « défi sportif ».

- *Le Challenge Bell de tennis.*

On trouve aussi *challenge* au figuré comme synonyme de *défi*, *entreprise difficile*. La lointaine origine française du mot devrait contribuer à le faire accepter dans

notre langue.

*Challenge* a engendré *challenger*, à la fois comme verbe et comme substantif. On trouve parfois la graphie française *challengeur*, que je trouve préférable.

Récemment, *challenge* a pris un nouveau sens. On l'emploie pour désigner la contestation par un joueur de la décision d'un juge de ligne ou de l'arbitre, au tennis. Le joueur qui conteste fait appel à l'arbitrage vidéo.

- *Chaque joueur a droit à trois challenges.*
- *Il a challengé la décision du juge de ligne.*

Toutefois, cet emploi ne s'imposera pas au Québec. Je propose donc *contestation* et *contester* ainsi que *appel* et *en appeler* ou *faire appel*.

- *Chaque joueur a droit à deux contestations.*
- *Il a contesté la décision du juge de ligne.*
- *Chaque joueur a droit à deux appels.*
- *Elle en a appelé de la décision du juge de ligne.*

### **challengeur**

Voir *challenge*.

### **chambre**

Le mot *chambre* est un anglicisme au sens de *bureau*, *local*, *salle*.

- *Ce cabinet juridique est situé au complexe Guy-Favreau, bureau 2500.*

### **chambre de bain**

La locution *chambre de bain* est un anglicisme (*bathroom*) au sens de *salle de bains*.

### **chambre de commerce**

Lorsque cette locution désigne un organisme national unique, elle prend une majuscule.

- *La Chambre de commerce du Québec.*

Dans les autres cas, la minuscule est préférable.

- *La chambre de commerce de Laval.*

### **Chambre des communes**

On ne mettra une majuscule à *communes* que si l'on fait l'ellipse de *Chambre*.

- *Les Communes.*

On peut également faire l'ellipse de *communes* et dire *la Chambre*.

### **chambre des joueurs**

L'expression *chambre des joueurs* est un calque de *players' room*. On dira plutôt *vestiaire*.

- *Après la défaite, les reporters ont dû attendre un long moment avant qu'on ne leur ouvre la porte du vestiaire du Canadien.*

### **chambre des maîtres**

La locution *chambre des maîtres* est un anglicisme (*master bedroom*) au sens de *chambre principale*.

### **chambre forte**

Le « lieu où les banques gardent précieusement leurs valeurs » est une *chambre forte*, et non une *voûte*.

### **chambre (simple, double)**

Les expressions *chambre simple* ou *double* sont des calques de *single* ou *double bedroom*. En français, on parlera plutôt de *chambres à une* ou *à deux personnes*.

- *Je voudrais réserver une chambre à deux personnes.*

### **chance**

À l'origine, *chance*, terme du jeu de dés, signifie « hasard ». Le mot *chance* a conservé ce sens dans une locution comme *tenter sa chance*, dont l'issue peut être heureuse ou malheureuse. La chance de réussir implique ici la possibilité d'échouer. « Mais, comme le souligne Hanse, *chance* ne se dit plus guère aujourd'hui que d'un hasard heureux. » On ne peut donc employer *chance* si la seule éventualité est un danger, un risque, un inconvénient, un malheur, une maladie. En ce sens, *chance* est un emprunt sémantique à l'anglais. Un fumeur, par exemple, court plus de *risques* (et non de *chances*) de mourir d'un cancer du poumon qu'un non-fumeur. À l'inverse, on court davantage la *chance* (et non le *risque*) d'avoir du beau temps en voyageant l'été.

Par ailleurs, *prendre des chances* et *prendre une chance* sont des calques de *to take chance(s)*. On traduit ces anglicismes par *courir le risque*, *prendre un risque*, *prendre des risques* ou *courir la chance*, selon le contexte.

- *Il court un risque en s'attaquant à lui.*
- *Ils prennent des risques en ne s'assurant pas.*
- *Elle court la chance de gagner un voyage dans le Sud.*

### **change**

Le mot *change* désigne correctement l'« action d'échanger des monnaies ».

- *Je suis passé au bureau de change pour convertir en dollars les euros qui me restaient.*

*Change* constitue en revanche un anglicisme au sens de *monnaie* ou de *menue monnaie*.

- *Pouvez-vous me rendre la monnaie, s'il vous plaît?*
- *Désolé, je n'ai plus de menue monnaie.*

Notons au passage que le mot *change* est au singulier dans la locution *bureau de change*.

### **changement d'huile**

L'expression *changement d'huile* est un calque de *oil change*. Le terme juste est *vidange*. *Lubrification* est également un calque (*lubrication*) au sens de *graissage*.

- *Vous ferez la vidange et le graissage, s'il vous plaît.*

Bien sûr, *changer l'huile* et *lubrifier* sont aussi des anglicismes. On dira *vidanger* et *graisser*.

### **changer (pour le mieux, le pire)**

Les expressions *changer pour le mieux* et *changer pour le pire* sont des calques de



*to change for the better* et de *to change for the worse*. En français correct, on dira *changer en mieux* ou *en pire, en bien* ou *en mal*. On peut aussi *s'améliorer* ou *empirer*.

### **changeur**

La « personne préposée à un guichet » se nomme *guichetier* (fém. : *guichetière*), et non *changeur*, comme s'entête à l'appeler la Société de transport de Montréal. Cependant, le terme *changeur* désigne correctement en français une « personne qui effectue des opérations de change ».

- *La création de l'euro a facilité le travail des changeurs.*

### **chanson (pour une)**

L'expression *pour une chanson*, qui signifie « pour un prix dérisoire », est un calque de *for a song*. En français soigné, on dira plutôt *pour une bouchée de pain*.

### **chanson-thème**

Ce composé est un calque répandu de *theme song*. Les usagers que son origine anglaise agace pourront lui substituer *chanson (de la bande originale)* ou *mélodie (principale)* d'un film ou d'une comédie musicale. On peut aussi employer le mot *leitmotiv* pour désigner « une chanson ou un fragment musical qui marque un état d'âme ou accompagne un personnage ».

- *Patricia Kaas est l'interprète de Piano-Bar, la chanson du film Toute une vie, de Claude Lelouch.*

Il ne faut pas confondre la *chanson-thème* et l'*indicatif musical* d'une émission de radio ou de télévision.

- *La Semaine verte a un très bel indicatif musical.*

### **chapeau (parler à travers son)**

La locution *parler à travers son chapeau* est un calque de *to talk through one's hat*. En français soigné, on dit plutôt *parler à tort et à travers, parler sans savoir, parler pour ne rien dire*. Dans le Dictionnaire québécois-français, Meney suggère également *dire n'importe quoi, dire des bêtises, dire des âneries, dire des balivernes, déconner et débloquer*.

### **chapelier, ère**

L'emploi du terme *chapelier* pour désigner une personne qui produit des chapeaux pour femmes n'est pas incorrect. Il existe, il est vrai, un mot (*modiste*) qui désigne une « personne qui fabrique ou vend des chapeaux pour femmes ». Mais le terme *chapelier, ère* peut s'appliquer à toute « personne qui fabrique ou vend des chapeaux ».

### **chapelle**

Ce mot s'écrit généralement avec une minuscule.

- *La chapelle du Bon-Pasteur.*

### **chapitre**

Le mot *chapitre* désigne une « assemblée de religieux ». Il constitue un anglicisme au sens de *section* d'une association, de *groupe* ou de *bande*.

- *La section montréalaise du Congrès juif du Canada.*
- *La bande de Saint-Nicolas des Hells Angels.*

Quel que soit le sens qu'on lui donne, le *i* de *chapitre* ne s'écrit jamais avec un accent circonflexe.

### **chaque**

Le Multi condamne la construction avec la préposition *à* pour *chaque* et *tout*. La Banque de dépannage linguistique la déconseille, sauf dans des locutions figées comme *à chaque instant*, *à chaque moment*, *à tout instant*, *à tout moment*.

En fait, la construction avec *à* n'est pas fautive. Elle est plutôt considérée comme facultative, voire comme familière. On lui préférera la construction sans préposition dans le style soutenu.

- *Chaque semaine, il va au cinéma.*
- *Tous les soirs, elle regarde la télévision.*

En revanche, l'emploi de *chaque* devant un nom pluriel est carrément fautif. On ne dira pas, par exemple, *chaque deux semaines*, mais *toutes les deux semaines*.

Notons aussi qu'au Québec, l'emploi de *chaque* en fin de phrase, à la place de *chacun*, est considéré comme un anglicisme. C'est ainsi qu'une phrase comme *les brocolis coûtent deux dollars chaque* est jugée fautive.

En France, on trouve le même usage, sans qu'il soit pour autant taxé de calque de l'anglais. On estime plutôt qu'il s'agit d'une tournure familière. Mais en français soigné, comme le rappelle Hanse, il convient plutôt d'employer *chacun*.

- *Les brocolis coûtent deux dollars chacun.*

### **char**

Le mot *char* est un anglicisme au sens de *voiture*, *auto* ou *automobile*.

### **charge**

Le mot *charge* est un anglicisme au sens de *frais* ou de *prix*.

- *Il faut ajouter au prix de cet article des frais de trois dollars.*
- *Un supplément est exigé pour excédent de bagages.*

*Charge* est également un anglicisme au sens de *chef d'accusation*.

- *Il subira son procès sous trois chefs d'accusation.*

### **charge (en)**

L'expression *en charge de* est une tournure anglaise. En français, on dira plutôt *chargé de*, *être responsable de*, *préposé à* quelque chose.

- *C'est le ministre des Transports qui est responsable de la réalisation de ce projet.*
- *Il est chargé de la promotion du groupe.*

### **charge (la personne en)**

L'expression *la personne en charge* est un calque de *the person in charge*. Le français emploie, selon le contexte, les mots *directeur*, *préposé*, *responsable*.

- *J'aimerais parler au directeur. Est-ce possible ?*

### **charge (prendre)**

L'expression *prendre charge de* est un calque de *to take charge of*. On dira plutôt

*prendre à sa charge, prendre en charge ou se charger de.*

- *Comptez sur moi, je m'en chargerai.*

### **charge renversée**

L'expression *charge renversée* est un calque de *reversed charge*. Au Canada, on la traduit par *à frais virés*.

- *Un appel à frais virés.*

En France, on emploie plutôt *PCV (payable contre vérification)*.

- *Appeler en PCV.*

Bien entendu, si l'on veut être compris chez nous, il vaut mieux employer la locution locale.

### **charger**

En français, le verbe *charger* n'a pas le sens de *compter, débiter, demander, exiger, facturer, mettre au compte, porter au compte*. Ce sont des anglicismes.

- *La banque a débité mon compte.*
- *Le plombier demande 75 \$ pour ce travail.*
- *Des frais de distribution sont exigés des clients.*
- *J'ai fait porter ces achats à mon compte.*

La question « *pour payer ou charger ?* » est une traduction littérale de « *to pay or charge ?* ». Elle se traduit par « *comptant ou crédit ?* ».

### **chargeuse**

Voir *loader*.

### **charisme**

On dit aujourd'hui d'une personnalité qui exerce une fascination qu'elle a du *charisme* ou qu'elle est *charismatique*.

- *Ce ministre manque de charisme. Cela risque de nuire à ses ambitions.*

### **charismatique**

Voir *charisme*.

### **charnière**

Mis en apposition, le mot *charnière* s'écrit généralement sans trait d'union et prend, le cas échéant, la marque du pluriel.

- *Des années charnières.*

### **charter**

*Charter* est un anglicisme au sens de *avion nolisé* ou de *vol nolisé*. Les Français emploient aussi ce mot anglais en apposition : *train charter, autocar charter*. Il vaudrait mieux parler de *train* ou d'*autocar nolisé*.

### **chat**

L'anglais utilise le terme *chat* pour désigner une « conversation informelle entre internautes, par clavier interposé ». Ce terme s'intègre mal au français, ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'un homonyme de *chat*, mot désignant déjà un animal familier particulièrement populaire. On a bien essayé la graphie *tchat*, mais elle

n'est pas naturelle. On a donc cherché des traductions.

L'OQLF a proposé *bavardage-clavier*, terme un peu longuet, *cyberbavardage*, qui fait très nouvelle technologie, et *clavardage*, formé à partir de *clavier* et de *bavardage*. Ce dernier terme figure maintenant au Petit Robert et au Petit Larousse. On peut donc espérer qu'il se répande, comme l'a fait *courriel*.

De son côté, la Commission générale de terminologie et de néologie de France a suggéré *causette*, en 1999, terme un peu vieillot pour le cyberspace. Sept ans plus tard, le mot ne s'étant toujours pas imposé, la Commission l'a remplacé par *dialogue en ligne*. C'est mieux, mais *clavardage* reste préférable.

*Clavardage* a engendré *clavarder*, *clavardeur* et *clavardeuse*.

Quant à la locution *hot chat*, on peut la traduire par *drague électronique* ou par *bavardage*.

### **chat échaudé**

Un chat échaudé ne craint pas l'eau chaude mais l'eau froide. Cette locution signifie « une mésaventure rend prudent ». Donc, le chat a été à ce point échaudé qu'il craint même l'eau froide.

### **chat (le – est sorti du sac)**

La locution *le chat est sorti du sac* nous vient de l'anglais. Le français dispose de quelques expressions pour rendre la même idée.

- *On a découvert le pot aux roses.*
- *La mèche est éventée.*

### **chauffe**

Comme premier élément de substantifs composés, *chauffe* ne prend pas la marque du pluriel.

- *Des chauffe-assiettes.*

### **chauffeur, se**

On appelle *chauffeur* (fém. : *chauffeuse*) une « personne dont le métier consiste à conduire un véhicule ».

- *Un chauffeur d'autobus.*

Quant à *conducteur* (fém. : *conductrice*), c'est un terme générique qui désigne « toute personne conduisant un véhicule ».

### **check-list**

Le français a d'abord emprunté *check-list* à l'américain pour décrire la « liste de contrôle des appareils avant le décollage ou l'atterrissage d'un avion ». Par extension, ce composé désigne maintenant toute *liste de contrôle*. Il existe une recommandation officielle pour traduire *check-list* par *liste de vérification*. Mais on peut aussi parler de *liste de contrôle*.

### **check out**

Le GDT traduit *to check out* par *régler la note*. Il donne aussi comme synonymes *libérer la chambre*, *quitter la chambre* ou *quitter l'hôtel*. Ce sont de bonnes traductions. Ajoutons qu'on ne peut traduire directement *checkout time*. On rendra, par exemple, *the checkout time is at 11 a.m.* par *les chambres doivent être libérées*

avant 11 h.

### **check-up**

Le composé *check-up* est un anglicisme au sens de *vérification, inspection* d'un objet (appareil, automobile, etc.). Pour les personnes, voir *examen médical*.

### **cheerleader**

L'OQLF propose *meneuse de claque* ou *de ban*. À vous de juger si ces traductions désignent adéquatement la « jeune fille en minijupe qui encourage son équipe et suscite les cris des supporteurs pendant les matchs de basket ou de football ». Les Français ont plutôt opté pour le faux anglicisme *pom-pom girl*. L'Office propose aussi *meneur de ban*, environ 10 % des *cheerleaders* étant de sexe masculin.

### **cheeseburger**

Le mot américain *cheeseburger* désigne un « hamburger au fromage ». Il n'existe pas de traduction valable.

### **chef**

*Chéfesse* (*chefesse* ou *cheffesse*) n'est pas un terme nouveau. Il a d'abord désigné la « femme d'un chef traditionnel ou femme possédant une dignité de chef, dans certaines sociétés ». On a par la suite tenté, mais sans succès, d'en faire un féminin de *chef*. De nos jours, note Le grand Robert, l'« emploi le plus usuel est *chef* ».

- *C'est elle le chef, la chef ; elle est chef.*

Au Québec, l'emploi de *chef* avec un article féminin est fréquent.

- *Une chef de service, la chef d'entreprise.*

Ce féminin est en concurrence avec un autre, de plus en plus répandu : *cheffe*.

- *La cheffe du Parti libéral.*
- *La cheffe du Parti socialiste.*

### **cheffe**

Voir *chef*.

### **chefesse**

Voir *chef*.

### **chefferie**

Le mot *chefferie* désigne traditionnellement un « territoire sous l'autorité d'un chef de tribu ». Au Québec, il désigne aussi la « direction d'un parti politique ». Cet emploi est critiqué. Mais l'OQLF le juge « parfaitement conforme au système linguistique du français, notamment sur le plan sémantique, puisqu'il peut faire référence à la charge, au statut de chef ».

- *Trois candidats participeront à la course à l'investiture. Le congrès de direction aura lieu dans trois mois. Il y a quatre candidats à la chefferie.*

### **chef-opérateur**

Voir *caméraman*.

### **cheftaine**

Le français a emprunté *cheftaine* à l'anglais pour désigner une « jeune fille ou une

jeune femme responsable d'un groupe » dans le vocabulaire du scoutisme. Le terme est bien constitué et bien francisé.

### **chelem**

Le mot *chelem* est une adaptation du mot anglais *slam*. Il a d'abord désigné la « réunion de toutes les levées dans un même camp, au bridge ou au whist ». Par extension, on l'emploie aujourd'hui avec l'adjectif *grand* pour désigner un exploit sportif. Ainsi au tennis, le *Grand Chelem* décrit l'« exploit d'un joueur ou d'une joueuse qui remporte les quatre principaux tournois au cours d'une même année ». Ces quatre tournois s'appellent d'ailleurs les tournois du Grand Chelem.

- *Federer a perdu tout espoir de réaliser le Grand Chelem en chutant à Roland Garros.*

### **chemise (déchirer sa)**

La locution *déchirer sa chemise* a le sens de « s'insurger, s'opposer avec indignation, protester avec véhémence, ruer dans les brancards ». Il s'agit vraisemblablement d'un québécoïsme familier et coloré.

### **cher**

*Cher* est invariable avec des verbes comme *coûter*, *payer*, *valoir*, où ce qualificatif a alors fonction d'adverbe.

- *L'essence coûte cher.*
- *Il a payé cher sa télé.*

Mais *cher* s'accorde en genre et en nombre quand il reste adjectif.

- *L'essence est chère.*
- *Sa télé était chère.*

### **cheval**

Contrairement à un mythe apparemment répandu dans les écoles du Québec, le pluriel de *cheval* demeure *chevaux*, et non *chevals*.

### **cheval-vapeur**

Au pluriel : *chevaux-vapeur*.

### **chewing-gum**

Les Français emploient le mot américain *chewing-gum* pour désigner ce que les Québécois appellent la *gomme à mâcher*. Le composé est souvent abrégé en *chewing*.

### **chez**

*Chez* ne s'écrit avec un trait d'union que lorsqu'il forme un composé désignant un domicile.

- *Voici mon chez-moi.*
- *Notre chez-nous est modeste.*

Lorsque *chez* introduit un complément circonstanciel, il ne prend pas de trait d'union.

- *Nous irons chez toi après le spectacle.*

## chic

L'adjectif *chic* est toujours invariable en genre, mais l'accord en nombre tend à se généraliser.

- *Des endroits chics.*

## chien

Les noms des races de chiens s'écrivent avec une minuscule.

- *Un airedale, un braque, un saint-bernard, un setter, etc.*

## chiffres

Les tranches de trois chiffres sont séparées par une espace insécable et non par une virgule (1 000 000). Les chiffres inférieurs à 10 000 s'écrivent toutefois sans espace.

La virgule est utilisée à la place du point pour séparer le nombre entier de la décimale.

- *22,5 km, 14,47 %.*

On écrit en chiffres les dates, les heures, les minutes, les secondes et les âges. On écrit également en chiffres les numéros d'immeubles et d'articles de lois. Enfin, on écrit en chiffres les nombres relatifs à des calibres, des degrés, des mesures, des pourcentages, des prix, des sommes ou des taux d'intérêt.

- *L'accident s'est produit à 14 h 12.*
- *Une fillette de 6 ans (mais de six ans et demi).*
- *Le 17<sup>e</sup> (ou XVII<sup>e</sup>) siècle.*
- *Le 500, rue McGill.*
- *La loi 101.*
- *Un calibre 12.*
- *Il fait 26 degrés.*

Dans *La Presse*, on écrit en lettres les chiffres inférieurs à 10. Mais certains ouvrages de typographie recommandent 20 plutôt que 10. L'important, c'est d'être constant. Précisons que, dans une même phrase, tous les nombres doivent être écrits de la même façon. On n'écrira pas, par exemple, « de six à 12 personnes » mais de « 6 à 12 personnes ».

On écrit *1<sup>er</sup>, 1<sup>ers</sup>, 2<sup>e</sup>* (et non *2<sup>ième</sup>*), *2<sup>es</sup>*.

## chimie

Les anglophones emploient le mot *chemistry* au figuré pour décrire un « groupe dont les éléments fonctionnent très bien ensemble ». Les francophones donnent parfois à *chimie* un sens vaguement semblable. C'est ainsi qu'on parlera, par exemple, de *la merveilleuse chimie de l'amour*. Cela dit, le français recourt habituellement à d'autres termes ou locutions pour décrire le bon fonctionnement d'un groupe. Ainsi, on dira d'une équipe qu'elle *travaille en synergie*, que *le courant passe*, qu'elle *est bien soudée* ou *étroitement unie*. On peut aussi parler de *l'esprit de corps* d'une équipe ou, tout simplement, de son *esprit d'équipe*.

- *L'esprit d'équipe est actuellement à son zénith chez les Sabres.*

Quand il est question de deux personnes, on peut parler d'*atomes crochus*.

## **chips**

Le français a emprunté ce mot à l'anglais au début du XX<sup>e</sup> siècle pour désigner des « pommes de terre frites en fines rondelles ». Au Québec, on remplace souvent *chips* par *croustilles*.

## **chiquer la guenille**

La locution québécoise *chiquer la guenille* est calquée sur *to chew the rag*. Elle est inconnue dans le reste de la francophonie, où l'on emploie plutôt le verbe *ronchonner*.

- *Depuis qu'on lui a refusé ce poste, il n'arrête pas de ronchonner.*

## **chiropracteur**

Le mot *chiropracteur* est une francisation de l'américain *chiropractor*. Au Québec, on parle plutôt de *chiropraticien*, *ne*.

Pour ce qui est du traitement, les Français hésitent entre *chiropractie* et *chiropraxie*. Au Québec, on parle plutôt de *chiropratique*.

## **chiropractie**

Voir *chiropracteur*.

## **chiropraticien**

Voir *chiropracteur*.

## **chiropratique**

Voir *chiropracteur*.

## **choc**

Mis en apposition, *choc* s'écrit généralement avec un trait d'union et prend la marque du pluriel.

- *Des déclarations-chocs.*

Par ailleurs, le sens médical du mot *choc* vient de l'anglais *shock* : *choc nerveux*, *choc opératoire*. Ce sens est passé dans l'usage. Il n'en va pas de même de *choqué* au sens de « qui a subi un choc », dont l'emploi reste critiqué.

## **choix**

Choisir, c'est donner la préférence à une possibilité, en écartant les autres. Un choix implique donc au moins deux possibilités. Autrement, il n'y a pas de choix. La locution *n'avoir d'autre choix que* est un calque de *to have no choice but*. Il faut lui préférer des expressions comme *être obligé de*, *être contraint à*, *être forcé de*, *être astreint à*, *être mis dans l'obligation de*, *ne pas avoir le choix*, *ne pouvoir que*, *ne pouvoir faire autrement que de*, *se faire imposer un choix...*

- *Le ministre a été obligé de répliquer.*
- *Elle ne pouvait qu'obéir.*

L'expression *avoir plusieurs choix* est elle aussi incorrecte. On dira plutôt qu'on a *le choix* entre plusieurs possibilités, plusieurs options.

- *Vous avez le choix entre les cinq options suivantes.*
- *Cette boutique offre un grand choix de téléviseurs.*

On trouve parfois *choix* au pluriel dans la locution *questionnaire à choix multiples*.



Il s'agit d'un « questionnaire dans lequel sont proposées plusieurs réponses pour chaque question ». Étant donné le sens du mot *choix*, il serait préférable d'écrire, comme cela se fait parfois, *questionnaire à choix multiple* ou *question à choix multiple*.

- *J'ai dû répondre à des questions à choix multiple.*

Quand il n'y a que deux possibilités, on peut dire qu'on *est devant une alternative*. Dans ce dernier cas, c'est également le singulier qui s'impose, car une *alternative* implique deux possibilités.

- *Il n'avait d'autre alternative que de se soumettre ou de démissionner.*

Voir aussi *alternative*.

### **chou (bout de)**

Voir *bout de chou*.

### **chou (faire - blanc)**

*Faire chou blanc*, c'est subir un échec. Selon le Dictionnaire de l'Académie, on a d'abord employé l'expression aux quilles et aux boules, au sens de « faire une partie sans marquer un point ». « L'expression s'inscrit, selon le Dictionnaire des expressions et locutions (Robert), dans l'ensemble des emplois de *chou* qui évoquent l'échec. » En France, par exemple, on dit *être dans les choux* pour exprimer qu'on a échoué. L'équivalent québécois serait *faire patate*. Ces emplois peuvent s'expliquer par le fait que *chou* est proche du verbe *échouer* sur le plan phonétique.

### **chum**

Voir *époux*.

### **chute**

Ce mot s'écrit avec une minuscule.

- *La chute Montmorency.*
- *Les chutes du Niagara.*

Par ailleurs, le « conduit dans lequel on fait glisser le courrier, le linge sale ou les ordures ménagères » n'est pas une *chute*, mais une *descente*.

- *La descente d'ordures est au bout du couloir.*

### **ci-bas, ci-haut**

*Ci-bas* et *ci-haut* sont des impropriétés. Il faut employer *ci-dessous* et *ci-dessus*.

- *Voir l'encadré ci-dessus.*
- *À ce sujet, on pourra consulter le tableau ci-dessous.*

### **cible**

Le mot *cible* ne prend pas de trait d'union lorsqu'il est mis en apposition.

- *Des utilisateurs cibles.*

### **cidre**

Le *cidre* est une « boisson obtenue par fermentation alcoolique du jus de pomme ». L'expression *cidre de pomme* est donc pléonastique.

## **ciné-caméra**

Voir *caméra*.

## **cinéma**

Ce mot prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *Le Cinéma du Parc*.

Ce mot s'écrit avec une minuscule quand il est suffisamment individualisé par un nom propre ou par un équivalent.

- *Le cinéma Paramount*.
- *Le cinéma Le Clap*.

## **cinémomètre**

L'appareil dont les policiers se servent pour « déceler à distance les véhicules qui dépassent la vitesse permise » est le *cinémomètre*, mieux connu sous le nom de *radar (routier)*. Lorsqu'il est muni d'un dispositif qui photographie les véhicules, ce mouchard devient un *cinémomètre photographique* ou *cinémomètre photo*. On dit aussi *radar photographique* ou, plus couramment, *radar photo*. Mais on ne devrait pas dire *photo-radar*, car il s'agit d'un anglicisme.

- *Des cinémomètres photo seront bientôt utilisés sur les routes du Québec.*

*Mais l'emploi des radars photo ne sera pas généralisé, affirme le ministre.*

On aura remarqué que le terme *photo* reste invariable dans ces appellations.

## **cire**

On ne *cire* pas ses skis, on les *farte*. L'opération s'appelle le *fartage* (non le *cirage*) et le produit employé est le *fart* (non la *cire*).

## **cirer**

Voir *cire*.

## **cirrhose**

La *cirrhose* est une maladie du foie. C'est commettre un pléonasme que de parler de *cirrhose du foie*. Cela dit, ce pléonasme est fréquent.

## **citations**

Faut-il rapporter textuellement les propos incohérents, les mots familiers ou grossiers, les anglicismes, les termes impropres, les régionalismes ou les expressions joualisantes des gens que l'on interviewe ? Pour certains journalistes, la réponse est oui. Pour ma part, j'estime ce choix indéfendable sur le plan stylistique, car il engendre des citations lourdes et difficiles à lire.

Entendons-nous bien ! Il ne s'agit pas de faire disparaître des propos rapportés tout ce qui s'écarte du français international. Un tour populaire, un mot familier, voire un anglicisme, peuvent avoir une valeur stylistique certaine. Mais il ne faut pas abuser de ce procédé. Il est inutile, par exemple, de mettre entre parenthèses un mot que notre interlocuteur, dans son énervement, a omis de dire. Un tel oubli n'a aucun intérêt pour le lecteur. Il ne faut donc pas hésiter à améliorer les propos tenus, comme le font d'ailleurs les grands magazines.

Bien entendu, il ne faut pas faire parler un ouvrier comme un prof d'université.

Encore qu'au Québec, la différence ne soit pas toujours bien grande. Il convient de rester fidèle au niveau de langage d'un interlocuteur, mais sans pour autant reproduire intégralement ses hésitations, ses imprécisions, ses tics de langage, etc.

Une des bonnes façons de le faire consiste à recourir, on l'oublie trop souvent, au style indirect. Voici deux exemples : un en style direct, l'autre en style indirect.

- *Le Dr X a déclaré : « Le ministre de la Santé n'a fait que du damage control. L'alternative aurait été d'augmenter drastiquement les argents. »*
- *Le Dr X soutient que le ministre de la Santé s'est borné à limiter les dégâts. La solution devrait passer, selon lui, par une augmentation substantielle des budgets.*

La seconde solution permet d'éviter quatre anglicismes, tout en respectant la pensée de la personne concernée.

Notons toutefois que le passage du style direct au style indirect entraîne des modifications de personnes et, le cas échéant, de temps, du moins en français. On pourra lire à ce sujet l'entrée *style direct et indirect*.

L'emploi du style indirect n'exclut pas le recours occasionnel à des termes impropres ou fautifs. Il faut alors les mettre en italique ou entre guillemets. Dans *La Presse*, on opte généralement pour l'italique, et c'est très bien ainsi. Dans les citations entre guillemets, il arrive que l'on conserve l'italique pour les mots ou locutions qui s'écartent du langage standard. Il ne faut pas abuser de ce procédé, car la présence de guillemets autorise certains écarts par rapport à la norme. Il convient donc de réserver l'italique aux termes qui, de toute évidence, sont impropres ou fautifs. On évitera notamment d'étendre l'italique aux mots familiers ou aux québécoisismes de bon aloi.

Précisons qu'il y a au moins un cas où il faut rapporter fidèlement ce qui a été déclaré, c'est quand un personnage public fait une déclaration reprise par tous les postes de radio et toutes les chaînes de télé.

Voir aussi *guillemets* et *style direct et indirect*.

### **cité-dortoir**

Le composé *cité-dortoir* désigne une « localité située près d'une ville importante, qui fournit la majeure partie des emplois ». On dit aussi une *ville-dortoir*.

- *Les métropoles sont entourées de cités-dortoirs.*

### **citizen(s') band**

Voir *bande publique*.

### **citoyen**

Le terme *citoyen* s'emploie correctement en français comme adjectif au sens de « conforme à l'esprit civique ».

- *Une attitude citoyenne, un réflexe citoyen.*

Son emploi comme adjectif avait pratiquement disparu sous l'influence de *citadin*. Mais selon le Robert, cet usage a retrouvé un second souffle, dans les années 1990 en France, après l'élection d'une majorité socialiste. Au Québec, la création du parti Option citoyenne, rebaptisé depuis Québec solidaire, a donné une nouvelle vigueur à cet adjectif.

### **civique**

L'adjectif *civique* est un anglicisme au sens de *municipal*.

- *Le congrès aura lieu au centre municipal d'Ottawa.*

### **civisme**

*Civisme* désignait jadis le « dévouement pour la patrie ». Mais ce sens est vieilli. Le mot désigne aujourd'hui le « sens des devoirs collectifs au sein d'une société ». Il n'est donc pas erroné de dire d'un conducteur qui roule sur l'accotement qu'il manque de *civisme*. Mais bien entendu, on pourrait également dire qu'il manque de *civilité*, de *savoir-vivre*, de *politesse*, voire de *jugement*.

### **clapboard**

Le mot anglais *clapboard* désigne un « matériau de construction s'imbriquant dans un autre ». Il se traduit par *planche à clin* ou par *bardeau* (s'il s'agit d'une planchette).

- *Une maison faite de planches à clin.*
- *Un toit de bardeaux.*

Le mot *déclin*, qu'on emploie souvent au Québec, est une déformation de terme technique *clin*. C'est donc une impropriété.

- *La construction à clin est populaire au Québec.*
- *Il a choisi un revêtement à clin.*

### **claim**

Dans le domaine minier, le mot anglais *claim* désigne une *concession* (minière). La locution *réclamer un claim* se traduit par *réclamer le droit d'exploitation* (d'un gisement minier).

- *Les concessions de nickel et de cuivre de la région de Sept-Îles opposent le gouvernement et les Montagnais.*

Le mot *claim* est peu employé ailleurs dans la francophonie et son emploi est partout critiqué.

### **clam**

Le français a emprunté le mot *clam* à l'anglais pour désigner un « petit mollusque d'Amérique ressemblant à la palourde ». Le mot est masculin.

### **classe (de première)**

L'expression *de première classe* est un calque de *first class*. On la rend en français par *de première qualité*.

- *Ce sont des chaussures de première qualité.*

### **classification**

Sous l'influence de l'anglais, on confond parfois *classification* et *classe*. Le mot *classification* a en français le sens de « action d'établir des classes » ; il n'est pas un synonyme de *classe*.

- *À la suite d'un long travail de classification, le comité paritaire a établi sept classes d'employés.*

### **classique**

Le mot *classique* constitue une impropriété au sens d'« épreuve sportive secondaire ou nouvelle ». Il désigne, en effet, une « épreuve importante que la tradition a consacrée ». Dans le domaine du cyclisme, *classique* désigne une « course d'une seule journée, disputée chaque année sur un parcours identique et à la même époque ». Dans les autres cas, il vaut mieux employer, selon le contexte, les mots *championnat*, *coupe*, *omnium*, *tournoi*, etc.

### **clause orphelin**

La locution *clause orphelin* désigne dans le jargon syndical des « conditions de travail inférieures imposées aux nouveaux travailleurs ». Il s'agit d'un calque de *orphan clause*, lequel ne veut rien dire en français. De plus, son usage pose un problème d'accord : faut-il parler de *clause orphelin* ou *orpheline* ? Une traduction s'impose donc. On pourra parler de *clause d'exclusion* ou de *clause discriminatoire* (à l'égard des jeunes).

- *Une commission parlementaire a étudié la multiplication des clauses d'exclusion.*

### **clavardage**

Voir *chat*.

### **clé**

Le mot *clé* est un anglicisme au sens de *touche* (d'une machine à écrire, d'un clavier d'ordinateur).

Mis en apposition, ce mot s'écrit souvent avec un trait d'union et prend la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Des mots-clés.*

### **clérical**

L'expression *erreur clérical* est un calque de l'anglais. On dira plutôt *faute de copiste*, *erreur d'écriture* ou *de transcription*. Le *travail clérical* est aussi un anglicisme. On dira plutôt *travail de bureau*.

### **clés en main**

La locution *clés en main* désigne « ce qui est vendu prêt à fonctionner ».

- *Des usines clés en main.*

### **client**

Le mot *client* qualifie « toute personne qui achète un bien ou qui requiert des services rémunérés ». Les boutiques ont des *clients*. C'est également le cas des avocats, des notaires, des dentistes ou des médecins.

### **clientèle**

Le mot *clientèle* est une impropriété au sens de *population scolaire* (ensemble des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement) ou de *population étudiante* (ensemble des étudiants inscrits dans les universités). Lorsqu'on veut parler du nombre d'élèves dans un établissement ou une classe, on emploiera le mot *effectif*.

**climatisation**

Voir *air conditionné*.

**climatisé**

Voir *air conditionné*.

**climatiseur**

Voir *air conditionné*.

**clin**

Voir *clapboard*.

**clinique**

Le mot *clinique* désigne en français un « établissement de soins privé » ou un « enseignement médical ». Sous l'influence de l'anglais, on l'emploie abusivement au sens de *collecte*, *conférence* ou *cours pratique*, *démonstration*, *école*, *leçon*, *stage*.

- *Une collecte de sang.*
- *Une conférence sur le jardinage.*
- *Un cours d'anglais.*
- *Une démonstration de produits.*
- *Une école de hockey.*
- *Des leçons de tennis.*
- *Un stage de journalisme.*

L'expression *clinique externe* est également un anglicisme (*outpatient clinic*). On dira plutôt *consultations externes*.

**clip**

Le mot *clip* ne décrit pas bien ces phrases-chocs que lancent avec habileté certains politiques. Car les clips vidéo, généralement bourrés d'effets spéciaux, évoquent bien plus des images que des mots. Le grand Robert emploie plutôt la locution *petite phrase* pour décrire une « formule prononcée dans un contexte politique ».

- *Les petites phrases des hommes politiques.*

On pourrait aussi parler de *formules-chocs*, de *phrases assassines* ou de *sous-entendus assassins*.

**clôture**

Voir *bâillon*.

**club**

Ce mot prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *Le Club automobile du Québec.*
- *Le Club international vidéo.*

Il s'écrit avec une minuscule quand il est suffisamment individualisé par un nom propre ou par un équivalent.

- *Le club Patenaude.*
- *Le club Le Canadien.*

**club de nuit**

*Club de nuit* est une traduction littérale de *night club*. On dira plutôt *boîte de nuit*.

**club-ferme**

Ce composé du vocabulaire sportif est un calque de *farm club*. On la traduira par *club-école*.

**co**

Les composés formés avec *co* s'écrivent généralement sans trait d'union. Mais l'usage est flottant.

- *L'expérience des cocapitaines s'est révélée peu heureuse.*

**cockpit**

Le mot *cockpit* est un anglicisme au sens de *cabine* ou de *poste de pilotage*.

**cocooning**

Le mot *cocooning*, emprunté à l'anglais, désigne un « mode de vie où l'on préfère la chaleur du foyer aux sorties ».

- *Fini, restos, bars, spectacles. Vive le cocooning !*

**code**

Le mot *code* prend une majuscule quand il désigne un recueil de textes juridiques.

- *Le Code civil.*
- *Le Code de la route.*
- *Le Code pénal.*

On peut aussi écrire le *Code* dans un sens absolu.

Par ailleurs, c'est dans un *code de déontologie*, et non dans un *code d'éthique*, qu'on trouve l'« ensemble des règles et des devoirs des membres d'une profession ».

- *Le code de déontologie des médecins.*

**col blanc**

Le français a emprunté à l'américain les expressions *col blanc* (*white collar*) et *col bleu* (*blue collar*), qui désignent respectivement les « employés de bureau ou de magasin » et les « ouvriers ». Ces termes sont passés dans l'usage.

**collant**

Voir *bas-culottes*.

**collecter**

Le verbe *collecter* est un anglicisme au sens de *percevoir*, *recouvrer*, *recupérer*.

- *En période de récession, certains propriétaires ont du mal à percevoir les loyers.*

**collégien, ne**

Voir *étudiant*.

**colline parlementaire**

Pas de majuscule.

**colloque**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une manifestation unique en son genre.

- *Le Colloque international des linguistes.*

**columnist**

Le mot *columnist*, même francisé en *columniste*, est un anglicisme inutile au sens de *chroniqueur* (d'un journal ou d'une revue). Le féminin est *chroniqueuse*, et non *chroniqueure* comme tente de nous l'imposer une certaine mode.

**combat à finir**

Les locutions *combat*, *guerre* ou *lutte à finir* sont des calques de *fight to finish*. En français, il est préférable de parler de *guerre à outrance*, de *lutte sans merci*, de *bataille sans trêve*, de *combat sans pitié* ou *impitoyable*.

- *Guerre à outrance entre l'Hôpital juif et un de ses cadres.*

Dans certains cas, on pourrait également parler de *guerre des nerfs*.

**comblér**

On peut *comblér* un déficit ou une lacune. Mais on *pourvoit* un poste, on ne le *comble* pas.

**come-back**

Le composé *come-back* est un anglicisme au sens de *retour* d'une célébrité au premier plan. Au Québec, on emploie parfois *come-back* au sens de *commentaires défavorables* ou de *plaintes*.

**comédien**

Voir *acteur*.

**coming-out**

Voir *garde-robe*.

**comics**

Ce mot est un anglicisme au sens de *bande dessinée*.

**comité**

L'expression *comité ad hoc* est un calque de l'anglais. On dira plutôt *comité spécial* ou *comité d'étude*.

*Comité conjoint* est également un calque (*joint committee*). On emploiera *comité mixte* ou *paritaire*.

Par ailleurs, on n'est pas *sur* un comité. On en est *membre*, on y *siège*.

**commandement (sous le)**

On n'est pas *sous le commandement* de quelqu'un (*under command*), mais *sous ses ordres*.

**commanditaire**

On appellera la « personne physique ou morale qui apporte son soutien matériel à une manifestation en vue d'en retirer des avantages publicitaires » un *commanditaire*.



*ditaire* ou un *parraineur*, plutôt qu'un *sponsor*, terme qui reste un emprunt inutile à l'anglais malgré sa popularité en France, notamment dans les milieux sportifs. Le soutien du *commanditaire* ou du *parraineur* s'appelle une *commandite* ou un *parrainage*, plutôt qu'un *sponsoring*.

Les verbes correspondants sont *commanditer* et *parrainer*, qu'on préférera à *sponsoriser*.

*Commanditaire* et *commanditer* sont plus usités au Québec, *parrainage* et *parrainer* en France.

### **commencer**

La locution *commencer avec* semble calquée sur *to begin with*. On dira plutôt *commencer par*.

### **commentaire**

Le mot *commentaire* s'écrit au singulier dans la locution *sans commentaire* mais au pluriel dans l'expression *cela se passe de commentaires*.

### **commenter**

Contrairement à *to comment*, *commenter* commande un complément, lequel ne peut être introduit par *sur*.

- *Le chef de l'opposition a commenté la décision du premier ministre.*

On peut aussi employer une autre formule pour dire que quelqu'un a refusé de commenter quelque chose.

- *M. Untel a refusé de faire des commentaires.*
- *M. Untel a refusé d'en dire davantage.*
- *M. Untel n'a pas voulu répondre à nos questions.*
- *M. Untel s'est montré évasif.*

Le complément qui suit le verbe *commenter* ne peut être introduit par *sur*. Ce serait un calque de l'anglais (*to comment on*). Cependant, on peut *faire un commentaire sur*.

- *Il a fait un bref commentaire sur la défaite de son parti.*

### **commercial**

On ne traduira pas les *spots* de la télé ou de la radio par *commerciaux*, mais par *annonces* ou *messages publicitaires*. Si on emploie le mot *réclame*, il est inutile de lui ajouter l'adjectif *publicitaire*.

### **commuter**

Voir *navetteur*.

### **commettre (se)**

*Se commettre* est synonyme de *se compromettre*. Il n'a pas le sens de *s'engager*, *se prononcer*.

- *Interrogé par les journalistes, le maire n'a pas voulu se prononcer sur cette question.*

### **commission**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une institution nationale unique.

- *La Commission de la santé et de la sécurité du travail.*
- *La Commission des écoles catholiques de Montréal.*

Il prend une minuscule lorsqu'il désigne une institution multiple.

- *La commission parlementaire du Travail.*
- *La commission scolaire Tardivel.*

### **communauté**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une institution unique.

- *La Communauté urbaine de Montréal.*
- *La Communauté économique européenne.*

### **Communication Québec**

Pas de pluriel et pas de trait d'union.

### **compact**

Cet adjectif bien français a emprunté à son homonyme anglais le sens de « ce qui est d'un faible encombrement ». Un *appareil photo compact*, un *disque compact* (on dit aussi un *CD*), une *voiture compacte*.

Comme substantif, on emploie *compact* au féminin pour désigner une voiture (une *compacte*) et au masculin pour désigner un disque (un *compact*).

### **compagnie**

Ce mot prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *La Compagnie américaine de fer et métaux.*

Il prend une minuscule quand il est suffisamment individualisé par un nom propre ou par un équivalent.

- *La compagnie d'assurances New Hampshire.*

Les abréviations *ltée*, *inc.* et *enr.* s'écrivent avec une minuscule.

### **compagnie de finance**

La locution *compagnie de finance* est un calque de *finance company*. En français, on dira plutôt *société de crédit*.

### **comparer**

Certains auteurs font une distinction entre *comparer à* et *comparer avec*. La première locution aurait le sens de « rapprocher des objets semblables » ; la seconde, de « rapprocher des objets différents ou opposés ». Cette distinction est toutefois rarement observée. Aussi le Larousse et le Robert donnent-ils les deux expressions comme équivalentes.

### **compensation**

Le mot *compensation* est un anglicisme au sens de *indemnisation*.

- *Elle a reçu une indemnisation de la CSST.*

### **compensateur**

Au début du long conflit du bois d'œuvre, on parlait des droits *compensatoires* pour désigner le « droit de douane appliqué sur un produit importé pour compenser

les mesures d'aide gouvernementale ou subventions excessives dont il bénéficie dans son pays d'origine ». Mais on emploie maintenant *droits compensateurs*.

### **compensatoire**

Voir *compensateur*.

### **compenser pour**

La locution verbale *compenser pour* est un anglicisme de syntaxe. En français, on ne *compense* pas quelqu'un *pour* ses pertes, on *compense* les pertes de quelqu'un.

### **compétiteur**

Voir *compétition*.

### **compétition**

Sous l'influence de l'anglais, le mot *compétition* est de plus en plus souvent employé au sens de *concurrence* dans le domaine des affaires, particulièrement chez nous. L'emploi de *concurrence* est préférable.

Le mot *compétiteur* a suivi une évolution semblable, puisqu'on lui donne aujourd'hui le sens de « société ou individu capable d'entrer en concurrence avec d'autres ». Mais *concurrent* reste souhaitable dans ce contexte.

*Compétition* s'emploie cependant avec justesse dans les autres domaines pour décrire la « recherche simultanée d'un même objectif, objet ou résultat ».

- *La compétition spatiale entre Russes et Américains.*

### **compétitionner**

Le grand Robert atteste *compétitionner* comme un québécoïsme. Ce verbe est largement employé chez nous. Il s'est d'abord imposé dans le domaine sportif, où il concurrence *affronter*, *concourir*, *participer à* ou *prendre part à*.

Dans le domaine économique et commercial, ce verbe est un synonyme de *concurrencer*, *être en concurrence* ou *faire concurrence*.

### **complément déterminatif (accord)**

L'embarras est fréquent quand un substantif est suivi d'un complément déterminatif. Lorsque le premier substantif est au pluriel, de nombreux scripteurs optent machinalement pour le pluriel. Mais dans la majorité des cas, ils font erreur. En voici quelques exemples, tous fautifs : *accusations de complots*, *chefs d'entreprises*, *chefs de familles*, *clins d'oeils*, *coups de gueules*, *directeurs d'écoles*, *droits d'auteurs*, *incendies de forêts*, *maîtres d'œuvres*, *moteurs de recherches*, *points d'interrogations*, *postes de conseillers*, *prises de consciences* et *salles d'attentes*.

Comment s'y retrouver ? Les dictionnaires peuvent être d'une certaine utilité. Ils n'indiquent généralement pas le pluriel de ces locutions. Mais si le second terme ne prend pas de *s* quand le premier est au singulier, il n'en prend pas non plus au pluriel. *Moteur de recherche* ne se transforme pas en *moteurs de recherches* au pluriel. Pas plus que *coup de gueule* ne devient *coups de gueules*. Et *clin d'œil* ne devient pas *clins d'yeux*.

La logique peut aussi nous servir de guide, que le premier substantif soit singulier ou pluriel. Par exemple, comme il y a un seul conseiller par poste, on écrira des

*postes de conseiller*. Ou, comme il n'y a qu'un directeur par école, on écrira des *directeurs d'école*.

Inversement, on dira *une école de filles* parce qu'il y a forcément plusieurs filles par école. Ou on dira *un centre de soins de longue durée*, parce qu'il y a plusieurs soins, même dans un seul centre. De la même façon, on dira *une maison de fous, un pâté de maisons*, etc.

### **complet**

Voir *habit*.

### **compléter**

Le verbe *compléter* signifie « ajouter ce qui manque pour rendre complet ».

- *Il lui manque un tailleur pour compléter sa garde-robe.*

Le verbe anglais *to complete* a un sens beaucoup plus étendu. Il signifie notamment *accomplir, achever, conclure, contracter, exécuter, faire, remplir, réunir, satisfaire, terminer*. Ces sens ont peu à peu contaminé notre verbe.

- *Accomplir une tâche.*
- *Conclure un marché, une transaction.*
- *Contracter un emprunt.*
- *Exécuter, faire, réussir une passe.*
- *Faire une année scolaire.*
- *Remplir un questionnaire.*
- *Réunir des données.*
- *Revenir d'un voyage, y mettre fin, le terminer.*
- *Satisfaire ses besoins.*
- *Terminer des travaux, les exécuter (à l'intérieur d'un certain délai).*

### **complexe**

Au sens d'édifice public, le mot *complexe* prend une minuscule s'il est suivi d'un nom propre.

- *Le complexe Desjardins.*

### **compresser**

Une *réduction* de dépenses peut être qualifiée de *compression*. Mais on ne *comprime* pas une dépense, on la *comprime*, on la *réduit*.

### **compte de dépenses**

La « somme allouée par un employeur à un employé pour rembourser des dépenses que ce dernier a effectuées dans le cadre de son travail » est une *allocation de dépenses*, et non un *compte de dépenses*.

- *Il a droit à une allocation de dépenses généreuse.*

Quant au « relevé des dépenses que le salarié a dû engager et dont il demande le remboursement », il s'agit d'une *note* ou d'un *compte de frais*.

### **compte de taxes**

Voir *taxe foncière*.

## **compte rendu**

Pas de trait d'union. Au pluriel : *comptes rendus*.

## **compteur**

En français international, le mot *compteur* se dit d'un appareil de mesure: *compteur* de vitesse, *compteur* de taxi (et non *meter*), *compteur* de pompe à essence, etc. C'est un québécoïsme au sens de « joueur qui marque des buts ». Dans ce cas, il est préférable de parler de *marqueur* ou de *buteur*. On emploiera *marqueur* dans les contextes où le terme désigne à la fois « celui qui inscrit le but et celui qui fournit une aide ou une passe ». C'est le cas notamment au hockey. Quant à la personne qui fournit l'aide ou la passe, on l'appelle *passeur*.

- *Qui remportera le championnat des marqueurs cette année ?*
- *Le Canadien aurait besoin d'un excellent buteur.*
- *Saku Koivu est un bon passeur.*

## **comté**

*Comté* désigne correctement une subdivision administrative du territoire.

- *Une municipalité régionale de comté (MRC).*

Mais le terme ne désigne pas une subdivision de la carte électorale du territoire. C'est la locution *circonscription électorale* qu'il faut employer en ce sens. Dans les citations cependant, il est justifié d'utiliser le mot *comté*.

## **concerné**

Vraisemblablement sous l'influence de l'anglais (*concerned*), le français donne aujourd'hui au participe passé *concerné* le sens de *touché, intéressé, visé*. Bien que critiqués, ces emplois sont passés dans l'usage.

- *Ils ne se sentent pas concernés par ces problèmes.*

## **concerné (en autant que je suis)**

La locution *en autant que je suis concerné* est un calque de *as far as I am concerned*. En français soigné, on dira plutôt, *en ce qui me concerne, pour ma part*.

## **conciergerie**

En français international, le mot *conciergerie* désigne le « logement du ou de la concierge », pas un *immeuble d'habitation* ou *résidentiel*.

Voir aussi *rapport (maison de)*.

## **concours**

Ce mot prend généralement une majuscule lorsqu'il désigne une manifestation périodique unique en son genre.

- *Le Concours Chopin.*

Toutefois, quand le *concours* a son propre titre, le mot est considéré comme un nom commun et s'écrit avec une minuscule.

- *Le concours L'Empire des futures stars.*
- *Les concessions de nickel et de cuivre de la région de Sept-Îles opposent le gouvernement et les Montagnais.*

Le mot *claim* est peu employé ailleurs dans la francophonie et son emploi est partout critiqué.

# D

---

## **dactylo**

Si l'on peut taper sur sa *machine à écrire*, il vaut mieux ne pas le faire sur sa *dactylo*, sous peine d'être poursuivi pour agression. Le mot *dactylo* désigne, en effet, non pas la machine elle-même, mais la « personne qui exerce son métier à l'aide de la machine ». Ce québécoïsme tend à disparaître.

## **damage control**

La locution anglaise *damage control* appartient d'abord au vocabulaire de la sécurité. Dans la marine, par exemple, les anglophones l'emploient pour désigner les « dispositions prises pour effectuer rapidement des réparations matérielles ». Par extension, on l'emploie aujourd'hui chez nous pour désigner « toute situation où l'on tente de limiter les dégâts ». Mais cette expression s'intègre mal à notre langue. Aussi est-il préférable de la traduire par *limiter les dégâts* ou, dans un contexte plus familier, *limiter la casse*. On peut aussi employer *calmer le jeu*, une expression empruntée au vocabulaire du football.

- *L'entourage du premier ministre tente de calmer le jeu.*

## **date**

On écrit *le mardi 5 septembre*, et non *mardi le 5 septembre*. L'emploi du démonstratif au lieu de l'article défini pour parler d'un événement qui n'a pas encore eu lieu constitue un anglicisme. On dira donc, par exemple : *L'émission sera présentée le mercredi 15 décembre*, au lieu de *ce mercredi 15 décembre*.

Lorsqu'il n'y a aucun doute sur le siècle, on peut omettre le nombre des mille et des cents, sans pour autant le remplacer par une apostrophe.

- *Les années 60.*

Soit dit en passant, depuis le début de l'an 2000, il existe un grand flottement dans la presse quant à l'emploi du millésime. Tantôt on écrit *les années 60, 70, 80, etc.*, comme on le faisait jusque-là, tantôt on écrit *les années 1960, 1970, 1980, etc.* Puisqu'il n'existe généralement aucune confusion quant au siècle, l'ajout du millésime m'apparaît aussi inutile que lourd. Je conseille donc qu'on l'évite.

## **date (à)**

À *date* est un calque de *to date* ou de *up to date*. On dira plutôt *à ce jour, jusqu'ici, jusqu'à maintenant, jusqu'à présent*.

## **date d'expiration**

La « date d'échéance d'une carte de crédit ou de débit » s'appelle la *date d'expiration*.

**date de péremption**

La « date limite pour consommer un produit » s'appelle la *date de péremption*. On peut également employer les locutions à *consommer avant...*, à *utiliser de préférence avant...* pour traduire *best before...*

Voir aussi *passé date*.

**davantage que**

La construction *davantage que*, courante à l'époque classique, puis condamnée, est redevenue vivante.

- *Elle gagne davantage d'argent que moi.*

**de**

On emploie souvent la préposition *de* devant un participe passé ou un adjectif.

- *Une de perdue, deux de retrouvées.*

Cet emploi est souvent facultatif.

- *Deux jours de libres.*
- *Deux jours libres.*

Il est cependant obligatoire après *en*.

- *En voilà une de terminée.*

**deadline**

Ce mot anglais qui désigne l'« échéance pour terminer un article, un livre, etc. » se traduit, selon le contexte, par *l'heure de tombée* ou la *date limite*.

**dealer**

Voir *puscher*.

**débat**

Mis en apposition, *débat* s'écrit avec un trait d'union et prend, le cas échéant, la marque du pluriel.

- *Des dîners-débats.*

**debater**

*Debater* désigne une « personne qui participe à des débats publics ». Bien qu'il comble un besoin, cet emprunt à l'anglais est parfois critiqué. Sa francisation en *débatteur*, de plus en plus fréquente, contribuera sans doute à le faire pleinement accepter.

- *Il est un redoutable débatteur.*

**débatteur**

Voir *debater*.

**déboucher**

Le verbe *déboucher* se construit généralement avec la préposition *sur*.

- *Cette coopération débouchera sur des accords commerciaux.*

**débours**

Voir *déboursé*.

### **déboursé**

Le mot *déboursé* est un archaïsme. Il n'est plus guère vivant qu'au Québec. En français moderne, on parlera plutôt de *débours*, *décaissement*, *sortie de fonds*.

### **débuter**

*Débuter* étant intransitif, ce verbe ne peut avoir de complément direct. On peut *débuter* dans un métier, par exemple, mais on ne peut *débuter* un match ; on le *commence*, on l'*entreprend*.

- *Le match débute. Le Canadien entreprend la première période en lion.*

On peut aussi utiliser, selon le contexte, les verbes *amorcer*, *attaquer*, *déclencher*, *démarrer*, *ébaucher*, *embrayer*, *engager*, *entamer*, *entreprendre*, *inaugurer*, *instituer*, *lancer*, *mettre en marche*, *mettre en œuvre*, *mettre en train*, *ouvrir*, etc. Les synonymes étant nombreux, il n'y a aucun besoin de faire de *débuter* un verbe transitif.

### **décade**

Le mot anglais *decade* signifie à la fois *décade* et *décennie*, deux mots qui ont une signification bien différente dans notre langue. Le premier désigne une « période de 10 jours », le second, une « période de 10 ans ».

### **décarcération**

Faut-il écrire *décarcération* ou *désincarcération* ? En fait, les deux mots désignent l'« action de dégager une personne coincée dans un véhicule accidenté ». Mais le premier est plus fréquent.

- *Les secouristes ont dû utiliser le matériel de décarcération.*

### **décéder**

Voir *décès*.

### **décennie**

Voir *décade*.

### **décès**

Le terme *décès* désigne une mort naturelle. Quand il est question d'une *mort* accidentelle, c'est ce dernier mot qu'on emploiera.

- *Il y a eu quatre morts sur les routes au cours du week-end.*

En revanche, on dira qu'un *décès* a été constaté à l'hôpital, car ce mot appartient au vocabulaire administratif.

Le verbe *décéder* appartient lui aussi au vocabulaire administratif. Mais on l'emploie souvent comme synonyme de *mourir*, *s'éteindre*, *disparaître*. En ce sens, *décéder* constitue un euphémisme, le verbe *mourir* étant sans doute trop brutal pour certains.

### **décideur**

Ce néologisme paraît venir de l'anglais *decider*. Il désigne une « personne ou un organisme qui a un pouvoir de décision ».



## déclin

Voir *clapboard*.

## décompte

Au terme d'un scrutin, on fait le *compte* des suffrages (et non son *décompte*).

- *Démocrates et républicains ont suivi toute la nuit le compte des suffrages.*

La locution *faire le décompte* est bien française, mais elle signifie « calculer ce qu'il y a à rabattre ».

- *Il a fait son décompte pour voir s'il lui resterait de l'argent.*

## décriminalisation

Voir *décriminaliser*.

## décriminaliser

Les verbes *décriminaliser* et *dépénaliser* sont pour ainsi dire synonymes, signifiant l'un et l'autre « soustraire une action ou une infraction du droit pénal ». *Décriminaliser* est cependant rarement employé en France, où on lui préfère *dépénaliser*. Quant au substantif *décriminalisation*, il est inconnu dans l'Hexagone, où l'on parle toujours de *dépénalisation*. Ces divergences viennent de ce que les Français ont un Code pénal alors que nous avons, sous l'influence de l'anglais, un Code criminel. Il n'est donc pas fautif d'utiliser chez nous *décriminaliser* et *décriminalisation*. Il faut simplement se souvenir que, dans le même contexte, l'Europe francophone emploiera *dépénaliser* et *dépénalisation*.

- *Joe Clark se dit favorable à la décriminalisation de la marijuana.*
- *Les Pays-Bas ont dépénalisé la marijuana.*

Il ne faut pas perdre de vue, non plus, que ni *décriminaliser* ni *dépénaliser* ne sont des synonymes de *légaliser*. La possession de cannabis, par exemple, pourrait ne plus constituer un crime, mais elle demeurerait une infraction. Un citoyen trouvé en possession de marijuana recevrait une contravention, mais en payant une amende, il éviterait de passer en cour et de se retrouver avec un casier criminel. En outre, vendre et cultiver du cannabis resteraient des crimes, à moins qu'on ne *décriminalise* également ces activités.

## décrochage

Voir *drop-out*.

## décrocher

Voir *drop-out*.

## décrocheur, euse

Voir *drop-out*.

## dedans (en – de)

En français, la locution *en dedans de* est relative au lieu, non au temps. Elle n'a donc pas le sens de *d'ici, en l'espace de, en moins de, dans un délai de*.

- *Ces deux meurtres ont eu lieu en moins de 24 heures.*
- *Vous devrez acquitter le solde dans un délai de six mois.*
- *Tout doit être vendu d'ici un mois.*

## dédier

En français, on peut *dédier* quelque chose (une chanson, une œuvre) à quelqu'un, on peut *dédier* une église à un saint.

Sous l'influence de l'anglais *dedicated*, on a vu apparaître l'adjectif *dédié* au sens de « réservé et affecté à un usage particulier » dans le domaine de l'électronique et de l'informatique. Ce sens est maintenant entériné par les grands dictionnaires.

*Dédié* s'est ensuite répandu comme une traînée de poudre à d'autres domaines. Mais cette extension est abusive. On ne dira pas, par exemple, d'une personne qu'elle est *dédiée* à une cause quelconque, d'une chaîne de télé qu'elle est *dédiée* à la nouvelle ou d'une taxe qu'elle est *dédiée* à un secteur en particulier. On emploiera plutôt, selon le contexte, les verbes, locutions verbales, participes ou adjectifs *consacrer*, *se consacrer*, *se donner à fond*, *s'investir dans*, *se dévouer*, *(être) dévoué*, *(être) consacré*, *(être) spécialement affecté*, *(être) spécialisé*, *particulier*, etc.

- *Elle consacre tout son temps aux études.*
- *Il se donne à fond pour l'équipe.*
- *Elle se dévoue pour ses enfants.*
- *Il est dévoué à la cause.*
- *Elle s'investit dans l'intégration des immigrants.*
- *Une place publique est consacrée à Riopelle.*
- *Un impôt affecté aux transports en commun.*
- *Une entrée réservée aux handicapés.*

## déductible

Ce mot est un anglicisme au sens de *franchise*.

- *Cette assurance comprend une franchise de 200 \$.*

## défense

Voir *défensive*.

## défense (avocat de la)

Pas de majuscule à *défense*, contrairement à *Couronne*.

- *Le plaidoyer de l'avocat de la défense était plus convaincant que celui du représentant de la Couronne.*

## défenseur, euse

## défensive

On confond souvent *défense* et *défensive*. L'« ensemble des joueurs chargés de défendre les buts » s'appelle la *défense*, et non la *défensive*. Ce dernier terme définit plutôt une attitude, la « disposition à se défendre sans attaquer ».

- *Le Canadien a une bonne défense.*
- *En la critiquant, je l'ai mise sur la défensive.*

## défilement morbide

Voir *doomscrolling*.

### **définitivement**

L'adverbe *définitivement* est un anglicisme (*definitely*) au sens de *certainement, assurément, décidément, hors de tout doute, indéniablement, indiscutablement, nettement, très certainement* ou *vraiment*.

- *Nous avons indéniablement mal joué.*

### **déflagration**

Voir *conflagration*.

### **défoncé**

Voir *défoncer*.

### **défoncer**

Le verbe *défoncer* n'a pas le sens de *dépasser, excéder*. On ne *défonce* pas un budget, on le *dépasse*.

En revanche, on emploie *se défoncer*, depuis le début des années 70, au sens d'« atteindre un certain état après avoir absorbé certaines drogues ». Quant à l'état atteint, on le nomme la *défonce*.

### **défrayer**

Le verbe *défrayer* est un anglicisme (*to pay somebody's expenses*) au sens de *rembourser* les dépenses de quelqu'un. On *défraie* quelqu'un en lui remboursant ses dépenses, mais on ne *défraie* pas les dépenses de quelqu'un.

- *Le voyage a coûté cher, mais son employeur l'a défrayé de tout.*
- *Son employeur a remboursé toutes ses dépenses.*

*Défrayer* est une impropriété au sens de « assumer les coûts ».

- *Le coût de la rénovation sera assumé par le gouvernement.*

Par ailleurs, on dit correctement *défrayer la conversation* (faire parler de soi) et *défrayer la chronique* (faire grand bruit). Mais il est plus juste de dire *faire la manchette* quand on veut parler d'une personne ou d'un fait qui se retrouve à la une des journaux.

### **défusion, défusionner**

On trouve dans les dictionnaires *fusion* et *fusionner*, mais pas *défusion* et *défusionner*. Pourtant, ces mots d'actualité sont fort commodes et très bien formés. Les audacieux ont donc raison de les employer.

- *Jean Charest avait promis que les villes pourraient défusionner.*
- *Les défusions créent encore du mécontentement.*

Voir aussi *fusionner*.

### **dégrafeur**

Au Québec, on appelle *dégrafeuse* le petit instrument qui permet d'enlever les agrafes. Mais ailleurs dans la francophonie, on dit plutôt *dégrafeur, arrache-agrafes* ou *ôte-agrafes*. Je ne comprends très bien pourquoi on enlève les agrafes avec une *dégrafeuse* ici et avec un *dégrafeur* ailleurs. C'est le type de petits particularismes qui me semble parfaitement inutile. *Dégrafeur* est attesté par Le grand Robert. Il vient de *dégraffer*.

## déjeuner

Voir *dîner*.

## délaï

*Délaï* se dit correctement en français du « temps accordé pour faire quelque chose », du « temps nécessaire à l'exécution de quelque chose » ou de la « prolongation de temps accordée pour faire quelque chose ».

- *Les travaux devront être exécutés dans un délaï de 15 jours.*
- *Le délaï d'attente est de 20 minutes.*
- *Je me donne un délaï pour prendre une décision.*

C'est en revanche un anglicisme (*delay*) au sens de *retard*.

- *Je vous confie cette tâche. Mais je ne tolérerai aucun retard.*

En matière de circulation, il faut également parler de *retard* ou de *ralentissement*.

- *Les travaux entraînent un retard d'une demi-heure.*

Par ailleurs, la locution *sans délaï* s'écrit au singulier.

## délibéré (mettre en)

On ne *prend* pas une affaire *en délibéré*, on la *met en délibéré*.

## delicatessen

Le mot *delicatessen* désigne en anglais un « commerce où l'on vend une alimentation fine ». On le traduira par *épicerie fine*. On y trouve une *alimentation fine*, et non des *delicatesses*. On peut aussi remplacer ce dernier mot par les produits eux-mêmes : *charcuteries, fromages, gâteaux*, etc.

## delicatesses

Voir *delicatessen*.

## délice

*Délice* vient du latin *delicium, deliciae*, rappelle L'encyclopédie du bon français. Les deux formes, l'une du neutre singulier, l'autre du féminin pluriel, expliquent pourquoi le mot change de genre en passant du singulier au pluriel, comme *amour* et *orgue*. Il s'agit, ajoute L'encyclopédie, « d'une innocente fantaisie contre laquelle il serait puéril de se rebeller au nom de la logique ».

Cependant, après certaines expressions comme *un de, un des, un des plus grands de*, on emploie le masculin, pour des raisons d'euphonie.

- *Un de ses plus grands délices...*

## délit de fuite

Un *délit de fuite* peut causer la mort, mais il n'est pas lui-même mortel. Doit-on refuser pour autant la locution *délit de fuite mortel* ? Je ne crois pas. Dans le Code criminel, on parle, il est vrai, de « délit de fuite entraînant la mort ». Mais c'est un peu long et un peu lourd.

À mon avis, *mortel* peut être vu ici comme une épithète de transfert. De quoi s'agit-il ? D'une épithète « transférée d'un nom à un autre nom de la même famille lexicale ». Par exemple : *vue panoramique* a engendré *restaurant panoramique*, même si ce n'est pas le restaurant qui est panoramique, mais la vue. De la même façon, on parle d'*incendie criminel*, même si ce n'est pas l'incendie lui-même qui

est criminel. Dans le cas, qui nous occupe, ce n'est pas le *délit de fuite* qui est mortel, mais l'accident.

Ce type de construction est souvent critiqué, du moins à l'origine. Mais plusieurs de ces épithètes finissent par se frayer un chemin dans l'usage. C'est le cas, par exemple, des locutions *blessé léger* et *blessé grave*, qui ne suscitent plus guère d'opposition.

Cela dit, la précision « mortel » devient inutile quand le contexte est clair, comme dans l'exemple suivant :

- *L'homme avait mortellement blessé un cycliste de 16 ans et commis un délit de fuite.*

### **délivrer**

Le verbe *délivrer* a le sens de « rendre libre ». Il signifie aussi « remettre un document ». Ainsi, on peut *délivrer* un certificat, un passeport, des papiers, des titres, etc.

En revanche, ce verbe est un anglicisme au sens de *distribuer* le courrier, de *livrer* une commande, de *prononcer* un discours ou de *remettre* un message.

- *Le courrier est distribué le matin.*
- *Nous livrons gratuitement à domicile.*
- *Il a prononcé un discours.*
- *Peux-tu lui remettre ce message ?*

### **demande (en)**

L'expression *être en demande*, par rapport à un article d'une convention collective, appartient au jargon syndical. On ne dira pas, par exemple, que *l'employeur est en demande sur ce point*, mais qu'il *tente de faire des gains sur ce point*.

Par ailleurs, la locution *en demande* est un calque de *in demand*. On la remplacera par *demandé*, *populaire*, *recherché* ou par *être l'objet d'une forte demande*.

- *Cet article est très demandé en ce moment.*
- *Des voitures recherchées.*

### **demander**

Lorsque *demander* est suivi d'un verbe à l'infinitif, on le construit avec la préposition *à* si le sujet des deux verbes est le même.

- *Il a demandé à me voir avant mon départ.*

Mais on construit *demander* avec la préposition *de* si le sujet des deux verbes n'est pas le même.

- *Il m'a demandé de venir le voir avant mon départ.*

La construction *demander que* commande le subjonctif.

- *Elle a demandé que je parte.*

Par ailleurs, la locution *demander une question* est un calque de *to ask a question*.

En français correct, on ne demande pas une question, on la pose.

### **demandeur (d'asile)**

Voir *immigrant*.

### **démantèlement**

*Démantèlement* et *démanteler* sont des anglicismes au sens de *démontage* et *démonter*.

- *L'usine sera fermée le mois prochain et démontée d'ici la fin de l'année. Son démontage prendra six semaines.*

### **démanteler**

Voir *démantèlement*.

### **déménager**

On fait encore parfois la distinction entre l'action (exprimée par l'auxiliaire *avoir*) et l'état (exprimée par l'auxiliaire *être*). Mais l'auxiliaire *avoir* tend à s'imposer dans tous les cas.

- *Elle a déménagé il y a deux ans.*
- *Elle est déménagée depuis deux ans.*

### **demi**

Comme premier élément d'un composé, *demi* est toujours invariable et se joint à l'adjectif ou au substantif qui le suit par un trait d'union.

- *Des demi-mesures.*
- *Une orfèvrerie demi-fine.*

En revanche, la locution à *demi* ne prend pas de trait d'union devant un adjectif.

- *Elle était à demi satisfaite, car elle aurait voulu qu'on la comprenne à demi-mot.*

Quand *demi* suit un substantif, il s'accorde en genre, mais non en nombre.

- *Trois heures et demie.*

### **démonstrateur**

Un article ou une voiture dont se servent les vendeurs pour les faire connaître aux clients n'est pas un *démonstrateur*, mais un *article en montre* ou une *voiture d'essai*.

### **démonstration**

Ce mot est un anglicisme au sens de *manifestation*.

- *La fête des Travailleurs a été marquée par des manifestations antimondialistes, aux quatre coins du monde.*

### **démystifier**

On emploie souvent à tort *démystifier* au sens de *démythifier*. Le premier est l'antonyme de *mystifier*. Il signifie donc « détromper les victimes d'une mystification ». Le second signifie « enlever à un événement, à une personne sa valeur de mythe ». Un chroniqueur scientifique, par exemple, peut *démystifier* les travaux d'un chercheur qui a faussé les données d'une étude. Mais si son objectif est de vulgariser les résultats de travaux complexes, on dira qu'il *démythifie* ces travaux.

### **démythifier**

Voir *démystifier*.

### **dentinaire**

L'adjectif *dentinaire* vient de *dentine*, mot qui désigne l'ivoire des dents. La locution *sensibilité dentinaire* est donc juste.

- *Un dentifrice pour soigner la sensibilité dentinaire.*

### **déodorisant**

Le mot *déodorant* vient de l'anglais, mais il est passé dans l'usage. Les grands dictionnaires l'attestent au sens de « produit qui réduit ou supprime les odeurs corporelles ». Le terme *désodorisant* est parfois considéré comme un synonyme. Mais plusieurs ouvrages le décrivent plutôt comme un « produit qui supprime ou masque les mauvaises odeurs dans un local ».

- *On utilise les déodorants sur soi, les désodorisants chez soi.*

*Déodorant* et *désodorisant* partagent un seul et même verbe : *désodoriser*. Et les deux termes ont une même action : la *désodorisation*.

### **dépanneur**

Le québécoisisme *dépanneur* désigne un « petit magasin d'alimentation ». Il n'y a pas si longtemps encore, on parlait plutôt de *petite épicerie* ou d'*épicerie du coin*.

On notera que le mot *dépanneur* désigne un commerce, et non son propriétaire. C'est pourquoi on ne peut parler, par exemple, du meurtre d'un *dépanneur*. Un *dépanneur* peut fermer sans doute, mais point mourir.

Voir aussi *pharmacien dépanneur*.

### **dépanneuse**

La « voiture de dépannage qui remorque les automobiles en panne » est une *dépanneuse*, et non un *towing*.

### **département**

Le mot *département* est un anglicisme au sens de *bureau* d'une société, de *comptoir* ou de *rayon* d'un magasin, de *service* d'un établissement, d'une entreprise, d'un État.

- *Le bureau d'études.*
- *Le rayon des produits de beauté.*
- *Le service des incendies.*

### **départir**

Le verbe *départir* se conjugue comme *partir*, non comme *finir*. Hanse mentionne, il est vrai, qu'il y a une « tendance forte » à conjuguer *départir* comme *finir*, mais il ne l'entérine pas. Colin considère cette tendance comme fautive. Comme le font également le Robert, le Larousse et le Multidictionnaire.

### **dépénalisation**

Voir *décriminaliser*.

### **dépénaliser**

Voir *décriminaliser*.

### **dépendamment**

L'adverbe *dépendamment* est un archaïsme au sens de *selon, suivant, d'après, en fonction de*, etc.

### **déportation**

Le mot *déportation* se dit correctement d'une « population arrachée de force à son territoire ».

- *La déportation des Acadiens.*
- *Les Acadiens ont été déportés aux États-Unis.*

Ce terme désigne également « l'internement dans un camp de concentration à l'étranger ou dans une région éloignée ».

- *Des millions de Juifs ont été déportés pendant la Deuxième Guerre mondiale. La plupart sont morts en déportation.*

*Déportation* et *déporter* sont cependant des anglicismes au sens d'*expulsion* et *expulser*.

- *Soupçonné d'être un mafieux, Gaetano Amodeo a été expulsé du Canada.*
- *Menacée d'expulsion, cette immigrante a alerté les médias. Elle pourrait être expulsée dès la semaine prochaine.*

### **déporter**

Voir *déportation*.

### **dépôt**

Le mot est un anglicisme au sens de *cautionnement, acompte* ou *consigne*. En français, on donne un *acompte* sur un article ; un candidat à une élection verse un *cautionnement* ; on paie une *consigne* en garantie de retour d'un emballage.

### **depuis**

Est-il correct de dire que le journaliste Untel nous a parlé *depuis* Paris ? *Depuis* a d'abord et avant tout un sens temporel. Mais son extension au sens spatial est de plus en plus fréquente. Certains grammairiens jugent cet emploi abusif et conseillent de s'en tenir à *de*. Mais d'autres estiment que *depuis* fait disparaître l'ambiguïté du *de*, qui, dans l'exemple qui précède, peut aussi bien vouloir dire à *partir de* que *au sujet de* Paris.

### **députée**

Féminin de *député*.

- *Le nouveau Parlement compte 24 députées.*

### **dernier**

*Dernier* peut avoir le sens de « qui est le plus proche du moment présent ».

- *Les dernières nouvelles, le dernier enfant, la dernière heure.*

Cela dit, il faut faire attention au contexte. On peut parler, par exemple, du dernier enfant d'une femme, au sens de son dernier-né. Mais si vous dites qu'une femme vient d'accoucher de son dernier enfant, vous laissez entendre qu'elle n'en aura pas d'autre. De la même façon, vous pouvez parler du dernier livre d'un auteur, au sens de son plus récent. Mais si vous dites qu'il a écrit son dernier livre, vous supposez qu'il n'en écrira plus d'autre.



### **dernier droit (le)**

La locution *le dernier droit*, typiquement québécoise, est vraisemblablement une mauvaise traduction de *the last straight*. C'est en tout cas une aberration, le mot *droit* n'ayant pas le sens de *ligne droite*. Si l'on tient à rester fidèle à la terminologie sportive, on peut parler de *la dernière ligne droite*.

- *Le Canadien aborde avec inquiétude la dernière ligne droite.*

Mais on pourrait également employer les mots ou locutions *aboutissement*, *dernière étape*, *derniers jours*, *dernière manche*, *derniers moments*, *dernier round*, *fin*, *fin de cours*, *moment décisif*, *point final*, *sprint final*, etc.

### **dernier-né**

Le composé *dernier-né* s'accorde en genre et en nombre.

- *Les dernières-nées des constructeurs américains sont plus fiables.*

### **désassurer**

On trouve parfois le néologisme *désassurer* dans les médias québécois.

- *La Régie de l'assurance maladie a désassuré les examens de la vue.*

On peut évidemment continuer à dire *ne plus assurer*.

- *La Régie de l'assurance maladie n'assure plus les examens de la vue.*

### **design**

L'anglais avait emprunté au français le mot *dessin*, dont il a tiré *design*. Le français a emprunté ce mot à son tour pour désigner la « création d'objets à la fois esthétiques et utilitaires ».

- *Ce fauteuil est un bel exemple de design italien.*

Le terme a vite été critiqué, en raison notamment de sa graphie et de sa prononciation, qui s'intègrent plus ou moins bien à notre langue. Grand pourfendeur d'anglicismes, Étienne a proposé très tôt de remplacer *design*, selon le contexte, par *avant-projet*, *création industrielle*, *étude*, *formes*, *modèle*, *projet*, *présentation* ou *type*. Sans grand succès. Une recommandation officielle a suivi pour substituer *stylique* à *design*. Mais elle est restée lettre morte.

Ces échecs ont amené certains auteurs (*Dictionnaire des anglicismes* du Robert, *Multidictionnaire*) à conclure qu'aucun mot français ne convient pour remplacer *design*. Je m'incline.

*Design* a engendré *designer*, dont la prononciation est encore plus atroce et qui a suscité lui aussi sa large part de critiques. Mais on a beau lui avoir opposé *stylicien*, recommandation officielle qu'on retrouve dans tous les bons dictionnaires, il a résisté. Tant et si bien que *designer* désigne aujourd'hui tout « créateur d'objets esthétiques et utilitaires ».

Les *designers* sont tout naturellement passés de la création d'objets à la création d'intérieurs. En Italie, notamment, les cuisines sont depuis longtemps conçues par des *designers*. Le rôle du *designer* d'intérieur est différent de celui du *décorateur*, lequel, comme son nom l'indique, « décore des lieux ».

Dans le vocabulaire de l'automobile, *designer* fait une vive concurrence à *carrossier*, terme qui désigne et qui, à mon avis, devrait continuer à désigner un « concepteur de carrosseries ». On peut, en revanche, parler du *design* d'une

automobile.

Chez nous, *designer* a également envahi le vocabulaire de la mode. C'est en effet ce vulgaire calque de *clothes designer* qui, au Québec, désigne nos (*grands*) *couturiers*, nos *créateurs de mode* ou nos *stylistes*. Ce choix est d'autant plus surprenant que sont les Français qui ont pratiquement inventé la haute couture. Pour moi donc, employer *designer* au sens de (*grand*) *couturier*, de *créateur de mode* ou de *styliste* est l'exemple type de l'emprunt injustifié, puisqu'il prend la place d'équivalents français précis, prestigieux et déjà solidement implantés.

Voir aussi *couturière*.

### **désigné (premier ministre)**

L'emploi de l'adjectif *désigné* est tout à fait juste pour décrire un personnage public qui a été choisi pour occuper une fonction mais qui n'a pas encore été investi. Il ne faut pas voir ici un calque de l'anglais. L'anglicisme aurait plutôt consisté à employer *élu* (*elect*).

- *Stephen Harper est le premier ministre désigné (et non élu)*.

### **designer**

Voir *design*.

### **désincarcération**

Voir *décarcération*.

### **désinstitutionnalisation**

Ce mot interminable et laid vient de l'anglais *desinstitutionalization*. Il désigne, selon l'OQLF, la « conception du traitement des maladies mentales basée sur un changement des rapports entre les personnes handicapées et la société, et sa mise en pratique par l'abandon du recours à l'hospitalisation traditionnelle dans tous les cas possibles et par l'utilisation de services communautaires de soins et de réadaptation, soit pour remplacer le traitement hospitalier, soit pour en assurer le suivi ». Le terme désigne également, depuis quelques années « des programmes conçus pour venir en aide aux détenus, aux délinquants, aux handicapés ou aux personnes âgées ». On peut le remplacer, dans certains contextes, par *réinsertion sociale*.

### **desk**

Les Français ont emprunté le mot *desk* à l'anglais pour désigner le « secrétariat de rédaction d'un journal, d'une revue, d'une agence de presse, d'une station de radio ou d'une chaîne de télévision », c'est-à-dire l'entité qui « traite les informations en vue de leur publication ou de leur diffusion ». Chez nous, on a préféré traduire *desk* par *pupitre*, mot popularisé par la télésérie *Scoop*. Dans un cas comme dans l'autre, on peut se demander pourquoi la locution *secrétariat de rédaction* tend à disparaître. Est-elle jugée trop longue, trop vieillotte ou trop confuse ?

Quoi qu'il en soit, il manque au français un terme générique pour qualifier le personnel affecté au *secrétariat de rédaction*, qui regroupe les metteurs en pages, les réviseurs, les correcteurs, les traducteurs et les graphistes. Dans certains quotidiens, on a choisi le mot *éditeur*. Mais en ce sens, le mot est un anglicisme, car

*éditeur* désigne en français « la personne ou la collectivité qui publie des ouvrages ». Le terme *rédacteur*, qu'on emploie parfois pour traduire *editor*, ne convient pas à toutes les tâches. À *La Presse*, on parle de *préposé au pupitre*, locution qui fait spontanément penser aux *préposés à l'entretien* et que les *préposés* concernés n'aiment pas beaucoup. Le néologisme *pupitreur*, que plusieurs emploient, serait sans doute préférable.

Voir aussi *éditer*.

### **désobéissance civile**

La locution *désobéissance civile* n'est pas un calque de *civil disobedience*. L'erreur ici serait d'employer *civique* au lieu de *civile*.

Dans Le Robert-Collins, on traduit *civil disobedience* par *résistance passive*. Mais dans certains contextes, il ne s'agit pas d'une traduction juste, la résistance passive étant un simple refus d'obéir. Souvent, il faut au moins parler de *résistance active*.

- *Le Sommet des Amériques a réuni des milliers d'opposants à la mondialisation. Des activistes, formés à la désobéissance civile, étaient de la partie. Il y a eu de la casse.*

### **des plus**

Comme le fait remarquer Grevisse, l'adjectif précédé de *des plus* « s'accorde presque toujours avec le nom pluriel logiquement appelé par *des* ». Dans ce contexte, le *des* a, en effet, le sens de *parmi les, entre les*. La même règle s'applique à *des moins, des mieux, des plus mal*.

- *Un travail des plus ardu (parmi les plus ardu).*
- *Un portrait des moins flatteurs (parmi les moins flatteurs).*
- *Cette automobile est des mieux équipées (parmi les mieux équipées).*
- *Un couple des plus mal assortis (entre les plus mal assortis).*

Il arrive cependant qu'on rencontre le singulier après *des plus, des moins* ou *des mieux* quand l'adjectif qui les suit se rapporte à un mot singulier et n'implique aucune idée de comparaison. Ces locutions ont alors le sens adverbial de *très, très peu, très bien*.

- *Un voyage des plus exténuant (très exténuant).*
- *Une démonstration des moins convaincante (très peu convaincante).*
- *Un exemple des mieux choisi (très bien choisi).*

Enfin, notons que le singulier s'impose lorsque l'adjectif qui suit *des plus, des moins, des mieux* se rapporte à un sujet indéterminé ou à un pronom neutre.

- *Entendre sa voix est des plus agréable.*
- *Voyager en avion est des plus inconfortable.*
- *Cela est des plus risqué.*
- *Il lui était des plus pénible de partir.*

### **détail (en)**

La locution adverbiale *en détail*, qui signifie « en précisant tous les détails », est invariable.

- *Voici en détail le récit des événements.*

## détergent

Voir *nettoyeur*.

## détersif

Voir *nettoyeur*.

## détour

Pendant une vingtaine d'années, l'OQLF a condamné l'emploi du terme *détour* au sens de *déviaton*, le jugeant avec raison impropre. Mais à la suite d'un tour de passe-passe aussi savant qu'étonnant, l'OQLF a fait marche arrière toute, justifiant l'usage du mot *détour* sur les panneaux de signalisation du Québec. Il est vrai que le mot *detour* est en anglais un emprunt au français, mais son emploi au sens de *déviaton* n'en constitue pas moins un anglicisme qui appauvrit notre langue. Le « chemin que doivent prendre les véhicules à cause d'un obstacle temporaire » demeure donc une *déviaton*. Bien entendu, les *déviations* obligent les automobilistes à faire des *détours*.

- *Le Tour de l'Île entraîne de nombreuses déviations. Les chauffeurs de taxi pestent contre les détours.*

## détour (sans)

La locution *sans détour* s'écrit au singulier.

- *Expliquez-moi la situation sans détour.*

## de toute façon

Cette locution adverbiale s'écrit au singulier.

## dette préférentielle

Cette locution est un anglicisme (*preferential debt*) au sens de *créance privilégiée*.

## dévaster

*Dévaster* veut d'abord dire « ruiner, détruire ».

- *Un pays dévasté par la guerre.*
- *Des terres dévastées par le feu.*

C'est le seul sens qu'attestent plusieurs dictionnaires. Mais Le grand Robert reconnaît à ce mot un sens figuré. Un vieillard, par exemple, peut être *dévasté* par l'âge, comme en témoigne cette citation d'Alphonse Daudet.

- *Un gentilhomme français, vieilli plutôt que vieux, usé, dévasté, ruiné, triste épave du monde parisien (...)*

Si l'âme peut être *dévastée* par les épreuves, une famille peut sans doute être *dévastée* par le malheur. Certes, il n'est pas impossible que ce sens figuré connaisse aujourd'hui un second souffle sous l'influence de l'anglais. Mais je ne vois rien là de contraire à l'esprit du français.

Cela dit, les gens soucieux d'éviter à tout prix l'anglicisme pourront employer *accablé, anéanti, brisé, catastrophé, désespéré, effondré, foudroyé, ou terrassé*.

En revanche, l'emploi de l'adjectif *dévastateur* au sens de *désastreux* me paraît franchement influencé par l'anglais. En français, on peut dire d'une guerre, d'une catastrophe, d'une tempête, qu'elle est *dévastatrice*. Mais les conséquences d'une étude, d'une politique, d'un programme, ne sont pas *dévastatrices*. Elles sont tout

simplement *désastreuses* ou *accablantes*.

## développement

Le mot *développement* et son faux ami *development* ont des sens assez semblables, de sorte qu'il est difficile de cerner l'influence du second sur le premier.

On considère *développement* (*domiciliaire*) comme un anglicisme au sens de *lotissement*, *lotissement urbain*, *ensemble résidentiel*, *nouveau quartier*, *quartier résidentiel*, *secteur d'habitation*.

- *Le nouveau lotissement comprendra 150 maisons.*
- *Les nouveaux banlieusards ont tendance à s'installer dans des quartiers résidentiels.*

C'est également sous l'influence de l'anglais qu'on appelle aujourd'hui *développement* la « mise au point d'un produit en vue de sa commercialisation ». Mais cet usage n'est plus critiqué.

*Développement* s'emploie correctement au pluriel au sens de *changements*, *conséquences*, *faits nouveaux*, *dernières nouvelles*, *événements*, *rebondissement(s)*, *suites*.

- *Il y a de nouveaux développements dans cette affaire.*

En fait, ce qu'on peut reprocher à *développement*, c'est moins d'être un anglicisme que de condamner au chômage des mots souvent plus précis comme *création*, *élaboration*, *établissement*, *exploitation*, *mise au point*, *mise en valeur*, etc.

- *La création d'un produit.*
- *L'élaboration d'un vin.*
- *L'établissement d'un service.*
- *L'exploitation d'une ressource.*
- *La mise au point d'une technique.*
- *La mise en valeur d'un territoire.*

## développer

L'emploi du verbe *développer* au sens de *contracter* (une maladie) vient de l'anglais. Mais ce sens est passé dans l'usage.

Pour le reste, *développer* souffre de la même expansion anarchique que *développement*, faisant peu à peu oublier nombre de verbes plus intéressants. Voici quelques exemples de verbes qui pourraient remplacer avantageusement *développer*.

- *Augmenter ses capacités.*
- *Créer un produit.*
- *Élaborer un vin.*
- *Établir des relations, de nouvelles lignes aériennes, etc.*
- *Explorer de nouveaux marchés.*
- *Mettre en valeur un territoire.*
- *Produire des chevaux-vapeur.*
- *Trouver des moyens d'augmenter ses revenus.*

## développeur

En français, le mot *développeur* désigne une « personne qui développe des films »,

un « informaticien qui conçoit des logiciels » ou une « société qui commercialise des logiciels ». C'est en revanche un anglicisme (*home developer*) au sens de *promoteur immobilier*. Lorsque le contexte est suffisamment clair, on peut dire tout simplement *promoteur*.

### **déviation**

Voir *détour*.

### **devoir (en)**

Voir *en devoir*.

### **devoir (se)**

L'emploi du verbe *devoir* à la forme pronominale implique une obligation morale.

- *Je me devais de lui dire la vérité.*

Mais on emploie de plus en plus souvent *se devoir* dans des contextes où il n'y a ni obligation ni devoir. Dans ce cas, le verbe *devoir* suffit.

- *Mais la preuve à cet égard doit encore être faite (et non se doit encore d'être faite).*

### **devoirs (faire ses)**

Un écolier peut *faire ses devoirs*. Mais l'emploi de cette locution dans un contexte autre que scolaire est un calque de *to done (make) his homework*. On lui préférera, selon le contexte, *atteindre ses objectifs*, *maîtriser son sujet*, *être bien préparé*, etc.

- *La position canadienne est d'autant plus embarrassante que les Européens, eux, ont atteint leurs objectifs.*
- *Le ministre a présenté son dossier sans être bien préparé.*

### **dévolution**

En français, ce terme de droit désigne la « transmission d'un droit ou d'un bien d'une personne à une autre ». Sous l'influence de l'anglais, on lui donne improprement le sens de *décentralisation* (administrative).

- *Le gouvernement ontarien vient de mettre en marche une décentralisation très controversée.*

### **dézonage**

On trouve dans les dictionnaires *zonage* et *zoner*, mais pas *dézonage* et *dézoner*. Pourtant ces néologismes, parfaitement constitués, sont si commodes que les journalistes les ont inventés et osent parfois les utiliser. Les audacieux ont bien raison.

### **dézoner**

Voir *dézonage*.

### **diable (le – est dans les détails)**

L'expression *le diable est dans les détails* est apparemment d'origine anglo-saxonne. Je dis « apparemment », car il serait aussi courant en allemand (*Der Teufel steckt im Detail*). Et on le rencontre fréquemment en français, sans doute parce que l'image qu'il évoque ne perd pas son sens dans notre langue. Ce dicton

signifie que de nombreux projets finissent par buter sur de petits détails. Le principe est bon, mais irréalisable. Le tout est trop complexe, trop compliqué ou trop flou. Des éléments inattendus risquent de faire dérailler l'entreprise.

• *En principe, la fusion de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto est souhaitable. Mais le diable est dans les détails.*

Ce proverbe existe sous une autre forme, plus positive et peut-être française, *le Bon Dieu est dans le détail*. C'est Gustave Flaubert qui, le premier, a employé ce dicton, si l'on en croit le Random House Dictionary of Popular Proverbs and Sayings. Mais d'autres sources l'attribuent au grand Michel-Ange ou à l'architecte Le Corbusier.

### **diaspora**

On emploie maintenant le terme *diaspora*, à l'occasion, pour désigner un autre peuple que le peuple juif vivant dispersé à l'étranger.

• *Les Haïtiens de la diaspora se sont réjouis de la tournure des événements.*

### **diète**

Le mot *diète* désigne un « régime prescrit par un médecin » ou une « privation, plus ou moins complète, de nourriture ».

- *Le médecin m'a mis à la diète.*
- *Cette diète était trop pénible pour elle.*

*Diète* est un anglicisme au sens de *régime* (alimentaire).

• *Régime végétarien, régime sans sel, régime sans gluten, régime cétogène, régime Montignac, régime méditerranéen, régime asiatique, etc.*

### **dieux et divinités**

Les noms de dieux et de divinités, de même que leurs synonymes, prennent une majuscule.

• *Le Tout-Puissant, Dieu le Père, le Messie, les Muses, les Grâces, les Titans...*

### **différence**

Comme l'explique la BDL, l'expression *faire une différence*, sans complément, est un calque de l'anglais.

Il ne faut pas traduire littéralement *to make a difference* par *faire une différence*, expression passe-partout et banale. Il convient plutôt d'employer, selon le contexte, *agir concrètement, améliorer grandement, apporter une contribution, bouleverser, changer ou faire bouger les choses, changer le monde, contribuer* (au changement, etc.), *faire un geste significatif, innover, marquer (son époque, etc.), prendre part, repousser les limites, réinventer, révolutionner, transformer*. En fait, employer *faire une différence* à toutes les sauces, c'est appauvrir son vocabulaire.

- *Il dit se lancer en politique pour changer les choses (au lieu de faire une différence).*
- *Elle aimerait que sa contribution soit importante (au lieu de faire une différence).*
- *Changement climatique : les citoyens peuvent agir (au lieu de faire une différence).*
- *Nous voulons construire quelque chose qui va bouleverser le quotidien (au lieu de faire une différence).*

*lieu de faire une différence).*

- *Notre produit va révolutionner le marché (au lieu de faire une différence).*

On peut troquer *ça fait une différence pour moi* contre *c'est important pour moi* ou *ça compte pour moi*. On peut remplacer *ça fait toute la différence* par *voilà qui change tout*. Enfin, on peut substituer à *cela ne fait pas de différence*, les tournures *ça m'est égal*, *cela ne fait rien*, *pour ce que cela change*.

Le substantif *différence* et l'adjectif *différent* ont en français un sens neutre. Sous l'influence de l'anglais, on leur donne souvent en publicité le sens de « ce qui est nettement mieux que les autres produits ». Quand on vous dit platement qu'un produit est *différent*, on veut dire qu'il est *meilleur*, *supérieur*, *bien mieux*, *nettement mieux*, *original*, *unique*, etc. Comme on le voit, ce ne sont pas les équivalents français qui manquent.

### **différent**

Voir *différence*.

### **différentiel**

En français, le substantif *différentiel* a un seul sens : il désigne l'« engrenage réunissant les deux moitiés d'essieu d'un véhicule automobile ». Son emploi pour désigner l'« écart entre les buts marqués et accordés par l'équipe d'un joueur lorsqu'il est sur la glace, à forces égales » est sans doute un emprunt à l'anglais. On pourrait aisément lui substituer *fiche* ou *rendement*.

- *Ce joueur a récolté 60 points et présenté une fiche de +23, la saison dernière.*

### **digital**

L'adjectif *digital* est un anglicisme au sens de *numérique*.

- *Une montre numérique.*

### **digitaliser**

Le verbe *digitaliser* est un anglicisme au sens de *numériser* (convertir en numérique des informations données).

- *Ces photos ont été numérisées.*

### **digitalisateur**

On remplacera l'anglicisme *digitaliseur*, qui désigne un « appareil qui sert à numériser les informations », par *numériseur*.

### **dîner**

Au Québec, le mot *dîner* désigne le « repas pris au milieu de la journée ». Le « repas du matin » se nomme *déjeuner* ou *petit-déjeuner*. Quant au « repas du soir », on l'appelle généralement *souper*, sauf dans l'usage protocolaire, où l'on privilégie *dîner*.

Le mot *lunch*, emprunté à l'anglais, désigne quant à lui un « repas léger ». Plusieurs lui préféreront *casse-croûte*, qui a le sens voisin de « collation légère ».

- *J'ai apporté un casse-croûte.*

Reste le cas du *brunch* (au pluriel : *brunchs* ou *brunches*), qui est une contraction de *breakfast* et *lunch*. Le français l'a emprunté pour désigner un « repas tenant lieu



de petit-déjeuner et de repas du midi ». Hanse a proposé de traduire *brunch* par *grand déjeuner*. Chez nous, on parle parfois de *déjeuner-dîner*.

*Brunch* a engendré le verbe *bruncher*, qui paraît difficile à traduire.

Les termes *déjeuner*, *dîner* et *souper* sont souvent associés à un substantif désignant une activité. Dans ce cas, on utilise un trait d'union. Quant à l'accord, il dépend du sens.

- *Des déjeuners-causeries, des dîners-bénéfice, des dîners-causeries, des dîners-concerts, des dîners-conférences, des dîners-spectacles, des soupers-concerts.*

*Dîner d'affaires* est un calque de *businessmen's luncheon*. Le GDT propose de le remplacer par *repas d'affaires*.

### **diplomation**

Ce québécoisisme du jargon de l'éducation, désigne le « nombre de diplômes délivrés dans un groupe cible ». Comme le fait remarquer l'OQLF, ce terme est le plus souvent utilisé dans un contexte de comparaison entre deux groupes.

- *La diplomation est meilleure dans les milieux riches que dans les milieux défavorisés.*

Remarquons, au passage, qu'on aurait tout aussi bien pu écrire :

- *Les élèves réussissent mieux dans les milieux riches que dans les milieux défavorisés.*

Mais le jargon de l'éducation préfère la première formulation.

Le Ministère aime bien parler également du *taux de diplomation*. Il me paraît plus élégant et plus français de parler du *taux de réussite*. On peut aussi parler du *taux d'obtention d'un diplôme*.

- *Le Ministère veut augmenter le taux d'obtention des diplômes des étudiants.*
- *Le taux de réussite des élèves des écoles secondaires est plus élevé au Québec qu'en Ontario.*

### **directeur (de la photographie)**

Voir *caméraman*.

### **directeur général**

Il n'y a pas de trait d'union entre les deux éléments de ce titre, *général* étant un adjectif. Par ailleurs, il n'existe pas d'abréviation reconnue de *directeur général*, sans doute parce que l'expression est relativement courte. *Dégé* est une abréviation discutable. On rencontre aussi à l'occasion *DG*, calquée sur *PDG*, forme abrégée de *président-directeur général*. C'est déjà mieux, mais est-ce bien nécessaire ? Si on tient à abrégé ce titre, on pourrait s'en tenir à *directeur*.

- *Le directeur a annoncé sa décision.*

### **direction**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne un organisme national unique.

- *La Direction générale de l'enseignement collégial.*

Dans les autres cas, la minuscule est de rigueur.

- *La direction du collège Bellevue.*

### **disco**

Ce mot qui désigne un « genre de musique de danse » s'intègre bien au français. Car s'il vient du substantif anglais *discotheque*, ce dernier a lui-même été emprunté au français *discothèque*. Comme substantif, *disco* est masculin.

- *Elle aime écouter du disco.*

Comme adjectif, *disco* est invariable.

- *De la musique disco.*

### **discount**

Ce mot est un anglicisme au sens de *rabais* (sur un prix) ou de *magasin à très grande surface*.

### **discours**

Voir *allocation*.

### **disgrâce**

Ce mot est un anglicisme (*disgrace*) au sens de *honte*.

- *Il est une honte pour sa famille.*

### **disc(-)jockey**

Ce mot américain désigne un « animateur d'une émission de musique populaire ». Sa traduction n'est pas facile, car le mot *animateur* a une portée trop générale. La locution *présentateur de disques* conviendrait mieux. On rencontre parfois la forme francisée *disque-jockey*.

### **disparaître**

On fait parfois encore la distinction entre l'action, exprimée par l'auxiliaire *avoir*, et l'état, exprimé par l'auxiliaire *être*.

- *Il a disparu il y a deux jours.*
- *La plupart de mes amis d'enfance sont maintenant disparus.*

Mais l'auxiliaire *avoir* tend à s'imposer dans la majorité des cas. L'emploi de l'auxiliaire *être* est aujourd'hui considéré comme littéraire. On l'emploie, explique Girodet, « quand on veut insister sur le caractère irrémédiable d'une disparition déjà ancienne ». On utilise aussi *être disparu* comme euphémisme au sens de *être mort*.

### **dispatcher**

*Dispatcher* est un anglicisme au sens de *répartiteur*. Ce dernier ne fait pas du *dispatching*, pas plus qu'il ne *dispatche*. Il assume la *répartition* du travail, il *répartit* le travail, il l'*organise*.

### **dispatching**

Voir *dispatcher*.

### **dispendieux**

On confond souvent *cher* et *dispendieux*. Le premier désigne une « chose dont le prix est élevé » ; le second, une « chose qui entraîne des dépenses ». Une voiture de grand luxe est plus *chère* qu'une sous-compacte, mais l'une et l'autre peuvent

être *dispendieuses*. Quant à *coûteux*, il se dit des « choses qui nécessitent des dépenses considérables ».

- *La recherche sur le cancer est très coûteuse.*

### **dispenser**

On peut *dispenser* des largesses, des bienfaits. Mais quand il est question de cours ou de soins, il vaut mieux employer les verbes *consacrer*, *donner*, *offrir*, *prodiguer*.

- *L'Université de Montréal offre des cours le soir.*
- *Les soins donnés par cet hôpital sont excellents.*

### **disponible**

*Disponible* se dit correctement en français de « ce dont on peut disposer ».

- *L'appartement sera disponible à la fin du mois.*

Cet adjectif s'emploie également pour qualifier une personne « qui peut disposer librement de son temps ».

- *Elle sera disponible à la fin de l'après-midi.*

L'emploi de *disponible* est en revanche considéré comme un calque de *available* au sens de *en vente*, *offert*, *proposé*, *mis à la disposition de*, *rendu accessible*, *qu'on peut trouver*, *qu'on peut se procurer*, *dont on peut bénéficier*. On ne dira pas d'un article, par exemple, qu'il est *disponible*, mais *en vente* dans les boutiques, *offert* ou *proposé* par les boutiques, qu'on *peut le trouver* ou *se le procurer* dans les boutiques. Un enregistrement n'est pas *disponible* en cassette ou en disque compact ; on a le *choix* entre la cassette et le disque compact. Une voiture n'est pas *disponible*, mais *offerte* en version de luxe ou standard. Un vêtement n'est pas disponible en plusieurs couleurs et tailles ; il *existe en plusieurs couleurs et tailles*. Un parking n'est pas disponible pour les clients, mais *à la disposition* des clients. Des avantages ne sont pas *disponibles pour les employés*, mais ces derniers *peuvent en bénéficier*.

Certes, il s'agit d'un calque répandu, mais il n'est attesté ni par le Larousse ni par le Robert. Il est en outre déconseillé tant par le Multidictionnaire que par le Colpron. Il me paraît donc souhaitable de l'éviter.

### **disposer**

Le verbe *disposer* n'a pas en français le sens de *régler* ou d'*éliminer*. On ne *dispose* pas d'un problème, on le *règle*, on le *résout*. On ne *dispose* pas des ordures ou de la neige. On n'en fait pas davantage la *disposition*. On *élimine* les ordures, on *s'en défait*. On *enlève* la neige. Bien entendu, on peut parler de l'*élimination* des ordures et de l'*enlèvement* de la neige.

### **disposition**

Voir *disposer*.

### **distinct**

Bien que l'adjectif *distinct* soit commun au français et à l'anglais, il pose des problèmes de traduction, notamment dans l'expression *société distincte*. De nombreux anglophones prêtent à *distinct* le sens de *supérieur* ; un sens qui les inquiète quand

le Québec se définit comme une société *distincte*. Cet adjectif signifie en outre *séparé de (distinct from)*, ce qui fait sans doute blêmir un peu plus nos compatriotes. *Distinct* signifie finalement *différent*, un sens qui, lui, est bien commun aux deux langues.

### **dit-il**

Sous prétexte de varier le style, certains journalistes remplacent l'incise *dit-il* par des verbes qui ne contiennent pas l'idée de dire. Des tournures comme *bafouille-t-il, illustre-t-il, reproche-t-il, rougit-il, s'emporte-t-il, s'exalte-t-il, tempête-t-il* sont considérées comme maniérées dans les citations.

D'autres, au contraire, pèchent par manque d'originalité, n'employant que le verbe *dire* là où ils pourraient aussi utiliser, selon le contexte, *affirmer, arguer, assurer, avancer, avertir, chuchoter, citer, confier, confirmer, déclarer, dévoiler, énoncer, exposer, exprimer, expliquer, garantir, indiquer, juger, jurer, mentionner, plaider, prétendre, proclamer, proférer, professer, protester, raconter, rappeler, relater, répéter, révéler, signaler, soutenir*, etc.

Mais attention ! Tous ces verbes ne sont pas de parfaits synonymes et ne sont donc pas interchangeable à volonté. Par exemple, *affirmer* signifie « donner une chose pour certaine ». *Prétendre* a presque la même signification, à la différence que la conviction de celui qui affirme n'est pas nécessairement partagée par autrui.

*Déclarer* a un caractère officiel. On peut l'employer pour rapporter les propos de personnages publics, tenus à l'occasion de conférences de presse, mais pas pour relater les dires de gens ordinaires. À plus forte raison, on évitera des verbes comme *proclamer, professer* ou *plaider* quand on cite monsieur ou madame Tout-le-Monde.

Inversement, on évitera le verbe *confier* pour rapporter des propos tenus en conférence ou en mêlée de presse. On peut *confier* quelque chose de personnel à quelques amis, pas à une trentaine de journalistes.

*Mentionner* est un verbe faible. Il signifie « faire mention de ». Il convient rarement quand on rapporte une citation.

*Expliquer* s'emploie correctement pour rapporter les propos de quelqu'un qui donne des explications. Un spécialiste, par exemple. Mais si une personne se borne à décrire un fait, il faut plutôt utiliser *raconter* ou *relater*.

*Admettre*, c'est « reconnaître pour vrai ». Par exemple, l'ex-ministre André Boisclair a admis avoir consommé de la drogue. Mais on emploie souvent ce verbe abusivement au sens neutre de *dire, raconter*.

Règle générale : il faut éviter d'avoir l'air affecté. En cas de doute sur l'emploi d'un verbe de déclaration, il vaut mieux s'en tenir à *dire*. C'est un verbe simple, court et efficace.

### **division (sur)**

L'expression *sur division* est un calque de *on division*. En français, on dira plutôt *à la majorité* ou *avec dissidence*.

- *La proposition a été adoptée à la majorité.*

## **divorcer**

On divorce *de*, *d'avec* ou *avec*. Vous avez le choix de trois prépositions.

- *Il a divorcé de sa femme.*

## **dix**

*Six* et *dix* se prononcent *sis* et *dis* quand il s'agit du nom masculin (*le six de pique, le dix du mois*). Quand il s'agit de l'adjectif numéral, on dit également *sis* et *dis* en fin de phrase ou devant une pause (*Je crois en avoir vu six. Il y en a dix, au moins.*). En revanche, on prononce *si* et *di* devant une consonne ou un *h* aspiré (*six pommes, dix homards*). Et finalement, on dit *siz* et *diz* devant une voyelle ou un *h* muet (*six enfants, dix hommes*).

## **dizaine (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

## **docteur, re**

Le mot *docteur* se dit d'une « personne qui a obtenu un doctorat » ou d'une « personne qui possède le titre de docteur en médecine ».

- *Il est docteur en biologie.*

Employé absolument, le titre de *docteur* est réservé aux médecins.

- *Le docteur viendra vous voir avant l'opération.*
- *Il a été confié au D<sup>r</sup> Dupéré.*

Au pluriel, l'abréviation est *D<sup>rs</sup>*.

On ne fait l'ellipse de l'article que si l'on s'adresse directement à un médecin.

- *Est-ce grave, docteur ?*

Sinon, il faut conserver l'article.

- *Le Dr Mongeau dirige le service d'oncologie.*

Le féminin de *docteur* est peu répandu en France. La forme *doctoresse* est vieillie et péjorative. Les Français emploient le plus souvent le mot *docteur* tant pour les femmes que pour les hommes. On rencontre aussi *une femme docteur, une femme médecin* ou *une docteur*. Au Québec, le féminin *docteure* et son abréviation *D<sup>re</sup>* sont de plus en plus répandus.

## **doctorant**

Le *doctorant* est une personne qui prépare un doctorat, pas celle qui a terminé son doctorat.

- *Elle est doctorante en histoire.*

Mais l'usage n'a pas jugé utile *baccalauréant, maîtrisant* et *cégépiant*.

## **doctoresse**

Voir *docteur*.

## **doctrines (noms de)**

Les noms des doctrines, ainsi que de leurs adeptes ou disciples, ne prennent pas de majuscule.

- *Le marxisme, l'existentialisme.*
- *Les épicuriens, les jansénistes.*

## **docudrame**

Voir *téléréalité*.

## **dollar**

Le signe \$ se place après et non avant le nombre et les décimales, dont il est séparé par une espace fine. Ex. : 159,45 \$. Quand on écrit un nombre en lettres, on n'emploie pas le signe ; on ajoute *de dollars* au nombre.

- *Le budget du nouvel hôpital dépasse le million de dollars.*

Lorsqu'il n'y a aucune confusion possible, on omet l'ajout *de dollars*.

- *Biochem consacrera quinze millions à la mise au point d'un nouveau vaccin.*

Le symbole du dollar canadien est le \$CAN et celui du dollar américain, le \$US. Dans les deux cas, il ne faut pas mettre d'espace après le \$. Ce symbole doit, cependant, être précédé d'une espace insécable.

## **domestique**

Le mot *domestique* désigne « ce qui est familial, ce qui concerne la maison ».

- *Un animal domestique.*
- *Un produit domestique.*
- *Des travaux domestiques.*

Ce terme n'a aucun rapport avec la politique ou l'économie. On parlera donc de liaisons aériennes *internes* ou *locales*, d'un marché *intérieur*, d'une politique *interne* ou *intérieure*, d'une monnaie *nationale*, d'un produit *du pays* ou *local*.

## **domiciliaire**

L'adjectif *domiciliaire* se dit de « ce qui se fait au domicile même d'une personne ».

- *Une visite domiciliaire.*

Lorsqu'on veut désigner « ce qui est réservé à l'habitation », il convient d'employer *résidentiel*.

- *La construction résidentielle a été durement touchée par la récession.*

Voir aussi *développement*.

## **donateur**

On évitera de confondre *donateur* et *donneur*. Le premier désigne la « personne qui fait un don à une œuvre ou à organisme », le second, « celle qui fait don d'un organe ».

## **donner son 110 %**

Les anglophones emploient *to give his hundred per cent* au sens de *se donner à fond*, dans le domaine du sport. En français, l'expression est devenue *donner son 110 %*. On peut objecter qu'on ne peut donner plus de 100 % de soi-même. Il y a d'ailleurs un proverbe qui dit que la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Mais nous sommes dans le merveilleux monde du sport. Un monde qui ne craint pas l'enflure verbale. Ce qui est discutable ici, ce n'est pas l'emploi de *110%*, mais du possessif singulier *son*, qui est une aberration grammaticale. Il faudrait donner *ses 110 %*. Autant trouver une expression plus française et tout aussi familière. Je propose *se donner à fond*, *se donner sans compter*, *se donner*

*corps et âme* ou, familièrement, *rouler à fond la caisse*.

### **donneur**

Voir *donateur*.

### **dont**

On emploie parfois *que* là où il faudrait plutôt utiliser *dont*. On ne dira pas, par exemple, *le document que j'ai besoin*, mais *le document dont j'ai besoin*. Le pronom *dont* équivaut en effet à *de qui*, *de quoi*, *duquel*, *de laquelle*, *desquels* ou *desquelles*.

Cela dit, en français moderne, il ne faut pas employer *dont* après *c'est de*. On ne dira pas, par exemple, *C'est de toi dont on parle*, mais *C'est de toi que l'on parle*. Voici trois autres exemples où l'emploi de *dont* aurait été erroné.

- *Ce n'est pas d'un chèque en blanc que la forêt québécoise a besoin.*
- *Ce sont de ces coûts-là que l'on veut parler.*
- *C'est de tout ça qu'il faut tenir compte.*

De la même façon, on n'emploiera pas *dont* avec un complément introduit par *de*. On ne dira pas, par exemple, *Ce chef dont je doute de la sincérité*, mais *Ce chef de la sincérité de qui je doute*.

### **doomscrolling**

Ce mot anglais désigne, selon Le Monde, « le sentiment de ne pas pouvoir s'empêcher de faire défiler indéfiniment des contenus multimédias anxiogènes ». Wikipédia décrit ce phénomène comme « le fait de consacrer une quantité excessive de temps d'écran à l'absorption de nouvelles à prédominance négative ». Une telle consommation, ajoute la célèbre encyclopédie, peut « entraîner des réponses néfastes chez certains individus ». Même si je ne suis pas un phobique des anglicismes, *doomscrolling* m'apparaît comme un terme lourd, indigeste et peu clair, qui s'intègre très mal à notre langue. L'OQLF propose *défilement morbide*. « L'adjectif *morbide*, peut-on lire dans son GDT, se rapporte tant à l'aspect malsain de ce comportement qu'à son potentiel pathologique et au caractère négatif des articles consultés. » Va donc pour *défilement morbide*.

### **dopage**

Voir *doping*.

### **dope**

Voir *doping*.

### **doper**

Le verbe *doper* est une francisation de *to dope*. Il a un sens plus limité que *droguer* puisqu'il signifie « administrer un stimulant ou un excitant à une personne ou à un animal, dans une situation de compétition ».

- *Certains chevaux ont été dopés avant la course.*

Par ailleurs, *doper* a, au figuré, le sens de « augmenter la puissance ou le rendement, donner un nouvel élan, faire bondir ». En ce sens, le mot est synonyme de *stimuler*. Cet emploi est aujourd'hui largement répandu.

- *L'auto dope les ventes au détail*

## **doping**

Le mot anglais *doping* désigne l'« emploi de substances interdites pour accroître artificiellement les capacités physiques ». On le traduit par *dopage*. Le produit dopant lui-même s'appelle un *dopant* ou une *drogue*. On dit aussi familièrement une *dope*. Quant au terme *antidoping*, on lui substitue maintenant *antidopage*.

- *Le cycliste Michael Rasmussen a fait faux bond à deux tests antidopage.*
- *Les cas de dopage ébranlent le Tour de France.*
- *L'érythropoïétine (EPO), des hormones de croissance, de la testostérone, des amphétamines et des corticoïdes au nombre des dopants.*
- *Les mesures antidopage sont-elles rigoureuses ?*

## **dortoir**

Mis en apposition, le mot *dortoir* est généralement relié au mot qui précède par un trait d'union. Il prend, le cas échéant, la marque du pluriel.

- *Les villes-dortoirs sont critiquées par les urbanistes.*

## **dos (avoir le – large)**

L'expression *avoir le dos large* est généralement considérée comme un calque de *to have a broad back*. En France, il est vrai, on dit plutôt *avoir bon dos* au sens de « être chargé d'une responsabilité, servir de prétexte ».

- *Son travail a bon dos.*

Cela dit, l'expression *avoir le dos large* est parfois employée dans l'Hexagone sans que l'influence de l'anglais soit en cause. On la trouve notamment dans le Dictionnaire de l'Académie, qui lui donne le sens de « assumer la responsabilité des erreurs commises par d'autres ».

- *Il prit tout sur lui : il avait le dos large.*

## **dos-d'âne**

Les termes *dos-d'âne*, *casse-vitesse* et *ralentisseur* ont à peu près le même sens. Ils décrivent tous trois un dispositif destiné à ralentir les véhicules. Le *dos d'âne* a toujours la forme d'un bombement transversal. Le *casse-vitesse* et le *ralentisseur* peuvent avoir d'autres formes. Le terme *dos-d'âne* est le plus connu des trois au Québec, mais ce n'est pas un québécoïsme pour autant.

Soit dit en passant, *casse-vitesse* n'est plus attesté par Le petit Larousse. On ne le trouve pas non plus dans Le petit Robert et dans le Dictionnaire Hachette. Selon le Grand dictionnaire terminologique, ce serait un belgicisme. Il est parfois employé en France, mais presque jamais au Québec.

## **douance**

Ce néologisme bien constitué s'applique aux « personnes possédant des aptitudes supérieures, dans un ou plusieurs domaines ».

Dans le langage familier, les Français emploient le mot *crack* pour désigner un *surdoué*. On peut aussi dire de quelqu'un qu'il est *très doué*, *très intelligent*, *très fort*, *génial*, *calé*, *fort en thème*, *premier de classe*.

- *C'est un crack de l'informatique.*

Chez nous, on parle familièrement de *bo(l)lé* ou de *bolle*



### **douane(s)**

Sous l'influence de l'anglais (*customs*), on emploie souvent le mot *douane* au pluriel là où il conviendrait plutôt d'utiliser le singulier. Ainsi, il est préférable de parler de *droits de douane*, de *formalités de douane*, de *valeur en douane*, de *bureau de douane*, de *contrôle de douane*, de *la douane d'un aéroport* ou *d'un port*, etc. On dira également qu'on *franchit la douane* ou qu'on *déclare une marchandise à la douane*.

Cela dit, on rencontre le mot au pluriel, sans pour autant que cela soit fautif, dans un certain nombre d'expressions comme *service des douanes* ou *contrôleur des douanes*.

### **double (en – aveugle)**

L'expression *en double aveugle* est un calque de *double-blind*. Il vaudrait mieux lui substituer à *double insu*.

- *L'efficacité de ce médicament a été confirmée par la méthode à double insu.*

### **douche**

On peut installer une douche *dans* une chambre, une salle, un cabinet, mais on passe *sous* la douche.

### **doux**

Vraisemblablement sous l'influence de l'anglais *soft*, *doux* a pris le sens de « ce qui a sur l'organisme humain un effet peu traumatisant, peu toxique ».

- *Les médecines douces, les drogues douces.*

En ce sens, *doux* est souvent opposé à *dur*, qui, lui, semble calqué sur *hard*.

- *Les drogues dures.*

*Doux* a aussi le sens de « ce qui est peu ou non polluant ».

- *Des technologies douces.*

Ces divers sens de *doux* sont passés dans l'usage.

### **douzaine (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

### **dragueur, se**

Le féminin de *dragueur* est *dragueuse*.

### **dramatique**

En français, l'adjectif *dramatique* se dit « de ce qui est dangereux, grave, émouvant, pénible, terrible ». Il se dit aussi de « ce qui relève du théâtre ». On peut dire, par exemple, qu'un accident de la route a eu des conséquences *dramatiques* ou qu'une œuvre est *dramatique*.

En anglais, *dramatic* a un sens beaucoup plus large. Il désigne également ce qui est *alarmant, brutal, colossal, démesuré, énorme, grave, important, majeur, marqué, retentissant, sensationnel, spectaculaire, théâtral*. Ces sens sont en train de contaminer notre langue.

- *Le sous-financement des universités est alarmant.*
- *La hausse du prix du pétrole aura des conséquences énormes sur l'économie.*
- *Le président des États-Unis a promis des changements majeurs.*

- *La chute des profits a été marquée.*
- *Son retentissant circuit a donné la victoire à son équipe.*
- *Son but sensationnel a donné la victoire à son équipe.*
- *La baisse du taux de natalité a été spectaculaire.*
- *Sa sortie au gala de l'ADISQ était très théâtrale.*

*Dramatiquement* commence également à subir l'influence de l'anglais. Dans notre langue, cet adverbe est un synonyme de *tragiquement*. Son faux ami anglais a un sens plus étendu et moins fort. Il se dit de tout changement spectaculaire ou extraordinaire.

En français donc, une vie peut être *dramatiquement* changée. Mais une taxe est *considérablement* réduite, la consommation de poulet chute *brutalement*, le nombre d'ouragans augmente *de façon spectaculaire* et le nombre de crimes diminue *radicalement*.

Par ailleurs, on emploie aujourd'hui *dramatique*, comme substantif féminin, au sens de « émission théâtrale à la télévision ».

### **dramatiquement**

Voir *dramatique*.

### **drastique**

L'adjectif *drastique* existe en français, mais il se dit d'un « purgatif qui agit avec violence ». C'est sous l'influence de l'anglais qu'on lui donne le sens de *colossal*, *contraignant*, *draconien*, *énergique*, *formidable*, *radical* ou *rigoureux*.

- *Le gouvernement a adopté des mesures draconiennes pour réduire son déficit.*
- *Un virage radical.*

Les sens anglais de *drastique* sont toutefois fort répandus.

### **drink**

Ce mot est un anglicisme au sens de *boisson alcoolisée*. Dans certains contextes, on peut lui substituer tout simplement *verre*.

- *Je vous invite à venir prendre un verre.*

### **drive-in**

Ce composé américain a d'abord désigné en français un « cinéma en plein air ». En ce sens, il a cédé la place à *ciné-parc*. *Drive-in* désigne aussi « tout service aménagé de telle sorte que les automobilistes puissent en bénéficier sans quitter leur voiture ». C'est le cas, notamment, des restaurants et des banques qui offrent le service à l'auto. L'OLF a proposé la traduction *restauvolant* pour les premiers et *guichet-auto* pour les seconds.

### **droits de scolarité**

La « somme exigée d'une personne par un établissement scolaire » s'appelle précisément *droits de scolarité*.

- *Les étudiants tiennent au gel des droits de scolarité.*

L'usage courant tend à faire du mot *frais* un synonyme de *droits* dans ce contexte. Mais *frais* désigne plus largement les « dépenses occasionnées par le fait d'étudier ». Il s'agit alors, selon l'OQLF, de *frais d'études*. Dans le milieu de

l'enseignement, on parle aussi de *frais afférents*.

- *Les parents se plaignent de l'augmentation constante des frais d'études.*

### **drop-out**

L'« élève qui quitte l'école avant la fin de ses études » est un *décrocheur* (fém. : *décrocheuse*). On dira de cet élève qu'il *décroche*, et non qu'il *droppe*. Quant à l'ensemble du phénomène, on le nomme *décrochage* ou *abandon scolaire*.

### **dropper**

Voir *drop(-)out*.

### **drugstore**

Les Français ont emprunté *drugstore* à l'américain d'abord pour désigner un « magasin où l'on vend, outre des médicaments, divers produits : journaux, cosmétiques, etc. ». Les Québécois ont préféré garder le mot *pharmacie* pour désigner ce type de commerce. Avec le temps, le *drugstore* est devenu en France un « petit centre commercial, où l'on trouve, outre les produits mentionnés précédemment, un restaurant, un bar, voire un cinéma ».

### **dû**

Le participe passé du verbe *devoir* ne prend un accent circonflexe qu'au masculin singulier.

- *Dû, due, dus, dues.*

Un compte *passé dû* (*past due*) est *échu* ou *en souffrance*.

Être *dû* est un anglicisme (*to be due*) au sens de *être mûr, avoir besoin, avoir droit*.

- *Elle est mûre pour devenir une vedette.*
- *Il est mûr pour exploser.*
- *Il a besoin de vacances.*
- *Elle a droit à une promotion.*

Parfois, il faut changer la formulation. Au lieu de dire, par exemple, que le Canadien *est dû* pour remporter ce match, on dira qu'il *est temps* que le Canadien gagne, que c'est *au tour du* Canadien de gagner, que le *moment est venu* pour le Canadien de gagner.

### **dumping**

Le *dumping* est une forme de concurrence déloyale, mais son sens est plus étendu. On le définit comme la « pratique commerciale qui consiste à vendre des produits à l'étranger à des prix inférieurs à ceux pratiqués sur le marché intérieur ». Tous les grands dictionnaires acceptent ce terme anglo-américain, sans doute parce que son intégration ne présente aucune difficulté véritable dans notre langue, que ce soit sur le plan phonétique ou sur celui de la graphie. *Dumping* a engendré *antidumping*.

### **duo**

*Duo* appartient au vocabulaire de la musique ou du music-hall. S'il est juste de parler d'un *duo* de chanteurs, de musiciens ou de comiques, il est impropre d'employer ce mot pour désigner, par exemple, une *paire* de lutteurs, un *couple* d'acrobates ou un *tandem* de cyclistes.

**duplex**

*Duplex* désigne au Québec un « immeuble comprenant deux appartements », et en France, un « appartement de deux étages ».

**duplication**

Le mot *duplication* est un anglicisme au sens de *chevauchement*, *double emploi*, *répétition*.

- *Une mauvaise planification entraîne le chevauchement des tâches.*

**dur**

Voir *doux*.

**dysfonctionnel**

Les dictionnaires attestent déjà *dysfonction*, *dysfonctionnement*, et même, *dysfonctionner*. Alors, pourquoi pas *dysfonctionnel* ! En fait, le mot n'est pas tout à fait inconnu. On le trouve déjà dans le Hachette, dans le GDT et dans le Robert & Collins. Il ne faut pas hésiter à l'employer.

- *Une famille dysfonctionnelle.*

# E

---

## e

L'abréviation du suffixe ordinal est *e*, et non *ième* ou *ème*. En typographie soignée, ce *e* est au niveau exposant.

- *Elle habite au 4<sup>e</sup> étage.*

Rappelons aussi que cette abréviation prend la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Les IV<sup>es</sup> Jeux de la francophonie ont eu lieu à Ottawa.*

## é

Lorsqu'un verbe au présent se terminant par un *e* est inversé, on ajoute un accent aigu sur ce *e* pour des raisons d'euphonie.

- *Pensé-je.*

Dans de tels cas, « il ne faut pas faire subir au radical les modifications qu'il subirait devant une syllabe muette ou un *e* muet ». Donc, il faudrait écrire *me rappelé-je* (et non *me rappellé-je*). Grevisse donne aussi comme exemples *préféré-je*, *employé-je*, *semé-je*, *acheté-je*, *jeté-je*.

## e (instable)

Quand le *e* est dit instable, le locuteur peut le laisser tomber. Le *e* instable est donc un *e* facultatif. Les gens qui ne prononcent pas le *e* initial dans les mots *secrétaire*, *reportage* ou *secondaire* ne sont pas dans l'erreur. Mais on peut, bien entendu, prononcer ce *e*. Quand le *e* est dit instable, il est mis entre parenthèses dans la notation phonétique.

## eau chaude (dans l')

L'expression *se retrouver dans l'eau chaude* (ou *dans l'eau bouillante*) est une traduction littérale de *to get in hot water*. Le français dispose déjà d'un bon nombre d'expressions qui rendent ce calque peu utile. On dira de préférence qu'on est *dans le pétrin*, *dans une mauvaise passe*, *sur le gril*, *sur des charbons ardents*, *au supplice*, *dans la dèche*, *aux prises avec des difficultés*, ou, si l'on veut être vulgaire, *dans la merde*.

## eau-forte

Au pluriel : des *eaux-fortes*.

## écarter (s')

Le verbe *s'écarter* est un archaïsme au sens de *s'égarer*, *se perdre*, termes qu'on devrait employer en français contemporain.

## **échange**

Voir *échanger*.

## **échanger**

Le verbe *échanger* est transitif. Il lui faut donc un complément. On peut échanger des politesses ou des coups, mais on échange quelque chose.

- *Ils ont échangé des points de vue.*

Au sens de « communication réciproque », il faut également avoir des échanges de quelque chose (compliments, courriels, lettres, bons offices, services, etc.).

- *Leur différend s'est traduit par un échange de courriels.*

Par ailleurs, le verbe *échanger* est un anglicisme au sens de *changer* ou *d'encaisser*.

- *Le lendemain de Noël, les magasins sont remplis de gens qui viennent y changer leurs cadeaux.*
- *Elle a encaissé son chèque.*

## **échantillon de plancher**

La locution *échantillon de plancher* est un anglicisme au sens de *article en montre* (dans un magasin).

## **échappatoire**

Contrairement à un usage assez répandu, *échappatoire* est féminin.

- *Il a répondu par une échappatoire.*

## **échéancier**

*Échéancier* s'emploie avec justesse au sens de « ensemble des délais à respecter pour réaliser un projet, des travaux ». En ce sens, le mot est synonyme de *calendrier*. C'est en revanche une impropreté au sens de « moment marquant la fin d'un délai ». Dans ce cas, le mot juste est *échéance*.

- *L'échéance référendaire.*
- *L'échéance électorale.*

## **échouer à**

On n'*échoue* pas un test ou un examen, on *échoue à* un test ou à un examen.

- *Il a échoué à un test antidopage.*

## **éclat**

On écrit *voler en éclats*, *rire aux éclats*.

## **école**

Lorsque ce mot est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif, il s'écrit avec une majuscule. Il s'agit généralement d'une école d'envergure nationale.

- *L'École des hautes études commerciales.*
- *L'École polytechnique.*

On écrit cependant *Polytechnique* avec une majuscule lorsqu'on fait l'ellipse de *École*.

- *C'est demain l'anniversaire du drame de Polytechnique.*

Lorsque le mot *école* est suivi d'un nom propre, il prend une minuscule. Il s'agit généralement d'une école d'envergure locale.

- *L'école Saint-Sacrement.*

### **écoles artistiques (noms des)**

Les noms des écoles artistiques, ainsi que de leurs représentants ou disciples, ne prennent généralement pas de majuscule.

- *Le romantisme, le cubisme, le surréalisme, l'impressionnisme.*
- *Les expressionnistes, les fauvistes, les classiques.*

Il existe toutefois quelques exceptions.

- *Le Cénacle, la Nouvelle Vague, le Parnasse, la Pléiade, etc.*

### **écologiste**

Les dictionnaires définissent l'*écologiste* comme un « spécialiste de l'écologie », mais également comme une « personne attachée à la protection de la nature ». Dans son sens premier, *écologiste* est synonyme d'*écologue*. Dans son sens second, *écologiste* est synonyme d'*environnementaliste* ou d'*écolo*.

### **écolo-grano**

Voir *baba cool*.

### **écoper**

Au figuré, le verbe *écoper* a le sens de « recevoir, subir » (une amende, une peine, un coup, un désagrément, etc.). En ce sens, *écoper* se construit indifféremment sans préposition ou avec la préposition *de*.

- *Elle a écopé une amende de 50 \$.*
- *Il a écopé d'une peine de deux ans.*

Cela dit, la construction sans préposition est plus rare. En outre, nombre de gens la croient fautive. En conséquence, à moins d'un besoin impératif de brièveté, on privilégiera le *de*.

*Écoper* au figuré est parfois considéré comme familier. Mais son emploi est répandu, même dans la langue soutenue, où ce verbe fait concurrence à *condamner*, à *recevoir* et à *subir*.

### **échapper**

La tournure *échapper quelque chose*, au sens de « laisser glisser ou tomber quelque chose », est un régionalisme. Son emploi est fréquent au Québec. On l'utilise aussi, paraît-il, dans certaines régions de France.

En français international, on dit plutôt que *quelque chose a échappé à quelqu'un*. Cette tournure n'est pas du tout vieillie. Elle est au contraire courante.

- *Le verre lui a échappé.*

En français international, on dit aussi *laisser échapper quelque chose*.

- *Elle a laissé échapper le verre.*

### **éditer**

La « personne qui prépare les textes en vue de leur publication dans un journal ou une revue » ne les *édite* pas, pas plus qu'elle ne fait de *l'editing*. Elle les *révise*. Et

le titre de sa fonction n'est pas *éditeur* mais *réviseur*.

*Éditeur* est également un anglicisme au sens de *monteur* (d'un film).

Les formes féminines sont *éditrice*, *révisseuse* et *monteuse*.

Voir aussi *desk*.

### **éditeur, trice**

Voir *éditer*.

### **édition**

Beaucoup de journaux font deux *éditions* d'un même numéro de journal, la seconde étant plus à jour que la première.

- *La manchette de la seconde édition a été changée.*

Le terme *édition* désigne l'« ensemble des exemplaires imprimés en une fois ». Mais, l'« ensemble des exemplaires parus le même jour » ne s'appelle pas une *édition*, mais un *numéro* ou une *livraison*.

- *Dans sa livraison de dimanche, La Presse rapportait que Québec tend la main aux autochtones.*

L'emploi d'*édition* pour désigner le « nombre de fois qu'une chose se produit » est critiqué, en raison de son origine anglaise. Mais cet emploi s'intègre bien au français et, dans certains cas, comble un besoin. Le Hachette l'a d'ailleurs attesté sans la moindre mention de son origine anglaise. Le mot est souvent employé, tant dans la presse québécoise que française, précédé d'un adjectif numéral ordinal, pour désigner une manifestation commerciale, culturelle ou sportive.

- *La douzième édition s'annonce prestigieuse.*

On évitera toutefois d'un abuser. Au lieu de parler, par exemple, de la *29<sup>e</sup> édition du Festival de jazz*, pourquoi ne pas dire tout simplement *le 29<sup>e</sup> Festival de jazz* ?

*Édition* est un anglicisme au sens de *modèle* (d'une automobile).

- *BMW offre cette année un modèle plus puissant.*

### **édition électronique**

On appelle *édition électronique* ou *publication assistée par ordinateur (PAO)* la « publication de documents (journaux, revues, livres, etc.) réalisée par ordinateur ».

### **éducateur, trice**

Voir *enseignant*.

### **effectif**

L'adjectif *effectif* est un anglicisme au sens de *en vigueur*.

- *Certains programmes et ententes sont déjà en vigueur.*

La locution *devenir effectif* est un calque (*to become effective*). On dira plutôt *prendre effet*.

- *Le nouveau règlement prend effet immédiatement.*

La locution *date effective* est un calque (*effective date*). On dira plutôt *date d'entrée en vigueur*.

### **effectivement**

On abuse aujourd'hui de l'adverbe *effectivement*, devenu un agaçant tic de langage.



Bien sûr, l'emploi de ce mot pour confirmer une affirmation n'est pas incorrect. Mais, il existe de nombreux synonymes : *de fait, en effet, il est vrai, certainement, sûrement, bien sûr*, etc.

### **effet (à l'– que)**

La tournure juridique à *l'effet que* est un calque de la locution anglaise *to the effect that*. On emploiera plutôt *selon lequel, en vue de, statuant que, voulant que*.

- *Le ministre a tenu des propos selon lesquels une décision serait annoncée.*

### **effet (prendre)**

La locution *prendre effet* est un calque de *to take effect*. En français, on dira plutôt *entrer en vigueur*.

### **égal (n'avoir d')**

La locution *n'avoir d'égal* est invariable.

### **égaler**

Les verbes *égaler* et *égaliser* ne sont pas tout à fait synonymes. *Égaler* signifie « être égal à ».

- *Nadal a égalé, puis dépassé le record de Federer.*

*Égaliser* signifie « rendre égal ». On l'emploie avec justesse, intransitivement, pour désigner le « fait d'obtenir le même nombre de buts ou de points que l'adversaire ».

- *Le Canadien et les Bruins ont égalisé.*

### **égaliser**

Voir *égaler*.

### **église**

Ce mot s'écrit avec une minuscule lorsqu'il désigne le lieu du culte.

- *L'église Saint-Jean-Baptiste.*

Il s'écrit avec une majuscule quand il désigne une confession religieuse.

- *L'Église catholique.*

### **eh bien**

La locution qui marque l'étonnement s'écrit *eh bien*, et non *et bien*.

### **eh oui**

La locution qui vient renforcer ce qui précède s'écrit *eh oui*, et non *et oui*.

### **élaborer**

Ce verbe signifie « préparer par un long travail intellectuel ». On peut, comme le souligne la BDL, *élaborer* un plan, une thèse. Mais on évitera de faire de ce verbe un banal synonyme de *préparer, concevoir, mettre au point*.

- *Ce projet de loi a été élaboré en commission parlementaire.*

Par ailleurs, *élaborer* ne signifie pas *préciser* sa pensée, *commenter* un sujet. On ne dira pas d'un ministre, par exemple, qu'il a *élaboré sur le sujet*, mais qu'il a *commenté la situation*, qu'il *s'est expliqué*, qu'il a *précisé sa pensée*, qu'il *s'est étendu sur le sujet*.

Notons aussi que le participe passé n'a pas le sens de *complet, complexe, compliqué, détaillé, fouillé, poussé, raffiné, soigné, travaillé, varié*. C'est sous l'influence de l'anglais qu'on donne ces sens à *élaboré*.

- *Un exposé complet.*
- *Une mécanique complexe.*
- *Un projet compliqué.*
- *Un questionnaire détaillé.*
- *Un texte fouillé.*
- *Un travail poussé.*
- *Une cuisine raffinée.*
- *Une réalisation soignée.*
- *Un style travaillé.*
- *Un menu varié.*

Soulignons que Le petit Robert accepte *cuisine élaborée* au sens de *cuisine recherchée, sophistiquée*.

### **élection(s)**

Le mot *élection* s'emploie le plus souvent au pluriel. On peut parler de l'*élection* du pape par le conclave, d'un président ou d'un maire au suffrage universel, mais on écrira les *élections* municipales, provinciales, fédérales, etc.

- *L'élection du maire Tremblay a été nette.*
- *Le résultat des élections provinciales aura une influence certaine sur les prochaines élections fédérales.*

### **électriser**

Voir *électrocuter*.

### **électrocuter**

*Électrocuter* a d'abord signifié « exécuter un condamné à mort par une décharge électrique ». Puis par extension, « tuer une personne ou un animal par une décharge électrique ». Cette décharge toutefois n'est pas nécessairement mortelle. Elle peut également provoquer brûlures, convulsions ou perte de conscience.

- *Trois travailleurs ont été électrocutés. L'un est mort sur le coup. Le deuxième a subi une commotion. Le troisième a été brûlé.*

Quand la décharge ne tue pas, certains emploient plutôt *électriser*. Mais ce verbe est vieilli en ce sens. Aujourd'hui, il signifie « communiquer à un corps des charges électriques » ou « produire une émotion vive ».

- *Un fil de fer électrisé.*
- *Le spectacle l'a électrisé.*

### **élévateur**

Ce mot est un anglicisme au sens de *ascenseur*.

### **élève**

Voir *étudiant*.

## **éligible**

*Éligible* signifie « qui peut être élu ». Une personne n'est donc pas *éligible*, mais *admissible* à l'assurance-emploi, à l'aide sociale ; elle *a droit* à une bourse, à un tirage, etc. Les mêmes distinctions valent pour *éligibilité* et *admissibilité*.

- *Plus d'une centaine de joueurs sont admissibles à l'autonomie.*
- *Le gouvernement fédéral compte revoir les critères d'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi.*

## **éligibilité**

Voir *éligible*.

## **élision**

1) En principe, il faut faire l'élision avec apostrophe devant les noms propres de personnes commençant par un *H* muet.

- *Le bureau d'Henri.*

2) La même règle s'applique aux noms propres de personnes commençant par une voyelle.

- *Le bureau d'Isabelle.*

Toutefois, l'usage est parfois hésitant, particulièrement quand les noms ou prénoms sont courts.

- *L'oeuvre d'Hugo, l'oeuvre de Hugo.*

3) On remarque une hésitation semblable devant les noms propres étrangers, les marques de produits ou les raisons sociales.

- *L'oeuvre d'Henry Miller, l'oeuvre de Henry Miller.*
- *L'A380 d'Airbus, le A380 de Airbus.*
- *L'iMac, le iMac.*
- *L'iPod, le iPod.*

Dans tous ces cas, l'élision est plus fréquente. Ajoutons qu'elle est préférable.

4) Avec les lettres de l'alphabet et les mots cités, on peut faire ou ne pas faire l'élision. Mais son absence est plus fréquente.

- *Le h muet et le h aspiré.*
- *Le mot téléphone n'a pas le sens de appel.*

5) Le choix est également possible avec les titres d'œuvres. Mais ici encore, l'absence d'élision est plus fréquente.

- *L'auteur de À la recherche du temps perdu.*

6) Il arrive aussi que l'on omette l'élision par coquetterie typographique.

- *Une production de  
ALLIANCE-ATLANTIS FILM*

## **élitisation**

Voir *gentrification*.

## **e-mail**

Plusieurs termes se font concurrence pour traduire *e-mail*. On peut parler de *courrier électronique* ou de *messagerie électronique* lorsqu'on veut décrire le « service de correspondance par messages électroniques ». Au Québec, on a créé

une abréviation, *courriel*, qui désigne à la fois la *messagerie* et le *message* lui-même. *Courriel* s'est répandu en France, à tel point que les grands dictionnaires l'attestent.

- *La dernière chronique a suscité de nombreux courriels.*
- *J'ai reçu un message ce matin.*
- *Vous venez de recevoir du courrier. Souhaitez-vous le lire maintenant ?*

L'abréviation *Mél.*, proposée par la Commission générale de terminologie et de néologie et recommandée par l'Administration en France, ne vise pas à remplacer le terme anglais *e-mail*. Cette abréviation de *messagerie électronique*, calquée sur *Tél.*, doit tout simplement précéder l'adresse de messagerie électronique.

- *Tél. : 514...*
- *Mél. : paul.roux@...*

### **embourgeoisement**

Voir *gentrification*.

### **émettre**

L'usage du verbe *émettre* est largement contaminé chez nous par l'anglais *to deliver*. Dans notre langue, *émettre* a le sens de « mettre en circulation » (une pièce de monnaie, un chèque), « exprimer » (un jugement, un avis) ou « projeter par rayonnement » (des rayons, des ondes).

En fait, le français emploie plusieurs verbes là où l'anglais s'en tient à *to deliver*. Ainsi, on *n'émet* pas un certificat, un passeport ou un permis ; on le *délivre*. On *n'émet* pas un communiqué ou un document ; on le *publie*, on le *diffuse*, on le *transmet*. On *n'émet* pas un contrat ; on l'*établit*. On *n'émet* pas une contravention ; on la *dresse*, on la *donne*, on la *distribue*, voire on la *flanque* ou on la *colle*. On *n'émet* pas une décision ou un décret ; on les *rend*. On *n'émet* pas une directive ; on la *donne*, on la *formule*, et parfois, on l'*impose*. On *n'émet* pas une injonction ; on l'*accorde*, on la *prononce*. On *n'émet* pas un mandat (de perquisition, d'amener) ; on le *lance*. On *n'émet* pas un ordre ; on le *donne*. On *n'émet* pas un rapport ; on le *produit*, on le *remet*. On *n'émet* pas un reçu ; on le *délivre*, on le *donne*, on le *remet*. On *n'émet* pas des sanctions ; on les *prend*. On *n'émet* pas un verdict ; on le *prononce*, on le *rend*.

Enfin, s'il est vrai qu'on peut *émettre* une hypothèse, on peut aussi l'*échafauder*, l'*énoncer*, l'*exprimer* ou tout simplement la *faire*.

### **émigrant**

Voir *immigrant*.

### **émigration**

Voir *immigrant*.

### **émigré**

Voir *immigrant*.

### **émigrer**

Voir *immigrant*.

**émirat**

Voir *pays* (*noms de*).

**emmener**

Voir *amener*.

**émoji**

Voir *émoticône*.

**émotionnant**

Voir *émotionner*.

**émotionnel**

*Émotionnel* et *émotif* sont apparus en français à peu près à la même époque. Le premier (1870) a été formé à partir du mot *émotion*; le second (1877), à partir du latin *emotum*.

*Émotionnel* appartient au vocabulaire de la psychologie. *Émotif* relève davantage du vocabulaire courant. Mais en pratique, les deux termes sont synonymes, l'un et l'autre qualifiant « ce qui est relatif à l'émotion ».

- *Un état émotionnel, une réaction émotive.*

**émoticône**

Au départ, on a employé *smiley* pour désigner le « petit symbole utilisé dans un message électronique, un blogue ou un forum de discussion, pour former un visage stylisé exprimant une émotion ou une humeur ». Le terme étant anglais, on a recommandé en France de lui préférer *frimousse*, qui ne s'est pas imposé. *Binette*, terme soutenu par l'Office québécois de la langue française et par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, n'a pas connu un meilleur sort.

C'est plutôt *émoticône* qui est passé dans l'usage. Selon Wikipédia, c'est « un mot-valise composé des mots *émotion* et *icône* ». « Sa construction, précise l'encyclopédie, est la même que pour le mot anglais *emoticon*, dont il est traduit. » Le genre est encore flottant. Les mots *émotion* et *icône* étant féminins, le féminin me semble plus logique.

On appelle *émoji* « la petite image utilisée dans un message électronique pour exprimer une émotion ».

**émotionner**

*Émotionner* date de 1823, Mais ce dérivé d'*émotion* est encore aujourd'hui considéré comme familier, bien qu'il ait été employé par de bons auteurs comme Queneau, Sand et Zola. Ses détracteurs le voient comme un synonyme « inutile, barbare, affreux, détestable et long » d'*émouvoir*. Ses défenseurs, en revanche, estiment qu'il ajoute à *émouvoir* une nuance de superficialité, *émotionner* se disant des « petites perturbations de la vie ». Dans le registre soutenu, on lui préfère généralement les verbes *affecter*, *bouleverser*, *émouvoir*, *impressionner*, *toucher* ou *troubler*.

*Émotionnant*, attesté en 1890, est aussi considéré comme familier. Dans

l'expression soignée, on lui substitue généralement les adjectifs *bouleversant*, *émouvant*, *impressionnant*, *touchant* ou *troublant*. Mais Proust et Giono l'ont employé.

### **émotivement**

On ne trouve pas l'adverbe *émotivement* dans les dictionnaires, mais il est assez fréquemment employé, du moins au Québec. Cela dit, ce n'est pas pour autant un québécoïsme.

### **emphase**

Le mot *emphase*, qui désigne une « exagération pompeuse », est péjoratif en français. Il n'a pas, comme en anglais, le sens neutre d'*accent*. On ne dira pas qu'on met l'*emphase* sur quelque chose mais qu'on met l'*accent*, qu'on *insiste*, qu'on *accentue*, qu'on *appuie davantage*. Quant à la locution *avec emphase*, elle se rend habituellement par *avec force*, *avec énergie* ou encore, par *vigoureusement*.

- *Le président de la FTQ s'est élevé avec force contre le nouveau projet de loi.*

### **empire**

Voir pays (noms de).

### **emploi(s)**

On emploie ce mot tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon le contexte. Ainsi, on écrira le *plein-emploi*, le *sous-emploi*, l'*assurance emploi*, le *volume de l'emploi*, la *hausse de l'emploi*, des *offres d'emploi*, des *demandes d'emploi*, des *demandeurs d'emploi*, une *politique de l'emploi*, le *marché de l'emploi*, la *sécurité de l'emploi* ou la *situation de l'emploi*.

En revanche, il faut écrire la *création d'emplois*, un *plancher d'emplois*, des *créateurs d'emplois* et des *suppressions d'emplois*.

### **emploi (à l'– de)**

La locution *à l'emploi de* est un calque de l'anglais (*in the employ of*). On ne dira pas d'une personne qu'elle est *à l'emploi d'un commerce* ou d'un organisme, mais qu'elle *travaille pour lui*, qu'elle en est l'*employée*, qu'elle est *au service de...*

### **emporter**

Voir *amener*.

### **en**

Devant les pronoms *en* et *y*, il faut mettre un *s* euphonique aux impératifs qui se terminent par une voyelle à la deuxième personne du singulier.

- *Donnes-en, gardes-en, parles-en, profites-en, penses-y, regardes-y, vas-y, etc.*

Mais cette règle ne s'applique pas si *en* ou *y* sont suivis d'un infinitif.

- *Va y voir toi-même si tu ne me crois pas.*
- *Va en chercher à l'épicerie.*

Cette règle ne s'applique pas non plus si *en* est préposition.

- *Va en Ontario.*

### **en (accord du participe passé)**

Quel est l'accord du participe passé lorsque l'auxiliaire *avoir* a comme complément direct le pronom *en* ? La plupart des grammairiens considèrent le pronom *en* comme neutre, même lorsqu'il représente un mot féminin et pluriel. Pour eux donc, le participe passé doit rester invariable.

- *Des nouvelles de lui, j'en ai reçu hier.*

Certains auteurs estiment cependant que le pronom *en* peut assumer le genre et le nombre du mot qu'il représente. Grevisse a tiré de nombreux exemples d'auteurs aussi connus que Stendhal, Maurois, Duhamel, Giono ou Rostand. J'en conclus qu'il existe une règle, mais que les grands écrivains ne la respectent pas toujours.

### **en autant que**

On remplacera l'anglicisme *en autant que* par *pourvu que*.

- *Pourvu qu'elle vienne, tout va s'arranger.*

### **en charge de**

Voir *charge*.

### **en détail**

Voir *détail*.

### **en devoir**

La « personne qui est en train de s'acquitter des devoirs de sa charge » est *en service*, et non *en devoir*.

- *Il y a des policiers en service dans le métro.*

Lorsqu'on fait référence à la « période au cours de laquelle une personne s'acquitte de sa tâche », on dit plutôt *de service*.

- *Les agents de sécurité sont de service de minuit à 8 h.*

### **endosser**

On peut *endosser* un chèque, un vêtement ou une affaire délicate. Mais on n'*endosse* pas un candidat ; on le *soutient*, on l'*appuie*. On n'*endosse* pas non plus un proche pour l'aider à obtenir un prêt ; on s'en *porte garant*. Enfin, on n'*endosse* pas une opinion ; on y *souscrit*, on *approuve* la personne qui l'a formulée.

- *Le président de la CSN s'est porté garant d'un emprunt de 300 000 \$.*

### **en dessous**

La locution adverbiale *en dessous* ne prend pas de trait d'union.

Par ailleurs, elle signifie « sous une autre chose ». C'est pourquoi on comprend mal que des représentants syndicaux ne veuillent rien accepter *en dessous de...* Ils veulent sans doute dire rien d'*inférieur à...*

### **enfirouâper**

Ce verbe, qu'on présente parfois comme un beau québécoïsme, est en fait une francisation de la locution anglaise *in a fur wrap*. Selon le Colpron, l'expression désigne une « pratique qui consistait à recouvrir de peaux de fourrure un ballot de viles étoffes pour faire croire qu'il était constitué entièrement de fourrures ». *Enfi-*

*rouâper* signifie *duper*, *rouler*, termes qu'on préférera en français international.

### **engagé**

Le participe passé du verbe *engager* est un anglicisme au sens de *fiancé*.

- *Ils se sont fiancés à Pâques.*

*Engagé* est également un anglicisme au sens d'*occupé*.

- *La ligne est occupée. Je rappellerai.*

### **engagement**

*Engagement* est un anglicisme au sens de *rendez-vous*.

- *J'ai un rendez-vous avec le producteur demain matin.*

Voir aussi *implication*.

### **engager (s')**

Voir *impliquer*.

### **engineering**

Ce mot anglais difficile à prononcer cède peu à peu le terrain à *ingénierie*, terme proposé par le Comité d'étude des termes techniques français.

Voir aussi *ingénierie*.

### **enjoindre**

On n'*enjoint* pas quelqu'un, on *enjoint* à quelqu'un de faire quelque chose.

### **en joue**

Mettre quelqu'un *en joue*, c'est le « viser avec une arme à feu ». On ne peut donc *mettre en joue* avec une arme blanche. On dira plutôt *tenir en respect* dans ce cas.

- *Le voleur le tenait en respect avec un couteau.*

### **enlevant**

L'adjectif *enlevant* est un québécoïsme au sens de *captivant*, *électrisant*, *enivrant*, *enthousiasmant*, *exaltant*, *grisant*, *palpitant*, *passionnant*, *prenant*.

### **en-lieu de taxes**

La locution *en-lieu de taxes* est une mauvaise traduction de *grant in lieu of taxes*. L'appellation juste, d'après l'OQLF, est *compensation d'impôts ou de taxes*. Elle désigne la « somme forfaitaire versée par un gouvernement à une municipalité ou à une commission scolaire en guise d'impôts sur des propriétés ».

- *La commission Bédard recommande le maintien des compensations d'impôts payées par le gouvernement du Québec aux municipalités.*

### **ennuyant**

L'adjectif *ennuyant*, au sens de « qui ennuie, importune ou contrarie », est vieilli dans le reste de la francophonie, mais il est resté bien vivant au Québec.

- *Quel temps ennuyant !*
- *Ce retard est bien ennuyant !*

Le français dispose, il est vrai, des adjectifs *assommant*, *barbant*, *chiant*, *contrariant*, *déplaisant*, *désagréable*, *embêtant*, *endormant*, *ennuyeux*,



*enquiquinant, fâcheux, insipide, interminable, lassant, long, malencontreux, monotone, pénible, rasant, somnifère, soporifique* ou *tannant*, pour exprimer ce « qui ennue, importune ou contraire ». Cependant, beaucoup de Québécois trouvent à *ennuyant* une valeur expressive irremplaçable.

### **enregistré**

Le participe passé du verbe *enregistrer* est un anglicisme au sens de *breveté, déposé, recommandé*.

- *Une invention brevetée.*
- *Une marque déposée.*
- *Une lettre recommandée.*

### **enregistrement**

Ce mot est un anglicisme au sens de *certificat d'immatriculation*.

### **enregistrer (s')**

À la forme pronominale, le verbe *s'enregistrer* est un anglicisme au sens de *s'inscrire*.

- *Elle s'est inscrite à l'hôtel.*

### **enseignant, e**

Le mot *enseignant* est un terme générique qui désigne toute « personne dont la profession est d'enseigner ». À l'université, le mot *professeur* est un titre de fonction, mais aussi un titre hiérarchique, le *professeur* étant plus élevé dans la hiérarchie que l'*assistant* ou le *chargé de cours*. Cela dit, le mot *professeur* n'est pas réservé aux seules personnes qui enseignent à l'université. Il se dit aussi de toute « personne qui enseigne un art, une discipline, une technique ». On peut donc être *professeur* de mathématiques, de piano, de chant, de gymnastique, etc. Et on peut être *professeur* dans l'enseignement primaire, secondaire, collégial ou universitaire. En France d'ailleurs, les *instituteurs* formés dans les anciennes écoles normales sont peu à peu remplacés par des *professeurs des écoles*.

Le mot *éducateur* se dit d'une « personne chargée de l'éducation des enfants à la maternelle » et le mot *éducateur spécialisé*, d'une « personne qui travaille auprès des élèves en difficulté ».

Notons que l'OQLF recommande *professeure* comme féminin de *professeur*.

### **ensemble (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

### **en service**

Voir *en devoir*.

### **en temps**

On n'arrive pas *en temps*, mais *à temps*.

### **en termes de**

Voir *terme(s)*.

### **entraînement**

Ce mot est un anglicisme (*training*) au sens de *formation*.

- *La formation des nouvelles employées va bon train.*

### **entraîner**

Ce verbe appartient au vocabulaire sportif ou militaire.

- *Les champions s'entraînent chaque jour.*

Il est préférable de ne pas employer *entraîner* dans d'autres contextes. Ainsi, on n'*entraîne* pas un employé, on le *forme* ; on n'*entraîne* pas un débutant à une tâche, on l'*initie* ; on n'*entraîne* pas un animal (sauf pour la compétition), on le *dresse*.

### **entraîneur, euse**

La « personne qui entraîne une équipe sportive » est un *entraîneur*. Le mot *instructeur* appartient au vocabulaire militaire. *Gérant* est une impropriété en ce sens. Quant à *coach*, c'est un anglicisme, mais il est si répandu qu'on peut le considérer comme passé dans l'usage. Dans les grandes équipes professionnelles, l'*entraîneur-chef* a des adjoints.

Le féminin reconnu d'*entraîneur* est *entraîneuse*. Au Québec, il est vrai, on rencontre parfois *entraîneure*. Le GDT estime que c'est en raison de la connotation péjorative d'*entraîneuse*, mot qui « désigne également une femme qui entraîne les clients d'un bar à consommer ».

### **entrée des marchandises**

La locution *entrée des marchandises*, qu'on peut voir affichée sur certains commerces, est un calque de *goods entrance*. On la rendra en français par *livraison, réception du matériel, service*.

### **entrepreneurial**

Voir *entrepreneuriat*.

### **entrepreneuriat**

Bien qu'*entrepreneuriat* soit recommandé par l'OQLF pour désigner « l'esprit d'entreprise ou l'activité de chef d'entreprise », ce n'est pas une création québécoise. Le terme n'est pas non plus inconnu en France. Les grands dictionnaires français l'attestent.

En revanche, *entrepreneurship* est souvent utilisé au Québec. On trouve une chaire d'*entrepreneurship* à l'École des hautes études commerciales et une fondation de l'*entrepreneurship*. Je conseille la forme francisée. *Entrepreneurship* est long, laid et difficile à prononcer.

Ajoutons que le français a aussi créé l'adjectif *entrepreneurial* pour décrire « ce qui est relatif à l'entreprise ou au chef d'entreprise ».

### **entrepreneurship**

Voir *entrepreneuriat*.

### **entre-temps**

Cet adverbe s'écrit en deux mots, le plus souvent reliés par un trait d'union.

- *Entre-temps, il est parti.*

On trouve aussi *entretemps*, en un mot, mais il s'agit d'un substantif qui désigne « l'intervalle de temps entre deux actions ou deux faits ». Ce mot est en voie de disparition.

### **entretoit**

Ce mot est un québécoisme inutile au sens de *comble*, terme qui désigne la « partie d'un bâtiment située sous la toiture et séparée des parties inférieures par un plancher ou une voûte ».

- *Le feu a pris naissance dans le comble (ou dans les combles).*

Dans certains cas, c'est tout simplement le mot *toit* qu'on pourra substituer à *entretoit*.

- *La glace a brisé le toit de la maison.*

### **entrevue**

Voir *interview*.

### **environnement**

On emploie parfois abusivement ce mot au sens de *climat*. On ne dira pas, par exemple, qu'on protège sa voiture contre l'*environnement*, mais contre la rigueur du *climat*. On pourrait aussi dire qu'on la protège contre les *intempéries*.

### **Environnement Canada**

Pas de trait d'union.

### **Environnement Québec**

Pas de trait d'union.

### **envolée**

Ce mot désigne l'« action de s'envoler, un mouvement oratoire ou la montée d'une valeur ».

- *L'envolée des hirondelles.*
- *Une envolée lyrique.*
- *L'envolée du dollar.*

Il constitue une impropriété au sens de *vol*.

- *J'ai pris le vol Québec-Montréal.*

### **envoyer à son procès**

La locution *envoyer à son procès* est un calque de *to send to trial*. On lui préfère souvent *citer à son procès*, une expression imprécise qui ne vaut guère mieux. Bien sûr, on peut *citer* un témoin, c'est-à-dire assigner quelqu'un à comparaître devant un tribunal. Mais une personne traduite en justice n'est pas *citée à son procès*, elle est *inculpée, mise en accusation*.

- *Cet homme sera inculpé de délit de fuite.*

### **épaule (mettre – à la roue)**

La locution *mettre l'épaule à la roue* est un calque de *to put one's shoulder at the wheel*. On peut lui substituer *pousser à la roue*, qui est très proche du calque et qui

à le sens de « aider quelqu'un à réussir, le soutenir dans son effort ». On trouve aussi, au nombre des traductions de la locution anglaise, *s'atteler à la tâche, collaborer, donner un coup de main, donner un coup d'épaule, épauler, mettre la main à la pâte, prêter main forte, apporter sa pierre à l'édifice, y mettre du sien*.

### **épithète de relation**

L'épithète de relation équivaut à un complément nominal. Ainsi, on dit *un critique littéraire* pour *un critique de littérature, une grammaire française* pour *une grammaire du français, le président américain* pour *le président des États-Unis, une grève étudiante* pour *une grève des étudiants, l'amour maternel* pour *l'amour de la mère*, etc.

On reconnaît l'épithète de relation à ce qu'elle ne peut être reliée à un adjectif ordinaire par une conjonction de coordination. Ainsi, on ne pourrait dire *un autobus scolaire et bondé, un président américain et brillant*. Une telle épithète ne peut être modifiée non plus par un adverbe comme *très* ou *beaucoup*. On ne dirait pas, par exemple, *une grève très étudiante*. On ne peut davantage antéposer de tels adjectifs. Des tournures comme *la française grammaire* ou *le littéraire critique* seraient incorrectes.

L'emploi de l'épithète de relation est parfois jugé artificiel. Il est vrai qu'il peut avoir un caractère pompeux, surtout dans la langue parlée. Mais il sied très bien au vocabulaire technique ou scientifique.

On reproche aussi à l'épithète de relation d'être une imitation de l'anglais. Sans doute y a-t-il des cas de calques. Mais le français recourt à l'épithète de relation depuis si longtemps que l'anglomanie n'explique pas tout.

Enfin, soulignons que ce ne sont pas tous les adjectifs qui peuvent devenir des épithètes de relation. On ne saurait dire, par exemple, *un correspondant guerrier* pour *un correspondant de guerre*. Et si on peut parler d'un *fil électrique*, un consommateur d'électricité ne sera jamais un *consommateur électrique*.

### **épithète par transfert**

« Certaines épithètes, peut-on lire dans *Le Bon Usage*, sont transférées d'un nom à un autre nom de la même famille lexicale... » Ainsi, *maladie imaginaire* a engendré *malade imaginaire* ; *petite enfance* est dérivée de *petit enfant* ; *petite bourgeoisie* a produit *petit-bourgeois*. Comme le fait remarquer Grevisse, le transfert n'est pas toujours possible. Si on accepte, par exemple, *boucherie chevaline* et *artillerie lourde*, on ne peut dire *boucher chevalin* et *artilleur lourd*. Autre exemple : *vue panoramique* a engendré *restaurant panoramique*. Mais on ne saurait dire *dîner panoramique*.

Plusieurs de ces épithètes critiquées finissent cependant par se frayer un chemin dans l'usage. C'est le cas, par exemple, de *blessé léger* et *blessé grave*. *Paralytique général*, courant dans le vocabulaire médical, suscite de l'opposition dans le langage courant.

### **époque**

Le premier substantif des noms d'époque prend une majuscule.

- *L'Antiquité, le Siècle des lumières, la Ruée vers l'or.*

Si le premier substantif est précédé d'un adjectif, ce dernier prend aussi une majuscule.

- *Le Moyen Âge, le Grand Siècle, la Belle Époque.*

### **époux, se**

Les mots *époux* et *épouse* appartiennent à la langue juridique, protocolaire ou canonique. Dans le langage courant, on parlera plutôt de *mari* et de *femme*.

- *Je vous présente mon mari.*

Le québécoisisme *chum*, qui a envahi la langue familière, est un anglicisme. En français soigné, on doit lui substituer, selon le contexte, *amant, ami, amoureux, compagnon, copain, conjoint, fiancé* ou *mari*. D'ailleurs, même dans un registre très familier, il existe bien d'autres appellations que *mon chum*, de *mon minet* à *mon homme*, en passant par *mon biquet, mon jules*, etc.

Soit dit en passant, *blonde* appartient également au registre familier. Le mot a cependant le mérite d'être un archaïsme plutôt qu'un anglicisme. Dans un langage soutenu, on lui substituera, selon le contexte, *amante, amie, petite amie, amoureuse, compagne, copine, conjointe, douce* ou *tendre moitié, fiancée, femme* ou *maîtresse*. Dans un registre familier, il existe des masses de synonymes, tous plus affectueux les uns que les autres : *ma chouette, mon petit cœur, ma belle, ma toute belle, mon adorée*, etc.

*Conjoint* est un synonyme de *époux*. C'est un terme commode au Québec, où près de la moitié des gens vit en union libre. Mais on abuse de ce terme administratif en l'utilisant à toutes les sauces.

### **équipe**

On joue *en équipe* ou *par équipe*.

- *Le Canadien a du succès quand ses membres jouent en équipe.*

### **équivalence**

L'OQLF appelle *équivalence* l'« égalité de valeur reconnue entre des cours, programmes, parties de programmes ou diplômes ».

- *Vos expériences extrascolaires peuvent être admises en équivalence à l'université.*

### **erratique**

En français, cet adjectif a d'abord été employé en médecine (*une douleur erratique*) et en géologie (*un bloc erratique*). Peut-être sous l'influence de l'anglais, qui donne à *erratic* un sens plus large, on emploie maintenant *erratique* au sens de *instable, imprévisible*. On trouve aussi *erratique*, dans le vocabulaire sportif, au sens de *inégal, irrégulier*. Ces sens sont passés dans l'usage.

### **erre (d'aller)**

Le mot *erre* désigne, au sens propre, la « vitesse acquise par un navire, une fois le propulseur stoppé ». Il a engendré une locution, *sur son erre*, qui signifie « sur sa lancée ».

- *Fatigué, le cycliste continua à rouler sur son erre.*

Chez nous, on dit le plus souvent *sur son erre d'aller*. Il s'agit d'un pléonasme sans gravité. Ce qu'il faut éviter, en revanche, c'est l'emploi d'*air d'aller*, locution qui, elle, est carrément fautive.

### **erreur non provoquée**

Cette expression du vocabulaire sportif est un calque de *unforced error*. En français, on dira plus justement *faute directe, erreur grossière* ou *rater des coups faciles*.

- *Il a commis trop de fautes directes pour l'emporter.*
- *Quelle joueuse elle serait si elle ne faisait pas tant d'erreurs grossières.*
- *Elle a raté trop de coups faciles dans la première manche.*

### **escalateur**

Ce mot est un calque d'*escalator*. On dira plutôt *escalier roulant* ou *escalier mécanique*.

### **escalator**

Voir *escalateur*.

### **escorte**

Voir *call-girl*.

### **espace à bureaux**

La locution *espace à bureaux* est un calque d'*office space*. Elle désigne tout simplement des *bureaux* ou un *local commercial*.

- *Bureaux à louer.*
- *Il y a beaucoup de locaux à louer à Montréal en ce moment.*

### **espace insécable**

Les traitements de texte disposent d'une espace insécable. Cette espace empêche que certains éléments ne soient séparés pendant la justification d'un texte : tranches de chiffres, chiffre suivi d'un signe, mot suivi d'un signe de ponctuation.

On utilisera donc une espace insécable pour séparer les tranches de chiffres (*1 000 000 000*), pour indiquer l'heure (*12 h 30*), ainsi que pour séparer les signes \$ et % des chiffres qui les précèdent (*5 \$, 52 %*). On retrouve aussi l'espace insécable à l'intérieur des guillemets.

En principe, l'espace qui précède le point-virgule, le point d'interrogation et le point d'exclamation est une espace fine insécable. Mais la plupart des traitements de texte ne savent pas faire les espaces fines. En conséquence, deux tendances s'affrontent : la première remplace l'espace fine par une espace insécable qui est un peu plus large. La seconde fait tout simplement disparaître l'espace fine. La première tendance est française, la seconde québécoise. Pour ma part, je trouve l'usage de l'espace insécable bien plus joli, tout en étant fidèle à la tradition française.

- *« Ah ! Aurais-je ce bonheur ? » s'exclama-t-elle.*

On aura sans doute remarqué qu'en typographie le mot *espace* est féminin.

**esperluette**

Voir *perluète*.

**espresso**

Le mot *espresso* est italien. On l'emploie encore en français. Mais on le traduit souvent par *expresso*, *express* ou *café express*. L'*espresso* peut être *serré* ou *allongé* (mais pas trop).

- *Un espresso serré, s'il vous plaît.*

Accompagné d'un soupçon de lait, on le nomme *macchiato*. Et on appelle *cappuccino* le café crème à l'italienne. Pourquoi tous ces italianismes ? Parce que l'Italie est la patrie du café.

**Esprit saint**

Contrairement à *Saint-Esprit*, pas de majuscule à *saint* et pas de trait d'union.

**establishment**

Le français a emprunté ce mot à l'anglais pour désigner un « groupe puissant qui défend ses intérêts dans la société ou à l'intérieur d'un parti politique ».

- *L'establishment du Parti conservateur a retiré son appui à son chef.*

*Establishment* vient de l'ancien français *établissement*. C'est pourquoi certains auteurs le traduisent par *établissement*. Mais cette traduction n'a pas cours au Québec. Dans certains contextes, on peut traduire *establishment* par *classe dirigeante* ou par *dirigeants*.

**est de l'Île**

Voir *île*.

**est de Montréal**

Voir *points cardinaux*.

**estimé**

Le terme *estimé*, inconnu des dictionnaires français, est un calque du mot anglais *estimate*. On le remplacera, selon le contexte, par *devis*, *estimation*, *évaluation*, *exposé de prévisions* ou *prévisions budgétaires*.

- *L'évaluation des dégâts s'élève à 100 000 \$.*

**estrade**

On évitera de confondre *estrade* et *gradin*. Une *estrade*, c'est une plateforme. On peut s'adresser à la foule du haut d'une *estrade*. Mais pour assister à un match, mieux vaut être assis dans des *gradins*, mot qui désigne « chacun des bancs étagés d'un amphithéâtre ».

- *Les gradins du stade Uniprix étaient bondés.*

**établi**

Ce participe passé est un anglicisme (*established*) au sens de *fondé*.

- *Ce commerce fondé en 1890 ne cesse de prospérer.*

### **établissements (noms d')**

Dans ce type d'appellation, il y a un terme générique (*aréna, école, collègue*), qui prend généralement la minuscule, et un terme spécifique, dont les éléments sont reliés par un ou des traits d'union et qui s'écrivent avec une majuscule, sauf s'il s'agit d'une préposition.

- *L'aréna Maurice-Richard.*
- *L'école Sainte-Jeanne-d'Arc.*
- *La polyvalente Dollard-des-Ormeaux.*
- *Le centre Claude-Robillard.*

Précisons que le trait d'union est de rigueur même quand la personne qui a inspiré le patronyme n'est pas morte. Il est vrai que la Commission de toponymie du Québec déconseille l'attribution d'un « nom commémoratif d'après celui d'une personne vivante ». Pareille recommandation est d'ailleurs en vigueur dans de nombreux pays. Mais il arrive souvent que l'on ne tienne pas compte de cet avis.

### **et al.**

Cette abréviation de l'expression latine *et alii* est venue au français par l'intermédiaire de l'anglais. En français, on dira plutôt *et consorts* (plutôt péjoratif), *et autres* ou *et coll.* (abréviation de *et collaborateurs*).

### **État**

Lorsque ce mot fait référence à une entité politique, il prend une majuscule.

- *L'État du Maine, un coup d'État, un chef d'État, un secret d'État.*

### **État (d')**

La locution *d'État* est un anglicisme au sens d'*officiel* ou de *national*. On ne parlera pas, par exemple, d'un *dîner d'État*, mais d'un *dîner officiel*. On ne parlera pas davantage de *funérailles d'État* ou de *funérailles civiles*, mais de *funérailles nationales*.

### **états généraux**

La locution *états généraux* s'écrit généralement sans majuscule.

- *Les états généraux sur l'éducation.*

### **États-unien**

Au départ, l'emploi du terme *étatsunien* (ou *états-unien*) visait à faire disparaître toute ambiguïté, étant donné que le terme *américain* se dit aussi de ce qui est relatif à toute l'Amérique, qu'elle soit du Nord, du Sud ou centrale. Bref, *états-unien* avait pour but de différencier les États-Unis des autres pays des Amériques.

Le mot a toutefois été récupéré par des organismes antiaméricains ou altermondialistes, qui lui donnent une connotation idéologique dans le cadre d'un discours critiquant l'action des États-Unis. À tel point que ce terme est maintenant considéré comme péjoratif pour ce pays, comme le souligne Wikipédia.

Ce sous-entendu dépréciatif a amené Radio-Canada à déconseiller son emploi. Des journaux comme *Le Monde* ou *Libération*, qu'on pourrait difficilement qualifier d'impérialistes, emploient *américain* dans la presque totalité des cas. Nous



devrions d'autant moins hésiter à emboîter le pas que cette appellation, solidement ancrée dans l'histoire, n'est pas fautive ; tous les dictionnaires l'attestent. Elle n'est pas non plus réellement confondante. Lorsqu'on parle des Américains, on sait bien qu'il ne s'agit pas des Canadiens ou des Mexicains. Le français dispose d'ailleurs des gentils *Nord-Américain*, qui englobe tous les habitants de l'Amérique du Nord, et *Sud-Américain*, qui désigne ceux de l'Amérique du Sud.

D'autres raisons plaident en faveur du terme *américain*. Cette forme est, et de loin, la plus couramment employée, que ce soit au Québec ou en France. Lui tourner le dos fait paraître recherché ou tendancieux. En outre, comme le fait mentionne Wikipédia, « c'est le seul gentilé indiqué dans le code de rédaction interinstitutionnel de l'Union européenne ainsi que dans la Liste annexée à l'arrêté français du 4 novembre 1993, qui contient les recommandations de la France sur l'usage des gentils ».

La célèbre encyclopédie en ligne fait enfin remarquer que le nom du pays – les États-Unis d'Amérique – « date de son indépendance et d'une époque où les citoyens des États-Unis étaient les seuls à pouvoir se dire citoyens américains, la plupart des autres habitants du continent étant encore des sujets britanniques, espagnols et portugais. Cet usage consacré par la tradition ne relève donc pas d'une volonté hégémonique délibérée. »

**etc.**

C'est une erreur courante d'ajouter des points de suspension après cette abréviation. Un seul point suffit. Quand *etc.* termine une phrase, on évitera d'ajouter un second point. Cependant, on n'omettra pas le point avant une virgule.

### **été des Indiens**

Cette locution désigne une « période de l'automne particulièrement clémente ». Les Français nomment cette période *été indien*.

### **ethnique**

On abuse du terme *ethnique*. Dans beaucoup de cas, le mot *exotique* serait plus précis.

- *Des bijoux exotiques.*

### **étoile**

Mis en apposition, le mot *étoile* s'écrit sans trait d'union et prend la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Des joueurs étoiles.*

Voir aussi *astre*.

### **et/ou**

L'emploi de la locution *et/ou* est généralement inutile, car la conjonction *ou* ne marque pas nécessairement un rapport d'exclusion. Dans la phrase qui suit, par exemple, la conjonction *ou* a le sens de *et/ou* puisqu'elle établit un rapport de coordination entre les deux compléments. C'est pourquoi l'adjectif *nécessaires* y est au pluriel.

- *Certains centres n'ont pas l'équipement ou l'expertise nécessaires.*

Si l'on juge que l'emploi de *ou* seul ne rend pas l'énoncé suffisamment clair, on peut, bien entendu, recourir à une tournure différente.

- *Certains centres n'ont ni l'équipement ni l'expertise nécessaires.*

Cela dit, la tournure *et/ou* est acceptée par l'OQLF.

### **étouffer**

Utiliser le verbe *étouffer*, dans un contexte sportif, au sens de *craquer*, c'est mal traduire le verbe anglais *to choke*. On ne dira pas d'un joueur qu'il *étouffe* ou qu'il *s'étouffe* dans les moments cruciaux, mais qu'il *craque*, qu'il *s'effondre*, que *ses nerfs craquent*, qu'il *a les nerfs fragiles*, etc.

- *Rublev est un excellent joueur, mais il a tendance à craquer quand l'enjeu est important.*
- *Sakkari s'est effondrée après avoir remporté la deuxième manche.*
- *Après son agression, Seles avait les nerfs trop fragiles pour redevenir championne.*

Par ailleurs, on ne dira pas d'un joueur qui a tendance à craquer que c'est un *choker*, mais qu'il est *fragile*, *peu sûr de lui*, *nerveux*, etc.

### **être**

On voit très souvent les locutions *fût-il* et *n'eût été* écrites sans accent circonflexe. Les formes *fut* et *eut été* existent, mais au passé simple et au passé antérieur. Au subjonctif imparfait et au subjonctif plus-que-parfait, il faut mettre l'accent circonflexe.

- *L'État, fût-il souverain, n'y peut rien.*
- *N'eût été une poussée de dernière minute, l'équipe revenait les mains vides.*

Par ailleurs, l'accord du verbe *être* quand *ce* annonce un substantif ou un pronom au pluriel pose des problèmes aux usagers, mais aussi aux grammairiens et aux écrivains. Sachez qu'il existe un arrêté officiel, daté du 16 février 1901, autorisant l'emploi de « *c'est* dans tous les cas », compte tenu de la « grande diversité d'usage » et du fait que « les meilleurs auteurs ont employé *c'est* ». Les auteurs de l'Encyclopédie du bon français soutiennent même que la logique devrait nous amener à employer *c'est* plutôt que *ce sont*.

Dans la langue parlée, *c'est* s'est imposé. Dans la langue écrite, l'usage est plus hésitant. *Ce sont* est jugé plus soigné, *c'est* plus familier. Tout dépend du ton que l'auteur veut adopter.

*C'étaient* est encore plus rare que *ce sont*, « parce que, note Hanse, l'oreille ne perçoit aucune différence entre *c'étaient* et *c'était* ». Cette remarque vaut également pour *ce serait* et *ce seraient*.

Notons que *c'est* ou *c'était* est généralement invariable devant un chiffre (heures ou sommes).

- *C'est 500 \$ qu'il réclame.*
- *C'était 10 heures et quart.*

### **étude (sous)**

Un projet n'est pas *sous étude* (*under study*), mais à l'*étude*, pas plus qu'il n'est *sous discussion* (*under discussion*), mais *en discussion*.

### **étude(s)**

On écrit une *salle d'étude* et une *journée d'étude* mais une *bourse d'études* et un *bureau d'études*.

### **étude légale**

L'expression *étude légale* est un anglicisme au sens de *cabinet d'avocats* ou *cabinet juridique*.

### **étudiant, e**

Le mot *étudiant* désigne un « élève d'un établissement universitaire ou d'une grande école ». Il est impropre d'employer ce mot pour désigner l'*élève* d'un collège (on dit aussi *collégien, ne* ou *cégépien, ne*), encore plus pour qualifier l'*élève* d'une école primaire (dans ce cas, on dit aussi *écolier, ère*) ou d'une école secondaire. Mais au Québec, ces nuances sont en train de se perdre. À preuve, la locution *étudiant universitaire*, pléonastique et redondante en français standard, mais devenue nécessaire dans un contexte où le terme *étudiant*, sous l'influence de *student*, désigne tout élève. Comme le souligne le Multidictionnaire, *élève* (et non *étudiant*) est pourtant « le mot générique qui désigne toute personne qui fréquente un établissement d'enseignement ».

Quant au mot *universitaire*, il désigne non pas un étudiant, mais un « membre du corps enseignant d'une université ». Au Québec et en Belgique, il désigne aussi un *diplômé universitaire*. Cet emploi risque cependant d'engendrer une certaine confusion. Aussi est-il préférable de l'éviter.

### **euphémisme**

Au nom d'une certaine idéologie bien-pensante, certains condamnent l'emploi des substantifs *homosexuel* ou *handicapé*. Mais *personne homosexuelle* ou *personne handicapée* ne sont que des euphémismes de la langue de bois. Les dictionnaires entérinent *homosexuel* et *handicapé* autant comme substantif que comme adjectif. Il n'y a rien là de discriminatoire ou d'humiliant. Personne ne nie que les homosexuels et les handicapés sont aussi des personnes. Dire explicitement que ce sont des personnes constitue une forme de discrimination à rebours. Aurait-on l'idée de dire d'un musicien ou d'un athlète que c'est une personne ?

Rectitude politique oblige, le vocabulaire des euphémismes ne cesse de s'enrichir. Les locutions *personne homosexuelle* et *personne handicapée* s'ajoutent à un glossaire déjà bien rempli, où l'on trouve notamment la *personne assistée sociale*, la *personne itinérante*, le *malentendant*, le *non-voyant*, la *personne du troisième âge*, la *dame d'un certain âge*, la *travailleuse du sexe*. Et j'allais oublier l'*assisté social souffrant de contraintes sévères à l'emploi*, la *personne ayant des incapacités*, la *personne ayant une déficience intellectuelle*, la *personne ayant une déficience auditive* et la *personne en situation de pauvreté*.

## **Euroland**

L'arrivée de l'euro a relancé le débat sur l'appellation de cet espace monétaire. Peut-on employer *Euroland*, terme créé par les Anglo-Saxons pour désigner l'aire d'application de la nouvelle monnaie ? Ses opposants, et ils sont nombreux, le considèrent comme un anglicisme inutile, voire péjoratif. En effet, comme l'a fait remarquer le chef du service de correction du *Monde*, Jean-Pierre Colignon, *Euroland* est « un mot chargé d'ironie, de dérision », calqué sur *Disneyland* et *Legoland*.

Certains ont voulu contourner la difficulté en francisant *Euroland* en *Eurolande*. La solution était séduisante, *Eurolande* s'ajoutant naturellement à d'autres dénominations comme *Islande*, *Irlande*, *Finlande*, *Hollande*, etc. Mais, elle ne s'est pas vraiment imposée. Sans doute, comme l'a souligné l'Académie française, parce qu'il ne s'agissait pas « de nommer un État souverain ni même une confédération, mais seulement l'aire d'application d'un traité ». L'Académie a donc opté avec à propos pour *zone euro*, locution qui est passée dans l'usage.

## **évaluation**

On doit employer la préposition *par* et non *du* avec le mot *évaluation*.

- *Le taux d'imposition est de 1,25 \$ par 100 \$ d'évaluation.*

## **évangélique**

L'usage est un peu hésitant. Mais on emploie habituellement le terme *évangélique* pour décrire les protestants des Églises évangéliques. Et on réserve le mot *évangéliste* aux auteurs des Évangiles ou aux prédicateurs de l'Église réformée.

## **Évangéliste**

Voir *évangélique*.

## **Évangile**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne un ouvrage enseignant la doctrine du Christ ou la doctrine elle-même.

- *L'Évangile selon saint Jean.*
- *Il a consacré sa vie à répandre l'Évangile.*

Dans les autres cas, on emploiera une minuscule.

- *Ce n'est pas parole d'évangile.*

## **évanoré**

Le participe passé du verbe *évanorer* est un anglicisme (*evaporated*) au sens de *concentré*.

- *Du lait concentré.*

## **événement**

Deux graphies sont admises : *èvenement* et *évenement*. La seconde, plus récente, respecte la prononciation. Elle est de plus en plus usitée.

Par ailleurs, le terme *évenement* décrit un « fait qui a quelque importance par son caractère marquant ».

- « *L'Holocauste est l'évenement le plus documenté de l'histoire humaine.* »

- *Le déclenchement des élections est l'événement du jour.*
- *Les événements de Mai 68.*
- *Elle a été troublée par le récit des événements.*

Une manifestation (commerciale, culturelle, sportive, scientifique, etc.), ne peut être qualifiée d'*événement* que si elle revêt un caractère réellement exceptionnel.

- *L'Expo 67 a été un événement pour Montréal.*

Trop souvent, on qualifie abusivement d'*événement* une *manifestation* qu'on devrait tout simplement appeler *challenge, compétition, conférence, course, concours, épreuve, exhibition, exposition, foire, match, rencontre, rétrospective, salon, spectacle, tournoi*, etc.

- *Le Festival de jazz est une des principales manifestations de l'été montréalais.*

Quant aux *activités* d'une manifestation, on ne peut elles aussi les qualifier d'*événements* que si elles sont réellement marquantes.

- *La venue de Bob Dylan au Festival de jazz, un événement !*

Autrement, on les qualifiera tout simplement de *activités, ateliers, banquets, concerts, dîners, expositions, épreuves, projections, spectacles*, etc.

Enfin, quand la désignation d'un événement historique comprend plusieurs mots, le mot caractéristique prend une majuscule tandis que le mot commun qui l'introduit s'écrit avec une minuscule.

- *La crise d'Octobre.*
- *Les massacres de Septembre.*

### **événement (à tout)**

La locution *à tout événement* est un calque de *at all events*. On la remplacera par *cela dit, dans tous les cas, peu importe, quoi qu'il arrive, quoi qu'il en soit*.

### **éventuellement**

L'adverbe *éventuellement* a en français le sens de « selon les circonstances, s'il y a lieu, le cas échéant ». C'est un synonyme de *peut-être, possiblement*.

- *Viendrez-vous ? Éventuellement.*
- *J'aurai éventuellement besoin de votre collaboration.*

Sous l'influence de l'anglais (*eventually*), on lui donne à tort le sens de *à la longue, finalement, par la suite, plus tard, ultérieurement, ultimement, un jour ou l'autre*.

- *Cinquante-six chansons ont été sélectionnées pour l'Oscar de la meilleure chanson. Cinq seront finalement retenues.*
- *Tricots Godin souhaite un jour ouvrir des franchises aux quatre coins du Québec.*
- *Alexandre Despatie a tout de suite reconnu un mal qui a par la suite mis fin à sa saison.*
- *« J'aimerais plus tard entrer au Conservatoire ou à l'École nationale de théâtre. »*
- *Domtar a annoncé son intention de se départir ultérieurement des activités d'emballage.*
- *La question est maintenant de savoir par laquelle de ces deux voies le virus*

*finira par atteindre l'Amérique du Nord.*

Dans certains cas, l'emploi de *éventuellement* est aussi inutile que fautif.

- *Le joueur a fini (éventuellement) par perdre la rondelle, ce qui a valu une chance de marquer à l'adversaire.*

Notons enfin que ce faux ami peut engendrer des contresens. Une phrase comme « Elle a promis de venir éventuellement », par exemple, signifie « Elle a promis de venir si elle le pouvait », et non « Elle a promis de venir plus tard ».

La clé, c'est de retenir que, dans notre langue, *éventuellement* veut dire *peut-être* et non *finalelement, ultérieurement*. Il se traduit en anglais par *possibly* et non par *eventually*.

### **évoquer**

On confond souvent les verbes *évoquer* et *invoquer*. Le premier veut dire « rappeler à la mémoire », « faire revivre » ; le second, « s'appuyer sur », « avoir recours à ».

- *Elle a évoqué son enfance.*
- *La scène évoquait en lui de pénibles souvenirs.*
- *La raison invoquée par le chef néo-démocrate pour appuyer le budget libéral ne tient pas.*
- *Il a invoqué des prétextes pour ne pas venir.*

### **ex æquo**

Cette locution latine est invariable et s'écrit sans trait d'union.

- *Elles ont terminé ex æquo.*

### **examen médical**

L'« examen médical systématique » que les Anglais appellent *check-up* est un *bilan de santé*. On dit aussi *examen général*.

Par ailleurs, un patient n'est pas *sous examen (under examination)* ; on lui *fait des examens*. Un patient n'est pas non plus *sous observation (under observation)*, mais *en observation*.

### **ex cathedra**

Cette locution latine est invariable et s'écrit sans trait d'union.

### **excessivement**

*Excessivement* signifie au premier chef « avec excès ».

- *Il est excessivement colérique.*

Son emploi au sens de *très, extrêmement, au degré le plus élevé* est critiqué. Il est pourtant assez répandu, même chez les meilleurs écrivains, et ce, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

- *Il fait excessivement froid.*

Il est préférable d'éviter cet usage quand il peut être confondant. Un professeur *excessivement* sévère, par exemple, est-il un professeur *trop* sévère ou *très* sévère ? On évitera aussi cet emploi devant les mots exprimant une qualité comme *bon, brillant, intelligent*, etc.

- *Elle est très douée.*
- *Il fait très beau.*
- *Il est extrêmement rapide.*

### **excuse**

Le mot *excuse* est au pluriel dans la locution *se confondre en excuses*.

- *Elle n'arrêtait pas de se confondre en excuses.*

### **excuser**

« *Je m'excuse* s'emploie incorrectement pour *excusez-moi* », peut-on lire dans Le Robert. Certains grammairiens soutiennent en effet qu'on peut excuser quelqu'un (« je vous excuse »), qu'on peut demander à être excusé (« excusez-moi »), mais qu'on ne se pardonne pas soi-même (« je m'excuse »).

Cependant, d'autres auteurs estiment que, dans la langue moderne, *je m'excuse* a le sens de *excusez-moi*. Dauzat, par exemple, considère *je m'excuse* comme un synonyme de « je vous fais ou présente mes excuses ». Hanse va dans le même sens. Il cite Mauriac, Butor et Duras, qui ont employé *s'excuser*.

Georgin estime que le sens de *s'excuser* « a évolué et s'est bien élargi ». Il avance donc qu'on peut « risquer sans scrupule: *Je m'excuse* ». Le Bidois et Thérive, deux grammairiens cités par L'encyclopédie du bon français, abondent dans le même sens. Cet ouvrage accepte aussi *s'excuser* au sens de « présenter des excuses ».

Ma conclusion : condamner *je m'excuse*, c'est faire preuve d'une sévérité excessive. J'ai moi-même cédé à ce purisme, il y a quelques années, mais j'ai corrigé le tir depuis. Cela dit, il est préférable d'employer, dans un contexte plus soutenu, « pardon », « je vous demande pardon », « excusez-moi », « veuillez m'excuser », « je vous prie de m'excuser ».

### **exécutif**

Le mot *exécutif* appartient au vocabulaire politique. Comme substantif, il désigne la « branche du pouvoir qui gouverne ».

- *Il ne faut pas confondre l'exécutif et le judiciaire.*

Comme adjectif, il est relatif au « pouvoir chargé d'appliquer les lois ».

- *Le comité exécutif de la Ville de Montréal.*

Sous l'influence de l'anglais, le mot a pris bien d'autres sens, qui constituent des anglicismes. Ainsi, les représentants syndicaux ne forment pas un *exécutif*, mais un *bureau*.

- *Le bureau du SPGQ invite ses membres à voter pour la souveraineté.*

Les dirigeants d'une entreprise forment un *conseil* ou une *direction*.

- *La direction de Tembec a annoncé un investissement de deux milliards.*

La personne qui dirige une entreprise est un *directeur* ; celle qui dirige un service est un *cadre supérieur*. La secrétaire de ces personnes est une *secrétaire de direction*, et non une *secrétaire exécutive*. Enfin, la personne qui seconde le président est un *vice-président à la direction*, et non un *vice-président exécutif*.

### **exerçable**

Ce néologisme du vocabulaire de la finance n'a pas reçu l'aval des dictionnaires. Il

est d'ailleurs inutile, le français disposant déjà du mot *utilisable*.

### **exercer**

On n'*exerce* pas une option, on la *lève*.

- *Il a jusqu'en juin pour lever l'option.*

L'antonyme de *lever* est *abandonner*.

### **exercice**

Voir *pratique*.

### **exhibit**

On traduira ce mot anglais par *pièce à conviction, document à l'appui, objet exposé*.

### **exhibition**

La locution *match d'exhibition* est correcte au sens de « manifestation sportive ne faisant pas partie d'une compétition particulière et dont les résultats n'entrent pas dans un classement ». On ne peut toutefois employer le mot seul, un *match d'exhibition* n'étant pas une *exhibition*. On peut aussi parler d'un *match préparatoire*, mais on évitera la locution *match présaison*.

### **exigu**

Ne pas oublier le tréma sur le *e* au féminin.

- *Une salle exigüe.*

### **ex officio**

Cette expression latine est venue au français par l'intermédiaire de l'anglais. En français, on dira plutôt *de droit, d'office*.

- *Il est membre d'office de ce comité.*

### **exonérer**

Ce verbe signifie « libérer d'une obligation, d'une charge ».

- *Les marchandises qu'il avait importées étaient exonérées de droits.*

*Exonérer* n'a pas en français le sens de *blanchir, disculper, innocenter*. Un accusé n'est pas *exonéré* de tout blâme. Il est plutôt *blanchi, disculpé* ou *innocenté*.

### **expertise**

L'emploi d'*expertise* au sens de « connaissance et compétence d'un expert », s'il est d'origine anglaise, est tout à fait conforme à l'étymologie. L'OLF en a d'ailleurs fait, avec à propos, une recommandation officielle.

### **exposition**

Ce mot prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'événement.

- *L'Exposition universelle de Montréal.*

Sinon, on utilisera une minuscule.

- *L'exposition Dérives est présentée à la Chambre Blanche.*



**expulser**

Voir *déportation*.

**expulsion**

Voir *déportation*.

**extension**

Ce mot n'a pas en français le sens de *poste* (téléphonique).

- *Vous pouvez le joindre au poste 413.*

Il n'a pas non plus le sens de *prolongation*.

- *Il a demandé la prolongation de son contrat.*

Il n'a pas enfin le sens de *rallonge* (électrique).

**extensionner**

Ce néologisme est inutile, le français disposant déjà des verbes *accroître*, *allonger*, *appliquer à*, *augmenter*, *déployer*, *étaler*, *étendre*, *prolonger*, etc.

- *Son contrat a été prolongé de deux ans.*

**extra**

Les substantifs et adjectifs composés avec le préfixe *extra* s'écrivent généralement en un seul mot.

- *Extraconjugal, extrafin, extrafort, extrajudiciaire, extrascolaire, etc.*

Certains mots font toutefois exception.

- *Extra-courant, extra-muros, extra-utérin.*

**extracteur de jus**

Cette locution est un calque de *juice extractor*. En français, on emploiera plutôt le mot *centrifugeuse* pour désigner l'« appareil qui permet de produire des jus de fruits ou de légumes ».

**extrême**

On écrit *extrême droite*, *extrême gauche*, mais *extrême-onction* et *Extrême-Orient*.

**eye-liner**

Ce mot anglais désigne un « cosmétique avec lequel on souligne le bord des yeux ». On le traduit parfois par *ligneur*.

# F

---

## **facilités**

En français, on appelle *facilités* les « moyens qui permettent de faire quelque chose aisément ».

- *Ce magasin offre des facilités de paiement.*

Mais l'emploi de ce mot au sens de *aménagement*, *bâtiments*, *équipements*, *infrastructures*, *installations*, *ressources* ou *services* est un anglicisme.

- *Montréal dispose d'importantes installations portuaires.*

## **façon (de toute)**

Voir *âge* (*de tout*).

## **façonneur**

On trouve le terme *façonneur* dans Le petit Larousse, qui lui donne le sens de « personne qui façonne un produit ». Son emploi récent au sens de *façonneur de l'opinion publique* est injustement critiqué. C'est un synonyme de *leader d'opinion* ou de *chef de file*.

## **fact-checking**

On peut traduire *fact checking* par *vérification des faits*, comme le recommande la Commission d'enrichissement de la langue française. Ce procédé consiste à soumettre les déclarations des politiques, enclins aux petits ou aux gros mensonges, à l'épreuve de la réalité.

## **facture**

Voir *addition*.

## **faculté**

Ce mot prend une minuscule.

- *La faculté de droit.*

## **faire**

Le verbe *faire* suivi d'un adjectif ou d'un substantif sans article peut avoir le sens de « avoir l'air, donner l'impression, paraître ». L'attribut reste généralement invariable.

- *La place d'Armes fait négligé.*
- *Les habits noirs font triste.*
- *Les cravates font distingué.*
- *Ses cris faisaient très théâtre.*

Selon Le grand Robert cependant, on fait quelquefois l'accord avec les personnes.

- *Elle fait vieille (ou vieux) pour son âge.*
- *Ils faisaient orphelins dans leurs vêtements défraîchis.*

### **faire application**

Voir *appliquer*.

### **faire avec**

La locution *faire avec* n'est pas incorrecte, mais elle est familière.

- *Je n'aime pas travailler le soir, mais je fais avec.*

En français soutenu, on peut la remplacer par *s'accommoder*

- *Je n'aime pas travailler le soir, mais je m'en accommode.*

Selon le contexte, on peut aussi employer *se contenter* (de quelque chose) ou *se débrouiller avec les moyens du bord*.

### **faire du sens**

Les locutions *faire du sens* et *ne pas faire de sens* sont des calques de *make sense* et de *doesn't make sense*. En français soigné, il faut plutôt dire d'une chose qu'elle *a du sens* ou qu'elle *n'a pas de sens*, qu'elle *est logique* ou *illogique*, qu'elle *est sensée* ou *insensée*, qu'elle *est intelligible* ou *inintelligible*, qu'elle *a du bon sens* ou qu'elle *est sans bon sens*.

- *J'ai écouté ses explications ; cela avait du sens.*

Quant à la locution *faire sens*, elle est tout à fait française, mais elle est rare chez nous et un peu littéraire.

### **fait**

Si l'on peut trouver des *faits* saillants dans un match de baseball, ce n'est pas le cas dans un rapport ou dans un discours, où l'on parlera plutôt de *points* saillants.

- *Les points saillants du discours du Trône.*

### **famille**

Une « famille dont les enfants ne sont pas tous du même père et de la même mère est une *famille recomposée* ou *reconstituée* ». En France, on parle aussi parfois d'une *famille à rallonge*.

Une « famille où l'on ne trouve qu'un chef de famille » est une *famille monoparentale*. On notera au passage qu'une mère ne peut être *monoparentale*. Un père non plus d'ailleurs. Cet adjectif se dit en effet d'une « famille dirigée par un seul parent ». Si l'on veut insister sur les individus plutôt que sur les familles, on parlera de *mères seules* ou, le cas échéant, de *pères seuls*. On peut aussi parler de *mères* ou de *pères chefs de famille*. Les *mères chefs de famille* peuvent être *célibataires*, *séparées* ou *divorcées*.

- *Les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses au Québec.*

*Dans la majorité des cas, ce sont des femmes seules qui ont la responsabilité de ces familles.*

L'OQLF définit la *famille d'accueil* comme une « famille qui prend charge d'une ou plusieurs personnes, adultes ou enfants, qui lui sont confiées par un centre de services sociaux ».

## fan

Cette abréviation du mot anglais *fanatic* désigne un « admirateur enthousiaste ».

- *Les clubs de fans sont de plus en plus nombreux.*

Bien que critiqué, *fan* est passé dans l'usage. On rencontre même aujourd'hui le féminin *une fan*. On ne confondra pas *fan* et *fana*, peu usité au Québec, qui signifie « enthousiaste, passionné ».

- *C'est un fana du vélo.*

Par ailleurs, *fan* est un anglicisme au sens de *ventilateur*.

## fast-food

Ce composé anglais définit à la fois un type de restauration et un établissement fonctionnant sur ce mode. Dans le premier cas, on peut le traduire par *restauration rapide* ; dans le second, on a le choix entre *restaupouce*, *restopouce*, *restovite*, *restaurant-minute* et *prêt à manger*.

*Fast-food* désigne aussi les mets que l'on mange dans de tels restaurants.

- *Il se gave de fast-food.*

On traduit parfois ce composé anglais par *repas-minute*, *plat-minute* ou *bouffe-minute*.

En ce sens, *fast-food* s'apparente à *junk food*. Mais ce terme, qui désigne un « aliment sans valeur nutritive », est plus péjoratif. On a d'abord tenté de le traduire par *aliment vide* ou par *aliment-camelote*, mais c'est le terme *malbouffe* qui s'est imposé.

## faute d'inattention

Faut-il dire *faute d'attention* ou *faute d'inattention* ? En fait, les deux expressions coexistent mais n'ont pas le même sens. La locution *faute d'attention* a le sens de « par manque de ».

- *Faute d'attention, il a raté son examen.*

En revanche, une faute causée par une omission, une étourderie, un oubli, une distraction, est une *faute d'inattention*, et non une *faute d'attention*. Car ici, le mot *inattention* décrit la cause de l'erreur. Mais *faute d'attention*, on peut facilement confondre les deux expressions.

À noter que Hanse juge cette condamnation excessive. On parle bien, explique-t-il, d'une faute de goût, et non d'une faute de mauvais goût. C'est pourquoi il estime qu'on peut tout aussi bien appeler un défaut d'attention une *faute d'attention* qu'une *faute d'inattention*. Son opinion, à défaut d'être partagée par les autres grammairiens, est appuyée par une partie des usagers.

## favori

Dans le vocabulaire sportif, le terme *favori* désigne « le concurrent ou l'équipe qui a le plus de chances de gagner ». Il est donc pléonastique de dire *favori pour l'emporter*. *Favori* suffit.

## fax

Plusieurs dictionnaires attestent *fax*, terme qui désigne à la fois l'« appareil qui sert à télécopier des documents via une ligne téléphonique » et le « document » lui-même. *Fax* a engendré *faxer*, qui signifie « envoyer un document par télécopie ».

- *Mon fax m'est très utile. J'ai justement reçu un fax ce matin. Je vais faxer ma réponse cet après-midi.*

Fax venant de l'anglais, beaucoup d'usagers québécois préféreront les équivalents français *télécopieur, télécopie* et *télécopier*.

### **fédération**

Lorsque ce mot désigne un regroupement d'États ou une association de syndicats, il s'écrit avec une majuscule.

- *La Fédération des travailleurs du Québec.*

Voir aussi *pays (noms de)*.

### **féménisation**

L'OQLF recommande à juste titre d'utiliser les formes féminines des titres de fonction. La chose est simple quand le féminin existe déjà (*infirmière, couturière, avocate, etc.*). Quand il n'existe pas, on peut le créer en s'inspirant des règles suivantes :

1– Certains termes peuvent rester communs aux deux sexes. Dans ce cas, c'est l'article qui déterminera le genre. Ainsi, on pourra écrire *une architecte, une guide, une journaliste, une juge, une ministre, une peintre, etc.*

2– Les mots se terminant en *eur* peuvent être féminisés tantôt en ajoutant un *e* à la fin (*ingénieure, professeure, réviseure*), tantôt en transformant *eur* en *euse* (*chroniqueuse, chauffeuse, monteuse*), tantôt en transformant *eur* en *rice* (*actrice, animatrice, compositrice, créatrice, directrice, lectrice, réalisatrice, traductrice*). Deux formes sont parfois en concurrence (*auteure, autrice*).

3– On peut ajouter un *e* à la fin des mots se terminant par *é*. Ce qui donnera, par exemple, *une députée*.

4– D'autres créations d'une forme féminine peuvent être acceptées, à condition bien entendu qu'elles respectent la morphologie de la langue française.

- *Une banquière, une chirurgienne, une policière.*

La féminisation systématique, qui a envahi notamment le jargon syndical et le discours politique, rectitude politique oblige, rend toutefois les textes difficiles à lire. Et parfois même, un peu ridicules. Bref, c'est politiquement correct mais grammaticalement incorrect. Et, avant tout, c'est horrible !

Pour contourner la difficulté, beaucoup d'auteurs font de prudentes mises en garde affirmant que, par souci d'alléger le texte, le masculin inclut le féminin. J'aime bien cette formulation toute simple.

À mon avis, la féminisation systématique devrait se limiter aux textes administratifs. Je veux bien, par exemple, qu'on annonce qu'un poste est ouvert *aux infirmières et aux infirmiers* ou *aux travailleuses sociales et aux travailleurs sociaux*. Mais elle n'a pas sa place dans un livre, un journal ou une revue.

Je déconseille fortement le recours aux traits d'union, aux parenthèses ou aux barres obliques pour marquer le féminin. « Ces formes télescopées, peut-on lire dans *Le Guide du rédacteur*, ne sont pas conformes aux règles grammaticales et nuisent à la clarté de la communication. » On ne peut dire mieux.

Le recours aux deux genres est également d'une lourdeur qui va à l'encontre de l'esprit du français. Il est souvent possible de l'éviter en employant des termes

génériques. Au lieu de parler *des employées et des employés*, par exemple, on parlera *du personnel*. Ou encore, au lieu de parler *des clientes et des clients*, on parlera *de la clientèle*.

Autre astuce : on peut, au début d'un texte ou d'un discours, recourir à des formules comme *mes frères et sœurs, chères électrices et chers électeurs*, etc. Le rédacteur ou le locuteur indique ainsi, dès le départ, qu'il s'adresse et aux femmes et aux hommes.

Par ailleurs, faut-il céder aux femmes publiques qui refusent la féminisation de leurs titres ? Ainsi, lors de sa nomination en 1997, Mme Lise Thibault avait souhaité qu'on ne l'appelle pas *lieutenant-gouverneure*, et la plupart des médias s'étaient rendus à son désir. Depuis cependant, bien des mots sont passés sous les presses. La féminisation s'est solidement implantée au Québec, tout en se répandant dans une bonne partie de la francophonie. Il me paraît donc préférable désormais d'adopter une politique de féminisation moins aléatoire.

Tenir compte des désirs et caprices de tout un chacun risquerait d'ailleurs de placer les médias dans des situations embarrassantes. Dans la région de Québec, par exemple, il y a eu, à un certain moment, deux mairesses, l'une qui acceptait ce titre, l'autre qui voulait se faire appeler *Madame la maire*. Se rendre au désir de l'une et l'autre aurait été confondant. Ce choix timoré aurait engendré des textes où il aurait été question de la mairesse de Sillery et de la maire de Sainte-Foy.

### **festival**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une manifestation culturelle unique.

- *Le Festival de Cannes.*

Le terme ne prend cependant pas de majuscule si l'événement a sa propre dénomination.

- *Le festival Montréal en lumière.*

### **fête (jours de)**

On écrit les jours de fête avec une majuscule au nom spécifique. L'adjectif qui le précède, le cas échéant, prend aussi une majuscule.

Au Canada, les principaux jours de fête sont les suivants :

- *Le jour de l'An (le Nouvel An), la fête des Rois (l'Épiphanie), le Mardi gras, la Saint-Valentin, le mercredi des Cendres, le Vendredi saint, Pâques, la fête des Mères, la fête des Patriotes ou de la Reine, la fête des Pères, la Saint-Jean, la fête de la Confédération, la fête du Travail, l'Action de grâce(s), l'Halloween, la Toussaint, le jour du Souvenir et Noël.*

### **Fêtes**

Lorsque ce mot désigne les réjouissances de fin d'année, faut-il l'écrire avec une majuscule ou une minuscule ? L'usage est plutôt flottant. L'OQLF admet les deux, mais favorise la minuscule. Pour ma part, la majuscule ne m'apparaît pas nécessaire dans la locution *les fêtes de fin d'année*, qui désigne clairement de quelles fêtes il s'agit. Mais quand on fait l'ellipse de *fin d'année*, je préfère la majuscule, qui fait disparaître tout risque de confusion.

- *Dieu merci ! les Fêtes sont finies.*

## **feu**

Le *feu* est un élément destructeur. Lorsqu'il se propage en causant des dégâts, on le nomme *incendie*.

- *Un violent incendie a ravagé un immeuble dans le quartier de Rosemont.*
- *La sécheresse a provoqué de nombreux incendies de forêt dans le nord du Québec.*

Soulignons cependant que la locution *feu de forêt* est largement répandue tant en France qu'au Québec. Elle s'ajoute tout naturellement à *feu de brousse* et *feu de cheminée*.

Par ailleurs, *prendre en feu* est un québécoïsme qui relève de la langue populaire. On écrira plutôt *prendre feu*.

Enfin, on écrit au pluriel la locution *pleins feux*, car elle a le sens de « braquer les projecteurs sur quelqu'un ou sur quelque chose ».

## **feu, e**

*Feu*, au sens de défunt, est invariable s'il est placé devant l'article défini ou l'adjectif possessif.

- *Feu ta tante.*

Il varie en genre et en nombre s'il est placé entre l'article défini ou l'adjectif possessif et le substantif auquel il se rapporte.

- *Tes feues tantes.*

## **feu d'artifice**

*Artifice* demeure invariable dans cette locution.

- *Montréal est célèbre pour ses feux d'artifice.*

## **feu de circulation**

L'emploi de *lumière* au sens de *feu de circulation* est un calque de *traffic light*.

Par ailleurs, on ne traverse pas *sur* un *feu* vert (encore moins *sur* un *feu* rouge) mais à un *feu*.

## **feu (être en)**

L'expression *être en feu* est un calque (*to be on fire*). Elle condamne au chômage bien des locutions ou des termes bien français et plus précis. Au lieu de dire de quelqu'un qu'il *est en feu*, on peut dire qu'il *est brillant, étincelant, éblouissant, époustouflant, étourdissant, flamboyant, fulgurant, génial, impressionnant, magistral*.

On peut aussi dire d'une personne ou d'une équipe qu'elle *est pleine de flamme*, que *rien ne peut l'arrêter*, qu'elle *est sur une lancée*, qu'elle *est devenue invincible*. Dans d'autres contextes, on peut dire de quelqu'un qu'il *révolutionne son sport, sa discipline*, etc.

## **feu (faire long)**

Faut-il dire *faire long feu* ou *ne pas faire long feu* ? Les deux locutions n'ont pas le même sens. La première vient du langage des armes à feu et s'emploie au sens de « rater son but, ne pas réussir, échouer, faire chou blanc, faire un bide, faire un four, manquer son effet, traîner en longueur ».

- *La stratégie semblait géniale, mais elle a fait long feu.*
- *Il adore faire des blagues, mais elles font long feu.*

La seconde signifie plutôt « ne pas durer longtemps, être bref, être passager ». Elle évoque une flamme qui s'éteint rapidement.

- *La trêve entre Israéliens et Palestiniens n'a pas fait long feu.*

La locution *faire long feu* étant souvent mal comprise, son emploi est de plus en plus rare. Il est même probable qu'elle finira par tomber en désuétude. *Ne pas faire long feu*, en revanche, gagne du terrain. Mais cette expression suscite également une certaine confusion en raison de sa ressemblance. Chaque fois qu'on l'emploie, il se trouve des lecteurs pour la critiquer. Si vous vous souciez de clarté, je vous conseille d'éviter l'une et l'autre. D'autant plus que ce ne sont pas les synonymes qui manquent.

### **fier (se)**

En français, on ne se *fie* pas *sur* quelqu'un ou *sur* quelque chose mais à quelqu'un ou à quelque chose. C'est sans doute l'influence de *to depend on* qui est ici en cause.

### **figurer**

Le verbe *figurer* est un anglicisme au sens de *calculer* ou *d'imaginer*.

- *Elle est en train de calculer la somme dont elle aura besoin pour ce voyage.*

### **filage**

Le mot *filage* est un anglicisme au sens de *câblage* (électrique).

- *Le câblage électrique du MD-11 est recouvert d'un isolant volatil.*

Le mot *filerie*, qu'on entend parfois, est également une forme fautive au sens de *câblage* ou *installation* électrique.

- *Les câblages sont défectueux.*
- *Il faudra améliorer les installations électriques.*

### **filière**

Le meuble dont on se sert pour classer des dossiers est un *classeur*, et non une *filière*.

### **film culte**

Voir *culte*.

### **final**

On appelle *final* ou *finale* le « dernier morceau d'une œuvre musicale ». Dans les deux cas, le mot est masculin.

### **finale**

Voir *final*.

### **finaliser**

Ce néologisme auquel on donne le sens de *mener à terme* est un calque de *to finalize*. Bien que son emploi ait été critiqué, il est passé dans l'usage. Pourquoi pas ! À condition toutefois qu'il ne fasse pas oublier, comme le souligne la Banque



de dépannage linguistique, les verbes *achever*, *compléter*, *conclure*, *parachever*, *parfaire* ou les locutions *mettre la dernière main à*, *régler les derniers détails*.

### **fini**

Quand *fini* est placé en tête de phrase, l'accord est hésitant. Faut-il écrire, par exemple, *fini les folies* ou *finies les folies* ? En fait, les deux accords sont considérés comme corrects. *Fini* a le sens de « c'en est fini des folies ». *Finies* veut dire « les folies sont finies ».

### **finir (à)**

Voir *lutte*.

### **finish**

Les Français n'ont pas éprouvé le besoin de traduire *photo-finish*. Ce composé anglais du domaine des sports est attesté par Le Larousse et Le Robert. Néanmoins, quelques traductions ont été proposées. On traduit le plus souvent *photo-finish* par *photo d'arrivée* ou *film d'arrivée*. On rencontre aussi, mais très rarement, *photo témoin* et *photo d'arbitrage*.

- *La photo d'arrivée a été nécessaire pour déterminer le gagnant.*

La locution *au finish* est un anglicisme au sens de *à l'arraché*, *à l'usure*, *in extremis*, *sur le fil*, *d'un rien*, *dans la dernière ligne droite*.

- *Ils ont obtenu le contrat à l'arraché.*
- *Il a coiffé son adversaire sur le fil.*

Quant à *finishing touch*, c'est un anglicisme au sens de *finition*, *dernière main*, *touche finale*.

- *Elle a mis la touche finale à son tableau.*

### **finishing touch**

Voir *finish*.

### **fins (à toutes – pratiques)**

La locution *à toutes fins pratiques* est un calque de *for all practical purposes*. On la remplacera par *à vrai dire*, *en fait*, *en pratique*, *en réalité*, *pratiquement*.

- *En pratique, la décision est prise.*
- *L'étude est pratiquement terminée.*

On remplace parfois cette expression, mais à tort, par la locution *à toutes fins utiles*, qui existe en français mais dont le sens est *en cas de besoin*, *le cas échéant*.

- *Prenez l'habitude de conserver vos factures à toutes fins utiles.*

### **fioul**

Voir *fuel*.

### **flambant neuf**

Cette locution a le sens de « tout neuf ». Les grammairiens ne s'entendent pas sur son accord en genre et en nombre. On trouvera, par exemple :

- *Des autos flambant neuf.*
- *Des autos flambant neuves.*
- *Des autos flambantes neuves.*

De ces trois usages, le deuxième paraît préférable. C'est aussi le plus fréquent.

### **fleur bleue**

Cette locution est invariable.

- *Ces feuillets sont très fleur bleue.*

### **fleuve**

Ce mot s'écrit avec une minuscule.

- *Le fleuve Saint-Laurent.*

Le genre de l'article des noms de fleuves est généralement masculin : *le Saint-Laurent, le Fraser, le Rhin*. Mais ici également, les exceptions ne manquent pas. On dit en effet *la Seine, la Loire, la Garonne*. Dans tous les cas, c'est l'usage qui reste déterminant.

### **flot (à)**

On écrit remettre à flot mais couler à flots.

### **flot**

*Flot* s'emploie au figuré au sens de « écoulement abondant ». Le grand Robert en donne comme exemples :

- *Flot humain, flot de gens, d'arrivants, de voyageurs.*

Le terme convient donc très bien pour décrire la venue massive d'immigrants.

*Flux* a aussi le sens de « grande quantité ». Mais on emploie davantage ce mot pour parler de choses que de personnes.

- *Un flux de paroles, de louanges, d'injures, de protestations.*

### **flotte**

Le mot *flotte* désigne l'« ensemble des navires ou des avions d'une société, d'un pays ». Pour parler de l'« ensemble des taxis, des camions, des autobus ou des voitures », on emploiera plutôt *parc*.

- *Les autobus à plancher bas constituent 20 % du parc de la STCUM.*
- *Le parc de taxis de Montréal n'est pas en très bon état.*
- *Cette commission scolaire dispose d'un parc de 200 autobus d'écoliers.*

### **fluo**

Cette abréviation de l'adjectif *fluorescent* est invariable.

- *Des couleurs fluo.*

### **flux**

Voir *flot*.

### **FM**

C'est ce sigle, et non *MF*, qui désigne la « radio diffusant en modulation de fréquence ».

### **focus**

*Focus* est un mot anglais. On peut le traduire par *accent, attention, centre d'attention, centre d'intérêt, cible, concentration, convergence, enjeu, focalisation* ou *point de mire*.

- *Dans le prochain budget, l'accent sera mis sur la réduction du déficit.*

*Focuser* n'est pas davantage français, que ce soit avec un ou deux *s*. On peut le traduire, selon les contextes, par *centrer*, *focaliser*, *mettre l'accent sur*, *porter son attention sur*, *se concentrer sur*, *souligner*.

- *Elle a refusé les interviews dans l'espoir de mieux se concentrer.*

### **focus(s)er**

Voir *focus*.

### **focus group**

Comme *focus group* s'intègre mal au français, on a tenté plusieurs traductions, mais aucune ne s'est réellement imposée. L'usage hésite entre *groupe de discussion*, *groupe de concertation*, *groupe de réflexion* et *groupe de consultation*. On entend aussi, à l'occasion, *groupe-type*, *groupe-cible*, *groupe-témoin* et *groupe-échantillon*. On trouve enfin *enquête qualitative* – par opposition aux sondages, qui sont des enquêtes quantitatives. En fait, il y a quasiment trop de choix.

### **foi du charbonnier**

La *foi du charbonnier* repose sur une « conviction absolue, naïve et simple ». Selon le Dictionnaire des expressions et locutions, cette tournure viendrait d'un « conte qui rapporte un dialogue entre le démon et un charbonnier entêté ».

### **fonction publique (la)**

Pas de majuscule.

### **fondation**

Ce mot prend une majuscule quand il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *La Fondation des maladies du cœur.*

Il s'écrit généralement avec une minuscule lorsqu'il est suivi d'un mot propre.

- *La fondation Leucan.*

### **fonds**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une institution unique.

- *Le Fonds de solidarité des travailleurs.*

L'expression *levée de fonds* est un calque de l'anglais (*fund raising*). Il faut plutôt parler de *campagne de souscription*, de *campagne de financement populaire* ou de *collecte de fonds*.

### **fonds de pension**

La locution *fonds de pension* est un calque de *pension fund*. En français, on dira plutôt *caisse de retraite*. La locution *plan de pension* est également un calque (*pension plan*). Dans ce cas, il faut parler de *régime de retraite*.

### **fonds mutuel**

La locution *fonds mutuel* est un calque de *mutual fund*. En français, on parlera plutôt de *fonds commun de placement*.

- *Les fonds communs de placement sont très populaires.*

**forçail (au)**

La locution au forçail est un québécoisisme familier. Elle a le sens de *à la rigueur, au pis aller*.

**force (en)**

La locution *in force* se traduit en français par *en vigueur* et non par *en force*.

- *Les lois en vigueur.*

**forger une signature**

La locution *forger une signature* est un calque de l'anglais (*to forge a signature*). En français, on ne *forge* pas une signature, on l'*imite*, on la *contrefait*.

- *Le vicaire a déclaré que sa signature avait été contrefaite.*

**formule**

Le terme *formule* entre dans la dénomination de plusieurs types de course automobile. Les dictionnaires écrivent généralement le mot avec une minuscule, mais plusieurs revues spécialisées l'écrivent avec une majuscule.

- *La formule 1 (ou F1).*
- *La formule Indy.*

**foule (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

**fourgonnette**

En France, *fourgonnette* désigne un petit camion de livraison. Chez nous, le terme désigne plutôt un « véhicule spacieux, servant au transport de passagers ou de marchandises ». Les Français emploient en ce sens le mot *monospace*, inusité ici. Va donc pour *fourgonnette*, mais pas pour *minifourgonnette*, calque de l'anglais (*minivan*). D'autant que *minifourgonnette* est pléonastique, car un même mot ne peut avoir un préfixe et un suffixe diminutifs.

Notons également que nos fourgonnettes n'ont rien de mini. Certes, elles sont plus petites que les camions, mais elles sont très spacieuses pour des véhicules de tourisme.

**fournaise**

L'« appareil de chauffage central » que les Anglais appellent *furnace* est une *chaudière*.

**frais**

Dans l'expression *aucuns frais*, *aucuns* est au pluriel, car il ne peut y avoir un seul *frais*, ce mot autant pluriel.

- *Aucuns frais bancaires.*

Par ailleurs, un appel téléphonique interurbain où les *frais* sont payés par la personne appelée est un appel *à frais virés*, non à *charges renversées*.

**frais de scolarité**

Voir *droits de scolarité*.

**franchise**

Voilà un mot emprunté au français par l'anglais, qui lui a donné une autre signification, que le français vient de lui emprunter à son tour. C'est ainsi que *franchise* désigne maintenant le « droit d'exploiter une marque, une raison sociale ». Celui qui exploite ce droit est un *franchisé*. Il l'obtient d'un *franchiseur* grâce à un contrat commercial qu'on appelle le *franchisage*.

**franchisage**

Voir *franchise*.

**franchisé**

Voir *franchise*.

**franchiseur**

Voir *franchise*.

**francophone**

Selon Le grand Robert, le terme *francophone* était rare avant 1930. En fait, il ne s'est répandu qu'à compter de 1960. Jusqu'à cette époque, on employait *français* dans les contextes où l'on utilise maintenant *francophone*. C'est ainsi, par exemple, qu'on qualifiait *La Presse* de « plus grand quotidien français d'Amérique » et Montréal de « la plus grande ville française après Paris ». À cette époque également, on appelait *Canadiens français* les francophones du Canada.

De nos jours toutefois, on réserve généralement le terme *français* à ce qui est « relatif à la France et à ses habitants ». Quand il est question de la langue française, dans ses autres contextes géographiques, on emploie plutôt *francophone*.

**francophonie**

Faut-il écrire ce mot avec une majuscule ou avec une minuscule ? Les dictionnaires Robert, Larousse et Hachette emploient la minuscule. Le Multidictionnaire fait de même, mais on y note qu'on peut aussi écrire le mot avec une majuscule.

L'usage de plus en plus fréquent de la majuscule s'explique vraisemblablement par le fait que la francophonie est devenue un regroupement de peuples semblable au Commonwealth.

Mais cette évolution ne justifie pas, à mon sens, l'emploi de la majuscule puisque la francophonie n'est toujours pas un organisme officiel. Il s'agit plutôt d'un ensemble qui s'exprime dans des institutions comme l'Agence de la francophonie ou l'Agence universitaire de la francophonie, et qui se réunit à l'occasion d'événements comme les Jeux de la francophonie.

**Fransaskois, oise**

On appelle *Fransaskois* les « francophones de la Saskatchewan ».

**frapper**

L'anglais emploie un seul verbe (*hit*) là où le français en utilise plusieurs. On peut *frapper* une personne de son poing, mais on la *heurte*, on la *renverse* avec un véhicule.

*Frapper un nœud* est un calque de *to hit a snag*. On pourra lui substituer *se heurter*

à une difficulté, se buter à un obstacle, tomber sur un os ou avoir un pépin.

*Frapper un mur* est un calque de *to hit the wall*, expression qu'on peut traduire par *connaître un passage à vide* (dans un marathon, par exemple). Au Québec, on emploie parfois *frapper un mur* au sens de *se heurter à un mur, se cogner*. On entend aussi *frapper un mur* au sens de *aller dans le mur, aller droit dans le mur, mener dans le mur, conduire dans le mur, mener vers un échec certain*.

Enfin, la locution *frapper la longue balle*, qui appartient au jargon du baseball, est également un calque (*to hit the long ball*). Elle n'a pas de sens en français, une balle ne pouvant être longue. On la remplacera, selon le contexte, par *frapper un* ou *des circuits, frapper avec puissance, miser sur la puissance*.

- *Les circuits ont fait gagner la Ligue nationale.*
- *Williams peut frapper des circuits à tous les champs.*
- *Les Braves misent sur la puissance pour l'emporter.*

### **free-for-all**

À l'origine, ce composé anglais désignait un « concours auquel tout le monde peut participer ». Mais aujourd'hui, on le traduit le plus souvent par *bagarre, pagaille* ou *mêlée générale*.

- *L'avion était tellement en retard que l'attente s'est transformée en pagaille générale.*

Dans certains contextes, on peut aussi traduire *free-for-all* par *méli-mélo*.

- *Ce procès, quel méli-mélo !*

### **frère**

Ce mot prend une minuscule.

- *Les frères des Écoles chrétiennes.*
- *Le frère Untel.*

### **friday wear**

Dans beaucoup de bureaux le vendredi, les employés portent une tenue plus décontractée. Les Américains appellent ce jour le *friday wear*. On peut traduire cette locution par *jour du décontracté* ou par *tenue du vendredi*.

### **frimousse**

Voir *émoticône*.

### **frontière**

Mis en apposition, le mot *frontière* s'écrit sans trait d'union et reste invariable.

- *Des villes frontière.*
- *Des postes frontière.*

### **fruit de mer**

En français, les *fruits de mer* se limitent aux mollusques et aux crustacés comestibles. En anglais, le terme *seafood* comprend aussi les poissons.

### **fuel**

*Fioul* est une francisation de *fuel*. Le mot a fait l'objet d'une recommandation officielle, laquelle a été entérinée par les dictionnaires et, qui plus est, consacrée

par l'usage. La chose est suffisamment rare pour qu'on s'en réjouisse ; il y a tant de recommandations qui restent lettre morte.

Certes, *fioul* n'était pas indispensable puisqu'il s'agit d'un synonyme de *mazout*, terme emprunté au russe au début du siècle dernier pour désigner une « huile tirée de la distillation du pétrole ». Mais puisqu'on continuait à employer *fuel*, malgré tout, mieux vaut, il me semble, disposer d'une graphie francisée.

### **funérailles**

Le mot *funérailles*, toujours au pluriel, désigne une « cérémonie solennelle en faveur d'un mort ».

- *René Lévesque a eu droit à des funérailles nationales.*

Lorsque la cérémonie ne revêt pas un caractère solennel, il est plus précis de parler d'*enterrement* ou d'*obsèques*.

- *Il n'y avait que quelques personnes à son enterrement.*
- *Ses obsèques auront lieu mercredi.*

### **fusillade**

Il est tout à fait impropre de parler, comme on le fait souvent, de *fusillade* quand il n'y a qu'un coup de feu. Ce mot implique, en effet, un « échange de coups de feu » ou la « décharge simultanée de plusieurs armes ».

### **fusionner**

*Fusionner* n'est pas un verbe pronominal. On ne peut dire, par exemple, que *des villes se fusionneront*, mais qu'*elles fusionneront*. La confusion vient sans doute de ce que *fusionner* a le sens de « s'unir, se réunir, se fondre ».

- *Certaines villes voient un intérêt à fusionner.*

### **futur (proche)**

La tournure *aller + infinitif* n'est nullement un calque de l'anglais. Le futur proche est un usage bien français. Et on peut l'employer même dans un style soigné.

Par ailleurs, le futur simple est parfois remplacé par l'indicatif présent quand l'événement est imminent ou proche, et que le contexte est clair.

- *Je descends dans un instant.*
- *Demain, c'est mardi.*
- *Les audiences se poursuivent mardi.*

# G

---

## **gager**

Synonymes de *parier* et de *pari*, *gager* et *gageure* sont désuets en France, mais encore bien vivants au Québec.

## **gageure**

Voir *gager*.

## **gagner**

Voir *mériter*.

## **gai**

Le mot *gai*, au sens de *homosexuel* (adjectif et substantif), est un homonyme de l'adjectif *gai*, demeuré bien vivant au sens de *enjoué*. Ce qui peut constituer une source de confusion. Si on lit, par exemple : « Il était un adolescent gai », doit-on comprendre que la personne en question était homosexuelle ou enjouée ? Ou si l'on voit un titre parlant d'« un film gai », doit-on en conclure qu'il s'agit d'un film joyeux ou d'une œuvre traitant de l'homosexualité ? L'idéal, d'un point de vue strictement linguistique, serait de s'en tenir à *gay*, même si le mot est d'origine anglaise. Mais ce choix crée un problème non négligeable : la communauté gaie francophone du Québec n'emploie pas *gay* et considère même cette graphie comme péjorative. Je me rallie donc, un peu à contrecœur, à *gai*. Cet emploi n'est d'ailleurs pas fautif. Les dictionnaires français le reconnaissent comme un synonyme de *gay* et la presse française l'emploie à l'occasion.

- *La Semaine de la fierté gaie.*
- *La Table de concertation des gais et des lesbiennes.*

Précisons que le terme *gai* s'applique presque toujours à l'homosexualité masculine.

## **galerie**

Quand ce mot désigne un regroupement de commerces, il prend une majuscule, tout comme le mot qui le particularise.

- *Les Galeries d'Anjou.*
- *Les Galeries de la Capitale.*

Lorsque *galerie* désigne un établissement commercial ou culturel, il est considéré comme un nom commun s'il indique simplement une catégorie.

- *La galerie d'art Jules Harvey.*

Mais il prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *La Galerie 84 1/2.*



Quand ce mot désigne un bâtiment public, il s'écrit avec une minuscule s'il est suffisamment déterminé par un nom propre ou par un équivalent.

- *La galerie des Glaces.*

Par ailleurs, le mot *galerie* désigne un « lieu de passage couvert et généralement assez grand, situé à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment ». En revanche, la « plate-forme disposée en saillie sur une façade et entourée d'un garde-fou » est un *balcon*, et non une *galerie*. Lorsque le *balcon* est vitré ou grillagé, on le nomme *véranda*.

### **game**

*Game* est un anglicisme au sens de *match*.

- *Le match a été passionnant.*

*Game* est également un anglicisme inutile au sens de *jeu*, *stratégie*, etc. On ne dira pas, par exemple, que le hockey est une *game simple*, mais un *jeu simple*, ou encore, qu'un entraîneur *connaît la game*, mais qu'il *est fin stratège*.

Voir aussi *match* et *jeu vidéo*.

### **gaminet**

Ce synonyme artificiel de *T-shirt* me semble aussi puriste qu'inutile.

### **gang**

Le français a emprunté le mot *gang* à l'américain pour désigner une « bande organisée de malfaiteurs ». Le mot est d'abord apparu en 1930 et s'est imposé à partir de 1946, après l'adoption de *gangster*.

- *Il y a quelques dizaines de gangs de rue à Montréal.*

Le terme désigne aussi, par extension, un « groupe plus ou moins organisé s'adonnant à des activités illicites ».

- *De petits gangs de rue apparaissent et disparaissent.*

En ces sens, *gang* est masculin, même si plusieurs lui donnent erronément le genre féminin au Québec.

*Gang* est aussi employé chez nous au sens de « groupe d'amis ». L'usage québécois lui donne le genre féminin. On rencontre parfois la graphie *gagne*.

- *La gagne d'amis se réunit tous les vendredis.*

Dans le reste de la francophonie, on dirait plutôt *bande* ou *groupe*.

### **garantir**

Le mode de la subordonnée qui suit le verbe *garantir* dépend de la construction de la phrase. Lorsqu'elle est affirmative, *garantir que* est toujours suivi de l'indicatif.

- *Je vous garantis que tout ira bien.*

En revanche, lorsque la phrase est négative, le verbe de la subordonnée peut être à l'indicatif ou au subjonctif.

- *Je ne garantis pas qu'il vienne (ou qu'il viendra).*

### **garde-robe**

En français standard, *garde-robe* désigne maintenant l'« ensemble des vêtements d'une personne ».

- *Il lui manque un costume pour compléter sa garde-robe.*

Ce composé est vieilli au sens de « penderie, armoire ou placard où l'on range les vêtements ». Mais chez nous et dans quelques régions françaises, ce sens est resté vivant. Et il arrive souvent qu'on lui donne le genre masculin. En principe toutefois, le mot est maintenant féminin, quel que soit le sens qu'on lui donne. Par ailleurs, on dira de quelqu'un qui veut révéler son homosexualité qu'il *sort du placard* et non *du garde-robe*. Je préfère *sortir du placard* à *faire son coming out*, un anglicisme qu'on emploie tant au Québec qu'en France. On dira également *avoir un squelette dans le placard* et non *dans le garde-robe*.

### **gare**

Ce mot prend une minuscule quand il est déterminé par un nom propre ou un équivalent.

- *La gare Windsor.*
- *La gare du Palais.*

Voir aussi *station*.

### **garrocher**

*Garrocher* est un québécoïsme familier au sens de *lancer* ou au sens de *bâcler, expédier*. *Se garrocher* est aussi un québécoïsme familier au sens de *se précipiter*. On évitera ses emplois en français soutenu.

### **gas bar**

Voir *bar*.

### **gasoline**

Le « carburant obtenu par la distillation et le raffinage du pétrole » s'appelle en français *essence*, et non *gasoline* ou *gazoline*. On ne *gaze* pas, on *fait le plein* d'essence.

### **gay**

Voir *gai*.

### **gazebo**

Ce mot anglais désigne un *pavillon de jardin*. On peut aussi le traduire par *gloriette* quand il s'agit d'un « pavillon de verdure » et par *pergola* quand il désigne une « petite construction de jardin servant de support à des plantes grimpantes ».

### **gazoline**

Voir *gasoline*.

### **gazouillis**

Certains médias utilisent désormais les termes *gazouillis* et *gazouiller* pour traduire les termes *tweet* et *tweeter*. Ne comptez pas sur moi pour applaudir. *Gazouillis* au sens de *tweet* n'est pas tout à fait inconnu en France, comme le montre cet exemple tiré de L'Express dès le 18 juillet 2012 : « Les gazouillis de Twitter sont-ils dignes des écrivains ? » Mais je serais très étonné que cette traduction se répande dans l'Hexagone, où le mot *courriel*, pourtant très bien formé, n'est pas parvenu à concurrencer durablement les mots *mail* ou *e-mail*. Chez nous, les termes

*gazouillis* et *gazouiller* auront sans doute plus de succès. Mais faut-il pour autant les adopter ?

Devant un mot anglais apparu en français, il faut se demander s'il répond à un besoin et s'il s'intègre bien à notre langue. De toute évidence, *tweet* comble un besoin puisqu'il décrit une réalité nouvelle pour laquelle notre langue n'avait pas de mot. Sa morphologie, en revanche, n'est pas vraiment française. Les mots commençant par un *tw* en français sont rarissimes et viennent tous de l'anglais. Mais leur intégration ne pose pas vraiment problème comme le montrent des termes comme *tweed*, *twist* ou *twister*. Preuve de son intégration, *tweet* a rapidement engendré les verbes *tweeter* et *retweeter*.

De plus, *gazouillis*, contrairement à *courriel*, n'est pas une création brillante. C'est plutôt la traduction littérale d'un mot qui en anglais désigne le « petit bruit agréable que font les oiseaux en chantant ». Avez-vous l'impression, vous, que Donald Trump *gazouille* quand il met en ligne ses *gazouillis* furibonds au petit matin ? Bien entendu, les *tweets* ne sont pas tous des brûlots. Reste que le terme *gazouillis* décrit fort mal ces « micromessages du réseau Twitter »

### **générer**

Le verbe anglais *to generate* a donné une nouvelle vigueur à *générer*, naguère réservé aux emplois techniques dans notre langue. On l'emploie aujourd'hui au sens de *produire, engendrer, susciter, avoir pour conséquence*. On peut *générer* des emplois, des profits, de la chaleur, du froid, des réactions, etc. Comme le fait remarquer le Multidictionnaire, ces sens sont conformes à l'étymologie du verbe latin *generare*. Certains auteurs jugent ces emplois inutiles, mais je ne vois pas de raison de s'y opposer. Ils sont d'ailleurs passés dans l'usage et entérinés par les dictionnaires.

### **genou**

Ce mot prend la marque du pluriel dans l'expression à *genoux*.

### **genre**

Depuis quelques années, ce mot passe-partout émaille la conversation de tout un chacun, y compris *genre* ceux qui s'expriment plutôt bien. En voici quelques exemples glanés au hasard.

- *Il doit travailler genre 16 heures par jour.*
- *C'est genre deux filles qui veulent proposer un texte.*
- *Les deux femmes ont pris genre quatre livres.*
- *Je vais lui donner genre un pourboire de 20 %.*

Soulignons qu'il est tout à fait français d'employer *genre* suivi d'un mot ou d'un adjectif en apposition.

- *Le genre branché, le genre artiste, etc.*
- *Il est du genre notaire.*

Cet emploi demeure correct même lorsqu'on fait l'ellipse de l'article.

- *C'est une adolescente genre fille à papa.*

Le problème vient plutôt de ce que *genre* soit devenu, particulièrement chez les jeunes, un véritable tic de langage qu'on emploie à toutes les sauces, y compris là

où le mot est parfaitement inutile.

### **genre (des lettres)**

Pendant longtemps, on a donné un genre aux lettres, et cela, selon l'épellation au son de cette même lettre. La lettre *B*, par exemple, était du genre masculin puisque son épellation au son (BÉ) commence par une consonne. Mais la lettre *L* était du genre féminin puisque son épellation au son commence par une voyelle (ELLE). Le Littré, entre autres, préconisait cette règle. Le Nouveau Littré l'a conservée. Mais aujourd'hui la plupart des grammairiens et des linguistes estiment que tous les noms de lettres sont masculins. Le petit Robert et Le petit Larousse ne donnent d'ailleurs plus que ce genre. Quant au Grand Robert, il mentionne encore le féminin des lettres *f, h, l, m, n* et *s*, mais il note ce genre comme vieilli et autorise le masculin dans tous les cas.

### **gens**

Bien que le genre de ce mot soit masculin, l'adjectif qui le précède est au féminin.

- *De bonnes gens fortunés.*

Il existe toutefois des exceptions. Quand un déterminant s'insère entre *gens* et l'adjectif qui précède *gens*, le masculin prévaut.

- « *Tous les gens querelleurs.* » (*La Fontaine*)

Si *gens* est précédé de plus d'un adjectif et que celui qui le précède immédiatement a une forme unique pour les deux genres, ces adjectifs restent au masculin.

- *De joyeux jeunes gens.*

Les adjectifs et prénoms qui ne précèdent *gens* que par inversion demeurent au masculin.

- *Échaudés par les hausses d'impôts, les bonnes gens sont méfiants.*

Enfin, lorsque *gens* est suivi d'un nom introduit par *de*, l'adjectif qui le précède reste masculin.

- *Certains gens d'affaires.*

### **gens d'affaires**

L'expression *gens d'affaires* tend peu à peu à se substituer à *hommes d'affaires* à mesure que le nombre de femmes augmente dans les milieux d'affaires.

### **gentilé**

Les noms désignant les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une région, d'une province, d'un pays ou d'un continent prennent une majuscule.

- *Les Rosemontois, les Montréalais, les Jeannois, les Québécois, les Canadiens, les Nord-Américains.*

Lorsque le gentilé est attribut, il peut être soit adjectif, soit substantif.

- *Je suis montréalais.*
- *Je suis Montréalais.*

Le premier exemple signifie : *Je suis de Montréal.* Le second veut plutôt dire : *Je suis un Montréalais.* Donc, l'un ou l'autre se dit ou se disent, selon la formule consacrée. Cela étant établi, la minuscule et la majuscule ne sont pas toujours interchangeables. Si l'on demande, par exemple, à un Québécois de souche récente de quelle origine il est, il répondra :

- *Je suis vietnamien (ou arabe, espagnol, etc.)*

Dans un tel cas, la minuscule s'impose, car la personne interpellée n'est pas *Vietnamienne*, mais *d'origine vietnamienne*.

En revanche, la majuscule va de soi quand l'attribut constitue une affirmation de l'identité nationale.

- *Il ne se considère pas comme Canadien, mais comme Québécois.*

### **gentrification**

Le français québécois a emprunté le mot *gentrification* à l'anglais pour désigner l'*embourgeoisement* d'un quartier urbain. Le phénomène se traduit notamment par l'arrivée d'une classe de citoyens nantis, lesquels transforment un quartier pauvre et ouvrier en un secteur huppé et branché.

- *Le Comité anti-gentrification s'oppose à l'embourgeoisement des quartiers populaires.*

*Gentrification* est-il utile ? À mon sens, il n'ajoute rien à *embourgeoisement*. Mais je comprends pourquoi on préfère l'employer. Ce terme s'intègre bien à notre langue. En fait, il a l'air si français que la plupart des gens ignorent qu'il est anglais. En outre, il est neutre, contrairement à *embourgeoisement*, qui est politiquement et socialement lourd de sens. Les envahisseurs se sentent donc moins coupables de provoquer une flambée des prix et des loyers qui chasse du quartier les petites gens.

Notons qu'on rencontre à l'occasion *gentrification* dans la presse française. Mais le terme y est presque toujours employé entre guillemets. Cela dit, il faut croire qu'en Europe aussi *embourgeoisement* chatouille certaines susceptibilités, car on voit ici et là le néologisme *élitisation*, qui veut dire la même chose, mais qui est sans doute moins gênant.

*Gentrification* a engendré le verbe *se gentrifier*, qui concurrence *s'embourgeoiser*.

- *Après le Plateau, c'est au tour de la Petite-Patrie de se gentrifier.*

### **gérant**

Le *gérant* est la « personne qui gère une entreprise pour le compte du propriétaire ».

- *Un gérant d'immeuble.*

Sous l'influence du mot anglais *manager*, on donne à *gérant* le sens de *chef* (d'atelier, de service, etc.) ou de *directeur* (de banque, de magasin, de production, etc.).

Dans le monde du spectacle, *gérant* est un anglicisme au sens de *impresario*.

Voir aussi *entraîneur*.

### **geste (poser un)**

La locution *poser un geste* est un québécoïsme. Ailleurs dans la francophonie, on dit plutôt *faire un geste*. On dit aussi en français québécois *poser des gestes* là où on dirait mieux *agir, prendre des mesures, entreprendre une action*.

### **gilet-bedaine**

Beaucoup de Québécois appellent *gilet-bedaine* la *camisole courte*, le *bustier* ou le *débardeur* que les jeunes filles portent avec un pantalon taille basse. Il s'agit d'une traduction pas très heureuse de *belly shirt* ou *belly t-shirt*. Le mot *bedaine*, en effet,

désigne un ventre rebondi, un gros ventre. On dit, par exemple, « faire de la bedaine ». On n'aurait donc pu choisir un terme plus inapproprié pour qualifier un vêtement qui met en évidence, au contraire, les petits ventres. On dirait beaucoup mieux un *haut ultracourt*.

- *Le code vestimentaire de l'école interdit les tenues sexy : hauts ultracourts, pantalons taille basse, shorts, etc.*

### **globalisation**

*Globalisation* s'emploie correctement en français pour désigner l'« action de globaliser ».

- *La globalisation des revendications des cols bleus entraînera-t-elle une flambée des salaires à Montréal ?*

Sous l'influence de l'anglais, le mot *globalisation* est devenu un synonyme de *mondialisation*. Cet anglicisme, bien que fort répandu, notamment dans le vocabulaire de l'économie, reste peu utile.

- *Les altermondialistes évoquent le rouleau compresseur de la mondialisation libérale.*

La locution *village global* est, quant à elle, un anglicisme au sens de *village planétaire*.

- *McLuhan avait prévu l'émergence du village planétaire.*

### **glace noire**

La « mince couche de glace transparente et presque invisible » qui se forme sur la chaussée en hiver se nomme *verglas*. La locution *glace noire* est une traduction littérale de *black ice*. On la trouve cependant dans le Glossaire de météorologie et de climatologie. L'OQLF l'atteste : « Largement répandu, le terme *glace noire* est bien construit ; il est utile et acceptable pour signaler un type particulier de verglas dans le contexte routier. » Certains locuteurs soucieux d'éviter le calque parlent plutôt de *glace invisible*.

### **golfe**

Ce mot s'écrit avec une minuscule.

- *Le golfe du Saint-Laurent.*
- *Le golfe Persique.*

La majuscule est cependant de rigueur lorsque le mot est employé de façon elliptique.

- *La guerre du Golfe.*

### **gourou**

On écrit indifféremment *gourou* ou *guru*, mais la première forme est plus fréquente.

### **goût**

L'expression familière *avoir le goût de* est un québécoïsme.

- *J'ai le goût d'aller au cinéma.*

*Goûter* au sens de *avoir un goût* est aussi un québécoïsme.

- *Ce jus goûte sucré.*

Ailleurs dans la francophonie, on dira plutôt :

- *J'ai envie d'aller au cinéma.*
- *Ce jus a un goût sucré.*

Voir aussi *médecine*.

### **goûteux**

*Goûteux* est considéré comme un régionalisme par le *Robert*, mais il est souvent employé chez nous. Le terme est juste. Ce dérivé de *goûter* est apparu en 1910.

### **gouverne (sous la)**

La locution québécoise *sous la gouverne* vient du vieux français (*en la govierne*), qui avait le sens de « être dirigé par, sous la direction de, sous la conduite de, sous la houlette de ». Ce sont ces expressions qu'il convient d'employer en français contemporain.

- *Sous sa direction, le PLQ a perdu sa majorité.*
- *Sous sa houlette, le Canadien a participé aux éliminatoires.*
- *Sous sa direction, l'OSM a joué avec enthousiasme.*

Aujourd'hui, on ne trouve plus guère *gouverne* que dans des emplois spécialisés (*les gouvernes d'un avion, un aviron de gouverne*) ou dans des expressions consacrées (*pour ta gouverne, pour votre gouverne*).

### **gouvernement**

Ce mot s'écrit généralement avec une minuscule. Au Canada, il désigne à la fois le « pouvoir exécutif du pays et des provinces ».

- *Les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu une entente sur la main-d'œuvre.*

### **gouverneur**

Les membres d'un conseil d'administration ne sont pas des *gouverneurs*, mais des *administrateurs* (fém. : *administratrices*).

### **gouverneur général**

Ce titre de fonction s'écrit sans majuscule et sans trait d'union. On écrit toutefois *les prix du Gouverneur général*.

### **grâce à**

La locution *grâce à* ne peut se dire que de ce qui est souhaitable.

- *J'y suis parvenu grâce à vous.*

Lorsqu'il est question d'un fait qui est contrariant, désagréable, on dira plutôt à *cause de, en raison de*.

- *À cause de lui, le voyage a été épouvantable.*

### **graduation**

En français, le « titulaire d'un grade » est un *diplômé*, et non un *gradué* ou un *finissant*. Le *diplômé* reçoit son diplôme lors de la *collation des grades*, s'il vient de terminer ses études universitaires, ou lors d'une *remise des diplômes*, s'il vient de terminer ses études collégiales ou secondaires. En aucun cas, il ne s'agit d'une *cérémonie de graduation*. Le bal qui suit cette cérémonie est un *bal de fin d'études*,

et non un *bal de graduation* ou de *finissants*.

- *Les élèves ont préparé leur bal de fin d'études pendant des mois.*
- *Sa mère ne pourra assister à la collation des grades.*
- *Le ministère de l'Éducation espère augmenter le nombre de diplômés.*

### **gradué, e**

Voir *graduation*.

### **graffiti**

Au pluriel, on peut écrire *graffiti* ou *graffitis*. Je conseille le pluriel français.

- *Les murs étaient tapissés de graffitis.*

### **grain**

Ce mot prend la marque du pluriel dans les expressions *en grains*, à *gros grains* ou à *petits grains*.

- *Du café en grains.*

### **grand**

Lorsque l'adjectif *grand* placé devant un autre adjectif a une valeur adverbiale, il s'accorde ou non, selon les auteurs, avec le substantif qui précède.

- *Les yeux grand(s) ouverts.*
- *Les portes grand(es) ouvertes.*

### **grand-**

Les mots composés avec *grand* s'écrivent aujourd'hui avec un trait d'union plutôt qu'avec une apostrophe.

- *Grand-chose.*

Le pluriel des composés masculins est régulier, les deux éléments prenant un *s*.

- *Des grands-pères.*

En revanche, celui des composés féminins est flottant. Généralement, le premier élément prend la marque du pluriel mais reste masculin.

- *Des grands-mères.*

### **grandeur**

La *grandeur* décrit la « dimension en hauteur, largeur et longueur d'une chose ».

- *La grandeur d'un édifice.*

Lorsqu'un objet est petit, on parle plutôt de son *format*.

- *Le format d'une calculatrice.*

Lorsqu'on veut désigner la « hauteur d'une personne », il est plus précis de parler de *taille*.

Lorsqu'on veut décrire toutes ses dimensions, on emploie le mot *gabarit*.

- *Un homme d'un gabarit imposant.*

### **Grand Montréal**

Voir *métropolitain*.

### **Grand Nord**

Deux majuscules, pas de trait d'union.



## **Grand Prix**

Deux majuscules, pas de trait d'union.

- *Le Grand Prix de Montréal.*

## **Grands Lacs**

Deux majuscules, pas de trait d'union.

## **grano**

Voir *baba cool*.

## **granola**

Voir *baba cool*.

## **granole**

Voir *baba cool*.

## **grève**

Voir *aller en grève*.

## **grignotine, grignotise**

Le mot *grignotine* (on dit aussi *grignotise*) est un néologisme québécois, bien formé. Il désigne un « amuse-gueule à grignoter ». « Les croustilles, le maïs éclaté, les bretzels, les bâtonnets au fromage, les noix et les tortillons au fromage sont des exemples de grignotines », note le GDT.

*Grignotine* et *grignotise* sont des dérivés du verbe *grignoter*, qui signifie « manger lentement un aliment qui croque sous la dent ». *Grignoter* a aussi engendré *grignotage*, *grignoteur* et *grignoteuse*. Les Français s'en tiennent à *amuse-gueule* ou *amuse-bouche*.

## **gros**

C'est sans doute sous l'influence de l'anglais *big* qu'on emploie *gros* là où il serait plus français d'employer *grand* ou encore, selon le contexte, *considérable*, *énorme*, *démesuré*, *grave*, *important*, *super*, etc.

- *Une grande société, un énorme budget, un grave problème, une superproduction.*

C'est encore sous l'influence de l'anglais qu'on utilise l'adjectif *gros* pour décrire des athlètes qui n'ont pas une once de graisse. Les synonymes de *gros* sont *corpulent*, *empâté*, *énorme*, *épais*, *gras*, *massif*, *obèse*, *pesant*, *rebondi*, *replet*, *rond*, *rondelet*, *ventripotent* ou *ventru*. Aucun de ces qualificatifs ne s'applique, par exemple, à un défenseur (*bien*) *baraqué*, *costaud*, *fort*, *grand*, *imposant*, *puissant*, *robuste*, mais pas *gros*. Le Robert & Collins traduit d'ailleurs *a big man* par un *homme grand et fort*.

- *Le Canadien est à la recherche d'ailiers costauds (et non de gros ailiers qui risqueraient de traîner leur embonpoint sur la patinoire).*

## **groupe**

Ce mot reste au singulier dans les locutions *de groupe* et *en groupe*.

- *Une thérapie de groupe.*

- *Les loisirs en groupe.*

Groupe prend cependant la marque du pluriel dans la locution *par groupes*.

- *Elles venaient par groupes de trois.*

Voir aussi *sujets collectifs*.

### **gruger**

Au Québec, ce verbe a gardé le sens vieilli de *ronger*, au propre comme au figuré.

- *Il grugeait une pomme.*
- *L'étalement urbain gruge les terres agricoles.*

### **guerre**

On écrit la *Première* ou la *Seconde Guerre mondiale*, mais *la guerre de Cent Ans*, *la guerre des Six Jours*, *les guerres de religion*, *la guerre froide*, *la guerre sainte*, *la guerre éclair*.

Voir aussi *lutte*.

### **guichetier**

Voir *changeur*.

### **guillemets**

On utilise les guillemets au début et à la fin d'une citation.

- « *Le gouvernement est déterminé à éviter tout déficit* », affirme le ministre des Finances.

Notez que la virgule suit le guillemet fermant et non l'inverse. Toutefois, la virgule disparaît après le guillemet fermant si la citation se termine par un point d'interrogation ou d'exclamation.

- « *Y a-t-il eu ingérence politique dans ce dossier ?* » demande le porte-parole de la Coalition contre la 25.

Les incises (*soutient-il*, *dit-elle*, etc.) se mettent entre virgules (1<sup>er</sup> exemple). Notez que la seconde virgule est remplacée par un point si l'incise termine la phrase (2<sup>e</sup> exemple). L'usage veut que l'on ne répète pas les guillemets avant et après l'incise, à moins que l'incise ne soit longue (3<sup>e</sup> exemple).

- « *La réalité, dit-il, c'est qu'il est de plus en plus difficile pour le Parti républicain de défendre les échecs de Bush.* »
- « *Je ne suis pas là pour descendre les gens, dit Sonia Benezra. D'autres s'en chargent.* »
- « *En Amérique, les médias forment notre imagination* », affirme Marie Wilson, présidente du White House Project, interrogée par La Presse. « *Ils nous disent en qui avoir confiance et pour qui voter.* »

Lorsque la citation est complète (on dit aussi indépendante), le premier mot prend une majuscule et le point est placé juste avant le guillemet fermant.

- « *Ce n'est pas à l'armée, a soutenu le général Foster, de faire respecter les lois canadiennes.* »

Cette règle demeure échangée même quand la citation est incluse dans une phrase, après un deux-points. Autrement dit, la ponctuation se place à l'intérieur chaque fois que le premier mot qui suit le guillemet ouvrant commence par une majuscule.

- *Commentant la fermeture de CKCV, le maire L'Allier a déclaré : « La balle*

*est maintenant dans le camp du CRTC. »*

En revanche, lorsque la citation entre dans le cadre d'une phrase, les guillemets encadrent les mots cités et le point est placé à l'extérieur.

- *M. Bertrand croit que « les policiers ne gagnent rien à taper sur la tête des consommateurs de drogue ».*

Si la citation englobe plusieurs paragraphes, on met un guillemet ouvrant au début de chaque paragraphe et un guillemet fermant à la fin de la citation.

Lorsqu'on doit utiliser des guillemets à l'intérieur d'une citation déjà entre guillemets, on utilise les guillemets anglais.

- *« Tu te rends compte, la petite a déjà dit "maman" en français », raconte une mère adoptive à son retour de Chine.*

On peut employer les guillemets pour isoler un titre, une expression, un terme étranger, etc.

- *Cette compagnie a pour clientèle cible les « yuppies ».*

Voir aussi *citations*.

### **guru**

Voir *gourou*.

# H

---

## **h (aspiré et muet)**

On ne fait pas la liaison devant un *h* aspiré (*les haricots, les hiboux*). En revanche, il y a élision ou liaison devant un *h* muet (*l'homme, les hommes, les harmonies*).

En français moderne, le *h* aspiré n'est pas un son. Il ne s'entend donc pas plus que le *h* muet. Mais comme le premier interdit la liaison et l'élision, il faut le connaître. En cas de doute, on peut consulter les dictionnaires. Chaque ouvrage a choisi sa façon d'indiquer si le *h* est aspiré. Le Multidictionnaire emploie la formule (*h aspiré*), le Robert et le Hachette, l'apostrophe, le Larousse, l'astérisque. On peut aussi trouver des listes de mots commençant par un *h* aspiré dans Le Bon Usage et dans le Hansse.

## **habiller (un joueur)**

Comment un *coach* peut-il *habiller* des joueurs qui ne se *présentent* pas ? Peut-être les *habille-t-il* parce qu'ils *jouent sur la route*, les pauvres : il fait si froid dehors !

En fait, toutes ces expressions bizarres appartiennent au charabia du hockey popularisé par les « *journalistes* ». En français soutenu, on dira plutôt que l'*entraîneur choisit* les joueurs qui affronteront l'équipe adverse. *Certains ne donnent pas leur pleine mesure*, particulièrement lors des matchs *disputés à l'extérieur*

## **habit**

Ce mot désigne une « tenue de soirée pour homme ». Il est considéré comme un archaïsme au sens de *complet* ou de *costume*.

## **habitable**

Il ne faut pas mettre de *s* à *habitable* dans des expressions comme « une surface de 5000 pieds carrés habitable », car c'est la surface qui est habitable. On parle de *surface habitable* par opposition à la *surface au sol*, laquelle inclut, outre la surface intérieure d'un logement, les éléments d'architecture.

## **habitation**

Lorsque ce mot désigne un édifice public, il s'écrit avec une minuscule s'il est suffisamment déterminé par un nom propre de personne ou de lieu, ou encore par un équivalent.

- *Les habitations Sainte-Marie.*
- *L'habitation Le Bel Âge.*

Ce mot prend cependant une majuscule s'il est suivi d'un adjectif.

- *Les Habitations québécoises.*

**habiter**

On peut construire ce verbe avec ou sans la préposition *à*.

- *Elle habite Montréal.*
- *Elle habite à Montréal.*

**habitude (d')**

Cette locution prépositive est construite avec *d'* et non avec *à l'*. On écrira donc *comme d'habitude*, et non *comme à l'habitude*.

**habituel**

Voir *régulier*.

**Halloween**

Cette fête d'origine anglo-saxonne est du genre féminin. Les ouvrages sont cependant divisés quant à savoir s'il faut y mettre une majuscule. Les deux graphies sont attestées, mais la majuscule est davantage conforme aux noms de fêtes. Elle est aussi plus fréquente.

On ne s'entend pas non plus sur la phonétique du *H*, mais le *H* muet l'emporte sur le *H* aspiré.

- *C'était un soir d'Halloween.*

Dernier problème : doit-on parler de *Halloween* ou de *l'Halloween* ? Encore ici, l'usage est flottant. En France, on emploie rarement l'article ; au Québec, presque toujours.

**handicapé**

Certaines gens condamnent l'emploi de *handicapé* au sens de *personne handicapée*. Mais les dictionnaires entérinent ce mot autant comme substantif que comme adjectif.

- *Affaire Latimer: les groupes de défense des handicapés trouvent la sentence trop clémente.*

Cela dit, rien n'empêche d'employer *personne handicapée*.

**happy end**

Cet anglicisme intraduisible désigne la « fin heureuse d'un film, et, par extension, d'un roman ou d'une histoire quelconque ». Son genre est masculin et le pluriel est *happy ends*.

- *Le cinéma américain a popularisé les happy ends.*

**happy few**

Cette expression anglaise, popularisée par le romancier Stendhal, désigne un « petit groupe de privilégiés ». Elle est invariable.

- *Seuls quelques happy few aiment son art.*

**harcèlement criminel**

Voir *harceleur*.

**harceleur**

Ce néologisme désigne un « homme qui poursuit de ses avances, suit, épie, traque,

voire menace, une femme ». Ces gestes constituent un crime lorsqu'ils menacent la sécurité d'une personne. On parle alors de *harcèlement criminel*.

### **harnachement**

Voir *harnacher*.

### **harnacher**

*Harnacher*, c'est « mettre le harnais à un cheval ». Ce verbe est une impropiété au sens d'*aménager*. On ne *harnache* pas un cours d'eau, on *l'aménage* en y construisant un barrage pour produire de l'électricité.

- *Trente-six rivières du Québec pourraient être aménagées par des producteurs privés.*

*Harnacher* a engendré *harnachement*, terme également impropre au sens d'*aménagement*.

- *Le projet d'aménagement de 36 rivières inquiète écologistes et amateurs de plein air.*
- *Des Montagnais se sont opposés à l'aménagement de la rivière Sainte-Marguerite.*

### **hassidim**

Le terme *hassidim* désigne les « adeptes de l'hassidisme, un courant religieux juif inspiré de la Kabbale ». C'est un mot masculin pluriel. Le *h* est aspiré.

- *Les policières priées de ne pas parler aux hassidim.*

Au singulier, on dit *hassid*.

- *Mon voisin est un hassid.*

Au Québec, il est vrai, *hassid* est rarissime. Mais en France, ce n'est pas un mot inconnu. En plus de figurer dans le Larousse et le Hachette, on le rencontre dans les pages françaises de Google. Si le mot gêne, on peut le remplacer par *juif hassidique* ou par *juif orthodoxe*, mais on ne peut lui substituer *hassidim*, qui n'est attesté qu'au pluriel.

Le terme *hassidim* n'est pas un adjectif. On ne peut parler, par exemple, des *juifs hassidim*. L'adjectif est *hassidique*. Il désigne ce qui est relatif à l'hassidisme.

- *La Coalition des organismes hassidiques.*

*Hassidique* n'est pas un substantif. On ne peut donc parler des *hassidiques*.

### **hassidique**

Voir *hassidim*.

### **haut**

L'emploi du trait d'union varie selon les mots composés avec *haut*. On écrit *haut-commissaire*, *haut-commissariat*, *haute-fidélité*, *haut-parleur* et *haut-relief*, mais *haut fonctionnaire*, *haut fourneau*, *haut lieu* et *Haute Cour*.

Le pluriel soulève aussi un problème. Lorsque *haut* a une valeur adverbiale, seul le deuxième élément prend la marque du pluriel.

- *Des haut-parleurs.*

Lorsque *haut* conserve sa valeur d'adjectif, les deux éléments prennent généralement la marque du pluriel.

- *Des hauts-commissaires, des hauts fonctionnaires.*

Certains composés demeurent invariables.

- *Des haut-le-cœur, des haut-le-corps, la haute-fidélité.*

Par ailleurs, employé adverbialement, *haut* est invariable.

- *On a placé la barre trop haut pour lui.*
- *Il faut placer la barre moins haut.*
- *Les oiseaux volent haut.*
- *Les filles parlent haut.*

### **haut de gamme**

Cette locution est invariable et s'écrit sans trait d'union.

- *Des produits haut de gamme.*

### **haut (en – lieu)**

La locution *en haut lieu* s'écrit au singulier.

### **hauteur (à – de)**

La locution à *hauteur de*, loin d'être un calque de l'anglais, est bien française. Elle désigne une grandeur économique et signifie « à cette valeur, pour ce montant ».

- *Subventionner un projet à hauteur de 30%*
- *Être remboursé à hauteur de mille dollars.*

### **haut gradé**

La locution *haut gradé*, qu'on emploie souvent dans l'armée ou dans la police, est impropre. En effet, le terme *gradé* désigne un « militaire non officier mais titulaire d'un grade supérieur à celui d'un simple soldat ». Le *haut gradé* est tout simplement un *officier supérieur*.

### **Hells**

Pourquoi écrit-on *Hells Angels* plutôt que *Hell's Angels* ? Tout simplement parce que c'est ainsi que les Hells écrivent leur nom.

### **hémisphère**

Ce terme désigne la « moitié du globe terrestre ». Traditionnellement en français, c'est l'équateur qui sépare les deux moitiés du globe, ce qui donne l'*hémisphère Nord* ou *boréal* et l'*hémisphère Sud* ou *austral*. Cela dit, il n'est pas incorrect de diviser le monde en un *hémisphère occidental* (qui réunit les Amériques) et un *hémisphère oriental* (qui englobe l'Europe, l'Afrique et l'Asie). Mais pour éviter toute confusion, il est important de préciser de quel *hémisphère* il s'agit. On ne peut pas, par exemple, parler de la zone de libre-échange de l'*hémisphère*, sans préciser qu'il s'agit de l'*hémisphère occidentale* ou de *notre hémisphère*. L'emploi du mot *hémisphère*, sans autre forme de précision, paraît calqué sur l'anglais.

- *La zone de libre-échange de l'hémisphère occidentale.*
- *Les pays de notre hémisphère se sont réunis à Québec.*

### **hériter**

*Hériter* est le genre de verbe qui fait la fortune des grammairiens, en leur permettant d'étaler leur savoir et... leurs divergences. Pour ma part, je me range

derrière Hanse, une fois de plus.

1) Le complément de personne réclame toujours *de*.

- *Il a hérité de son père.*

2) Si le complément de chose est seul, il se construit avec ou sans *de*.

- *Il a hérité une grosse somme (ou d'une grosse somme).*

3) S'il y a à la fois complément de chose et complément de personne, le premier est direct et le second indirect, pour éviter la répétition du *de*, agaçante et ambiguë.

- *Il a hérité une maison de son père.*

Toutefois, si un des compléments est *dont* ou *en*, les deux compléments sont indirects.

- *L'appartement dont elle a hérité de sa mère.*

- *Elle en a hérité de sa tante.*

*Hériter* peut aussi être intransitif.

- *Ils ont hérité il y a quelques années.*

### **heure**

On abrège l'heure en utilisant un *h* minuscule, sans point.

- *Il est 2 h 15.*

Le *h* est précédé et suivi d'une espace insécable.

Quand l'indication de l'heure ne comprend pas de minutes, il est inutile d'ajouter deux *00* après le *h*.

- *Venez à 2 h (et non 2 h 00).*

Au Québec, on indique l'heure selon la période de 24 heures.

- *Le spectacle débute à 20 h (et non à 8 h ou à 8 heures P.M.).*

L'abréviation de kilomètre à l'heure est *km/h*.

- *L'auto filait à 140 km/h.*

### **heure de grande écoute**

Voir *prime time*.

### **heure de pointe**

Voir *prime time*.

### **heure de tombée**

Voir *deadline*.

### **heure limite**

Voir *deadline*.

### **heures d'affaires**

Cette expression est un calque de *business hours*. En français, on parlera plutôt des *heures d'ouverture*.

- *La Loi sur les heures d'ouverture a été modifiée.*

### **heures travaillées**

La locution *heures travaillées* est une traduction correcte de *worked hours*. *Travaillées* est ici un adjectif en hypallage. Cette figure de style consiste « à attribuer à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots de la même



phrase ».

### **heurter**

Voir *frapper*.

### **hijab**

L'usage hésite entre *hijab*, *higab* et *hidjab*. *Hijab* est plus répandu.

Précisons que le *hijab* est un voile. Le *niqab* couvre tout le visage de la femme, sauf les yeux. Quant à la *burqa*, elle couvre à la fois le visage et le corps. Seule une grille au niveau des yeux permet de voir sans être vue.

### **hippie**

Le substantif s'écrit *hippie* ou *hippy*. Son pluriel est *hippies*. L'adjectif s'écrit *hippie*.

- *Le mouvement hippie a connu son heure de gloire dans les années 60.*

### **histoire**

La locution *c'est une autre histoire* est un calque de *that's another story*, mais elle est passée dans l'usage, où elle est synonyme de *c'est une autre paire de manches*.

La locution *pour faire une histoire courte* est un calque de *to make the story short*. On dira plutôt : *j'irai à l'essentiel, pour être bref, pour faire court, pour résumer*, etc.

La locution *histoire de cas* est un calque de *case history*. On la traduira par *antécédents médicaux*.

### **hit-and-run**

Ce composé anglais se traduit par *délit de fuite*.

### **hit parade**

On peut traduire cet anglicisme par *palmarès de la chanson*, *palmarès des succès* ou tout simplement *palmarès*.

- *Céline Dion se retrouve en tête du palmarès.*

### **hivériser**

On trouve *hivériser* dans le GDT, au sens de « préparer un bâtiment, un véhicule, afin qu'ils soient adaptés aux conditions climatiques hivernales ». Ce néologisme comble évidemment un besoin au Québec. L'OQLF considère *hiverniser* comme un synonyme.

### **hiverniser**

Voir *hivériser*.

### **hold-up**

Ce mot anglais désigne une *attaque* ou un *vol à main armée*.

### **holocauste**

*Holocauste* est un emprunt au latin chrétien, apparu vers 1200, selon le Dictionnaire historique de la langue française. Il désigne chez les juifs un « sacrifice religieux où la victime était entièrement consumée par le feu ».

Au XIXe siècle, le mot commence à être employé au sens de « massacre, génocide », sens qu'il a conservé aujourd'hui.

Après la Seconde Guerre mondiale, on commence à l'employer, souvent avec une majuscule, pour désigner « le massacre, l'extermination des Juifs par les nazis ».

En ce sens, *Holocauste* est un synonyme du mot hébreu *Shoah*, souvent employé en français.

### **homme (droits de l')**

Le mot *homme* s'écrit avec une minuscule dans l'expression *droits de l'homme*. On notera que cette expression est jugée sexiste au Québec, où on lui préfère *droits de la personne*. Cette substitution est préférable à *droits humains*, qui est un calque de *human rights*. La locution *droits de la personne* n'est pas totalement inconnue en France, même si l'on s'en tient le plus souvent à *droits de l'homme*. Cette dernière expression fait d'ailleurs partie de plusieurs appellations officielles.

- *La Déclaration universelle des droits de l'homme*
- *La Cour européenne des droits de l'homme*

Chez nous, c'est plutôt *droits de la personne* qui fait partie des appellations officielles.

- *La Commission canadienne des droits de la personne.*

### **hôpital**

Ce mot s'écrit avec une majuscule lorsqu'il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *L'Hôpital général juif.*

Il prend une minuscule lorsqu'il est suivi d'un nom propre.

- *L'hôpital du Christ-Roi.*

### **horaire**

Ce mot peut être employé comme adjectif.

- *Un salaire horaire, une vitesse horaire, des cercles horaires.*

### **hors**

Les locutions composées avec *hors* s'écrivent sans trait d'union lorsqu'elles ont valeur d'adjectif ou d'adverbe.

- *Une boutique hors taxes.*
- *Un article hors commerce.*
- *Un modèle hors série.*
- *Les francophones hors Québec.*
- *Voyager hors saison.*
- *Des motards hors la loi.*

En revanche, *hors* s'écrit avec un trait d'union quand il fait partie d'un substantif.

- *Des hors-la-loi.*
- *Les hors-jeu étaient fréquents.*

### **hors(-)concours**

Écrit avec un trait d'union, ce mot invariable désigne une « personne qui ne peut participer à un concours parce qu'elle l'a déjà remporté, qu'elle est membre du jury

ou que sa supériorité est écrasante ».

- *Les hors-concours tiendront une exposition parallèle.*

Lorsque *hors concours* a valeur d'adverbe ou d'adjectif, il ne prend pas de trait d'union.

- *Les anciens lauréats sont mis hors concours.*
- *Il y a des films hors concours au Festival de Cannes.*

### **hors cour**

La locution *règlement hors cour* est un calque de *out-of-court settlement*. En français, on parlera plutôt d'une *entente* ou d'un *arrangement à l'amiable*.

- *Le gouvernement fédéral et l'ex-premier ministre Mulroney ont conclu une entente à l'amiable.*

### **hors d'ordre**

Voir *ordre*.

### **hospitaliser**

Voir *reposer*.

### **hôtel**

Lorsque ce mot fait indiscutablement partie du nom de l'établissement, il prend une majuscule, de même que l'adjectif qui précède s'il y a lieu.

- *Le Grand Hôtel.*
- *L'Hôtel central.*

Lorsque ce mot indique simplement une catégorie, il est considéré comme un nom commun. On met alors la majuscule au(x) mot(s) qui le caractérise(nt).

- *L'hôtel Bonaventure.*
- *L'hôtel Bon Accueil.*

### **hôtel de ville**

Cette locution s'écrit avec des minuscules.

- *L'hôtel de ville de Longueuil.*

Au pluriel, seul *hôtel* prend un *s*.

- *Des hôtels de ville.*

### **Hôtel-Dieu**

Ce mot désigne nécessairement un hôpital. Il est donc inutile de le faire précéder du mot *hôpital*.

- *L'Hôtel-Dieu de Montréal, de Lévis, de Paris, etc.*

### **huile à chauffage**

Cette locution est un calque de *heating oil*. En français, on parlera plutôt de *mazout*. Ses usagers utilisent un *chauffage au mazout*. Quant au *poêle à l'huile*, c'est un *poêle au pétrole*, car on n'y brûle pas du *mazout*, mais un *pétrole* lampant. Voir aussi *fuel*.

### **huile de castor**

Cette appellation est un calque (*castor oil*). Il s'agit d'*huile de ricin*.

### **huis(-)clos**

On écrit à *huit clos* mais un *huis-clos*.

- *Le procès aura lieu à huis clos.*
- *Il a demandé le huis-clos.*

### **humanitaire**

Cet adjectif s'emploie pour désigner « ce qui intervient pour sauver des vies humaines dans une situation d'urgence ». On peut donc dire que les organisations *humanitaires* sont intervenues rapidement après le terrible tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est à la fin de 2004, que leur défi était *humanitaire*, qu'elles ont coordonné l'aide *humanitaire*. Mais la catastrophe provoquée par le raz-de-marée n'était pas *humanitaire* ; c'était un cataclysme qui a engendré un drame *humain*.

- *Des organisations humanitaires.*

La dérive du terme *humanitaire* est fréquente dans de pareils cas, y compris dans la presse française. On a parlé, par exemple, de la « catastrophe humanitaire du Darfour » et on a qualifié le nettoyage ethnique au Kosovo de « catastrophe humanitaire ». Cet emploi du terme *humanitaire* vient sans doute de l'anglais. En français, il constitue un contresens, car le mot se dit de « ce qui contribue au bien de l'humanité ». Il vaudrait mieux parler de *drame (humain)* ou de *tragédie*.

- *Le drame du Darfour exige une aide humanitaire massive.*

### **hydro(-)électrique**

L'usage est hésitant quant au trait d'union. Je conseille la soudure du mot.

- *Le Québec peut compter sur l'énergie hydroélectrique.*

### **Hydro-Québec**

Ce mot féminin se construit sans article.

- *Hydro-Québec a été malmenée dans les médias américains.*
- *Greenpeace a accusé Hydro-Québec de génocide.*

### **hypallage**

L'hypallage est une figure de style qui englobe l'épithète par transfert mais qui ne s'y limite pas. Cette figure de style « consiste à attribuer à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots de la même phrase, sans qu'il y ait méprise ». C'est ainsi qu'on peut parler d'une *place assise* tout en sachant très bien que ce n'est pas la place qui est assise, mais la personne qui l'occupe. Ou encore, qu'on peut parler d'un *restaurant panoramique*, même si c'est la vue qui est panoramique. Mais on ne saurait parler d'un *dîner panoramique*.

Le but de l'hypallage est de réduire le nombre de mots utilisés sans affecter le sens de la phrase. On aurait tort de penser que c'est par imitation de l'anglais que le français y recourt si régulièrement.

Voir aussi *épithète de relation* et *épithète de transfert*.

### **hyper-**

Les mots formés avec *hyper* et *hypo* sont toujours soudés.

- *Hypersensible, hypertension, hypotension, etc.*

Il arrive toutefois que *hyper* serve à former des composés de circonstance ou de

fantaisie. On met alors un trait d'union.

- *Je la trouve hyper-chouette.*

## **ice wine**

Cette appellation désigne un « vin élaboré à partir de raisin gelé sur pied ». Le GDT le traduit par *vin de glace* ou *vin de gelée*. La seconde appellation sent moins le calque, mais c'est la première que les gens ont adoptée.

- *Le vin de glace est populaire l'été.*

## **icône**

Ce mot qualifie depuis longtemps en français une « image sacrée ». Sous l'influence du mot anglais *icon*, il désigne aussi aujourd'hui, en informatique, un « symbole graphique ». On l'emploie également au figuré pour décrire « une personne ou un objet qui incarne une tendance, une mode ».

- *Une icône de la musique pop.*

L'usage est encore hésitant quant à la graphie et au genre de ces nouveaux sens. Mais l'accent sur le *o* et le genre féminin tendent à s'imposer, quel que soit le sens, conformément d'ailleurs à une recommandation officielle.

Voir aussi *émoticône*.

## **identification**

Le mot *identification* désigne l'« action d'identifier ». On peut parler, par exemple, de l'*identification* d'un suspect. Mais la « pièce qui sert à identifier une personne » est une *pièce d'identité*, et non une *pièce d'identification*.

## **ignorer**

Le verbe *ignorer* est généralement considéré comme un anglicisme au sens de *ne pas tenir compte*.

- *Si vous avez déjà acquitté votre facture, ne tenez pas compte de cet avis.*

Le Petit Larousse, il est vrai, accepte ce nouveau sens d'*ignorer*. La Banque de dépannage linguistique estime qu'on peut y voir « une simple extension de sens du verbe *ignorer* ». Je m'incline, mais à contrecœur, car son emploi risque de créer de la confusion. Quand vous apprenez, par exemple, qu'un ministre *a ignoré* l'avis de son ministère, devez-vous en conclure qu'il ne le connaissait pas (sens français) ou qu'il n'en a pas tenu compte (sens anglais) ?

Par ailleurs, chez nous, on dit souvent : « Vous n'êtes pas sans ignorer... » Il faudrait plutôt dire : « Vous n'êtes pas sans savoir... »

## **île**

Ce mot s'écrit sans majuscule et sans trait d'union lorsqu'il désigne un toponyme naturel.

- *L'île d'Orléans.*
- *L'île Sainte-Hélène.*

Il s'écrit avec une majuscule et des traits d'union lorsqu'il désigne un toponyme administratif. Ainsi, on écrira *l'Île-du-Prince-Édouard*, parce qu'il s'agit d'une province, les *Îles-de-la-Madeleine*, parce qu'il s'agit d'une circonscription électorale, *L'Île-Perrot*, parce qu'il s'agit d'une ville, et *L'Île-des-Sœurs*, parce qu'il s'agit d'un quartier.

Par ailleurs, une île étant une « étendue de terre entourée d'eau », doit-elle être considérée comme un contenant plutôt que comme une surface. Traditionnellement, le premier l'a emporté.

- *Elle a acheté une maison dans l'île de Montréal.*

Mais de nos jours, il existe un grand flottement dans l'usage, ce qui explique qu'on trouve la préposition *sur* chez de bons auteurs. Une recherche sur Google ou sur Euréka montre d'ailleurs que le *sur* l'emporte aujourd'hui largement.

*L'île de Montréal* constitue un toponyme naturel et non administratif. Mais on écrira *Île* avec une majuscule lorsque le mot est employé de façon elliptique.

- *Le parc des Îles.*

On emploie à devant des noms d'îles employés toujours sans article.

- *À Terre-Neuve, à Cuba, à Madagascar.*

On emploie également à devant des noms d'îles employés toujours avec un article.

- *À la Martinique, à la Réunion.*

On emploie *en* devant des noms d'îles employés avec ou sans article. (Par exemple, on dit *la Sicile*, mais *une ville de Sicile*.)

- *En Crète, en Islande, en Sardaigne, en Sicile.*

On emploie *aux* pour les noms d'îles au pluriel.

- *Aux Açores, aux Antilles, aux Baléares.*

Pour *Haïti*, l'usage hésite entre *à* et *en*, mais *à* est préférable.

On emploie *à* ou *dans* pour les petites îles qui ne sont pas des pays.

- *À l'île d'Orléans, dans l'île d'Anticosti.*

## **imaginer**

Le participe passé de *s'imaginer* est invariable si le complément direct est placé après le verbe.

- *Les contribuables se sont imaginé qu'il n'y aurait pas de hausse.*

Il s'accorde avec le complément direct si ce dernier est placé avant le verbe.

- *Les voyages merveilleux qu'elle s'était imaginés.*

## **immature**

Cet adjectif se dit d'une « personne qui manque de maturité intellectuelle ou affective ». *Mature*, son antonyme, s'applique d'abord à la maturité physique.

- *Un animal mature est un animal capable de se reproduire.*

Mais les grands dictionnaires acceptent aujourd'hui *mature* au sens de « arrivé à une certaine maturité psychologique ». L'emploi de *mature* au sens de *mûr*, *réfléchi* est un anglicisme consacré par l'usage.

## **immeuble d'habitation**

Voir *bloc* et *rapport (maison de)*.

**immigrant**

*Émigrer*, c'est quitter son pays pour s'établir dans un autre. *Immigrer*, c'est entrer dans un pays étranger pour s'y établir. L'*émigration* et l'*immigration* désignent donc une même action, mais le premier est considéré par rapport au pays que l'on quitte et le second par rapport au pays où l'on entre.

L'*émigrant* est donc celui qui quitte son pays pour aller s'établir dans un autre. L'*émigré* est celui qui a quitté son pays pour aller s'établir dans un autre. La nuance est temporelle.

L'*immigrant* est celui qui vient de s'installer dans un pays étranger. L'*immigré* est celui qui s'est installé dans un pays étranger. Au Québec, on a tendance à employer le terme *immigrant* pour désigner la population d'origine étrangère, alors que le terme *immigré* conviendrait mieux. Sans doute est-ce parce que l'anglais n'utilise que le mot *immigrant* pour désigner à la fois les anciens et les nouveaux arrivés. Au Québec, nous avons tendance à faire la même chose. C'est pourquoi nous parlons souvent des *immigrants* même dans les contextes où il faudrait plutôt parler des *immigrés*.

- *Chaque année, le Canada accueille près de 400 000 immigrants.*
- *Le Canada compte quelques millions d'immigrés.*

Le *réfugié* est celui qui a émigré pour échapper à la violence ou au danger. Quand il arrive dans un pays clandestinement, on le nomme *demandeur d'asile*.

Par ailleurs, on rencontre parfois l'expression *immigrant reçu*. C'est un calque de *landed immigrant*. Dans la Loi sur l'immigration, on lui a substitué *résident permanent*.

**immigration**

Voir *immigrant*.

**immigré**

Voir *immigrant*.

**immigrer**

Voir *immigrant*.

**imminent**

L'adjectif *imminent* s'emploie généralement pour désigner ce qui menace dans un avenir très proche.

- *Un danger imminent.*

Mais il peut également s'employer sans idée de menace.

- *L'instant imminent de son arrivée.*
- *Négociations imminentes.*

**impartition**

Ce terme du vocabulaire de la gestion désigne l'« action de confier à un tiers la fabrication de biens ou la prestation de services que l'entreprise pourrait assumer elle-même ». Dans la langue courante, le mot *impartition* est souvent remplacé par *sous-traitance*, ce qui n'est pas en soi incorrect. Cependant, selon le GDT, *impartition* est un terme générique qui recouvre, outre la *sous-traitance*, la



*cotraitance, la commission, la concession et la rétrocession.*

- *Ce quotidien préfère l'impartition à l'achat de nouvelles presses.*

### **implication**

Ce mot désigne l'« action d'impliquer dans une affaire criminelle ». Sous l'influence de l'anglais, on lui donne aujourd'hui, tant en France qu'au Québec, le sens neutre de « fait d'être impliqué ou de s'impliquer ». Ce sens est passé dans l'usage, de sorte qu'il est accepté par les grands dictionnaires. Je m'incline donc, tout en rappelant que le mot *engagement*, qu'on employait fréquemment à une époque pas très lointaine, reste plus juste. On peut aussi employer, selon le contexte, les termes *action, collaboration, combat, contribution, coopération, participation.*

- *Le combat des écologistes a permis de sauver la rivière.*
- *La contribution de tous les employés est précieuse.*
- *L'engagement de cet artiste dans les œuvres humanitaires est exemplaire.*
- *La participation des parents à l'école est essentielle.*

### **impliquer**

Le sens premier du verbe *impliquer* n'est pas neutre ; il signifie « engager dans une affaire fâcheuse ou criminelle ». Mais on donne maintenant à *impliquer* le sens de « engager dans une action », « faire participer » ; à *s'impliquer*, celui de « se donner à fond », « mettre toute son énergie » ; et à *impliqué*, celui de « concerné, intéressé ». Ces emplois ont d'abord été critiqués, mais ils sont passés dans l'usage. Aujourd'hui, ils sont entérinés par les grands dictionnaires.

Je m'incline devant l'usage, tout en rappelant que, dans de nombreux contextes, on peut remplacer *impliquer* et *s'impliquer* par les verbes ou locutions verbales *adhérer, agir, jouer un rôle, mettre à contribution, mettre dans le coup, militer, œuvrer, participer, prendre parti, se battre, se donner à fond, s'engager, s'investir, s'occuper*, etc. Et on peut substituer à *impliqué* les participes *concerné, intéressé, touché, visé*. Le français ne manque pas de ressources.

- *Beaucoup de gens ont adhéré à l'ADQ au cours des derniers mois.*
- *Ce comédien milite pour les enfants déshérités.*
- *On l'a mis à contribution dans ce projet.*
- *On l'a mise dans le coup, au lieu de l'écarter.*
- *Cette chanteuse participe à de nombreuses œuvres humanitaires.*
- *Ce grammairien se bat pour la survie du français au Québec.*
- *De nombreux artistes se sont engagés dans le camp du OUI au référendum.*
- *Les pères s'occupent davantage de l'éducation de leurs enfants.*
- *Les enseignants touchés par la réforme.*
- *Les copropriétaires concernés par le problème.*

### **impôt(s)**

Faut-il employer le singulier ou le pluriel dans des locutions comme *baisses* ou *augmentations d'impôt(s), réduction* ou *allègement d'impôt(s)*? L'usage est terriblement hésitant. Rien d'étonnant puisque les dictionnaires autorisent l'un et l'autre. Mais pareil flottement est agaçant ; aussi serait-il préférable de choisir.

Sans trancher nettement en faveur du pluriel, Le petit Robert multiplie les exemples en ce sens. Il consacre aussi l'expression courante *les impôts* pour désigner l'impôt sur le revenu. L'usage populaire a également consacré le pluriel (*j'ai payé mes impôts, j'ai fait mes impôts*). » Pour ma part, je recommande le pluriel, même si le singulier n'est pas fautif.

### **impression (être sous l')**

La locution *être sous l'impression de* est un calque de l'anglais (*to be under the impression of*). En français, on dira *avoir l'impression*.

- *J'ai l'impression de vous avoir déjà rencontré.*

### **imputabilité**

En français, seules les choses sont imputables. On peut *imputer* une faute, une fraude, un scandale à quelqu'un. Mais une personne n'est pas *imputable* d'une faute, d'une fraude ou d'un scandale. Elle en est *responsable*.

On ne peut donc parler de l'*imputabilité* des dirigeants politiques. Il faut plutôt parler de leur *responsabilité* ou de leur *responsabilisation*.

### **in**

On peut traduire le mot anglais *in* par *à la mode, branché*.

- *Les Ipod sont à la mode.*
- *Ce café est drôlement branché.*

### **inapproprié**

L'adjectif anglais *inappropriate* a un sens plus large que son faux ami français. C'est pourquoi on le traduit rarement par *inapproprié*. Un mot, un objet peuvent, il est vrai, être *inappropriés*. Mais dans beaucoup de contextes, il faut plutôt rendre *inappropriate* par *déplacé, inconvenant, impropre, inadéquat, inopportun, mal à propos, mal choisi, mauvais, ne pas correspondre, ne pas être adapté, peu approprié, qui ne convient pas, tomber mal*.

- *Un discours déplacé.*
- *Un terme impropre.*
- *Un geste inconvenant.*
- *Un moment inopportun.*
- *Elle juge inopportun (déplacé) de parler de sexe.*
- *Il arrive au mauvais moment.*
- *L'usine n'est pas adaptée aux normes antipollution.*
- *Vous tombez mal.*

### **inattention**

On appelle *erreur* ou *faute d'inattention* (et non *d'attention*) une omission, une étourderie, un oubli, une distraction.

### **inauguration**

Le mot *inauguration* désigne une « cérémonie d'ouverture ». Il est donc inutile d'y ajouter l'adjectif *officielle* ; c'est un pléonasme. Les mêmes remarques valent pour le verbe *inaugurer*.

**inaugurer**

Voir *inauguration*.

**incapacité**

On construit ce mot tantôt avec *de*, tantôt avec *à*.

- *Son incapacité de prendre des décisions a provoqué sa défaite.*
- *Son incapacité à agir l'a plongé dans l'embarras.*

**incidemment**

L'adverbe *incidemment* a en français le sens de *accessoirement, accidentellement, en passant, entre parenthèses, par hasard*.

- *Les personnes incidemment déplacées seront défrayées.*
- *Elle a appris la nouvelle incidemment, en ouvrant la télé.*

C'est sous l'influence de l'anglais (*incidentally*) qu'on lui donne le sens de *à propos, au fait*.

- *À propos, avez-vous vu ce film ?*
- *Au fait, nous irons en Floride cet hiver.*

**incidence**

L'emploi de ce mot au sens de *fréquence* est un anglicisme.

- *La fréquence des vols par effraction a diminué à Montréal en 1992.*

**incitatif fiscal**

La locution *incitatif fiscal* est un calque de *tax incentive*. On la traduit le plus souvent par *incitation fiscale*. Mais il existe d'autres termes français pour la remplacer : *encouragement fiscal, stimulant fiscal, mesure d'incitation fiscale* ou *mesure fiscale d'incitation*. Comme on peut le voir, on a l'embarras du choix.

- *La production des Life Savers sera démenagée à l'usine Kraft de Mont-Royal, malgré toutes les incitations fiscales de l'État du Michigan.*

**incluant**

Ce mot est un calque de *including* au sens de *compris, y compris, inclus* ou *inclusivement*.

- *Le coût est de mille dollars, tous frais compris.*
- *Il en veut à tout le monde, y compris à sa femme.*
- *Les frais sont inclus (ou compris) dans la note.*
- *Jusqu'au 12 février inclusivement.*

*Incluant* peut cependant s'employer avec la préposition *en*.

- *La note de frais s'élève à 200 \$ en incluant cette somme.*

**inconciliable**

Voir *irréconciliable*.

**inconfortable**

Voir *confortable*.

**inconstitutionnel**

Voir *anticonstitutionnel*.

### **indicatif**

La « pièce musicale qui annonce une émission » est un *indicatif (musical)*, et non un *thème*.

### **indicatif régional**

Jusqu'à 2006, l'indicatif régional était facultatif pour les appels locaux. Aussi l'écrivait-on entre parenthèses. Maintenant qu'il est obligatoire, faut-il l'écrire avec un trait d'union ou avec un espace comme les numéros sans frais ? Bref, doit-on écrire 514-285-6895 ou 514 285-6895 ? Comme c'est souvent le cas, le Bureau de la traduction et l'Office de la langue française se contredisent à ce sujet. Les deux organismes recommandent la suppression des parenthèses. Mais le premier suggère le trait d'union, l'autre pas. L'usage est hésitant, bien entendu.

### **indien**

Voir *Amérindien*.

### **indisponibilité**

Le mot *indisponibilité* désigne l'« état de ce qui est indisponible ».

- *Si on ajoute les indisponibles aux malades, ça fait beaucoup d'absents.*

Un enseignant peut être mis en indisponibilité, mais on n'est pas *dans l'indisponibilité de répondre*, mais *dans l'impossibilité de répondre*.

### **industrie**

C'est vraisemblablement sous l'influence de l'anglais qu'on emploie ce mot au sens d'« entreprise industrielle », là où il serait plus juste d'utiliser les termes *entreprise, établissement, exploitation, fabrique, manufacture* ou *usine*.

- *Deux cents entreprises ont quitté Montréal l'an dernier.*
- *Les élèves ont visité une usine.*

### **infiltrer**

L'emploi de ce verbe au sens de « faire entrer des éléments clandestins dans un groupe » est parfois critiqué. Mais son usage, fort répandu, est reconnu par les dictionnaires.

- *La CSN a été infiltrée par la GRC.*

On peut, bien sûr, utiliser également le verbe *noyauter*.

- *Des groupes marxistes ont été noyautés par des agents de la GRC.*

### **inflammant**

L'adjectif *inflammant* est inconnu des dictionnaires. Un produit « qui a la propriété de s'enflammer rapidement » est *inflammable*, et non *inflammant*.

### **infliger (s')**

C'est sous l'influence de l'anglais qu'on emploie *s'infliger* au sens de « se faire une blessure ». Il faudrait plutôt utiliser *se blesser* ou *être blessé*.

- *Elle s'est blessée à la hanche lors d'une collision.*

On peut aussi recourir à une autre tournure.

- *Elle s'est fracturé une hanche lors d'une collision.*

### **information (pour votre)**

La locution *pour votre information* est un calque de *for your information*. On dira plutôt *pour information*, à titre de renseignement, à titre indicatif, à titre documentaire.

### **informel**

L'adjectif *informel* désigne en français « ce qui ne représente pas des formes reconnaissables ».

- *La peinture informelle.*

L'emploi de cet adjectif au sens de *familier*, à bâtons rompus, *exploratoire*, *intime*, *non officiel*, *officieux*, *privé*, *sans cérémonie*, *de sport* vient de l'adjectif anglais *informal*. Comme on le voit, les synonymes ne manquent pas.

- *Une conversation à bâtons rompus.*
- *Une réunion exploratoire.*
- *Une rencontre intime.*
- *Une démarche officieuse.*
- *Un repas sans cérémonie.*
- *Une tenue de sport.*

### **initialer**

Au sens de « représenter les initiales », *initialer* est un verbe rare. Au sens de « signer de ses initiales », c'est un emprunt sémantique à *to initial*. Il n'est attesté en ce sens ni par Le Robert ni par Le Larousse, et la Banque de dépannage linguistique le déconseille. Aussi convient-il de remplacer ce québécoïsme inutile par *parapher* (on écrit plus rarement *parafer*). On peut également employer *apposer*, *inscrire* ou *mettre ses initiales*, ou encore *signer de ses initiales*.

- *Veillez parapher cette rature.*
- *Veillez inscrire vos initiales sur le bordereau.*

### **initier**

*Initier* s'emploie correctement en français au sens d'« apprendre à quelqu'un les rudiments d'un art, d'un métier, d'une science, etc. ».

- *Sa mère l'a initiée à la musique.*

On peut également *initier* quelqu'un « à un savoir peu répandu ».

- *Il l'a initié aux pratiques secrètes de la secte.*

De nos jours, sous l'influence de l'anglais, on donne aussi à ce verbe le sens de *amorcer*, *commencer*, *débuter*, *entamer*, *entreprendre*, *faire démarrer*, *fonder*, *instaurer*, *institer*, *instaurer*, *lancer*, *mettre en œuvre*, *ouvrir*, *prendre l'initiative*, *s'atteler à*, etc. Cet emploi est critiqué. Il est vrai qu'il remplace trop souvent des verbes plus précis, qu'il serait dommage d'oublier. Cela dit, le rattachement sémantique de *initier* à *initiative* le fera sans doute passer dans l'usage.

### **insécure**

Voir *sécure*.

### **institut**

Lorsque ce mot désigne une institution, il s'écrit avec une minuscule s'il est suivi

d'un nom propre.

- *L'Institut Armand-Frappier.*

Il prend une majuscule s'il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *L'Institut d'hygiène alimentaire.*
- *L'Institut neurologique.*

Lorsque ce mot désigne une société commerciale, il ne prend une majuscule que s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *L'Institut d'informatique de Québec.*

Autrement, il est considéré comme un nom commun. On met alors la majuscule au mot qui le caractérise ainsi qu'à l'article et à l'adjectif qui précèdent le mot caractéristique, s'il y a lieu.

- *L'institut de beauté La Joconde.*

### **institutteur, trice**

Voir *professeur*.

### **institution**

Ce mot peut désigner un établissement privé d'enseignement. Mais son emploi comme terme générique pour désigner les écoles est un anglicisme. On utilisera plutôt *établissement*.

### **instructeur**

Voir *entraîneur*.

### **intensiviste**

L'*intensiviste* est un « spécialiste des soins intensifs ». Selon le GDT, ce terme a été proposé, dans les années 80, par un « regroupement de médecins impliqués dans la pratique médicale aux soins intensifs, dans le but de créer une association des intensivistes ». Cet ouvrage souligne que ce mot a été formé sur le modèle de « actif, activiste ». Mais il me semble plutôt calqué sur l'anglo-américain *intensivist*.

### **intention (à l'- de)**

Voir *attention (à l'- de)*.

### **inter**

Les mots composés avec le préfixe *inter* s'écrivent sans trait d'union.

- *Interethnique, intermodal, internationalité, interpellier.*

### **intéresser**

En français, on est *intéressé par* et non *dans* une chose ou une personne. On peut aussi dire qu'on *s'intéresse à* quelque chose ou à quelqu'un.

### **intérêts**

C'est sous l'influence de l'anglais *interests* qu'on emploie ce mot au pluriel au sens de *champs d'intérêt, goûts, matières préférées, passe-temps, préférences, sujets de prédilection*, etc.

### **intermission**

Ce mot appartient au vocabulaire médical, où il signifie *intermittence*. Il constitue un anglicisme au sens de *entracte* au théâtre ou de *pause* au hockey.

- *L'entracte a duré 20 minutes.*

Quant à la *semaine de relâche*, elle est une *pause* (et non une *intermission*) scolaire.

### **internet**

*Internet* doit-il encore être considéré comme un nom propre ? L'usage reste hésitant. Mais dès 2000, Le petit Larousse a attesté *internet*. Le Nouveau Littré note que le mot « s'écrit souvent sans majuscule ». Le Dictionnaire historique de la langue française fait remarquer que le nom de ce réseau « peut être assimilé à un nom commun ».

On écrira donc *l'internet*, comme on écrit *la télévision* ou *la radio*. Mais précisons que cet usage n'a de sens que si le mot est accompagné de l'article défini.

- *L'internet gagne sans cesse du terrain.*

Bien entendu, en apposition, *internet* s'écrit sans article.

- *Un site internet.*

Le *web* perd aussi sa majuscule. En revanche, la *Toile* la conserve, car cet emploi figuré perd son sens sans capitale. Pour des raisons de clarté, on écrira également *le Net*.

Par ailleurs, doit-il dire *dans* ou *sur* internet ? Ailleurs dans la francophonie, la totalité des médias emploient *sur internet*. Chez nous malheureusement, l'Office a longtemps fait bande à part, estimant qu'on pénètre *dans* un réseau lorsqu'on accède à la Toile. Il est vrai que, dans son dernier avis sur le sujet, l'organisme accepte les deux prépositions.

Les tenants du *sur* soutiennent que l'*internet* s'appelle aussi la Toile, laquelle évoque une surface. Ce réseau est également constitué d'autoroutes de l'information. Or, comme chacun sait, on se promène *sur* une autoroute, fût-elle une inforoute. Autre argument en faveur du *sur* : l'emploi de *dans* avec les verbes *naviguer* et *surfer* apparaît comme une aberration grammaticale. Il est plus logique, en effet, de dire qu'on *navigue* sur le réseau ou qu'on *surfe sur* l'*internet*, comme on *navigue* ou qu'on *surfe sur* les vagues, et non *dans* les nuages.

Les mêmes remarques valent pour *sur la Toile* ou *sur le Net*.

Donc, doit-on dire *sur* ou *dans* l'*internet* ? C'est l'usage qui tranchera. Mais, le *sur* a déjà plusieurs longueurs d'avance dans toute la francophonie.

### **interrogation directe**

L'interrogation directe peut se marquer par l'intonation, confirmée dans l'écriture par le point d'interrogation. Bien entendu, on peut utiliser la formule *est-ce que* ou inverser le sujet. Et on peut, quand le contexte s'y prête, recourir à l'infinitif sans sujet.

- *De combien de temps vous disposez ?*
- *De combien de temps est-ce que vous disposez ?*
- *De combien de temps disposez-vous ?*
- *Comment le lui faire savoir ?*

### **intervenant**

Ce mot emprunté à la langue juridique est employé maintenant à toutes les sauces. On l'utilise pour désigner la « personne qui intervient dans un groupe, un débat, un processus économique, etc. ». De nombreux synonymes existent, qui sont souvent plus précis, comme *acteur*, *agent du milieu*, *artisan*, *collaborateur*, *délégué*, *intéressé*, *interlocuteur*, *intermédiaire*, *participant*, *porte-parole*, *responsable*, *tenant*, *travailleur*...

### **interview**

Ce mot vient de l'anglais, qui l'avait lui-même emprunté au mot français *entrevue*. Il a pris le sens spécialisé d'« entrevue réalisée par un journaliste ». On le rencontre tantôt au féminin, tantôt au masculin, mais le premier est plus fréquent. *Interview*, contrairement à *entrevue*, a donné de nombreux dérivés. La personne *interviewée* est une *interviewée*. Celle qui l'*interviewe* est un *intervieweur*. Refuser *interview*, sous prétexte que le *w* fait anglais, c'est se priver bien inutilement, de mots solidement implantés en français.

### **intro**

Voir *lead*.

### **introniser**

Le sens premier de ce verbe a un caractère très solennel ; on *intronise* un pape, un roi. Mais aujourd'hui, par extension, on emploie aussi *introniser* au sens d'« installer quelqu'un dans une fonction, lui conférer un titre ». Ce qui n'est pas très loin de l'usage que les médias sportifs font du verbe *introniser*. Bien entendu, il serait moins pompeux d'utiliser *admettre*.

- *Gretzky a été admis au Temple de la renommée.*

### **introduction**

Voir *lead*.

### **Inuit**

Depuis que *inuit* a remplacé *esquimau*, à la demande des autochtones du Nord canadien, le mot était considéré comme invariable. En 1993 cependant, l'OLF a recommandé de faire d'*inuit* un mot variable. Cette recommandation a été suivie par la plupart des dictionnaires.

- *Les Inuits.*
- *La sculpture inuite.*

La langue des Inuits est l'*inuktitut*. Mais on peut aussi parler tout simplement de la *langue inuite*.

### **invasion de domicile**

La locution *invasion de domicile* est une traduction littérale et pas très heureuse de *home invasion*. Elle n'indique ni qu'il y a eu vol ni qu'il y a eu violence. Une maison peut être envahie par la vermine ou par des casse-pieds, voire par une bande de joyeux lurons. Par des cambrioleurs, c'est plus douteux. Le GDT avait d'abord entériné *invasion de domicile*, mais l'Office a rapidement fait marche arrière.



On trouve dans le Termium *braquage au foyer*, mais cette expression a quelque chose de trop chaleureux pour convenir à un crime qui inclut vol et séquestration. En fait, l'expression consacrée en français est *braquage à domicile*.

- *Braquage à domicile, hier, à Laval. Un résidant a été ligoté (on dit aussi saucissonné) et volé par trois malfaiteurs, chez lui.*

On peut aussi parler de *viol à domicile*, de *vol avec violence*, de *vol avec violence et séquestration* ainsi que de *braquage et de passage à tabac*.

### **inventaire**

Ce mot désigne en français l'« opération qui consiste à dénombrer et à évaluer les marchandises en magasin et en entrepôt ». Contrairement au mot anglais *inventory*, il ne désigne pas les « marchandises en réserve ». Ce sens constitue un anglicisme.

- *Désolé, nous n'avons pas ce produit en magasin.*
- *Les entreprises s'efforcent de réduire leurs stocks.*

### **investiguer**

On trouve ce néologisme dans Le petit Larousse, qui lui donne le sens de « procéder à des investigations, faire une recherche attentive et suivie ». On le trouve aussi maintenant dans Le grand Robert. Son apparition paraît influencée par le verbe anglais *to investigate*. Mais il est parfaitement constitué en français, où il concurrence *enquêter*.

### **invoquer**

Voir *évoquer*.

### **irréconciliable**

On confond souvent cet adjectif avec *inconciliable*. Le premier se dit de deux personnes « qu'on ne peut réconcilier », le second de personnes ou de choses « qui s'excluent réciproquement ».

- *Les deux sœurs avaient des points de vue si inconciliables qu'elles en étaient devenues irréconciliables.*

### **islam**

Le mot *islam* s'écrit avec une minuscule lorsqu'il désigne la « religion des musulmans ».

- *L'islam a été fondé par le prophète Mahomet.*

*Islam* s'écrit cependant avec une majuscule quand il désigne l'« ensemble des pays et des peuples musulmans »

- *L'offensive américaine en Afghanistan divise l'Islam.*

### **italique**

En principe, en typographie soignée, les mots étrangers doivent être composés en italique. C'est la règle classique. Pour ma part, je n'aime pas beaucoup la prolifération des mots en italique dans un texte, ne serait-ce que parce que leur présence rend la lecture sinon difficile, du moins agaçante.

En français, on surexploite déjà ce procédé typographique. On met en italique, outre les mots étrangers, les mots ou locutions qui s'écartent du langage standard (les québécoisismes familiers, par exemple). Les termes fautifs ou impropres. Les

titres d'œuvres. Les créations commerciales. Les devises, maximes et proverbes. Les noms d'avions, de navires, de trains, de fusées, de satellites. Les noms d'ouragans. Les titres de séminaires, de cours, d'expositions, etc. Et j'en passe.

C'est trop. C'est pourquoi je me suis opposé à ce que, dans La Presse, on mette systématiquement en italique les citations, surtout si elles sont longues. J'ai aussi demandé que, dans les citations entre guillemets, on ne mette pas systématiquement en italique les mots ou locutions qui s'écartent du français standard. Car la présence de guillemets autorise certains écarts par rapport à la norme. On évitera notamment d'étendre l'italique aux mots familiers ou aux québécoisismes de bon aloi.

Pour ce qui est des locutions latines, il est heureux qu'on commence à les franciser. Pourquoi considérer comme des corps étrangers des expressions qui sont employées depuis des siècles en français ? Ainsi, la nouvelle orthographe transforme *in extremis* en *in extrémis* et *a priori* en *à priori*.

Mais comme elles ne sont pas toutes francisées, une partie du problème demeure. Pour ma part, je préconise le romain chaque fois qu'une locution latine est courante. Je n'utiliserais pas l'italique, par exemple, pour des termes aussi communs que *de visu*, *ex aequo*, *grosso modo*, *statu quo* ou *vice versa*. En revanche, je n'hésiterais pas à composer en italique des locutions rares comme *ad patres*, *lato sensu*, *ne varietur* ou *stricto sensu*.

### **item**

Le mot *item* appartient en français au vocabulaire de la psychologie ou de la linguistique. Il constitue un anglicisme au sens de *sujet*, de *question* ou de *point* à l'ordre du jour, de *produit* ou *article* en magasin, d'*article* d'une convention collective ou d'un contrat, de *poste* ou *élément* d'un compte.

### **itinérance**

Voir *itinérant*.

### **itinérant**

L'adjectif *itinérant* s'emploie correctement pour qualifier une « personne qui se déplace pour exercer sa charge ou son métier ».

- *Un pasteur itinérant.*
- *Un vendeur itinérant.*

Le substantif *itinérant* constitue en revanche un québécoisisme, au demeurant pas très utile, car il fait concurrence à de nombreux termes déjà solidement implantés en français. Certains sont neutres (*sans-abri*, *sans-logis*), d'autres sont imagés ou péjoratifs (*clochard*, *mendiant*, *vagabond*), mais il y en a pour tous les goûts et pour tous les besoins. Si l'on veut être bureaucrate ou franchement français, on peut même parler de *personne sans domicile fixe*, locution qu'on peut abrégé en *SDF*.

- *Le maire Tremblay veut régler le problème des sans-abri.*

*Itinérance*, j'en conviens, est un peu plus difficile à remplacer. J'ai déjà proposé *vagabondage*, mot qui désigne « l'habitude d'errer sans domicile ni travail ».

- *Le vagabondage est en hausse à Montréal.*

Mais certains ont jugé ce terme trop péjoratif et trop restrictif. « L'itinérance, peut-on d'ailleurs lire dans un avis de l'OQLF, est un phénomène qui ne se limite pas qu'aux vagabonds et aux clochards. » Peut-être bien. Mais fallait-il pour autant lui substituer un néologisme dérivé d'un mot mal employé ?

J'ai donc poursuivi mes recherches. En France, on commence à employer, bien que timidement, *sans-abrisme*, qui me laisse un peu froid. J'ai aussi trouvé dans la presse française un très beau mot, *nomadisme*, qui, par extension, décrit fort bien un « mode de vie fait de déplacements continuels ».

Ces réserves faites, il me faut reconnaître qu'*itinérant*, au sens de *sans-abri*, et *itinérance*, au sens de *nomadisme*, sont solidement implantés au Québec.

### **IVG**

Ce sigle désigne dans le vocabulaire administratif une « interruption volontaire de grossesse ». Il constitue un synonyme d'*avortement*.

### **ivressomètre**

Ce mot constitue une impropriété au sens de *alcootest*. Car ce que l'appareil mesure, ce n'est pas le taux d'ivresse mais le taux d'alcool dans le sang. Le mot *alcootest* désigne à la fois l'appareil et le test d'alcoolémie lui-même.

# J

---

## **jardin(s)**

Ce mot prend une majuscule quand il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *Les Jardins de l'hôtel de ville.*
- *Le Jardin botanique.*

Ce mot prend une minuscule lorsqu'il est suivi d'un nom propre.

- *Le jardin du Luxembourg.*

## **jaser**

Ce verbe est vivant au Québec, mais vieilli dans le reste de la francophonie au sens de *bavarder, causer*. En revanche, il est tout à fait moderne au sens de *médire, faire des commentaires désobligeants*.

- *La découverte d'un réseau de prostitution juvénile fait jaser à Québec.*

## **jaywalker**

Le Termium traduit ce mot anglais, qui désigne un « piéton traversant en dehors des passages pour piétons », par *piéton en traversée illégale*. La traduction du Larousse est encore plus longue : *piéton qui traverse en dehors des clous*. Le GDT propose *piéton contrevenant*, Babel Fish, *piéton imprudent* et le Robert & Collins, *piéton indiscipliné*. À vous de choisir.

## **jean(s)**

Voir *blue-jean(s)*.

## **jetable**

L'OQLF recommande ce terme générique pour qualifier tout « objet que l'on peut ou doit jeter après usage ».

- *Des couches jetables.*

Dans certains cas toutefois, l'expression juste est *non consignée*.

- *Une bouteille non consignée.*

## **jet-set**

Ce composé anglais désigne l'« ensemble des gens riches et célèbres qui voyagent en jet ». Son genre est flottant.

- *Il fait partie du jet-set.*
- *Les membres de la jet-set.*

On dit aussi *jet-society*.

## **jeux**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une grande manifestation.

- *Les Jeux du Québec.*

## Jeux olympiques

Faut-il écrire *Jeux olympiques*, *Jeux Olympiques* ou *jeux Olympiques* ? La première solution est préférable, car l'usage veut qu'on écrive les noms des grandes manifestations sportives, commerciales ou artistiques avec une majuscule initiale au premier substantif.

Le terme *olympique* est un adjectif, et non un substantif. On ne peut donc parler des *Olympiques*. On peut par contre employer le mot *olympiades* en ce sens. Cet emploi est parfois critiqué, mais ne soyons pas puriste. Si l'on désire ne pas répéter *Jeux olympiques*, on peut parler des *Jeux* ou des *JO*.

## jeu vidéo

On appelle *ludiciel* un « logiciel interactif de jeu ». On peut également traduire *gamer* par *logiciel de jeu* ou par *jeu vidéo*, mais c'est moins joli.

- *Il n'y a pas que les garçons qui s'intéressent aux ludiciels. Ces jeux attirent aussi un nombre croissant de jeunes filles.*

Soit dit en passant, *vidéo* est invariable comme adjectif.

- *Des jeux vidéo.*

## job

Contrairement à l'usage québécois, ce mot anglais est masculin en français international. Son emploi est critiqué au Québec et jugé familier en France.

*Job* désigne d'abord un « petit emploi provisoire ».

- *Un job d'été.*

Mais par extension, il désigne également « tout emploi rémunéré ».

- *Elle a un bon job.*

## joindre

Les verbes *joindre* et *rejoindre* ne sont pas identiques. Le premier signifie « entrer en communication avec quelqu'un » ; le second veut dire « aller retrouver ». C'est pourquoi on ne *rejoint* pas quelqu'un au téléphone ; on le *joint*.

- *Je l'ai jointe à Miami pour lui faire part de mon désir d'aller la rejoindre la semaine prochaine.*

On ne peut davantage *rejoindre* quelqu'un par lettre, par courrier électronique ou par télécopieur, pas plus qu'on peut le faire par l'intermédiaire d'un média quelconque : journal, revue, panneau publicitaire, Internet, etc. Employé au sens de *communiquer*, *contacter*, *joindre*, *toucher*, le verbe *rejoindre* est un anglicisme.

- *Nous l'avons contacté par lettre.*
- *Nous les avons joints par courriel.*
- *Cette campagne publicitaire touche les jeunes.*

Par ailleurs, on ne peut *joindre* un parti, une association, une entreprise, une organisation, etc. On ne peut davantage *joindre les rangs* d'un parti. *Joindre* est en effet un anglicisme dans tous ces sens. On *se joint* à un parti. On peut aussi employer, selon le contexte, *accéder à*, *adhérer à*, *devenir membre*, *entrer au service de*, *entrer dans*, *être du groupe ou de la partie*, *grossir les rangs*, *rallier*, *s'affilier à*, *s'associer à*, *s'engager*, *s' enrôler*, *se rallier autour du drapeau*, *s'inscrire à*.

- Elle a adhéré au Parti québécois.
- Il s'est enrôlé dans les forces armées.
- Elle s'est inscrite à la faculté de lettres.
- Il est entré dans la police.
- Ils sont allés grossir les rangs des mécontents.
- Ils ont rallié leur bataillon.

Notons au passage que la locution *joindre ensemble* est pléonastique.

### **joint**

Ce mot argotique américain désigne en français une « cigarette de marijuana ». On le prononce à la française.

### **joint-venture**

Ce composé anglais, dont la prononciation s'intègre mal au français, désigne une « entreprise assurée par plusieurs entrepreneurs qui mettent des ressources en commun » ou une « association temporaire en vue d'une entreprise déterminée ». On le traduit par *cœntreprise*, *entreprise commune* ou *entreprise en coparticipation*.

Une « usine exploitée par une *cœntreprise* » est une *cœxploitation*.

### **jouer par oreille**

La locution *jouer par oreille* est un calque de *to play by ear*. En français, on dira mieux *jouer à l'oreille* ou *jouer d'instinct*.

On retrouve le mot *oreille* dans une autre expression fautive : *rabattre les oreilles*, où le verbe juste est *rebattre*.

### **joueur**

Sous l'influence du mot *player*, on emploie souvent le mot *joueur* pour désigner une « personne qui joue un rôle de premier plan dans un domaine ». En français, c'est le mot *acteur* qu'il convient d'utiliser en ce sens.

C'est encore sous l'influence de l'anglais qu'on emploie la locution *joueur important* pour désigner une « société qui occupe une place de premier plan dans un domaine ». Il faudrait plutôt parler de *chef de file* ou de *leader*.

- *Hydro-Québec est un chef de file en matière d'électricité.*

### **jour (à et au)**

On confond parfois les expressions *mettre à jour* et *mettre au jour*. La première signifie « ajouter les données les plus récentes ».

- *La liste des membres a été mise à jour.*

La seconde signifie « révéler, rendre visible, exposer au grand jour ».

- *La police a mis au jour un vaste complot.*

### **jour et nuit**

Un service offert 24 heures sur 24 est un *service jour et nuit* et non un *service 24 heures*, qui est un calque de *24 hours service*.

- *Des guichets jour et nuit.*

L'expression *jour et nuit* qualifie aussi un « établissement ouvert sans interruption ».

- *Un restaurant ouvert jour et nuit.*

### **journée**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne une grande manifestation.

- *La Journée de la femme.*

### **joute**

L'emploi de ce mot au sens de « compétition sportive » est un québécoïsme. En français international, on parlera plutôt de *match*.

- *Le Canadien vient de remporter quatre matchs.*

Voir aussi *match*.

### **judiciaire**

Il faut faire une distinction entre les termes *judiciaire*, *juridique* et *légal*.

*Judiciaire* se dit de « ce qui sert à l'application de la loi, de ce qui est relatif à la justice ».

- *Un casier judiciaire, une erreur judiciaire, une guérilla judiciaire, une liquidation judiciaire, une poursuite judiciaire, le pouvoir judiciaire, un recours judiciaire, etc.*

*Juridique* se dit de « ce qui a rapport au droit ».

- *L'aide juridique, un cabinet juridique, un conseiller juridique, la science juridique, une secrétaire juridique, un texte juridique, un vide juridique, le vocabulaire juridique, etc.*

*Légal* se dit de « ce qui est permis ou prescrit par la loi ».

- *Une disposition légale, une fête légale, des formalités légales, la médecine légale, des moyens légaux, une transaction légale, etc.*

### **juif**

Quand le mot *juif* désigne une « personne pratiquant la religion judaïque », on l'écrira avec une minuscule.

- *Le Vatican rétablit des liens avec les juifs.*

En revanche, quand le mot *juif* désigne une « personne appartenant au peuple juif », on l'écrira avec une majuscule.

- *Il y a de nombreux Juifs à Montréal. Beaucoup d'entre eux ne sont pas pratiquants. Certains sont même athées.*

### **jumeau**

On appelle *vrais jumeaux*, et non *jumeaux identiques* (*identical twins*), des jumeaux provenant d'un seul œuf divisé en deux. (En langage savant, on dit jumeaux *univitellins* ou *homozygotes*.) Les vrais jumeaux sont toujours de même sexe et se ressemblent. Ils ont « un seul et même bagage héréditaire », par opposition aux *faux jumeaux*, qui proviennent de deux ovules fécondés simultanément par deux spermatozoïdes. Les *faux jumeaux* peuvent être de sexe différent et ne pas se ressembler.

### **jumelé**

Un *jumelé* (on dit aussi une *maison jumelée*) est une « maison attenante à une autre par un mur mitoyen ». Le terme *semi-détaché* est un anglicisme (*semidetached*

house).

### **junior**

Ce mot est un anglicisme au sens de *fil*.

- *Paul Gendron fils.*

*Junior* est aussi un anglicisme au sens de débutant.

- *Un journaliste débutant.*

Dans certains cas, on appelle *apprenti* la « personne qui apprend un métier ».

- *Une apprentie cuisinière.*

### **junk food**

Voir *fast-food*.

### **juridiction**

Le mot *juridiction* est un anglicisme au sens de *compétence*.

- *Les questions municipales relèvent de la compétence des provinces.*

Le terme *autorité* peut aussi être utilisé dans ce contexte.

- *Certaines activités d'Hydro-Québec pourraient relever de l'autorité fédérale.*

### **juridique**

Voir *judiciaire*.

### **jus**

L'usage est un peu hésitant, mais le singulier est plus fréquent dans les locutions *jus de carotte, de grenade, d'orange, de pamplemousse, de pomme, de raisin* ou *de tomate*. En revanche, on écrit *jus de fruits* et *jus de légumes*. C'est ainsi que le génie de la langue différencie le jus d'un fruit ou d'un légume du jus de plusieurs fruits ou légumes.

### **justifier**

La personne qui prend une décision *justifiée* n'est pas *justifiée* de le faire. Elle est plutôt *fondée* d'agir ainsi ou *autorisée* à le faire. On dit aussi qu'elle est *en droit* de le faire.



# K

---

## **kaki**

Cet adjectif est invariable.

- *Des uniformes kaki.*

## **kilomètre**

L'expression *kilomètre/heure* est impropre, sauf dans l'abréviation *km/h*. Lorsqu'on écrit *kilomètre* en toutes lettres, il faut employer les prépositions *à* ou *par*.

- *On ne doit pas rouler à plus de 100 kilomètres à l'heure sur les autoroutes du Québec.*

## **kiosque**

Ce mot désigne un « pavillon ouvert de tous les côtés et situé dans un jardin ou un parc ».

- *Un kiosque à musique.*

Il désigne aussi un « abri où l'on vend journaux et revues ».

- *Un kiosque à journaux.*

Kiosque est un québécoïsme au sens d'« emplacement réservé à un exposant ». Ailleurs dans la francophonie, on emploie le mot *stand*.

- *Le Salon du livre comprend plus de 200 stands.*

Si l'exposant occupe tout un bâtiment, il s'agit alors d'un *pavillon*.

- *Le Casino a été aménagé dans l'ancien pavillon de la France.*

## **kit**

Un « objet vendu en pièces détachées et facile à assembler » est un *prêt-à-monter* (au pluriel : *prêts-à-monter*). Ce composé, qui a fait l'objet d'une recommandation officielle, devrait être employé en français soutenu.

*Une multinationale du prêt-à-monter.*

*Kit* est aussi un anglicisme au sens de *trousse*.

- *Une trousse à outils, une trousse de couture, une trousse de toilette, une trousse de voyage, etc.*

## **kitsch**

Cet emprunt à l'allemand se dit d'un objet, d'un style, d'une œuvre ou d'un décor, jugé démodé, surchargé, voyant, de mauvais goût. L'équivalent québécois est *quéétaine*.

- *Un appartement kitsch (ou kitch).*

Ce mot ne qualifie pas les gens. En outre, le *kitsch* peut être voulu ou non. Il peut aussi rebuter les uns mais plaire aux autres.

- *Son look est un peu kitsch, mais il me plaît.*

**know-how**

Le Dictionnaire des anglicismes du Robert définit le *know-how* comme « l'ensemble des détails pratiques permettant d'utiliser un procédé, une technique ou une invention ». On peut traduire ce composé par *savoir-faire*, comme l'a recommandé le Journal officiel dès 1973. Dans certains contextes, on peut aussi rendre *know-how* par *recette* ou *mode d'emploi*.

# L

---

## label

Le français a emprunté le mot *label* à l'anglais au début du XX<sup>e</sup> siècle. La langue anglaise l'avait elle-même puisé dans le vieux français quelques siècles plus tôt.

Cet emprunt est justifié quand il désigne la « marque apposée sur un produit pour en certifier la qualité, l'origine ou les conditions de travail ». Un label peut garantir, par exemple, le respect des normes de qualité, des normes biologiques, des normes syndicales, etc. Ce sens est largement répandu depuis les années 60.

En revanche, le terme *label* est un emprunt inutile au sens de *marque* ou *étiquette*.

- *Un produit sans nom de marque.*
- *Une marque déposée.*
- *Un candidat qui se présente sous l'étiquette bloquiste.*

Précisons cependant que *label* est passé dans l'usage pour désigner une « société éditrice de disques » ou la « marque déposée par cette société ».

- *Lundval a su reprendre le flambeau du label (ou de la maison) Blue Note.*
- *Un disque sous le label (ou sous l'étiquette) Blue Note.*

## lac

Le mot *lac* prend une minuscule s'il désigne un toponyme naturel ; une majuscule s'il désigne un toponyme administratif.

- *Le lac Saint-Jean est situé dans la région du Lac-Saint-Jean.*

## laissé-pour-compte

Ce composé s'écrit avec des traits d'union, qu'il soit employé comme nom ou comme adjectif.

Au pluriel : *laissés-pour-compte*. Au féminin : *laissée-pour-compte*.

## lancer

*Lancer* signifie « envoyer loin de soi et généralement dans une direction déterminée, en imprimant une impulsion assez forte ». Selon Le grand Robert, on peut d'ailleurs lancer un objet en se servant d'un dispositif. Ainsi, on peut lancer des pierres avec une fronde ou des flèches avec un arc. J'en conclus qu'on peut aussi lancer une rondelle avec un bâton. Ce verbe a d'ailleurs été popularisé en ce sens par la télésérie *Lance et compte*. Cela dit, on peut dire également qu'on *tire* au but.

## lancer la serviette

La locution *lancer la serviette* est un calque de l'anglais (*to throw in the towel*). En français, on dira plutôt *jeter l'éponge*, expression qui a le sens de « baisser les bras, déclarer forfait, abandonner ».

- *Survie du Grand Prix : Québec jette l'éponge.*

### **langue de bois**

On accuse souvent nos politiques de parler la *langue de bois*. Cette métaphore péjorative vient du russe. Elle a d'abord été employée pour qualifier la propagande politique des dirigeants des pays de l'Est. Elle désigne aujourd'hui, par extension, « toute façon de s'exprimer qui abonde en clichés, en stéréotypes, en généralités, en formules creuses et figées ».

Les acteurs de la vie politique soutiennent plutôt *parler vrai*. Mais la *langue de bois* est plus répandue que la *parole vraie*, y compris chez les politiciens populistes qui prétendent « dire les vraies affaires ».

Voir aussi *euphémisme*.

### **lauriers (se reposer sur ses)**

Il faut dire *se reposer* ou *s'endormir sur ses lauriers*, et non *s'asseoir sur ses lauriers*.

### **lavanderie**

Voir *laverie*.

### **laverie**

Ce mot désigne en France un « commerce où l'on va soi-même laver son linge ». Mais au Québec, on emploie plutôt *lavoir*, un vieux mot français qui désigne, ailleurs dans la francophonie, un « lieu public où l'on va laver son linge ».

### **lavoir**

Voir *laverie*.

### **lead**

En journalisme, l'« entrée en matière d'une nouvelle », que les anglophones appellent *lead*, se nomme l'*attaque*, l'*introduction* ou, familièrement, l'*intro*.

### **leader**

Ce mot anglais, apparu en français en 1829, est passé dans l'usage au sens de *chef* d'un parti politique.

- *Le Parti conservateur a choisi un nouveau leader.*

*Leader* était suivi un demi-siècle plus tard par *leadership*, dont l'emploi ne doit cependant pas faire oublier bon nombre de termes français, parfois plus précis, comme *autorité*, *commandement*, *direction*, *dynamisme*, *empire*, *esprit d'initiative*, *férule*, *houlette*, *pouvoir*, *prédominance*, *suprématie*, *tutelle*.

### **leadership**

Voir *leader*.

### **légal**

Voir *étude légale* et *judiciaire*.

### **légion (être)**

Le mot *légion* reste au singulier dans l'expression *être légion*.

- *Les féministes étaient légion à cette époque.*

## **législature**

Voir *parlement*.

## **lentille**

La popularité des appareils photo numériques a ramené dans l'actualité le mot *lentille*, que l'on emploie à mauvais escient au sens d'*objectif*. L'objectif d'un appareil photo ou d'une caméra est formé de lentilles, mais ce n'est pas une *lentille*. En ce sens, *lentille* est un emprunt à l'anglais.

## **les (emphatique)**

On appelle pluriel emphatique un pluriel qui « s'emploie à propos de choses ou de personnes qui ne peuvent être comptées ».

- *Parmi le groupe d'humoristes, on retrouvait les Mike Ward, Cathy Gauthier et Peter Mcleod.*

Ce tour littéraire n'est pas fautif, mais il fait un peu vieillot et guindé. Au Québec, on dit parfois des gens qui veulent trop bien parler qu'ils « perlent bien ». Il faudrait trouver une expression semblable pour ceux qui veulent trop bien écrire. Paradoxalement, cette tournure grandiloquente est souvent employée dans les médias sportifs.

## **leur(s)**

L'usage hésite entre le singulier et le pluriel quand l'adjectif possessif est employé dans des contextes où il y a plusieurs possesseurs, mais un seul objet possédé par chacun d'eux. Dans beaucoup de cas, ni le singulier ni le pluriel ne sont pleinement satisfaisants.

- *Les hommes détestent accompagner leur(s) femme(s) dans les magasins.*
- *Tous ont apporté leur(s) parapluie(s) ce matin.*

« C'est pourquoi, depuis des siècles, l'usage hésite et laisse généralement le choix », écrit sagement Hanse.

Cela dit, on mettra le pluriel si l'on veut insister sur la pluralité.

- *Nous avons été invités avec nos épouses.*

Inversement, on mettra le singulier si l'on veut insister sur la singularité.

- *Ils s'étaient mis sur leur trente et un (on dit aussi sur leur trente-six).*

Le pluriel s'impose également quand il y a réciprocity ou comparaison.

- *Elles ont comparé leurs bracelets.*

Avec des noms abstraits, le singulier est logique.

- *Israéliens et Palestiniens manifestent leur indignation.*

Mais tout cela est si compliqué qu'il vaut mieux employer une autre tournure chaque fois que la chose est possible.

- *Chacun a apporté son parapluie ce matin.*

## **levée de fonds**

La locution *levée de fonds* est parfois considérée comme un calque de *fund raising*. Mais tel n'est pas l'avis de l'OQLF, qui souligne que le mot *levée*, au sens de « action de recueillir et son résultat », est attesté en français depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.

Il faut ajouter qu'en France, les termes *collecte de fonds* et *levée de fonds* sont recommandés officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française, depuis 2010. Cela dit, on peut également parler de *campagne de souscription* ou de *financement*.

- *Centraide entreprend sa campagne annuelle de souscription.*

### **lever (une option)**

Voir *exercer*.

### **libelle**

*Libelle* est un vieux mot qui veut dire *écrit diffamatoire*. L'anglais l'a emprunté au français et lui a donné le sens de *diffamation*. On commet un anglicisme quand on lui donne ce sens dans notre langue.

- *Il a été poursuivi pour diffamation.*

Quant à *libelleux*, c'est un calque de *libellous*. On dira plutôt *diffamatoire*.

- *Cet article est diffamatoire.*

### **libelleux**

Voir *libelle*.

### **librairie**

Ce mot prend une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *La Librairie générale française.*

Il prend une minuscule s'il est suffisamment individualisé par un nom propre ou par un équivalent.

- *La librairie Garneau.*
- *La librairie La Galerie du livre.*

Notons qu'une *librairie* fait le commerce des livres. Ce n'est donc ni une *bibliothèque* ni une *papeterie*.

### **libre-service**

Un « établissement commercial où le client se sert lui-même » est un *libre-service*. Au pluriel : *libres-services*. On écrit cependant *des stations libre-service*.

### **licence**

Ce mot est un anglicisme au sens de *permis de conduire* ou de *plaque d'immatriculation*.

Par ailleurs, l'expression *licence complète* que l'on trouve sur la devanture de certains restaurants est un calque de *fully licensed*. On peut la traduire par *vin, bière et spiritueux*. L'expression *épiciier licencié* est également impropre. Dans ce cas, on dira *bière et vin*.

Enfin, un bien n'est pas produit *sous licence* (*under licence*) d'une société ; il est *autorisé par* cette société ou *produit avec l'autorisation de* cette société.

### **licencier**

Voir *mise à pied*.

## lieux (noms de)

Voir *toponymes*.

## lifting

Le français a emprunté le mot *lifting* à l'anglais pour désigner le « traitement esthétique qui consiste à retendre la peau du visage ». Comme le terme est anglais, on a cherché des traductions. *Lifting* se traduit par *ridectomie* dans le vocabulaire médical. Pour la langue courante, on a le choix entre *déridage*, *lissage* et *remodelage*.

- *Elizabeth Taylor a subi plusieurs déridages.*

Cela dit, comme beaucoup d'emprunts en *ing*, *lifting* a la vie dure, y compris au sens figuré.

- *Cette société vient de recevoir un lifting.*

## ligature

En typographie, on appelle *ligatures* les lettres liées ou soudées comme *œ* et *æ*. Le Trésor de la langue française informatisé explique ainsi leur présence : « L'écriture des manuscrits avait multiplié l'emploi des lettres liées, ou ligatures, dont le principe fut conservé par les premiers imprimeurs. Reliant deux lettres ou plus en un seul signe, elles faisaient gagner du temps, de la place et apportaient dans la page une note d'élégante fantaisie. »

## ligne

Ce mot est un anglicisme au sens de *collection*, *article*, *gamme*, *marchandise*, *produit*, *spécialité*.

- *Calvin Klein lance une nouvelle collection de vêtements.*
- *Lise Watier va mettre sur le marché une nouvelle gamme de produits.*

Ce mot est aussi un anglicisme au sens de *frontière*.

- *Ce contrebandier a été arrêté à la frontière américaine.*

Ce mot est enfin un anglicisme au sens de *champ d'activité*, *domaine*, *métier*, *profession*.

- *Ce sujet ne relève pas de mon domaine.*

## ligne d'assemblage

La locution *ligne d'assemblage* est un calque de *assembly line*. En français, on dira plutôt *ligne de montage*.

## ligne d'attente

La locution *ligne d'attente* est un calque de *line*. En français, on parlera plutôt de *file d'attente* ou de *queue*.

## ligne de piquetage

L'OQLF a approuvé les termes *piqueter*, *piquetage*, *ligne de piquetage*, *piqueteur* et *piqueteuse* au début des années 1990, les considérant comme bien formés, pratiques et largement répandus. Je ne m'y oppose plus. Je continue à souligner toutefois que ces termes ne sont pas employés ailleurs dans la francophonie. On y parle plutôt de *piquet de grève*, expression qui peut être employée avec de nombreux verbes. On peut en effet *assurer*, *dresser*, *ériger*, *installer*, *mettre en*

*place, organiser, tenir un piquet de grève ; on peut prendre la relève du piquet de grève ; on peut le forcer, le lever, le casser, y mettre fin, etc.*

Quant aux *piqueteurs*, on les appelle ailleurs *grévistes* ou *manifestants*.

### **ligne (être sur la)**

*Être sur la ligne* est un calque de *to be on the line*. En français, on dira plutôt *être à l'écoute, être au téléphone*.

### **ligne (fermer la)**

La locution *fermer la ligne* est un calque de *to close the line*. En français, on dira plutôt *raccrocher* (le récepteur du téléphone).

### **ligne (ouvrir la)**

La locution *ouvrir la ligne* est un calque de *to open the line*. En français, on dira plutôt *décrocher* (le récepteur du téléphone).

### **ligne ouverte**

Une « émission à laquelle le public est invité à participer par téléphone » est une *tribune téléphonique*, et non une *ligne ouverte* (*open line*).

- *Les tribunes téléphoniques sont très populaires au Québec.*

### **ligue**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne un organisme unique.

- *La Ligue nationale de hockey.*
- *La Ligue arabe.*

### **limite**

Mis en apposition et ayant valeur d'adjectif, *limite* prend la marque du pluriel, le cas échéant, mais ne se joint pas au substantif qui le précède par un trait d'union.

- *Des zones limites.*

### **limiteur**

Un « dispositif empêchant de dépasser certaines limites » est un *limiteur*, et non un *limitateur*.

- *Limiteur de vitesse, de courant, de surtention.*

### **linoléum**

Voir *préart*.

### **liqueur**

Ce mot désigne dans l'ensemble de la francophonie une *boisson alcoolisée*. Le *soft drink* des Anglais n'est pas une *liqueur*, ni même une *liqueur douce*, mais une *boisson gazeuse* ou un *soda*.

### **liste**

*Prix de liste* est un calque de *list price*. On peut le traduire par *prix courant* ou *prix de catalogue*.

Par ailleurs, la locution *liste des vins* est un calque de *wine list*. En français, on parlera plutôt de la *carte des vins*.



## **litre**

La plupart des ouvrages de référence acceptent le *l* minuscule et le *L* majuscule comme symbole du litre. Le *L* majuscule est toutefois de plus en plus employé. Ce choix repose sur un avantage incontestable : il évite tout risque de confusion entre la lettre *l* et le chiffre *1*, deux caractères presque identiques dans certaines polices. De plus, le SI (Système international d'unités) conseille le *L*.

L'emploi du *l* peut effectivement être confondant. Le *L* est clair et net. Qu'on en juge :

- *La Versa consomme 8,2 l/100 km.*
- *La Versa consomme 8,2 L/100 km.*

## **littérature**

Ce mot est un anglicisme au sens de *brochures, dépliant, imprimé, propagande, prospectus, textes publicitaires*.

- *Le Ku Klux Klan diffuse de la propagande haineuse.*

En revanche, le terme s'emploie correctement pour désigner l'« ensemble des ouvrages publiés sur une question »

- *Il existe une abondante littérature sur ce sujet.*

## **live**

Ce mot anglais s'est imposé pour désigner un concert, une émission ou un spectacle enregistré *devant public, en concert, en direct, en public*. Mais bien entendu, il est préférable d'employer les tournures françaises.

- *Le dernier disque de Renaud a été enregistré en spectacle.*
- *Cette émission est présentée en direct.*
- *Elle était heureuse de voir enfin ce groupe en concert.*

## **livraison spéciale**

On traduira ce calque de *special delivery* par *livraison express*.

## **livre**

Ce mot s'écrit avec une minuscule quand il désigne un document gouvernemental appelé blanc, vert, rouge ou beige. C'est qu'un tel document porte habituellement un autre titre, officiel celui-là.

- *Un livre blanc sur la fiscalité.*

## **livre culte**

Voir *culte*.

## **livre (dans mon)**

La locution *dans mon livre* est un calque de *in my book*. Très usitée dans le vocabulaire sportif, elle est en train de se répandre dans les milieux politiques canadiens. On peut la remplacer, selon le contexte, par *selon le livre, selon les règles, à mon avis, d'après moi, selon moi*, etc.

## **livrer la marchandise**

Cette locution passe-partout est un calque de *to deliver the goods*. Au Québec, on l'emploie abusivement au sens de *donner un excellent spectacle, être à la hauteur*,

*tenir ses promesses, tenir parole, remplir ses engagements ou ne pas décevoir ses admirateurs, ses partisans.* C'est ainsi que l'on dira, par exemple, que Céline Dion a livré la marchandise, mais que le Canadien ne l'a pas fait. Il vaudrait mieux dire que Céline Dion a emballé ses admirateurs et que le Canadien n'a pas joué à la mesure de son talent ou tout simplement qu'il a mal joué.

On emploie aussi cette expression abusivement au sens de *atteindre le but, avoir de bons résultats, avoir du succès, avoir un bon rendement, briller, cartonner, faire bonne figure, faire carrière, faire fortune, faire un carton, faire son chemin, mener à bien, mener à terme, mener à bon terme, mener à bonne fin, obtenir de bons résultats, percer, réussir, s'accomplir, se réaliser, se surpasser, toucher au but, triompher*, etc.

### **loader**

L'« engin automoteur équipé à l'avant de deux bras articulés portant un godet relevable et servant tant au transport qu'au déchargement des matériaux » est une *chargeuse*. Le mot *loader* est anglais.

### **lobby**

Un *lobby* est un « groupe de pression qui défend des intérêts particuliers auprès des pouvoirs publics ». L'usage hésite entre *lobbys* et *lobbies* au pluriel, mais le dernier est plus fréquent et, de surcroît, préférable.

L'action d'un *lobby* est souvent appelée *lobbying*, mais ce mot anglais est de plus en plus souvent francisé en *lobbyisme*, voire en *lobbysme*. La Commission générale de terminologie a proposé *influçage*, mais le terme ne s'est pas imposé. Dans certains contextes, on peut qualifier le *lobbyisme* de *pressions politiques* ou de *manœuvres de couloir*.

Quant aux personnes engagées par les *lobbies* pour les représenter, on les nomme *lobbyistes* (on rencontre aussi la graphie *lobbiste*, qui est plus française, mais rare). On peut bien sûr parler de *représentants de groupes de pression*, mais c'est un peu long. On trouve parfois au Québec le terme *démarcheur*. L'ennui, c'est que cette appellation désigne déjà en français un « vendeur qui sollicite les clients à domicile » ou un « employé d'une société financière chargé de placer des valeurs ». Son emploi au sens de *lobbyiste* risque donc de créer une confusion inutile.

- *Des affaires de lobbyisme mettent le gouvernement du Québec dans l'embarras.*
- *Le premier ministre Landry a présenté un projet de loi pour encadrer le travail des lobbyistes.*

### **lobbying**

Voir *lobby*.

### **lobbyist**

Voir *lobby*.

### **local**

Ce mot désigne en français une partie d'un bâtiment. C'est un anglicisme au sens de

poste téléphonique, de *section* d'une association, de *train* ou *autocar* desservant toutes les stations d'une ligne.

- *Le poste 166, s'il vous plaît !*
- *La section 211 du Syndicat des Métallos demande une augmentation salariale.*
- *L'omnibus qui desservait Trois-Rivières a été remplacé par un express qui relie directement Montréal et Québec.*

### **localiser**

Ce verbe a en français le sens de « déterminer le lieu ».

- *Localiser un bruit, un son.*

Il a aussi le sens de « circonscrire, limiter ».

- *Localiser un incendie.*

Il a enfin le sens de « placer dans un lieu déterminé ».

- *Localiser une boutique, un commerce.*

Mais il n'a pas le sens de *joindre, trouver, retrouver*.

- *La standardiste n'a pu le joindre.*
- *Le malfaiteur a été retrouvé à Rimouski.*

### **locateur**

Ce néologisme que l'on trouve dans la Loi sur la Régie du logement pour qualifier une « personne qui donne quelque chose en location » est peu utile puisque le français dispose déjà des mots *bailleur* et *propriétaire*. Mais enfin, la loi c'est la loi.

### **location**

Ce mot désigne l'« action de louer » ou la « chose louée ». C'est un anglicisme au sens de *emplacement, extérieurs*.

- *L'emplacement de la bibliothèque sera bientôt choisi.*
- *Les extérieurs ont été tournés en Mauricie.*

### **lock-out**

Le terme *lock-out*, emprunté à l'anglais, est aujourd'hui solidement implanté dans notre langue. On a bien proposé *contre-grève*, mais ce composé n'est pas passé dans l'usage. Quant à *cadenas*, apparu à l'occasion du conflit de travail à Radio-Canada, il a été bien éphémère, allant rejoindre dans l'oubli des créations bien intentionnées mais futiles comme *gaminet (T-shirt)* ou *hambourgeois (hamburger)*. On rencontre parfois le verbe *lock-outer*. Il s'intègre plutôt mal au français, ne serait-ce que pour des raisons d'euphonie. Aussi lui préfère-t-on habituellement des locutions comme *mettre en lock-out, décider* ou *déclarer un lock-out, procéder à un lock-out*.

Pour ce qui est du néologisme *lock-outé*, il se prononce tout aussi mal que *lock-outer*. Mais il est commode dans la mesure où il permet d'éviter des périphrases comme *les syndiqués mis en lock-out*.

### **lock-outé**

Voir *lock-out*.

**lock-outer**

Voir *lock-out*.

**locutions latines**

Voir *italique*.

**loft**

Le français a emprunté *loft* à l'anglais pour désigner un « ancien local commercial ou industriel transformé en appartement ou en atelier d'artiste ».

- *Elle habite un loft près du canal de Lachine.*

**loger**

C'est sous l'influence de l'anglais qu'on emploie le verbe *loger* dans les expressions *loger une plainte*, *loger un appel* (téléphonique), *loger un appel* (judiciaire), *loger un grief*. On dira plutôt *porter plainte* ou *déposer une plainte*, *téléphoner* ou *faire un appel*, *interjeter appel* ou *en appeler*, *déposer un grief*.

**loi**

Un projet de loi ne prend pas de majuscule. Ce n'est qu'une fois la loi adoptée que la majuscule devient de rigueur.

- *Le projet de loi 178 est devenu la Loi sur la langue d'affichage.*

On notera que le mot *Loi* est généralement suivi de la préposition *sur* et non *de*.

- *La Loi sur les accidents de travail.*
- *La Loi sur l'accès à l'information.*

Par ailleurs, employer le numéro du projet de loi pour désigner une loi déjà adoptée constitue une impropreté, fort commode cependant, particulièrement dans les titres des médias.

- *Les centrales syndicales se liguent contre la loi 160.*

Enfin, une chose n'est pas *sous la loi* (*under law*), mais *prévüe par la loi*.

**long-jeu**

Cet anglicisme, jadis tenace, est en train de disparaître en même temps que le *microillon*, remplacé par le *disque compact* ou *audionumérique*, lui-même menacé aujourd'hui de disparition.

Voir aussi *compact*.

**longue distance**

Cette locution est un anglicisme, aujourd'hui rare, au sens de *interurbain*, *appel interurbain* ou *inter*.

- *La concurrence a fait baisser le coût des interurbains.*

**look**

Ce mot anglais s'est répandu comme une traînée de poudre au cours des dernières années, particulièrement dans le vocabulaire de la mode.

- *Elle a un look d'enfer.*

Sa popularité tend à faire oublier des mots bien français comme *air*, *allure*, *apparence*, *aspect*, *genre*, *style*.

### **loose cannon**

On emploie souvent la locution anglaise *loose cannon* pour désigner une « personnalité publique qui agit de manière indépendante et dont les actes ou les propos sont imprévisibles, voire embarrassants ». Mais cette expression s'intègre mal au français. Le grand Robert atteste *électron libre* et l'OQLF propose *danger public*.

- *C'est l'électron libre de son parti.*

Victor Hugo aurait employé *canon lâché*. Le Termium parle, de son côté, de *canon fou*, une expression qui s'apparente elle aussi à son double anglais.

Il existe un autre terme, attesté depuis longtemps en français : *franc-tireur*. Le Robert le décrit, au figuré, comme une « personne qui mène une action indépendante, isolée, n'observe pas la discipline, les lois, les règles, les usages d'un groupe ».

- *Marine Le Pen veut écarter les francs-tireurs de son parti.*

### **lorgner**

On *lorgne* quelqu'un ou quelque chose, et non *vers*.

- *Novak Djokovic lorgne un Grand Chelem.*

### **lors de**

La locution prépositive *lors de* fait référence au passé. Elle a le sens de « à l'époque de ».

- *Lors de son arrivée à Montréal, elle ne parlait pas français.*

Il est préférable de ne pas employer cette locution à propos du futur. Dans ce cas, on dira plutôt *à l'occasion de, au moment de, dans le cadre de, pendant, pour*.

- *Ils en discuteront à l'occasion de leur rencontre, demain.*
- *Je t'inviterai au restaurant pour ton anniversaire.*

### **Lotto 6/42 ou 6/49**

Le mot *loterie* est féminin, mais les appellations *Lotto 6/42* et *Lotto 6/49* sont masculines.

- *Elle a gagné un million au Lotto 6/42.*

### **low-profile**

Ce composé anglais s'intègre mal au français. Aussi la traduit-on généralement par *profil bas*. Mais, même en le faisant précéder d'un verbe comme *garder* ou *adopter*, ce calque n'est pas très expressif. Il est d'ailleurs peu utile, car il ne manque pas de termes bien français pour rendre cette idée : *se montrer discret, se tenir à l'écart, s'effacer, rester dans l'ombre*, ou familièrement, *se déguiser en courant d'air*.

- *Son pouvoir est considérable, même si elle reste dans l'ombre.*

### **loyer**

Ce mot désigne le « prix de la location d'un local ». On comprendra donc que de parler du prix ou du coût d'un *loyer* soit pléonastique.

- *Les loyers sont élevés à Westmount.*

## lucratif

Une association, un organisme, une société qui n'a pas le droit de faire des profits est à *but non lucratif* ou *sans but lucratif*. Les deux formes sont attestées. Au Québec, la seconde est plus fréquente. Elle a même engendré le sigle *OSBL* (*organisme sans but lucratif*).

## ludiciel

Voir *jeu vidéo*.

## lumière de trafic

Voir feu de *circulation*.

## lunch

Voir *dîner*.

## lunch & learn

On traduit cette expression par *dîner-causerie* ou *dîner-conférence* (au Québec) et par *déjeuner-causerie* ou *déjeuner-conférence* (en France).

Au pluriel, on met un *s* aux deux termes du composé.

## lunatique

Ailleurs dans la francophonie, *lunatique* est un synonyme de « déconcertant, capricieux, enclin aux sautes d'humeur, d'humeur changeante ». Au Québec, on donne aussi à cette épithète le sens de « distrait, dans la lune ».

## lustre

C'est le mot *lustres* au pluriel, et non *lunes*, qu'il faut employer pour désigner une « période longue et indéterminée ».

- *Ça fait des lustres que je ne la vois plus.*

## lutte

L'usage veut qu'on ne fasse pas la lutte à quelque chose ou à quelqu'un, mais *contre* quelque chose ou *contre* quelqu'un. De la même façon, on n'est pas en lutte à quelque chose, mais *contre* quelque chose

- *On a beaucoup parlé de lutte contre la pauvreté au Sommet des peuples.*
- *La lutte contre la pauvreté sera un des grands enjeux des élections.*

En revanche, on dit correctement qu'on fait la guerre à quelque chose (aux préjugés, au racisme, à l'ignorance, etc.) ou à quelqu'un.

- *Les verts font la guerre aux OGM.*
- *La CECM a entrepris la guerre au décrochage scolaire.*

Mais on peut aussi partir en guerre *contre* quelque chose.

- *Les organismes communautaires sont partis en guerre contre la mondialisation.*

Par ailleurs, les locutions *combat*, *guerre* ou *lutte à finir* sont des calques de *fight to finish*. En français, il est préférable de parler de *guerre à outrance*, de *lutte sans merci*, de *bataille sans trêve*, de *combat sans pitié* ou de *combat impitoyable*.

- *Les antimondialistes ont engagé une lutte sans merci contre la mondialisation.*

Dans certains cas, on pourrait également parler de *guerre des nerfs*.

- *Guerre des nerfs entre manifestants et forces de l'ordre.*

### **lycée**

Ce mot s'écrit avec une majuscule lorsqu'il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *Le Lycée français.*

Il prend une minuscule quand il est suivi d'un nom propre de personne ou de lieu.

- *Le lycée Louis-le-Grand.*

# M

---

## **madame Tout-le-Monde**

Voir Tout-le-Monde.

## **mafia**

Le mot *mafia* est d'origine sicilienne. Le grand Robert note toutefois que les ramifications de cette association illégale « sont importantes en Italie (par ex. la Camorra napolitaine) et aux États-Unis ». Elles le sont également à Montréal et à Toronto.

Le terme désigne aussi, par extension, toute association criminelle analogue. C'est ainsi que l'on parle de la *mafia* russe ou de la *mafia* roumaine. Cette évolution a amené les journalistes à ajouter fréquemment à *mafia* un qualificatif comme italienne, sicilienne ou montréalaise.

Soit dit en passant, on rencontre parfois la graphie *maffia*, mais elle n'est pas d'usage sicilien. Il existe bien un vieil homonyme toscan écrit avec deux *f*, mais il signifie « misère ».

## **magasin**

Ce mot s'écrit avec une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *Le Magasin métropolitain.*

En revanche, il prend une minuscule quand il désigne simplement une catégorie. Dans ce cas, il est déterminé par un nom propre ou par un équivalent.

- *Le magasin La Baie.*
- *Le magasin Au Printemps.*

Par ailleurs, l'expression *magasin à rayons* est une impropreté. On dira plutôt *grand magasin* ou *magasin à grande surface*. Ce dernier est constitué de *rayons* et non de *départements*.

- *Le rayon des appareils ménagers.*

## **magasin de tabac**

Voir *tabagie*.

## **magasinage**

Les Québécois préfèrent *magasinage* à *shopping*. Les Français, en général, ne connaissent pas *magasinage*, bien qu'on le trouve dans Le petit Larousse. Ils n'utilisent pas tous, pour autant, le mot *shopping*, certains lui préférant *courses*, *emplettes* ou *achats*.

*Magasinage* a engendré *magasiner*. Ce québécoïsme concurrence *faire du shopping*. On peut aussi dire *faire des courses*, *faire des emplettes* ou *faire des achats*.



**magasiner**

Voir *magasinage*.

**Mahomet**

Voir *noms étrangers*.

**main (de seconde)**

Voir *usagé*.

**main-d'œuvre**

Attention au trait d'union, souvent oublié.

**maintenance**

Le français a emprunté ce mot à l'anglais au sens d'« ensemble des opérations visant à maintenir un matériel technique en état de fonctionnement ». Le mot s'intègre d'autant mieux à notre langue qu'il s'agit en fait d'un vieux mot français initialement emprunté par les Anglais. Mais on peut, bien sûr, utiliser le terme *entretien*.

**mairesse**

Dans l'usage contemporain québécois, le mot *mairesse* ne désigne plus la « femme du maire », mais une « femme élue à la direction d'une administration municipale ».

- *La mairesse de Shawinigan*.

Dans l'usage français, la chose est plus ambiguë. Le Robert reconnaît que le terme *mairesse* peut désigner, outre « l'épouse du maire », une « femme exerçant les fonctions de maire », mais précise que cet emploi est rare. Dans les faits toutefois, cet usage n'est pas à ce point rarissime. Une petite recherche dans la presse française a permis d'en retracer plusieurs dizaines d'exemples. Cela dit, les Français emploient encore volontiers *la maire*.

**mairie**

Ce mot prend une minuscule.

- *La mairie de Longueuil*.

**mais**

La conjonction *mais* peut coordonner deux mots, deux propositions mais aussi deux phrases qu'elle met en opposition. Elle peut donc être employée en tête de phrase. Elle est plus rarement utilisée au début d'un paragraphe, où on lui préfère habituellement *cependant*, *toutefois*, *en revanche*, *par contre* ou *pourtant*.

Placée en début de phrase, la conjonction *mais* est suivie d'une virgule si l'on marque une hésitation.

- *Mais, qu'est-ce qui vous empêche de voyager ?*

Toutefois, on omet la virgule si *mais* forme un tout avec les mots qui suivent.

- *Mais ça lui est égal*.

Dans le corps d'une phrase, on met généralement une virgule devant *mais*. La virgule est même de rigueur si la conjonction vient renforcer une idée déjà exprimée.

- *Il a glissé, mais lourdement glissé.*

Toutefois, si cette conjonction unit des mots ou des groupes de mots très courts, on supprime le plus souvent la virgule.

- *L'idée fait son chemin lentement mais sûrement.*

### **maison**

Lorsque ce mot désigne un édifice public, un organisme ou une société, il prend une minuscule s'il est suffisamment individualisé par un nom propre de personne ou de lieu, ou par un équivalent.

- *La maison Simons.*
- *La maison de la culture Frontenac.*
- *La maison Cœur Atout.*

Il s'écrit avec une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement.

- *La Maison des vins.*
- *La Maison danoise.*

Mis en apposition, *maison* reste invariable et ne se joint pas au substantif qui précède par un trait d'union.

- *Des concerts maison.*

### **maison (types de)**

On appelle *bungalow* une « maison de plain-pied, c'est-à-dire n'ayant qu'un seul niveau d'habitation ». La « maison à un étage » (donc à deux niveaux d'habitation) est un *cottage*. Quant à la « maison dont les niveaux d'habitation sont décalés », que les Anglais appellent *split-level*, l'OQLF recommande de la nommer *maison à demi-niveaux*.

Au Québec, on appelle *maison unifamiliale* une habitation n'ayant qu'un logement. En France, on parle plutôt de *maison individuelle*.

En France également, le mot *duplex* désigne un « appartement sur deux étages ». Chez nous, ce mot désigne une « maison comprenant deux logements superposés ». La « maison comprenant trois logements » s'appelle un *triplex* et la « maison comprenant quatre logements », un *quadruplex*.

Une maison peut être *isolée*, c'est-à-dire « indépendante d'une autre construction », *jumelée*, c'est-à-dire « attenante à une autre demeure par un mur mitoyen », ou *en rangée*, c'est-à-dire « reliée à deux autres demeures par un mur mitoyen de chaque côté ».

### **Maison-Blanche**

Le nom donné à la résidence du président des États-Unis s'écrit en français avec deux majuscules et un trait d'union.

### **maison mobile**

Les Américains appellent *mobile home* une « maison légère et transportable ». Les Français se sont d'abord contentés de joindre les deux mots par un trait d'union. Mais cet usage ne faisait pas l'unanimité. Aussi a-t-on recommandé *résidence mobile*. Chez nous, on parle plutôt de *maison mobile*.

- *Le parc de maisons mobiles du Domaine de Rouville.*

On peut aussi parler de *caravane résidentielle* ou de *grande caravane*.

### **majorité (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

### **majuscules (accents sur)**

Au Québec, contrairement à la France, on met les accents, de même que le tréma et la cédille, sur les majuscules quand les minuscules équivalentes en comportent.

- *À ce moment...*
- *Ça veut dire...*
- *Ma petite Élodie...*

Cet usage est tout à fait justifié, car les ordinateurs, contrairement aux machines à écrire, le permettent. Et c'est parfois bien commode pour dissiper les ambiguïtés. À preuve, les titres suivants :

- *UN VOLEUR TUE*
- *UN VOLEUR TUÉ*

On met également les accents nécessaires sur les majuscules des abréviations, mais pas sur celles des sigles ou des acronymes. Pourquoi ? Parce qu'ils ont un « statut autonome par rapport aux mots dont ils reprennent les initiales », nous explique Le français au bureau. Cette règle souffre quelques exceptions au Québec, depuis que l'Université du Québec à Montréal a ajouté un accent sur le A pour contrebalancer la queue du Q. C'est une coquetterie graphique. La langue, elle, peut très bien s'en passer. En revanche, l'accent est indispensable sur le sigle de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), sans quoi le jeu de mot disparaît.

- *É.-U., Î.-P.-É., ASSÉ, mais ALENA, ENAP, UQAM.*

### **making-of**

Cet anglicisme s'intègre plus ou moins bien au français. Aussi a-t-on cherché des traductions. Le GDT traduit *making-of* par *revue de tournage* ; le Termium, par *documentaire sur le tournage de...* Le Robert & Collins parle d'un *livre* (mais il peut s'agir aussi d'une émission de télé, d'un documentaire, etc.) *sur la genèse de...* Quant à Antidote, il propose *revue de tournage, reportage de tournage, documentaire de tournage, journal de tournage, coulisses du tournage, film sur le film* ou *film du film*.

Cela dit, *making-of* est tenace. Si on décide de l'utiliser en français, il faut lui mettre un trait d'union et l'écrire en italique.

### **Malaisie**

Le Robert opte pour *Malaysia*, le Larousse pour *Malaisie* tandis que le Hachette accepte l'un et l'autre. Allez vous y retrouver ! Les journaux français, quant à eux, emploient *Malaisie* dans environ 75 % des cas.

Dans le Dictionnaire géopolitique des États, on prétend que choisir *Malaisie*, c'est appuyer un certain chauvinisme malais, les Malais de souche n'étant majoritaires que dans la partie occidentale de la Fédération. Mais je vois mal en quoi opter pour *Malaysia* à l'anglaise serait moins choquant pour les habitants des îles orientales. Je conseille donc *Malaisie*.

- *La Fédération de Malaisie est formée de la Malaisie occidentale et de la*

*Malaisie orientale.*

### **management**

Bien que cet anglicisme ait été entériné par l'Académie française, on peut le juger inutile. Dans la majorité des cas, *management* peut être rendu par *administration*, *direction*, *gestion* ou *gestion des affaires*.

- *La gestion de cette société laisse à désirer.*

Au sens d'« ensemble des dirigeants d'une entreprise », *management* peut être traduit par *direction*.

Les dérivés *manager* (substantif) et *manager* (verbe) ne paraissent pas plus utiles, malgré leur popularité en France. Le français dispose déjà des mots *cadres*, *dirigeants* et *gestionnaires* pour qualifier les personnes qui *dirigent* ou *gèrent* des entreprises.

### **manège militaire**

Cette dénomination s'écrit avec une minuscule.

- *Le manège militaire de Québec.*

### **manager**

Voir *management*.

### **manière (de toute)**

Voir *âge (de tout)*.

### **manifestations (noms de)**

Les noms des grandes manifestations commerciales, culturelles ou sportives s'écrivent généralement avec une majuscule, de même que l'adjectif qui précède, le cas échéant.

- *La Biennale de Venise.*
- *Le Carnaval de Québec.*
- *La Coupe Stanley.*
- *Le Concours Chopin.*
- *Le Festival de Cannes.*
- *La Fête des neiges.*
- *La Foire du livre de Berlin.*
- *Le Grand Prix de Montréal.*
- *Les Internationaux de tennis du Canada.*
- *Les Jeux du Québec.*
- *Le Salon des métiers d'art.*
- *La Série mondiale.*

Les noms génériques des manifestations ne prennent cependant pas de majuscule si l'événement a sa propre dénomination.

- *Le concours L'empire des futures stars.*
- *Le festival Montréal en lumière.*

### **manoir**

Lorsque ce mot désigne un établissement hôtelier, il prend une majuscule, de même que le substantif qui l'individualise.

- *Le Manoir des Pins.*

### **manquer (quelqu'un)**

Au sens de « s'ennuyer de » ou de « faire défaut », *manquer* n'est pas un verbe transitif direct. Une personne peut *manquer* à une autre, un joueur peut *manquer* à son équipe, mais on ne *manque* pas quelqu'un, pas plus qu'une équipe *manque* un joueur. De telles constructions sont des calques de l'anglais.

- *Elle est partie depuis quelques semaines. Elle me manque beaucoup.*
- *Blessé, il manque à l'équipe.*

Cela dit, le verbe *manquer*, dans d'autres contextes, peut être transitif direct. On peut *manquer* son train, l'école, une occasion, une cible, un objectif. On peut *manquer* son coup. On peut même *manquer* quelqu'un, mais au sens de « ne pas rencontrer la personne qu'on voulait voir ».

- *Je l'ai manquée de peu.*

### **marchand de tabac**

Voir *tabagiste*.

### **marchandise**

Voir *livrer la marchandise*.

### **marché**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne un organisme unique.

- *Le Marché commun européen.*

Lorsque ce mot désigne un bâtiment public, il s'écrit avec une minuscule s'il est déterminé par un nom propre de personne ou par un équivalent.

- *Le marché Atwater.*
- *Le marché Bonsecours.*

### **marcher**

Ce verbe ne peut être suivi d'un complément de distance. Ainsi, *on ne marche pas cinq kilomètres* (cette tournure est anglaise), *on fait cinq kilomètres à pied*.

Par ailleurs, *marcher* s'emploie correctement au sens de *fonctionner* (en parlant d'un mécanisme, d'un organe).

- *Notre téléviseur marche encore très bien.*
- *Son cœur ne marche pas très bien.*

Par analogie, *marcher* s'emploie au sens de « produire l'effet désiré ».

- *Les affaires marchent de mieux en mieux.*

On peut aussi faire *marcher* une usine, un commerce, une maison, etc.

On peut également dire d'un chanteur, d'un comédien, etc., que sa carrière *marche* très fort ou, au contraire, fort mal.

Il arrive parfois qu'on emploie *marcher* au figuré en parlant de personnes. Mais ce sens est considéré comme familier.

- *Je suis sûr qu'il ne marchera pas là-dedans.*

On considère également comme familier l'emploi de *ça marche* au sens de *c'est d'accord*.

## **marier**

Le verbe *marier* est un régionalisme familier au sens d'*épouser*. On le rencontre au Québec, bien sûr, mais aussi dans le nord de la France et en Belgique.

En français international, *marier*, suivi d'un complément d'objet direct, a le sens d'« établir quelqu'un dans l'état de mariage ».

- *Il a marié sa fille à un jeune ambitieux.*

À la forme pronominale, *marier* signifie « s'unir par le mariage » en parlant de deux personnes, ou « contracter par le mariage », en parlant d'une seule personne.

- *Ils se sont mariés, il y a deux ans.*
- *Elle s'est mariée l'été dernier.*

*Se marier* se construit avec la préposition *avec*.

- *Elle s'est mariée avec un collègue.*

Employé avec l'auxiliaire *être*, *marier* signifie « avoir contracté mariage ».

- *Elle est mariée depuis 20 ans.*

## **marque**

Voir *score*.

## **marque du pluriel**

Contrairement à l'anglais, le français considère que la marque du pluriel ne s'inscrit qu'à partir de deux unités.

- *11/2 tasse de liquide.*
- *La nouvelle ville compte 1,6 million d'habitants.*
- *Le budget de ce ministère sera de 1,9 milliard de dollars.*

## **marquer**

Voir *compteur*.

## **marques (noms de)**

Les noms de marques de fabrique prennent généralement une majuscule et sont invariables.

- *Des voitures Ford.*
- *Des bières Molson.*

Certains sont cependant devenus des noms communs. Ils s'écrivent alors avec une minuscule et prennent la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Des camemberts.*
- *Des champagnes.*
- *Des jeeps.*

## **marshal de l'air**

À la suite des événements du 11 septembre 2001, les *marshals de l'air*, qui avaient pratiquement disparu depuis la fin des années 80, ont repris du service à bord des avions de ligne aux États-Unis. Le terme *marshal* est, bien entendu, américain. La presse française l'a traduit par *policier de l'air*, solution d'autant plus justifiée qu'on dit déjà *pirate de l'air* et *hôtesse de l'air*.

## **match**

Le français a emprunté le mot *match* à l'anglais, il y a déjà plus d'un siècle, pour

qualifier une « compétition entre deux concurrents ou deux équipes ». On hésitera d'autant moins à l'employer qu'il est plus juste que *joute*, dont le sens est plus limité. Quant à *partie*, il décrit « les règles et les conditions d'un *match* ». Mais on peut employer ce terme comme synonyme de *match*.

- *La partie de baseball comprend neuf manches ; la partie de hockey, trois périodes.*

On notera que le *match* de tennis se divise en *manches*, lesquelles sont constituées de *jeux*. La presse française emploie *set* comme synonyme de *manche*, ce qui est bien commode.

Le pluriel de *match* est *matchs* ou *matches*. Le premier est plus fréquent.

Voir aussi *plan de match*.

### **matériel**

L'emploi de *matériel* au sens de *matière, matériau, matière, fournitures, accessoires, tissu ou étoffe* constitue autant d'anglicismes.

- *La pierre est un matériau solide.*
- *Il a là suffisamment de matière pour rédiger un livre.*
- *Les fournitures de bureau sont arrivées.*
- *De quel tissu est fait ce manteau ? De laine.*

En revanche, on appelle *matériel didactique* « un document ou un appareil soutenant l'enseignement ».

### **mathématiques**

Selon Le petit Robert ainsi que le Dictionnaire des difficultés du français du Robert, le mot *mathématique* au singulier est un emploi vieilli, sauf peut-être dans un contexte de didactisme. On peut donc employer le mot *mathématiques* au pluriel dans pratiquement tous les contextes. Cela dit, le singulier n'est pas pour autant fautif.

### **matin (bon)**

L'expression *bon matin*, apparue au tournant du siècle, est calquée sur *good morning*. C'est pourquoi l'OQLF la déconseille. On trouve bien en français la locution *de bon matin*, mais elle a le sens de « très tôt ».

Pour souhaiter le bonjour, mieux vaut s'en tenir à « bonjour ». Et si l'on tient à avoir l'air particulièrement joyeux, comme les gens qui nous lancent « bon matin ! », on dira « bien le bonjour ». On peut aussi dire *bon avant-midi*.

### **mature**

Voir *immature*.

### **maximum**

Les dictionnaires acceptent le pluriel latin (*maxima* et *minima*) et le pluriel français (*maximums* et *minimums*). Mais la tendance actuelle est à la francisation.

### **médecine**

La locution *faire goûter à sa propre médecine* est un calque de l'anglais (*to give somebody a taste of his own medicine*). On dira plutôt *prendra sa revanche, rendre la monnaie de sa pièce, rendre la pareille*.

*Goûter à la médecine* (de quelqu'un) est un dérivé. En français soutenu, on dira plutôt *subir l'assaut, encaisser le coup*, etc.

### **média**

La forme latine (*media*) n'est plus en usage. *Média* est maintenant un mot français. C'est pourquoi il prend un accent et, le cas échéant, la marque du pluriel.

- *Un média, des médias.*

On aura remarqué que le singulier est *média* et non *médium*, mot qui en français désigne, non pas un moyen de communication, mais une « personne qui a le pouvoir de communiquer avec les esprits ».

### **medium**

Un steak qui n'est ni bien cuit ni saignant est à *point*, non *médium*. Et un vêtement dont la taille n'est ni grande ni petite est de taille *moyenne*, et non *médium*. Ce terme est un anglicisme dans ces deux cas.

Voir aussi *média*.

### **meeting**

Ce mot est un anglicisme au sens de *rassemblement*.

### **méga**

Vraisemblablement sous l'influence de l'anglais, il y a un abus du préfixe *méga* dans les médias québécois. Pourquoi parler, par exemple, d'une *mégaproduction* cinématographique, quand on dispose déjà du mot *superproduction* ? Ou d'une *mégamission* commerciale quand il serait plus simple de s'en tenir à une *grande* mission commerciale ? Ou de *mégasupermarché* quand le français compte déjà *hypermarché* et *grande surface* ? Et pourquoi parle-t-on de *mégahôpital* pour désigner le CHUM ? La locution *grand hôpital* suffirait amplement.

En outre, contrairement à ce qu'on rencontre fréquemment, les mots composés avec *méga* s'écrivent en un mot, sauf si le second élément commence par une voyelle.

- *Mégalomane, mégalopole, mégafête, méga-octet.*

### **mégacité**

Les médias emploient parfois le mot *mégacité* pour décrire la grande ville née de la fusion de Montréal et de sa banlieue de l'île. Ce terme paraît être une traduction littérale de *megacity*. Mais anglicisme ou pas, il n'est pas utile, car il existe déjà un mot pour désigner une grande agglomération urbaine : *mégapole*. Et il convient très bien pour décrire le nouveau Montréal.

- *Gérald Tremblay a été le premier maire de la mégapole.*

### **mégaplex**

Ce mot est un québécisme au sens de *cinéma à salles multiples*, de *complexe cinématographique* ou de *grand cinéma*.

### **meilleur**

L'emploi de ce superlatif est influencé par l'anglais dans quelques expressions.

*Avoir le meilleur sur* est un calque de *to get the better of someone*. On le



remplacera par *l'emporter sur*.

- *Les Giants l'ont emporté sur les Pirates.*

*Au meilleur de ma connaissance* est un calque de *to the best of my knowledge*. La traduction juste est *autant que je sache*.

*Être à son meilleur* est une traduction de *to be at one's best*. On dira plutôt *être au mieux*, *être au mieux de sa forme*, *être au sommet de son art*, *exceller*.

- *Il n'est pas au mieux de sa forme depuis qu'il a subi une blessure au genou.*
- *Serena Williams a excellé dans les tournois du Grand Chelem.*

La locution superlative *le meilleur* ou *la meilleure* est généralement suivie d'un verbe au subjonctif, lequel introduit un léger doute dans l'affirmation.

- *Elle est la meilleure joueuse que j'aie jamais vue.*

### **meilleur avant**

Voir *date d'expiration*.

### **mél**

Voir *e-mail*.

### **membership**

Cet anglicisme bien de chez nous est inutile puisque le français dispose des termes *effectif*, *nombre d'adhérents* et *membres* pour désigner le « nombre de personnes dans un parti ou une association » ou l'« ensemble des membres d'un parti ou d'une association ».

- *L'effectif du Parti libéral a diminué après la défaite.*
- *Le nombre d'adhérents est énorme.*
- *L'association compte plus de 5000 membres.*

Le français dispose aussi des mots *appartenance*, *adhésion* et *composition* pour traduire *membership* dans d'autres contextes. Et c'est sans compter les locutions *appartenir à* et *prendre sa carte* (de membre).

- *L'appartenance du Mexique à l'ALENA.*
- *Elle a fait une demande d'adhésion au club.*
- *Il appartient à Al-Qaeda.*
- *Il a pris sa carte du parti.*

### **mémoire (trou de)**

Voir *blanc de mémoire*.

### **menotter**

Beaucoup considèrent *menotter* comme un québécoïsme, mais ce verbe est plutôt apparu en français autour de 1600. Il est aujourd'hui presque inusité en France, où on lui préfère *mettre* ou *passer les menottes*.

Cependant *menotter* est demeuré bien vivant chez nous. On aurait tort de lui tourner le dos, car il est plus court que les locutions qu'il remplace.

On rencontre de plus en plus souvent *menotter*, dans le vocabulaire sportif, au sens de *déjouer*.

- *Le tir l'a complètement menotté.*

### **mépris de cour**

Le « délit par lequel une personne exprime son mépris à l'égard d'un magistrat » est un *outrage au tribunal*, non un *mépris de cour*. On peut aussi dire *outrage à magistrat*, mais cette expression est peu courante au Québec.

### **mer**

Ce mot prend une minuscule.

- *La mer Rouge.*

### **merci**

On peut dire *merci de* ou *merci pour*.

- *Merci de tes efforts et ton enthousiasme.*
- *Merci pour tes efforts et ton enthousiasme.*

Les mêmes remarques valent pour *remercier de* ou *remercier pour*.

- *Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.*
- *Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.*

Selon Le petit Robert toutefois, *remercier pour* s'emploie surtout pour les choses concrètes.

- *Je vous remercie pour les fleurs.*

### **mère**

Mis en apposition, ce mot s'écrit sans trait d'union et prend la marque du pluriel le cas échéant.

- *La reine mère.*
- *Une maison mère.*
- *Des idées mères.*

On notera que la *maison mère* désigne un « établissement dont relève un ordre religieux ». L'expression est une impropiété au sens de *siège social* d'une société.

Le mot *mère* est parfois antéposé. Il s'écrit alors sans trait d'union et prend la marque du pluriel le cas échéant.

- *La mère patrie.*
- *Une mère poule.*
- *Les mères porteuses.*

### **mériter**

Le verbe *mériter* n'a pas de forme pronominale. On ne *se mérite* pas un prix : on le *remporte*, on le *gagne*, on le *reçoit*, on l'*obtient*, on le *décroche*, on l'*enlève*.

On remplace souvent *se mériter* par *mériter*, mais à tort. Ce dernier verbe s'emploie correctement au sens de « digne de récompense ».

- *Il a bien mérité ses vacances.*

Mais *mériter* n'est pas un parfait synonyme de *remporter* ou de *gagner*. Il peut arriver en effet qu'on obtienne une récompense sans la *mériter*.

- *Cet auteur soupçonné de plagiat a reçu le prix du roman de l'Académie française. Mais le mérite-t-il vraiment ?*

L'emploi fautif de *mériter* peut même engendrer une certaine confusion. Lorsqu'on lit, par exemple, qu'un lanceur *mérite* le trophée Cy Young, doit-on en conclure qu'il devrait recevoir ce trophée ou qu'il vient de l'obtenir ?

## **métropole**

Ce mot désigne la « principale ville d'une province ou d'un État », laquelle n'est pas nécessairement la *capitale*.

- *Toronto est à la fois la métropole et la capitale de l'Ontario. Ce n'est pas le cas de Montréal, qui n'est que la métropole du Québec.*

## **métropolitain**

L'adjectif *métropolitain* désigne « ce qui se rapporte à une métropole ».

- *Le transport métropolitain.*

Mais il est incorrect de parler du *Montréal métropolitain* ou du *Montréal métro*. Il faut plutôt parler de l'*agglomération de Montréal* ou du *grand Montréal*.

Soit dit en passant, certains croient que l'expression *le grand Montréal* est un anglicisme. Mais l'emploi de *grand* en ce sens est entériné tant par le Harrap's que par le Robert & Collins, le Multidictionnaire et le GDT.

## **metteure en page(s)**

Forme féminine de *metteur en page(s)*.

## **metteure en scène**

Forme féminine de *metteur en scène*.

## **mettre à jour**

*Mettre à jour*, c'est « ajouter les données ou les renseignements les plus récents ».

- *J'ai fait mettre mon livret de banque à jour.*

*Mettre au jour*, c'est « exposer au grand jour, révéler ».

- *La police a mis au jour un complot.*

## **mettre au jour**

Voir *mettre à jour*.

## **mettre au rancart**

Voir *rancart*.

## **mettre sous arrêt**

Voir *arrêt*.

## **meurtre au premier (second) degré**

Je veux bien croire que nous vivons dans un contexte nord-américain, mais était-ce bien nécessaire, comme on l'a fait dans le Code criminel, de traduire *first degree murder* par *meurtre au premier degré*, quand le français disposait déjà de *meurtre avec préméditation* et de *meurtre prémédité* ? La même remarque vaut pour *second degree murder*, qu'on a traduit par *meurtre au second degré*, alors qu'il aurait été préférable de parler de *meurtre sans préméditation* ou de *meurtre non prémédité*. Ces locutions, en plus d'être pleinement françaises, sont bien plus claires.

## **MF**

Voir *FM*.

**midi**

Le grammairien Joseph Hanse estime avec raison qu'il « n'y a aucune raison de condamner *ce midi* pour désigner le milieu du jour où l'on est ».

**mieux (des)**

Voir *plus (des)*.

**millésime**

Depuis le début de l'an 2000, il existe un grand flottement dans la presse quant à l'emploi du millésime. Tantôt on écrit *les années 60, 70, 80*, etc., comme on le faisait jusque-là, tantôt on écrit *les années 1960, 1970, 1980*, etc. La seconde solution a tendance à s'imposer.

**mini-**

Les mots formés avec *mini* et *maxi* sont généralement soudés.

- *Minicassette, minijupe, maxijupe, maxibouteille, etc.*

Font exception les mots commençant par une voyelle.

- *Mini-ordinateur, mini-usine, etc.*

**minifourgonnette**

Voir *fourgonnette*.

**minimum**

Voir *maximum*.

**ministère**

Ce mot s'écrit chez nous avec une minuscule.

- *Le ministère des Affaires culturelles.*

On l'écrit cependant avec une majuscule quand il est employé de façon elliptique.

- *Le Ministère annoncera sa décision la semaine prochaine.*

**ministre**

Ce mot prend une minuscule.

- *Le ministre du Travail.*

**minorité (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

**minous**

Le mot *minous* est un québécoisisme familier au sens de *moutons* ou *chatons*, mots qui, ailleurs dans la francophonie, désignent ces « petits amas de poussière qui s'accumulent si vite sous les meubles ».

**minutes**

Employé au pluriel, ce mot est un anglicisme au sens de *procès-verbal*.

**miracle**

Mis en apposition, ce mot s'écrit sans trait d'union mais prend, le cas échéant, la marque du pluriel.

- *Des remèdes miracles.*

**mise à pied**

Ce terme n'est pas un parfait synonyme de *licencier* ou de *congédier*. En effet, la *mise à pied* est temporaire tandis que le *licencier* et le *congédier* sont définitifs. Si le *licencier* est généralement le résultat d'une compression budgétaire, le *congédier* peut être la conséquence d'une mesure disciplinaire.

- *La crise de la vache folle a entraîné des mises à pied dans les abattoirs.*
- *Twitter entend procéder à des licenciements massifs.*
- *Vidéotron a congédié les employés impliqués dans des sabotages.*

**mise en jeu**

C'est cette expression qui est juste, non *mise au jeu*.

- *Il gagne la plupart des mises en jeu.*

**mise en pages**

Dans cette locution, on peut écrire *page* ou *pages*. La graphie au pluriel est un peu plus fréquente.

**mistrial**

Ce mot anglais désigne un « procès qui avorte en raison d'un vice de procédure ». On peut le traduire par *procès avorté*.

**modèle**

Mis en apposition, ce mot s'accorde en nombre mais ne prend pas de trait d'union.

- *Des maisons modèles.*

**moins (des)**

Voir *plus (des)*.

**moi pour un**

Cette locution est un calque de *I for one*. En français, on dira *quant à moi, pour ma part, selon moi*.

**mois**

Ce mot s'écrit généralement avec une majuscule lorsqu'il désigne une manifestation publique.

- *Le Mois de l'environnement.*

**moitié (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

**moment (dans le)**

La locution *dans le moment* est un calque de *in the moment*. En français, on dira plutôt *pour le moment (actuellement)* ou *en ce moment (à présent)*.

**momentum**

Le mot *momentum*, d'origine latine, n'est pas attesté dans les dictionnaires français. En anglais, il a le sens de *circonstances favorables, dynamisme, élan, impulsion, lancée, rythme, vitesse acquise*. Avoir le *momentum*, c'est avoir le vent dans les voiles, avoir le vent en poupe, atteindre sa vitesse de croisière, gagner du

*terrain. Perdre le momentum, au contraire, c'est être en perte de vitesse, perdre du terrain, se dégonfler, voir ses espoirs s'envoler.*

- *Les débats ont donné au chef conservateur l'élan dont il avait besoin.*
- *Après la première manche, Alcaraz a retrouvé son dynamisme.*
- *Après avoir éliminé l'Avalanche, les Red Wings ont continué sur leur lancée. Après avoir perdu le jeu décisif de la troisième manche, il a vu tous ses espoirs s'envoler.*

Cela dit, les journalistes sportifs du Québec aiment bien le mot *momentum*, estimant qu'aucun terme français ne décrit aussi bien cet état de confiance et de domination psychologique.

### **monde**

Les locutions *au monde* et *du monde* sont interchangeable, sauf dans des expressions toutes faites comme *pas le moins du monde, pour rien au monde, pour tout l'art du monde...*

Vraisemblablement sous l'influence de l'anglais, on emploie souvent à *travers* au sens de *partout au, autour de, aux quatre coins de.*

- *À travers le monde, une femme sur trois est battue.*

Cet usage est si répandu, tant au Québec qu'en France, qu'il ne peut être considéré comme fautif.

### **monétaire**

L'adjectif *monétaire* se rapporte aux monnaies.

- *Le système monétaire international.*
- *La masse monétaire d'un pays.*

C'est un anglicisme au sens de *financier, pécuniaire, salarial.*

- *Une aide pécuniaire.*
- *Les clauses salariales d'une convention collective.*

### **monoparental**

Voir *famille*.

### **monoxyde de carbone**

*Oxyde de carbone* est un terme générique qui désigne tout « composé résultant de la combinaison d'un corps avec l'oxygène (*monoxyde, dioxyde, suboxyde de carbone*). *Monoxyde de carbone* désigne un « oxyde contenant un seul atome d'oxygène dans sa molécule ». Dans la langue courante, les deux appellations sont souvent considérées comme synonymes. Mais si l'on en croit l'Union internationale de chimie pure et appliquée, c'est *monoxyde de carbone* qu'il faut employer pour qualifier le gaz qui émane des voitures.

### **monsieur Tout-le-Monde**

Voir *Tout-le-Monde*.

### **mont**

Ce mot prend une minuscule s'il désigne un toponyme naturel ; une majuscule et un trait d'union s'il désigne un toponyme administratif.

- *Le mont Royal est situé dans le parc du Mont-Royal.*

### **montant**

Le mot *montant* désigne le « chiffre auquel s'élève un compte ».

- *Le montant des frais est de 300 \$.*

Une « quantité déterminée d'argent » s'appelle plutôt une *somme*. Le mot anglais *amount* a, quant à lui, les deux sens. C'est sans doute de là que vient la confusion.

- *Les voleurs se sont emparés d'une somme de 100 000 \$.*
- *Il a perdu une jolie somme au casino.*

Par ailleurs, l'expression *au montant de* est un calque de *in the amount of*. En français, on dit tout simplement *de*.

- *Un achat de 50 \$.*

### **montée de lait**

La locution *montée de lait* désigne un « afflux de lait aux seins, après l'accouchement ». Au Québec, on l'emploie familièrement pour décrire un *agacement*, une *colère*, un *emportement*, un *énervement*, une *exaspération*, une *indignation*, une *impatience*, une *irritabilité*, une *irritation*, un *mécontentement*, une *susceptibilité*. Peut-être l'a-t-on confondue avec une autre expression : *monter comme une soupe au lait*.

Ailleurs dans la francophonie, quand on veut décrire une personne qui se met vite en colère, on ne dit pas qu'elle *a une montée de lait*, mais plutôt qu'elle *est soupe au lait*. On pourrait également dire qu'elle est *colérique*, *irritable*, *susceptible*, qu'elle *se fâche*, qu'elle *voit rouge*, qu'elle *s'énerv*e, qu'elle *est en pétard*, qu'elle *pète les plombs*, qu'elle *pique sa crise pour un rien*, etc.

### **monter**

Autrefois, le verbe *monter* intransitif se conjugait avec l'auxiliaire *avoir* pour exprimer l'action.

- *Elle a monté dans sa chambre il y a une heure.*
- *Elle est montée dans sa chambre depuis une heure.*

Mais aujourd'hui, on emploie plutôt l'auxiliaire *être* dans les deux cas.

- *Il est monté souvent à la volée.*

Quand le verbe est transitif, il faut cependant employer *avoir*.

- *Elle a monté l'escalier rapidement.*
- *Il a monté un cheval.*

### **monuments (noms de)**

Les noms de monuments s'écrivent généralement avec une minuscule à l'élément générique.

- *La tour Eiffel.*
- *La porte Saint-Louis.*

L'usage a toutefois consacré l'emploi de la majuscule pour certains d'entre eux.

- *L'Acropole.*
- *Le Grand Palais.*
- *La Bastille.*
- *L'Arc de Triomphe.*

### **morning-man**

On traduit parfois *morning-man* par *matinier*. Mais ce terme rare a peu de chance de passer dans l'usage. Je préfère *animateur matinal*. L'adjectif *matinal* veut dire « du matin ». On l'emploie déjà abondamment.

- *La gymnastique matinale, la promenade matinale, la méditation matinale, la prière matinale, la toilette matinale.*

On peut aussi parler d'*animateur du matin*.

### **mort**

Voir *décès*.

### **mots (en d'autres)**

La locution *en d'autres mots* n'est pas un calque de *in other words* ; elle est commune aux deux langues. Cela dit, on peut également employer *en d'autres termes* et *autrement dit*.

### **mots étrangers**

Voir *italique*.

### **motard criminalisé**

Les médias parlent souvent de *motards criminalisés*. Sans doute a-t-on voulu accoler une épithète péjorative aux motards liés au crime organisé pour les distinguer des honnêtes motocyclistes. L'intention est louable, mais le terme choisi est impropre.

Le petit Larousse et Le petit Robert ne donnent qu'un sens au verbe *criminaliser* : « faire passer de la juridiction civile à la juridiction criminelle ». On pourrait dire, par exemple, que la loi a *criminalisé* la conduite en état d'ébriété.

Dans le cas qui nous occupe, il vaudrait mieux parler de *gangs de motards*. Le français a emprunté le mot *gang* à l'américain pour désigner une « bande organisée de malfaiteurs ». Or, c'est précisément de cela qu'il s'agit.

- *Montréal tente d'expulser les gangs de motards.*

Par souci de diversité, on peut aussi employer le mot *bande*. Bien que ce substantif soit plus neutre que *gang*, il est souvent utilisé en français pour désigner une « association de voyous ou de malfaiteurs ».

On peut également parler de *motards hors la loi* ou de *motards criminels*.

Enfin, soulignons que le contexte est parfois si clair que toute épithète serait inutile.

- *La guerre des motards.*

### **motion de non-confiance**

Ce terme du vocabulaire parlementaire est un calque de *non-confidence motion*. En français, on dira plutôt *vote de censure*, *de défiance* ou *de blâme*.

### **motivateur**

Le terme *motivateur* est une traduction littérale mais correcte de l'anglais *motivator*. Il est employé fréquemment au Québec, mais assez peu en France. Les Français emploient plutôt les mots *inspirateur*, *initiateur* ou *meneur*.



**moto (à, en, sur)**

On peut dire *à moto*, *en moto* ou *sur une moto*.

**moulin à papier**

Ce calque de *paper mill* est en voie de disparition. Il est souvent remplacé par *papetière*, qui est impropre pour qualifier une *usine de papeterie* ou une *papeterie*.

- *Il faut moderniser les papeteries du Québec.*

L'adjectif *papetière* a le sens de « ce qui est relatif au papier ».

- *Une société papetière.*

Dans les titres notamment, on fait parfois l'ellipse de *société*.

- *Les papetières ont connu une mauvaise année.*

**mousser**

On ne *mousse* pas une chose, on la *fait mousser*. Cette expression est péjorative au sens de « vanter exagérément ». Mais elle peut avoir le sens plus neutre de « faire valoir ».

- *Faire mousser un titre.*
- *Se faire mousser.*

On peut aussi dire qu'on *favorise* (une personne, une candidature), qu'on la *pistonne*, qu'on la *pousse*. Ou encore qu'on *fait la promotion* (d'un programme, d'une projet), qu'on le *vante*, qu'on le *met en valeur*, etc.

**moult**

*Moult* est un adverbe. Le mot est donc invariable.

- *Ils se vengent avec moult plaisanteries.*

**Moyen Âge**

L'usage est assez flottant. Je préconise la graphie avec les deux majuscules, mais sans trait d'union.

**Moyen-Orient**

Faut-il parler du *Proche-Orient* ou du *Moyen-Orient* ? Le premier terme a été créé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par opposition à *Extrême-Orient*. Selon le Robert des noms propres, le *Proche-Orient* s'étend « des rives orientales de la Méditerranée aux rives nord-occidentales de l'océan Indien ». On y trouve l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Irak, l'Iran, Israël, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar, la Syrie, la Turquie et le Yémen.

La dénomination *Moyen-Orient* est une traduction de *Middle East*. Plus large, elle englobe également la Libye, le Soudan, le Pakistan et l'Afghanistan. Situer au *Moyen-Orient* le conflit israélo-palestinien n'est pas faux. Mais c'est confondant. Il vaut mieux s'en tenir à *Proche-Orient*.

**MP3**

On rencontre tantôt *MP3*, tantôt *mP3* et tantôt *mp3*. C'est la première graphie qu'il faut retenir.

- *Un fichier MP3.*

## **mulâtre**

Le grand Robert définit le *mulâtre* comme un homme ou une femme de couleur, « né de l'union d'un Blanc avec une Noire ou d'un Noir avec une Blanche ». Quant à métis, il « se dit d'un individu dont le père et la mère sont de races différentes ». Pourtant, *mulâtre* et *métis* sont peu usités. On leur préfère Noir, comme on l'a vu lors de l'élection Barack Obama à la présidence des États-Unis. Pourquoi ? Vraisemblablement, parce que les mulâtres se perçoivent souvent eux-mêmes comme des Noirs.

Par ailleurs, le terme *Noir* étant associé au concept controversé de race, il est souvent remplacé par *Afro-Américain*, qui englobe à la fois les Noirs et les mulâtres d'Amérique. En France, on emploie également le mot *black*. Mais cet anglicisme n'a pas cours au Québec.

## **multimédia**

L'adjectif *multimédia* s'accorde en nombre.

- *Des campagnes publicitaires multimédias.*

## **mur à mur**

La locution *tapis mur à mur* est un calque de *wall to wall carpet*. En français, on appelle plutôt *moquette* un « tapis qui recouvre entièrement le plancher d'une pièce ».

On trouve parfois l'expression *mur à mur* au figuré, comme dans la phrase suivante :

- *Avant 1993, l'Alberta était conservatrice mur à mur.*

Il n'existe pas une solution de remplacement unique à cet anglicisme familier. Dans le cas cité précédemment, la formulation pourrait être la suivante :

- *Avant 1993, l'Alberta était totalement conservatrice.*

Une assurance *mur à mur* est une *assurance tous risques* ; une offensive *mur à mur* est une offensive *tous azimuts* ; une campagne publicitaire *mur à mur* est une *grande campagne publicitaire* ; etc.

## **musée**

On mettra une majuscule à ce mot lorsqu'il désigne un organisme national unique.

- *Le Musée de la civilisation.*
- *Le Musée des beaux-arts.*
- *Le Musée du Québec.*

Dans les autres cas, le mot s'écrit avec une majuscule s'il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *Le Musée de cire.*
- *Le Musée postal.*

Il s'écrit avec une minuscule s'il est suivi d'un nom propre.

- *Le musée Laure-Conan.*

## **musique (faire face à la)**

La locution *faire face à la musique* est un calque de *to face the music*. En français soutenu, on dira plutôt *affronter la tempête*, *faire face à la situation*, *se montrer courageux*.

**must**

Cet anglicisme est tenace. Pourtant, il n'est pas si difficile de le traduire, même s'il n'existe pas de traduction unique. Ainsi en France, *must* cède peu à peu la place à *indispensable*.

Chez nous, la publicité emploie parfois le mot *incontournable*.

- *Pour courir ou se promener à vélo, ce baladeur est un incontournable !*

On pourrait dire également :

- *Pour courir ou se promener à vélo, ce baladeur est essentiel !*

Mais on peut aussi recourir à diverses locutions. Dans le cas d'un film, d'un spectacle, d'une pièce de théâtre, par exemple, on pourra dire : *à voir absolument, à tout prix, à ne pas manquer*. Dans le cas d'un livre : *à lire absolument* ou *à tout prix*. Dans le cas d'un voyage, d'une excursion : *à faire à tout prix*. Dans le cas d'un article : *un article indispensable, un article que tout bricoleur doit posséder*, etc. Dans le cas d'un lieu touristique : *une étape obligée*.

Bien sûr, il y a quelques contextes où l'emploi de *must* peut à la rigueur se justifier. Dans cette réclame, par exemple :

- *L'anglais, un must.*

**musulman**

Dans l'ex-Yougoslavie, ce mot désigne plus une personne appartenant à une ethnie qu'une personne professant la religion islamique. C'est pourquoi on l'écrira dans ce cas avec une majuscule.

- *Les Musulmans, les Croates et les Serbes se sont fait la guerre en Bosnie.*

**muter**

*Muter*, c'est « affecter une personne à un autre poste ». On comprendra donc que *muter à un autre poste* soit un pléonasme.

# N

---

## **nation**

Qu'est-ce qu'une nation ? La réponse dépend de la définition que l'on donne de ce terme. La première acception considère la nation comme un « groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun ». En ce sens, fait remarquer Le Robert, il convient de distinguer la nation et l'État. « Une nation peut survivre, même lorsqu'elle est partagée entre plusieurs États; et un État peut comprendre plusieurs nations. » Les Kurdes, par exemple, constituent une nation partagée entre plusieurs États. En revanche, le Canada et l'Espagne, entre autres, sont des États qui englobent plus d'une nation. En vertu de cette définition, il y a plusieurs milliers de nations dans le monde, mais seulement quelques centaines d'États.

La seconde définition considère la nation comme un « groupe humain, en tant qu'il forme une communauté politique, établie sur un territoire défini ou un ensemble de territoires définis, et personnifiée par une autorité souveraine ». C'est ainsi que l'ONU est un regroupement de nations. Ce sens, souligne encore Le Robert, « est assez proche de celui de peuple, mais ajoute souvent l'idée de gouvernement ».

La nation canadienne-française, appellation aujourd'hui en désuétude, constitue une nation au sens premier du terme, puisque les Canadiens français sont dispersés dans plusieurs provinces. La nation québécoise forme plutôt une nation au sein d'un État, la province de Québec, qui pourrait devenir un pays, à condition bien sûr que le Oui l'emporte à l'occasion d'un hypothétique troisième référendum.

## **Nations unies**

La plupart des dictionnaires écrivent *Nations unies* avec une seule majuscule et sans trait d'union. Le nom complet de l'organisme est *l'Organisation des Nations unies*. Son sigle est *ONU*.

## **nature**

Ce mot peut être employé au sens de *naturel*. Il est alors invariable.

- *Des yaourts nature.*

## **naturel (c'est un)**

La locution *c'est un naturel* est un calque de *it's a natural*. En français, elle n'a pas de sens. On la remplacera par des expressions comme *il a un talent fou, il a un talent inné, il est bourré de talent, il a toutes les aptitudes*.

- *Cet acteur-là est une future vedette. Il a un talent fou !*

Dans certains cas, la solution consiste à ajouter *-né* à la qualité qu'on veut souligner.

- *C'est un coureur-né.*

### **navetteur**

L'anglais appelle *commuters* les gens qui doivent voyager un long moment pour aller et revenir du travail. Ce terme est apparu avec les premières villes de la banlieue londonienne, dans les années 1840. Les sociétés ferroviaires se sont rendu compte qu'elles gagnaient à offrir un tarif moins élevé à cette clientèle captive, qui devait prendre le train deux fois par jour.

Il existe un belgicisme, *navetteur*, qui désigne une « personne qui fait régulièrement la navette par un moyen de transport collectif, entre son domicile et son lieu de travail ». Le grand Robert dit de ce terme qu'il pourrait servir d'équivalent à l'anglicisme *commuter* pour toute la francophonie. Le GDT et le Termium l'ont d'ailleurs repris. Les Français, quant à eux, traduisent *commuter* par *banlieusard*, terme sans doute trop vague.

### **ne (explétif)**

« Lorsque le locuteur, écrit Grevisse, sent dans le contexte une idée de négation, il introduit parfois dans les propositions conjonctives un *ne* que l'on appelle explétif... » Par exemple, « je crains qu'il ne pleuve » signifie « je désire qu'il ne pleuve pas ». Bien que la proposition secondaire soit affirmative, la phrase entière renferme une idée négative.

Le *ne* de cette phrase ne correspond pas à une négation objective. Si l'on avait voulu exprimer la négation, on aurait employé *ne pas*. La phrase « je crains qu'il ne pleuve pas » n'a pas du tout le même sens que « je crains qu'il ne pleuve ». Le *ne* explétif est un *ne* dubitatif.

Comme il n'est pas indispensable au sens, ce *ne* peut être omis. C'est presque toujours le cas dans la langue familière. Dans la langue soutenue, il est généralement employé, mais il n'est pas pour autant obligatoire.

On rencontre le *ne* explétif après les verbes qui expriment la crainte (*craindre*, *avoir peur*, *appréhender*, *trembler*, etc.) ou l'empêchement, après les verbes *nier*, *disconvenir*, *désespérer*, *s'étonner* ou *ne pas douter*, après les locutions à *moins que* et *avant que*, ainsi qu'après les locutions *de crainte* et *de peur que*.

On trouve également le *ne* explétif dans les subordinées de comparaison exprimant une inégalité.

- *Plus de quatre contribuables sur cinq paient plus d'impôts qu'ils n'auraient dû.*

On emploie à l'occasion le *ne* explétif après *sans que*, mais cet usage est considéré comme redondant, voire incorrect, car cette locution a déjà un sens négatif.

- *Je ne peux sortir sans qu'elle m'accompagne.*

Il est également préférable de laisser tomber le *ne* lorsqu'une phrase ne contient aucune idée de crainte. Dans la phrase suivante, par exemple, le *ne* serait un contresens.

- *Ne laissez pas cet enfant jouer avec un couteau, je crains qu'il se blesse.*

## **négociation**

Au pluriel, ce mot désigne le « déroulement des discussions entre deux parties cherchant à parvenir à un compromis ».

- *Les négociations s'annoncent difficiles entre le gouvernement et ses employés.*

Au singulier, ce mot désigne plutôt le « processus en tant que concept ».

- *La négociation des conventions collectives a beaucoup changé au Québec.*

## **néo**

Le préfixe *néo* s'écrit avec une majuscule s'il entre dans la composition d'un gentilé.

- *Les Néo-Zélandais, les Néo-Écossais.*

Il prend une minuscule s'il signifie « de souche récente ».

- *Les néo-Québécois, les néo-Albertains, les néo-Canadiens.*

## **Net-économie**

Voir *point-com*.

## **nettoyeur**

Ce mot désigne la « personne qui nettoie » et non le produit.

- *Les nettoyeurs utilisent des détergents ou des détersifs.*

Chez nous, on donne également au mot *nettoyeur* le sens de « commerce spécialisé dans le lavage et le repassage du linge ». La locution *nettoyeur à sec* est un calque de *dry cleaner*. Mais l'OQLF donne l'absolution à cet anglicisme répandu.

On évitera le terme *buanderie*, qui en français standard désigne plutôt une « pièce de la maison aménagée pour la lessive ».

En France, on emploie malheureusement l'anglicisme *pressing*, qui tend à faire oublier *blanchisserie*, *teinturier* et *teinturerie*. Ces termes ne sont plus employés au Québec.

- *Je suis allé porter mon imper à la blanchisserie.*

## **new-look**

Selon le Dictionnaire des anglicismes du Robert, Christian Dior a inventé ce faux anglicisme après la Seconde Guerre mondiale pour qualifier sa nouvelle mode. Le mot a été employé par la suite pour désigner un « changement radical de forme ou de conception ». Étienne juge cette expression inutile, suggérant plutôt *nouveau style*, *nouvelle mode*, *nouveau genre*, *dernier cri*.

## **nez à nez**

L'expression *nez à nez* est bien française, mais au sens de *face à face*.

- *Ils se sont retrouvés nez à nez en faisant leurs courses.*

Sous l'influence de *nose to nose*, on lui donne souvent, mais à tort, le sens de à *égalité*, *égaux*, *ex æquo*, *sur le même rang*.

- *Les deux partis sont à égalité dans les sondages.*

Quant à la locution *au coude-à-coude*, elle est souvent employée pour exprimer « un rapprochement, une solidarité ».

- *Ils travaillent au coude-à-coude.*

Mais elle est utilisée à l'occasion pour décrire que des partis, des personnes, des

clubs, etc., sont à *égalité*.

- *Les deux candidats sont au coude-à-coude.*
- *Tennis : la France et l'Espagne au coude-à-coude.*

Soit dit en passant, cette locution s'écrit aussi *au coude à coude*.

### **ni... ni**

Lorsque deux sujets au singulier sont liés par *ni*, le verbe se met au singulier si les sujets s'excluent l'un l'autre.

- *Ni l'un ni l'autre ne viendra.*

En revanche, si les deux sujets forment un tout, le verbe se met au pluriel.

- *Ni sa formation ni son expérience ne le préparent à occuper cet emploi.*

Si un des sujets est au pluriel, le verbe est nécessairement au pluriel.

- *Ni sa sœur ni ses frères ne viendront.*

Si les sujets liés par *ni* ne sont pas de la même personne, le verbe est au pluriel et à la personne qui a la priorité.

- *Ni vous ni moi ne viendrons.*

Lorsque *ni* est répété une seule fois, les deux éléments ne sont habituellement pas séparés par une virgule. Lorsque *ni* est répété plus d'une fois, chacun des groupes de mots est séparé par une virgule.

- *Ni elle, ni vous, ni moi ne viendrons.*

### **nid-de-poule**

Au pluriel : *nids-de-poule*.

### **nier que**

Construit avec *que*, le verbe *nier* est suivi le plus souvent du subjonctif.

- *La Curatelle nie que ses protégés aient été soumis à des expériences.*

Toutefois, quand on veut insister sur la réalité du fait, on peut employer l'indicatif.

- *Il ne nie pas qu'il a mal agi.*

*Nier* peut aussi être suivi du conditionnel si le fait exprimé est hypothétique.

- *Elle nie qu'elle pourrait agir ainsi.*

### **nippon**

Au féminin, on écrit indifféremment *nippone* ou *nipponne*.

### **niveau**

Les locutions *niveau* et *palier de gouvernement* sont considérées comme impropres au Canada, où le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont souverains à l'intérieur de leurs compétences. L'expression *ordre de gouvernement* est donc plus juste.

- *Les autochtones du Canada réclament la création d'un nouvel ordre de gouvernement.*

*Niveau* est également impropre pour désigner les *ordres* d'enseignement au Québec. Ces derniers sont l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire.

### **niveau de (au)**

La locution *au niveau de* signifie *au diapason, à la portée, à la hauteur*. Elle veut aussi dire, par extension, *à côté, sur la même ligne*.

- *L'écran cathodique doit être placé au niveau des yeux.*

C'est abusivement qu'on lui donne le sens de *au stade de, en ce qui a trait à, en ce qui concerne, en matière de, sur le plan de...*

- *Sur ce plan, rien n'a progressé.*

### **Noël**

Certains ouvrages font une distinction entre la fête religieuse, qui serait du genre masculin, et la période de réjouissances, qui serait du genre féminin. Mais de nombreux auteurs jugent cet usage inutile, faisant de *Noël* un mot masculin, sauf dans des expressions consacrées comme *à la Noël* ou *pour la Noël*.

Par ailleurs, le mot *noël* s'écrit sans majuscule quand il désigne une « chanson de Noël ».

- *Les gens aiment les noëls d'autrefois.*

Il s'écrit généralement sans majuscule quand il désigne un « cadeau de Noël ».

- *Elle a reçu un beau petit Noël.*

Même employé avec une majuscule, *Noël* prend la marque du pluriel.

- *Les anciens Noël's. Les plus beaux Noël's. Les Noël's d'autrefois. Les Noël's blancs de mon enfance.*

### **nœud papillon**

Ce composé ne prend pas de trait d'union. Au pluriel : *nœuds papillons*.

### **noix d'acajou**

Contrairement à un usage assez répandu, le terme exact est *noix de cajou*, et non *noix d'acajou*. Quant au mot *cashew*, il est anglais.

### **no-fault**

On peut traduire *no-fault (insurance)* par *assurance sans égard à la responsabilité* ou par *indemnisation sans égard à la responsabilité*. Bien sûr, l'appellation française est plus longue, mais elle décrit avec précision un « système de règlement ou d'indemnisation qui n'est pas fondé sur la notion de responsabilité, de faute ou de culpabilité ».

Quand, pour des impératifs de concision (dans un titre sur une colonne, par exemple), on emploie néanmoins *no-fault*, il faut mettre le terme en italique.

### **Noir**

Voir *mulâtre*.

### **noirceur**

Au Québec, ce mot est synonyme familier de *obscurité*.

- *Les enfants doivent rentrer avant la noirceur.*

### **nombres**

Voir *chiffres*.



## **noms étrangers**

*Le Robert des noms propres* et la plupart des journaux francisent depuis longtemps les noms étrangers. On écrit *Calcutta*, *Bombay* et *Pékin*, et non *Kolkata*, *Mumbai* et *Beijing*. On opte pour *Londres* plutôt que pour *London*, pour *Rome* plutôt que pour *Roma* et pour *Florence* plutôt que pour *Firenze*. De la même façon, on continue à écrire *Mahomet* plutôt que *Muhammad* et *Michel-Ange* plutôt que *Michelangelo*. Au Québec, l'usage, influencé sans doute par les États-Unis, est plus flottant.

Cependant, comme l'explique Wikipédia, « depuis que la Russie a adopté, au milieu des années 1990, la transcription des noms russes sur les passeports selon la phonétique anglaise en remplacement de la phonétique française (traditionnelle depuis l'époque tsariste), il est souvent de coutume de garder dans les médias francophones cette forme anglaise ». C'est ainsi qu'on écrit *Maria Sharapova* pour *Charapova* ou *Marat Safin* pour *Marat Safine*.

## **nomination**

En français, *nomination* qualifie l'« action d'un supérieur qui désigne quelqu'un pour occuper un poste, une fonction, un emploi ».

- *Sa nomination à la Cour suprême devrait être annoncée la semaine prochaine.*

Le mot désigne également le « fait d'être nommé parmi les lauréats d'un concours ». En ce sens, *nomination* s'apparente à *mention*. On peut donc dire correctement qu'une personne ou une œuvre a décroché, obtenu ou reçu une *nomination*.

Sous l'influence de l'anglais, on a créé les expressions *mises en nomination* et *mettre (ou être) en nomination*. On ne les emploie qu'au Québec. À mon avis, elles sont, sinon fautives, du moins inutiles.

- *Hilary Swank a été nommée pour l'Oscar de la meilleure actrice. Leonardo DiCaprio, de son côté, a reçu une nomination pour l'Oscar du meilleur acteur.*
- *Le choix des sélectionnés pour les Félix sera connu lundi.*
- *Le choix des nominations pour les Olivier vient d'être dévoilé.*
- *Deux hommes d'affaires sont candidats à l'investiture libérale.*

## **nominé, e**

*Nominé* est un calque de l'anglais (*nominee*). Il désigne une « personne ou une œuvre sélectionnée pour un prix, une distinction ». Il existe une recommandation officielle pour le remplacer par *sélectionné*.

- *Woody Allen sélectionné pour la 21<sup>e</sup> fois aux Oscars.*

On rencontre aussi *nommé*, qui constitue une excellente solution de remplacement pour *nominé*.

- *Karine Vanasse a été nommée pour le Jutra de la meilleure actrice.*

*Sélectionné* et *nommé* peuvent être utilisés comme substantifs.

- *Oscars : on connaît maintenant les sélectionnés.*
- *Pour le César de la meilleure actrice, les nommés sont...*

Voir aussi *nomination*.

## **nominer**

Voir *nominé, e*.

## **noms commémoratifs**

Dans ce type d'appellation, il y a un terme générique (*aréna, école, collège, rue*, etc), qui prend généralement la minuscule, et un terme spécifique, dont les éléments sont reliés par un ou des traits d'union et qui s'écrivent avec une majuscule, sauf s'il s'agit d'une préposition.

- *L'aréna Maurice-Richard.*
- *L'école Sainte-Jeanne-d'Arc.*
- *La polyvalente Dollard-des-Ormeaux.*
- *Le centre Claude-Robillard.*

Précisons que le trait d'union est de rigueur même quand la personne qui a inspiré le patronyme n'est pas morte.

- *La rue Gilles-Vigneault.*

Il est vrai que la Commission de toponymie du Québec déconseille l'attribution d'un « nom commémoratif d'après celui d'une personne vivante ». Pareille recommandation est d'ailleurs est vigueur dans de nombreux pays. Mais il arrive qu'on ne tienne pas compte de cet avis.

Il arrive aussi que le trait d'union soit boudé, mais le fait que les personnes soient mortes ou vivantes n'y est pour rien.

## **noms propres (pluriel des)**

Prennent la marque du pluriel :

- les noms de peuples, d'habitants ;
  - *Les Canadiens, les Québécois, les Montréalais, les Jeannois.*
- les noms des familles royales, princières ou célèbres ;
  - *Les Bourbons, les Condés.*
- les œuvres d'un artiste.
  - *J'ai lu tous les Verlaines.*
  - *Il y a quelques Riopelles dans ce musée.*

Cette dernière règle n'est toutefois pas absolue, certains auteurs préférant le singulier.

- les noms géographiques qui désignent deux réalités distinctes.
  - *Les deux Amériques, les deux Corées.*

Restent au singulier :

- les familles ordinaires ;
  - *Les Germain, les Tremblay.*
- les familles étrangères ;
  - *Les Martinez, les Ricci.*
- les marques commerciales ;
  - *Des Chevrolet, des Ford.*
- les noms désignant une seule personne bien qu'ils soient précédés d'un *les* emphatique.
  - *Les Charron, les Léger, les Morin ont tenu tête aux libéraux.*

### **noms russes**

Voir *noms étrangers*.

### **non**

*Non* prend un trait d'union devant un substantif.

- *L'Association des non-fumeurs.*
- *Être mis en non-activité.*
- *Les non-alignés.*

Il n'en prend généralement pas devant un adjectif.

- *Une politique non alignée.*
- *Une usine non concurrentielle.*
- *Un point non mérité.*
- *Une affaire non négociable.*

Cela dit, il arrive que *non* soit lié par un trait d'union à l'adjectif qui suit, sans doute quand l'un et l'autre forment un tout indissociable.

- *Une exposition non-conformiste.*
- *Un peintre non-figuratif.*

### **non-fumeurs**

L'usage est un peu hésitant, mais le pluriel est plus logique avec le composé *non-fumeurs*. Un café *non-fumeurs*, par exemple, est un café pour non-fumeurs.

- *Un autocar non-fumeurs.*
- *Une chambre non-fumeurs.*

### **noniste**

À l'occasion du référendum sur la Constitution européenne, les Français ont créé deux beaux néologismes : les *ouïstes* et les *nonistes*. C'est plus court que les *partisans du oui* et les *partisans du non*. Ces deux termes pourraient être employés dans d'autres contextes.

### **note**

Voir *addition*.

### **nous**

Les adjectifs ou les participes qui se rapportent au *nous* de majesté, de modestie ou de politesse s'accordent en genre mais non en nombre. En revanche, le verbe est au pluriel.

- *Nous sommes heureuse de vous avoir rencontré.*

Le *vous* de politesse suit la même règle, car il désigne lui aussi une seule personne.

- *Vous êtes trop permissive avec lui.*

### **nouveau**

Dans les expressions dont le premier élément est *nouveau* et le second un adjectif ou un participe ayant valeur de nom, *nouveau* est variable en genre et en nombre bien qu'il ait une valeur adverbiale.

- *Des nouveaux mariés.*
- *Des nouvelles venues.*

L'expression *nouveau-né* fait toutefois exception.

- *Des nouveau-nés.*
- *Une nouveau-née.*

Mais cette dernière règle n'est pas absolue, certains auteurs, et non des moindres, n'hésitant pas à écrire *nouveaux-nés* et *nouvelle-née*.

### **nouveau (à)**

Il arrive de plus en plus souvent que l'on confonde les locutions *à nouveau* et *de nouveau*. Mais cet usage fait perdre au français une nuance intéressante, car les deux expressions ne sont pas tout à fait identiques. *De nouveau* signifie « encore une fois » ; *à nouveau* veut dire « d'une façon différente ».

Cela dit, il faut reconnaître que cette distinction est de moins en moins respectée, y compris par les dictionnaires.

### **nouveau (de)**

Voir *nouveau (à)*.

### **Nouveau Parti démocratique**

On mettra une majuscule à l'adjectif qui précède le substantif, une minuscule à celui qui le suit.

### **nouvelle**

On peut n'avoir *aucune nouvelle* de quelqu'un, mais on est *sans nouvelles* de quelqu'un.

- *La police est sans nouvelles des deux enfants.*

### **nouvelles (bulletins de)**

On peut employer *bulletins d'information*, *bulletins d'informations*, *bulletins d'actualité* ou *bulletins de nouvelles* pour décrire une « émission de radio ou de télévision qui résume l'essentiel des événements marquants du jour ».

# O

---

## **objecter (s')**

C'est une erreur fréquente au Québec d'employer le verbe *objecter* à la forme pronominale. On dira plutôt *s'opposer à*, *s'élever contre*, *s'inscrire en faux*, *se prononcer contre*, *différer d'opinion*, *désapprouver*, *rejeter*, *être contre*, *protester*.

- *Le ministre des Transports a invité l'opposition à ne plus rejeter une mesure susceptible de réduire la vitesse sur les routes.*
- *Le procureur de la Couronne s'est opposé à la libération de l'accusé.*

La BDL estime que « la forme pronominale *s'objecter*, courante au Québec, est sans doute attribuable à l'influence du verbe anglais *to object*, qui rend à la fois l'idée de "objecter quelque chose" et celle de "s'opposer à quelque chose". »

Bien entendu, on peut utiliser le verbe *objecter* correctement, au sens de *répliquer*.

- « *L'avance de Schumacher n'est pas si grande* », *a objecté Jean Todt au soir de la victoire de son pilote au Grand Prix de Monaco.*

## **obsèques**

Voir *funérailles*.

## **obsessif**

*Obsessif* est un synonyme d'*obsessionnel*. Cet adjectif n'est pas attesté par tous les dictionnaires. Mais on le trouve dans *Antidote* ainsi que dans *Le grand et le petit Robert*. On le rencontre aussi sur la Toile.

- *Elle avait un souci obsessif de l'ordre et de la propreté.*

## **océan**

Ce nom prend une minuscule, sauf lorsqu'il est employé de façon elliptique.

- *Ce marin a traversé l'Océan.*

Dans les autres cas, c'est l'élément spécifique qui prend une majuscule.

- *L'océan Pacifique.*
- *L'océan Indien.*

## **octroi**

Ce mot désigne l'« action d'octroyer ».

- *L'octroi d'un privilège.*

*Octroi* est une impropreté au sens de *subvention*.

- *Le ministère des Affaires culturelles a diminué ses subventions aux musées.*

*Subside* n'est pas non plus synonyme de *subvention*. Il désigne plutôt l'« assistance apportée par une personne à une autre, ou par un État à un autre ».

- *Il subsiste grâce aux subsides de son père.*
- *Le Canada a réduit ses subsides aux pays en voie de développement.*

### **œuvre**

Le mot *œuvre* s'écrit généralement au féminin, sauf quand il désigne une construction.

- *Le gros œuvre, le maître d'œuvre.*

On emploie aussi le mot au masculin, parfois, quand il désigne « l'ensemble des ouvrages d'un artiste ou d'un écrivain ».

- *L'œuvre complet de...*

Le masculin est cependant considéré comme littéraire en ce sens. Il subit de plus en plus la concurrence du féminin, admis tant par Grevisse que par Hanse.

On peut également parler correctement des *œuvres complètes* d'un auteur.

### **œuvrer**

Le verbe *œuvrer* n'est pas un banal synonyme de *travailler*. *Œuvrer*, c'est « travailler à une œuvre artistique », « travailler avec désintéressement », « travailler à quelque chose d'important » ou « tout mettre en œuvre pour obtenir quelque chose ».

On peut donc *œuvrer* à une exposition, à un roman, à un scénario. On peut *œuvrer* pour une cause humanitaire, une œuvre de charité, un idéal. On peut aussi *œuvrer* à assurer l'avenir de ses enfants, à assainir les finances publiques. Mais on n'*œuvre* pas dans un bureau ou une usine ; on y *travaille*, tout simplement. On peut dire familièrement qu'on y *bosse*. Et si le boulot est inintéressant, on peut dire qu'on *besogne*, qu'on *peine*, qu'on *trime*.

On *œuvre* encore moins dans le trafic de stupéfiants, comme je l'ai lu. Un tel usage est à proprement parler stupéfiant.

- *On le soupçonne de faire du trafic de stupéfiants.*

### **office**

Ce mot prend une majuscule lorsqu'il désigne un organisme national ou international unique.

- *L'Office québécois de la langue française.*

Ce mot est un anglicisme au sens de *bureau* ou de *réception*.

- *Vous trouverez la réception à la droite du hall.*

### **office (en)**

La locution *en office* est un anglicisme au sens de *en fonction*, *en exercice*, *en service*.

### **officier**

Ce mot est un anglicisme au sens d'*administrateur* ou de *dirigeant*.

- *Les administrateurs de la compagnie.*
- *Les dirigeants syndicaux.*

### **ombudsman**

Au Québec, on appelle *Protecteur du citoyen*, et non *ombudsman*, l'« autorité officielle ayant pour fonction de défendre les droits et les libertés des citoyens face aux pouvoirs publics ». Dans les universités, on appelle le défenseur des droits, le *protecteur des droits des étudiants*. En France, on emploie plutôt *médiateur*. À la

SRC, on appelle le défenseur des droits des usagers, *l'ombudsman de Radio-Canada*.

### **on**

L'accord des adjectifs et des participes se fait souvent avec ce que représente *on*. Mais le verbe, lui, reste au singulier même quand on se substitue à *nous*.

- *On est tombés dedans quand on était petits.*

En revanche, fait remarquer Hanse, adjectifs et participes sont généralement laissés invariables quand « *on* peut être vu comme un indéfini de sens très général ».

- *On chante en anglais afin d'être entendu par le plus grand nombre.*
- *Arrivé dans la trentaine, on a les moyens de se payer les chaussures qui nous faisaient rêver.*

Par ailleurs, le pronom *on* est parfois précédé de *l'* par souci d'euphonie ou pour éviter l'hiatus.

- *Ça fait bien 100 ans que l'on a constaté qu'il est possible de se servir de l'azote comme source d'énergie.*
- *Ce candidat a commis une erreur en adhérant à l'ADQ.*

Cela dit, cet emploi est toujours facultatif. Dans certains cas, notamment en début de phrase, il est considéré comme littéraire, voire comme affecté.

- *L'on se souviendra longtemps de la palme d'or controversée de Maurice Pialat au Festival de Cannes pour Sous le soleil de Satan.*

### **onde**

Ce mot reste au singulier dans l'expression *être sur la même longueur d'onde*. Il prend la marque du pluriel dans l'expression *être* ou *mettre en ondes*.

### **opération**

Le mot *opération* constitue un anglicisme au sens de *fonctionnement, activité(s), exploitation, production*.

- *Les activités d'une entreprise.*
- *Les bénéfices ou les pertes d'exploitation.*
- *Les coûts d'exploitation.*
- *Le directeur de l'exploitation.*
- *L'exploitation d'un commerce.*
- *Le budget de fonctionnement.*
- *La production d'une usine.*

### **opération (en)**

L'expression *en opération* est un calque de l'anglais (*in operation*). On dira plutôt, selon le contexte, *en activité, en exploitation, en marche, en service, en vigueur*.

- *Un parc en activité.*
- *Un plan en application.*
- *Une usine en exploitation.*
- *Un appareil en marche.*
- *Un train en service.*
- *Un programme en vigueur.*

## **opérer**

Le verbe *opérer* subit l'influence de son double anglais, *to operate*. Dans notre langue, on peut *opérer* un patient ou un changement, une armée peut *opérer* une manœuvre ou une jonction. Mais, on n'*opère* pas un commerce, un service, une boutique ou une entreprise ; on l'*exploite*, on l'*administre*, on le *dirige*, on le *possède*, on l'*ouvre*, on le *gère*, on *tient boutique* ou *commerce*, etc. On n'*opère* pas davantage un appareil ou une machine ; on *fait fonctionner*, on *actionne*, on *utilise* un appareil, on *conduit*, on *manœuvre* une machine.

## **opportunisme**

En français, l'*opportunisme* est un défaut. Être opportuniste en effet, c'est « placer son intérêt au-dessus de ses principes ». Qualifier un joueur d'*opportuniste*, ce n'est pas, contrairement à ce qu'on croit généralement, lui faire un compliment. Un joueur *opportuniste* est, en fait, un joueur qui place son intérêt au-dessus de celui de son équipe. C'est sous l'influence de l'anglais qu'on donne à ce mot le sens de *doué, habile, astucieux*, etc.

## **opportuniste**

Voir *opportunisme*.

## **opportunité**

Le terme *opportunité* désigne correctement en français le « caractère de ce qui opportun, propice, de ce qui vient à propos ».

- *Le ministre aurait dû s'interroger sur l'opportunité de cette mesure.*

En revanche, son emploi au sens d'*occasion favorable* vient de l'anglais. S'il reste critiqué, il est tellement répandu, tant au Québec qu'en France, qu'il paraît peine perdue de s'y opposer. Cela dit, cet emprunt sémantique, qui n'était pas nécessaire, ne doit pas faire oublier les mots *avantage, occasion, occasion d'agir, occasion rêvée* ou *possibilité*.

L'expression *avoir l'opportunité de* ne doit pas faire oublier non plus *avoir l'occasion, la possibilité, la chance de*. Les locutions *opportunités d'emploi, opportunités professionnelles, opportunités de carrière* peuvent être avantageusement remplacées par *débouchés, perspectives d'avenir* ou *d'emploi, possibilités d'emploi*. Quant aux *opportunités d'affaires*, ce sont des *occasions d'affaires*.

## **opposition**

Certains journalistes écrivent ce mot avec une majuscule pour distinguer le principal parti de l'opposition de l'ensemble des partis de l'opposition. Cet usage n'est pas entériné par les dictionnaires. Le principal parti de l'opposition est en fait l'*opposition officielle*.

- *La CAQ a été réélue à Québec. Le Parti libéral est resté l'opposition officielle. Le reste de l'opposition est constitué de Québec solidaire et du Parti québécois. Le Parti conservateur n'est pas représenté à l'Assemblée nationale.*

## **orage électrique**

Cette expression est un calque de l'anglais (*electric storm*). Elle est pléonastique,



car un *orage* est toujours accompagné de phénomènes électriques.

### **oratoire**

Ce mot prend une minuscule, sauf lorsqu'il est employé de façon elliptique.

- *L'oratoire Saint-Joseph.*
- *Elle compte se rendre à l'Oratoire cet été.*

### **orchestre**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne un organisme unique.

- *L'Orchestre symphonique de Québec.*

### **ordre**

Ce mot prend une majuscule lorsqu'il désigne un organisme unique.

- *L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.*

Les noms des membres des ordres religieux prennent généralement une minuscule.

- *Les carmélites, les dominicains, les jésuites, les ursulines.*
- *Les recettes de sœur Angèle.*
- *Les frères des Écoles chrétiennes.*

On écrit cependant les *Sœurs grises*.

Pour les distinctions entre *ordre* et *niveau*, voir ce dernier mot.

### **ordre (en)**

Cette expression est un anglicisme au sens d'*en règle, en bon état*.

- *Vos papiers sont en règle.*
- *Cette montre est vieille, mais en bon état.*

### **ordre (hors)**

Cette expression est un anglicisme au sens de *en panne*.

- *Mon automobile est en panne.*

Cette expression est également un anglicisme au sens de *procédure irrégulière, intervention antiréglementaire*. De la même manière, *être hors d'ordre, c'est aller contre le règlement, déroger au règlement, faire une intervention antiréglementaire*.

### **oreille de crisse**

Les *oreilles de crisse* sont des grillades de lard. *Oreille de Christ* est une variante. Elle est plus rare que la graphie *oreille de crisse*, moins brutale et moins injurieuse.

### **organique**

On peut parler avec justesse d'un engrais *organique*, par opposition à un engrais chimique. Mais il faut parler d'agriculture *biologique*, d'agriculteurs *biologiques*, de produits *biologiques*, de certification *biologique* et de restaurants *diététiques*. L'emploi d'*organique* est un anglicisme dans ces contextes.

### **organisation**

Ce mot prend une majuscule lorsqu'il désigne un organisme unique.

- *L'Organisation de l'unité africaine.*

### **organiseur**

On rencontre souvent le mot *organiseur* pour désigner un « logiciel de gestion du temps ». Il s'agit d'une traduction littérale de *organizer*. Il existe une recommandation officielle pour la remplacer par *agenda électronique*. Cette locution, il est vrai, est plus longue. Mais quand le contexte est clair, on peut tout simplement employer *agenda*.

- *Il est tout fier de son nouvel agenda.*

Cela dit, le terme *organiseur*, qui s'intègre bien au français, est attesté par plusieurs dictionnaires. Mais peu importe à la fin, car ces *agendas* ou *organiseurs* ont été remplacés par les téléphones portables.

### **organismes (noms d')**

L'élément générique d'un nom d'organisme s'écrit avec une majuscule lorsqu'il fait indiscutablement partie de la dénomination. C'est le cas lorsqu'il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *La Régie de l'assurance maladie.*
- *L'Association forestière québécoise.*

En revanche, l'élément générique est généralement considéré comme un nom commun lorsqu'il est déterminé par un nom propre ou un équivalent. Dans ce cas, il s'écrit avec une minuscule.

- *Les entreprises Dalcourt.*
- *Le groupe SNC-Lavalin.*
- *L'association Midi-Quarante.*

Lorsque le premier substantif d'un nom d'organisme prend une majuscule, il la conserve quand il est employé seul, à condition qu'il soit précédé d'un article défini.

- *Le Conseil de la langue française fera connaître son avis la semaine prochaine. Il semble que le Conseil prônera la ligne modérée.*

### **originer**

Le néologisme *originer* est une traduction de *to originate*. Ses équivalents français sont nombreux et, à mon avis, préférables : *avoir* ou *tirer son origine*, *commencer*, *dériver de*, *donner naissance à*, *émaner de*, *être à l'origine de*, *être l'auteur de*, *naître*, *prendre naissance*, *prendre sa source dans*, *provenir de*, *remonter à...*

- *Le virage ambulatoire est né de la volonté de réduire les coûts.*
- *Cet usage remonte au siècle dernier.*

### **Oscar**

Voir *récompenses (noms de)*.

### **ouailles**

Ce mot du vocabulaire religieux désigne les « chrétiens par rapport à leurs pasteurs ». C'est un synonyme familier de *paroissiens*. Il s'agit d'une impropreté au sens de *joueurs (d'un club)*.

### **ouiste**

Voir *noniste*.

**ouragan**

Voir *cyclone*.

**outrage**

Voir *mépris de cour*.

**outrageux**

*Outrageux* qualifie correctement une personne ou une chose offensante. Son emploi est une impropriété au sens de *convaincant, décisif, éclatant, écrasant*.

- *L'écurie McLaren a remporté une victoire écrasante en Australie.*

**outré**

*Outré* ne signifie pas *hormis, sauf, excepté, exception faite*, comme on le voit souvent, mais exactement le contraire. *Outré* a en effet le sens de « en plus de ». On ne dira pas, par exemple, « elle a peu de problèmes de santé, *outré* ses jambes », mais « *hormis* ses jambes ». Ou « *outré* un manque d'agressivité, tout s'est déroulé normalement », mais « *excepté...* ». Ou encore, « *outré* Untel, aucun Canadien n'a pu atteindre la ronde finale », mais « *sauf* Untel... ».

**ouvert (être)**

La locution *être ouvert à l'idée de* est un anglicisme au sens de *être disposé à*.

*La question est ouverte* est également un anglicisme. On dira plutôt que *la question est en suspens*.

**ouvert 24 heures**

Voir *jour et nuit*.

**ouvertures**

Au pluriel, ce mot est un anglicisme (*openings*) au sens de *débouchés, emplois, perspectives d'emploi* ou *postes vacants*.

**oxyde de carbone**

Voir *monoxyde de carbone*.

# P

---

## **pacte**

Ce mot s'écrit avec une majuscule quand il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *Le Pacte atlantique.*

Il s'écrit avec une minuscule quand il est suivi d'un nom propre.

- *Le pacte de Varsovie.*
- *Le pacte de l'Atlantique Nord.*

## **page-turner**

On peut traduire *page-turner* par *livre passionnant*.

- *Ce livre est passionnant. Difficile de s'arrêter avant la fin.*

On peut aussi employer des périphrases comme *qui se lit d'une traite, qui tient en haleine*.

- *Son roman se lit d'une traite.*
- *Ce polar m'a tenu en haleine.*

L'OQLF propose de son côté *trappe-lecteur* (ou *lectrice*) et la Commission d'enrichissement de la langue française, *accrolivre*.

## **pagination électronique**

Voir *édition électronique*.

## **paiements faciles**

Dans plusieurs messages publicitaires traduits de l'anglais, on entend parler de *paiements faciles*. Il s'agit d'un calque de *easy payments*. On traduit généralement cette locution par *facilités de paiement*.

## **pain brun**

Cette locution est un anglicisme (*brown bread*) au sens de *pain bis* ou *pain de son*.

## **pain de blé entier**

Voir *farine de blé entier*.

## **pain d'épice(s)**

On écrit indifféremment *pain d'épice* ou *pain d'épices*.

## **paix des Braves**

On trouve la locution *paix des braves* sans majuscule dans Le Robert. En ce sens, l'expression désigne une « paix honorable pour les vaincus qui se sont battus courageusement ».

- *Les Palestiniens aspirent à la paix des braves.*

Mais chez nous, cette locution désigne plus précisément une entente conclue entre le gouvernement du Québec et la nation crie. On l'écrit donc avec une minuscule au mot commun (*paix*) et une majuscule au mot caractéristique (*Braves*).

- *La paix des Braves*.

### **palais**

Lorsque ce mot désigne un bâtiment, il prend une majuscule s'il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *Le Palais des congrès*.

Il s'écrit avec une minuscule s'il est suivi d'un nom propre.

- *Le palais de Buckingham*.

Lorsque ce mot désigne plus spécifiquement un « lieu où les tribunaux rendent la justice », il prend une minuscule, sauf s'il est employé de façon elliptique.

- *Le palais de justice de Montréal*.
- *Elle travaille au Palais*.

### **palet**

Voir *puck*.

### **palier de gouvernement**

Voir *niveau de gouvernement*.

### **pallier**

Le verbe *pallier* se construit avec un complément direct et non indirect.

- *Cet échange vise à pallier les lacunes de la défensive*.

La fréquence de *pallier* à s'explique sans doute par sa ressemblance avec *remédier* à et *parer* à.

### **pamphlet**

Le mot *pamphlet* qualifie un « petit écrit satirique et mordant ». Il constitue un anglicisme au sens de *brochure, circulaire, dépliant, prospectus*.

### **panel**

*Panel* est un anglicisme au sens de *table ronde* ou *groupe de discussion*. Quant aux *panelistes*, ce sont plutôt des *participants* (à une table ronde, à un groupe de discussion).

*Panel* est également un anglicisme au sens de *comité d'études, comité d'experts, groupe de travail, groupe d'experts, groupe de spécialistes* ou *réunion d'experts*.

### **paneliste**

Voir *panel*.

### **pantalon**

Le terme *pantalon* s'emploie au singulier lorsqu'il désigne un seul vêtement.

- *Il y a une tache sur son pantalon* (et non *sur ses pantalons*).

On appelle *corsaire* le pantalon court qui couvre la jambe jusque sous le genou. La culotte courte est un *short*. Lorsque le short a des jambes assez étroites qui s'arrêtent au-dessus du genou, on l'appelle *bermuda*.

### **paparazzi**

Ce mot est le pluriel italien de *paparazzo*. Le petit Robert conseille de le franciser. Ainsi, on écrira *paparazzi* au singulier et *paparazzis* au pluriel. Cet usage devrait s'imposer.

- *Les paparazzis ont hanté la vie de la princesse Diana.*

### **papeterie**

Ce mot désigne un « magasin où l'on vend des articles de bureau ou des fournitures scolaires ». Il ne désigne pas les articles eux-mêmes.

Voir aussi *moulin à papier*.

### **papetière**

Voir *moulin à papier*.

### **papier de toilette**

La locution *papier de toilette* est un calque de *toilet paper*. En français, on dira plutôt *papier hygiénique*.

### **papier hygiénique**

Voir *papier de toilette*.

### **papiers d'identification**

Les « pièces attestant l'identité d'une personne » sont des *papiers d'identité*, et non des *papiers d'identification*.

### **Pâque**

Au féminin, sans *s* mais avec l'article *la*, ce mot désigne la fête juive ou russe. La majuscule est facultative.

- *Les juifs célèbrent la pâque.*

*La grande pâque russe.*

La fête chrétienne, si l'on insiste sur la date, est du genre masculin et son accord se fait au singulier malgré son *s* final. Dans ce cas, le mot *jour* est sous-entendu.

- *Pâques est enfin arrivé !*

*Pâques* devient un mot féminin pluriel quand il est accompagné d'une épithète.

- *Joyeuses Pâques !*

- *Pâques fleuries.*

*Pâques* se transforme en nom commun dans la locution *faire ses pâques*.

### **Pâques**

Voir *Pâque*.

### **par**

C'est la préposition *sur* et non *par* qu'il faut employer quand on indique les dimensions d'une surface.

- *Un bureau mesure trois mètres sur quatre.*

### **parade**

Le mot *parade* est un anglicisme au sens de *défilé*.

- *Le défilé de la Saint-Jean.*

- *Le défilé du père Noël.*

La locution *parade de mode* est un anglicisme au sens de *présentation de collection(s), présentation de mode, défilé de mannequins, défilé de mode.*

### **paramedic**

Le terme *paramedic* est un anglicisme inutile, puisqu'il existe un équivalent bien français : *ambulancier paramédical*. L'OQLF le définit comme un « ambulancier ayant reçu une formation spécialisée, approuvée et supervisée par des médecins, qui le rend apte à pratiquer certains actes médicaux pendant le transport des personnes jusqu'à l'hôpital ».

### **parascolaire**

*L'activité parascolaire* est une « activité qui se déroule dans le cadre de l'école, mais sans constituer un complément à l'enseignement ». Une « activité qui, sans être à proprement parler scolaire, mais qui complète la formation » est une *activité périscolaire*.

- *Les cours de théâtre sont des activités périscolaires.*

### **parc**

Ce mot s'écrit avec une majuscule quand il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *Le Parc zoologique.*

Il prend une minuscule lorsqu'il est suivi d'un nom propre.

- *Le parc Cartier-Brébeuf.*
- *Le parc des Îles.*

On écrit cependant *Parcs Canada*.

Un « lieu où l'on peut faire des tours de manège » est un *parc d'attractions* et non un *parc d'amusement*. Cette dernière locution est un calque de *amusement park*.

### **pare-balles**

Voir *anti-balle*.

### **pare-brise**

Ce mot composé est invariable au pluriel.

### **pareil comme**

La locution *pareil comme* est un québécoisisme familier au sens de *pareil à* ou de *comme*. En français standard, ce sont évidemment ces termes qu'il faut employer.

- *Il est pareil à l'autre (et non pareil comme l'autre).*
- *C'est comme la fois où (et non pareil comme...).*

Au Québec, on emploie également *pareil* au sens de *quand même*.

- *Ça n'a rien de raffiné, mais on aime ça pareil.*

Bien entendu, de tels emplois sont familiers.

### **parker**

On remplacera cet anglicisme formé à partir du verbe anglais *to park* par les verbes *garer, parquer* ou *stationner* (un véhicule).

## **parking**

Ce mot d'origine anglaise s'est répandu en français vers 1945. Il gêne encore certains usagers, même s'il est court et s'intègre sans problème à notre langue, et même si son usage est courant (surtout en France, mais aussi au Québec).

- *Les parkings, nouvelle épée de Damoclès.*

On peut, bien entendu, y substituer *parc de stationnement*, *parc à autos*, *parc-autos* ou *parcs à voitures*. Tous ces termes sont cependant plus longs.

- *La société SDM exploite des parcs-autos sans permis.*

Chez nous, on emploie fréquemment *stationnement* en ce sens. Mais ailleurs dans la francophonie, ce terme désigne plutôt le « fait de stationner ».

- *Un permis de stationnement.*
- *Des problèmes de stationnement.*

## **par le biais de**

Voir *biais*.

## **parlement**

Ce mot désigne la ou les « assemblées qui exercent le pouvoir législatif ». Il s'écrit avec une majuscule.

- *Le Parlement canadien comprend la Chambre des communes et le Sénat.*

L'édifice où siège le Parlement s'appelle le *palais du Parlement*. Mais dans l'usage courant, on emploie tout simplement le mot *parlement*, sans majuscule.

- *L'UPA a tenu une manifestation devant le parlement.*

Le mot *parlement* est un anglicisme au sens de *législature*, mot qui désigne la « période durant laquelle une assemblée exerce son mandat ».

- *Le premier ministre a mis fin à la 35<sup>e</sup> législature pour déclencher des élections fédérales.*

## **parler (de)**

Au Québec, on *parle* d'une tempête de neige, au lieu de nous *annoncer* une tempête de neige. On *parle* de 30 centimètres de neige, au lieu de *prévoir* 30 centimètres de neige. On *parle* d'un accident qui a fait trois morts, au lieu de nous *faire savoir* qu'un accident a fait trois morts. Ou encore on *parle* d'un spectacle qui connaît beaucoup de succès, au lieu de nous *préciser* qu'un spectacle connaît beaucoup de succès.

Comme en français on peut parler d'une chose, d'un événement, d'un sujet, bref de n'importe quoi, cet emploi n'est pas fautif. Mais c'est devenu un tic de langage répandu, une maladresse de style agaçante.

## **parler (français)**

Les expressions *parler français* (ou *anglais*) et *parler le français* (ou *l'anglais*) ont le même sens.

Quant à la locution *parler en français* (ou *en anglais*), elle marque le choix d'une langue par un locuteur.

- *À New York, le premier ministre du Québec a parlé en anglais.*



**parkinson**

Voir *alzheimer*.

**parquet**

On appelle *parquet* un « assemblage de planches ou de planchettes de bois couvrant le sol d'une pièce ». Le *parquet à l'anglaise*, très répandu chez nous, est constitué de lames de bois parallèles. Le *parquet en mosaïque*, que l'on rencontre aussi, est constitué de planchettes de bois posées en mosaïque. Chez nous, on appelle souvent ce type de parquet *marqueterie*. Mais ce mot désigne plus précisément un « assemblage décoratif, généralement de plusieurs couleurs, fait de pièces de bois, de marbre, de métal, de nacre, etc. ». Quant au mot *parqueterie*, il désigne la « pose des parquets », et non les *parquets* eux-mêmes.

**parrain**

Voir *commanditaire*.

**parrainage**

Voir *commanditaire*.

**part**

Le mot *part* est un anglicisme au sens d'*action*.

- *Cet homme a des actions en Bourse.*

Cependant, on peut dire avec justesse que quelqu'un cède sa *part* (et non *ses parts*) dans une compagnie ou une coopérative. *Part* a en effet le sens de « portion du capital d'une société ».

**part (de toute)**

On peut écrire *de toute part* ou *de toutes parts*, mais le pluriel est plus fréquent. En revanche, dans les locutions *de part en part* et *de part et d'autre*, le singulier est obligatoire.

**part (faire sa)**

*Faire sa part* est un calque de *to do one's part*. En français, on dira plutôt *appuyer*, *collaborer à*, *contribuer à*, *fournir sa part*, *participer à*.

- *Le gouvernement du Québec estime avoir fourni sa part.*

**part (prendre la)**

*Prendre la part* (de quelqu'un) est un anglicisme au sens de *prendre la défense* ou *le parti* (de quelqu'un).

**parti**

Lorsque ce mot qualifie un regroupement politique, il prend une majuscule, ainsi que l'adjectif qui le précède s'il y a lieu.

- *Le Parti québécois.*
- *Le Nouveau Parti démocratique.*

Quand on désigne les membres d'un parti, c'est toutefois la minuscule qu'il convient d'employer.

- *Les libéraux, les péquistes, les communistes, les républicains, etc.*

### **partenariat public-privé**

La locution *partenariat public-privé* est un calque de *public-private partnership*. On dirait plus justement *partenariat entre le secteur public et le secteur privé* ou *partenariat entre le public et le privé*. Mais comme c'est plus long, je ne me fais pas d'illusions. *Partenariat public-privé* tend à s'imposer, tout comme son abréviation *PPP*.

- *Les hôpitaux universitaires ont été construits en partenariats public-privé.*

Notons au passage que le composé *public-privé* reste au singulier même quand il est question de plusieurs *partenariats*. Pourquoi ? Parce que les termes *public* et *privé* ne se rapportent pas à *partenariats*, mais au mot *secteur* sous-entendu. Et, comme le fait remarquer le GDT, cette ellipse est sentie.

### **participe passé (verbes intransitifs)**

Certains verbes toujours intransitifs peuvent avoir un complément circonstanciel, qu'il ne faut pas confondre avec un complément direct.

- *Les huit heures qu'il a dormi.*
- *Les deux heures qu'il a marché.*

Certains verbes peuvent être transitifs directs ou intransitifs selon le sens. Dans le premier cas, ils ont un véritable COD. Dans le second, ils ont un complément circonstanciel indiquant une mesure, un poids, une durée, un lieu, etc.

- *Les efforts que cet ouvrage m'a coûtés.*
- *Les centaines de milliers de dollars que cet appartement m'a coûté.*
- *Les sacs que nous avons pesés.*
- *Les 100 kilos qu'il a déjà pesé.*
- *Les dures années qu'il a vécues en prison.*
- *Les deux ans qu'il a vécu en prison.*
- *La maison qu'elle a habitée.*
- *La demeure où elle a habité.*

*Passer* est transitif dans des tournures comme *les vacances qu'il a passées à la montagne*, *les années qu'il a passées en France*, *les heures qu'elle a passées à m'attendre*.

Quant au verbe *avoir*, il reste toujours transitif.

- *Les douzaines de conversations qu'il a eues avec lui.*
- *Les 22 ans qu'il a eues le mois dernier.*
- *Les mille dollars qu'il a eus pour ce travail.*

### **participe passé (verbes pronominaux)**

Le participe passé des verbes pronominaux est source de maux de tête pour bien des auteurs, et non des moindres. Voici quelques éléments utiles.

Réglons d'abord le cas le plus facile, celui des verbes qui sont toujours pronominaux : *se suicider*, *s'évanouir*, *s'enfuir*, etc. Le participe passé de ces verbes s'accorde toujours avec le sujet du verbe, à l'exception du participe passé de *s'arroger*.

- *Elles se sont évanouies.*
- *Elle s'est arrogé des titres.*

C'est que le sujet de ces verbes désigne le même acteur que le pronom réfléchi *se*.

Dans le cas du participe passé des verbes occasionnellement pronominaux, la façon la plus simple de procéder est de remplacer (mentalement) l'auxiliaire *être* par l'auxiliaire *avoir* et de se demander si le pronom *se* est complément d'objet direct.

- *Elles se sont retrouvées.*

C'est-à-dire : *elles ont retrouvé* qui : *elles*.

En revanche, on écrira :

- *Elles se sont succédé.*

C'est-à-dire : *elles ont succédé* à qui : à *elles*.

Le participe passé des verbes transitifs indirects employés pronominalement est toujours invariable.

- *Ils se sont plu à jouer ensemble.*

Ces règles simples permettent de résoudre à peu près 99 % des cas. Reste un pour cent de pièges. En voici un bon exemple.

- 1. *Elles se sont réservées.*
- 2. *Elles se sont réservé de bonnes places.*
- 3. *Les bonnes places qu'elles se sont réservées.*
- 4. *Les bonnes places, elles se les ont réservées.*
- 5. *De bonnes places, elles s'en sont réservé(es).*

Dans le premier cas, il y a accord parce que le pronom réfléchi *se* est complément d'objet direct. *Elles ont réservé* qui : *elles*.

Dans le deuxième cas, il n'y a pas d'accord parce que le pronom réfléchi *se* est complément d'objet indirect. Il y a bien un complément d'objet direct, mais il est situé après le verbe.

Dans le troisième et le quatrième cas, le pronom réfléchi n'est toujours pas complément d'objet direct, mais il y a quand même accord parce qu'il y a un complément d'objet direct (*les bonnes places*) placé avant le verbe.

Enfin, dans le dernier cas, le complément d'objet direct est *en*. De nombreux auteurs considèrent ce pronom comme neutre, même lorsqu'il représente un mot féminin et pluriel. Pour eux donc, le participe passé doit rester invariable. Mais d'autres grammairiens, au contraire, estiment que le pronom *en* doit assumer le genre et le nombre du mot qu'il représente. De sorte qu'il n'est pas incorrect de faire varier le participe passé dans un tel cas.

Autre cas difficile : l'accord du participe passé du verbe *se laisser* suivi d'un infinitif. En principe, le participe passé s'accorde avec le pronom si ce dernier est complément d'objet de *laissé*.

- *Elle s'est laissée mourir.*

Si le pronom est plutôt complément de l'infinitif, le participe reste invariable.

- *Elle s'est laissé duper.*

Toutefois, il est souvent difficile de déterminer si le pronom est complément de *laissé* ou de l'infinitif. Comme le font remarquer certains grammairiens, cette règle n'est pas toujours appliquée, même par de bons écrivains. C'est sans doute pourquoi les rectifications de 1990 ont proposé que le participe passé de *se laisser* suivi de l'infinitif soit invariable dans tous les cas.

Pour le moment, il y a un certain flottement dans l'usage.

### **participe présent**

Beaucoup d'auteurs jugent lourde l'apposition d'un participe présent à un substantif autre que le sujet de la phrase. Mais il y a des cas où, il faut bien le reconnaître, le participe présent n'est pas plus lourd que la relative. Comparez :

- *Il ne reste plus aujourd'hui que trois Cubains circulant quotidiennement entre Guantanamo et le reste de l'île.*
- *Il ne reste plus aujourd'hui que trois Cubains qui circulent quotidiennement entre Guantanamo et le reste de l'île.*

Dans cet exemple, l'emploi de *circulant* évite l'enchaînement d'un *que* et d'un *qui*. Cela dit, il faut manier le participe présent avec des pincettes, surtout à la forme passive. Dans ce cas, mieux vaut employer une relative à la forme active.

- *Elle rejette constamment les compliments lui étant faits.*
- *Elle rejette constamment les compliments qu'on lui fait.*

Dans d'autres cas, le participe présent est tout simplement inutile.

- *Ils gardaient une liste ayant accumulé 34 noms.*
- *Ils gardaient une liste de 34 noms.*
- *Une prévente représentant un millier de billets.*
- *Une prévente d'un millier de billets.*

Parfois, le participe présent peut être avantageusement remplacé par un mot ou une locution plus simple, moins indigeste.

- *Il avait déjà travaillé pour une boîte promouvant des artistes.*
- *Il avait déjà travaillé pour une boîte de promotion des artistes.*

### **partie**

Voir *match*.

### **parti pris**

Pas de trait d'union.

### **partir**

Le verbe *partir* est un verbe intransitif. Il ne peut donc avoir de complément d'objet direct. On ne *part* pas une affaire, on la *lance*. On ne *part* pas non plus en affaires, on *fonde* sa propre entreprise. De la même façon, on ne *part* pas le bal, on l'*ouvre* ; on ne *part* pas une discussion, on l'*ouvre*, on la *lance* ; on ne *part* pas une entreprise, on la *fonde* ; on ne *part* pas un magasin, on l'*ouvre* ; on ne *part* pas une mode, on la *lance*, on la *créé*. On ne *part* pas davantage un moteur ; on le *met en marche*, on *fait démarrer* une voiture. En fait, tous ces emplois de *partir* suivi d'un COD sont des emprunts sémantiques à *to start*.

Quelques autres emplois de *partir* diffèrent du français standard. Ainsi au Québec, on dit *partir à rire*, là où il vaudrait mieux dire *se mettre à rire* ou *partir en peur* au lieu de *prendre peur*.

### **partisanerie**

Le mot *partisanerie* passe pour un québécoïsme. Les Français, il est vrai, parlent le plus souvent d'*esprit de parti* ou d'*esprit partisan*. Mais Le grand Robert et Le trésor de la langue française l'attestent. Ils le marquent cependant comme rare.

On le retrouve avec deux *n* dans le Dictionnaire des canadianismes de Dulong,

mais avec un seul *n* dans le Dictionnaire québécois du Robert et dans le GDT. Le second usage s'est imposé.

### **partition**

Si francophones et anglophones ne s'entendent pas sur le partage du Québec en cas d'indépendance, ils emploient le même terme pour en parler. *Partition* est en effet commun aux deux langues. D'abord emprunté par l'anglais au XV<sup>e</sup> siècle, le mot est revenu dans notre langue au sens de « division d'un territoire en plusieurs États », à l'occasion du partage de l'Inde, après la Deuxième Guerre mondiale.

*Partition* est critiqué par certains auteurs, qui lui préfèrent *démembrement*, *division*, *morcellement* ou *partage* (d'un territoire).

*Partition* a engendré *partitionniste*.

- Pendant le second référendum, Conrad Black a galvanisé les partitionnistes en relançant le débat sur la partition du Québec.

### **parts (à – égales)**

La locution à *parts égales* est critiquée. Il vaut mieux employer *en parts égales*.

- La somme a été divisée en parts égales.
- Les coûts seront assumés en parts égales par Ottawa et Montréal.

### **parts (en – égales)**

Voir *parts (à – égales)*.

### **party**

Le français a emprunté à l'anglais le mot *party* au sens de « réunion mondaine ». Il est préférable d'éviter cet anglicisme en français soutenu. L'OQLF et Antidote propose de lui substituer *fête*.

- Une fête de bureau.

*Party* avait lui-même été emprunté au mot français *partie*. Ce qui explique peut-être qu'on le francise parfois en *partie*. Ce choix est d'autant plus intéressant que *partie* a déjà le sens de « divertissement réunissant des gens ».

- Une partie de chasse, de pêche, de campagne, de jambes en l'air, etc.

En France, le mot *party* est féminin.

Un *casseur de party* est un *rabat-joie* ou un *trouble-fête*, une *fillette de party* est une *fêtarde*, un *gars de party* est un *fêtard* ou un *noceur*. Être sur le *party*, c'est faire la fête, et casser le *party*, c'est au contraire gâcher la soirée ou la fête.

### **pas**

L'omission de *pas* est fréquente, mais *pas* obligatoire, après les locutions *il y a* (telle durée) *que*, *voilà* (telle durée) *que*, *depuis que*, suivies d'un verbe à un temps composé.

- Il y a longtemps que je ne t'ai vu.
- Voilà trois semaines que je ne l'ai vu.

En revanche, le *pas* (*point*, *plus*) est obligatoire si le verbe est au présent ou à l'imparfait.

- Il y a longtemps que je ne le vois plus.
- Voilà trois mois qu'il ne travaille pas.

Après *pas de*, le « complément se met au singulier ou au pluriel selon le sens », dit sobrement le Multi. La BDL est plus explicite : « Cela dépend de ce sur quoi porte la négation. En fait, il faut choisir le nombre, singulier ou pluriel, qu'aurait le nom si la phrase était affirmative. » Antidote va dans le même sens. « En contexte négatif, explique-t-on, on détermine le nombre du nom... par le raisonnement suivant : s'il y en avait, y aurait-il un seul ou plusieurs ? Dans le premier cas, le singulier s'impose ; dans l'autre, on opte pour le pluriel. »

Voici quelques exemples éloquentes :

- *Il n'y a pas de sucre, pas de sel, pas de cigarettes.*
- *Sa robe n'a pas de manches, pas de col.*
- *Il n'a pas d'amis, pas d'idées, pas d'avenir.*

« Dans certains cas, note encore la BDL, le singulier et le pluriel sont possibles, selon le sens qu'on veut donner à la phrase. » C'est le cas, par exemple, du titre qui suit :

- *Affaire Villanueva: pas d'accusation(s) contre le policier*

Si l'on voulait dire qu'aucune accusation ne serait portée contre le policier, il fallait employer le singulier. Cependant, plus d'une accusation aurait pu être portée, ce qui pouvait justifier l'emploi du pluriel.

### **passager**

Autrefois, le français distinguait le *passager* d'un paquebot ou d'un avion du *voyageur* d'un train ou d'un autocar. Vraisemblablement sous l'influence de l'anglais, qui emploie le même mot pour qualifier les uns et les autres, le français contemporain ne fait plus cette distinction.

### **pass**

Voir *passe*.

### **passe**

Ce mot est désuet au sens de *carte d'abonnement*, *laissez-passer*, *carte d'entrée* ou *billet de faveur*. Cet archaïsme s'explique, chez nous, par l'influence du mot anglais *pass*.

- *La STCUM n'augmentera pas le coût de ses cartes (d'abonnement).*
- *Il a un laissez-passer pour l'exposition.*
- *Elle a un billet de faveur pour le spectacle.*
- *J'ai égaré ma carte d'entrée.*

En France, on utilise souvent le terme *pass* au masculin pour désigner une *carte de transport en commun*. Cet emploi est critiqué au Québec. Pendant la pandémie, on a également appelé dans l'Hexagone *pass sanitaire* notre *passport vaccinal*.

### **passé**

Placé en tête de phrase, ce mot est généralement considéré comme une préposition. Aussi demeure-t-il invariable.

- *Passé 23 h, l'épicerie est fermée.*

Postposé, *passé* s'accorde comme un adjectif en genre et en nombre.

- *Il s'est marié à 50 ans passés.*
- *Elle est venue la semaine passée.*

### **passé date**

La locution *passé date* est considérée comme un calque de l'anglais (*past due*). Elle est employée au Québec au sens de *date limite*, *date de péremption*.

- *Ce produit est périmé. Sa date de péremption était le 22 octobre.*

*Passé date* a parfois le sens figuré de *arriéré*, *défraîchi*, *démodé*, *dépassé*, *désuet*, *en retard sur l'actualité*, *obsolète*, *passé de mode*, *poussiéreux*, *qui a fait son temps*, *qui est sur le retour*, *qui n'a plus cours*, *qui n'est plus dans le coup*, *suranné*, *vieilli*, *vieillot*, etc.

- *Je ne suis pas arriéré parce que je n'utilise pas de GPS.*
- *La gestion par la peur a fait son temps.*
- *La chose a un je-ne-sais-quoi de démodé.*
- *Cette politique est obsolète.*

### **passé dû**

Un compte qui n'a pas été payé après la date d'échéance est un *compte arriéré*, *échu* ou *en souffrance*, non un compte *passé dû*.

### **passer**

Le verbe *passer* est un anglicisme au sens de *voter*, *adopter*, *établir*, *faire*. On ne *pass*e pas une loi, on la *vote*. On ne *pass*e pas un règlement, on l'*adopte*, on l'*établit*. On ne *pass*e pas des remarques, on les *fait* tout simplement. Et on ne *pass*e pas le chapeau (*to pass the hat*), on *fait* une collecte.

En revanche, on dit avec justesse qu'on *pass*e une commande, un contrat, un acte.

Par ailleurs, lorsque le verbe *passer* est transitif, l'auxiliaire *avoir* s'impose.

- *Il a passé ses vacances en Italie.*

Mais quand *passer* est employé intransitivement, c'est l'auxiliaire *être* qui aujourd'hui l'emporte, *avoir* étant considéré comme vieilli.

- *Le courant est passé.*
- *Mais où donc était-elle passée ?*

### **passé simple**

S'il est vrai que le passé composé convient davantage au style journaliste, il faut rappeler que le passé simple n'est pas pour autant un temps interdit. C'est un temps littéraire dont il ne faut pas abuser, mais qui a tout à fait sa place dans certains contextes. Hanse rappelle d'ailleurs que le passé simple est resté vivant, du moins à la troisième personne, dans le style écrit, où il alterne parfois avec le passé composé.

Bien entendu, on peut employer le passé composé dans tous les cas. Mais certains auteurs préfèrent le passé simple pour décrire un fait qui est noyé dans un passé généralement éloigné.

### **passif**

L'emploi de la forme passive, où le sujet subit l'action au lieu d'en être l'action, n'est pas en soi fautif. Elle est utile, peut-on lire dans *Antidote*, « lorsque l'on veut mettre l'accent sur le complément direct plutôt que sur le sujet, ou lorsque le sujet est inconnu ». Mais cette tournure est lourde et désincarnée. Il faut l'employer avec parcimonie.

### **passing**

*Passing*, abrégé du terme anglais *passing-shot*, désigne en français « une balle qui évite un joueur placé pour réussir la volée au tennis ». Le mot est bien implanté dans la presse française, mais on le rencontre aussi dans les médias québécois.

- *Ses passings sont assassins.*

On trouve parfois *coup de débordement*, surtout au Québec où les emprunts à l'anglais, même de longue date, suscitent plus de résistance. L'expression désigne, selon Wikipédia, « un coup souvent puissant et joué près des lignes qui met en difficulté l'adversaire ». Elle n'est pas vraiment passée dans l'usage courant, sans doute à cause de sa longueur. Mais on peut, bien entendu, l'utiliser à l'occasion comme synonyme de *passing*.

Par ailleurs, on peut employer le verbe *déborder* à la place de *faire un passing*.

- *Son adversaire est monté à la volée, mais Nadal l'a facilement débordé.*

### **pastel**

Cet adjectif est invariable.

- *La mode est aux couleurs pastel.*

### **patate**

La *patate* est un tubercule qui ne pousse pas au Canada, où l'on cultive plutôt la *pomme de terre*. On ne peut donc trouver chez nous de *patates frites ou pilées*. On mange plutôt des *pommes de terre frites* (on dit aussi des *frites*) ou des *pommes de terre en purée* (on dit aussi une *purée de pommes de terre*). On trouve cependant chez nous la *patate douce*, qui ressemble à la *pomme de terre*, mais qui a un goût sucré. L'appellation *patate sucrée* est impropre.

### **patate chaude**

Cette expression imagée nous vient de l'américain (*hot potato*). En français, on parlera de préférence d'un *épineux problème*, d'une *affaire embarrassante*, d'une *épine au pied*.

- *L'affaire Parizeau a été embarrassante pour les souverainistes.*
- *Le président du Conseil du Trésor doit résoudre un épineux problème.*
- *Le travail au noir est une épine au pied des gouvernements.*

### **paterner**

Ce verbe est un néologisme calqué sur *materner*.

### **patins à roues alignées**

Un jour, un brillant cerveau a eu l'intuition que les *patins à roulettes* seraient plus rapides et plus agréables si les roulettes étaient disposées en ligne plutôt qu'en parallèle. Cette innovation est devenue si populaire que les nouveaux patins ont pratiquement éliminé les anciens. Au Québec, on a même inventé une nouvelle appellation pour les désigner : *patins à roues alignées*. Fallait-il le faire ? Je n'en suis pas convaincu. Certes, ces patins étaient révolutionnaires. Mais doit-on inventer de nouveaux mots chaque fois qu'il y a une percée technologique ? La réponse est non, car au rythme où la science progresse, il faudrait constamment réinventer le vocabulaire.



Cela dit, l'usage, du moins chez nous, a massivement imposé *patins à roues alignées*, à tel point qu'il paraît difficile de s'y opposer. Pour beaucoup de gens, en effet, *patins à roulettes* fait ringard alors que *patins à roues alignées* fait dans le vent. Tant pis !

L'OQLF déconseille *rollers*, un anglicisme, et *Rollerblades*, une marque de commerce. Le GDT accepte en revanche *patins à roulettes alignées* et *patins en ligne*.

### **patio**

Ce mot désigne ailleurs dans la francophonie une « cour intérieure dans une maison ». C'est un québécoïsme au sens de *cour extérieure* ou de *terrasse*.

- *Il a installé un pavillon de jardin dans sa cour.*
- *Sa cour donne sur une ruelle.*
- *L'été, nous prenons le petit-déjeuner sur la terrasse.*

Voir aussi *porte-patio*.

### **patronage**

Ce mot est un anglicisme au sens de *favoritisme* (politique). Quand les faveurs sont octroyées aux membres d'une famille, on peut parler de *népotisme*.

- *Le gouvernement italien est secoué par les accusations de favoritisme.*
- *Le président du Brésil a été accusé de népotisme.*

### **patrouiller**

*Patrouiller* est un verbe intransitif. C'est un synonyme de « aller en patrouille, faire la patrouille ». On ne patrouille donc pas un lieu, mais *dans* un lieu.

- *Les nouveaux policiers patrouilleront dans le métro.*

### **pattern**

Un *pattern*, c'est un *exemple*, un *modèle*, un *mode*, un *patron*, un *système*, un *type*, mais ça peut être également une *configuration*, un *scénario*, un *schéma*, une *structure*. Un *pattern*, ce sont aussi des *caractéristiques*, des *constantes*, des *similarités*. C'est enfin un *cheminement*, un *déroulement*, une *manière*, un *processus*.

Les solutions de rechange étant nombreuses, il n'est pas vraiment utile d'employer *pattern* en français. Voici quelques-unes de ces solutions :

- *La manifestation contre la violence policière a suivi un scénario très familier.*
- *Les chercheurs ont trouvé des similarités entre les nombreuses tueries.*
- *Un schéma très net ressort des différentes tueries.*
- *Les immigrants tendent à reconstituer le modèle social de leur pays.*
- *Cette réunion crée un modèle pour les suivantes.*
- *Les tendances climatiques évoluent.*
- *Tout s'est déroulé selon le scénario habituel.*
- *Les lock-outs de Québecor se déroulent de la même manière.*

### **pause-café**

Ce mot composé s'écrit avec un trait d'union. Au pluriel : *pauses-café*.

### **pavage**

Le mot *pavage* désigne en français un « revêtement formé de pavés, de dalles, de briques, de pierres ou de mosaïque ». C'est un anglicisme au sens d'*asphalte* ou de *chaussée asphaltée*.

Quant au verbe *paver*, il signifie « couvrir de pavés ». C'est un anglicisme au sens d'*asphalter*.

- *Certaines rues jadis pavées ont été asphaltées.*

### **paver la voie**

La locution anglaise *to pave the way* ne se traduit pas par *paver la voie*, qui est un calque. On dira plutôt *préparer le terrain* ou *le chemin*, *laisser le champ* ou *la voie libre*, *ouvrir la porte* ou *la voie*.

- *La catastrophe provoquée par le verglas a ouvert la porte aux demandes d'Hydro-Québec.*

### **pavillon**

Ce mot prend une minuscule quand il désigne un édifice et qu'il est déterminé par un nom propre ou un équivalent.

- *Le pavillon Parent.*
- *Le pavillon de la Jeunesse.*

Voir aussi *kiosque*.

### **pawnshop**

Les médias ne savent pas trop comment traduire ce terme. Lors d'une descente effectuée par la police de la CUM, on a parlé de *prêteurs sur gages*. Mais le mot *prêteur* désigne la personne qui prête, pas l'établissement. Il vaudrait mieux parler de *bureau* ou de *commerce de prêt sur gages*. Notons qu'on trouve parfois le mot *gage* au pluriel, l'usage étant plutôt flottant.

Les Français emploient également *mont-de-piété* pour désigner ce type d'établissement, mais ce composé est peu connu chez nous.

### **payeur de taxes**

La locution *payeur de taxes* est une traduction littérale de *taxpayer*. La « personne qui paie des impôts ou des taxes » est un *contribuable*.

- *Les contribuables craignent une hausse de l'impôt foncier.*

### **pay per view**

Cette locution anglaise se traduit par *commande à la carte* (dans le vocabulaire de la télévision).

- *La télévision permet maintenant la commande à la carte.*

### **pays (noms de)**

Les génériques des noms de pays (*confédération*, *émirat*, *empire*, *fédération*, *principauté*, *république*, *union*, etc.) s'écrivent avec une majuscule quand ils sont suivis d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *Les Émirats arabes unis.*
- *L'Empire britannique.*
- *La République tchèque.*

Ils s'écrivent avec une minuscule quand ils sont suivis d'un nom propre.

- *L'empire des Indes.*
- *La principauté de Monaco.*

Les dictionnaires ne s'entendent pas sur la graphie de la *République dominicaine*, qu'on trouve aussi sous les formes *République Dominicaine* et *république Dominicaine*. La première graphie est plus conforme à l'usage habituel.

On emploie *en* devant les noms de pays, de provinces ou de régions, du genre féminin ou commençant par une voyelle.

- *En France, en Saskatchewan, en Beauce.*
- *En Iran, en Alberta, en Estrie.*

On dit cependant *aux États-Unis*.

On emploie *au* devant les noms de pays, de provinces ou de régions, de genre masculin commençant par une consonne ou un *h* aspiré.

- *Au Canada, au Honduras, au Québec, au Saguenay.*

Pour les noms d'îles, voir *île*.

## **PDG**

Voir *président-directeur général*.

## **peacekeeper**

Ce mot est un anglicisme au sens de *Casque bleu* ou de *gardien de la paix*.

## **peau (par la – des dents)**

La locution *par la peau des dents* est un calque de *by the skin of one's teeth*. En français, on dira plutôt *de justesse*.

- *Jacques Villeneuve a gagné le Grand Prix d'Argentine de justesse en 1997.*

Quant à la locution *to escape by the skin of one's teeth*, il est préférable de la traduire par *l'échapper belle* plutôt que par *l'échapper par la peau des dents*.

- *Explosion à l'Accueil Bonneau : beaucoup de gens l'ont échappé belle.*

## **pêcherie**

On évitera de confondre *pêche* et *pêcherie*, ce dernier substantif désignant un « lieu aménagé pour la pêche », et non la *pêche* elle-même.

## **pécuniaire**

C'est *pécuniaire*, et non *pécunier*, qui est synonyme de *financier*. En fait, *pécunier* n'est pas attesté par les dictionnaires.

Par ailleurs, *pécuniaire* n'est pas synonyme de *monétaire*, qui signifie « relatif à la monnaie ». Dans une convention collective, par exemple, les clauses *pécuniaires* ne sont pas des clauses *monétaires*, mais *salariales*.

### **pégriot**

Ce mot vient de *pègre* et de *petiot*. On ne le trouve pas dans les dictionnaires usuels, mais il est cité dans le Dictionnaire du français non conventionnel, qui lui donne le sens de « jeune délinquant, petit voyou ou voleur ». *Pégriot* est considéré comme littéraire.

### **peinturer**

*Peinturer*, au sens de « couvrir de peinture », est devenu un archaïsme en France, où ce verbe veut désormais dire *barbouiller*. Il n'y a donc plus qu'au Québec qu'on retrouve la distinction entre *peindre* un tableau et *peinturer* un mur.

Par ailleurs, le québécoïsme familier *se peinturer dans le coin* est un calque de *to paint oneself into the corner*. C'est une image intégrée depuis longtemps au français québécois et facile à saisir. C'est un synonyme d'une autre locution, apparemment régionale elle aussi, *se tirer dans le pied*. Ces deux expressions ont le sens de « agir de façon maladroite, se coincer soi-même ».

### **pelure de banane**

Bien sûr, le mot *pelure* peut désigner la « peau ôtée d'un fruit ». Mais au sens de « procédé déloyal », c'est *peau* plutôt que *pelure* qu'il convient d'employer.

- *Le ministre Rock a glissé sur une peau de banane.*

### **pénalité**

Voir *punition*.

### **penser**

Le subjonctif ne s'emploie plus après *penser que* à la forme affirmative. À la forme négative et à la forme interrogative, l'usage est plus hésitant. D'une façon générale, on emploie l'indicatif ou le subjonctif selon que la personne qui parle est sûre ou non de sa réponse.

Ainsi, la phrase « Je ne pense pas que tu es apte » signifierait que l'interlocuteur est convaincu que l'autre personne n'est pas apte. Elle voudrait dire : « Je suis sûr que tu n'es pas apte. » Le subjonctif, en revanche, signifierait que l'interlocuteur n'est pas convaincu que l'autre n'est pas apte. Il y aurait un doute dans l'affirmation.

Comme l'explique Joseph Hanse, l'indicatif souligne la réalité. Une phrase comme « Je ne pensais plus qu'il était là » signifie : « J'avais oublié qu'il était là. » Mais si vous demandez : « Pensez-vous qu'il soit encore là ? », il faut employer le subjonctif, car l'interrogation suscite ici un doute.

### **people**

Le français a d'abord employé *people* pour décrire une certaine presse qui s'intéresse aux célébrités et aux mondanités.

- *La presse people.*

Il s'agit d'un faux anglicisme, car les anglophones n'utilisent pas ce mot pour décrire les magazines consacrés aux gens riches et célèbres.

Soit dit en passant, *presse mondaine* serait un bon synonyme. *Mondain* se dit, en effet, de « la société des gens en vue, de leurs divertissements et de leurs

réunions ». Tout cela convient bien à une certaine presse. Cependant, on peut critiquer l'emploi que l'on fait chez nous de l'expression *revues* (ou *journaux*) à *potins* pour décrire cette réalité. Car, un *potin*, c'est un « propos souvent médisant ou scandaleux ». La presse des célébrités fait plus dans la mondanité que dans la médisance ou le potinage.

Assez rapidement, certains usagers ont commencé à franciser *people* en *pipole*, qui lui-même a engendré *pipoliser* (mettre l'accent sur l'image médiatique), *se pipoliser* (devenir obsédé par l'image médiatique) et *pipolisation* (l'accent mis sur l'image médiatique). Du même coup, le concept s'est élargi. La *pipolisation* ne concerne plus seulement les gens du monde du spectacle et les médias qui en traitent. Elle englobe maintenant le monde politique.

- *La politique française s'est pipolisée.*
- *Les médias sont complices de la pipolisation des politiques.*

C'est un bel exemple, du génie de la langue.

### **per capita**

L'expression latine *per capita* est utilisée en anglais. En français, il s'agit d'un anglicisme inutile, car on peut lui substituer, selon le contexte, *par habitant*, *par individu*, *par personne* ou *par tête*.

- *Le revenu par habitant est plus élevé au Canada qu'au Mexique.*
- *Le coût par personne est de 300 \$.*

### **perdurer**

Comme le fait remarquer le grammairien Joseph Hanse, *perdurer* n'est pas un régionalisme, mais un vieux mot français. Peu usité en France, ce verbe est demeuré bien vivant au Québec et en Belgique. Pourquoi pas !

- *Le débat sur la souveraineté perdure au Québec.*

Bien sûr, on peut aussi rendre l'idée d'une chose qui dure (trop) longtemps par *persister*, *se poursuivre*, *se prolonger*, *s'éterniser* ou *traîner*.

### **peptalk**

Voilà un terme qui s'intègre mal au français, mais qui est difficile à traduire. Dans le contexte sportif, on a proposé une *tonif* pour désigner le « discours d'un entraîneur pour exhorter ses joueurs à donner leur pleine mesure ». On a aussi employé *laïus d'encouragement*, *exhortation enthousiaste*, *discours plein de verve*, *allocution dynamique* ou *topo enflammé*.

Pour être franc, je trouve ces traductions si artificielles que je préfère *peptalk*, quitte à l'écrire en un mot et en italique. En fait, la meilleure solution me paraît être de ne pas chercher à imiter l'anglais et de recourir à une tournure tout à fait française.

- *Il a exhorté ses joueurs avant le match.*
- *Elle a rencontré son personnel : son discours était très persuasif.*

### **père**

Ce mot s'écrit avec une minuscule quand il désigne un membre d'une communauté religieuse.

- *Le père Ambroise.*

Le *père Noël* n'a pas davantage le droit à la majuscule. En revanche, c'est le cas du *Saint-Père le pape*, de *Dieu le Père* et des *Pères de l'Église*.

### **performance**

Ce mot a en français le sens de « résultat obtenu dans une épreuve sportive ».

- *Sa performance a été vraiment médiocre.*

Il a aussi le sens de « résultat optimal obtenu par un appareil ».

- *Les performances de cet ordinateur sont remarquables.*

Enfin, *performance* désigne, par extension, « un exploit, un succès, une réussite ».

- *Courir le marathon en moins de deux heures dix, quelle performance !*

En revanche, le terme *performance* est un anglicisme au sens de *comportement*, *rendement* ou *résultats* du marché boursier, d'une société, etc.

- *Le comportement de la Bourse est imprévisible en ce moment.*

C'est également un anglicisme au sens de *jeu*, *exécution*, *interprétation* ou *spectacle*.

- *L'exécution de ce pianiste laissait à désirer.*
- *Le jeu de cette comédienne est remarquable, mais l'interprétation de son partenaire laisse à désirer.*
- *Le chanteur donnera un spectacle en fin de semaine.*

### **performer**

Le verbe *performer* est pratiquement inconnu en France, où l'on n'a pas jugé bon de traduire *to perform* par *performer*, sans doute parce que les synonymes sont nombreux : *accomplir*, *achever*, *arriver à*, *atteindre le but*, *avoir de bons résultats*, *avoir du succès*, *avoir la main heureuse*, *avoir un bon rendement*, *briller*, *cartonner*, *exceller*, *faire bonne figure*, *faire carrière*, *faire fortune*, *faire un carton*, *faire son chemin*, *mener à bien*, *mener à terme*, *mener à bon terme*, *mener à bonne fin*, *obtenir de bons résultats*, *percer*, *réussir*, *s'accomplir*, *se comporter bien*, *se réaliser*, *se surpasser*, *toucher au but*, *triompher*, etc.

Chez nous en revanche, *performer* est assez répandu, notamment dans le vocabulaire des sports, des arts et de l'économie. Ses défenseurs, car il y en a, rappellent que si *performer* vient de *to perform*, ce dernier a lui-même été emprunté à l'ancien français *parformer*. Ils ajoutent que son intégration au français suscite d'autant moins de problèmes que les dérivés *performance* et *performant* sont largement répandus. Tout cela est vrai, mais son emploi est-il vraiment utile ? Je n'en suis pas convaincu.

### **périscolaire**

Voir *parascolaire*.

### **perluète**

En principe, le caractère d'imprimerie qu'on appelle la *perluète* ou l'*esperluette* ne peut remplacer la conjonction de coordination *et* que dans les raisons sociales. Certes le Robert l'emploie dans l'abréviation *R & D*, mais il faut voir là une exception.

- *Les magasins B&M, Fournier & Frères inc.*

### **personne**

Lorsque *personne* est pronom indéfini, il s'accorde au masculin. Lorsqu'il est substantif, il s'accorde au féminin.

- *Personne n'est allé à sa rencontre.*
- *Trois personnes sont allées à la rencontre.*

### **personne (en situation de pauvreté)**

Le vocabulaire des euphémismes s'est enrichi d'une nouvelle locution. Ainsi donc, il n'y a plus de pauvres, seulement des *personnes en situation de pauvreté*. Ce qui, bien entendu, ne les rend pas plus fortunées. Ce terme s'ajoute à un glossaire déjà bien rempli, où l'on trouve notamment les *personnes handicapées*, les *personnes itinérantes* les *personnes assistées sociales*, les *non-voyants*, les *malentendants*, les *gens du troisième âge*, les *aînés*, les *travailleuses du sexe*. Et j'allais oublier les *assistés sociaux souffrant de contraintes sévères à l'emploi*. Adieu *handicapés*, *sans-abri*, *assistés*, *aveugles*, *sourds*, *vieillards*, *prostituées* et tutti quanti !

### **personnel (le prendre)**

*Le prendre personnel* est un calque de *to take personally*. En bon français, on dirait plutôt *être piqué au vif*, *en faire une affaire personnelle*, *le prendre pour soi*, *le prendre trop à cœur*, *se sentir attaqué*, *se sentir visé*.

- *Il a critiqué mon point de vue. J'ai été piqué au vif.*

### **personne-ressource**

L'OLF a donné le feu vert à cette traduction de *resource person*.

- *Des personnes-ressources.*

Les mots *conseiller*, *expert* ou *spécialiste* ne doivent pas pour autant sombrer dans l'oubli.

### **petit-déjeuner**

Voir *dîner*.

### **petites annonces**

Voir *annonces classées*.

### **pet shop**

Cette locution anglaise est un anglicisme au sens d'*animalerie*.

### **peu (aussi – que)**

L'expression *aussi peu que* est un calque de *as little as*. En français, on s'exprimera autrement. On ne dira pas, par exemple, qu'une automobile coûte *aussi peu que* 15 000 \$, mais qu'elle *ne coûte que* 15 000 \$ ou *seulement* 15 000 \$.

### **peuples (noms de)**

Les noms de peuples, de races ou d'habitants prennent une majuscule.

- *Les Canadiens*, les *Québécois*, les *Jeannois*, les *Trifluviens*.

Lorsqu'un nom de peuple est composé, chaque élément prend une majuscule.

- *Les Anglo-Québécois*, les *Nord-Africains*.

En revanche, on ne met pas de majuscule à l'adjectif qui suit un nom de peuple.

- *Un Canadien français.*

### **pharmaceutique**

Le substantif *pharmaceutique* existe déjà. Il désigne la « partie de la médecine qui traite de la composition et de l'emploi des médicaments ». Il tend à disparaître au profit de *pharmacologie*, dont le sens est semblable.

Le mot *pharmaceutique* a toutefois été récupéré par les médias pour désigner une société pharmaceutique. Ce type de raccourci est assez fréquent. On emploie déjà, par exemple, le substantif *papetière* pour désigner une société papetière. Il faut avouer que c'est bien commode dans les titres. Ces emplois ne sont pas attestés dans les dictionnaires. On peut les considérer comme des licences journalistiques.

### **pharmacien dépanneur**

On se demande un peu ce qui a pu inciter les pharmaciens à qualifier de *dépanneurs* ceux d'entre eux qui vont travailler, à gros prix, dans les établissements qui en font la demande pour une journée, une semaine ou plusieurs mois.

Le mot *dépanneur* désigne correctement un professionnel (mécanicien, électricien, etc.) chargé de dépanner, c'est-à-dire de réparer un mécanisme en panne. Mais une personne qui remplace quelqu'un d'autre est un *suppléant*.

- *Des pharmaciens suppléants, des juges suppléants, des professeurs suppléants, etc.*

L'emploi de *dépanneur* est d'ailleurs particulièrement confondant dans ce contexte, car ce terme désigne principalement au Québec un « petit magasin d'alimentation ».

### **photo-finish**

Voir *finish*.

### **photo-radar**

Voir *cinémomètre*.

### **pièces (de toutes)**

La locution *de toutes pièces* prend la marque du pluriel.

### **pièces (en)**

La locution *en pièces* prend la marque du pluriel.

- *Son adversaire l'a taillé en pièces.*

### **ped (se mettre le – dans la bouche)**

La locution *se mettre le ped dans la bouche* est un calque de *to put one's foot in one's mouth*. En français soutenu, on dira plutôt *mettre les pieds dans le plat* (chez nous, on dit plutôt *dans les plats*), *commettre un impair*, *faire une gaffe*, *gaffer*, *se fourrer le doigt dans l'oeil*.

### **ped (sur un – de guerre)**

La locution *sur un ped de guerre* est une impropiété au sens de *en état d'alerte*. L'expression juste est d'ailleurs *sur le ped de guerre* et elle signifie « prêt à



combattre, à agir ».

- *Londres et Washington en état d'alerte.*
- *La Corée du Nord sur le pied de guerre.*

### **pierre**

Ce mot reste au singulier dans la locution *en pierre*.

- *La façade de cet immeuble est en pierre.*

### **pigeon voyageur**

Pas de trait d'union. Au pluriel : *pigeons voyageurs*.

### **piger**

Ailleurs dans la francophonie, le verbe *piger* s'emploie presque exclusivement de nos jours au sens de « comprendre ».

- *Je n'ai rien pigé à ce film.*

Chez nous, on donne encore couramment à *piger* le sens vieilli de *puiser, se servir*.

- *Le gouvernement a pigé dans la caisse de la SOQUIP.*

Nous donnons aussi à *piger* le sens de *tirer au hasard* (un numéro, une carte).

- *Elle a pigé le huit.*

Ces emplois sont des québécoismes familiers.

### **pile**

Voir *batterie*.

### **pilote**

Mis en apposition, ce mot s'écrit souvent avec un trait d'union. Il prend la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Des usines-pilotes.*

### **pingouin**

Saviez-vous qu'on ne trouve pas un seul *pingouin* en Antarctique ? Cet oiseau marin à plumage blanc et noir habite en effet les régions arctiques. Et il peut voler contrairement au *manchot*, plus massif, qui, lui, habite les régions antarctiques.

### **pin-up**

Ce composé anglais qui désigne une « photo d'une jolie femme nue ou presque nue » est invariable.

- *Les murs de sa chambre étaient couverts de pin-up.*

### **pipolisation**

Voir *people*.

### **pipoliser**

Voir *people*.

### **piquerie**

Les Québécois ont inventé ce mot pour désigner un « lieu où des drogués peuvent s'injecter des drogues ». Ce néologisme remplace avantageusement *shooting gallery*.

**piquetage**

Voir *ligne de piquetage*.

**piquet de grève**

Voir *ligne de piquetage*.

**piqueter**

Voir *ligne de piquetage*.

**piqueteur**

Voir *ligne de piquetage*.

**pirate**

Mis en apposition, ce mot s'écrit sans trait d'union. Il prend la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Des radios pirates.*

**pire et pis**

Jugé littéraire, *pis* tend à disparaître au profit de *pire* dans la langue usuelle. On ne dirait plus, par exemple :

- *Il n'y a rien de pis que le mépris.*
- *Demain, ce sera pis.*

mais plutôt :

- *Il n'y a rien de pire que le mépris.*
- *Demain, ce sera pire.*

Toutefois, *pire* ne peut être employé comme adverbe. Des tours comme *au pire aller* ou *tant pire* sont donc considérés comme incorrects. En bon français, on dira *au pis aller* ou *tant pis*.

- *Au pis aller, elle devra être opérée.*
- *Tant pis, nous resterons à la maison.*

La locution *de mal en pis* signifie « de plus en plus mal ». *Pis* est ici un adverbe dont l'emploi est jugé littéraire.

- *Pour ce parti, les choses vont de mal en pis.*

Dans un style moins soutenu, on dirait plutôt :

- *Pour ce parti, les choses empirent (vont de plus en plus mal).*

Comme adjectif, *pis* a le sens de « plus mauvais ». On le trouve notamment dans la locution *qui pis est*.

Autre emploi littéraire, voire affecté, le superlatif *le pis*.

- *Le pis, pour un humoriste, c'est de ne pas faire rire.*

Dans ce dernier cas, il ne serait pas du tout incorrect d'employer *pire*.

En revanche, la tournure *moins pire* appartient à la langue populaire au même titre que le pléonasme *plus pire*. Elle est considérée comme incorrecte dans la langue écrite, à moins qu'on ne recherche un effet de style particulier ou qu'on en fasse un emploi plaisant. Mais on ne dira pas qu'une perte de revenus est *moins pire* que prévu, mais qu'elle est *moins forte, moins grande, moins grosse, moins grave, moins importante, moins spectaculaire, moins marquée, moins accentuée, moins prononcée*.

On ne dira pas davantage qu'un crime aurait pu être *moins pire*, mais *moins grave*, *moins lourd*, *moins dramatique*, *moins préoccupant*, *moins dangereux*.

### **place**

L'OQLF définit ce mot comme un « espace découvert, généralement assez vaste, sur lequel débouchent plusieurs voies de circulation, la plupart du temps entouré de constructions et pouvant comporter une fontaine, des arbres ou d'autres éléments de verdure ». On notera que le mot ne prend alors pas de majuscule.

- *La place d'Armes.*
- *La place Victoria.*

L'emploi de *place* au sens de « immeuble regroupant des activités commerciales ou culturelles » est un anglicisme. Il faut plutôt employer les termes *complexe*, *édifice*, *cité* ou *tour*.

- *Le complexe Desjardins.*

Toutefois, lorsque le terme *place* fait partie d'une raison sociale, on ne le remplacera pas. L'usage veut qu'on emploie alors une majuscule pour distinguer ces lieux des véritables places.

- *La Place des Arts.*
- *La Place Versailles.*

*Place* est également un anglicisme familier au sens de *ville*, de *village* ou de *lieu*.

- *Un gars du village.*
- *Un lieu agréable.*

Quant à l'anglicisme *place d'affaires*, il désigne soit un *siège social*, soit, tout simplement, un *établissement* ou un *bureau*.

### **place (à l'amélioration)**

Le mot *place* est considéré comme un anglicisme dans la locution *place à l'amélioration*. Ainsi, on ne dira pas qu'il y a *place à l'amélioration*, mais que *cela laisse à désirer* ou qu'*on peut faire mieux*.

### **placer**

Ce verbe est un anglicisme dans les expressions *placer un appel* ou *une commande*. On *fait un appel* et on *passé une commande*.

### **placier**

Au Québec, on emploie ce terme pour désigner la « personne chargée de placer les spectateurs dans une salle de spectacle, un théâtre ou un cinéma ». Ailleurs dans la francophonie, on emploie plutôt *placeur* (pour une femme, on utilise aussi le mot *ouvreuse*).

### **plaidoyer**

Ce mot est généralement suivi de la préposition *pour*, le plaidoyer étant un discours en faveur d'une personne ou d'une idée. Cela dit, Le petit Robert donne l'exemple suivant, tiré du grand Lamartine lui-même :

- *un plaidoyer contre le célibat des prêtres.*

*Plaidoyer* a un sens plus large que *plaidoirie*, terme qui se limite au vocabulaire juridique.

## **plaignant**

Voir *accusé*.

## **plaine**

Ce mot prend une minuscule s'il désigne un toponyme naturel.

- *Les plaines d'Abraham.*
- *Les plaines de l'Ouest.*
- *La plaine du Saint-Laurent.*

Toutefois, lorsqu'on fait l'ellipse du nom propre, on emploiera une majuscule.

- *Les Plaines (d'Abraham, de l'Ouest).*

## **plan**

Ce mot est un anglicisme dans les expressions *plan d'assurance*, *plan de pension* et *plan conjoint*, qui se rendent en français par *police d'assurance*, *régime de retraite* et *programme à frais partagés*.

*Plan* est également un anglicisme au sens de *projet*.

- *Nous avons fait des projets pour nos vacances.*

## **plan (au – de)**

On dira de préférence *sur le plan de* et non *au plan de*, même si cette dernière tournure, calquée sur *au niveau de*, est fréquente.

- *Sur le plan technique, c'est un excellent joueur.*

## **plancher**

Ce mot est un anglicisme au sens d'*étage*.

- *Le rayon des appareils ménagers est au quatrième étage.*

Par ailleurs, la locution *plancher d'emplois* est synonyme d'*effectif minimal*. Elle est tout à fait française, *plancher* ayant ici le sens de « niveau inférieur, seuil minimal ».

- *Les cols bleus de Montréal ont gagné la semaine de quatre jours au prix d'une réduction du plancher d'emplois.*
- *Les syndicats réclament un plancher d'emplois (c'est-à-dire un effectif minimal).*

Mis en apposition, *plancher* a aussi le sens de « minimal ».

- *Le gouvernement a fixé un prix plancher pour l'essence.*

En ce sens, *plancher* est l'antonyme de *plafond*.

## **plan de match**

Cette locution est sans doute un calque de *game plan*. Mais elle s'intègre bien au français, car le mot *plan* désigne « tout projet comportant une série d'opérations visant à atteindre un objectif ». Si l'on peut parler d'un *plan d'action*, pourquoi ne pourrait-on pas le faire d'un *plan de match* ? Cela dit, cette locution ne doit pas nous faire oublier les mots *tactique* et *stratégie*, qui décrivent la même réalité depuis longtemps.

- *Sa tactique consiste à attaquer le revers de son adversaire.*
- *La stratégie des nouveaux champions de la Coupe Stanley repose sur la contre-attaque.*

## **plateau**

Le mot *plateau* s'écrit avec une minuscule lorsqu'il désigne l'entité géographique. Comme il s'agit d'une surface, le mot commande aussi la préposition *sur*.

- *On a commencé à construire sur le plateau Mont-Royal au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

Mais le Plateau-Mont-Royal avec un *P* majuscule et un trait d'union désigne un arrondissement de Montréal. C'est pourquoi cette dénomination commande les prépositions *dans* ou *au*.

- *Il vient d'emménager dans le Plateau-Mont-Royal.*
- *Elle est retournée au Plateau-Mont-Royal.*

## **plateforme**

Le mot *plateforme*, au sens de « programme d'un parti politique », est aujourd'hui largement accepté et employé, tant chez nous qu'en France.

Ce sens, il est vrai, vient de l'anglais *platform*. Mais, selon Le Robert, il est apparu dans notre langue dès 1855. Le Littré l'a enregistré en 1877 et le Dictionnaire de l'Académie, en 1935. On ne peut donc le considérer comme un anglicisme.

On peut également écrire *plate-forme*, mais le trait d'union tend à disparaître.

## **playlist**

Faut-il traduire *playlist* ? Les Français ne le font pas. Peut-être ont-ils raison. Après tout, le mot comble un besoin et s'intègre plutôt bien à notre langue. Mais au Québec, il passe moins bien. Le GDT, sans surprise, propose *liste de lecture*, une traduction très littérale. Antidote mentionne également *liste de lecture*, mais ajoute *liste d'écoute*, qui me semble déjà mieux. Je suggère quant à moi le mot *sélection*, plus court que les deux expressions suggérées, qui implique un choix plutôt qu'une simple énumération. Ainsi, Le grand Robert parle d'une *sélection* des meilleurs romans ou des meilleurs poèmes. Alors pourquoi pas une *sélection* (de titres) !

## **plein air**

Pas de trait d'union.

- *Un centre de plein air.*

## **plein emploi**

Ce mot, qui est une traduction de *full employment*, s'écrit avec ou sans trait d'union. Je conseille *plein emploi*.

## **plein-temps**

La locution adverbiale à *temps plein* s'écrit sans trait d'union.

- *Elle travaille à temps plein.*

En revanche, *plein-temps* s'écrit avec un trait d'union lorsqu'il est employé comme adjectif invariable.

- *Un travailleur plein-temps.*

Le petit Larousse accepte aussi *plein-temps* comme substantif.

- *Ce CLSC consacre dix pleins-temps au maintien à domicile.*

## **pléonasme**

Le grammairien Maurice Grevisse estime que le pléonasme « peut servir à donner

plus de force et de relief à tel ou tel élément de la proposition », comme dans l'exemple suivant :

- *Je l'ai vu, de mes propres yeux vu.*

Toutefois, toujours selon Grevisse, « le pléonasme est à rejeter lorsqu'il n'ajoute rien à la force de l'expression », comme dans *monter en haut, descendre en bas, reculer en arrière* et autres locutions typiquement québécoises.

### **plupart (la)**

Avec *la plupart*, le verbe se met au pluriel, sauf si le complément est au singulier.

- *La plupart des gens sont favorables à la réduction du déficit.*
- *La plupart ne reviendront pas.*
- *La plupart du travail sera terminé demain.*

Cela dit, on trouve quelques rares exemples de verbes au singulier, sans complément au singulier. Il s'agit de survivances d'un usage ancien.

- *La plupart râla dans les défilés nocturnes (Mallarmé)*
- *La plupart semblait ne pas comprendre de quoi je parlais (Aragon)*

### **pluriel (complément déterminatif)**

Doit-on écrire, par exemple, des *postes de conseillers* ou des *postes de conseiller* ? L'embaras est fréquent quand un substantif pluriel est suivi d'un complément déterminatif. De nombreux scripteurs optent machinalement pour le pluriel. Mais dans la majorité des cas, ils font erreur. Par exemple, tous les pluriels suivants sont fautifs : *accusations de complots, chefs d'entreprises, chefs de familles, clins d'oeils, coups de gueules, directeurs d'écoles, droits d'auteurs, incendies de forêts, maîtres d'œuvres, moteurs de recherches, prises de consciences et salles d'attentes.*

Comment s'y retrouver ? Les dictionnaires peuvent être d'une certaine utilité. Ils n'indiquent généralement pas les pluriels de ces locutions. Mais si le second terme ne prend pas de *s* quand le premier est au singulier, il n'en prend pas non plus au pluriel. *Moteur de recherche* ne se transforme pas en *moteurs de recherches* au pluriel. Pas plus que *coup de gueule* ne devient *coups de gueules*.

La logique peut aussi nous servir de guide. Par exemple, comme il y a un seul conseiller par poste, on écrira des *postes de conseiller*. Ou, comme il n'y qu'un directeur par école, on écrira des *directeurs d'école*.

Inversement, on écrira *une école de filles* parce qu'il y a forcément plusieurs filles par école. Ou on écrira *un centre de soins de longue durée*, parce qu'il y a plusieurs soins, même dans un seul centre. De la même façon, on écrira *une maison de fous, un pâté de maisons*, etc.

### **pluriel (noms en al)**

Pour les noms, la règle est la suivante :

a) Beaucoup se terminent par *aux*.

- *Bocaux, centraux, chenaux, journaux, marsupiaux, maux, terminaux, etc.*

b) Mais d'autres suivent la règle du pluriel en *s*.

- *Bals, carnivals, chacals, festivals, récitals, régals, etc.*

c) Et comme si la chose n'était pas suffisamment compliquée, l'usage est parfois

hésitant.

- *Cérémoniaux et cérémonials, étaux et étals, idéaux et idéals.*

Pour le pluriel des adjectifs se terminant en *al*, la règle n'est guère plus simple.

a) La plupart se terminent par *aux*.

- *Automnaux, colossaux, géniaux, gutturaux, joviaux, matinaux, monacaux, triomphaux, etc.*

b) On ajoute un *s* à *bancal, fatal, natal, naval* et *tombal*.

c) Pour d'autres enfin, l'usage hésite. Outre *finals* et *finaux*, on trouve *causals* et *causaux*, *chorals* et *choraux*, *facials* et *faciaux*, *glacials* et *glaciaux*, *marials* et *mariaux*, *prénatals* et *prénataux*, *tribals* et *tribaux*.

Bref, à moins d'avoir une étonnante mémoire, il faudra consulter les ouvrages de référence.

### **plus**

L'emploi de *plus* dans les titres, comme dans tous les usages elliptiques du reste, engendre une certaine ambiguïté. On peut le constater dans les deux titres suivants :

- *Plus de relations avec le Pakistan*
- *Plus d'ordures à la carrière Miron*

Dans le premier cas, le titre veut dire « davantage (encore plus) de relations ». Dans le second, il signifie « fini les ordures ». Voilà pourquoi il est préférable d'employer une autre tournure.

- *Davantage de relations avec le Pakistan*
- *Fini les ordures à la carrière Miron*

### **plus (des)**

Voir *des plus*.

### **plus d'un**

Le verbe qui suit la locution *plus d'un* est au singulier, sauf s'il y a réciprocité ou si cette locution est répétée. En revanche, *moins de deux* est suivi du verbe au pluriel.

- *Plus d'un ne viendra pas.*
- *Moins de deux ans se sont écoulés depuis qu'elle est venue.*

### **plus (le – que)**

La locution superlative *le plus que* est généralement suivie d'un verbe au subjonctif, lequel introduit un léger doute dans l'affirmation.

- *C'est le film le plus mauvais que j'aie vu.*

Toutefois, lorsque le fait affirmé est certain, on emploie l'indicatif.

- *C'est le plus grand nombre d'élèves que nous pouvons accepter.*

### **poche d'air**

Cette locution s'emploie avec justesse pour désigner un « volume d'air indésirable dans un liquide ». Mais elle constitue un anglicisme (*air pocket*) au sens de *turbulence*, *trou d'air*.

- *L'avion a traversé de nombreuses zones de turbulences.*
- *L'avion s'est enfoncé brusquement dans un trou d'air.*

### **poêle**

Le poêle à bois d'antan servait à la fois au chauffage et à la cuisson. L'appareil de cuisson que l'on trouve aujourd'hui dans les maisons n'est pas un *poêle*, mais une *cuisinière*.

- *Elle préfère la cuisinière à gaz à la cuisinière électrique.*

Quant au *rond de poêle*, c'est un *foyer de cuisson*. Son élément chauffant peut être un *brûleur*, une *plaque* ou un *serpentin*.

### **poids santé**

Les diététistes ont créé l'expression *poids santé* pour désigner le « poids idéal pour la santé d'une personne ».

### **poignée (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

### **point.com(s)**

On traduit généralement *dot-com companies* par les *entreprises* ou les *sociétés point-coms*. On trouve aussi l'abréviation *pointcoms*. Je favorise l'orthographe *pointcoms*, qui, en faisant disparaître le trait d'union, facilite l'accord au pluriel.

On appelle *Net(-)économie*, l'économie basée sur l'internet et les nouvelles technologies. On francise parfois cette expression en *netéconomie*.

### **point de démerite**

La locution *point de démerite* est un anglicisme. En français, on parlera plutôt de *point d'inaptitude*. Soit dit en passant, on ne peut perdre de *points d'inaptitude* ; on les accumule. Et si par malheur, on en accumule douze, on perd son permis de conduire.

- *Sa faute lui a valu trois points d'inaptitude.*

### **point d'ordre**

L'expression *soulever un point d'ordre* est un calque de *to raise a point of order*. En français, on dira plutôt *en appeler au règlement*, *invoquer le règlement*.

### **pointe**

Ce mot prend une minuscule s'il désigne un toponyme naturel.

- *La pointe Sainte-Foy.*

Il s'écrit avec une majuscule s'il désigne un toponyme administratif.

- *Pointe-Lévy.*

### **pointer (du doigt)**

L'expression *pointer du doigt*, jadis critiquée pour soupçon d'anglicisme, est désormais considérée comme un synonyme de *montrer* ou *désigner du doigt*.

### **points cardinaux**

On englobe généralement dans les points cardinaux, outre le nord, le sud, l'est et l'ouest, le midi, le centre, l'occident, l'orient, le couchant, le levant, le ponant et le septentrion.

Les points cardinaux s'écrivent avec une majuscule lorsqu'ils désignent explicite-



ment un lieu géographique et qu'ils ne sont pas suivis d'un complément déterminatif.

- *L'Amérique du Nord.*
- *L'Afrique du Sud.*
- *La rue Ontario Est.*
- *Le pôle Sud.*
- *Les herbes du Midi.*
- *La mer du Nord.*

Ils s'écrivent avec une minuscule quand ils indiquent tout simplement la direction.

- *Le vent du sud.*
- *Une façade exposée au nord.*
- *L'axe est-ouest.*

Les points cardinaux désignant une partie du monde, d'un pays, d'une province ou d'une ville s'écrivent avec une majuscule lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un complément déterminatif introduit par *de*. En vertu de cette règle, on écrira, par exemple, *le Nord québécois* mais *le nord du Québec*, *l'est de Montréal* mais *l'incinérateur de l'Est*.

Les points cardinaux s'écrivent avec une majuscule dans les toponymes et sont placés après l'élément spécifique.

- *Elle habite le 400, Sainte-Catherine Est (et non le 400 Est, rue Sainte-Catherine).*

Le point cardinal prend un trait d'union quand il détermine l'élément spécifique.

- *L'arrondissement de Montréal-Nord.*

Le point cardinal s'écrit sans trait d'union quand il détermine l'élément générique.

- *Le boulevard René-Lévesque Ouest.*

### **point d'interrogation**

Une phrase interrogative ne prend pas de point d'interrogation quand l'interrogation est indirecte. De telles interrogations s'appuient sur des verbes comme *demander*, *discuter*, *savoir*, etc.

- *Il se demanda si elle viendrait.*

### **point-virgule**

Le point-virgule tend à disparaître, car il apparaît dans les phrases longues. Et ces dernières, on le sait, ont aujourd'hui mauvaise presse. Néanmoins, ce signe de ponctuation est encore utile. On peut l'utiliser notamment pour « unir des phrases grammaticalement complètes, mais logiquement associées », comme l'explique Jean-Pierre Colignon. On l'emploie aussi « pour aérer logiquement une phrase un peu longue ».

### **point tournant**

La locution *point tournant* est un calque de *turning point*. En français, on dira plutôt un *tournant*, un *moment décisif*.

- *L'affaire Parizeau a marqué un tournant dans la campagne électorale.*
- *Les trois buts rapides ont constitué le moment décisif de la victoire des Oilers.*
- *Cet échange pourrait être le tournant de sa carrière.*

### **poivre de Cayenne**

S'il avait voulu confondre les sceptiques, l'ancien premier ministre Chrétien aurait pu dire qu'il vaut mieux employer le *gaz poivre* que des « bannes de baseball » contre les manifestants. Tel est, en effet, le nom exact de ce gaz irritant utilisé par les policiers.

L'appellation populaire de cette arme vient de ce qu'elle contient un extrait de piment de Cayenne. On aura noté que les experts parlent de *piment* et non de *poivre de Cayenne*.

### **pole position**

Ce terme du vocabulaire de la course automobile, très populaire dans les médias, est anglais. Il y a une recommandation officielle pour le traduire par *position de tête*, une expression qui dit bien ce qu'elle veut dire.

- *Alonso a obtenu la position de tête.*

On peut aussi contourner la difficulté en changeant la formulation.

- *Alonso partira en tête.*
- *Hamilton partira de la première position.*

### **politically correct**

On traduit généralement cette expression anglo-américaine par *politiquement correct*.

- *Le mouvement politiquement correct fait tache d'huile sur les campus américains.*

### **politicien**

Les Québécois donnent un sens neutre au mot *politicien*. Chez nous, quand on veut décrire une « personne qui fait de la politique de bas étage », on parle plutôt d'un *politicailler*. Ces emplois sont corrects.

Cela dit, les Français emploient plutôt *politique* (au masculin) là où nous utilisons *politicien*.

- *Les émeutes des cités ont surpris les politiques français.*

Le terme *politicien* a souvent dans l'Hexagone une connotation péjorative, renforcée par une épithète négative.

- *Politicien corrompu, démagogue, intrigant, machiavélique, malhonnête, opportuniste, populiste, véreux, etc.*

### **politique**

En français, ce mot reste généralement singulier. Le gouvernement, par exemple, a une politique sociale, dans le cadre de laquelle il met en œuvre divers programmes et adopte diverses mesures. C'est vraisemblablement sous l'influence de l'anglais *policies* qu'on emploie *politiques* au pluriel. C'est également sous l'influence de l'anglais qu'on emploie *politiques* là où les mots *décisions*, *lignes de conduite*, *mesures*, *principes*, *programmes*, *propositions*, seraient plus justes.

### **polyvalente**

Ce substantif prend une minuscule. C'est le mot qui le caractérise qui prend une majuscule.

- *La polyvalente Gérard-Filion.*
- *La polyvalente La Camaradière.*

### **port**

Ce terme prend une minuscule lorsqu'il est déterminé par un nom propre de lieu.

- *Le port de Montréal.*

Le mot s'écrit cependant avec une majuscule lorsqu'il est employé de façon elliptique.

- *Le Port a connu sa meilleure année l'an dernier.*

### **portable**

L'adjectif *portable* existe depuis 1265 au sens de « facile à porter ». Depuis le milieu de XX<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de l'anglais, on a commencé à l'employer comme substantif pour désigner tout appareil portatif : machine à écrire, téléviseur, puis ordinateur et téléphone.

- *Tu peux me joindre sur mon portable.*

Ce terme est bien intégré au français et tous les dictionnaires l'ont attesté. Cela dit, son emploi est assez rare au Québec, où l'on utilise plutôt *cellulaire*.

- *Ayez l'obligeance de fermer vos cellulaires durant la projection.*

### **porte**

Ce mot prend une minuscule lorsqu'il désigne l'« ouverture pratiquée dans l'enceinte d'une ville ».

- *La porte Saint-Louis.*

Par ailleurs, on met la clé *sous* la porte, et non *dans* la porte, lorsqu'on déménage furtivement ou quand on fait faillite.

- *Sa santé l'oblige à mettre la clé sous la porte.*

### **porte(s) ouverte(s)**

On peut employer cette expression au singulier ou au pluriel, mais toujours sans trait d'union. Le pluriel est plus courant.

- *Une journée portes ouvertes.*

### **porte-parole**

Ce composé est invariable.

- *Elles sont nos porte-parole.*

### **porte-patio**

Une « porte qui s'ouvre sur un balcon, une cour intérieure ou une terrasse » est une *porte-fenêtre*, et non une *porte-patio*. Au pluriel : *portes-fenêtres*.

### **porter fruit(s)**

L'expression juste est *porter ses fruits* ou *porter des fruits*. Il est donc incorrect d'écrire *porter fruit* ou même *porter fruits*. En revanche, on peut *recueillir le fruit* (de quelque chose).

### **portrait-robot**

Au pluriel : *portraits-robots*.

- *Les portraits-robots aident grandement les enquêteurs.*

### **poser un geste**

Cette expression est un québécoïsme au sens de *faire un geste*.

### **positif que (être)**

Être *positif que* est un calque de *to be positive that*. On dira plutôt *être assuré, certain, convaincu, persuadé* ou *sûr*.

- *Je suis sûr de ce que j'avance.*

### **positif (testé)**

Le calque *testé positif (tested positive)* est grammaticalement incorrect, car c'est le test qui est positif, pas l'individu. Les médias emploient parfois la locution *contrôlé positif*. Cette expression n'est pas calquée sur l'anglais, mais elle souffre du même mal : c'est le contrôle qui est positif, pas la personne.

On dira mieux qu'un athlète *a été déclaré positif*, qu'il *a été convaincu de dopage*, qu'il *a échoué à un test antidopage*, qu'il *a subi un contrôle positif*, qu'un *test est positif*, qu'un *contrôle est positif*, qu'un *contrôle de dopage est positif* ou encore qu'un *contrôle confirme le dopage* ou qu'un *test révèle la présence* d'un produit dopant (anabolisants, stimulants, diurétiques, etc.).

- *Greg Rusedski avait été déclaré positif. Il a ensuite été innocenté au lieu d'être convaincu de dopage.*
- *Le champion du Tour de France a échoué à un test antidopage.*
- *Le second test a confirmé un taux anormalement élevé de testostérone.*
- *Le surfeur Ross Rebagliati a conservé sa médaille d'or malgré un contrôle positif.*
- *Les contrôles ont révélé que des athlètes avaient fait usage de stéroïdes.*

### **position**

On confond parfois *position* et *place*. On ne peut dire, par exemple, qu'une équipe occupe la première *position*, pas plus d'ailleurs que la dernière. On dira plus justement qu'elle occupe la première *place*. En revanche, on peut parler correctement de la *position* d'un joueur sur le terrain ou d'un coureur sur une piste de course.

- *La position de tête.*

### **positionner**

Ce verbe est un anglicisme au sens de *placer*.

- *On avait cru Jacques Villeneuve bien placé pour finir parmi les premiers.*

En revanche, on emploie correctement *positionner* au sens de « définir une entreprise, un organisme, un État, une ville ou un produit par rapport à un marché ou une clientèle ».

- *Le ministre veut positionner Montréal dans l'économie du savoir.*

### **positivement**

Cet adverbe signifie « de manière positive, avec certitude, précisément ou réellement ».

En revanche, c'est un anglicisme au sens de *catégoriquement, affirmativement*,

*assurément, formellement ou rigoureusement.*

- *Il a répondu affirmativement.*
- *Ils ont assurément mal joué.*
- *La demande a été catégoriquement refusée.*
- *Il est formellement interdit de fumer.*

### **possible**

En principe, placé après un nom ou un adjectif pluriel accompagné d'un superlatif, *possible* reste invariable.

- *Il veut obtenir le plus de votes possible.*

Sous-entendu : « qu'il sera possible d'obtenir ».

Notons que certains écrivains ne respectent pas cette règle.

En revanche, le pluriel s'impose quand *possible* est utilisé avec un superlatif dont le complément est introduit par *des*.

- *Le meilleur des mondes possibles.*

### **possiblement**

*Possiblement* n'est pas complètement inconnu dans l'Hexagone. On le trouve dans Le petit Robert, qui note cependant que cet adverbe est peu usité en France. Le petit Larousse l'atteste également, mais avec la mention « rare ». En revanche, *possiblement* est resté bien vivant au Québec, au sens de *peut-être, vraisemblablement*. Je ne vois aucune raison de s'y opposer.

### **postdater**

Voir *antidater*.

### **poster**

Le petit Robert atteste maintenant *poster* au sens d'envoyer un message sur l'internet. Si on peut *poster* une lettre, pourquoi ne pourrait-on *poster* un message, un commentaire ou un billet sur un blogue ? Mais cet emploi de *poster* au sens de *publier* un message, un commentaire, reste critiqué par l'OQLF et Antidote.

### **post-gradué**

Cet adjectif est un calque de *postgraduate*. La traduction juste est *de troisième cycle (universitaire)*.

- *Elle a obtenu un diplôme de troisième cycle.*

### **post(-)mortem**

En français, la locution latine *post mortem* a le sens de *posthume, après la mort*. Au Québec, sous l'influence de l'anglais, on a fait de *post(-)mortem* un substantif auquel on donne le sens de *autopsie* d'un échec, *analyse, bilan* ou *examen critique* d'une expérience, d'une situation. Les mots français sont évidemment préférables.

- *Ils se sont réunis pour faire l'autopsie de la défaite.*

### **post-scriptum**

Invariable.

- *Des post-scriptum.*

**pot-au-feu**

Ce mot composé est invariable.

- *Elle aime les pot-au-feu.*

**pot aux roses**

Pas de trait d'union.

- *Impossible de le berner plus longtemps : il a découvert le pot aux roses.*

**pot-de-vin**

Au pluriel : *pots-de-vin*.

**pouce (faire du)**

Voir *auto-stop*.

**poursuivre**

On emploie souvent ce verbe, notamment dans les titres, sans complément d'objet au sens de « déposer une action en justice ». Cet emploi est fautif, car ce verbe est transitif.

- *Elle engage des poursuites contre cette compagnie.*
- *Il poursuit son ex-associé.*

**pour un**

La locution *pour un* est une traduction littérale de *for one*.

Exemple critiqué :

- *Pour un, le maire de Montréal s'est opposé à cette résolution.*

Exemples suggérés :

- *Quant au maire de Montréal, il s'est opposé à cette résolution.*
- *Parmi les opposants à cette résolution, on remarquait le maire de Montréal.*

**pouvoir**

Ce verbe est parfois employé de façon pléonastique avec le verbe *permettre* (*permettre de pouvoir*), le substantif *capacité* (*la capacité de pouvoir*) et l'adjectif *capable* (*capable de pouvoir*).

**Prairies (les)**

Majuscule à *Prairies*.

**pratique**

Le mot *pratique* est un anglicisme au sens de *répétition, entraînement, exercice*.

- *La création de cette pièce a demandé de nombreuses répétitions.*
- *Le Canadien a tenu un dur exercice au lendemain d'une humiliante défaite.*

**pratiquer**

À la forme pronominale, ce verbe a le sens de « être couramment employé ».

- *La randonnée en montagne se pratique de plus en plus.*

Mais *se pratiquer* est un anglicisme au sens de *s'exercer, s'entraîner, se préparer ou répéter*.

- *Elle s'exerce au violon tous les jours.*
- *Il répète son rôle fébrilement.*

**pratiques (à toutes fins)**

Voir *fins* (à toutes).

**préjudice (sans)**

*Sans préjudice* est un calque de *without prejudice* au sens de *sous toutes réserves*.

**préjugé**

Ce mot n'est pas un adjectif en français. On n'est pas *préjugé* pour ou contre quelqu'un ou quelque chose, mais *prévenu*.

- *J'étais déjà prévenu contre lui.*

**prélart**

Dans l'ensemble de la francophonie, ce mot désigne une « grosse toile imperméabilisée ». Chez nous, on en a fait un synonyme familier de *linoléum*, terme qu'il convient d'employer en français soutenu.

**premier ministre**

L'usage québécois ne met pas de majuscule au *p* de ce titre, ce qui n'est pas incorrect.

Voir aussi *désigné*.

**Première Guerre mondiale**

Voir *guerre*.

**prendre (la chance)**

Voir *chance*.

**prendre la parole (de quelqu'un)**

On ne *prend* pas la parole de quelqu'un, on se *fie* à sa parole.

**prendre le vote**

On ne *prend* pas le vote, on *vote* tout simplement, ou encore on *procède au scrutin*.

**prendre personnel**

La locution (*le*) *prendre personnel* est un calque de l'anglais, tout comme le serait (*le*) *prendre personnellement* (*to take personally*). En français, on dira plutôt *se sentir visé* (*critiqué, attaqué, insulté*), *en faire une affaire personnelle*, (*le*) *prendre pour soi*.

**prendre place**

La locution verbale *prendre place* a le sens de *s'installer*. Sous l'influence de l'anglais *to take place*, on lui donne à tort celui de *voyager*, de *se déplacer*, de *se trouver*, de *monter à bord d'un véhicule* ou *embarquer sur un bateau*.

- *Les deux victimes voyageaient à bord d'une petite voiture.*
- *Elle se trouvait à l'arrière du véhicule.*
- *Ils espéraient embarquer sur le prochain bateau.*

*Prendre place* est également un anglicisme au sens de *se tenir, avoir lieu*.

- *L'exposition se tiendra au Musée des beaux-arts.*

### **prendre pour acquis**

Voir *acquis*.

### **prendre un cours**

Cette locution est un calque de *to take a course*. En français, on dira plutôt *suivre un cours*.

### **prendre une marche**

Cette locution est un calque de *to take a walk*. On dira plutôt *faire une promenade, se promener*.

### **prérequis**

Selon Le Robert, ce calque de *prerequisite* est apparu en français en 1982. Au Québec, on l'a tout de suite condamné, ce qui n'a pas découragé son utilisation. En fait, dans le langage courant, *prérequis* est plus commun que *préalable*. En France, on a d'abord employé *prérequis* dans le vocabulaire de l'enseignement, au sens de « acquis exigé pour suivre une formation ». Mais le terme a fini par gagner d'autres sphères. Le Nouveau Littré le définit comme un « préalable exigé pour une formation, un métier, une situation à venir » et le Hachette, comme un « préalable indispensable à une démarche scientifique, à l'exercice d'un métier ».

Serions-nous trop sévères en condamnant *prérequis*? On le pense à l'OQLF. « Alors qu'au Québec, on privilégie depuis longtemps l'emploi du terme *préalable* et de son synonyme *cours préalable*, les termes *prérequis* et *cours prérequis* sont largement répandus en Europe pour désigner cette notion, peut-on lire dans le GDT. *Prérequis*, qui est la traduction littérale de *prerequisite*, a longtemps été considéré comme un anglicisme. Toutefois, ce mot est acceptable, car il est conforme au système du français. »

Ma conclusion est la suivante : *prérequis* n'est pas un emprunt indispensable puisque le français dispose déjà du substantif et de l'adjectif *préalable*.

- *Un préalable, un cours préalable, une expérience préalable, des conditions préalables, des qualifications préalables, etc.*

Si vous avez pris l'habitude d'employer *préalable* et ses dérivés, continuez à le faire. Mais il faut admettre que *prérequis* s'intègre fort bien au français, de sorte qu'il peut être considéré comme un synonyme.

### **presbytère**

Ce mot ne prend pas de majuscule.

- *Le presbytère de Notre-Dame.*

### **préservatif**

Ce mot est un anglicisme (*preservative*) au sens d'*agent de conservation*.

- *Nos produits ne contiennent aucun agent de conservation.*

### **présentement**

L'adverbe *présentement*, au sens de *actuellement, en ce moment*, est resté vivant au Québec. Mais il est considéré comme vieilli ailleurs dans la francophonie.



### **président**

Il y a une différence entre le titre de président d'un État et celui de président d'une compagnie. Le premier est un titre officiel, le second un titre de fonction. Ce qui explique que si l'on peut parler, par exemple, du *président Chirac*, il serait incorrect d'en faire autant avec le président du Mouvement Desjardins. Dans ce cas, on dira plutôt : *le président du Mouvement Desjardins, M. Untel*.

### **président-directeur général**

*Général* étant un adjectif, on ne le joint pas au substantif qui précède par un trait d'union.

On retrouve le sigle de président-directeur général sous au moins cinq formes : *P.-D.G.*, *PDG*, *P.d.g.*, *pdg* et *pédégé*. Pourquoi ne pas utiliser la façon la plus simple et la plus coutumière de former un sigle et écrire *PDG* ?

### **presque**

La voyelle ne s'élide que dans le mot *presqu'île*.

### **pressage**

Ce mot est un anglicisme (*pressing*) au sens de *repassage*.

### **pressing**

Voir *nettoyeur*.

### **prestation**

Le mot *prestation* est de plus en plus souvent employé au sens de « action de se produire en public pour un artiste, un orateur, un sportif ». Le terme serait apparu en Belgique en 1943. Depuis, il s'est répandu dans toute la francophonie.

- *Sa prestation a répondu aux attentes de son public.*

Cet emploi est cependant critiqué. Ainsi, Girodet le déconseille dans la langue soignée, conseillant plutôt *performance*, *exploit* ou *réussite*. Les auteurs de l'Encyclopédie du bon français le jugent abusif. Mais Colins, Hanse et de Villers l'acceptent sans réserve. Pour ma part, je ne vois pas de raisons de s'y opposer.

### **présumé**

Voir *allégué*.

### **preview**

Ce mot anglais se traduit par *bande-annonce* ou *film-annonce*.

### **prévoir**

Le verbe *prévoir* suivi de l'infinitif se construit aujourd'hui sans préposition, et ce, partout dans la francophonie.

- *Elle prévoit finir son travail demain.*

La construction avec la préposition *de* est vieillie.

- « *Ce que vous prévoyez de perdre.* » (*Mme de Sévigné, 1687*)

Profitons de l'occasion pour souligner que *prévoir d'avance* est un pléonasme.

### **prévu**

La locution *que prévu* a le sens de *qu'il n'était prévu*. C'est pourquoi elle est

invariable. Elle est un peu familière, mais elle est courante, même à l'écrit.

- *Les coûts ont été plus importants que prévu (qu'il n'était prévu).*

Par ailleurs, quelques auteurs condamnent les tournures *prévu le* et *prévu en*, estimant que la préposition *pour* est nécessaire entre le verbe *prévoir* et un complément de temps. Mais cette condamnation me paraît abusive. En effet, ni le Robert, ni le Multidictionnaire, ni le GDT, ni la BDL, ni Hanse, ni Collins, ni Girodet, ni Grevisse ne condamnent ces tournures fort répandues.

Dans la presse, on trouve de nombreux emplois de *prévu*. Certains avec *pour*, bien sûr, mais d'autres avec *le*, avec *en*, avec *d'ici*, avec *à*, avec *vers*, voire avec rien du tout. En la matière, l'usage est souple et c'est tant mieux!

- *Le forum des associations est prévu le 6 septembre prochain.*
- *Le retour est prévu le vendredi 6 juin.*
- *Retour prévu vers 20 h.*
- *Initialement prévu à 5 h, le rendez-vous avait en effet été différé...*
- *Un repas est prévu à midi.*
- *Prévu en février, le lancement...*
- *Il est prévu une réunion en début de saison...*
- *Un second exercice est prévu aujourd'hui, mardi, au même endroit.*
- *Le bouclage est prévu d'ici la fin juin.*

### **prime de séparation**

La locution *paye de séparation* est un calque de *separation pay*. *Prime de séparation* est également un calque (*separation allowance*). En français, on parlera plutôt d'une *indemnité de licenciement*, *de départ* ou *de fin d'emploi*.

- *Certains collaborateurs du premier ministre ont touché une indemnité de départ par le biais d'un congédiement fictif.*

### **primer**

La tournure *primer sur* est fort répandue. Sans doute parce que ce verbe signifie « l'emporter sur ». L'Académie l'a entérinée. Mais l'ajout de la préposition reste critiqué par certains grammairiens. Pourquoi ? Parce que *primer* est un verbe transitif direct. Une chose prime une autre.

- *Le fond prime la forme.*
- *L'égalité des sexes doit-il primer la liberté de religion ?*

À noter que *primer* peut aussi être employé absolument.

- *Chez elle, c'est la sincérité qui prime.*

### **prime rate**

Le taux d'intérêt dont jouissent les clients de premier ordre est le *taux préférentiel*.

### **prime**

Le mot *émission* semble disparu à la télé française, où il a été remplacé par *prime* (il faut prononcer à l'anglaise). On vous dira, par exemple, « pendant le *prime* d'aujourd'hui... » ou « lors du *prime* de la semaine dernière... ». On pourrait difficilement trouver meilleur exemple d'un emprunt inutile et snobinard.

D'où vient-il ? Peut-être de *prime time* (voir ci-dessous). Mais comment est-on passé de *prime* (grande écoute) à *prime* (écoute tout court). Et surtout, pourquoi ?

**prime time**

Les « heures où l'auditoire est le plus nombreux » sont les *heures de grande écoute* ou la *période de pointe*.

- *La concurrence entre les chaînes est féroce aux heures de grande écoute.*
- *La publicité coûte plus cher pendant la période de pointe.*

**primeur**

Voir *scoop*.

**prince**

Ce mot prend une minuscule.

- *Le prince de Galles.*

**principauté**

Voir *pays (noms de)*.

**principe**

Dans les dictionnaires français, on parle d'un *homme* ou d'une *femme à principes*, mais chez nous on dit plus *une personne de principes*. Quelle que soit la préposition, *principes*, au sens de « règles morales », se met au pluriel.

La connotation peut être neutre, élogieuse ou péjorative.

- *Je vous déclare que je ne donnerai jamais ma fille à un homme sans principes. (Sand)*
- *Cette vieille tante Rose avait l'air d'une bonne dame d'autrefois, d'une femme à principes et à préceptes. (Maupassant)*
- *Il est un peu trop à cheval sur les principes.*

**prioriser**

Ce néologisme fait aujourd'hui concurrence à *donner priorité à*, *donner la priorité à*, *accorder la priorité à*. Son emploi est parfois critiqué, mais il a l'avantage de la brièveté et de la concision.

**priorité**

Ce qui est prioritaire, c'est « ce qui passe avant toute chose ». Parler de la *première priorité*, comme on le fait souvent, est donc un pléonasme. Ce dernier nous vient sans doute de l'anglais, qui emploie la locution *first priority*.

Il arrive, il est vrai, qu'il y ait plus d'une priorité. Dans ce cas, on qualifie d'*absolue* la principale priorité.

- *La santé est la priorité absolue du gouvernement libéral.*

**privé**

Le mot *privé* est un anglicisme au sens de *particulier*, *isolé* ou *retiré*.

- *Elle suit des leçons particulières.*
- *J'aime cet endroit isolé.*

**prix**

Ce mot s'écrit avec une minuscule lorsqu'il désigne la récompense ; avec une majuscule lorsqu'il qualifie le lauréat.

- *Cet homme politique a gagné le prix Nobel de la Paix ; c'est un Prix Nobel.*

On écrit un *Grand Prix* dans le domaine des courses automobiles.

- *Le Grand Prix de Montréal a lieu à l'île Notre-Dame.*

### **proactif**

Ce calque de *proactive* est à la mode tant dans le vocabulaire de la psychologie que dans celui de la gestion, où on lui donne le sens de « qui prend les devants », « qui agit sur des faits à venir », « qui prend les mesures pour faire face aux problèmes ». *Proactif* est l'antonyme de *réactif*. Le terme est attesté par Le petit Robert, Antidote et le GDT.

- *Sa gestion proactive a permis d'éviter bien des problèmes.*

Qu'on l'aime ou non, ce mot est passé dans l'usage. Cela dit, dans beaucoup de cas, on peut lui substituer les adjectifs *prévoyant, actif, diligent, dynamique* ou *entreprenant*. On peut aussi employer la locution verbale *faire preuve d'initiative*.

- *Notre CSSS a fait preuve d'initiative dans ce dossier.*

### **probation**

Le mot *probation* et la locution *période de probation* sont tous deux des calques de l'anglais (*probation, probationary period*) au sens de « temps précédant l'engagement définitif d'un employé ». L'expression juste est *période d'essai*. On peut aussi parler d'un *stage d'essai*.

- *Sa période d'essai a été prolongée de six mois.*

### **problématique**

Comme substantif, *problématique* est attesté depuis 1936. Mais ce n'est pas pour autant un synonyme de *problème*. La *problématique*, c'est l'« art de poser des problèmes ».

- *Pour trouver une solution, il faut d'abord définir la problématique.*

Le terme *problématique* peut également désigner un « ensemble de problèmes dont les éléments sont liés ».

- *« Ces problèmes de numérisation sont les volets d'une même problématique : le mariage de la technologie et de la diversité culturelle. »*

Comme adjectif, *problématique* a le sens de « difficile, équivoque, hasardeux, hypothétique, litigieux ».

### **procéder**

Ce verbe est une impropiété au sens de *continuer, poursuivre*.

- *Vous pouvez poursuivre, dit le juge à l'avocat de la défense.*

### **procès-verbal**

Voir *minutes*.

### **Proche-Orient**

Voir *Moyen-Orient*.

### **procureur général**

Pas de majuscule.

**produits (noms de)**

Voir *marques (noms de)*.

**professeur, e**

Voir *enseignant*.

**professionnel**

Ce mot désigne une « personne qui exerce un métier ou une profession en vue d'une rémunération ». C'est l'antonyme de *amateur*. En ce sens, le plombier est aussi professionnel que le médecin. Sous l'influence de l'anglais, on donne souvent à ce mot, au Québec, le sens de *membre* d'une profession libérale ou de *spécialiste* dans un domaine intellectuel, scientifique ou technique. Cet emploi critiqué n'est pas usité ailleurs dans la francophonie.

**programme**

Ce mot est un anglicisme au sens d'*émission* de radio ou de télévision.

**projet**

Ce mot est un anglicisme au sens de *travaux*.

- *De nombreux travaux sont en cours à Montréal.*

Par ailleurs, on ne peut parler d'un *projet de construction* (ou d'*architecture*) qu'à l'étape des plans. Dès que l'objet à construire est défini, il devient un *ouvrage*. Et dès que la première pelletée de terre est levée, l'ouvrage se transforme en *chantier*. Enfin, quand les travaux prennent fin, le chantier s'est métamorphosé, selon le cas, en *maison, immeuble, complexe, tour, édifice, ensemble, grand ensemble, gratte-ciel* ou, parfois même, en *stade*.

- *Le stade de M. Brochu n'est pour l'instant qu'un projet. S'il se concrétise, un appel d'offres sera lancé pour la réalisation de l'ouvrage. Le chantier devrait durer deux ans.*

**prolongation (aller en)**

Voir *aller en prolongation*.

**promotion**

Le mot *promotion* peut décrire un « article vendu moins cher pour inciter les acheteurs à l'acheter ».

- *Cet article est en promotion.*
- *Notre promotion du mois.*

En ce sens, *promotion* est un emprunt à l'anglais. Cet emploi est parfois critiqué, mais il est passé dans l'usage.

**pronoms personnels**

Lorsqu'un impératif est suivi de deux pronoms personnels, le complément direct précède habituellement le complément direct.

- *Retournez-le-nous.*

Mais il arrive souvent, dans la langue parlée, qu'on rencontre l'inverse.

- *Donne-nous-le.*

Comme le fait remarquer Hanse, l'usage hésite pour l'impératif de *se le tenir pour*

*dit.*

- *Tenez-vous-le pour dit* ou *tenez-le-vous pour dit.*

Vous noterez, au passage, que lorsque deux pronoms suivent un impératif, on met habituellement deux traits d'union. Cependant, on omet le trait d'union si un pronom est complément, non pas de l'impératif, mais de l'infinitif qui suit.

- *Venez le voir. Allez la chercher.*

### **propositions relatives**

Il est important de distinguer les propositions relatives déterminatives des propositions relatives explicatives. Les premières précisent l'antécédent en y ajoutant un élément indispensable au sens. On ne pourrait les supprimer sans détruire la signification de la phrase. C'est pourquoi on ne les sépare pas de l'antécédent par une virgule.

- *On a détecté des anomalies cancéreuses chez 9,5 % des femmes qui ont subi une mammographie.*

Les secondes, au contraire, ajoutent à l'antécédent un détail, une explication, non indispensable au sens. On pourrait les supprimer sans modifier la signification de la phrase. C'est pourquoi elles sont introduites par une virgule. Quand elles sont placées dans le milieu de la phrase, elles sont également terminées par une virgule.

- *L'automobile, qui était puissante, a dérapé avant de capoter.*
- *La fièvre aphteuse est une maladie très contagieuse, qui s'attaque surtout aux porcs, moutons, bœufs et chèvres.*

Les pronoms relatifs *lequel, laquelle, lesquels et lesquelles* n'introduisent jamais une relative déterminative.

On pourra constater la différence entre la relative déterminative et la relative explicative dans l'exemple suivant :

- *Les voyageurs qui étaient fatigués se sont endormis.*
- *Les voyageurs, qui étaient fatigués, se sont endormis.*

Dans le premier cas, il faut comprendre que seuls les voyageurs qui étaient fatigués se sont endormis. Dans le second, il faut conclure que tous les voyageurs étaient fatigués.

### **prospect**

Le mot *prospect* est un anglicisme au sens d'*espoir*.

- *Il fait partie des espoirs qui frappent à la porte de la Ligue nationale.*

### **protecteur du citoyen**

Voir *ombudsman*.

### **protocole**

Au sens de *traité, accord, voir convention*.

### **province**

Ce mot prend une minuscule lorsqu'il est suivi d'un nom propre.

- *La province de Québec.*

Il s'écrit avec une majuscule lorsqu'il est suivi d'un adjectif qui forme avec lui un toponyme.

- *Les Provinces maritimes.*

Il s'écrit aussi avec une majuscule dans le surnom géographique *la Belle Province*.

### **provision**

Ce mot est un anglicisme au sens de *clause, disposition* d'un contrat, d'une loi.

### **publication assistée**

Voir *édition*.

### **publiciser**

Ce verbe est un anglicisme au sens de *rendre public, faire connaître, annoncer*.

### **publicitaire**

Une personne qui s'occupe de publicité est un *publicitaire*, non un *publiciste*.

### **publi-information**

Voir *publireportage*.

### **publireportage**

On appelle *publireportage* ou *publi-information* une « publicité rédactionnelle insérée dans une publication ».

### **puck**

Comment s'appelle le « disque de caoutchouc dur avec lequel on vise le but au hockey » ? Les Français le nomment *palet*. Mais ce terme est inutilisé au Québec, du moins en ce sens. Les Français emploient également *puck*, comme les Québécois d'ailleurs. Mais ce mot d'origine anglaise appartient chez nous au langage familier. Dans un registre plus relevé, on parle généralement de *rondelle* ou de *disque*.

### **punition**

Ce mot est une impropreté au sens de *pénalité* dans le domaine du hockey.

- *L'arbitre a imposé peu de pénalités au cours du match.*

### **pupitre**

Voir *desk*.

### **pupitreur**

Voir *desk*.

### **pusher**

Ce mot est un anglicisme au sens de *revendeur* de drogue. Les Français emploient souvent le mot *dealer* en ce sens. On le trouve parfois francisé en *dealeur*, ce qui rend cet anglicisme plus acceptable.

Quant au mot *trafiquant*, il se dit plus d'une « personne qui fait le trafic de la drogue » que d'un *revendeur*.

# Q

---

## **qualification**

L'emploi de ce mot au sens de *compétence*, *formation* ou *qualités* est un anglicisme.

- *Il a toutes les qualités pour occuper ce poste.*

On peut cependant parler de la *qualification professionnelle* pour décrire la « formation et les aptitudes d'un ouvrier qualifié ».

## **quart (accord)**

Voir *sujets collectifs*.

## **quart (trois)**

La fraction *trois quarts* s'écrit sans trait d'union, mais elle prend la marque du pluriel.

## **quartier**

Ce mot prend une majuscule s'il est suivi d'un adjectif.

- *Le Quartier latin.*
- *Le Quartier chinois.*

Il s'écrit avec une minuscule s'il est déterminé par un nom propre.

- *Le quartier de Rosemont.*

Par ailleurs, lorsqu'il est question non pas du quartier, mais du cinéma *Quartier Latin*, l'usage veut que l'on mette deux majuscules.

## **quartier général**

Ce mot désigne le « poste de commandement d'une armée et, par analogie, de la police ou d'une bande de truands ». Il constitue un anglicisme au sens de *siège social* d'une société ou de *permanence* d'un parti.

Il faut noter que c'est sous l'influence de l'anglais *headquarters* qu'on parle erronément des *quartiers généraux* pour désigner le *quartier général*. Bien entendu, il faut employer le pluriel si l'on désigne plusieurs postes de commandement.

## **quasi**

Cet adverbe prend un trait d'union devant un substantif (*quasi-unanimité*). Il ne prend pas de trait d'union devant un adjectif (*quasi insurmontable*), un autre adverbe (*quasi unanimement*) ou un pronom (*quasi personne*).

## **quasiment**

Cet adverbe est demeuré courant au Québec.



## Québec

L'OQLF propose d'abrégier *Québec* en *QC* (et non *Qc*). Suggestion intéressante puisque *PQ* est le sigle du Parti québécois. Quant à *Québ.*, il s'agit d'une abréviation un peu longue pour un mot aussi court.

## québécois

Le substantif s'écrit avec une majuscule, l'adjectif avec une minuscule.

- *Les Québécois.*
- *La nation québécoise.*

Par ailleurs, l'évolution du Québec pose d'intéressants problèmes de langue. Jadis, les *Québécois francophones* se considéraient comme des *Canadiens français* et les *Québécois anglophones* comme des *Canadiens anglais*. Quant aux *Québécois allophones*, naguère peu nombreux, on les appelait *immigrés*.

Mais les choses ont bien changé. Peu de *Québécois francophones* se reconnaissent encore sous l'appellation *Canadiens français*, quelle que soit leur allégeance politique. On emploie souvent pour les désigner la locution *Québécois de souche*, qui est imprécise. Il vaudrait mieux dire *de vieille souche*, par opposition à *de souche récente*. Mais même là, l'expression reste contestable, car les *autochtones* (*Amérindiens* et *Inuits*) sont de souche plus ancienne encore, et certains *anglophones québécois*, de souche presque aussi vieille.

On parle aussi à l'occasion de *Québécois pure laine*. L'expression est plaisante ou péjorative ; c'est selon. Aussi son emploi devrait-il se limiter à certains contextes : chroniques, citations, etc. Il vaudrait mieux s'en tenir, en général, à *Québécois francophones* pour désigner les quelque 75 % de Québécois de langue maternelle française.

Nos compatriotes de langue anglaise sont, pour leur part, des *Québécois anglophones* (qu'on peut abréger en *anglophones*). On peut aussi parler d'*Anglo-Québécois*.

Quant aux immigrés de souche autre que française ou anglaise, on peut les regrouper sous le vocable *Québécois allophones* (qu'on peut abréger en *allophones*). Ce terme désigne également leurs descendants. Il est préférable, dans leur cas, d'éviter de parler de *gens d'origine ethnique*, car nous le sommes tous. En revanche, on peut parler de *membres des communautés culturelles*.

Il est préférable également d'éviter de regrouper *anglophones* et *allophones* sous le terme *non-francophones*, si cher aux sondeurs. Cette façon de définir nos compatriotes, outre qu'elle les irrite, n'est pas précise, car bon nombre d'entre eux parlent couramment français.

Bien entendu, dans la majorité des cas, on peut tout simplement qualifier les uns et les autres de *Québécois*.

## quelque

Il ne faut pas confondre l'adverbe *quelque*, qui signifie *environ*, et l'adjectif indéfini *quelque*, qui veut dire *un certain nombre*. Le premier est invariable, le second est variable.

- *Quelque 50 personnes sont venues.*
- *Quelques personnes sont venues.*

Soulignons au passage qu'on abuse souvent de l'adverbe *quelque*. Dans la phrase suivante, par exemple, son emploi n'ajoute rien.

- *Le camion-citerne contenait quelque 20 000 litres de mazout.*

### **question**

En français, on ne *demande* pas une question, on la *pose*.

### **questionnable**

*Questionnable* est une francisation de l'adjectif anglais *questionable*. Il est peu utile, faisant double emploi avec les adjectifs *discutable*, *contestable*, *douteux*, voire *louche* ou *suspect*.

- *C'est une pratique discutable, estime le ministre de la Santé.*

### **questionner**

Le verbe *questionner* a en français le sens de « poser des questions à quelqu'un ». Sous l'influence de l'anglais, on lui donne de plus en plus souvent, au Québec mais aussi en France, le sens de *contester*, *critiquer*, *douter de*, *mettre en doute*, *mettre en question*, *remettre en question*, *s'interroger sur*. Cet anglicisme n'ajoute rien à notre langue.

- *Le travail de la police de Laval critiqué.*
- *La pauvreté l'amène à s'interroger sur les valeurs de notre société.*
- *La présidente de la CSN conteste les orientations de l'ADQ.*
- *Nous devons remettre en question notre vision de la femme.*

### **quitter**

Ce verbe est considéré comme un anglicisme au sens de *démissionner*. En revanche, on peut l'employer avec justesse au sens d'*abandonner* (une activité, un genre de vie).

- *Le ministre menace de démissionner. Il quitterait la vie politique.*

Employé sans complément, *quitter* est parfois critiqué au sens de *partir*, *s'en aller*. Mais Le petit Larousse fait remarquer que cet usage est encore vivant en Afrique. Il l'est aussi chez nous. Autrement dit, employé intransitivement, *quitter* est un régionalisme. En français international, il est préférable d'employer *partir*, *s'en aller*.

Enfin, lorsqu'on désire qu'un interlocuteur reste au bout du fil, on lui dira : *Ne quittez pas*, et non : *Gardez la ligne*, qui est un calque de *Hold the line*.

### **quoique**

La conjonction *quoique* est synonyme de *bien que*. Elle commande le subjonctif.

- *Quoiqu'elle n'ait pas appelé, elle viendra.*

L'élision se fait devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une* et *ainsi*.

On évitera de confondre *quoique* et *quoi que*, cette dernière expression ayant le sens de *quelle que soit la chose que*.

- *Quoi qu'on en dise, je ne changerai pas d'avis.*

### **quota**

Le français a emprunté ce mot latin à l'anglais, au début du siècle, pour désigner une « limite quantitative ».

- *Des quotas d'importation, d'immigration, de vente.*

Bien que le français dispose déjà du mot *contingent* pour rendre cette idée, *quota* est passé dans l'usage, des deux côtés de l'Atlantique.

# R

---

## **rabais (au)**

On écrit *au rabais*, et non à *rabais*.

- *Elle court les ventes au rabais.*

## **racés (noms de)**

Les noms de races prennent une majuscule.

- *Les Noirs, les Blancs, les Amérindiens, les Asiatiques.*

## **racheter**

*Racheter*, c'est « acheter de nouveau », « acheter encore » ou « acheter à quelqu'un qui a acheté ». Mais ce n'est pas un banal synonyme d'*acheter*.

- *Toyota pourrait acheter Fort et GM.*

## **radio**

Ce mot est féminin tant au sens de *radiodiffusion* que de *poste récepteur*.

- *Grâce à sa radio neuve, elle capte mieux la radio de Radio-Canada.*

*Radio* n'est masculin qu'au sens de *radiotélégraphiste*, terme en voie de disparition.

## **radiologue**

Les termes *radiologue* et *radiologiste* sont tous deux attestés, mais chez nous, le second est plus fréquent, sans doute en raison de son double anglais, *radiologist*.

## **rafale**

L'expression *rafale de vent* est pléonastique, une *rafale* étant un « coup de vent ».

## **rage au volant**

Les locutions *rage au volant* et *rage routière* sont des traductions plus ou moins littérales de *road rage*. Existe-t-il une expression tout à fait française pour les remplacer ? La locution *violence routière* est couramment employée en France, où on trouve même la Ligue contre la violence routière. L'expression désigne les différents types d'agressivité au volant, du coup de klaxon intempestif à l'accident meurtrier, en passant par les menaces et les altercations.

- *La violence routière est un phénomène de plus en plus inquiétant.*
- *Nouveau cas de violence routière hier soir.*

Cela dit, *rage au volant* n'est pas pour autant à condamner. Le mot *rage* décrit en effet correctement dans notre langue un « état d'irritation, de colère, de fureur qui peut porter à des actes excessifs ». Ne dit-on pas *être fou de rage* ?

Par ailleurs, peut-être parce que le phénomène n'est pas assez répandu, les Français n'ont pas encore trouvé de traduction pour *air rage*, si ce n'est la même traduction littérale qu'ici, c'est-à-dire *rage de l'air*.

## **rage de l'air**

Voir *rage au volant*.

## **raisons sociales**

Les noms de sociétés, d'associations, de compagnies, etc., prennent une majuscule au premier mot faisant indiscutablement partie de la raison sociale. On remarquera que les mots *société*, *association*, *compagnie*, etc., ne font pas nécessairement partie de la raison sociale. Ce sont des noms communs qui s'écrivent avec une minuscule quand ils sont suffisamment individualisés par un nom propre ou par un équivalent.

- *La société Desourdy.*
- *La plomberie Y. Beaudoin.*
- *La brasserie Le Verseau.*

Ces mêmes mots s'écrivent cependant avec une majuscule quand ils sont suivis d'un substantif ou d'un adjectif.

- *L'Agence du livre français.*
- *La Compagnie républicaine de sécurité.*

Quand un article et un adjectif précèdent le mot caractéristique, ils s'écrivent aussi avec une majuscule.

- *Le restaurant Le Grand Café.*

Les abréviations *ltée*, *inc.*, *enr.* s'écrivent avec une minuscule. Elles appartiennent à la langue administrative. Aussi leur usage est-il généralement inutile dans les textes courants.

Lorsqu'une raison sociale débute par les articles *le* ou *les*, ces derniers se contractent en *au*, *aux*, *du* ou *des*, selon le cas, à l'intérieur d'un texte suivi.

- *Nous sommes descendus au Grand Hôtel.*

## **raisons sociales (accord)**

Lorsqu'une raison sociale commence par un article, on fait l'accord en genre et en nombre des mots s'y rapportant en fonction de cet article.

- *Le Méridien a été vendu.*
- *Les réseaux Premier Choix pourraient être vendus.*
- *Les entreprises électriques Desjardins fêtent leur quinzième anniversaire.*

En l'absence d'article, l'accord peut se faire avec le premier mot, s'il s'agit d'un nom commun, ou avec le mot sous-entendu (*société*, *association*, *organisme*, etc.).

- *Air Transat sera actif (ou active) pendant le temps des Fêtes.*

En l'absence d'article et de nom commun, l'accord se fait avec le mot sous-entendu.

- *Hydro-Québec est débordée par les pannes.*

## **ralliement**

La « réunion de plusieurs personnes par un parti ou un mouvement politique » s'appelle un *rassemblement* ou une *assemblée*. Les termes *ralliement* et *rallye* sont impropres en ce sens.

- *Les bloquistes ont tenu un grand rassemblement en fin de campagne.*
- *Un millier de personnes ont participé à l'assemblée conservatrice.*

**rallye**

Voir *ralliement*.

**rancart (au)**

Mettre une chose *au rancart*, c'est l'abandonner, la mettre de côté, la jeter au rebut.

- *Il a mis au rancart son vieux chauffe-eau.*

*Au rancart* n'a donc pas le sens neutre de *à l'écart de*. C'est pourquoi on ne dira pas qu'une blessure tiendra un joueur *au rancart*, mais *à l'écart* du jeu.

**rang**

Ce québécoïsme qui désigne une « succession de lopins de terre reliés par une route » s'écrit avec une minuscule s'il est déterminé par un nom propre ou un équivalent.

- *Le rang Saint-Jean-Baptiste.*

S'il est seulement déterminé par un adjectif numéral, il prend une majuscule.

- *Il a acheté une ferme dans le 5<sup>e</sup> Rang.*

**rappeller (se)**

On se rappelle quelque chose, et non *de* quelque chose.

- *Elle se rappelle très bien ce moment.*

**rapport (d'impôt)**

La locution *rapport d'impôt* est une impropriété au sens de *déclaration de revenus*, *déclaration d'impôt sur le revenu* ou de *déclaration fiscale*.

- *N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 30 avril pour remplir votre déclaration de revenus.*

**rapport (en – avec)**

L'expression *en rapport avec* est française, mais elle a le sens de *proportionné à, qui convient à*.

- *Ils ont choisi une maison en rapport avec leurs revenus.*
- *Vous avez choisi un métier en rapport avec vos goûts.*

Sous l'influence de la locution anglaise *in relation to*, on lui donne souvent le sens de *à la suite de, à propos de, au sujet de, concernant, en ce qui concerne, pour ce qui est de, quant à, relativement à*, etc. Ce sont ces locutions qu'il convient d'employer.

- *Il a été arrêté relativement à une affaire de mœurs.*

**rapport (maison de)**

L'expression *maison de rapport* désigne un « immeuble dont le ou les propriétaires tirent un revenu ». Mais on l'emploie de moins en moins. L'usage moderne préfère *immeuble d'habitation* ou *immeuble résidentiel*.

On trouve aussi des *immeubles en copropriété*. Précisons qu'on peut acheter un *appartement*, un *bureau* ou un *studio* dans un *immeuble en copropriété*.

Voir aussi *bloc*.

**rappporter**

Ce verbe est un anglicisme (*to report*) au sens de *dénoncer*.

- *Il a dénoncé sa voisine aux boubou-macoutes.*
- *Elle a signalé un accident à la police.*

### **rapporter (se – à)**

*Se rapporter* est une impropriété au sens de *communiquer avec, se présenter à*.

- *Elle devra communiquer avec son supérieur avant de prendre une décision.*
- *En attendant son procès, il devra se présenter chaque semaine à un poste de police.*

On évitera de confondre *se rapporter à* et *s'en rapporter à*, qui signifie *s'en remettre à* (quelqu'un), lui *faire confiance*.

### **ras (à, au)**

On peut dire *au ras* ou *à ras*, mais dans un cas comme dans l'autre, il faut employer la préposition *de*.

- *Il a lancé au ras de la glace.*

### **ras-le-bol**

Utilisé comme substantif, *ras-le-bol* s'écrit avec des traits d'union.

- *Le ras-le-bol des sinistrés est manifeste.*

Employé comme adverbe, *ras le bol* s'écrit sans trait d'union.

- *Certains sinistrés en ont ras le bol.*

### **rassemblement**

Voir *ralliement*.

### **rater le bateau**

La locution *rater* ou *manquer le bateau* est un calque de *to miss the boat*. On peut, bien entendu, lui substituer des tournures plus françaises comme *rater* ou *manquer l'occasion*, *louper* ou *manquer le coche*. En revanche, la locution *manquer son train* (*son avion* et, pourquoi pas ! *son bateau*) est bien française au sens de « arriver après son départ ».

### **ratio**

Ce mot d'origine latine, venu au français par l'intermédiaire de l'anglais, s'est répandu dans le vocabulaire administratif, ainsi que dans celui de l'économie et de la finance. Dans la langue courante, on lui préférera les termes *proportion*, *pourcentage*, *rapport* ou *taux*.

- *La CEQ s'oppose à la hausse du rapport élèves-maîtres.*

### **rayons (magasin à)**

Voir *magasin*.

### **réacté**

Ce néologisme n'a pas reçu l'aval des grands dictionnaires. Le terme accepté est *avion à réaction*.

### **réaliser**

Le grand Robert souligne que le verbe *réaliser* a longtemps été critiqué au sens de « se rendre compte, se faire une idée, prendre conscience de ». Ce sens est apparu

en français il y a plus d'un siècle. Le grand Proust lui-même l'a employé, en soulignant, il est vrai, son origine anglaise. Gide s'est porté à la défense de cet usage. Bazin estime que ce mot présente une nuance particulière. De nombreux écrivains l'ont utilisé, dont Montherlant, Claudel, Mauriac, Romans. Deux chroniqueurs de La Presse – et deux de ses plus belles plumes – Rima Elkouri et Pierre Foglia, l'ont employé ou l'emploient souvent. Marie-Éva de Villers le considère comme passé dans l'usage. Quant à Grevisse, il soutient que l'évolution de *réaliser* aurait pu se produire sans influence de l'anglais. « ... ce n'est en somme, écrit-il, qu'une application particulière (« dans son esprit ») du sens fondamental « rendre réel, donner la réalité ».

Le temps me semble venu d'accepter pleinement ce sens.

### **rébarbatif**

Une mine, un air, un sujet peuvent être *rébarbatifs*. Mais on n'est pas *rébarbatif* à quelque chose. On y est *réfractaire*.

- *Elle s'est montrée réfractaire à la volonté de son patron.*

### **récidiver**

*Récidiver*, c'est « refaire les mêmes crimes, commettre les mêmes erreurs ». C'est donc un terme péjoratif, qu'on emploie souvent de façon impropre. On ne dira pas, par exemple, que les organisateurs d'une campagne de charité vont *récidiver* l'an prochain. Selon le contexte, on emploiera les mots *recommencer*, *répéter*, *remettre*, *être de retour*, etc.

### **récipiendaire**

Le mot *récipiendaire* qualifie une « personne en l'honneur de qui a lieu une cérémonie de réception dans une compagnie ou un corps constitué ». Le terme qualifie également une « personne qui reçoit un diplôme universitaire ». Par extension, on l'emploie aussi aujourd'hui, du moins au Québec, pour désigner « quelqu'un qui reçoit un prix ou une médaille ». En revanche, on dira plus justement de « quelqu'un qui gagne un concours ou remporte une épreuve » qu'il est un *lauréat*, un *gagnant* ou un *vainqueur*. Celui à qui est destiné un envoi en est le *destinataire*. Quant à celui qui reçoit un organe, c'est un *receveur*.

### **réclamation**

Voir *challenge*.

### **réclamer**

Ce verbe est un anglicisme au sens d'*inscrire*.

- *Inscrivez cette déduction à la ligne 57 de votre déclaration.*

### **récompenses (noms de)**

On écrit généralement les noms de récompenses avec une majuscule. Pour l'accord, l'usage est un peu hésitant. On écrira *les Molières*, *les Oscars*, *les Césars*, *les Victoires*. En revanche, on écrira *les Anik*, *les Emmy*, *les Genie*, *les Grammy*, *les Jupiter*, *les Juno*, *les Nobel*, *les Olivier*. Les *Félix* et les *Gémeaux* ne posent évidemment pas de problème d'accord.



### **recomptage**

Le mot *recomptage* est une impropreté au sens de *second dépouillement* ou de *dépouillement judiciaire*.

- *Le candidat battu a demandé un dépouillement judiciaire.*

### **réconcilier**

Ce verbe veut dire « rétablir des relations harmonieuses entre des personnes brouillées ». Certains auteurs lui donnent aussi, au figuré, le sens de *concilier* des opinions, des doctrines ou des intérêts différents, voire opposés. Mais cet usage est critiqué. L'emploi de *concilier* est préférable en ce sens.

*Réconcilier* est un anglicisme au sens de *faire concorder* des comptes.

Voir aussi *irréconciliable*.

### **record**

Ce mot est un anglicisme au sens de *disque* ou encore de *dossier*, *archives*, *registre*.

Employé adjectivement, *record* s'accorde de préférence au pluriel.

- *Des ventes records.*

Voir aussi *briser (un record)*.

### **recteur d'université**

La locution *recteur d'université* est pléonastique. *Recteur* suffit.

### **rectifications orthographiques**

En principe, je ne suis pas opposé à la nouvelle orthographe. À condition que les rectifications fassent consensus dans toute la francophonie (pas seulement au Québec). La chose semblait possible en 1990. Mais la France a fait marche arrière et tout a dérapé. Depuis, la réforme progresse à pas de tortue. Ses partisans vous citeront une série d'ouvrages qui font état des rectifications. On vous dira, par exemple, que l'Académie française accepte les nouvelles graphies. C'est vrai. Mais on oublie d'ajouter que l'Académie maintient les anciennes « jusqu'au moment où elle aura constaté que ces recommandations sont passées dans l'usage ». La vénérable institution a en effet décidé de les soumettre à l'épreuve du temps. Et le temps, pour le moment, boude la réforme.

À ma connaissance, il n'y a aucun journal d'une certaine importance, dans toute la francophonie, qui ait adopté la nouvelle orthographe. C'est également vrai pour la plupart des revues et pour la presque totalité des éditeurs. Les dictionnaires Robert et Larousse n'ont retenu que des rectifications, mineures. Le Multidictionnaire, qui fait autorité au Québec, a fait de même.

Mais il y a plus. Cette petite réforme qui, loin de rallier les francophones du monde entier, les divise, repose sur un mythe: le français a besoin des rectifications pour freiner son déclin. D'abord, notre langue se porte plutôt bien si l'on en croit *The Story of French*. Certes, l'anglais a doublé le français à la vitesse grand V. Mais ce phénomène n'a pas grand-chose à voir avec l'orthographe du français (relativement simple), mais bien plus avec la montée des États-Unis en tant que superpuissance. L'orthographe de l'anglais est bien plus compliquée, ce qui n'empêche pas cette langue de s'imposer sur toute la planète.

Cela dit, on ne peut nier qu'il y ait dans les rectifications orthographiques quelques éléments intéressants. Il est heureux, par exemple, qu'on s'inspire désormais des nouvelles graphies pour les néologismes. On risque moins de voir apparaître de nouvelles anomalies. Les nouvelles règles guident aussi le traitement des emprunts. La tendance est nettement à la francisation (*impresario*, par exemple, devient *imprésario* et prend la marque du pluriel, le cas échéant). Je m'en réjouis, car il était anormal qu'on s'entête à traiter comme des corps étrangers des mots d'usage courant, parfois adoptés depuis des décennies, voire des siècles. Les rectifications font aussi disparaître des traits d'union inutiles dans les composés (*plateforme* au lieu de *plate-forme*, par exemple), ce qui simplifie d'autant leur accord au pluriel. Globalement toutefois, il est peu probable que cette réforme finisse par triompher. Je ne crois pas que la disparition des accents circonflexes sur le *i* et le *u*, par exemple, soit sur le point de s'imposer. On n'est pas sur le point non plus de lire régulièrement *ognon* et *nénufar*.

C'est pourquoi à La Presse, nous avons décidé, sagement, d'attendre. C'est ce que je suggère à tous.

### **redevances**

Voir *royalties*.

### **redéveloppement**

Ce mot est un anglicisme (*redevelopment*) au sens de *réaménagement*, *rénovation*.

- *Le réaménagement du centre Paul-Sauvé débutera le mois prochain.*

### **référer**

Le verbe *référer* est français au sens de *soumettre* un cas à un supérieur.

- *Je dois en référer au chef de service.*

*Référer* est également correct, à la forme pronominale, au sens de *se reporter à*, *recourir à*.

- *Je m'en réfère au règlement.*

*Référer* est en revanche un anglicisme au sens de *confier à*, *adresser à*, *diriger vers*, *envoyer à*, *orienter vers*, *recommander*.

- *Mon médecin m'a adressé à un spécialiste.*
- *Cette femme violée a été confiée à une travailleuse sociale.*

*Référer* est aussi un anglicisme au sens de *faire allusion à*, *faire mention de*, *mentionner*, *parler de*, *renvoyer à*.

- *Vous faites allusion à une conversation précédente.*

### **refiler**

*Refiler*, c'est « donner ou vendre quelque chose dont on veut se débarrasser ». C'est un mot familier et péjoratif. Il n'a donc pas un sens neutre. On ne *refile* pas un conseil, on le *donne*. On ne *refile* pas une information, on la *transmet*.

### **réfugié**

Voir *immigrant*.

### **regard (au — de)**

Les locutions *au regard de* et *en regard de* n'ont pas le même sens. *Au regard de*

signifie « du point de vue de ». *En regard de* veut plutôt dire « comparativement à ».

- *Au regard (du point de vue) de la jurisprudence.*
- *C'est peu en regard de (comparativement à) ce qu'il aimerait gagner.*

### **regarder**

Ce verbe est un anglicisme au sens de *s'annoncer*.

- *À quelques mois des élections, ça s'annonce mal pour le Parti libéral.*

### **régie**

Ce mot prend une majuscule quand il qualifie un organisme unique.

- *La Régie de l'assurance automobile du Québec.*
- *La Régie de l'assurance maladie du Québec.*

Il s'écrit généralement avec une minuscule quand il désigne un organisme multiple.

- *Les régies régionales.*

Il s'écrit également avec une minuscule quand il est déterminé par un nom propre.

- *La régie Renault.*

### **région**

Ce mot s'écrit avec une minuscule.

- *La région de Québec.*

La locution *en région* est l'équivalent québécois de *en province*.

- *Le gouvernement incite les jeunes médecins à s'établir en région.*

Voir aussi *agglomération*.

### **règlement de compte(s)**

Dans cette locution, on écrit indifféremment *compte* avec ou sans *s*. Le pluriel est cependant plus fréquent.

### **règlement hors cour**

Voir *hors cour*.

### **règne (sous le)**

On emploie souvent de façon impropre la locution *sous le règne* là où il faudrait plutôt dire *sous le régime*.

- *Le « beau risque » a eu lieu sous le régime Lévesque.*

### **régulation**

Les termes *régulation* et *réguler* existent en français, mais ils ont un tout autre sens que celui qu'on leur donne dans les médias francophones.

La *régulation* désigne « le fait de maintenir en équilibre, d'assurer le fonctionnement correct ». On peut parler correctement de la *régulation* des naissances ou de la *régulation* du trafic. Mais ce terme n'est d'aucune façon un synonyme de *réglementation*. En ce sens, *régulation* est juste une mauvaise traduction de *regulation*. Le Robert & Collins, par exemple, traduit « free markets require tight regulation » par « l'économie de marché nécessite une réglementation stricte », et non « une régulation stricte ». Cette erreur de traduction est malheureusement commise des deux côtés de l'Atlantique.

Quant au verbe *réguler*, il veut dire en français « soumettre à une régulation ». Il n'a pas le sens de *réglementer*.

- *La crise force les gouvernements à réglementer les marchés.*

### **réguler**

Voir *régulation*.

### **régulier**

L'adjectif *régulier* est un anglicisme au sens de *assidu, courant, habituel, normal, ordinaire, permanent, standard*.

- *Un client assidu.*
- *Une clientèle fidèle.*
- *Le prix courant.*
- *Des heures normales.*
- *De l'essence ordinaire.*
- *Le format ordinaire.*
- *Une séance ordinaire.*
- *Le personnel permanent.*
- *Un modèle standard.*

### **régulièrement**

*Régulièrement* signifie « avec régularité ».

- *Elle marche régulièrement pour se tenir en forme.*

Cet adverbe n'a pas nécessairement le sens de *souvent, fréquemment*.

- *Les passants le félicitent souvent pour ses tableaux.*

### **réhabilitation**

Ce mot est un anglicisme au sens de *réadaptation, rééducation* ou *réinsertion*.

- *La réadaptation des handicapés.*
- *La rééducation des blessés.*
- *La réinsertion sociale des ex-détenus.*

### **réingénierie**

Le terme *réingénierie* est une traduction de *re-engineering*. Ce calque appartient au vocabulaire de la gestion. Selon *Le Monde diplomatique*, la *réingénierie* consiste à « identifier, dans l'entreprise, les activités qui constituent son *métier cœur*, en éliminant ou en sous-traitant toutes les autres... » Il s'est étendu au domaine politique, où il fait concurrence à *reconfiguration, réorganisation, restructuration* ou *révision*.

- *Jean Charest a proposé une reconfiguration de l'État.*
- *Le chef libéral a entrepris une révision du rôle de l'État.*

Dans certains contextes, les mots *modernisation, redéfinition, redéploiement, refonte, remaniement* ou *remodelage* conviendraient mieux que *réingénierie*,

### **rejoindre**

Voir *joindre*.

**relance**

La relance au tennis, ce sont les retours de service. Un bon relanceur, c'est un joueur qui retourne bien le service de ses adversaires.

**relationniste**

Ce québécoisisme qualifie une « personne spécialisée dans les relations publiques ». On notera les deux *n*.

**relax**

*Relax* est un anglicisme familier au sens de *décontracté, détendu, relaxant, reposant*. En français soutenu, ce sont ces termes qu'il convient d'entendre.

Quant au verbe *relaxer*, au sens de *se relaxer, se détendre*, il est passé dans l'usage.

**relaxer**

Voir *relax*.

**religions (noms de)**

Les noms des religions, ainsi que de leurs fidèles ou disciples, s'écrivent avec une minuscule.

- *Le catholicisme, l'hindouisme.*
- *Les catholiques, les hindous.*

**remake**

On a bien tenté de remplacer *remake* par *adaptation, nouvelle version* ou *refonte*, mais sans beaucoup de succès. Employé en français depuis 1946, cet emprunt à l'anglais est bien intégré à notre langue. Même s'il reste critiqué, je ne vois aucune raison de ne pas l'employer.

- *Ce remake est truffé de clins d'oeil.*

**remasteriser**

*Remastériser* un vieil enregistrement, c'est « nettoyer les imperfections de la bande maîtresse tout en conservant le son original ». De nos jours, fait remarquer le Termium, « l'opération a comme corollaire la numérisation sur support optique (disque CD) ».

Le terme est une francisation de l'anglais *to remaster*. Il existe bien un mot plus français, *rematricer*. Il n'est pas de l'OQLF, mais l'Office le conseil. Son emploi est cependant rarissime.

**remercier**

Voir *merci*.

**remorqueuse**

Voir *dépanneuse*.

**remue-méninges**

Voir *brainstorming*.

**rencontrer**

L'usage du verbe *rencontrer* est largement influencé par l'anglais. En français, on

ne *rencontre* pas un objectif, on l'*atteint* ; on ne *rencontre* pas ses frais, on les *couvre* ; on ne *rencontre* pas une difficulté, on l'*éprouve*, on y *fait face* ; on ne *rencontre* pas une dépense, on s'*en acquitte*, on la *règle* ; on ne *rencontre* pas des conditions, on les *remplit* ; on ne *rencontre* pas un besoin, on y *répond* ; on ne *rencontre* pas une échéance, on la *respecte* ; on ne *rencontre* pas une demande, on la *satisfait*.

### **renforcer**

Le verbe *renforcer* « a été usuel en français jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, avant d'être évincé par la forme *renforcer* ». Depuis plus de quatre siècles donc, il est sorti de l'usage en France, sauf dans certaines régions. « Son emploi aujourd'hui est rare ou senti comme populaire », peut-on lire dans la BDL.

Au Québec, il est vrai, *renforcer* « s'est conservé jusqu'à aujourd'hui, mais son emploi est en recul ». Je veux bien que l'on ne considère pas ce verbe comme une faute. C'est juste un archaïsme. Mais qui aujourd'hui veut parler comme à l'époque de la colonisation en Nouvelle-France ? À moins de rechercher un effet de style, pourquoi employer *renforcer* quand le français dispose, outre *renforcer*, de *affermir*, *cimenter*, *consolider*, *conforter*, *développer ses muscles*, *devenir plus fort* ou *plus costaud*, *fortifier*, *raffermir*, *rendre plus solide*, *reprendre des forces*, *solidifier* ou *tonifier* ?

- *L'élection a permis à Moubarak de renforcer son pouvoir en Algérie.*

### **rêne**

On confond parfois *renne* et *rêne*. Le premier désigne le « ruminant de la famille des cervidés qui vit dans les régions froides du Nord », le second, la « courroie de la bride d'une bête de selle ».

- *Le père Noël tient les rênes des rennes.*
- *L'ancien dictateur a tenu les rênes d'une poigne de fer.*

### **renne**

Voir *rêne*.

### **renouveler**

On notera qu'il y a redoublement du *l* devant un *e* muet.

- *Il renouvelle, elle renouvelait.*

### **renseignement**

Ce mot s'écrit au singulier quand il s'applique à la chose qu'on veut savoir.

- *Vous pourrez obtenir ce renseignement au guichet.*

### **rentrer**

Le québécois utilise *rentrer* là où le français emploie tout simplement *entrer* ou *venir*.

- *Entrez donc ! Venez donc ! Allez, venez !*

### **renverser**

Le verbe *renverser* est un anglicisme au sens de *casser*, *annuler*, *infirmier* une décision, un jugement.

- *La décision a été cassée dès le lendemain.*

### **réouverture**

Voir *réouvrir*.

### **réouvrir**

Le verbe *réouvrir* n'est pas attesté par Le grand Robert. Quant aux grammairiens, ils le considèrent comme fautif. C'est le cas notamment de Hanse, de Colin, de Girodet et de Thomas. « Il est évidemment peu logique, peut-on lire dans l'Encyclopédie du bon français, que l'on dise *rouvrir* alors que l'on ne dit pas *rouverture*, et que l'on dise *réouverture* alors que l'on ne dit pas *réouvrir*. Mais cet illogisme est trop bien ancré dans l'usage pour qu'on puisse le supprimer. On condamnera donc *réouvrir*, *réouvert*. »

- *La réouverture aura lieu le 12 avril.*
- *Les portes rouvriront à 10 h.*

Le Trésor de la langue française, il est vrai, donne quelques exemples de *réouvrir*. Et l'OQLF accepte cette graphie.

### **repartir (en neuf)**

On ne repart pas *en neuf*, ni même *à neuf*, mais *à zéro*. On peut dire, en revanche, avec justesse qu'on remet, retape, refait ou repeint *à neuf*.

### **répondeur**

S'il faut en croire Le petit Robert, on laisse un message sur un répondeur (téléphonique). En revanche, le mot *boîte* étant synonyme de « récipient », l'usage veut qu'on utilise *dans* plutôt que *sur*. Le GDT donne d'ailleurs les exemples suivants : *laisser, transférer, acheminer ou déposer un message dans une boîte vocale ; messages reçus, enregistrés ou recueillis dans une boîte vocale*.

### **répondre**

On *répond* à une lettre, pas à une porte. On *y va*, on *va l'ouvrir*.

Les locutions *répondre dans l'affirmative* et *répondre dans la négative* sont des calques de *to answer in the affirmative* et de *to answer in the negative*. En français soigné, on dira plutôt *répondre par l'affirmative* et *répondre par la négative*. On peut dire aussi *répondre affirmativement* ou *négativement*.

### **reporter (à plus tard)**

La locution *reporter à plus tard* est pléonastique. On se contentera de *reporter*.

### **reposer**

On peut *se reposer* chez soi, le soir ou les jours de congé. On peut *reposer* pour de bon, une fois mort et enterré. Mais on ne *repose* pas à l'hôpital dans un état plus ou moins grave, par suite d'un accident. On est *hospitalisé*.

- *La victime est hospitalisée dans un état critique.*

### **représentation (fausse)**

*Fausse représentation* est une traduction littérale de *false representation*. On traduira plutôt cette locution par *abus de confiance, escroquerie, fraude, publicité*

*trompeuse* ou *tromperie*, selon le contexte.

### **république**

Voir pays (*noms de*).

### **réserve**

On écrit *sans réserve*, *sous réserve*, *sous réserve de*, mais *sous toutes réserves*. On écrit aussi *avec réserve*, mais *avec des réserves*.

D'autre part, on va *dans une réserve*, et non *sur une réserve*, ce mot étant considéré comme un contenant.

### **réserver**

L'expression *réserver d'avance* (ou *à l'avance*) est pléonastique. Il suffit de *réserver*.

### **résidant**

Voir *résident*.

### **résidence**

*Résidence* et *domicile* ne sont pas de parfaits synonymes. Les deux mots désignent des lieux d'habitation, mais le *domicile* est la demeure légale. Une personne peut avoir plus d'une *résidence*, mais elle n'a qu'un *domicile*.

Lorsque le mot *résidence* désigne un bâtiment, il s'écrit avec une minuscule s'il est déterminé par un nom propre ou un équivalent.

- *La résidence Chomedey.*
- *La résidence Les Maronniers.*

### **résident**

Le mot *résident* désigne correctement en français une « personne qui habite de façon permanente dans un pays étranger ».

- *Les résidents canadiens en France.*

*Résident* qualifie aussi un « médecin en cours de spécialisation » et une « personne qui habite dans une résidence ».

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, *résident* désignait aussi une « personne qui habite un lieu ». Il a perdu ce sens en français, mais pas en anglais. Dans notre langue, ce sont les mots *habitant* ou *résidant* qu'il convient d'employer. C'est ce qu'affirment Le Robert, Le Multidictionnaire, le Hachette et Le nouveau Littré. Ailleurs dans la francophonie, le mot *habitant* est le plus souvent employé. Mais ce substantif ayant chez nous une connotation vaguement péjorative, on lui préfère habituellement le mot *résidant*.

- *Les résidants de Laval.*

Au Québec, la confusion entre *résidant* et *résident* vient d'un vieil avis de l'OLF, qui avait recommandé fort mal à propos le terme *résident*. Dans son dernier avis sur le sujet, l'OLF reconnaît que la forme *résidant* est également attestée, mais persiste à conseiller *résident*. Il faut dire à la décharge de l'OLF que Le petit Larousse entretient lui aussi l'ambiguïté entre les deux termes. Précisons toutefois que tous les exemples donnés par Le Larousse privilégient le terme *résidant*.

Par ailleurs, on appelle *riverains* les « gens qui habitent le long d'un cours d'eau ou



d'une voie de circulation ».

- *Les riverains de l'avenue du Parc se plaignent des voies réservées.*
- *Des stationnements réservés aux riverains (ou aux résidents).*

Quant aux résidants d'un immeuble en copropriété, ce sont des *copropriétaires*.

- *La réunion des copropriétaires aura lieu le 12 avril.*

### **résignation**

Ce mot est un anglicisme au sens de *démission*.

- *Le député de Vanier a annoncé sa démission.*

### **résigner**

Ce verbe est transitif. On peut *résigner* une fonction, une charge, mais on ne *résigne* pas tout court. Dire d'un premier ministre, par exemple, qu'il *résigne*, c'est s'exprimer à l'anglaise. On dira plutôt qu'il *démissionne*.

### **résilience**

Le français a emprunté ce mot à l'anglais au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il a d'abord désigné, dans le vocabulaire de la physique, la « résistance d'un matériau aux chocs ». Mais aujourd'hui, on l'emploie surtout, en psychologie, pour décrire la « capacité à vivre en surmontant l'adversité, la capacité à rebondir après de grands traumatismes ». Boris Cyrulnik a beaucoup fait pour populariser ce terme en français. Pour ce psychiatre, la *résilience*, est le « ressort intime face aux coups de l'existence ».

Il n'y a aucune raison de refuser ce terme en français. Il s'intègre d'autant plus facilement à notre langue qu'il origine du latin (*resilientia*). En outre, il comble un besoin.

En revanche, il est vrai que, dans le domaine du sport, des termes simples comme *acharnement*, *détermination*, *opiniâtreté*, *persévérance*, *pugnacité*, *ténacité* feraient souvent mieux l'affaire.

### **respectif**

Avec l'adjectif *respectif*, le pluriel est plus fréquent, mais le singulier n'est pas pour autant incorrect. On rencontre, par exemple, *les positions respectives de deux astres*, mais aussi, *la position respective de deux astres*. On lit plus souvent *leurs métiers respectifs*, *leurs places respectives*, *leurs chefs respectifs* ou *leurs candidats respectifs*. Mais dans tous ces cas, le singulier, répétons-le, ne serait pas fautif.

### **restaurant**

Lorsque ce mot désigne simplement une catégorie, il est considéré comme un nom commun. On met alors une majuscule au mot qui le caractérise ainsi qu'à l'article et à l'adjectif qui précèdent le mot caractéristique s'il y a lieu.

- *Les restaurants Saint-Hubert.*
- *Le restaurant Le Petit Extra.*

Toutefois, lorsque le mot *restaurant* fait indiscutablement partie du nom de l'établissement, il prend une majuscule.

- *Le Restaurant oriental.*

Les mêmes remarques valent pour *café-restaurant, restaurant-bar, bistro-restaurant, etc.*

### **rester (être là pour)**

Être là pour *rester* est un calque de *to be there to stay*. En français soutenu, on dira plutôt d'une chose qu'elle est *définitive, irrévocable, acquise, permanente* ou qu'elle est *là pour de bon*.

- *Ce nouvel impôt est définitif.*
- *Le grand choc des cultures est là pour de bon.*

Et on dira d'une personne qu'elle *s'installe à demeure*.

### **résulter (en)**

*To result in* ne se traduit pas par *résulter en* mais par *causer, engendrer, entraîner, occasionner, provoquer, etc.*

### **retontir**

On trouve le verbe *retontir* dans quelques dictionnaires québécois. Il a le sens de *retentir*, dont il est peut-être une déformation.

- *Le coup de feu a retenti dans toute la rue.*

Il peut avoir aussi le sens de *rebondir* ou *arriver à l'improviste*.

- *Ça va te retontir en pleine face.*
- *Il a retenti au moment où on ne l'attendait plus.*

Ce québécoïsme appartient à la langue familière.

### **retour (à l'école)**

L'expression *retour à l'école* est un calque de l'anglais. En français, on parlera plutôt de *rentrée des classes*. Pour la même raison, on ne parlera pas de *retour au travail* mais de *reprise du travail*.

### **retourne (de quoi il)**

L'expression juste est *de quoi il retourne*, et non *de quoi il en retourne*, où le *en* est pléonastique.

### **retourner (un appel)**

*Retourner un appel* est un calque de *to return a call*. En français, on se contentera de *rappeler*.

- *Je l'ai rappelé dès mon retour à la maison.*

On peut aussi parfois changer la formulation. Au lieu de dire, par exemple, que le maire n'a pas *retourné un appel*, on dira que le maire n'a pu *être joint* ou qu'il n'a pas *rappelé*.

- *Le maire n'a pu être joint malgré nos appels répétés.*

### **retracer**

Ce verbe est une impropriété au sens de *dépister, localiser, repérer, retrouver*.

- *La police a retrouvé rapidement le voleur.*

### **rétroactivité**

Ce mot désigne « ce qui a un caractère rétroactif ». On peut parler avec justesse,

par exemple, de la *rétroactivité* d'une loi.

- *Les centrales syndicales ont protesté contre la rétroactivité de cette loi.*

En revanche, l'emploi de ce terme pour désigner une « augmentation de salaire rétroactive » est impropre. Il faut plutôt utiliser *rappel de salaire*. On peut aussi parler de *salaire rétroactif*, de *somme (d'argent) rétroactive* ou encore d'*ajustement rétroactif de salaire*.

### **revamper**

Ce néologisme à la mode est un calque de *to revamp*. Il n'est pas vraiment utile puisque le français dispose déjà de *améliorer*, *métamorphoser*, *moderniser*, *rafastoler*, *rafraîchir*, *rajeunir*, *refaire*, *remettre à neuf*, *renouveler*, *rénover*, *réorganiser*, *retaper*, *restructurer*, *retoucher*, *transformer*, etc.

- *Ce parti devra refaire son image d'ici les élections.*
- *La mise en scène a été rafraîchie.*
- *L'édifice a été rénové (retapé, transformé).*
- *Il a renouvelé son répertoire.*

### **revenir**

La locution *Je vais te revenir là-dessus* est un calque de *I'll come (get) back to you on that one*. On dira simplement : *Nous en reparlerons (plus tard)*.

### **revenir de l'arrière**

On peut *revenir en arrière*, au sens de « revenir sur ses pas ». Mais on ne *revient pas de l'arrière*. Cette locution est une impropiété au sens de *combler*, *rattraper* ou *refaire son retard*.

- *Dominé pendant deux périodes, le Canadien a comblé son retard à la dernière période.*

### **réviseur**

Voir *rewriter*.

### **révisure**

Cette forme féminine de *réviseur* est actuellement en concurrence avec *réviseuse*. L'une et l'autre formes sont acceptées.

### **réviseuse**

Voir *révisure*.

### **révolution**

Le mot *révolution* s'écrit généralement avec une minuscule. Les Français font une exception pour la *Révolution française*. Nous pouvons en faire une également pour la *Révolution tranquille*, en raison de son importance dans l'histoire du Québec.

### **Révolution tranquille**

La locution *quiet revolution* était couramment employée en anglais. Il ne serait donc pas étonnant que notre *Révolution tranquille* vienne de là. À moins qu'un Québécois n'ait eu, à son tour, l'idée de ce brillant syntagme qui jumelle un changement soudain dans la société et l'absence de violence.

S'agit-il d'un anglicisme ? Peut-être. Pour ma part, je parlerais plus volontiers d'influence. *Le mot* révolution lui-même doit beaucoup à l'anglais. C'est sous l'influence de *revolution* que le mot a acquis en français, au XVII<sup>e</sup> siècle, le sens de « changement brutal, pouvant impliquer trouble et changement de régime ».

Quoi qu'il en soit, la locution *Révolution tranquille* est si bien intégrée au français qu'elle n'est pas perçue comme un anglicisme.

### **rewriter**

On appellera *rédacteur-réviseur*, plutôt que *rewriter*, la « personne chargée de réécrire, d'adapter, de remanier ou de modifier un texte en vue de sa publication ». On ne dira pas d'elle qu'elle *rewrite*, mais qu'elle *récrit* ou qu'elle *réécrit*. Et on appellera son travail *révision* ou *réécriture*, plutôt que *rewriting*.

Le rôle du *rédacteur-réviseur* est plus étendu que celui du *réviseur*, qui corrige les textes sans les réécrire.

### **ricaner**

*Ricaner* n'est pas un banal synonyme de *rire*. C'est « rire à demi de façon forcée, avec une intention méprisante, sarcastique, ou avec une joie méchante ».

### **rire**

Le participe passé de *rire* est invariable.

- *Elles se sont ri de lui.*

### **risque**

Voir *chance*.

### **risque (à)**

La locution *à risque* signifie « exposé à un danger ». On l'écrit indifféremment avec ou sans *s*.

- *Les adolescents constituent un groupe à risque(s) pour les MTS.*

### **risquer**

Le verbe *risquer* implique généralement l'idée d'un risque, d'un danger, d'un désagrément. On *risque* sa vie, sa peau, sa réputation, son honneur. On *risque* de l'argent, on *risque* gros. On *risque* un œil, un orteil, le nez dehors. On *risque* un mot, un blasphème, une question. On *risque* la prison, les ennuis. On *risque* d'être critiqué.

Il peut arriver cependant que *risquer* soit employé sans idée d'inconvénient. Ce verbe a alors le sens neutre de « pouvoir ». En ce sens, on peut tout autant *risquer* d'avoir du plaisir que de s'ennuyer à un spectacle.

- *La chose risquait de l'intéresser.*

Mais cet emploi est parfois critiqué. « *Risque, risquer*, écrit Hanse, ne peuvent normalement (en dépit de quelques auteurs) s'employer que si l'issue envisagée est fâcheuse. »

Voir aussi *chance*.

### **rive**

En France, la Seine serpente entre une *rive droite* et une *rive gauche*. Notre Saint-

Laurent, lui, coule entre une *rive nord* et une *rive sud*.

En face de Montréal, la *rive sud* désigne un territoire administratif, ce qui entraîne l'usage de deux majuscules et d'un trait d'union.

- *Les maires de la Rive-Sud s'opposent aux trains de banlieue.*
- *La Société de transport de la Rive-Sud.*

On se rappellera que, chez nous, c'est l'île de Montréal et non l'île Jésus (encore moins les municipalités de la couronne nord de la métropole) qui forme la *rive nord* du Saint-Laurent.

### **riverain**

Voir *résidant*.

### **rivière**

Le mot *rivière* prend une minuscule quand il désigne un toponyme naturel.

- *La rivière Saint-Maurice.*

Il prend une majuscule quand il désigne un territoire administratif.

- *Rivière-au-Renard.*

Le français fait une distinction entre *rivière* et *fleuve*. Ce n'est pas le cas de l'anglais, qui se contente du mot *river*.

Le genre de l'article des noms de rivières est généralement féminin : *la Chaudière*, *la Marne*, etc. Mais les exceptions ne manquent pas. On dit en effet *le Saint-Maurice*, *le Richelieu*, *le Saint-François*, *le Saguenay*. L'usage répugne sans doute à employer le féminin pour désigner une rivière qui tire son nom d'un patronyme masculin. Toutefois, on dit couramment *la Jacques-Cartier*. Dans ce cas, on fait l'accord avec le mot *rivière* sous-entendu. Dans tous les cas, c'est l'usage qui reste déterminant.

### **rouage d'entraînement**

*Rouage d'entraînement* est une mauvaise traduction de *groupe motopropulseur*.

- *Le groupe motopropulseur est défectueux.*

### **roulis-roulant**

Voir *skate-board*.

### **roulotte**

Ce mot désigne d'abord la « voiture aménagée en maison des bohémiens ou des forains ». Par extension, on lui a donné le sens de *roulotte de camping*. Si cet emploi est vieilli en France, il est resté vivant au Québec. Mais comme le fait remarquer Usito, ce terme vieillit aussi chez nous. Dans les médias spécialisés ou dans la langue d'affichage, on appelle maintenant *caravane* le « véhicule tractable aménagé pour servir de logement de camping ». Lorsque le véhicule est autotracté, on le nomme *autocaravane*.

### **round up**

Cette expression du jargon journalistique peut se traduire par *synthèse*, *tour d'horizon* ou *tour* (d'une question).

### **route (sur la)**

La locution *sur la route* est un calque (*on the road*) au sens de à l'extérieur (pour une équipe sportive), *en tournée* (pour un artiste, une troupe), *en déplacement* (pour le travail) ou de *sur les routes* (pour un vagabond).

### **routine**

Ce mot désigne l'« habitude prise de faire une chose toujours de la même façon ».

- *Ce travail convient aux gens qui aiment la routine.*

Il n'a pas, comme en anglais, le sens de *numéro* d'un danseur ou d'un gymnaste.

L'expression de *routine* est également influencée par l'anglais. On ne dira pas un *examen de routine*, mais un *examen* ou un *bilan de santé* ; les *affaires de routine*, mais les *affaires courantes* ; une *inspection de routine*, mais une *inspection régulière* ; une *visite de routine*, mais une *visite habituelle*.

### **rouvrir**

Voir *réouvrir*.

### **royalties**

Ce mot anglais peut être traduit, selon le contexte, par *droits d'auteur* ou *redevances*.

- *L'écrivain touche des droits d'auteur ; le propriétaire d'une concession pétrolière, des redevances.*

### **rue**

Le mot *rue* prend une minuscule, sauf s'il est précédé d'un chiffre.

- *La rue de la Couronne.*
- *La 12<sup>e</sup> Rue.*

La *rue* étant bordée de bâtiments de chaque côté, elle est considérée comme un contenant. C'est pourquoi elle commande la préposition *dans*, et non *sur*.

- *Je l'ai croisé dans la rue.*

On emploie cependant *sur* dans certaines expressions comme *avoir pignon sur rue* ou *avoir vue sur la rue*.

Dans beaucoup de cas, on peut faire l'ellipse de la préposition.

- *Elle habite rue Sainte-Catherine.*

Pour l'avenue, l'usage est hésitant. On peut donc marcher *dans* ou *sur* une avenue.

Avec le verbe *habiter*, on peut faire l'ellipse de la préposition.

- *Elle habite avenue du Mont-Royal.*

Quant aux mots *boulevard*, *carrefour* et *place*, ils commandent la préposition *sur*.

### **ruer (se)**

Le verbe *se ruer* se construit avec les prépositions *sur* ou *vers* selon qu'il a le sens de *se jeter (sur)* ou de *s'élançer (vers)*.

- *L'homme se rua sur sa compagne. Celle-ci se rua vers la sortie.*

On observe habituellement les mêmes nuances pour le substantif *ruée*, encore que l'usage soit assez flottant.

- *La ruée sur les soldes.*
- *La ruée vers les villes.*

- *La ruée vers l'or.*

### **rupturer (se)**

Le verbe *se rupturer* est un calque du verbe anglais *to rupture*. En français, on dira plutôt *se rompre* (en parlant d'un vaisseau sanguin, d'un appendice, d'une membrane, etc.) ou *perdre* (en parlant du liquide amniotique).

- *Au septième jour, la membrane pellucide, sorte de gelée qui entoure l'ovule, est sur le point de se rompre.*
- *La patiente a commencé à perdre ses eaux.*

### **russe (nom)**

Contrairement à l'anglais, le français met généralement un *e* final aux noms russes masculins se terminant en *in*.

- *Borodine, Eltsine, Gagarine, Lénine, Pouchkine, Poutine, Staline, etc.*

Cette règle souffre toutefois une exception : sous l'influence de l'anglais, *La Presse*, comme la plupart des médias (y compris les médias français), n'ajoute pas de *e* final aux noms des athlètes russes. On écrit, par exemple, *Safin*, et non *Safine*, *Yashin*, et non *Yashine*.

# S

---

## **sabler**

Faut-il *sabrer* ou *sabler le champagne* ? Les deux méthodes sont possibles, mais la seconde est préférable. La locution *sabler le champagne* signifie « boire du champagne pour célébrer un événement ». On peut, il est vrai, *sabrer le champagne* en ouvrant la bouteille d'un coup de sabre, comme le faisaient les hussards sous l'Empire. Mais la méthode est aussi désuète que risquée. Le geste peut être pratiqué aujourd'hui, paraît-il, avec un couteau de cuisine, mais à moins que vous ne vouliez épater à tout prix vos invités, je n'hésite pas à vous le déconseiller.

## **sabrer**

Le verbe *sabrer* est transitif direct : on *sabre* un budget, des dépenses, etc. On ne *sabre pas dans*...

Voir aussi *sabler*.

## **sacoche**

Voir *bourse*.

## **saga**

Ce mot a d'abord désigné en français une « légende scandinave médiévale », puis, sous l'influence de l'anglais, une « épopée familiale se déroulant sur plusieurs générations ». Par extension, *saga* a pris peu à peu le sens de *feuilleton*, *péripéties*, *rebondissements multiples*, *affaire*, *aventures*, *mésaventures*, *imbroglio*, *histoire*, *roman-fleuve*, *tribulations*, *vaudeville*, etc. Ces acceptions sont si largement employées, tant au Québec qu'en France, qu'il devient inutile de s'y opposer. Cela dit, je me permets de souligner qu'on surexploite *saga*, alors qu'il existe tant de mots français plus précis. En voici quelques exemples :

- *La contestation de la direction de Jean Chrétien a-t-elle été un feuilleton, un roman-fleuve ou un vaudeville ?*
- *George W. Bush a été élu président des États-Unis au terme d'un interminable feuilleton.*
- *Les tribulations de Napster sont loin d'être terminées.*
- *L'affaire Michaud a divisé le Parti québécois.*
- *L'imbroglio persiste entre les écuries Jaguar et McLaren.*
- *L'accord du lac Meech a constitué un véritable roman-fleuve.*
- *Le feuilleton judiciaire opposant le coroner Bouliane au ministère de la Sécurité publique dure depuis des années.*
- *Le procès de Fabrikant a été marqué de multiples rebondissements.*



### **sage-femme**

Au pluriel : *sages-femmes*.

### **saint**

Quand ce mot qualifie le *saint* lui-même, il s'écrit sans majuscule et sans trait d'union.

- *Un film consacré à saint François d'Assise.*
- *La bonne sainte Anne.*

Quand *saint* entre dans la composition d'un nom propre, il s'écrit avec une majuscule et un trait d'union.

- *L'hôpital Saint-François-d'Assise.*
- *La basilique Sainte-Anne de Beaupré.*

Il est préférable d'éviter les abréviations *St* et *Ste* dans les textes soignés. On pourra faire exception toutefois pour les titres.

### **Saint-Esprit**

Voir *Esprit saint*.

### **salade de fruits**

On appelle *salade de fruits* un « mélange de fruits coupés servis froids ». On appelle parfois improprement ce mets un *cocktail de fruits*.

### **salle**

On écrit *salle des actes*, *salle d'armes*, *salle de conférences*, *salle des pas perdus*, *salle de quilles* et *salle des ventes*, mais *salle d'arrêt*, *salle d'attente*, *salle d'audience*, *salle de bal*, *salle de classe*, *salle de concert*, *salle de danse*, *salle d'eau*, *salle d'exercice*, *salle d'opération*, *salle de spectacle*.

L'usage est hésitant dans le cas de *salle d'étude(s)* et de *salle de jeu(x)*, mais le singulier est plus fréquent.

Voir aussi *salle de bain(s)*.

### **salle à dîner**

Voir *salle à manger*.

### **salle à manger**

La pièce où l'on prend ses repas s'appelle une *salle à manger* et non une *salle à dîner*, qui est un calque de *dining-room*.

### **salle de bain(s)**

Une « pièce comprenant toilettes, baignoire ou douche » est une *salle de bains*, et non une *chambre de bains*. On trouve parfois *salle de bain* plutôt que *salle de bains*, l'usage étant, si l'on peut dire, flottant. Mais le pluriel est préférable.

On appelle parfois *salle d'eau* une « pièce où l'on trouve toutes les commodités reliées à l'eau : lavabo, douche, baignoire, etc. ».

Le *cabinet de toilette* désignait à l'origine une « petite pièce aménagée pour qu'on puisse y faire sa toilette, retoucher son maquillage, sa coiffure, etc. ». On en trouve dans certaines maisons huppées, des restaurants, des hôtels. Le *cabinet de toilette* désigne aussi aujourd'hui une « petite pièce comprenant seulement un lavabo et un

cabinet d'aisances », souvent attenante à la *salle de bains*.

### **salle de montre**

Au sens de « action de montrer, de mettre en vue », *montre* est un mot vieilli. Chez nous, il a survécu dans la locution *salle de montre*. En français international, on parlera plutôt d'une *salle d'exposition* ou d'une *salle de démonstration*. Les Français emploient aussi l'anglicisme *showroom*, qu'on entend parfois ici, mais que je n'ai pas l'intention de populariser.

### **salle de séjour**

On appelle *salle de séjour* ou *séjour* la « pièce où l'on vit normalement (pour lire, regarder la télé, écouter de la musique, etc.) ». C'est l'équivalent français du *living-room*. Le *salon* est la « pièce où l'on reçoit ». Dans beaucoup de maisons ou d'appartements, *salon* et *séjour* décrivent une seule et même réalité. Au Québec, on donne parfois au *séjour* le nom de *vivoir*. Le mot est bien constitué, mais il fait double emploi avec son équivalent français. C'est pour cette raison sans doute qu'il est de moins en moins employé.

### **salle (en)**

Dans la locution (*sortir*) *en salle*, le mot *salle* doit rester au singulier.

- *Fanfan la Tulipe est sorti en salle vendredi.*

### **salon**

Ce mot s'écrit avec une majuscule quand il désigne une grande manifestation culturelle, commerciale ou sportive.

- *Le Salon du livre de Québec.*
- *Le Salon de l'auto de Montréal.*

### **sandwich**

Contrairement à l'usage populaire, ce mot est masculin. Son pluriel est *sandwichs* ou *sandwiches* ; le premier est plus usité.

- *De bons sandwichs au pain grillé.*

### **sans**

Le nom qui suit la préposition *sans* s'écrit tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon le contexte, le sens ou la logique. Par exemple, on écrit *sans chapeau* et *sans manteau*, puisqu'on ne pourrait porter plus d'un chapeau ou d'un manteau. Mais on écrit *sans gants* et *sans manches*, puisqu'on porterait deux gants et deux manches. De la même façon, on écrit *une chambre sans porte*, car une chambre n'a habituellement qu'une porte. Mais on écrit une chambre *sans fenêtres*, car il pourrait y avoir plus d'une fenêtre.

C'est pourquoi on écrit au singulier *sans adresse*, *sans alcool*, *sans argent*, *sans crainte*, *sans défaut*, *sans dégoût*, *sans délai*, *sans difficulté*, *sans effort*, *sans espoir*, *sans explication*, *sans façon*, *sans faille*, *sans fin*, *sans gêne*, *sans hâte*, *sans murmure*, *sans pareil(le)*, *sans preuve*, *sans le sou*, *sans scrupule*, *sans sucre*, *sans visage*.

En revanche, on écrit au pluriel *sans amis*, *sans bavures*, *sans faux-fuyants*, *sans frontières*, *sans heurts*, *sans motifs*, *sans nouvelles*.

Il arrive cependant que l'usage est flottant. C'est le cas, entre autres, de *sans bagage(s)*, *sans commentaire(s)*, *sans exception(s)*, *sans incident(s)*, *sans nuance(s)*, *sans précaution(s)*, *sans préjugé(s)*, *sans raison(s)*, *sans regret(s)*. Mais dans tous ces cas, le singulier est plus fréquent.

Enfin, on écrit *sans faute* au sens de « à coup sûr », mais *sans fautes* au sens de « sans erreurs ».

Voir aussi *sans aucun*.

### **sans-abri**

Le mot *sans-abri* s'écrit avec un trait d'union et reste invariable au pluriel.

- *Des sans-abri.*

### **sans aucun**

On trouve de nombreux exemples de *aucun* employé avec *sans* dans la littérature, mais aussi dans la langue courante.

- *Sans aucun doute.*
- *Sans faire aucun bruit.*

Souvent, *aucun* est postposé quand il est employé avec *sans*.

- *Sans malice aucune.*

Dans de tels cas, *aucun* n'annule pas la négation ; il la renforce. La locution *sans aucun doute*, par exemple, est plus forte que *sans doute*.

### **sans-fil**

L'usage est un peu hésitant, mais je recommande l'invariabilité, qui est tout à fait logique, tant pour le substantif que pour l'adjectif.

- *Des sans-fil.*
- *Des appareils sans fil.*

### **saumon**

On peut écrire *rivière à saumon* ou *rivière à saumons*. Dans le premier cas, *saumon* est un générique qui englobe toutes les espèces de saumon. Dans le second cas, on fait référence aux saumons qui vivent dans les rivières.

### **saut (de chaîne)**

Voir *zapping*.

### **sauver**

On peut *sauver* son âme ou sa réputation. Mais on ne *sauve* pas du temps ou de l'argent. Ce verbe est un anglicisme au sens de *gagner*, *économiser*, *épargner*, *ménager*, *sauvegarder*.

- *Il économise (épargne) en courant les soldes.*
- *Elle gagne du temps en travaillant chez elle.*
- *Il ménage ses forces avant le match.*
- *J'ai sauvé mon fichier.*

J'ai d'abord cru que l'expression *sauver une balle de match* (*de manche* ou *de bris*) était un calque de *to save a match point*. Je n'en suis plus si sûr. Le verbe est largement employé en ce sens par les médias québécois, mais aussi par les médias français. Le grand Robert atteste un emploi très semblable, lui aussi du vocabulaire

du sport. *Sauver un but*, c'est éviter qu'il ne soit marqué. Si l'on peut *sauver* un but, on peut sans doute *sauver* une balle de match, de manche ou de bris. Mais il est vrai qu'on peut aussi employer une autre formulation. On peut *contrer* ou *effacer* une balle de match.

### **scanner**

On emploie de moins en moins le mot anglais *scanner* pour désigner en médecine l'« appareil de radiographie qui permet d'obtenir des images traitées par ordinateur ». On lui préfère aujourd'hui *tomodensitomètre* ou *scanographe*. Ce dernier terme, qui fait moins savant, a été l'objet d'une recommandation officielle.

- *L'examen au scanographe a révélé une tumeur de la taille d'un œuf.*

De la même façon, on dit maintenant *numériser* (une photo) plutôt que *scanner* (une photo). Quant au « périphérique qui convertit des informations analogiques en valeurs numériques », on l'appelle *numériseur*.

- *Ma nouvelle imprimante peut numériser les photos. Elle contient un numériseur.*

### **sclérose multiple**

Que ce soit au singulier ou au pluriel, cette locution est un calque de *multiple sclerosis*. La traduction juste est *sclérose en plaques*.

- *Un homme souffrant de sclérose en plaques a obtenu la légalisation du cannabis à des fins thérapeutiques.*

### **scientiste**

Un *scientiste* n'est pas un *savant*, un *scientifique* ou un *homme de science*, mais un « adepte d'une doctrine selon laquelle la science peut satisfaire toutes les aspirations humaines ».

### **scoop**

La téléserie *Scoop* a popularisé ce mot anglais qui désigne une « nouvelle généralement importante, diffusée par un média avant les autres ». Les équivalents français sont *primeur* et *exclusivité*.

### **score**

Ce mot d'origine anglaise, aujourd'hui bien intégré au français, désigne le « décompte des points au cours d'un match, d'une partie ».

- *Après trois périodes, le score était de deux à deux.*

En ce sens, *score* est synonyme de *marque*.

Le mot *compte* ne devrait s'employer, dans le langage sportif, que pour désigner le « temps passé par un boxeur au tapis ».

- *Mike Tyson est allé au tapis pour le compte.*

Quant au terme *pointage*, il constitue un québécoïsme au sens de *marque* ou de *score*.

Si *score* est accepté, *scorer* et *scoreur* ne le sont pas. Aussi faut-il s'en tenir à *marquer* et à *marqueur*.

### **scotcher**

Être *scotché* à ou *devant*, selon Le grand Robert, signifie « être immobilisé devant (un spectacle), rivé à ». Ni Le Robert, ni Le Larousse, ni Le nouveau Littré ne considèrent *scotcher* comme un anglicisme. Ce n'est d'ailleurs pas un mot emprunté à l'anglais, mais un terme créé à partir de la marque Scotch.

- *Rester scotché devant la télévision.*

J'aime beaucoup cette expression imagée. Son emploi est familier.

### **scroller**

Ce verbe, dérivé de l'anglais *to scroll*, est entré dans le dictionnaire Robert en 2020. *To scroll* est à l'origine un emprunt à l'ancien français *escroe*. Il s'agissait, « pour les locuteurs du Moyen Âge, de décrire l'action de dérouler un parchemin pour le lire ». Malgré cette lointaine origine française, l'OQLF préfère, on n'en sera pas étonné, *faire défiler*. Pour ma part, je ne vois pas de souci à employer *scroller* comme synonyme de *faire défiler*.

### **scrum**

Dans le jargon des médias, ce mot anglais désigne un « commentaire arraché à un personnage public par un groupe de journalistes qui se sont rués vers lui ». On peut le traduire par *commentaire à chaud* ou par *mêlée de presse*.

- *Le premier ministre a refusé tout commentaire à chaud.*
- *Le ministre a dû s'expliquer au cours d'une mêlée de presse.*

### **séance**

On confond parfois *séance* et *session*. On appelle *séance* le « temps que dure une réunion d'un corps constitué ».

- *Le conseil municipal de Longueuil a tenu sa séance hebdomadaire hier.*

Le mot *session* désigne la « période de l'année pendant laquelle une assemblée ou un tribunal siège ». Une *session* comprend normalement plusieurs *séances*. On notera que la *séance* d'un tribunal s'appelle *audience*.

À l'université, le mot *session* désigne une « période d'examens », et non la « division de l'année scolaire ou universitaire ». C'est le terme *trimestre* qu'il convient d'employer en ce sens. Ce terme, également employé en France, a été normalisé par l'OQLF. Le ministère de l'Éducation l'emploie également dans plusieurs de ses documents officiels, mais pas dans le Règlement sur le régime des études collégiales, qui stipule que « Le collège doit organiser, au cours de l'année scolaire, au moins 2 sessions comportant chacune un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation ». Cette incohérence explique sans doute pourquoi le mot *session* est souvent employé dans le langage courant. Il faudra le tolérer dans les citations.

Par ailleurs, on appelle improprement une *séance de signatures* une *séance d'autographes*.

### **sécheuse**

Au Québec, on appelle *sécheuse* la « machine à sécher le linge ». Cet usage est reconnu par Le petit Robert et par Le petit Larousse, bien que les Français emploient plutôt *sèche-linge* ou *séchoir*.

## **second**

*Second* et *deuxième* ne sont pas parfaitement synonymes. Le premier ne s'emploie en principe que lorsqu'il n'y a que deux éléments.

- *La seconde demie d'un match de football.*
- *La deuxième période d'un match de hockey.*

Cette distinction est de moins en moins respectée, mais je n'hésite pas à la conseiller.

On dit toujours *de seconde main, un état second, voyager en seconde.*

## **secondier**

On peut *secondier* quelqu'un, mais on ne *seconde* pas une proposition, une motion ou un projet de loi. *Secondier* est en ce sens un anglicisme, qu'il convient de remplacer par *appuyer*.

- *J'ai aussitôt appuyé la proposition qu'elle a faite.*

## **secondeur**

Les Anglais appellent *secondier* la « personne qui appuie une proposition, une demande, un projet », etc. On ne traduira pas ce mot par *secondeur*, mais par *coproporteur* ou *second proposeur*.

- *Je serai le coproporteur de votre proposition.*

On pourra aussi modifier la formulation de la phrase, ce qui est souvent préférable.

- *J'appuierai votre proposition.*

## **secrétariat d'État**

Pas de majuscule à *secrétariat*.

## **sectes (noms de)**

Les noms de sectes et de leurs adeptes s'écrivent généralement avec une minuscule.

- *La secte Moon, les mormons.*

## **sécuré**

*Sécuré* et *insécuré* sont deux anglicismes peu utiles, voire inutiles. On peut remplacer *sécuré*, selon le contexte, par *assuré, confiant, en sécurité, sécuritaire, solide, sûr, sûr de lui, tranquille*.

- *Elle se sent en sécurité.*
- *Ce moyen est sûr.*

Et on peut remplacer *insécuré*, selon le contexte, par *anxieux, inquiet, dangereux, exposé au danger, incertain, peu sûr*.

- *Elle se sent inquiète.*
- *Le quartier est dangereux.*

## **sécuriser**

Ce verbe signifie d'abord « rassurer, mettre en confiance, apporter un sentiment de sécurité ». Certains dictionnaires lui donnent aussi le sens de « consolider, rendre plus sûr, fiabiliser, protéger ou renforcer ». Ce sens est voisin de celui du verbe anglais *to secure*. Mais je ne vois pas de raison de s'y opposer.

- *Hydro-Québec a sécurisé son réseau.*

### **sécuritaire**

Le petit Larousse et Le petit Robert limitent le sens de cet adjectif à « ce qui est relatif à la sécurité publique ».

- *La Garde côtière a adopté des mesures sécuritaires.*

Chez nous, son sens est plus étendu, englobant « l'absence relative de danger matériel pour un usager ». Ce sens a été entériné par l'OQLF et attesté par Antidote.

- *Une autoroute sécuritaire, des pneus sécuritaires.*

Le grand Robert y ajoute un sens apparu assez récemment : « qui tend à privilégier les problèmes de sécurité ».

- *Une idéologie sécuritaire, un discours sécuritaire.*

Cependant, on limitera l'usage de *sécuritaire* à la sécurité matérielle ou publique. Un placement, par exemple, n'est pas *sécuritaire*, mais *sûr*.

### **self-service**

Voir *libre-service*.

### **semaine**

Ce mot prend une majuscule quand il désigne un événement unique en son genre.

- *La Semaine des non-fumeurs.*
- *La Semaine de la francophonie.*

Par ailleurs, la locution *sur semaine* est un calque de *on weekdays*. On dira plutôt *en semaine*.

- *Cette épicerie est ouverte en semaine jusqu'à 20 h.*

Enfin, des expressions comme *trois fois semaine* ou *vingt heures semaine* sont incorrectes. Il faut dire *par semaine*. Quand on emploie le mot *fois*, on peut cependant employer simplement l'article défini.

- *Il se rend au gymnase deux fois par semaine.*
- *Il se rend au gymnase deux fois la semaine.*

### **sembler**

Lorsque la locution *il semble que* a le sens de *il est évident que* ou *il est probable que*, le verbe qui suit se construit à l'indicatif. Mais lorsque cette locution a le sens de *il apparaît que*, le verbe qui suit est au subjonctif. En fait, comme l'explique bien Le Multidictionnaire, le verbe se construit à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif, selon le degré de certitude.

- *Il semble que certains lecteurs sont ennuyés par la disparition des émoticônes.*
- *Il semble que l'économie irait mieux si la confiance des consommateurs était au rendez-vous.*
- *Il semble qu'elle soit déçue par son voyage.*

### **semi**

Le préfixe *semi* est invariable. Il se joint au mot qui suit par un trait d'union, qu'il s'agisse d'un adjectif ou d'un substantif.

- *Une liaison semi-polaire.*
- *Des semi-produits.*

*Semi* a presque le même sens que *demi*, mais sa connotation est plus technique.

### **semi-annuel**

*Semi-annuel* est un calque de *semi-annual*. En français correct, on appelle *semestriel* « ce qui se fait une fois par six mois ». On évitera de confondre *semestriel* et *bisannuel*, qui désigne plutôt « ce qui se fait tous les deux ans ou qui dure deux ans ».

### **séminaire**

Le français a emprunté ce mot à l'allemand au début du siècle, mais sa vogue actuelle vient de l'anglais.

Le GDT définit le *séminaire* comme une « réunion à caractère scientifique d'un groupe restreint de personnes et généralement animée par un professeur, un chercheur ou un spécialiste ».

Le Comité consultatif de la qualité du français à l'Université Laval donne en outre à *séminaire* le sens de « stage de courte ou de moyenne durée dans un organisme de formation ou d'information ».

On évitera de confondre *séminaire* avec *colloque* ou *congrès*.

Lorsqu'il désigne un établissement d'enseignement religieux, le mot *séminaire* s'écrit avec une minuscule s'il est déterminé par un nom propre de lieu ou de personne.

- *Le petit séminaire de Québec.*

### **Sénat**

Le nom de l'institution s'écrit avec une majuscule, celui de ses membres avec une minuscule.

- *Le Sénat, les sénateurs.*

### **senior**

Ce mot d'origine latine, venu au français par l'intermédiaire de l'anglais vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, devrait être pleinement francisé. On l'écrira donc avec un accent sur le *e*, comme le conseille Le petit Robert, et il prendra la marque du pluriel, le cas échéant.

*Sénior* désigne depuis longtemps en français des « sportifs qui ne sont ni juniors ni vétérans ».

- *Le championnat des séniors.*

On trouve aussi dans les médias français *senior* au sens de *personne de plus de 50 ans, retraité*. Le mot fait concurrence à des termes comme *ainé*, *vieux*, *personne du troisième âge*, jugés plus ou moins péjoratifs.

- *Les séniors sont deux fois plus nombreux qu'il y a 20 ans.*

Sous l'influence de l'anglais, *senior* a aussi pris le sens de « confirmée sur le plan professionnel ».

- *Un éditeur senior.*

En ce sens, *senior* est un synonyme des adjectifs *chevronné*, *confirmé*, *expérimenté*, *premier*, *principal*.

Au Québec cependant, le seul sens accepté est le sens sportif. *Sénior* est considéré comme un faux ami au sens de *ainé*, ce qui est dommage. Il est aussi considéré



comme un anglicisme au sens de *chevronné, confirmé, expérimenté, premier, principal*. Pour ma part, j'estime cette condamnation excessive.

Cela dit, il est vrai qu'on peut remplacer associé *sénior* par associé *principal* ; cadre *sénior*, par cadre *supérieur* ; commis *sénior*, par *premier* commis ou commis *principal* ; M. Dupont *sénior*, par M. Dupont *père* ou *aîné* ; fonctionnaire *sénior*, par *haut* fonctionnaire ; journaliste *sénior*, par journaliste *chevronné* ; médecin *sénior*, par médecin *expérimenté* ; officier *sénior*, par officier *supérieur* ; professeur *sénior*, par professeur *principal* ; secrétaire *sénior*, par secrétaire *de direction* ou *premier secrétaire* ; technicien *sénior*, par technicien *en chef* ; vendeuse *sénior*, par première *vendeuse* ; vice-président *sénior*, par vice-président *principal*.

L'OQLF suggère de traduire *ministre sénior* par *ministre de premier plan*, ce qui est utile quand il faut distinguer les principaux ministres des *ministres d'État* ou *délégués* (qu'on appelle parfois *ministres juniors*).

### **séniorité**

Cet anglicisme tend à concurrencer, tant ici qu'en France, le mot *ancienneté* au sens de « temps passé dans une fonction ou un grade ». On le trouve tantôt avec un accent sur le *e*, tantôt sans ; tantôt entre guillemets, tantôt sans. Deux raisons de plus de lui préférer un mot français déjà solidement implanté.

- *La fusion d'Air Canada et de Canadien a bouleversé les listes d'ancienneté.*

### **sens unique**

Pour indiquer l'« interdiction de s'engager dans une rue en sens inverse du sens autorisé », on écrit au Québec : *sens unique, n'entrez pas*. C'est un calque de *one way, do not enter*. Il aurait mieux valu écrire, comme en France, *sens interdit*. C'est à la fois plus clair, plus court et plus français. Mais sans doute est-il trop tard pour faire demi-tour.

### **sentence**

Ce mot n'est pas un parfait synonyme de *jugement*. Quand un juge rend une *sentence*, c'est que l'accusé a déjà été jugé coupable.

*Sentence* n'est pas non plus synonyme de *peine*, même si l'accusé doit purger une *peine* une fois la *sentence* rendue.

L'expression *sentences concurrentes* est un calque de *concurrency of sentences*. En français, on appelle *confusion des peines* un jugement qui entraîne des *peines non cumulées*.

*Sentence suspendue* est un calque de *suspended sentence*. L'équivalent français est *condamnation avec sursis*.

### **séparation de l'épaule**

Si un joueur de hockey était vraiment victime d'une *séparation de l'épaule*, on ne le verrait sans doute jamais revenir au jeu. Mais heureusement, ce dont il est question ici, ce n'est pas d'une *séparation* mais d'une *dislocation de l'épaule*. En termes savants, on parle d'une *entorse de l'articulation acromio-claviculaire*. La locution *séparation de l'épaule* est un calque de *shoulder separation*.

## **séries (faire les)**

La locution *faire les séries* est un calque de *to make the play-offs*. On peut la traduire par *participer aux séries* (éliminatoires) ou, le cas échéant, par *rater les séries*.

- *Le Canadien ne ratera pas les séries cette année.*

## **Série mondiale**

Majuscule à *Série*.

## **séparatiste**

Pour les dictionnaires, le terme *séparatiste* n'est ni péjoratif ni insultant. Selon Le Robert, le *séparatiste* est une « personne qui réclame une séparation politique, l'autonomie par rapport à un État, une fédération ». Même les dictionnaires québécois vont dans le même sens. Pour le Multi, le *séparatiste* est un autonomiste. L'ouvrage donne comme synonyme *indépendantiste*. Pour Antidote, le *séparatisme* est un « mouvement visant à la séparation d'un territoire du pays auquel il appartient ». Ex. : *Le séparatisme québécois*. Au début des années 60, les premiers indépendantistes québécois n'hésitaient d'ailleurs pas à se qualifier de *séparatistes*. Le manifeste autonomiste de Marcel Chapat s'intitulait justement *Pourquoi je suis séparatiste*.

Mais les *séparatistes* se sont rapidement métamorphosés en *indépendantistes*. Le RIN, premier parti autonomiste du Québec, se situait dans le grand mouvement d'indépendance nationale de l'époque.

Il faut dire que le mot *séparatisme* souffre de deux handicaps. Il met l'accent sur la sécession plutôt que sur la création d'un nouvel État. Il est souvent associé à des groupes violents (les séparatistes basques, les séparatistes irlandais, etc.) C'est sans doute pourquoi il n'a survécu chez nous que dans la bouche des politiciens populistes ainsi que des anglophones qui craignent la séparation du Canada.

En 1968, lors de la création du Mouvement souveraineté-association, nouvelle métamorphose. Exit *indépendantiste* et *indépendance*, mots qui faisaient apparemment trop peur. La *souveraineté-association* nous promettait en quelque sorte l'accouchement sans douleur d'un nouvel État.

C'est ainsi qu'au Canada, le mot *souveraineté* a pris une nouvelle acception. Un *souverainiste* chez nous, c'est un « partisan de la souveraineté du Québec ». En Europe, c'est plutôt le « partisan du respect très strict de la souveraineté des États (à l'intérieur de l'Europe) ».

Bien sûr, je ne m'oppose pas au sens que le terme *souveraineté* a pris au Canada. Il est consacré par plus de 50 ans d'usage, et si les indépendantistes québécois le préfèrent, c'est bien leur droit. Mais pour ma part, je préfère le mot *indépendance*, puisque c'est de cela qu'il s'agit, qu'on soit pour ou qu'on soit contre.

## **serre**

L'usage est un peu hésitant, mais on laisse généralement le mot *serre* au singulier dans les locutions *de serre* et *en serre*.

- *Des tomates de serre.*

**serrer**

L'emploi de ce verbe au sens de *ranger* est vieilli en France, mais il demeure bien vivant chez nous. En français soutenu toutefois, *ranger* reste préférable.

**service**

Ce mot prend généralement une majuscule quand il désigne un organisme national ou international unique.

- *Le Service canadien des pénitenciers.*

Il s'écrit avec une minuscule quand il désigne plutôt un organisme multiple.

- *Le service des loisirs de Laval.*

On emploie souvent la préposition *à* avec *service* alors qu'on devrait utiliser *de*.

- *Le service des voyageurs.*

Le mot *service* est singulier dans les expressions *états de service* et *offre de service*.

**servir (un avertissement)**

Un fait, une parole peuvent servir d'avertissement. Mais on ne *sert* pas un avertissement, on le *donne*.

**session**

Voir *séance*.

**set**

Ce mot anglais désigne une *manche* de tennis. *Manche* gagne du terrain, mais les deux termes coexistent. Il faut dire que *set* est bien commode quand on écrit sur le tennis. Il évite la répétition de *manche* dans le même paragraphe, ou pire, dans la même phrase.

*Set* est un anglicisme au sens de *attirail* d'outils, *batterie* d'ustensiles de cuisine, *choix* de couleurs, *jeu* (de cartes, de clés, de dominos, etc.), *meuble* (de chambre, de salle à manger, de salon, etc.), *service* (de vaisselle, de café, de thé) ou *train* (de pneus, de roues).

**sévère**

L'emploi de *sévère* au sens de *difficile à supporter*, *grave*, *important*, *lourd*, *majeur*, *violent* est critiqué en raison de son origine anglaise. Mais il est passé dans l'usage, de sorte qu'il paraît futile de s'y opposer.

Cela dit, rien n'interdit de continuer à parler d'un coup *violent* plutôt que d'un coup *sévère*, de coupes *claires* plutôt que de coupes *sévères*, d'une *forte* concurrence plutôt que d'une concurrence *sévère*, d'une *dure* ou d'une *amère* défaite plutôt que d'une défaite *sévère*, d'un froid *rigoureux* plutôt que d'un froid *sévère*, d'une maladie *grave* plutôt que d'une maladie *sévère*, de *lourdes* pertes plutôt que de pertes *sévères*, d'un ralentissement *important* plutôt que d'un ralentissement *sévère*. Cet anglicisme fort répandu a le tort de condamner au chômage trop d'adjectifs clairs et précis.

**show**

*Show* n'est pas seulement employé au Québec. Il l'est aussi en France. Et c'est sans compter les composés *show-biz*, *show-business*, *one-man-show*, *one-woman-show*,

*show de chaises, reality-show, talk-show...* En principe, ce mot d'origine anglaise désigne seulement un « spectacle de variétés centré sur une vedette ». Mais cette définition a depuis longtemps explosé. On n'en a plus que pour *show*.

Rappelons donc aux artistes, créateurs, critiques et chroniqueurs quelques mots typiquement français et qui font très bien l'affaire : *ballet, comédie, débat télévisé, émission (de radio, de télévision), gala, industrie du spectacle, infovariétés, monde du spectacle, numéro (de chant, de danse, de cirque) pièce de théâtre, politique-spectacle, procès-spectacle, représentation, revue, solo, spectacle (de danse, de variétés, de marionnettes), téléréalité...* Je n'ai rien contre l'emploi de *show* à l'occasion. Mais son utilisation quasi exclusive est abusive.

## **si**

L'ellipse du verbe après *si* n'est généralement admise que dans *si possible*. Au Québec, on rencontre souvent *si nécessaire*. Cette abréviation paraît commode, mais elle l'est moins qu'on le pense puisqu'on dispose déjà des expressions *au besoin* et *s'il le faut*.

Dans le langage soigné, des formules comme *si non livré* sont à éviter.

## **si (suivi d'un conditionnel)**

« Les scies mangent les raies », a-t-on appris à l'école. C'est pourquoi on croit qu'il y a erreur dès qu'on voit un *si* suivi d'un verbe au conditionnel. Pourtant, la conjonction *si* peut être suivie d'un conditionnel dans deux cas.

1) Quand elle marque la concession ou l'opposition, plutôt que la condition.

- *Si ce dénouement aurait été possible, il aurait choqué les spectateurs.*

*Si* a alors le sens de *s'il est vrai que*.

2) La conjonction *si* peut également être suivie du conditionnel quand elle introduit une interrogation indirecte sans valeur conditionnelle, après des verbes comme *savoir, se demander, ignorer*.

- *Elle savait, en regardant les feuilles, si le temps serait à la pluie.*
- *Il se demandait s'il serait capable de réussir l'examen.*
- *On ignorait si elle viendrait.*

## **siècle**

L'usage se perd de plus en plus d'écrire les siècles en chiffres romains. C'est un peu dommage, mais il est vrai que ces derniers ne sont plus guère enseignés.

## **siéger**

On ne *siège* pas *sur* un comité, on en *fait partie*, on en *est membre*. On peut dire cependant qu'on *siège* à l'Assemblée nationale, à la Chambre des communes ou au Sénat.

## **siège social**

Voir *bureau-chef*.

## **sigles**

Il est préférable d'écrire les sigles sans points, leur absence facilitant la lecture. La suppression des points est également bien commode dans les titres.

- *CSN, FTQ, CEE, ZLEA.*

On mettra cependant des points lorsqu'il y a un risque de confusion. On écrira, par exemple, *L.A.* pour *Los Angeles*, et non *LA*.

Certains sigles sont conçus de façon à être faciles à prononcer ; ce sont des acronymes. On les écrit parfois avec une seule majuscule.

- *Unesco, Unicef, etc.*

Cependant, cet usage oblige à se demander si l'on est devant un sigle ou un acronyme, et la réponse n'est pas toujours évidente. *REER* ou *UPA*, par exemple, appartiennent-ils à la première ou à la seconde catégorie ? Aussi, par souci de simplicité autant que d'uniformité, il est préférable d'écrire les acronymes comme les sigles ordinaires, c'est-à-dire avec des majuscules et sans points.

- *AFNOR, UNESCO, CAM, OTAN, ONU, NASA.*

Les lexiques typographiques déconseillent l'accentuation des sigles et acronymes, car ils ont un « statut autonome par rapport aux mots dont ils reprennent les initiales », nous explique Le français au bureau. On écrira donc, par exemple, *ALENA* et non *ALÉNA*, *ICIM* et non *ICÎM*, *MEMO* et non *MÉMO*, *REER* et non *REÉR*, *UQAM* et non *UQÀM*, *ZLEA* et non *ZLÉA*.

L'article qui précède un sigle prend le genre du premier mot du sigle.

- *Le MAC, la BBC.*

La première fois qu'on emploie une dénomination dans un texte, on l'écrit généralement au complet.

- *La Commission des écoles catholiques de Montréal...*

Par la suite, on peut employer le sigle de l'organisme.

- *La CECM...*

Certains acronymes sont devenus des noms communs.

- *Des cégeps, des jeeps, des lasers, des radars, le sida.*

### **signaler**

On ne *signale* pas un numéro de téléphone, on le *compose*.

- *Quel numéro avez-vous composé ?*

### **signer (un joueur)**

On peut se demander comment font les équipes pour *signer un joueur*. En fait, cette expression est un calque de *to sign a player*. En français, on dira plutôt qu'une équipe *a embauché un joueur*, qu'elle *l'a engagé*, qu'elle lui *a fait signer un contrat* ou qu'elle *l'a mis sous contrat*. Quand un joueur fait déjà partie d'un club, on dira que son *contrat a été renouvelé*.

### **siller**

Le verbe *siller* (on écrit aussi *siler*, *ciler* ou *ciller*) est un québécoisme familier qu'on ne trouve que dans des ouvrages consacrés au français québécois. Ailleurs dans la francophonie, on dit plutôt, selon le contexte, *siffler*, *grésiller*, *bourdonner*, *tinter*, *gémir*.

- *Le vent qui siffle.*
- *Un dormeur qui siffle.*
- *Une respiration qui siffle.*
- *Un rire qui siffle.*

- *Les oreilles qui bourdonnent ou qui tintent.*
- *La radio qui grésille.*
- *Un chien qui gémit.*

### **simpliste**

L'adjectif *simpliste* est péjoratif. Il a le sens de « qui ne considère qu'un aspect des choses et simplifie outre mesure ».

- *C'est un argument simpliste.*
- *Son documentaire est simpliste.*

Cette épithète n'a donc pas le sens neutre de *élémentaire*, *rudimentaire*, *simple* ou *sommaire*. Un menu de restaurant, par exemple, n'est pas *simpliste*, mais *simple* ou *sommaire*. De la même façon, un circuit électronique n'est pas *simpliste*, mais *élémentaire* ou *rudimentaire*.

### **sirop**

Un *sirop pour la toux* ne serait pas très efficace. On dira plutôt un *sirop contre la toux*.

### **sitcom**

Ce terme est l'abréviation anglaise de *situation comedy*. On peut donc le traduire par *comédie de situation*, comme le fait d'ailleurs le Harrap's.

- *La Petite Vie est une comédie de situation.*

Cependant, on rencontre *sitcom* de plus en plus souvent, tant chez nous qu'en France. Mais son sens ne paraît pas toujours clair, comme en témoigne cet emploi dans une revue française, où l'on parle d'une *sitcom comique*, ce qui constitue un parfois pléonasme.

### **site**

Ce mot désigne d'abord en français un « paysage d'une grande beauté ». Il s'emploie aussi pour parler d'un lieu « considéré du point de vue de son utilisation ». C'est ainsi qu'on parlera d'un *site* archéologique, d'un *site* industriel, d'un *site* militaire, d'un *site* stratégique ou d'un *site* urbain.

Son équivalent anglais a un sens plus étendu encore : il désigne à peu près n'importe quel lieu – un dépotoir tout autant qu'un paysage hors du commun –, ce qui a engendré plusieurs anglicismes. Certains d'entre eux sont déjà trop solidement implantés dans l'usage pour qu'on puisse s'y opposer. C'est le cas notamment d'un *site Internet* ou d'un *site Web*. Mais il vaut mieux éviter d'employer *site* là où les termes *centre*, *emplacement*, *endroit*, *gisement*, *lieu*, *place*, *siège*, *terrain*, *théâtre*, ou *ville* conviendraient mieux, ne serait-ce que par souci de variété.

- *Un centre (lieu) d'enfouissement.*
- *Un chantier de construction.*
- *L'emplacement d'un édifice.*
- *Un riche gisement.*
- *Un lieu d'entreposage.*
- *Un lieu historique.*
- *La préparation des lieux.*

- *La place (le lieu) d'un festival.*
- *Le siège d'une exposition.*
- *Un terrain à bâtir.*
- *Le théâtre d'un accident.*

### **sit-in**

Ce mot américain désigne une « manifestation au cours de laquelle des protestataires s'assoient par terre pour occuper des lieux publics ». On peut le traduire tout simplement par *occupation* (des bureaux, des lieux, des locaux).

- *Les manifestants ont envahi le bureau du député. L'occupation dure maintenant depuis 24 heures.*

### **six**

Voir *dix* pour la prononciation.

### **six-pack**

En France, on parle de *pack de six* ou d'un *emballage de six* plutôt que de *six-pack*. Au Québec, on préférera sans doute *emballage de six*.

### **skate**

Voir *skate-board*.

### **skate-board**

Un peu partout dans nos rues, on peut voir des *skaters* pratiquer leur sport favori, le *skate*, montés sur des *skate-boards*. Ces différents emprunts à l'américain s'intègrent mal au français et sont, en outre, inutiles. La locution *planche à roulettes* traduit à la fois *skate* et *skate-board*. Au Québec, on dit aussi parfois *rouli-roulant*. Quant aux fanas de *skate*, ce sont des *planchistes*. On rencontre aussi la francisation *skateur*.

### **skater**

Voir *skate-board*.

### **ski**

Le *ski* qui se pratique sur l'eau est le *ski nautique*, non le *ski aquatique*.

### **skinhead**

Ce mot désigne un « membre d'une organisation raciste vouée à la promotion de la supériorité blanche ». Il ne prend pas de majuscule. Son abréviation *skin* n'en prend pas davantage. En revanche, les deux mots prennent la marque du pluriel.

- *Des skinheads, des skins.*

### **sloche**

Voir *slush*.

### **slow food**

L'OQLF propose de traduire *slow food* par *écogastronomie*. On peut se demander s'il fallait traduire *slow food*. Ce mouvement est connu dans le monde entier, y compris en Italie, sous cette appellation anglaise.

En outre, quand on traduit, il faut conserver l'essentiel. *Restauration rapide* est une bonne traduction de *fast-food*. *Malbouffe* remplace adéquatement *junk food*. Mais le mot *écogastronomie* ne décrit pas du tout ce qui fait l'originalité du *slow food*. Ce groupe fait la promotion d'une alimentation locale et des traditions culinaires. Cela dit, le terme *écogastronomie* n'est pas sans intérêt. Ce n'est pas l'Office qui l'a inventé. On le trouve notamment dans un ouvrage consacré au *slow food* (SLOW FOOD, manifeste pour le goût et la biodiversité), que l'on présente comme « une nouvelle forme de consumérisme particulièrement inventive et efficace... entre alterconsommation et écogastronomie ». Le *slow food* n'est donc pas l'*écogastronomie*, mais il en fait partie.

*Écogastronomie* a engendré *écogastronome* et *écogastronomique*.

### **sludge**

Voir *slush*.

### **slush**

On a d'abord emprunté à l'anglais le mot *slush* pour décrire ce « mélange de neige fondante, de sable, de sel ou de calcium » dans lequel nous patageons en hiver. L'orthographe du mot s'intégrant mal au français, on a cherché des solutions de remplacement. C'est ainsi qu'on a vu apparaître la forme francisée *sloche*, que j'aime bien, même si elle est considérée comme familière. Puis, on s'est rabattu sur *gadoue*, terme qui a le sens de « terre détrempée » en France, mais qui, comme le fait remarquer l'OQLF, est aisément applicable à l'état de nos rues et de nos trottoirs en hiver. *Gadoue* me paraît préférable à *bouillie neigeuse*, locution qui ne s'est pas imposée, ainsi qu'à *neige fondante* ou *fondue*, solutions trop jolies et trop propres. Autre solution possible : *névasse*, terme formé d'après *névé* (masse de neige durcie) et *-asse* pour traduire *slush*. On trouve ce terme dans Le grand Robert. Radio-Canada tente de l'implanter au Québec.

### **smiley**

Voir *émoticône*.

### **SMS**

On utilise en français le sigle *SMS* (*short message service*) pour désigner les messages rapides envoyés par cellulaire. L'OQLF ne s'y oppose pas. Des efforts ont cependant été faits pour trouver un équivalent français. En France, la Commission spécialisée de terminologie et de néologie des télécommunications a adopté le terme *minimessage*. On rencontre aussi *télémessage*, surtout utilisé en France, *message texte*, *message SMS*, *message court*, ainsi que *texto*, que j'aime bien.

- *J'ai reçu des textos sur mon portable.*

Une lectrice a proposé, pour sa part, *courtel*. « Court » pour « short » ; « cour », pour « courrier » ; « tel » pour « téléphone » ; et « el » pour « électronique ». C'est une jolie trouvaille.

### **snack-bar**

Voir *bar*.



**snob**

*Snob* est invariable en genre, que ce soit comme substantif ou comme adjectif.

- *C'était une snob.*

Le mot prend cependant la marque du pluriel.

- *Il y avait là plein de snobs.*

**social**

L'adjectif *social* est un anglicisme au sens de *mondain*.

- *Un carnet mondain.*
- *Un événement mondain.*
- *Des obligations mondaines.*

On peut en revanche parler de *vie sociale*.

- *Elle a une vie sociale très active.*

**société**

Le mot *société* s'écrit généralement avec une minuscule quand il est suffisamment individualisé par un nom propre ou par un équivalent.

- *La société Dupont.*

Il s'écrit avec une majuscule s'il fait indiscutablement partie du nom de l'établissement ou de l'institution.

- *La Société nationale des Québécois.*

Voir aussi *raisons sociales*.

**sociétés point-coms**

Voir *point-coms*.

**sœur**

On emploie une minuscule pour désigner les membres des communautés religieuses.

- *Le livre de sœur Berthe.*
- *Les sœurs du Bon-Pasteur.*

On écrit cependant les *Sœurs grises*.

**software**

Cet anglicisme du vocabulaire de l'informatique est presque disparu. Il a été remplacé par *logiciel*.

**soi-disant**

Cette locution est invariable.

- *Les soi-disant féministes.*

**soigner**

On peut *soigner* quelqu'un ou *se soigner* soi-même, mais on ne *soigne* pas une blessure, on en *souffre*, on *s'en remet*, on *est soigné* pour une blessure.

- *Mario Lemieux se remet d'une blessure au dos.*

**soir(s)**

On peut écrire indifféremment *tous les vendredis soirs* ou *tous les vendredis soir*.

Dans le premier cas, *soir* est accordé comme un adjectif. Dans le second, *soir* reste invariable, l'expression ayant le sens de *tous les vendredis le soir*. Plusieurs grammairiens estiment que l'invariabilité est plus logique.

Les mêmes remarques valent pour *matin*.

- *Tous les jeudis matin(s), elle se rend au gymnase.*

### **soit**

*Soit* est invariable quand il signifie *c'est-à-dire*. Mais au sens de *supposons*, il est le plus souvent considéré comme un verbe personnel. Il s'accorde en conséquence avec le ou les sujets placés après lui.

- *Soient deux parallèles.*

Mais on peut aussi considérer *soit* comme une formule impersonnelle qui a le sens de « voici ». *Soit* est alors invariable.

- *Soit deux parallèles.*

### **soit... soit**

*Soit... soit* indique une alternative.

- *Il est soit naïf soit stupide.*

*Soit que... soit que* commande le subjonctif.

- *Soit qu'il se soumette, soit qu'il démissionne.*

### **solde**

*Solde* est singulier dans l'expression *en solde*, mais il devrait être au pluriel sur les affiches indiquant que le prix de certains articles est réduit.

Voir aussi *vente*.

### **solide**

Cet adjectif ne peut désigner en français un matériau plein. *Massif* est le terme juste.

- *Une table en chêne massif.*

### **solliciteur général**

Pas de majuscule.

### **solo**

Comme adjectif, *solo* est invariable en genre, mais non en nombre.

- *Des guitares solos.*

Comme substantif, *solo* peut avoir un pluriel français (*solos*) ou italien (*solì*). Le pluriel français est cependant de plus en plus usité, ce qui est souhaitable.

### **solutionner**

*Solutionner* est encore parfois critiqué, mais on se demande un peu pourquoi. En effet, ce verbe bien formé à partir de *solution* a été attesté dès 1795 et il est employé fréquemment depuis 1894. Il est vrai que *solutionner* a suscité des condamnations passionnées. Un verbe « long et lourd », écrit Cohen ; « disgracieux et peu utile », selon Le Robert ; « mot affreux », pour Faguet ; « charabia moderne », pour Thérive. Pourtant, *solutionner* est passé dans l'usage parce que le verbe *résoudre* est très irrégulier (donc difficile à conjuguer) et parce que les

locutions *apporter une solution* ou *trouver une solution* sont trop longues.

### **sophistiqué**

Cet adjectif signifie « très raffiné, d'une grande subtilité ».

- *Ses manières sont sophistiquées.*

On emploie aussi *sophistiqué* pour qualifier une personne *raffinée, complexe* ou *d'une élégance artificielle*.

On lui prête enfin le sens de « très perfectionné ».

- *Une mécanique sophistiquée.*

Ce dernier sens, qui vient de l'anglais *sophisticated*, reste critiqué, mais il est passé dans l'usage, où il concurrence *évolué, complexe, de haute technologie, recherché*.

### **sou**

L'emploi de *sou* au sens de *cent* est un archaïsme familier.

- *Un dix sous.*

### **souhaiter**

Contrairement à *espérer*, *souhaiter* commande le subjonctif.

- *J'espère qu'elle viendra.*
- *Je souhaite qu'elle vienne.*

### **soûlon**

Les termes *saoulon* et *soûlon* sont des régionalismes. On les emploie au Québec mais également en Bourgogne et en Suisse. Les synonymes sont *soûlard, soûlaud, soûlot, ivrogne, poivrot* et *pochard*.

### **soumettre**

*Soumettre que* est un calque de *to submit that*. On peut le remplacer par de nombreux verbes : *alléguer, avancer, estimer, être d'avis, prétendre, professer, soutenir*, etc.

### **sous**

La préposition *sous* est souvent employée à mauvais escient chez nous, en raison de l'influence de l'anglais.

Ainsi, une section n'est pas *sous l'autorité (under authority)* de quelqu'un ; elle *relève de sa compétence*.

On n'est pas non plus *sous le commandement* de quelqu'un (*under command*), mais *sous ses ordres*.

Une situation n'est pas *sous contrôle (under control)*, mais, selon le contexte, *bien en main, maîtrisée, circonscrite*, etc.

Une personne n'est pas *sous enquête (under inquiry)*, mais *fait l'objet d'une enquête*. En revanche, on peut être arrêté *sous l'inculpation* (d'un meurtre, d'une agression, etc.) et un fait peut tomber *sous le coup de la loi*.

Un projet n'est pas *sous étude (under study)*, mais à *l'étude*, pas plus qu'il n'est *sous discussion (under discussion)*, mais *en discussion*.

Un patient n'est pas *sous examen (under examination)* ; on lui *fait des examens*. Un patient n'est pas non plus *sous observation (under observation)*, mais *en observation*.

Un bien n'est pas produit *sous licence* (*under license*) d'une société ; il est *autorisé par* cette société ou *produit avec l'autorisation de* cette société.

Une chose n'est pas *sous la loi* (*under the law*), mais *prévue par la loi*.

Un colloque, un débat, n'est pas *sous le thème* (*under the theme*), mais *sur le thème* (du sida, de la pollution, etc.).

Un malade n'est pas *sous traitement* (*under treatment*), mais *en traitement*. En revanche, un malade peut être *sous médication* (*sous antibiotiques, sous tranquillisants*, etc.).

Enfin, la température n'est pas *sous zéro* (*under zero*), mais *au-dessous de zéro*.

### **sous contrôle**

Voir *contrôle*.

### **soutien-gorge**

Au pluriel : *soutiens-gorge*.

### **souvenir**

Mis en apposition, *souvenir* s'écrit généralement sans trait d'union et prend, le cas échéant, la marque du pluriel.

- *Des albums souvenirs.*

### **souvenir (se)**

Le verbe *se souvenir* se construit avec la préposition *de*. On *se souvient de* quelqu'un ou *de* quelque chose.

La proposition qui suit *se souvenir que* est à l'indicatif si la proposition principale est affirmative ; elle est au subjonctif dans le cas contraire.

- *Je me souviens qu'elle est venue.*
- *Je ne me souviens pas qu'elle soit venue.*

### **souverainisme, souverainiste, souveraineté**

Voir *séparatiste*.

### **spaghetti**

Au pluriel, on peut écrire *spaghetti* ou *spaghettis*. La forme plurielle française est cependant de plus en plus fréquente, et assurément préférable.

### **spécial**

Cet adjectif est commun au français et à l'anglais, ce qui a engendré de nombreux anglicismes. *Spécial* se dit dans notre langue de « ce qui est particulier, ce qui constitue une exception, ce qui est bizarre ».

- *Une mission spéciale.*
- *Une édition spéciale.*
- *Un envoyé spécial.*
- *Un traitement spécial.*
- *Un comportement spécial.*

*Spécial* est un anglicisme au sens de *extraordinaire*.

- *Une séance extraordinaire du conseil municipal.*
- *Une session extraordinaire de l'Assemblée nationale.*

C'est un anglicisme au sens de *exprès*.

- *Une livraison exprès.*
- *Un colis exprès.*

C'est encore sous l'influence de l'anglais qu'on emploie *spécial* comme substantif. *Spécial* est donc un anglicisme au sens de *solde, rabais, prix réduit, promotion*, ou encore au sens de *plat* ou *menu du jour*.

Voir aussi *promotion*.

### **spécification**

Ce mot est un anglicisme au sens de *caractéristiques, stipulations*.

- *Vous trouverez les caractéristiques de cet appareil dans le mode d'emploi.*
- *Les stipulations du contrat sont claires.*

### **spécifique**

Cet adjectif a en français le sens de « ce qui est propre à une espèce ou à une chose ». Il est un anglicisme au sens de *explicite, précis*.

- *J'aimerais que vous soyez plus explicite.*

### **spin doctor**

Le *spin doctor* est un spécialiste en communication chargé de l'image d'un parti politique. Ce sont les *spin doctors*, par exemple, qui, sitôt terminé un débat entre les chefs, tentent d'influencer la perception des journalistes.

Cette locution anglaise s'intègre mal au français. Les non-initiés ne la comprennent d'ailleurs pas. Comment la traduire ? La Commission d'enrichissement de la langue française a proposé *façonneur d'image*, terme entériné par l'OQLF. C'est une bonne recommandation, qui me paraît préférable à *doreur d'image*, à *conseiller en image* ou *en communication*, ou encore à *faiseur d'image*.

### **sponsor**

Voir *commanditaire*.

### **sport**

Comme adjectif, *sport* est invariable en genre et en nombre.

- *Ford lance au printemps de nouveaux coupés sport.*

### **sports aquatiques**

Voir *aquatique*.

### **spot**

Voir *commercial*.

### **square**

Voir *place*.

### **squatter**

Certaines personnes sans logement s'installent parfois illégalement dans une habitation inoccupée. Elles deviennent alors des *squatters*, mot que le français a emprunté à l'anglais et qu'on francise aujourd'hui en *squatteurs*.

- *La Ville de Montréal a conclu une entente avec les squatteurs.*

Le mot *squat* désigne l'« occupation illégale d'un immeuble ».

*Squat* et *squatteur* ont engendré le verbe *squatter*. On dit aussi, mais rarement, *squattériser*.

### **stade**

On confond parfois les termes *stade* et *stage*. Le premier décrit une « étape dans une évolution ».

- *À ce stade-ci, je m'interroge sur mon avenir.*

Le second désigne une « période d'essai ou de perfectionnement ».

- *Les employés devront aller faire un stage à Boston.*

### **stage**

Voir *stade*.

### **standard**

Plusieurs auteurs considèrent *standard* comme un adjectif invariable. Mais Le petit Larousse et le Multidictionnaire recommandent de le faire varier en nombre, un avis plein de bon sens.

- *Des pneus standards.*

Comme substantif, ce mot d'origine anglaise est considéré comme français au sens de *norme de fabrication*.

- *Ce constructeur a des standards élevés.*

*Standard* reste considéré comme un anglicisme au sens de *niveau de vie*.

### **station**

Ce mot désigne un « point d'arrêt d'une ligne de transport ».

- *Une station d'autobus.*

Certaines *stations* sont dotées d'une *gare*.

Le « point d'arrêt extrême d'une ligne de transport » est un *terminus* ou une *station terminus*.

### **stationnement**

Voir *parking*.

### **stationner**

Ce québécoisisme est synonyme de *garer* un véhicule.

### **station-service**

Ce mot composé s'écrit avec un trait d'union. Au pluriel, on écrit le plus souvent *stations-service*, mais on rencontre aussi *stations-services*.

Une « station où le client assure lui-même le service » est une *station libre-service*. On dit aussi un *libre-service*.

- *L'essence est moins chère dans les libres-services que dans les stations-service(s).*

Voir aussi *gas bar*.

### **statut**

Le mot *statut* est un anglicisme au sens de *loi, législation*.

- *Les lois du Québec.*

*Statut* s'emploie toutefois correctement pour désigner les « règles qui déterminent le fonctionnement d'une association, d'une société ».

- *Les statuts du syndicat.*

L'emploi de *statut* au sens de « situation par rapport à la société » est parfois critiqué, mais son usage est répandu. C'est ainsi qu'on parle du *statut* social d'une personne plutôt que de son *rang*. Et au Québec, on a même le Conseil du *statut* de la femme.

Quand il s'agit de définir la « situation d'une personne par rapport à une compagnie, un parti, une association, etc. », il vaut mieux employer les mots *place*, *position*, *qualité*, *situation*.

- *La place qu'il occupe dans le parti lui confère une certaine indépendance.*

On parlera aussi de *l'état civil* d'une personne plutôt que de son *statut civil*, qui est un anglicisme.

### **stock**

Voir *inventaire*.

### **stop**

On a fait une bataille politique autour de ce mot que le français a emprunté à l'anglais, il y a plus de 200 ans. Assez longtemps pour mériter sa francisation. Son utilisation sur les panneaux de signalisation est d'autant plus justifiée que cette interjection, claire tant pour les francophones que pour les anglophones, signifie *ordre d'arrêter*. Mais la cause est devenue trop émotive. C'est pourquoi rien n'arrêtera l'emploi d'*arrêt* au Québec.

### **stuc**

On confond parfois *stuc* et *stucco*. Le premier est un « enduit imitant le marbre » ; le second, un « mélange coloré de plâtre et de ciment dont on se sert comme revêtement extérieur ».

- *Un escalier en stuc.*
- *Une maison en stucco.*

On ne trouve pas *stucco* dans les dictionnaires français. C'est que cet emprunt à l'anglais est inconnu en France, tout comme le matériau qu'il désigne. Les Français connaissent en revanche le mot *crépi*, qui désigne un « mélange de sable, de ciment et de chaux dont on se sert comme revêtement ».

### **stucco**

Voir *stuc*.

### **style direct et indirect**

En français, le passage du style direct au style indirect entraîne des modifications de personnes et, le cas échéant, de temps. L'anglais ne procède pas ainsi et son influence nous vaut de plus en plus souvent des citations grammaticalement incorrectes. En voici un exemple :

- *La politologue a déclaré que « je me sens humiliée par les propos du sénateur ».*

Une telle phrase est construite à l'anglaise. En français, deux solutions sont possibles.

1– Le style direct :

- *La politologue a déclaré* : « *Je me sens humiliée par les propos du sénateur.* »

2– Le style indirect :

- *La politologue a déclaré se sentir* « *humiliée par les propos du sénateur* ».

On notera que, dans ce dernier exemple, le *je* a été remplacé par *elle* et que le verbe *sentir* est à l'imparfait pour respecter la concordance des temps.

Voici un autre exemple :

- *L'actrice a dit que* « *mon choix de rôles s'explique par mon désir de surmonter mes peurs* ».

Il aurait plutôt fallu écrire :

- *L'actrice a dit que son choix de rôles s'expliquait par son désir de surmonter ses peurs.*

On notera que les guillemets ont disparu. Si on tient à les utiliser, deux choix sont possibles.

1– Le style direct :

- *L'actrice a dit* : « *Mon choix de rôles s'explique par mon désir de surmonter mes peurs.* »

2– Le style indirect avec parenthèses :

- *L'actrice a dit que son choix de rôles s'expliquait par* « *(son) désir de surmonter (ses) peurs* ».

Ce dernier choix est cependant un peu lourd.

Voir aussi *citations*.

### **subpœna**

Ce mot est un anglicisme au sens d'*assignation* ou de *citation à comparaître*.

### **subside**

Voir *octroi*.

### **substituer**

*Substituer* une chose *pour* une autre est une tournure anglaise. En français, on *substitue* une chose à une autre.

### **subvention**

Voir *octroi*.

### **succéder (se)**

Le participe passé de ce verbe reste invariable à la forme pronominale.

- *Elles se sont succédé.*

### **succomber**

On ne *succombe pas de* ses blessures ou *d'un* accident, mais *à* ses blessures ou *à* un accident.

### **suce**

La « *petite tétine qu'on donne à un bébé pour l'empêcher de sucer son pouce* » est



une *sucette*, et non une *suce* comme on dit souvent au Québec. On peut aussi parler de *tétine*. Ce terme a d'abord désigné la « mamelle de certains mammifères », puis, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, l'« embouchure d'un biberon ». De nos jours, on l'emploie aussi comme un synonyme de *sucette*.

### **sucette**

Voir *suce*.

### **sudoku**

La tendance étant à la francisation des mots d'origine étrangère, on écrira *sudokus* au pluriel.

### **suicide**

Lorsqu'il est question de *missions* ou d'*attentats suicide*, faut-il mettre un *s* à *suicide* et réunir les deux mots par un trait d'union ? Précisons tout d'abord que l'usage est très flottant dans toute la presse. Les dictionnaires, en revanche, ne préconisent pas le trait d'union. Pour ce qui est de l'accord, l'invariabilité est tout à fait logique, car il s'agit d'opérations réalisées par suicide.

- *Deux attentats suicide font au moins 30 morts et 220 blessés en Israël.*

### **suite**

Ce mot désigne correctement un *appartement* dans un hôtel de luxe, mais il est un anglicisme au sens d'un ensemble de *bureaux*.

### **suite à**

Il est préférable de limiter la locution *suite à* à la correspondance commerciale. Dans les autres contextes, on écrira plutôt *à la suite de (après, à cause de)* ou *par suite de (en conséquence de)*.

- *La silicone est utilisée pour traiter les cicatrices qui apparaissent à la suite d'une chirurgie.*
- *Par suite des compressions budgétaires, l'organisme a dû mettre fin à ses activités.*

### **suivi**

Ce mot récent désigne l'« action de suivre, de surveiller l'accomplissement d'une activité ».

- *Le Dr Larose assurera le suivi de ce cas.*

C'est l'équivalent français de *follow-up*. Son emploi est si utile qu'il s'est répandu comme une traînée de poudre à peu près dans tous les domaines : médecine, sciences humaines, journalisme, administration, etc. D'autres termes ont été proposés, comme *rappel*, *surveillance*, *suite*, *évolution* ou *recul*. Mais *suivi* s'applique fort bien à un grand nombre de situations.

### **sujet à**

On peut être *sujet à* la maladie, mais on est *soumis aux* lois de la nature. On ne peut dire non plus *sujet à un changement* mais *sous réserve d'un changement*.

## **Sujets collectifs**

Certains mots, dits collectifs, désignent un ensemble d'êtres ou d'objets : *bande, cercle, ensemble, foule, groupe, majorité, minorité, masse, poignée*, etc. Lorsqu'ils sont employés au singulier et suivis d'un complément au pluriel, l'accord du verbe qui les suit est problématique.

Quand le collectif est précédé d'un article défini (*le, la*), d'un adjectif démonstratif (*ce, cette*) ou d'un adjectif possessif (*mon, ma, ton, ta, son, sa*), l'accord du verbe se fait généralement au singulier. On considère alors le collectif comme un tout.

- *La masse des indécis s'est rangée derrière lui.*
- *Cette troupe de musiciens lui cassait les oreilles.*
- *Son cercle d'amis lui manquait.*

Quand le collectif est précédé d'un article indéfini (*un, une*), on opte pour le singulier si l'idée de masse unique domine.

- *Une bande d'oiseaux s'est envolée précipitamment.*

Mais on fait l'accord au pluriel si l'idée de pluralité, de nombre domine.

- *Une foule de touristes se sont rendus au Vieux-Port.*

L'accord au pluriel permet d'éviter certains pièges, comme celui d'un collectif féminin suivi d'un verbe à la forme passive. Il est préférable, par exemple, d'écrire :

- *Une poignée de partisans ont été séduits par son discours.*

que :

- *Une poignée de partisans a été séduite par son discours.*

Avec les locutions adverbiales de quantité (*assez de, beaucoup de, bien des, combien de, la plupart, nombre de, quantité de, tant de, trop de*, etc.), le verbe s'accorde avec le complément.

- *Beaucoup de reproches lui ont été faits.*

Avec *la plupart*, le verbe se met au pluriel, sauf si le complément est au singulier.

- *La plupart des gens sont favorables à la réduction du déficit.*
- *La plupart ne reviendront pas.*
- *La plupart du travail sera terminé demain.*

Cela dit, on trouve quelques rares exemples au singulier, sans complément au singulier. Il s'agit de survivances d'un usage ancien.

- *La plupart râla dans les défilés nocturnes (Mallarmé)*
- *La plupart semblait ne pas comprendre de quoi je parlais (Aragon)*

Avec une fraction au singulier (*moitié, tiers, quart, etc.*) ou avec un collectif numéral (*dizaine, douzaine*), l'accord du verbe se fait avec le collectif s'il s'agit d'une proportion exacte ou d'une quantité précise.

- *La moitié des syndiqués a voté pour la proposition et l'autre moitié contre.*
- *La douzaine d'oeufs coûte 3,50 \$.*

Mais s'il s'agit d'une approximation, l'accord se fait généralement au pluriel.

- *La moitié de nos craintes se dissiperait si nous étions plus sages.*
- *Le tiers des sièges étaient inoccupés.*

En cas, d'indécision sur le sens, le pluriel est toujours admis.

- *La moitié des citoyens sont opposés à ce projet.*

### **super-**

Les mots formés avec *super* sont soudés s'ils sont passés dans l'usage.

- *Superfin, supermarché, etc.*

Il y a hésitation pour certains composés permanents, mais on préférera l'absence de trait d'union.

- *Superléger, superlourd, etc.*

Les mots formés avec *super* s'écrivent toutefois avec un trait d'union s'ils forment un composé de circonstance ou de fantaisie.

- *Super-mec, super-menteur, etc.*

### **superintendant**

Ce terme est un anglicisme inutile (*superintendent*) au sens de *concierge*.

### **superviseure**

Féminin de *superviseur*.

### **supplémentaire**

L'emploi de ce mot comme substantif au sens de « représentations supplémentaires (d'un spectacle, d'une pièce de théâtre, etc.) » est un néologisme dont la brièveté est bien commode. Bien entendu, on peut également parler de *spectacle supplémentaire* ou de *prolongation*.

### **support**

Ce mot est une impropriété au sens de *cintré*. C'est aussi un anglicisme au sens de *soutien, aide, appui* (d'une personne).

- *Vous pouvez compter sur mon appui.*
- *Elle a besoin de votre aide.*
- *Il a été un soutien inespéré après la mort de ma fille.*

### **supporter, supporteur**

Le français a emprunté à l'anglais le mot *supporter*, parfois francisé en *supporteur*, pour désigner un « partisan d'un sportif ou d'une équipe. S'il faut en croire le Robert, ce terme peut aussi désigner une « personne qui apporte son appui à quelqu'un ». Mais cet emploi est rare, au Québec du moins, où l'usage préfère les mots *partisan, admirateur, adepte, fidèle*.

### **supporter (quelqu'un)**

Si le substantif *supporter* est accepté en français au sens de *partisan*, ce n'est pas le cas du verbe *supporter* au sens de *soutenir, aider, appuyer* quelqu'un, *accorder son soutien* à quelqu'un ou *subvenir aux besoins* de quelqu'un. Ces emplois restent des anglicismes critiqués. Pourquoi ? Parce qu'ils dénaturent le sens du mot. En français, en effet, *supporter* quelqu'un, c'est *l'endurer, le subir*. Pas *l'appuyer* ou le *soutenir*.

- *Je ne peux plus le supporter, il me rend folle.*

### **suprémaciste**

Ce néologisme désigne un « tenant de la supériorité blanche ».

**sur**

La préposition *sur* s'emploie correctement dans l'expression *aller sur* ses 20, ses 30 ou ses 80 ans. Mais on va à Paris, à Rome, à Québec ou à Montréal. L'emploi de *sur* dans ce contexte sera peut-être un jour entériné par les grammairiens, mais ça ne semble pas demain la veille. Quoi qu'il en soit, cet usage, qui a ses défenseurs, ne me paraît pas utile. Il est même, comme l'a déjà souligné Jean-François Revel, de l'Académie française, porteur de confusion. « Ainsi, écrit-il, *je travaille sur Paris* est de plus en plus usité pour *j'exerce ma profession à Paris*, alors que cela signifie *je fais une recherche, une étude, un mémoire sur Paris*. »

**sûreté**

Ce mot s'écrit avec une majuscule quand il qualifie un corps policier d'envergure nationale.

- *La Sûreté du Québec.*

Il prend une minuscule quand il désigne un corps policier local ou régional.

- *La sûreté municipale de Québec.*

**surface habitable**

Voir *habitable*.

**surintendant**

Ce terme est en français une impropiété au sens de *chef de chantier, contremaître* ou *concierge*.

**surprise**

Mis en apposition, *surprise* s'écrit avec un trait d'union et prend, le cas échéant, la marque du pluriel.

- *Une attaque-surprise.*
- *Des invités-surprises.*

**surprise-partie**

Les deux éléments de cette francisation de l'américain *surprise party*, varient au pluriel.

- *Des surprises-parties.*

**surréagir**

Ce verbe est une traduction de *to overreact*. Ce calque est attesté par l'OQLF, par Antidote et par Le grand Robert. Va donc pour *surréagir*. Mais ce feu vert ne doit pas nous faire oublier *dramatiser, en faire trop, en faire (tout) un drame, exagérer, prendre au tragique, réagir de façon excessive, se faire un monde, se faire une montagne*.

- *Tu surréagis !*
- *Ne dramatises pas !*
- *Il a souvent tendance à exagérer.*

**surtemps**

Ce mot est une traduction littérale de *overtime*. *Temps supplémentaire* est également à proscrire. L'expression juste est *heures supplémentaires*.

- *La direction a décidé de réduire les heures supplémentaires.*

### **surveiller**

La locution à *surveiller* est souvent employée à mauvais escient. On écrit, par exemple, « les événements à surveiller », « les joueurs à surveiller », etc.

Le verbe *surveiller*, dans toutes ses acceptions, n'a pas ce sens. *Surveiller*, c'est vérifier, contrôler, inspecter, guetter, épier, voire espionner. On *surveille* des enfants, des prisonniers, des adversaires ; on *surveille* son langage, ses manières ; on *surveille* son portefeuille ou sa place. Mais on ne *surveille* pas un numéro spécial de Québec Science, les matches de hockey du week-end ou une petite société dont les actions vont bondir. On veut plutôt dire « à remarquer », « à noter », « à ne pas manquer », « à voir absolument », « n'oubliez pas », etc. En fait, il y a plusieurs solutions de remplacement.

- *Les films à voir absolument.*
- *Les matchs à ne pas manquer.*

*Surveiller* est également un anglicisme au sens de *faire attention, être aux aguets, suivre avec attention.*

- *Suivez la publicité avec attention pour découvrir nos rabais.*

### **suspension**

La *suspension*, c'est l'« ensemble des pièces (amortisseurs, ressorts, jumelles, joints) assurant la liaison élastique du véhicule et des roues ». On ne parlera donc pas *des suspensions* d'une voiture mais de *sa suspension*.

- *Sa suspension est très confortable, même sur chaussée déformée.*

### **SUV**

Voir *véhicule utilitaire sport*.

### **sympathies**

L'emploi de *sympathies* au pluriel est un anglicisme au sens de *condoléances*.

- *Je vous offre mes condoléances.*

En revanche, on peut assurer quelqu'un de sa *sympathie* ou envoyer un message de *sympathie*, à l'occasion d'un deuil.

### **sympathique**

Cet adjectif signifie *aimable* en parlant de quelqu'un ou *agréable* en parlant de quelque chose. Il s'abrège en *sympa*.

- *Un café très sympa.*

*Sympathique* n'a pas le sens de *favorable, bien disposé, ouvert*. On ne dira pas de quelqu'un, par exemple, qu'il est *sympathique* aux idées nouvelles, mais qu'il leur est *favorable*.

### **syndicat**

Les dénominations des associations syndicales s'écrivent avec une minuscule si elles sont suffisamment individualisées par un nom propre ou par un équivalent.

- *Le syndicat des journalistes de Québec.*

Elles s'écrivent avec une majuscule quand elles font indiscutablement partie de la raison sociale.

- *Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux.*
- *La Fédération des affaires sociales.*
- *La Confédération des syndicats nationaux.*

**système de son**

Cette expression est un calque de *sound system*. En français, on dira plutôt *chaîne stéréo* ou *chaîne haute-fidélité*.

# T

---

## **t (liaison)**

La liaison est obligatoire quand le verbe *être* se termine par *t* et est suivi d'un mot qui commence par une voyelle.

- *C'est intéressant. C'est impossible...*

Mais on ne fait pas la liaison entre un nom et un adjectif postposé. On ne dirait pas, par exemple, *un étudiant américain*.

## **tabagie**

Au Québec, c'est ce mot qu'on emploie pour désigner un *magasin de tabac*. Et on appelle *tabagiste* un *marchand de tabac*.

## **tabagiste**

Voir *tabagie*.

## **table ronde**

Voir *panel*.

## **table**

La locution *sous la table* est un calque de *under the table*. En français, on ne dira pas qu'on paie quelqu'un *sous la table*, mais plutôt qu'on le fait travailler *au noir* ou qu'on achète *au noir*, selon le contexte.

L'expression *mettre la table* est un québécoïsme au sens de « préparer quelque chose ». Elle s'ajoute à *la table est mise* (les conditions sont réunies), *mettre sur la table* (faire une proposition), *tout est sur la table* (tout est négociable), *quitter la table* (rompre les discussions), *passer en dessous de la table* (manquer le repas, en être privé), *mettre les cartes sur la table* (jouer cartes sur table).

## **taliban**

*Taliban* est le pluriel du mot arabe *talib*. C'est pourquoi il est parfois employé sans *s* au pluriel en français. Mais les dictionnaires l'ont francisé et de nombreux médias ont suivi.

- *Un taliban, des talibans.*
- *Une offensive talibane*

## **talons aiguilles**

Que l'on parle de *talons aiguilles* ou de *talons hauts*, il n'y a pas de trait d'union.

## **talons hauts**

Voir *talons aiguilles*.

**tambour (sans – ni trompette)**

La locution *sans tambour ni trompette* s'écrit au singulier.

**tampon**

Mis en apposition, ce mot s'écrit sans trait d'union, mais prend la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Des zones tampons.*

**tam-tam**

Au pluriel : *tam-tams*.

**Tanguy**

Les Tanguy sont ces jeunes adultes qui vivent de plus en plus longtemps chez leurs parents. Ce mot, devenu un type, vient du titre du film d'Étienne Chatilliez, qui a commis cette comédie grinçante en 2001. Éric Berger y incarnait le rôle d'un brillant jeune homme qui s'incrétait chez ses parents. Ces derniers, en revanche, échafaudaient des plans machiavéliques pour le forcer à partir.

**tannant**

Cet adjectif a le sens figuré et familier de « qui tanne, lasse ». En ce sens, *tannant* est un synonyme familier de *fatigant*, *ennuyeux*, *lassant*.

- *C'est tannant à la longue.*
- *Cet enfant est tannant.*

**tanner**

L'emploi du verbe *tanner* au sens de *taper sur les nerfs*, *agacer*, *importuner* est correct dans un contexte familier.

- *Cesse de me tanner : je ne t'en dirai pas davantage.*

Ailleurs dans la francophonie, on ne donne toutefois pas à *tanné* le sens de *fatigué de, las de*.

- *Je suis tanné que tu m'en parles.*

Cet emploi est un québécoisme familier.

**tantôt**

Dans le reste de la francophonie, *tantôt* ne signifie plus que « cet après-midi ». Le mot est vieilli au sens de « dans un proche avenir », sens demeuré courant chez nous.

- *Ils viendront tantôt.*

Au Québec comme en Belgique, on emploie aussi *tantôt* au sens de « il y a peu de temps ».

- *Je l'ai vu tantôt.*

Quant à *un autre tantôt*, l'expression a le sens de « à un autre moment ».

Tous ces emplois sont des régionalismes.

**tant qu'à**

*Tant qu'à* suivi d'un nom ou d'un pronom est un tour fautif au sens de *quant à, en ce qui concerne, pour ce qui est de*.

- *Quant à moi, j'ai détesté ce film.*



*Tant qu'à* peut cependant être suivi d'un infinitif. La locution a alors le sens de « puisqu'il faut ».

- *Tant qu'à faire, autant y aller.*

### **tape-à-l'œil**

Ce soit comme adjectif ou comme substantif, *tape-à-l'œil* est invariable.

- *Des meubles tape-à-l'œil.*

### **tapis mur à mur**

Voir *mur à mur*.

### **tasse de thé**

La locution *ce n'est pas ma (sa) tasse de thé* est un calque de l'expression anglaise *it's not my (his) cup of tea*. Mais cette image s'est bien intégrée au français. Bien entendu, on peut également dire *ce n'est pas à mon goût, ce n'est pas dans mes cordes, ça ne me convient guère, ce n'est pas mon truc*.

- *Les maths, ce n'est pas dans mes cordes.*
- *Les grandes effusions, ce n'est pas son truc.*

### **taux**

Ce mot est une improprété au sens de *prix* ou de *tarif*.

- *J'aimerais connaître vos prix de location pour une petite voiture.*

### **taxage**

Voir *bullying*.

### **taxe foncière**

L'« impôt perçu par une municipalité ou par une commission scolaire sur l'habitation » s'appelle l'*impôt foncier*. Cette appellation est plus juste que *taxe foncière*, car il s'agit bel et bien d'un impôt, non d'une taxe. Il faut reconnaître toutefois que l'usage est flottant, ce qui s'explique sans doute par le fait que les municipalités parlent de *taxe foncière* alors que le ministère du Revenu s'en tient sagement à *impôt foncier*. Autre élément qui ajoute à la confusion : l'*impôt foncier* comprend parfois de vraies taxes (taxes locales, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'eau, etc.).

Alors que faire ? Dans la mesure du possible, il convient de privilégier *impôt foncier*. Cependant, compte tenu de l'usage (lequel, rappelons-le, est entériné par certains textes de loi), il n'est pas souhaitable de bannir complètement l'emploi de *taxe foncière*, de *taxes municipales* ou de *taxe scolaire*, notamment dans les citations. Dans le domaine scolaire en particulier, la locution *impôt foncier* est rarement employée.

Par ailleurs, la missive tant redoutée qui fixe le montant de l'impôt foncier (qu'il soit scolaire ou municipal) » s'appelle, en français standard, l'*avis d'imposition*.

- *Les propriétaires viennent de recevoir les avis d'imposition. La plupart estiment que la hausse de l'impôt foncier est excessive cette année.*

Cependant, bien que l'OQLF recommande *avis d'imposition*, les villes ne l'emploient pas, même dans leur correspondance officielle, et la plupart des gens ne le connaissent pas. Dans ce contexte, il serait imprudent d'éradiquer l'emploi de

*compte de taxes*, notamment dans les citations. On pourra, bien entendu, utiliser *avis d'imposition*, quand le contexte est suffisamment clair.

Ajoutons que la locution *compte de taxes* peut être écartée, sans risque de confusion, dans certains contextes. On ne dira pas, par exemple, que *les comptes de taxes sont élevés à Montréal*, mais tout simplement que *l'impôt foncier est élevé à Montréal*.

### **taxer**

Ce verbe est un anglicisme au sens de *fatiguer, éprouver, mettre à dure épreuve, surmener*.

- *Ce long match l'a beaucoup fatigué.*

On peut employer donner à *taxer* le sens de « prendre quelque chose à quelqu'un par la force ou l'intimidation, notamment en parlant de jeunes aux dépens d'autres jeunes ». Cet emploi est familier.

- *Il s'est fait taxer dans la cour d'école.*

### **taxes municipales**

Voir *taxe foncière*.

### **technicalité**

Ce mot est un calque de l'anglais. Au singulier, on l'emploie surtout dans l'expression *technicalité légale*, qu'on pourra remplacer par *point de droit*. On l'utilise aussi au sens de *détail technique, difficulté technique, ennui technique, formalité, terme technique*.

- *Certains points de droit restent à préciser.*
- *J'ai du mal à saisir certains détails techniques.*

### **technologie**

On abuse des mots *technologie* et *technologique*. Dans beaucoup de cas, *technique*, qui est à la fois substantif et adjectif, suffirait. La *technologie* désigne la science et l'étude des *techniques*, non les *techniques* elles-mêmes.

- *Le succès de cette entreprise repose sur des techniques de pointe.*
- *Ce nouveau modèle comporte de nombreuses innovations techniques.*

### **technologique**

Voir *technologie*.

### **technophobe**

Ce néologisme désigne une « personne prise de panique devant les nouvelles techniques ».

- *L'invasion de l'informatique inquiète les technophobes.*

### **technopole**

Une *technopole* est un « centre urbain disposant de structures de recherche et d'enseignement propices au développement d'industries de pointe ».

Un *technopôle* est un « lieu aménagé pour accueillir des entreprises de haute technologie ou pour en favoriser la création ».

**technopôle**

Voir *technopole*.

**tee-shirt**

On écrit indifféremment ce mot d'origine américaine *tee-shirt*, *t-shirt* ou *T-shirt*.  
Au pluriel : *tee-shirts*, *t-shirts* ou *T-shirts*.

**teinturerie**

Voir *nettoyeur*.

**tel**

Lorsque *tel* n'est pas suivi de *que*, il s'accorde généralement avec le substantif qui suit.

- *De nombreux réalisateurs, tel Roman Polanski, donnent un rôle à leur compagne de vie.*

Lorsque *tel* est suivi de *que*, il s'accorde toujours avec le substantif auquel il se rapporte.

- *Des exercices simples tels que la marche ont un effet bénéfique sur la santé.*

La locution *tel que* est parfois suivie d'un participe passé, avec ellipse du verbe conjugué. Une telle construction devrait se limiter à la langue administrative ou technique.

- *J'ai accepté l'offre d'achat telle que modifiée.*

Dans un style soigné, il vaut mieux employer *comme*.

- *Je vous rencontrerai comme convenu.*

**téléavertir**

Au Québec, on emploie *téléavertisseur* et *téléavertir*. Les Français emploient plutôt *bipeur*, une francisation de *beeper*, et *biper*, un dérivé. Je préfère les termes français, plus courts et plus expressifs. Mais ils n'ont pas cours chez nous. Par ailleurs, *pager* est un anglicisme et *Page*, une marque de commerce.

**téléavertisseur**

Voir *téléavertir*.

**Télé-Capitale**

Deux majuscules et trait d'union.

**téléjournal**

Ce québécoïsme de bon aloi désigne un *journal télévisé*.

**téléphone**

Ce mot n'a pas le sens d'*appel*. On ne reçoit pas un *téléphone*, mais un *appel*. On ne fait pas un *téléphone*, mais un *appel*. On peut en revanche recevoir ou donner un *coup de téléphone* ou un *coup de fil*.

**téléroman**

Ce québécoïsme désigne un *feuilleton télévisé*.

### **téléserie**

Ce québécois désigne un *feuilleton* de plus courte durée qu'un *téléroman*.

### **Télévision Quatre Saisons**

Trois majuscules et pas de trait d'union.

### **téléréalité**

Le Robert définit la *téléréalité* comme un genre télévisuel, et non comme une émission.

- Occupation double *est une émission de téléréalité*.

Mais pour Le Larousse, *téléréalité* désigne aussi, par extension, une « émission télévisée où est filmée la vie quotidienne de personnes sélectionnées pour y participer ».

- *Le réseau Fox annonce une nouvelle téléréalité, Someone's Gotta Go.*

Il est souhaitable que le mot *téléréalité* désigne ces deux notions, car il doit traduire à la fois *reality television* et *reality show*.

En revanche, la *téléréalité* ne désigne pas les « émissions fondées sur des faits vécus ». Dans ce cas, on parlera plutôt de *télévision vérité*. La *téléréalité* se distingue également du *docudrame*, qui est un « documentaire dont certaines parties sont des reconstitutions dramatiques ».

L'usage hésite de moins en moins entre *télé-réalité* et *téléréalité*. La persistance du phénomène aidant, la graphie en un mot et sans trait d'union s'impose, ce qui est tout à fait logique.

- *La téléréalité connaît un grand succès au Québec.*

### **télévision vérité**

Voir *téléréalité*.

### **témoin**

Mis en apposition, *témoin* s'écrit sans trait d'union et prend la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Venez visiter nos appartements témoins.*

### **témoin de la Couronne**

Cette locution est un calque de *Crown witness*. En français, on dira plutôt *témoin à charge*.

### **température**

On confond souvent *température* et *temps*. La *température* indique le « degré de chaleur ou de froid ».

- *La température sera de 27 degrés Celsius (27 °C) demain.*

Le temps décrit l'« état de l'atmosphère ».

- *Beau temps, mauvais temps, temps doux, temps frisquet, temps sec, temps pluvieux, temps chaud, temps froid, etc.*

### **tempo**

Au pluriel : *tempos*.

- *Des tempos rapides.*

**temps (au – de)**

L'expression juste est *au temps de* et non *du temps de*.

- *Au temps de ma jeunesse folle.*

**temps (en)**

*En temps* est un calque de *in time*. On dira plutôt *à temps*.

- *Le moteur allait exploser ; le pilote est sorti à temps.*

**temps (en avant de son)**

L'expression *en avant de son temps* est un calque de *ahead of time*. En français, on dira plutôt *à l'avance, d'avance* ou *avant l'heure prévue*.

**temps (par les – qui courent)**

On rencontre parfois cette expression au singulier.

- *Par le temps qui court.*

Mais le pluriel est plus fréquent.

**temps réel**

La locution *temps réel* est un calque de l'anglais (*real time*). Cet emprunt, qui répond à un besoin, est passé dans l'usage. Il désigne le « mode de traitement qui permet l'admission des données à un instant quelconque et l'obtention immédiate des résultats ».

- *Travailler en temps réel.*

**tennis**

Voir *baskets*.

**tenue de sport**

Peut-on appeler *costume d'éducation physique* les vêtements que portent les élèves au gymnase ? L'expression n'est pas incorrecte puisque le mot *costume* désigne des « pièces d'habillement qui constituent un ensemble ». Mais il est plus juste de parler de *tenue de sport*, car le mot *tenue* désigne « l'ensemble des vêtements et accessoires nécessaires à une activité ».

- *Tenue de soirée, de voyage, etc.*

**terme(s)**

Au singulier, ce mot est un anglicisme au sens de *mandat* politique, de *période* au cours de laquelle une fonction est exercée.

- *Le mandat d'un député est généralement de quatre ans.*

Au pluriel, ce mot est un anglicisme au sens de *conditions* ou *modalités* d'un contrat ou de *clauses* d'une convention collective.

- *Nos conditions de paiement sont avantageuses.*
- *L'employeur et le syndicat se sont mis d'accord sur les clauses d'une nouvelle convention collective.*

La locution *termes faciles* est un calque de *easy terms*. En français, on parlera plutôt de *facilités de paiement*.

**termes (en – de)**

Certains auteurs considèrent *en termes de* comme un calque de *in terms of*. Mais cette locution est française. Cela dit, on a tendance à en abuser. Pourtant, les synonymes sont nombreux : *dans le domaine de*, *en ce qui a trait à*, *en ce qui concerne*, *en fait de*, *en matière de*, *pour ce qui est de*, *sous l'angle de*, *sous le rapport de*, *sur le plan de*, etc.

On peut aussi utiliser une autre tournure. On ne dira pas, par exemple, qu'il faut penser *en termes d'efficacité*, mais qu'il faut penser à l'efficacité, mettre l'accent *sur l'efficacité*, etc.

**terminus**

Voir *station*.

**terrasse**

Ce mot s'écrit avec une minuscule quand il est déterminé par un nom propre.

- *La terrasse Dufferin*.

**terre à terre**

Cette locution invariable s'écrit sans trait d'union.

**terre-neuvien**

L'adjectif et le substantif s'écrivent avec un trait d'union. Le premier s'écrit avec deux minuscules, le second avec deux majuscules.

- *Les mœurs terre-neuviennes*.
- *Les Terre-Neuviens*.

**terres de la Couronne**

Cette locution est un calque de *Crown lands*. En français, on parlera plutôt de *terres domaniales* ou de *domaines de l'État*.

**testé positif**

Voir *positif*.

**théâtre**

Ce mot s'écrit habituellement avec une majuscule quand il est suivi d'un adjectif ou d'un nom commun.

- *Le Théâtre national*.
- *Le Théâtre d'aujourd'hui*.

Lorsque le mot *théâtre* prend une majuscule, l'adjectif qui le précède s'écrit également avec une majuscule.

- *Le Grand Théâtre*.

*Théâtre* s'écrit généralement avec une minuscule quand il est suivi d'un nom propre de personne ou de lieu, ou encore d'un équivalent.

- *Le théâtre Maisonneuve*.
- *Le théâtre de l'Avant-Pays*.
- *Le théâtre Espace GO*.

### **thème**

Ce mot est un anglicisme au sens d'*indicatif musical*.

- *De nombreux indicatifs musicaux sont tirés d'œuvres classiques.*

Voir aussi *chanson-thème*.

### **thème (sur le)**

Un débat, un colloque ou une rencontre se déroule *sur* un thème, et non *sous* un thème. La locution *sous le thème* est en effet un calque de *under the theme*.

- *Un colloque sur le thème de l'environnement.*

### **think tank**

Cette locution anglaise est répandue, mais elle s'intègre mal au français. La Commission d'enrichissement de la langue française a recommandé de la traduire par *laboratoire d'idées*, une belle trouvaille.

- *Selon Wikipédia, les laboratoires d'idées contribuent à la vie publique en faisant le lien entre le monde de la recherche et le monde politique.*

On rencontre aussi *comité* ou *groupe d'experts*, *groupe de réflexion*.

- *On a confié la solution du problème à un groupe d'experts.*

### **ticket**

Ce mot est un anglicisme au sens de *contravention* ou *amende*.

- *Il a dû payer de lourdes amendes à la suite de toutes les contraventions qu'il a reçues.*

Par ailleurs, on appelle *ticket* le « billet donnant droit à l'admission dans un véhicule de transport public ».

- *Un ticket de métro.*

Le mot *billet* est également correct en ce sens.

### **ticket de caisse**

On appelle *ticket de caisse* le « petit reçu que l'on reçoit lors d'un achat ».

### **ticket modérateur**

Cette expression désigne la « somme laissée à la charge du bénéficiaire de soins ou de services ». Son imposition par l'État vise à freiner la surconsommation, mais son usage est controversé.

### **tiers**

Voir *sujets collectifs*.

### **tiers-monde**

On écrit généralement ce composé avec un trait d'union et sans majuscules.

### **timing**

Le mot *timing* est d'abord apparu en français dans le vocabulaire de la boxe en 1909, puis il a gagné d'autres domaines vers 1950. On l'emploie notamment dans les locutions *sens du timing* et *bon timing*, auxquelles on peut substituer quelques expressions bien françaises. *Avoir le sens du timing*, c'est *savoir saisir l'occasion*, *attendre le moment opportun*, *agir au moment propice*, *agir avec à-propos*, etc. Au

lieu de dire *c'était un bon timing* ou *le timing était bon*, on peut dire *voilà qui était bien calculé*.

*Mauvais timing*, en revanche, peut être rendu, par *mauvais moment*, *moment mal choisi*, *moment inopportun*.

- *Le moment était mal choisi pour aborder le sujet.*

Le mot *timing* est aussi employé au sens de « débit », « minutage », « rythme », « synchronisation », « synchronisme ». On parlera, par exemple, d'erreur de *timing*, du *timing* d'un spectacle. Encore ici, si l'on veut éviter l'anglicisme, les solutions sont nombreuses. On peut parler du *bon moment*, du *moment précis*, du *moment propice*, du *moment choisi* pour accomplir une tâche, du *débit* d'un comédien, du *minutage* des acteurs ou de la cuisson, du *rythme* d'une émission, du *sens du rythme* d'un musicien, de la *synchronisation* des vols, du *synchronisme* d'une action, d'un sportif.

- *Sa sortie du placard ne pouvait survenir à un meilleur moment.*
- *L'émission avait un rythme d'enfer.*
- *Lesnageuses se sont exécutées avec un synchronisme parfait.*

### **tir de barrage**

La locution *tir de barrage* est un emprunt au vocabulaire militaire, où il désigne un « tir d'artillerie effectué en avant des troupes ennemies pour stopper leur attaque ». On l'emploie aussi au figuré pour désigner des « manœuvres destinées à faire reculer un adversaire, à faire échouer une entreprise ».

- *Tir de barrage contre les pratiques anticoncurrentielles d'Orange Caraïbe.*

La locution désigne, dans le langage sportif, aussi les « tirs effectués individuellement vers le but du gardien par des joueurs de chaque équipe, en alternance, en cas d'égalité après la prolongation, dans le but de déterminer l'équipe gagnante ».

- *Le Canadien a perdu en tirs de barrage.*

On voit souvent cette locution au singulier, mais en ce sens, c'est une erreur.

On qualifie parfois ce moment décisif de *séance de tirs au but*, voire de *tirs au but du point de réparation*, deux expressions techniques qui ne sont pas très imagées.

Au Québec, on emploie aussi le mot *fusillade*.

### **tire**

La *tire* de tracteurs n'est pas une sorte de *tire* particulièrement indigeste. Elle ne fait pas concurrence à la *tire* d'érable. Dans son Dictionnaire de la langue québécoise, Léandre Bergeron définit la *tire de chevaux* comme un « concours où des chevaux doivent tirer de lourdes charges ». La *tire de tracteurs*, quant à elle, est un concours où des tracteurs doivent tirer de lourdes charges.

### **tirer**

Il n'est pas fautif d'écrire ou de dire *tirer quelqu'un*. Certes, on peut *tirer sur* quelqu'un, lui *tirer dans* le ventre, *dans* le dos ou *dans* la tête, *tirer contre* un objectif, mais on peut aussi *tirer* une personne ou un animal. Dans ce cas, *tirer* est synonyme d'*abattre*.

- *Le tueur a tiré un enfant.*



## **tirer de la langue**

On ne *tire* pas de la langue, mais tout simplement la langue, quand on est assoiffé ou exténué.

## **tirer (s'en)**

*S'en tirer*, c'est s'en sortir indemne. On ne pourra donc dire, par exemple, qu'une personne *s'est tirée* d'un accident avec quelques blessures mineures. On dira plutôt qu'elle en a été *quitte pour* quelques légères blessures.

## **tiret**

On confond souvent le tiret (–) et le trait d'union (-). Le premier est deux fois plus long. Il ne doit pas être collé sur le mot qui suit ou sur celui qui précède.

Seul, on l'emploie pour indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue.

– *Jeune, vous vouliez être écrivain.*

– *C'était un rêve un peu rétro, un peu XIX<sup>e</sup> siècle.*

Au nombre de deux, on utilise les tirets pour isoler un ou plusieurs éléments dans une phrase.

• *Nous montions tout en haut de la – relativement – luxueuse rue du Stade (S. de Beauvoir).*

• *Parce que c'était mardi – ainsi le voulait son emploi du temps –, Robinson ce matin-là glanait. (M. Tournier).*

Précisons au passage que l'usage contemporain favorise les deux tirets. Ces derniers tendent à remplacer les parenthèses, jugées moins expressives.

Les deux phrases ci-dessus illustrent bien l'usage moderne des tirets et des parenthèses. Les premiers mettent en relief des éléments que les auteurs ont voulu détacher du reste de la phrase, pour des raisons de clarté et d'expressivité. Quant aux parenthèses, elles ajoutent une simple précision (le nom de l'écrivain).

Les tirets tendent parfois à se substituer aux deux virgules. Mais cet emploi est souvent abusif. Pourquoi, en effet, remplacer deux petites virgules par deux tirets lourdauds quand on veut juste faire une incise ? Comparez, à titre d'exemple, les deux phrases suivantes.

• *Elle passait ses journées – sous l'Occupation – à écrire dans les cafés.*

• *Elle passait ses journées, sous l'Occupation, à écrire dans les cafés.*

On ne remplacera donc les virgules par des tirets que si l'on veut vraiment mettre en valeur un ou des éléments. Sinon, les virgules font l'affaire.

Il faut éviter, pour des raisons de clarté, d'employer plus de deux tirets dans une même phrase. Car, comme le fait remarquer Grevisse, « au contraire des parenthèses, rien ne distingue un tiret ouvrant d'un tiret fermant ».

Autre piège à éviter : il ne faut pas que les passages entre tirets allongent indûment les phrases. Rappelons que, dans un journal, il est souhaitable que la longue moyenne des phrases ne dépasse pas les 20 mots.

Notons que le second tiret est supprimé avant un point final ou un point-virgule.

Notons aussi que le second tiret peut être suivi d'une virgule lorsque la structure de la phrase le commande. C'est le cas dans l'exemple de Tournier, cité ci-dessus.

### titres de civilité

Les titres de civilité *madame*, *mademoiselle* et *monsieur* s'écrivent avec une majuscule et s'abrègent devant le nom, le prénom ou le titre de la personne dont on parle.

- *M<sup>me</sup> Langlois, M<sup>lle</sup> Denise, M. le maire.*

Ces titres s'écrivent avec une minuscule et sans abréviation lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un nom propre ou d'un titre.

- *Oui monsieur, madame rentrera tard.*

Les titres de civilité s'écrivent également avec une minuscule et au long quand on s'adresse directement à la personne.

- *Bonjour, monsieur Tremblay. Je vous attends.*

Dans les médias, l'usage veut qu'on omette le titre de civilité lorsque le nom d'une personne est précédé de son prénom, de son titre ou des deux.

- *Céline Dion revient d'une tournée triomphale.*
- *Bruny Surin a pris sa retraite.*
- *Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, veut consulter la population.*

Par la suite, on utilise le nom de la personne précédé de son titre abrégé.

- *M. Tremblay a demandé l'aide du gouvernement provincial.*

Cette règle n'est toutefois pas absolue. Ainsi, dans les pages culturelles et sportives, on omet généralement le titre de civilité. Plusieurs chroniqueurs omettent également les titres de civilité.

Il arrive aussi que, dans les titres d'articles, où l'espace est compté, on fasse l'économie des titres de civilité, particulièrement pour les hommes. On écrit plus rarement le nom d'une femme sans son titre ou sans son prénom. Mais cet usage tend à disparaître. On rencontre à l'occasion, par exemple, *Marois a déclaré...* plutôt que *Pauline Marois* ou *la chef péquiste a déclaré...*

### titres de fonction

Dans les textes autres qu'officiels, les titres de fonction s'écrivent généralement avec une minuscule.

- *Le juge, la directrice, le pape, le premier ministre, le vérificateur.*

Précisons cependant que certaines dénominations, au Québec, désignent tantôt un titre de fonction, tantôt un nom d'organisme. C'est le cas, par exemple, du *directeur des élections* ou du *protecteur du citoyen*. Pour éviter toute confusion, je conseille de faire précéder ces appellations de la locution *le bureau de* quand on veut parler de l'organisme.

- *Le bureau du directeur des élections fera enquête dans la circonscription de Bertrand.*

Par ailleurs, il y a une différence entre le simple titre de fonction et un titre officiel, un titre de noblesse, un titre religieux ou un grade militaire. On dira :

- *Le maire Tremblay.*
- *Le prince Charles.*
- *Le pape Benoît XVI.*
- *Le général Dallaire.*

mais :

- *L'urbaniste en chef, Bernard Dion.*
- *La directrice générale, Madeleine Careau.*

On pourrait dire *le recteur Béchard*. Mais si l'on introduit des précisions entre le titre et le nom, il faut insérer une virgule.

- *Le recteur de l'Université de Sherbrooke, Bruno-Marie Béchard.*

De la même façon, on peut écrire *le ministre Fournier*, par exemple. Mais on écrira :

- *Le ministre de l'Éducation du Québec, Jean-Marc Fournier.*

### **titres de grades**

Ces titres s'écrivent avec une minuscule et ne s'abrègent pas.

- *Le sergent Paul-André Girard s'est joint aux Forces canadiennes en 1981.*
- *Le lieutenant, le caporal, le général.*

### **titres de noblesse**

Ces titres s'écrivent avec une minuscule.

- *La duchesse, le marquis, la reine.*

### **titres d'œuvres**

Les règles compliquées qui régissaient l'écriture des titres d'œuvres sont remplacées aujourd'hui par une règle toute simple : majuscule au premier mot du titre, et majuscules aux noms propres, le cas échéant. Point.

- *Le guide du rédacteur.*
- *Le Ramat de la typographie*
- *Le petit Robert*
- *Ma vie de chien.*
- *Raphaël ou le débauché.*
- *La belle et la bête.*
- *La guerre de Troie n'aura pas lieu.*
- *À la recherche du temps perdu.*

Dans les titres d'œuvres précédés des prépositions *de* ou *des*, il faut faire la contraction ; non pas *de le* mais *du*, non pas *de les* mais *des*. L'article contracté s'écrit sans majuscule.

- *Les producteurs du Bonheur de Pierre espèrent que le film aura du succès.*
- *Lelouch a réalisé une nouvelle adaptation des Misérables.*

En anglais, tous les mots importants des titres d'œuvres prennent une majuscule, ce qui inclut substantifs, adjectifs et verbes. Même les prépositions s'écrivent avec une majuscule lorsqu'elles font partie d'une locution verbale.

- *The Unbearable Lightness of Being.*
- *The Day the World Blacked Out.*

Par ailleurs, lorsque le sujet est un titre d'œuvre commençant par un article, le verbe s'accorde généralement en nombre et, le cas échéant, en genre, avec cet article. Il est donc tout à fait logique d'écrire :

- *Les invasions barbares triomphent à Cannes.*
- *La grande séduction a été récompensée par sept Jutra.*

Cela dit, l'usage est parfois hésitant. Il arrive donc que le verbe reste au masculin

singulier même si le sujet est un titre d'œuvre commençant par un article. Le titre est alors considéré comme un sujet neutre.

- Les invasions barbares *remporte l'Oscar du meilleur film étranger*.

Lorsqu'un titre est un nom sans article, ce nom fût-il pluriel ou féminin, l'accord du verbe se fait presque toujours au masculin singulier.

- Stupeur et tremblements *a valu à Sylvie Testud le César de la meilleure actrice en 2004. Dédales ne lui avait pas permis de décrocher cette récompense l'année précédente.*

### **titres honorifiques**

Ces titres s'écrivent avec une majuscule. Le possessif, l'adverbe et l'adjectif qui les accompagnent, le cas échéant, prennent aussi une majuscule.

- *Son Éminence, l'Honorable, Sa Majesté Très Chrétienne.*

### **toast**

On prononce *tost*, sans faire entendre le *a* et sans trop appuyer sur le *o*.

Soit dit en passant, le mot *toast*, au sens de « tranche de pain grillée », est apparu en français en 1769 et s'est répandu au XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne doit pas être considéré comme un anglicisme. En France, ce mot est masculin.

Bien entendu, on peut aussi dire correctement *rôtie*, comme on le fait au Québec et dans certaines régions de France.

On peut faire griller les *toasts* dans un *toaster* (qu'on francise parfois en *toasteur*). Mais un *grille-pain* fait encore mieux l'affaire.

Si le français accepte *toast* et *toaster*, il n'accepte pas *toasté*, qui est considéré comme un anglicisme au sens de *grillé*.

Quant aux *toasts Melba*, ce sont des *biscottes*.

### **toasté**

Voir *toast*.

### **toaster**

Voir *toast*.

### **toilettes**

Le mot *toilette* prend la marque du pluriel quand il désigne le *cabinet d'aisances*.

On dit généralement *aller aux toilettes*. Mais au Québec, on entend fréquemment *aller à la toilette*.

- *Il y avait de l'eau partout dans les toilettes des garçons.*

### **tollé**

Ce mot masculin désigne une « clameur de protestation ». Il n'est donc pas nécessaire de parler d'un *tollé de protestation* ; c'est un pléonasme.

### **tomber**

Littéré faisait une distinction entre l'état et l'action dans l'emploi du verbe *tomber*. « Mon enfant est tombé » signifiait, selon lui, « mon enfant est par terre ». Et « mon enfant a tombé » voulait dire « mon enfant a fait une chute ». On peut le regretter, mais en français moderne, cette distinction n'a plus cours. Comme le

souligne Girodet, on emploie maintenant l'auxiliaire *être* même pour exprimer l'action.

- *Elle est tombée dans l'escalier.*

L'emploi de l'auxiliaire *avoir* avec le verbe *tomber* est un gasconisme. Il a survécu seulement dans quelques emplois transitifs jugés familiers. On peut *tomber la veste, une fille, un adversaire*. Mais on n'emploie plus *tomber* avec l'auxiliaire *avoir* quand il est intransitif.

- *La neige est tombée sur Montréal.*

Dire « a tombé », dans ce contexte, est aujourd'hui jugé fautif.

### **top (être à son top)**

Les Français emploient la locution *être au top* pour désigner quelqu'un qui *est au mieux de sa forme, au sommet de son art, qui excelle, qui est premier* dans un domaine quelconque, qui *est au faite de sa carrière*, ou encore, quelqu'un qui *est au pouvoir ou en tête*. Chez nous, on utilise plutôt *être à son meilleur*, qui est un calque de *to be at one's best*. Comme on le voit, dans un cas comme dans l'autre, ce ne sont pas les équivalents bien français qui manquent.

### **topless**

Cet adjectif invariable a le sens de *seins nus*.

- *Des danseuses topless.*

Les auteurs du Dictionnaire des anglicismes du Robert expliquent l'emploi de cet anglicisme par le fait que l'équivalent français est trop direct.

### **top(-) model**

Le terme *top(-)model* est masculin même s'il désigne une femme. Tout comme *mannequin*. Cet anglicisme du vocabulaire de la mode désigne d'ailleurs un « mannequin de réputation internationale ». Il est de plus en plus souvent francisé en *top-modèle*. Dans les milieux vachement branchés, on dit aussi familièrement *un top*.

Soit dit en passant, on peut s'interroger sur l'intérêt de *top model*, même francisé en *top-modèle*, quand on sait que ce composé peut être remplacé facilement par *mannequin vedette*.

Notons enfin que *top-modèle* est parfois employé abusivement pour désigner un *mannequin* peu connu.

### **topo**

Le *topo* est l'équivalent audiovisuel de la *nouvelle*.

- *Les tops de ce reporter sont toujours intéressants.*

### **toponymes**

Les toponymes sont des noms de lieux. Ils ne prennent pas de trait d'union et leur élément générique s'écrit avec une minuscule lorsqu'ils désignent un lieu naturel.

- *La baie des Anglais.*
- *Le mont Tremblant.*

Ils prennent une majuscule et un trait d'union quand ils désignent une entité administrative.

- *La ville de Baie-Comeau.*
- *Le centre de ski du Mont-Tremblant.*

Lorsqu'un toponyme débute par l'article *Le* ou *Les*, on remplace celui-ci par *au*, *aux*, *du* ou *des*, selon le cas, à l'intérieur d'un texte suivi.

- *Les habitants des Méchins.*
- *Nous sommes allés aux Escoumins.*
- *Les 24 Heures du Mans.*

Lorsqu'un toponyme débute par *La* ou *L'*, on conserve l'article, mais on le fait précéder de *à* ou *de*, selon le cas, à l'intérieur d'un texte suivi.

- *Nous nous rendrons à La Tuque.*

Voir aussi *points cardinaux*.

### **top-secret**

Cette locution adjectivale d'origine américaine est invariable.

- *Des documents top-secret.*

On peut lui substituer *ultra-secret*.

### **torche**

Les mots *torche* et *torchon* se ressemblent, mais ils n'ont pas exactement la même racine. *Torche* vient du latin populaire *torca* (et non de l'anglais *torch*). Il est arrivé en français avec l'idée de « faisceau de choses tordues », peut-on lire dans le Dictionnaire historique. Avec le temps, le sens est passé de *torsion* à *flamme*. Le mot *torche* désigne donc correctement un flambeau. Par analogie, on appelle même *torche électrique* une lampe de poche de forme cylindrique.

### **tornade**

Voir *cyclone*.

### **tour**

Ce mot s'écrit avec une minuscule.

- *La tour du Stade olympique.*
- *La tour Eiffel.*
- *La tour des Arts.*

### **tourbe**

Le mot *tourbe* désigne correctement en français une « matière spongieuse formée par la décomposition des végétaux dans les tourbières ». Ce n'est pas du *gazon*. L'emploi du mot *tourbe* en ce sens est généralement considéré comme un anglicisme. L'OQLF prend toutefois sa défense en soutenant qu'il ne s'agit pas d'un anglicisme, mais plutôt d'une « extension du sens de *motte de gazon* et de *surface gazonnée*, que tourbe avait déjà en Haute-Normandie au XVe siècle ». L'explication me paraît un peu tirée par les cheveux, ou plutôt par les brins d'herbe. Mais que ne ferait-on pas au Saint Office pour justifier un québécoïsme ?

### **tour du chapeau**

Selon GDT, la locution anglaise *hat trick* vient du cricket. « On offrait peut-on y lire, un chapeau à tout lanceur réussissant à frapper le guichet sur trois lancers consécutifs. Par la suite, la tradition s'est transportée en Amérique du Nord, où les

vendeurs locaux donnaient un chapeau à tout joueur de hockey de l'équipe hôte qui avait réussi à marquer trois buts lors d'une partie.» À Montréal, c'est le chapelier Henri-Henri, de la rue Sainte-Catherine, qui offrait ces chapeaux.

Faut-il traduire *hat trick* par *truc du chapeau* ou par *tour du chapeau* ? Toujours selon le GDT, la première est surtout utilisée en Europe. Le GDT la juge acceptable puisque le mot *truc* peut avoir le sens de « façon d'agir qui requiert de l'habileté, de l'adresse » ou de « procédé habile visant à obtenir un effet particulier ». Mais le GDT accepte aussi *tour du chapeau*, qui véhicule un « rapprochement entre l'habileté quasi magique du sportif qui réalise un exploit de ce genre et celle d'un prestidigitateur qui sort un lapin de son chapeau ».

En français soutenu, on peut remplacer ces deux locutions par le terme *triplé*.

### **tourne-main (en un)**

Les locutions *en un tourne-main* et *en un tour de main* sont synonymes. Elles signifient toutes deux *en un instant*.

- *Il a réparé la crevaison en un tourne-main.*

### **tourner les coins rond(s)**

La locution *tourner les coins rond(s)* est québécoise. Le Dictionnaire québécois français l'atteste, mais tantôt au singulier, tantôt au pluriel. C'est vraisemblablement parce que l'accord n'est pas évident. S'agit-il de tourner les coins rondement (dans ce cas, le singulier s'impose) ou de faire des coins ronds (ce qui expliquerait le pluriel) ? Si j'avais à écrire cette expression, j'opterais pour le singulier. Mais dans un registre soutenu, j'emploierais plutôt *aller vite en besogne, ne pas soigner son travail* ou *bâcler son travail*.

### **tout**

Employé adverbiallement, *tout* est invariable, sauf devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré.

- *Une finale tout espagnole.*
- *Une finale toute russe.*
- *Elle était toute bouleversée par ses confidences.*
- *Elle est toute honteuse.*

La règle est généralement la même pour *tout* employé adverbiallement devant un nom.

- *Il était tout amerture et toute colère.*

Il est vrai que, dans ce dernier cas, l'usage est plus hésitant, de sorte qu'on rencontre parfois l'invariabilité, comme dans cet exemple de J. Green :

- *Lui-même était tout réticence.*

### **tout à fait**

Pas de trait d'union.

### **tout au long**

Les locutions *tout au long* et *tout le long* ne sont pas synonymes. La première signifie « complètement, en n'omettant aucun détail ». En ce sens, l'expression est synonyme de *en long et en large, au long, tout du long*.

- *Elle a raconté son voyage tout au long.*

La seconde veut dire « pendant toute la durée ».

- *Il a parlé tout le long du trajet.*

### **tout autre**

*Tout autre* est variable au sens de « n'importe lequel » et invariable au sens de « complètement différent ».

- *Toute autre solution serait mauvaise.*
- *Elle est revenue de voyage tout autre.*

### **tout (de – âge)**

L'usage autorise tant *de tout âge* que *de tous âges*. C'est d'ailleurs le cas de beaucoup de locutions avec *tout* (*de toute façon* ou *de toutes façons*, *de toute manière* ou *de toutes manières*, *de toute part* ou *de toutes parts*, etc.). *De tous âges* signifie de « tous les âges » et *de tout âge*, « de n'importe quel âge ».

### **tout (en – et partout)**

La locution *en tout et partout* est une déformation phonétique de la locution *en tout et pour tout*, la seule qui soit correcte.

### **tout le long**

Voir *tout au long*.

### **tout compte fait**

Cette locution s'écrit au singulier.

### **Tout-le-Monde**

L'orthographe de *monsieur* ou de *madame Tout-le-Monde* est parfois assez fantaisiste. Pour ma part, je préfère l'usage du Hachette, qui écrit ce composé avec des majuscules à *Tout* et à *Monde*.

- *Que pense monsieur Tout-le-Monde du dopage des athlètes ?*

### **Tout-Montréal**

Dans cette expression calquée sur *Tout-Paris*, les deux éléments prennent une majuscule et sont réunis par un trait d'union.

- *Céline Dion a chanté devant le Tout-Montréal.*

### **Tout-Paris**

Voir *Tout-Montréal*.

### **tout-petit**

Au pluriel : *tout-petits*.

### **tout-puissant**

L'adjectif s'écrit avec des minuscules, le substantif avec des majuscules.

- *Dieu tout-puissant.*
- *Le Tout-Puissant.*

### **tout-terrain**

Les dictionnaires ne s'entendent ni sur l'orthographe ni sur l'accord de ce terme.



L'usage du Multidictionnaire et du Petit Robert, qui utilisent le trait d'union et font de *tout* un élément invariable, paraît préférable. *Tout-terrain* peut être à la fois adjectif et substantif. Il qualifie tout « véhicule (auto, moto, vélo, etc.) conçu pour rouler sur toutes sortes de terrains ».

- *Des tout-terrains.*
- *Une moto tout-terrain.*
- *Des bicyclettes tout-terrains.*

### **towing**

Voir *dépanneuse*.

### **traîner la patte**

Au Québec, on dit souvent *traîner de la patte*, et à l'occasion *tirer de la patte*. Mais l'expression juste est *traîner la patte*. On peut aussi dire *traîner la jambe*, mais cette locution est peu usitée chez nous.

- *Les entreprises traînent la patte.*

### **traîner (se – les pieds)**

L'expression *se traîner les pieds* est un calque de *to drag one's feet*. On peut lui substituer *traîner les pieds*, *lambiner*, *traînasser* ou, dans certains contextes, *faire preuve de mauvaise volonté*.

### **training**

Ce mot est un anglicisme au sens d'*entraînement* ou de *formation*.

- *L'entraînement des athlètes.*
- *La formation des adultes.*

### **train(-)train**

On écrit indifféremment *train-train* ou *traintrain*.

### **traite**

Ce québécoisisme familier est un anglicisme au sens de *régal* ou de *tournée*. On ne se paie pas une *traite* de chocolat, on s'en *régale*. On n'offre pas une *traite*, mais une *tournée*.

### **traité**

Ce mot s'écrit avec une majuscule quand il est suivi d'un adjectif ou d'un nom commun.

- *Le Traité de libre-échange.*

Il prend une minuscule lorsqu'il est suivi d'un nom propre.

- *Le traité de Versailles.*

### **traitement (sous)**

Un malade n'est pas *sous traitement* (*under treatment*), mais *en traitement*. En revanche, un malade peut être *sous médication* (*sous antibiotiques*, *sous tranquillisants*, etc.).

### **transférer**

On ne peut pas plus *transférer* une personne qu'un appel. On *mute* une personne,

on l'affecte à une autre tâche. On *met en communication* une personne avec une autre. On *passé un appel* à quelqu'un. L'emploi de *transférer* est un anglicisme dans ces contextes.

### **transfert**

Le mot *transfert* est un anglicisme (*transfer*) au sens de *correspondance* ou de *billet de correspondance*.

- *Dépêchez-vous, sinon vous allez rater votre correspondance.*
- *Votre (billet de) correspondance est valide jusqu'à 16 h.*

*Transfert* est également un anglicisme au sens de *mutation* d'un employé (d'un service à un autre, d'un poste à un autre, d'une ville à une autre).

- *Elle a obtenu sa mutation.*

### **transiger**

*Transiger* signifie « conclure un arrangement en faisant des concessions réciproques, de manière à régler un différend ». On l'emploie à mauvais escient dans deux contextes. Tout d'abord, il n'a pas le sens neutre de *négocier*, *échanger*, *traiter*, *faire des affaires*.

- *Le directeur général refuse de négocier pour obtenir de nouveaux joueurs.*

On l'utilise également à tort au sens de *se négocier*, *se vendre*, *coter*, *être échangé* ou *négoциé*.

- *Le volume de transactions était élevé aujourd'hui à la Bourse de Toronto, où trois millions d'actions ont été échangées.*
- *L'or se négocie actuellement à 350 \$ l'once.*

Notons au passage que *transiger* n'a pas de forme pronominale. C'est pourquoi on emploie plutôt *se négocier* ou *se vendre*.

### **translucide**

On confond parfois les adjectifs *translucide* et *transparent*. Le premier se dit « d'un objet qui laisse passer la lumière, mais sans permettre de distinguer nettement les objets ». Le second se dit « d'un objet qui laisse passer la lumière tout en laissant paraître les objets avec netteté ».

- *Naturellement transparente, l'eau devient translucide lorsqu'elle est brouillée.*

### **transparent**

Voir *translucide*.

### **transport**

Dans les médias, on emploie souvent *transport* au singulier dans la locution *transports en commun*, mais c'est le pluriel qu'il faut employer. Les dictionnaires recommandent d'ailleurs le pluriel pour désigner les « modes d'acheminement des personnes ou des marchandises »

- *Transports en commun, transports maritimes, transports publics, transports urbains, transports métropolitains, etc.*
- *Le gouvernement a dévoilé sa politique des transports.*

Il faudra toutefois respecter le singulier dans les appellations officielles.

- *La Société de transport de Montréal est responsable des transports en*

*commun dans l'île.*

### **transporter**

Voir *amener*.

### **Transports Canada**

Deux majuscules, pas de trait d'union.

### **travail à contrat**

Cette locution est un calque de *contract work*. En français, on dira plutôt *travail à forfait*.

### **travailleur d'élection**

Les appellations *travailleur d'élection* et *officier d'élection* sont des calques de *election worker* et *electoral officer*. On parlera plus justement le *personnel électoral*. Au Québec, précise le Termium, ce personnel « comprend, les directeurs et les secrétaires du scrutin, les recenseurs, les réviseurs, les secrétaires de la commission de révision, les scrutateurs et les secrétaires du bureau de vote ».

- *La commission Gomery a interrogé des membres du personnel politique.*

### **traverse**

Ce mot est un anglicisme au sens de *passage* à niveau, de *passage* d'écoliers, de *passage* de piétons.

Voir aussi *traversier*.

### **traversier**

L'OQLF définit ce québécoisme comme un « navire spécialement conçu pour la traversée de passagers, de véhicules ou de wagons d'une rive à une autre ». Son emploi est préférable à *ferry* ou *ferry-boat*, deux mots d'origine anglaise qui s'intègrent mal à notre langue, en particulier le second.

- *J'ai pris le traversier à Matane.*

Chez nous, on appelle *traverse* un « lieu où l'on exploite un service de traversier ».

- *La traverse de Matane.*

### **trente-six (se mettre sur son)**

Les expressions *se mettre sur son trente-six* ou sur *son trente et un* signifient « mettre ses plus beaux habits, déployer des efforts d'élégance ». La première est considérée comme vieillie en France. Mais au Québec, elle est encore couramment utilisée. Antitode la considère même comme un québécoisme. En France, on dit plutôt *trente et un*.

Les auteurs de livres sur les expressions sont généralement d'accord pour affirmer que l'origine de ces expressions reste mystérieuse. Selon le site Expression.fr, on a avancé une déformation du mot *trentain*, qui désignait « un tissu de qualité supérieure », une réduction inexplicquée de *trente-six* (quatre fois neuf, donc forcément très beau) jusqu'à un jeu de cartes où le fait d'atteindre le chiffre trente et un était ce qu'il y avait de plus beau. Le linguiste Maurice Rat soutient la thèse du *trentain*. *Se mettre sur son trente et un* voudrait dire littéralement « mettre sur soi son trentain », et par la suite, ses plus beaux atours. Mais le Dictionnaire des

expressions et locutions, de Robert, met en doute cette explication.

### **triage**

*Triage* a d'abord fait son apparition dans le vocabulaire médical pour désigner le « classement des blessés au combat ». Aujourd'hui, il désigne le « classement des malades qu'on fait dans les urgences des hôpitaux ».

### **tribunal**

Ce mot prend une majuscule lorsqu'il désigne une institution internationale ou nationale unique.

- *Le Tribunal du travail.*

Il s'écrit avec une minuscule quand il désigne une institution multiple.

- *Les tribunaux administratifs.*

### **tribune téléphonique**

Voir *ligne ouverte*.

### **trillion**

Voir *billion*.

### **troquer**

On *troque* une chose *contre* une autre, et non *pour* une autre.

- *Elle a troqué sa tenue de sport contre un tailleur.*

### **trouble**

*Trouble* est un anglicisme au sens de *panne, défectuosité, incident*.

- *Une panne de moteur.*
- *La distributrice est en panne.*
- *La police rapporte de nombreux incidents dans ce bar.*

Les expressions *être dans le trouble* ou *avoir du trouble* viennent de l'anglais. On les remplacera par *avoir des ennuis* ou *des difficultés, éprouver des problèmes*.

*Faire du trouble* est aussi un anglicisme. On peut le remplacer par *faire des ennuis*. L'équivalent vulgaire est *foutre la merde*.

*Se donner du trouble* est un anglicisme au sens de *se donner beaucoup de mal* ou *de peine*.

### **trouble-fête**

Ce mot composé est invariable au pluriel.

- *Des trouble-fête.*

### **trouvé coupable**

Un individu n'est pas *trouvé coupable*, mais *reconnu coupable*. *Trouvé* est ici une traduction littérale de *found*.

- *Il a été reconnu coupable d'agression sexuelle.*

*Trouvé responsable* est également un anglicisme (*found responsible*). Dans ce cas, on peut traduire par *tenu responsable*.

### **trouvé responsable**

Voir *trouvé coupable*.

## **T-shirt**

Voir *tee-shirt*.

## **tuile**

Sous l'influence du mot anglais *tile*, on donne à *tuile* le sens de « plaquette couvrant les sols ou les murs ». Le mot juste est *carreau*. L'ensemble des *carreaux* forme le *carrelage*. Quant au mot *tuile*, il est réservé aux « plaquettes de terre cuite recouvrant les toits ». C'est pour cette raison d'ailleurs qu'on dit *recevoir une tuile* pour décrire un « événement fâcheux qui nous tombe dessus sans crier gare ».

Cela dit, encore une fois, le GDT fait bande à part, reconnaissant que l'emploi de *tuile* au sens de *carreau* est un anglicisme, mais le jugeant acceptable parce qu'il serait « intégrable au système linguistique du français ». C'est une excuse commode et souvent invoquée pour justifier des emplois critiqués.

Enfin, les « matériaux dont on se sert pour insonoriser certains plafonds » s'appellent des *carreaux d'insonorisation*, et non des *tuiles acoustiques*.

## **tuner**

Ce mot anglais désigne le « récepteur radio d'une chaîne haute-fidélité ». Le Comité des termes techniques recommande de le traduire par *synthoniseur*.

## **Turc (tête de)**

*Turc* s'écrit avec une majuscule dans la locution *tête de Turc*.

- *Des têtes de Turc.*

S'il faut en croire Le grand Robert, l'expression n'a pas grand-chose à voir avec les Turcs. La *tête de Turc*, peut-on y lire, était une « sorte de dynamomètre sur lequel on s'exerçait dans les foires en frappant sur une partie représentant une tête coiffée d'un turban ». C'est ainsi que les expressions *être la tête de Turc* et *servir de tête de Turc* sont devenues synonymes de « être sans cesse en butte aux plaisanteries, aux railleries ».

## **type**

Mis en apposition, *type* s'écrit sans trait d'union et prend la marque du pluriel le cas échéant.

- *Des situations types.*

# U

---

## **ultra-**

Les mots formés avec *ultra* sont soudés s'ils sont passés dans l'usage.

- *Ultrasécret, ultraroyaliste, etc.*

Les mots formés avec *ultra* s'écrivent toutefois avec un trait d'union s'ils forment un composé de circonstance ou de fantaisie.

- *Ultra-compliqué, ultra-cultivé, ultra-gauche, etc.*

## **un**

On ne fait pas l'élision devant *un* lorsque ce mot désigne un numéro.

- *Elle habite le un, rue Arago.*

Lorsque *un* est adjectif numéral, l'usage est assez flottant. Certains grammairiens recommandent de ne pas faire l'élision lorsque *un* n'est pas suivi de décimales.

- *Une clôture de un mètre de haut.*
- *Une clôture d'un mètre trente.*

Mais cette règle est loin d'être toujours suivie. D'une façon générale, il est préférable de ne pas faire l'élision lorsqu'on veut insister sur la notion de mesure ou de quantité.

- *Une carpe de un mètre sur deux.*
- *Une somme de un million de dollars.*
- *Une pièce de un dollar.*

L'élision est cependant de rigueur devant l'article indéfini *un*.

- *Elle marchait d'un pas léger.*

Par ailleurs, au Québec, on rencontre souvent l'article indéfini *un* suivi d'un chiffre, comme dans ces exemples :

- *Le gouvernement ajoutera un cent millions à ce programme.*
- *On prévoit un 30 centimètres de neige pour demain.*

Cette tournure est anglaise. En français, il faut s'exprimer autrement.

- *Le gouvernement ajoutera (une somme de) cent millions à ce programme.*
- *On prévoit 30 centimètres de neige pour demain.*

## **un (emphatique)**

Comme le *le*, le *un* peut être emphatique. Il désigne alors une catégorie d'individus supposément comparables. En soi, cette tournure n'a donc rien d'incorrect. Mais on en abuse, notamment dans la langue des sports au Québec.

- *Un Koivu aurait fait mieux.*

Le *un* peut aussi être méprisant.

- *Votez pour une Le Pen, jamais !*

## **une**

La première page d'un journal n'est pas le *front-page*, mais la *une*. On voit souvent le mot entre guillemets, mais ces derniers sont tout à fait inutiles. On le rencontre aussi, parfois, écrit avec une majuscule, voire avec trois majuscules, mais ces usages sont déconseillés.

- *L'événement a fait la une.*

On peut aussi parler de la *page un* d'un journal. On aura noté que, dans ce cas, on emploie *un* et non pas *une*, *un* étant ici un nom de nombre.

## **union**

Quand ce mot désigne un regroupement de pays, un organisme international ou national, il prend une majuscule s'il est suivi d'un nom commun ou d'un adjectif.

- *L'ex-Union des républiques socialistes soviétiques.*
- *L'Union des municipalités du Québec.*

Il prend une minuscule s'il est suivi d'un nom propre.

- *L'union de Birmanie.*

*Union* est un anglicisme au sens de *syndicat*, comme dans *Les unions, qu'osse ça donne ?* Cependant, le mot *union* désigne correctement certains regroupements de travailleurs.

- *L'Union des artistes.*
- *L'Union des chauffeurs de camions.*

## **unité**

L'expression *unité de logement* est un anglicisme. On emploiera de préférence les mots *appartements*, *logements* ou *maisons*, selon le contexte.

- *Le promoteur prévoit construire 250 appartements en copropriété.*

Le mot *unité* est également un anglicisme au sens de *service* dans un hôpital.

- *Le directeur de l'hôpital a annoncé la fermeture de deux services pour l'été.*

Voir aussi *crédit*.

## **universitaire**

Voir *étudiant*.

## **université**

Selon l'OLF, il faut écrire les noms des universités avec une majuscule. Cet usage est entériné par le Multidictionnaire. Il s'agit d'une règle discutable sans doute, mais simple, qui a le mérite de mettre toutes les universités sur le même pied.

- *L'Université McGill.*
- *L'Université de Montréal.*

*Université* s'écrit également avec une majuscule quand il désigne l'« ensemble des membres du corps enseignant d'un établissement universitaire ».

## **urgences**

Ailleurs dans la francophonie, on emploie le mot *urgences* au pluriel pour désigner les « cas médicaux urgents ».

- *Le service des urgences d'un hôpital.*
- *Un patient traité aux urgences.*

Chez nous, on emploie généralement le singulier. C'est regrettable, car ce québécois cache un anglicisme, les anglophones employant le mot *emergency* au singulier dans ce contexte.

- *An emergency service.*

### **Urgences-santé**

Une seule majuscule et trait d'union.

### **urgentologue**

On ne trouve pas ce substantif dans les dictionnaires usuels, où c'est le mot *urgentiste* qui désigne un « spécialiste des interventions d'urgence ». Encore une fois donc, on a choisi chez nous un mot inconnu dans le reste de la francophonie. Ce choix est d'autant plus discutable qu'on ne peut même pas invoquer ici l'influence de la langue anglaise, où l'on emploie le substantif *urgentist*.

### **urgentiste**

Voir *urgentologue*.

### **usagé**

L'adjectif *usagé* est un anglicisme au sens *d'occasion*.

- *Elle a préféré acheter une voiture d'occasion.*

Certains usagers, soucieux d'éviter l'anglicisme, emploient l'expression *de seconde main*. Celle-ci est bien française, mais elle n'a pas le sens *d'occasion*. Elle signifie plutôt « appris par l'intermédiaire de ».

- *Ce reportage est fondé sur des renseignements de seconde main.*

### **usager, ère**

Les gens qui utilisent un système informatique sont des *utilisateurs* (*users* en anglais).

- *Les utilisateurs de l'intranet.*

Le terme *usager* s'emploie correctement pour désigner une personne qui a un droit d'usage (l'*usager* d'un logement), une personne qui utilise un service public ou le domaine public (un *usager* de la route) ou une personne qui utilise la langue (un *usager* du français).

### **utilisateur**

Voir *usager*.

### **U turn**

*U turn* est une expression anglaise. *Virage en U* est un calque. Le mot juste en français est *demi-tour*. Au pluriel : *demi-tours*.

- *Il a fait brusquement demi-tour*



# V

---

## **vacance(s)**

Au singulier, *vacance* qualifie « ce qui est inoccupé (fonction, place, poste, etc.) ».

- *Sa démission crée une vacance au Conseil des ministres.*

Au pluriel, *vacances* désigne une « période de congé ».

- *Le ministre est en vacances.*

Au pluriel, *vacances* désigne également la « suspension annuelle des activités ».

- *Les vacances parlementaires.*

Une personne en *vacances* est un *vacancier* ou une *vacancière*.

## **vacant**

Les adjectifs *vacant* et *vague* sont presque synonymes. On parle généralement d'un appartement *vacant* (qui n'est pas occupé) et d'un terrain *vague* (qui n'est pas construit).

## **vague**

Voir *vacant*.

## **valeur aux livres**

La locution *valeur aux livres* est impropre. On parlera plutôt de *valeur comptable*.

## **valide**

Cet adjectif a le sens de *en bonne santé*. Il ne signifie pas *acceptable*, *admissible*, *fondé*. On ne dira pas, par exemple, qu'une offre d'achat est *valide* jusqu'au lendemain, mais *valable* jusqu'au lendemain.

## **valise**

Ce mot est une impropiété au sens de *coffre* (d'auto).

## **vallée**

Ce mot s'écrit avec une minuscule dans les toponymes naturels.

- *La vallée de la Matapédia.*

## **valoir**

Une personne peut *valoir* son pesant d'or, mais elle ne *vaut* pas un million de dollars. Cette manière de s'exprimer est anglaise. On dira d'une personne qu'elle *possède* un million de dollars.

## **vécu**

Ce mot du vocabulaire psychologique désigne l'« expérience vécue ».

- *Son vécu explique ses difficultés.*

On évitera toutefois d'en abuser. D'autres mots ou expressions peuvent être employés : *passé*, *milieu de vie*, *mode de vie*, *façon de vivre*, etc.

### **vedette**

Mis en apposition, *vedette* s'écrit généralement sans trait d'union et prend, le cas échéant, la marque du pluriel.

- *Des joueurs vedettes.*

### **végétalisé**

L'adjectif *végétalisé* est attesté par Le petit Larousse. Une *toiture végétalisée* est une « toiture recouverte d'un tapis végétal ». Le substantif *végétalisation* apparaît quant à lui dans Le petit Robert, qui le définit comme « la mise en place d'une couverture végétale ». Et *végétaliser*, c'est « effectuer une végétalisation ».

- *Mise en place d'un mur végétalisé.*
- *La toiture de l'immeuble sera végétalisée.*

### **véhicule-moteur**

Ce mot composé est un anglicisme au sens de *véhicule automobile*.

### **véhicule utilitaire (de) sport**

Cette locution désigne un « type de véhicule conçu pour circuler à la fois sur route et hors route ». On l'abrège souvent en *utilitaire (de) sport*.

- *La montée du prix de l'essence freine la popularité des utilitaires (de) sport.*

La Commission française de terminologie et de néologie de l'automobile a proposé l'appellation *véhicule loisir travail*. Mais cette recommandation ne s'est pas imposée dans l'Europe francophone. Il faut dire que la locution *véhicule utilitaire sport* s'ajoute naturellement à la grande catégorie des véhicules utilitaires, qui comprend déjà les *utilitaires légers* et les *utilitaires lourds*.

Cette commission a aussi proposé un sigle, *VLT*, parfois employé chez nous, mais resté inconnu en Europe, où ces trois lettres désignent déjà un type de télescope très puissant. Au Québec, on rencontre aussi parfois le sigle anglais *SUV*. Mais ce dernier est si peu explicite que les journalistes qui l'utilisent y accolent presque toujours la locution anglaise *sport utility vehicle* entre parenthèses, ce qui finit par être plus long que d'employer *utilitaire sport*. Le sigle *SUV* est donc à éviter.

Reste le sigle *VUS*, abréviation de *véhicule utilitaire (de) sport*. Il convient assez bien à ce type de véhicule un peu m'as-tu-vu (dans mon *VUS*). Au Québec, il est passé dans l'usage.

### **veillée**

En français moderne, on emploie *soirée* à la place de *veillée* pour désigner la « période de temps entre le repas du soir et le coucher ».

*Soirée* a aussi supplanté *veillée* au sens de « réunion de gens après le repas du soir », sauf dans certains contextes particuliers. C'est ainsi qu'on parlera encore d'une *veillée d'armes*, d'une *veillée funèbre* ou de la *veillée* d'une personne auprès d'un malade.

### **vendeur**

Ce mot est une impropreté au sens de *concessionnaire*. Un *concessionnaire* Ford, par exemple, emploie des *vendeurs*, mais il n'est pas pour autant un *vendeur* Ford.

*Vendeur* est un anglicisme quand il désigne la chose vendue plutôt que la personne qui vend. Dans un magasin de disques, par exemple, les *meilleurs vendeurs* sont les

employés qui vendent le plus, pas les *disques les plus populaires* ou les *succès de l'heure*. Dans le domaine du livre, l'expression *meilleurs vendeurs* peut être remplacée par *best-sellers* ou *succès de librairie*. Dans le commerce en général, un *bon vendeur* est tout simplement un article *qui se vend bien*, l'article *le plus vendu*.

- *Cette voiture électrique se vend bien en ce moment.*

### **vendre**

Ce verbe est un anglicisme au sens de *convaincre de, faire accepter, gagner, persuader de*.

- *Je l'ai convaincu du bien-fondé de notre projet.*

Voir aussi *acheter*.

### **venir (avec)**

La locution *venir avec* est un calque (*to come with*) au sens de *se faire, être fabriqué, être livré, être équipé, être offert, exister*.

- *Cette écharpe est fabriquée en plusieurs couleurs.*
- *Cette voiture est équipée d'un moteur à six cylindres.*
- *Cette table est offerte en érable ou en chêne.*

### **venir (s'en)**

*S'en venir* est une impropreté au sens de *devenir*.

- *Ce feuilleton devient de plus en plus intéressant.*

### **vent (avoir du – dans les voiles)**

*Avoir le vent dans les voiles* (ou *dans ses voiles*) se dit d'une personne dont les affaires vont bien, qui est en train de réussir. Elle est synonyme de *avoir le vent en poupe*. Mais il y a une seconde expression, *avoir du vent dans les voiles*. Elle est très semblable quant à la graphie mais très différente quant au sens. *Avoir du vent dans les voiles* se dit d'une personne ivre, qui ne marche pas droit.

- *La CAQ avait le vent dans les voiles pendant la campagne électorale. Certains de ses partisans ont beaucoup fêté. Quelques-uns avaient du vent dans les voiles.*

### **vente**

Les marchandises d'un magasin sont toujours *en vente*, ce qui ne veut pas dire que les prix soient réduits. L'emploi de *vente* au sens de *soldes*, de *rabais*, de *vente au rabais*, de *vente de soldes* est un anglicisme.

On appelle *vente de liquidation* une *vente à rabais* par besoin de liquidités.

*Vente de feu* est un calque de l'anglais. On dira plutôt *soldes après incendie*.

Le mot *aubaine* n'est pas un parfait synonyme de *rabais*. Il signifie plutôt « avantage inespéré ».

- *Le prix de cette montre est réduit de 60 %. Quelle aubaine !*

L'OQLF suggère d'appeler *vente-débarras*, et non *vente de garage* (*garage sale*), la « mise en vente, par un particulier, sur son terrain, d'objets dont il veut se défaire ».

Les Français parlent, pour leur part, de *vide-grenier* (au pluriel : *vide-greniers*). C'est un synonyme qu'on devrait leur emprunter. Ses détracteurs prétendent qu'il n'y a presque plus de greniers chez nous. Mais ce mot *grenier* est resté très présent dans l'imaginaire collectif.

*Vente de trottoir* est également un anglicisme. On le remplacera par *braderie*, terme qui désigne, par extension, une « liquidation de soldes en plein air ».

- *La saison des braderies est revenue.*

Les termes *brocante* et *bric-à-brac* désignent, quant à eux, la « boutique du brocanteur, où l'on met en vente de vieux objets hétéroclites ».

- *J'ai trouvé cette commode dans une brocante.*

### **véranda**

Voir *galerie*.

### **verbomoteur**

Le terme *verbomoteur* appartient au vocabulaire de la physiologie et de la psychologie. Il se dit « de la parole et de la motricité ». Au Québec, l'usage populaire a donné à ce mot le sens de *volubile*, *loquace*, *bavard*, *moulin à paroles*, *qui a la langue bien pendue*. On rencontre parfois *verbomoteur* en France, mais rarement. Quant à l'adjectif *verbeux*, qui qualifie une personne bavarde, qui parle trop, il est péjoratif. Tout comme *verbiage* et *verbeusement*. Quant à *placoteux*, c'est un québécoïsme familier.

### **verglas**

Le verglas, c'est la « couche de glace qui se forme quand une pluie froide entre en contact avec des objets au-dessous du point de congélation ». La pluie qui engendre le verglas est une *pluie verglaçante*.

- *Une pluie verglaçante frappe Sherbrooke.*

Lorsque cette pluie est balayée par de forts vents, on peut l'appeler *tempête de verglas*. On peut également parler de *verglas massif* ou de *grand verglas*.

- *Le grand verglas de 1998 a paralysé toute la région de Montréal.*

Voir aussi *glace noire*.

### **vérificateur**

Voir *auditeur*.

### **vérificateur général**

Ce titre de fonction ne prend pas de majuscule.

### **verrière**

Ce mot désigne avec justesse une « surface vitrée aménagée dans le toit ou le mur d'un bâtiment ».

- *Cet appartement comprend un salon avec verrière.*

### **versatile**

Dire de quelqu'un qu'il est *versatile*, ce n'est pas lui faire un compliment. Car cet adjectif se dit en français d'une personne inconstante, changeante, lunatique. Il n'a pas, comme son équivalent anglais, le sens de quelqu'un *aux talents nombreux* ou *variés*, de *polyvalent*, de *touche-à-tout*.

- *Cet artiste est un touche-à-tout de génie.*
- *Ce joueur de baseball est polyvalent : il peut frapper avec puissance et voler des buts tout en excellant en défensive.*

- *J'ai trouvé un homme à tout faire.*

*Versatile* ne se dit pas non plus des choses. Un objet qui a de nombreux usages est un objet à *tout faire*, *interchangeable*, *passé-partout*, *polyvalent*, *souple* ou *universel*.

- *Une pièce polyvalente.*
- *Un remède universel.*

### **versatilité**

Une personne inconstante fait preuve de *versatilité*. Mais ce mot est un anglicisme au sens de *diversité*, *adaptabilité*, *flexibilité*, *multiplicité*, *polyvalence*, *souplesse*, *universalité*.

- *L'adaptabilité d'une scène.*
- *La multiplicité des talents.*
- *La polyvalence d'une secrétaire.*
- *L'universalité des connaissances.*

### **versus**

*Versus* est un mot latin venu au français par l'intermédiaire de l'anglais. Il a dans notre langue le sens de *par opposition à*, *opposé à*.

- *Le court versus le long.*
- *Le masculin versus le féminin.*

*Versus* a rapidement gagné le vocabulaire juridique et sportif au sens de *contre*. Dans ce contexte, on le trouve souvent sous sa forme abrégée *vs*. Mais cet usage est critiqué. Aussi est-il préférable de s'en tenir à *contre* et à son abréviation *c*.

- *Germain contre Doré.*
- *Le Canadien c. les Bruins.*

### **via**

Cette préposition est souvent employée à mauvais escient. Elle signifie « en passant par, par la voie de ».

- *Je me rendrai de Montréal à Venise via Zurich.*

Tous les autres sens sont critiqués. On ne parlera pas, par exemple, d'une information diffusée *via* l'internet, mais *par* l'internet ; d'un colis expédié *via* autocar, mais *par* autocar ; d'une émission diffusée *via* satellite, mais *par* satellite, *grâce à* un satellite ; etc.

### **viaduc**

En français international, on appelle *saut-de-mouton* le « passage d'une voie ferrée, d'une route au-dessus d'une autre, pour éviter les croisements ». Le *viaduc*, quant à lui, désigne un « pont de grande longueur permettant à une route, à une voie ferrée de franchir une vallée ».

Au Québec cependant, l'usage populaire a imposé *viaduc* au sens de *saut-de-mouton*. L'OQLF considère cet usage comme une extension du sens du mot *viaduc*. La précision du vocabulaire y perd une nuance, mais il semble que nous devons nous en accommoder.

### **victime**

Voir *accusé*.

## **vidanges**

Ce mot est québécois familier au sens de *déchets, ordures, rebuts*.

- *La collecte des ordures se fait le mercredi matin.*

## **vidéo**

Comme adjectif, *vidéo* est invariable. On n'oubliera pas l'accent aigu sur le *e*.

- *Des jeux vidéo.*

Comme préfixe, *vidéo* se joint au mot qui suit sans trait d'union.

- *Vidéoscope, vidéoclip, vidéoclub, vidéocassette, vidéodisque, vidéopoker.*

Comme substantif, *vidéo* est féminin et variable.

- *Des vidéos intéressantes.*

Au Québec, *vidéo* est souvent employé au masculin. C'est sans doute parce que le mot désigne à la fois le procédé et le produit.

- *L'internet se tourne vers la vidéo.*
- *Nous venons de mettre une vidéo en ligne.*

Mais ni Antidote, ni le Multidictionnaire, ni le Termium, ni même le GDT, n'entérinent le masculin. Quant aux grands dictionnaires français, ils ne reconnaissent au substantif *vidéo* qu'un genre, le féminin.

## **vie étudiante**

Voir *vie scolaire*.

## **vie scolaire**

L'OQLF recommande d'appeler *vie scolaire* l'« ensemble des activités des élèves à l'intérieur du cadre scolaire, à l'exclusion de l'enseignement proprement dit ». La *vie scolaire* comprend notamment la vie artistique, la vie religieuse, la vie sportive. Dans un contexte universitaire, la *vie scolaire* devient la *vie étudiante*.

## **Vieille Capitale**

Ce surnom géographique de la ville de Québec s'écrit avec deux majuscules et sans trait d'union.

## **Vieux-Montréal**

Deux majuscules et trait d'union.

## **Vieux-Port**

Deux majuscules et trait d'union.

## **Vieux-Québec**

Deux majuscules et trait d'union.

## **village**

Ce mot désigne une « agglomération rurale ». Il s'écrit avec une minuscule, sauf lorsqu'il fait indiscutablement partie de la dénomination.

- *Le village de Batiscan.*
- *Le Village-des-Hurons.*

La locution *village global* est, quant à elle, un anglicisme au sens de *village planétaire*.

## ville

Ce mot désigne une « agglomération d'une certaine importance ». Il s'écrit généralement avec une minuscule.

- *La ville de Montréal.*

*Ville* s'écrit cependant avec une majuscule lorsque ce mot désigne explicitement l'administration.

- *La Ville de Montréal a opté pour une baisse de l'impôt foncier.*

À l'exception de *Ville-Marie*, en Abitibi, le mot *ville* ne fait pas partie du nom des municipalités du Québec. On n'écrira donc pas, par exemple, *Ville-Saint-Laurent*, mais *Saint-Laurent* ou *l'arrondissement de Saint-Laurent*.

Les mots composés avec *ville* prennent un trait d'union.

- *Une ville-dortoir.*

Certaines villes ont un surnom géographique. C'est le cas notamment de Montréal (*la Ville aux cent clochers*), de Paris (*la Ville lumière*), de Québec (*la Vieille Capitale*), de Rome (*la Ville éternelle*) ou de Toronto (*la Ville reine*).

## villes (genre des noms de)

Le genre des noms des *villes* est plutôt flottant. Voici cependant quelques règles.

– Les noms commençant par un article défini féminin, comme *La Tuque*, *La Prairie*, *La Rochelle*, sont toujours féminins.

– Ceux commençant par un article défini masculin, comme *Le Gardeur*, *Le Mans*, *Le Caire*, sont toujours masculins.

– Habituellement, les noms se terminant en *e*, comme *Rome*, sont féminins. Mais il ne manque pas d'exceptions. *Nice*, par exemple, est considéré comme masculin.

– Les noms se terminant par une consonne sont habituellement masculins. *Montréal*, *Québec*, *Paris*, *Berlin*, *Londres*, *New York*, pour ne citer que quelques exemples, sont généralement masculins.

Certains grammairiens estiment qu'en cas de doute, on peut faire l'accord avec le mot *ville* sous-entendu. Mais cette liberté ne devrait pas s'appliquer, du moins dans les titres, aux agglomérations dont le genre masculin est solidement établi. C'est le cas notamment de *Montréal*.

- *Le Vieux-Montréal, le Grand Montréal, le Tout-Montréal.*

Quand un nom de ville désigne un gouvernement ou un club sportif, on doit employer le masculin.

- *Ottawa choqué par la décision de l'Iran.*
- *Toronto battu par New York.*

## vingt

*Vingt* ne s'écrit avec un *s* que s'il est multiplié par un nombre tout en terminant l'adjectif numéral.

- *Quatre-vingts.*
- *Quatre-vingt-deux.*

Petit piège : *million* et *milliard* ne sont pas des adjectifs numériques, mais des substantifs.

- *Quatre-vingts milliards.*

*Vingt* reste au singulier lorsqu'il a valeur d'ordinal.

- *Les années quatre-vingt.*

*Vingt* reste invariable quand il est précédé de *mille* ou de *cent*.

### **violence routière**

Voir *rage au volant*.

### **virer capot**

Ce québécoisisme imagé signifie *changer de parti, faire défection*. On l'emploie parfois abusivement au sens de *faire volte-face*.

La personne qui *vire capot* est un *vire-capot*.

### **virgule**

Les grammairiens prudents et avisés vont diront qu'en général les conjonctions de coordination, placées en tête de phrase, sont suivies d'une virgule, pour détacher et mettre en relief ce qui suit. Mais cette règle, rappelons-le, n'est pas absolue, de sorte que de nombreux auteurs, et des meilleurs, ne la suivent pas, ou du moins, pas toujours. C'est affaire de rythme, de contexte, voire de sensibilité. Ainsi, dans *Le Guide du rédacteur* (qui soit dit en passant est de bon conseil en matière de ponctuation), on suggère la virgule après *or*, si la phrase est longue, mais on la déconseille si la phrase est courte. Autre exemple tiré de la même source : le *mais* placé en début de phrase est suivi d'une virgule si l'on veut marquer une hésitation, mais on omet la virgule quand on considère que *mais* forme un tout avec les mots qui suivent.

Tout cela m'amène à conclure que grammairiens et professeurs ne devraient jamais présenter comme absolues des règles qui ne sont que relatives. Et j'ajoute que les correcteurs devraient laisser, à cet égard, une grande liberté aux auteurs qu'ils corrigent.

Par ailleurs, on voit fréquemment les conjonctions de coordination *et* et *ou* précédées d'une virgule. Cet emploi n'est pas nécessairement fautif, mais il doit être réservé à quelques situations bien précises.

1) La virgule sépare des éléments coordonnés quand ils sont au moins au nombre de trois et que les conjonctions *et* ou *ou* sont répétées devant plusieurs éléments.

- *La terre était belle, et riche, et féconde. (Lamennais)*

Quand *et* ou *ou* sont placées seulement devant le dernier terme, on ne met pas de virgule devant la conjonction.

- *La terre était belle, riche et féconde.*

Quand il n'y a que deux termes, on ne met pas de virgule non plus, même s'il y a répétition de *et* ou de *ou*.

- *La terre était et belle et féconde.*

2) En revanche, on emploie la virgule si le dernier terme est précédé d'une pause. Grevisse énumère les cas suivants :

- a) on veut mettre le terme en évidence ;
- b) les termes coordonnés sont longs et complexes ;
- c) leur construction est fort dissemblable ;
- d) il y a plusieurs coordinations distinctes (par exemple, deux *et* dans une même phrase).



3) On utilise également la virgule quand les termes coordonnés ne se suivent pas. On parle alors de coordination différée.

- *Il a beaucoup changé, et ses anciens amis également.*

### **vis-à-vis**

En français moderne, cette locution prépositive se construit avec la préposition *de*.

- *Elle est mal à l'aise vis-à-vis de moi.*

### **vitre**

On appelle *glaces* les *vitres* d'une voiture.

### **VLT**

Voir *véhicule utilitaire sport*.

### **voie de fait**

Dans cette locution, *fait* reste invariable, mais *voies* est presque toujours au pluriel, car l'expression désigne des actes de violence.

- *Il a été accusé de voies de fait.*

### **voilier**

Voir *volée*.

### **voir à**

*Voir à* est synonyme de *veiller à*.

### **voire**

*Voire* ayant le sens de *et même*, l'expression *voire même* est considérée comme pléonastique.

### **voisiner**

Ce verbe transitif indirect se construit avec la préposition *avec*.

- *Sur son bureau en désordre, les dictionnaires voisinent avec les vieux journaux.*

### **volée**

Un « groupe d'oiseaux volant ensemble » est une *volée*.

- *Une volée d'ois est passée ce matin.*

Au Québec, on emploie souvent le mot *volier* en ce sens. Selon Le grand Robert, cet emploi est rare ou littéraire en France. Quant au mot *voilier*, c'est une impropreté pour désigner un vol d'oiseaux.

### **volier**

Voir *volée*.

### **volontaire**

Voir *bénévole*.

### **votant**

Voir *voteur*.

### **votant, e**

L'adjectif *votant* s'applique aux personnes, pas aux choses. Une *action*, par exemple,

ne peut être *vote*, mais la personne qui la possède peut avoir un *droit de vote* (dans une société).

### **votation**

Le terme *votation* est un régionalisme. Le grand Robert mentionne qu'il est employé en Suisse. Il l'est aussi au Québec.

### **vote (prendre le)**

*Prendre le vote* est un calque de *to take the vote*. On dira plutôt *procéder au scrutin*.

### **voter**

Dans une assemblée, on ne *vote* pas une proposition, on l'*adopte* ou on la *repousse*.

- *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

### **voteur**

Le terme *voteur* n'est pas incorrect. Le grand Robert l'atteste mais note qu'il est rare. Les mots *électeur* et *votant* sont nettement plus usités.

### **vouloir (se)**

La locution *se vouloir* est parfois critiquée. L'emploi du verbe *vouloir* à la forme pronominale n'est pourtant pas incorrect au sens de « vouloir être, prétendre être » quand le sujet est un nom de personne ou de chose personnifiée.

- *Une fille qui se veut différente de sa mère.*
- *Une police qui se veut proche de la population.*
- *Une pièce qui se veut drôle mais qui ne fait rire personne.*

Il arrive même que *se vouloir* ait pour sujet un nom de chose « sous lequel on découvre difficilement, par métaphore ou par métonymie, l'intervention humaine », comme l'explique savamment Grevisse, qui ne condamne pas cette tournure mais la juge maniérée. Il ne serait donc pas fautif de dire, par exemple, *une voiture qui se veut pratique*, mais c'est un emploi que j'hésiterais à vous conseiller.

### **vous (de politesse)**

Voir *nous*.

### **voûte**

Voir *chambre forte*.

### **vox pop**

Selon le GDT, *vox pop* est la forme abrégée de *vox populi*, mots latins signifiant « voix du peuple ». L'expression désigne chez nous un « sondage rapide et officieux, effectué dans la rue et utilisé par les médias sur un sujet d'actualité ». L'Office ne condamne pas *vox pop*, mais donne comme synonyme *micro-trottoir*, un terme utilisé en France. Le grand Robert atteste son emploi. Va donc pour *micro-trottoir* (au pluriel, des *micro-trottoirs*). Mais à mon avis, on peut continuer à employer *vox pop* un terme bien connu au Québec. D'autant que son origine latine fait qu'il s'intègre bien au français.

### **voyager**

On ne *voyage pas sur*, mais *dans* ou *à bord* d'un avion. Dans certains pays, il arrive

qu'on voyage *sur* les trains, c'est-à-dire *sur* le toit des wagons. Mais, comme on l'a déjà vu en Inde, ce mode de transport n'est pas très sûr. Mieux vaut voyager *en* train. On voyage *en* voiture, mais à pied et *par* mer.

### **voyage(s)**

On écrit un *carnet*, un *compagnon*, un *sac*, des *vêtements de voyage*, mais un *agent*, une *agence de voyages*.

### **voyagement**

On trouve le québécoisisme *voyagement* dans Le petit Larousse, qui lui donne le sens de « ensemble d'allées et venues »

- *Les heures perdues en voyageement.*

On l'emploie aussi comme synonyme de *déplacement*, *allée et venue*.

On l'utilise enfin au sens de *voyage*. *Voyagement* constitue alors un synonyme correct, mais un peu long et peu utile.

- *Épuisé par une longue journée de voyageement.*

### **voyageur de commerce**

Cette expression est un anglicisme au sens de *commis voyageur*.

# W, X, Y, Z

---

## wagon

Les mots composés avec *wagon* s'écrivent avec un trait d'union et les deux éléments prennent la marque du pluriel, le cas échéant.

- *Des wagons-citernes, des wagons-lits.*

On peut dire aussi une *voiture-lit*.

## walkie-talkie

Ce mot anglais se traduit par *émetteur-récepteur portatif*.

## walk-in

Le composé *walk-in*, qui désigne une « petite pièce aménagée pour suspendre des vêtements », se traduit en français par *penderie*.

- *La chambre principale comprend une penderie.*

## walkman

Ce mot anglais qui désigne un « poste radiocassette portatif » se traduit par *baladeur*.

## war room

Le terme *war room* est au départ un terme guerrier. Pendant la Seconde Guerre mondiale, on avait baptisé le quartier général de Churchill la *war room*. Le mot a été repris par Hillary Clinton en 1992, pendant la campagne présidentielle de son mari, pour désigner un « centre stratégique pour les attaques et les contre-attaques ». « Il ne faut plus seulement répondre aux attaques, a expliqué son concepteur, James Carville, il faut le faire avant même qu'elles soient diffusées ou publiées, quand le journaliste s'interroge encore sur l'écho qu'il devrait y donner. »

Depuis, la *war room* désigne une cellule réunissant des faiseurs d'élections chargés d'analyser les discours des adversaires et d'y répliquer le plus rapidement possible, tout en tentant d'influencer les journalistes.

Plusieurs traductions ont été proposées. On entend parfois *salle* ou *centre des opérations*. Il existe aussi des traductions plus proches de l'origine guerrière du terme. C'est ainsi qu'on parle de la *salle d'état-major*, du *quartier général*, de la *cellule de crise*, voire de la *salle* ou de la *cellule de guerre*. Un lecteur a proposé à La Presse *bunker électoral*, une expression aussi imagée que *war room*. Mais l'origine allemande du mot *bunker* en rebutera plus d'un.

**wattheure**

Cette unité de mesure s'écrit en un seul mot. Son pluriel est *wattheures* et son symbole *Wh*.

**W.-C.**

Voir *toilettes*.

**web**

Ce mot s'écrit maintenant sans majuscule.

- *Surfer sur le web.*
- *Un site web.*

**week-end**

Beaucoup de Québécois refusent d'employer *week-end*. Pourtant, ce composé n'est pas un nouvel anglicisme. C'est un terme accepté en français depuis 1906 pour désigner la « période de fermeture des magasins et de suspension des affaires du samedi au lundi », ce qui ne correspond pas en français à la fin de semaine. Dans le calendrier français, en effet, la semaine commence le dimanche.

*Fin de semaine* est une traduction apparue ultérieurement. Elle s'est surtout imposée au Québec, où elle fait concurrence à *week-end*. Les deux termes coexistent sans problème. Je ne vois pas pourquoi on bannirait l'un ou l'autre. D'ailleurs, comme le fait remarquer Le grand Robert, dans certains emplois, « le remplacement par *fin de semaine* est exclu ».

- *Elle s'apprête à partir en week-end.*

**West Island**

La partie ouest de l'île de Montréal étant principalement habitée par des anglophones, on l'a baptisée *le West Island*. L'appellation est imagée et rien n'interdit de l'employer, du moins dans certains contextes.

- *Le West Island demeure largement anglophone.*

Dans la majorité des cas toutefois, la dénomination française est plus appropriée.

- *Urgences Santé a réduit ses délais d'intervention dans l'Ouest-de-l'Île.*

**whisky**

Le pluriel de *whisky* est *whiskys* ou *whiskies*.

**X (rayons)**

X s'écrit avec une majuscule dans *rayons X*.

**xénogreffe**

Quel terme faut-il employer pour désigner ce « type de greffe où le donneur est animal et le receveur humain » ? Lorsque l'Association canadienne pour la santé publique a présenté son rapport sur le sujet, elle a employé

*xénotransplantation*, terme que les médias ont aussitôt repris. Mais ce mot est inexistant dans le reste de la francophonie, où l'on parle plutôt de *xéno-greffe*. En fait, *xénotransplantation* est un calque de l'anglais, au demeurant aussi long qu'inutile.

- *Les Canadiens craignent la xéno-greffe.*

### **xénotransplantation**

Voir *xéno-greffe*.

### **yaourt, yogourt**

Les deux graphies sont acceptées.

### **yuppie**

Ce mot est l'acronyme de *young urban professional*. Son pluriel est *yuppies*.

- *De nombreux yuppies vivent maintenant dans le Vieux-Port.*

### **y (voir là)**

Dans la locution *y voir là*, les prépositions *y* et *là* ont le même sens, ce qui crée un pléonasme maladroit. On emploiera donc l'une ou l'autre, mais jamais les deux.

- *Je n'y vois rien de mal.*
- *Je ne vois là rien de mal.*

### **zapping**

Fidèle à son combat un brin obsessionnel contre les mots en *ing*, l'OQLF avait d'abord proposé *saut de chaîne* à la place de *zapping* pour désigner la « pratique consistant à changer de poste de télé à l'aide de la télécommande ». Mais cet avis est resté lettre morte. L'organisme est donc revenu à la charge avec *zappage*. Les dictionnaires français, pour leur part, ont entériné *zapping* ainsi que ses dérivés *zapper*, *zappeur*, *zappeuse* et même, tenez-vous bien, *zappette* pour désigner la télécommande.

### **zéro (sous)**

Quand il fait très froid, la température n'est pas *sous zéro* (*under zero*) ou *en bas de zéro* (*below zero*), mais *au-dessous de zéro*.

- *Il a fait 16 degrés au-dessous de zéro la nuit dernière.*

On aura remarqué au passage qu'il n'est pas nécessaire de préciser le type de degré quand le contexte est clair. Quand cette précision s'impose, on peut utiliser le symbole, soit *C* pour *Celsius* et *F* pour *Fahrenheit*.

- *Il a fait -16 °C la nuit dernière.*

### **ZLEA**

Le sigle de la Zone de libre-échange des Amériques est *ZLEA*. Il faut l'écrire en majuscules, sans point et sans accent.

# Les anglicismes

---

Faut-il bannir systématiquement tous les anglicismes ? Non bien sûr. Qu'il s'agisse d'un emprunt direct, d'un calque ou d'un faux ami, il faut se demander si l'anglicisme comble un besoin et s'intègre bien au français ou, au contraire, s'il concurrence une locution ou un mot pour lequel notre langue possède déjà un ou plusieurs équivalents.

Le mot *approche*, par exemple, a pris, sous l'influence de l'anglais, le sens de « manière d'aborder un sujet », comblant du même coup un besoin. Ce sens est entériné aujourd'hui par les dictionnaires. Autre exemple : le français a emprunté à l'américain (*bank*) le terme *banque* au sens de *banque d'aliments, de données, de sang, des yeux*, etc. Ces emprunts comblent un manque certain.

Parfois, le besoin comblé est plutôt superficiel. *Réaliser* au sens de *se rendre compte*, par exemple, est un faux ami dont le français aurait sans doute pu se passer. Mais c'est le genre d'emprunt que les traducteurs aiment bien. Il a la même longueur que le mot anglais et se prononce presque de la même façon, ce qui facilite d'autant le doublage des films, des pubs ou des émissions de télé. Et comme le sens anglais de *réaliser* n'entre pas en conflit avec son sens français, il a fini par passer dans l'usage.

Nombre de ces emprunts sont si bien intégrés au français qu'on ne les perçoit plus depuis longtemps comme des corps étrangers. Mentionnons, entre autres, les locutions ou composés *donner le feu vert, gratte-ciel, lune de miel, négocier un virage, papier-monnaie, pénaliser, soucoupe volante* ou *table ronde*.

On rencontre, bien entendu, des cas limites. Certains calques s'intègrent assez bien à notre langue, mais font concurrence à des expressions typiquement françaises. La locution *ne pas être sorti du bois* en est une. C'est un calque de *not to be out of the woods*, mais pour un Québécois, c'est une image plus naturelle que *ne pas être sorti de l'auberge*. On peut, il est vrai, choisir une autre tournure comme *ne pas être au bout de ses peines* ou *ne pas voir le bout du tunnel*. Mais, à la fin, c'est au rédacteur de choisir.

D'autres emprunts sont pour ainsi dire passés dans l'usage. Et s'ils ont parfois des équivalents français, ces équivalents sont rares. C'est le cas, par exemple, de *remake*, dont l'emploi est beaucoup plus fréquent que *nouvelle version*, tout en étant plus court. D'autres mots anglais bien intégrés au

français peuvent être considérés comme des synonymes. C'est le cas, par exemple, de *parking*, qui concurrence *parc de stationnement* ou *parc-autos*. Ici encore, il appartient au rédacteur de choisir.

En revanche, dans beaucoup de cas, il m'apparaît opportun de combattre emprunts, calques et faux amis.

C'est le cas notamment lorsque l'emprunt s'intègre mal au français. Une appellation comme *bed and breakfast*, par exemple, fait tache dans notre langue. C'est pourquoi plusieurs traductions ont été proposées, certaines avec succès.

C'est aussi le cas lorsqu'un emprunt tend à se substituer à un ou des mots déjà solidement implantés dans l'usage. Ainsi, le composé *black-out* a d'abord été emprunté à l'anglais pour désigner une « mesure de défense antiaérienne qui consistait à plonger un lieu dans l'obscurité totale pendant la Deuxième Guerre mondiale ». Mais il constitue un anglicisme inutile tant au sens de *panne de courant* qu'au sens de *délestage* ou de *coupure d'électricité*.

C'est encore le cas lorsque l'emprunt tend à se substituer à un ou plusieurs mots français souvent plus précis. *Site* constitue un bon exemple de dérive sémantique. Ce terme désigne d'abord en français un « paysage d'une grande beauté ». Il s'emploie aussi pour parler d'un lieu « considéré du point de vue de son utilisation ». C'est ainsi qu'on parlera d'un *site archéologique*, d'un *site industriel*, d'un *site militaire* ou d'un *site urbain*. Son équivalent anglais a, quant à lui, un sens beaucoup plus étendu : il désigne à peu près n'importe quel lieu — un dépotoir tout autant qu'un paysage hors du commun —, ce qui a engendré plusieurs anglicismes. Certains sont déjà trop solidement implantés pour qu'on puisse s'y opposer. C'est le cas, entre autres, d'un *site internet*. Mais il vaut encore la peine de s'opposer à l'extension de *site* au sens de *centre*, *emplacement*, *endroit*, *gisement*, *lieu*, *place*, *siège*, *terrain*, *théâtre*, *ville*, etc., ne serait-ce que par souci de variété. Il faut également combattre le faux ami lorsqu'il entre en conflit avec le sens français d'un mot. Le verbe *supporter* en est un bon exemple. Dans notre langue, *supporter* quelqu'un, c'est l'endurer. Mais sous l'influence de l'anglais, on donne aujourd'hui à ce verbe le sens de *soutenir*, *aider*, *appuyer*, *accorder son soutien à*, *financer*, *subvenir aux besoins de*. Ces emprunts engendrent parfois une grande confusion. Quand l'ex-premier ministre Bernard Landry, par exemple, affirme qu'il supportait Jacques Parizeau, au lendemain du référendum de 1995, doit-on en conclure qu'il l'endurait, faute de pouvoir s'en débarrasser, ou qu'il l'appuyait?

Autre exemple éloquent : le verbe *contrôler*, qui, sous l'influence de l'anglais, est devenu une source permanente de confusion. Si vous lisez, par exemple, que « le gouvernement veut contrôler son budget », devez-vous en



conclure qu'on vérifiera davantage les dépenses (sens français) ou qu'on tentera de les réduire (sens anglais) ?

Autre problème : le calque crée parfois une impression d'étrangeté en français, « les références culturelles et les images n'étant pas les mêmes », fait-on remarquer avec justesse dans l'introduction du *Dictionnaire des anglicismes* du Robert. Ainsi, le sens de la locution *de la bouche du cheval* (*from the horse's mouth*) n'est pas évident en français. C'est pourquoi il faut la traduire de façon moins littérale. Dans beaucoup de cas, l'expression *de source sûre* convient très bien.

Autre exemple : l'expression *signer un joueur*, au sens de *embaucher un joueur*, *lui faire signer un contrat*, *le mettre sous contrat*, est une aberration grammaticale en français. Elle est de plus parfaitement inutile.

S'il est vrai que certains anglicismes comblent un besoin et s'intègrent bien, d'autres ne correspondent pas au génie du français, faisant de notre langue une mauvaise copie de l'anglais. Certains faussent même carrément le sens des mots français. C'est pourquoi, en cette matière, la vigilance s'impose.

# Petit guide de féminisation

---

L'OQLF recommande à juste titre d'utiliser les formes féminines des titres de fonction. La chose est simple quand le féminin existe déjà (*infirmière, couturière, avocate, etc.*). Quand il n'existe pas, on peut le créer en s'inspirant des règles suivantes :

1– Certains termes peuvent rester communs aux deux sexes. Dans ce cas, c'est l'article qui déterminera le genre. Ainsi, on pourra écrire *une architecte, une guide, une journaliste, une juge, une ministre, une peintre, etc.*

2– Les mots se terminant en *eur* peuvent être féminisés tantôt en ajoutant un *e* à la fin (*ingénieure, professeure, réviseuse*), tantôt en transformant *eur* en *euse* (*chroniqueuse, chauffeuse, monteuse*), tantôt en transformant *eur* en *rice* (*actrice, animatrice, compositrice, créatrice, directrice, lectrice, réalisatrice, traductrice*). Deux formes sont parfois en concurrence (*auteure, autrice*).

3– On peut ajouter un *e* à la fin des mots se terminant par *é*. Ce qui donnera, par exemple, *une députée*.

4– D'autres créations d'une forme féminine peuvent être acceptées, à condition bien entendu qu'elles respectent la morphologie de la langue française.

- *Une banquière, une chirurgienne, une policière.*

La féminisation systématique, qui a envahi notamment le jargon syndical et le discours politique, rectitude politique oblige, rend toutefois les textes difficiles à lire. Et parfois même, un peu ridicules. Bref, c'est politiquement correct mais grammaticalement incorrect. Et, avant tout, c'est horrible !

Pour contourner la difficulté, beaucoup d'auteurs font de prudentes mises en garde affirmant que, par souci d'alléger le texte, le masculin inclut le féminin. J'aime bien cette formulation toute simple.

À mon avis, la féminisation systématique devrait se limiter aux textes administratifs. Je veux bien, par exemple, qu'on annonce qu'un poste est ouvert *aux infirmières et aux infirmiers* ou *aux travailleuses sociales et aux travailleurs sociaux*. Mais elle n'a pas sa place dans un livre, un journal ou une revue.

Je déconseille fortement le recours aux traits d'union, aux parenthèses ou aux barres obliques pour marquer le féminin. « Ces formes télescopées, peut-on lire dans *Le Guide du rédacteur*, ne sont pas conformes aux règles grammaticales et nuisent à la clarté de la communication. » On ne peut dire mieux.

Le recours aux deux genres est également d'une lourdeur qui va à l'encontre

de l'esprit du français. Il est souvent possible de l'éviter en employant des termes génériques. Au lieu de parler *des employées et des employés*, par exemple, on parlera *du personnel*. Ou encore, au lieu de parler *des clientes et des clients*, on parlera *de la clientèle*.

Autre astuce : on peut, au début d'un texte ou d'un discours, recourir à des formules comme *mes frères et sœurs, chères électrices et chers électeurs*, etc. Le rédacteur ou le locuteur indique ainsi, dès le départ, qu'il s'adresse et aux femmes et aux hommes.

Par ailleurs, faut-il céder aux femmes publiques qui refusent la féminisation de leurs titres ? Ainsi, lors de sa nomination en 1997, Mme Lise Thibault avait souhaité qu'on ne l'appelle pas *lieutenante-gouverneure*, et la plupart des médias s'étaient rendus à son désir. Depuis cependant, bien des mots sont passés sous les presses. La féminisation s'est solidement implantée au Québec, tout en se répandant dans une bonne partie de la francophonie. Il me paraît donc préférable désormais d'adopter une politique de féminisation moins aléatoire.

Tenir compte des désirs et caprices de tout un chacun risquerait d'ailleurs de placer les médias dans des situations embarrassantes. Dans la région de Québec, par exemple, il y a eu, à un certain moment, deux mairesses, l'une qui acceptait ce titre, l'autre qui voulait se faire appeler *Madame la maire*. Se rendre au désir de l'une et l'autre aurait été confondant. Ce choix timoré aurait engendré des textes où il aurait été question de la mairesse de Sillery et de la maire de Sainte-Foy.

# PETIT GUIDE DE STYLE

## 1. L'art de l'intro

---

Il faudrait des heures pour lire *La Presse* ou *Le Monde* au complet. Le lecteur moyen y consacre de 15 à 25 minutes. Il ne lira donc pas tous les articles. Si vous voulez être lu, il vous faudra le convaincre. Vous avez quelques secondes pour le faire, le temps d'une attaque. Ce contact initial et bref scelle le sort du texte. Si vous n'avez pas réussi à le retenir en une quarantaine de mots, tout au plus, il sera déjà en train de lire un autre article. Ou il sera passé à une autre page sur la Toile.

Dans une intro, comme dans un titre, chaque mot compte. Encore plus que dans le reste de l'article, il faut se montrer impitoyable à l'égard des adjectifs fleuris, des adverbes superflus, des banalités, des clichés, des conjonctions lourdes, des imprécisions, des mots abstraits ou vagues, des pléonasmes, des termes longs, administratifs, techniques ou spécialisés, des verbes faibles. Chaque mot mal choisi contribue à faire fuir le lecteur pressé.

### Voici quelques trucs.

- 1) Dans l'amorce d'une nouvelle, mettez en évidence ce qui est neuf. Comment ? En répondant aux six questions essentielles. Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?
- 2) Dans l'amorce d'un dossier, d'un grand reportage, d'une chronique, d'une critique, d'un éditorial, d'un carnet, d'un commentaire, cherchez l'élément qui a du mordant, qui retiendra l'attention.
- 3) Restez bref. Dans *Le style*, André Noël fixe la longueur maximale de l'intro à 50 mots, l'idéal se situant entre 30 et 40. Un lead surchargé, écrit-il, « revient à servir un énorme morceau de gâteau en début de repas ». Ne vous empêtrez donc pas dans les détails secondaires. Allez à l'essentiel.
- 4) Soyez clair. Si l'amorce nécessite une seconde lecture, c'est que vous avez manqué votre coup.

5) Prenez la peine de peaufiner vos introductions. Vous n'avez qu'un instant pour retenir le lecteur, mais quelques minutes pour préparer cet instant.

## **2. Faire des phrases courtes**

---

Une des façons les plus sûres d'améliorer un article de presse ou un commentaire sur l'internet est de réduire la longueur des phrases. « Au-delà d'une moyenne de 16 à 17 mots par phrase, nous commençons à perdre l'attention des lecteurs, écrit André Noël. La moyenne, dans les journaux québécois, tourne autour de 25 mots. Les monstres de 40 ou même de 50 mots ne sont pas rares. » « L'être humain, ajoute-t-il, a une mémoire à court terme très limitée. Il suffit de peu de choses pour que son attention soit détournée d'un texte. »

« On ne lit pas un journal comme on lit Proust, écrit pour sa part Michel Voirol dans son *Guide de rédaction*. Si un lecteur doit relire chaque phrase pour l'assimiler, son réflexe habituel est d'abandonner. » Gardons à l'esprit qu'il faudrait des heures pour lire au complet un journal comme *La Presse*.

Des journaux bien écrits et sérieux comme *Libération*, *Le Figaro* et *Le Monde* emploient moins de 20 mots par phrase. André Noël signale que Françoise Giroud, « une des grandes journalistes françaises du 20<sup>e</sup> siècle », se limitait à une moyenne de 13 mots par phrase (c'est également la moyenne de ce texte).

Bien sûr, toutes les phrases ne doivent pas avoir le même nombre de mots. Il ne s'agit pas d'écrire avec une calculette. Des phrases longues, mais bien structurées peuvent alterner avec des phrases courtes. Mais la moyenne doit être nettement inférieure à 20 mots. Au-delà de ce chiffre, on flirte dangereusement avec l'illisibilité. Et si en plus les mots sont longs, on ne fait pas que flirter. On succombe.

Comment éviter d'en arriver là ? Un des meilleurs moyens est d'éliminer de

la phrase tout ce qui n'est pas essentiel. Passez chaque mot en revue. Fournit-il une précision utile ou superflue ? Tel détail a-t-il été mentionné précédemment ? Pourchassez les adjectifs fleuris, les adverbes superflus, les conjonctions lourdes, les mots inutiles, les verbes creux, les clichés, les platitudes, les redites.

Il faut se méfier également des phrases qu'on allonge à grands coups de conjonctions de subordination ou de pronoms relatifs. Une phrase qui contient plus d'une proposition relative, en particulier, doit être réécrite. Ici encore, on évitera le simplisme. Un texte ne doit pas comprendre que des propositions indépendantes (sujet, verbe, complément). Les propositions subordonnées ont leur place dans un article bien rédigé, mais elles ne doivent pas être trop nombreuses.

Il ne faut pas abuser non plus du point-virgule. Certes, ce signe de ponctuation permet de lier deux phrases étroitement unies par le sens. Mais on devrait le réserver à des phrases relativement courtes.

### **3. Les mots à éviter ou à restreindre**

---

#### **1) Les adjectifs et adverbes inutiles**

- *un récit **troublant***
- *une **infâme** prison*
- *le **triste** palmarès du suicide*
- *emboutir **violemment***

#### **2) Les clichés**

- *rester de marbre*
- *la langue de Molière, de Shakespeare, de Dante, de Tremblay*
- *l'étau se resserre*
- *vive émotion*

### 3) Les conjonctions lourdes

Les conjonctions sont des outils de liaison. Il ne faut les employer que si elles ajoutent une information pertinente. Si votre texte compte trop de *au reste*, *au surplus*, *c'est pourquoi*, *d'ailleurs*, *néanmoins*, *par conséquent*, *sous prétexte que*, n'hésitez pas à appuyer sur la touche Supprimer.

### 4) Les formulations compliquées

- *dans la journée de jeudi* (jeudi)
- *intoxiqué par l'alcool* (ivre)
- *être un facteur d'appauvrissement* (appauvrir)
- *la personne qui conduisait le véhicule* (le chauffeur)
- *critiquer sévèrement* (blâmer)

### 5) Les pléonasmes

- *le statu quo actuel*
- *réserver à l'avance*
- *reporter à plus tard*
- *pourrait possiblement*
- *la jeune adolescente*
- *une sortie publique officielle*

### 6) Les mots abstraits

On appelle abstrait les « termes qui désignent les qualités conçues indépendamment des sujets qui les possèdent, par opposition aux termes concrets qui désignent ou qualifient les sujets eux-mêmes ».

- *la rondeur d'un visage* (abstrait)
- *un visage rond* (concret)
- *la beauté d'un lieu* (abstrait)
- *un lieu splendide* (concret)

## 7) Les répétitions

Le génie de la langue française est réfractaire à la répétition des mots. Mais attention : mieux vaut la répétition d'un mot que l'emploi d'un terme prétentieux, compliqué ou long. À preuve, les deux phrases qui précèdent n'auraient rien gagné si l'on avait remplacé le second *mot* par *vocable* ou le deuxième *répétition* par *récurrence*.

## 8) Les termes administratifs, techniques ou spécialisés

- *véhicule* (*voiture, auto*)
- *décès* (*mort*)
- *motivation intralinguistique*
- *thérapeutique médicale*

## 9) Les termes longs

- *assistance* (*aide*)
- *défavorisé* (*pauvre*)
- *verbaliser* (*parler*)
- *regroupement* (*groupe*)
- *conséquemment* (*donc*)
- *entamer une poursuite* (*poursuivre*)
- *comprendre le déroulement* (*élucider*)
- *mettre la main au collet* (*arrêter*)

## 10) Les verbes faibles

Des verbes comme *avoir*, *être* ou *faire* sont considérés comme faibles. On leur préférera des verbes forts. Attention toutefois : mieux vaut un verbe faible, mais court et simple, qu'un synonyme prétentieux du genre *représenter*, *constituer*, *administrer*. Par exemple, on n'*administre* pas un pied de nez, on le *fait*.



## 4. Les tournures à surveiller

---

Les tournures suivantes ne sont pas fautives, mais il ne faut pas en abuser. Leur multiplication rend les textes lourds, désincarnés et ternes.

### 1) Les conjonctives et les relatives

Gare aux phrases qu'on allonge à grands coups de conjonction de subordination ou de pronoms relatifs.

1a) *L'employé du ministère lui a dit **qu'il avait reçu** une directive.*

1b) *L'employé du ministère lui a dit avoir reçu une directive.*

2a) *Leurs transferts ont eu lieu entre janvier 2002 et avril 2006 sans **qu'ils** soient accusés ou **qu'ils aient** subi un procès.*

2b) *Les transferts ont eu lieu entre janvier 2002 et avril 2006 sans que ces gens soient accusés ou jugés.*

3a) *Les médecins ne traitaient que **ceux qui ont la citoyenneté canadienne**.*

3b) *Les médecins ne traitaient que les citoyens canadiens.*

Une phrase qui contient plus d'une proposition relative doit généralement être réécrite.

1a) *Pour étayer ses prétentions, le FRAPRU se base sur un avis de la Commission des droits de la personne **qui**, en 2003, avait jugé discriminatoires des critères semblables, **qui** avaient à l'époque été abandonnés.*

1b) *Pour étayer ses prétentions, le FRAPRU se base sur un avis de la Commission des droits de la personne **qui**, en 2003, avait jugé discriminatoires des critères semblables. Ces derniers avaient à l'époque été abandonnés.*

### 2) Les participes présents

Le participe présent est d'un naturel balourd. Il faut souvent lui préférer

d'autres tournures.

1a) Elle relance constamment les fleurs lui **étant adressées**.

1b) Elle relance constamment les fleurs qu'on lui adresse.

2a) Ils gardaient une liste **ayant accumulé** 34 noms.

2b) Ils gardaient une liste de 34 noms.

3a) Il travaille pour une boîte **promouvant** des artistes.

3b) Il travaille pour une boîte de promotion des artistes.

### 3) Les tournures impersonnelles

Les tournures impersonnelles repoussent le sujet réel plus loin dans la phrase, au profit du sujet apparent (*il, ils, cela, ça*), peu informatif.

1a) **Ils sont** 4000 à sortir des rangs chaque année.

1b) Quatre mille sortent des rangs chaque année.

2a) **Il y a** de plus en plus d'hommes qui réclament la garde des enfants.

2b) De plus en plus d'hommes réclament la garde des enfants.

### 4) Les tournures négatives

Une tournure négative peut être justifiée, voire nécessaire. Dans les autres cas, mieux vaut la reformuler.

1a) Cela **ne** veut **pas** dire qu'un milieu de travail plus flexible et plus stimulant **n'aurait pas** aidé à garder les femmes au travail.

1b) Un milieu de travail plus flexible et plus stimulant aurait sans doute aidé à garder les femmes au travail.

2a) Le gouvernement a affirmé qu'un retrait des 200 membres des forces spéciales **n'était** pour le moment qu'une hypothèse de travail.

2b) Le gouvernement français a affirmé qu'un retrait des 200 membres des forces spéciales restait hypothétique.

## 5) Les tournures passives

Une tournure active est généralement plus vivante et plus percutante.

1a) *S'il vous était donné l'occasion de...*

1b) *Si on vous donnait l'occasion de...*

2a) *Le ministre a promis que ses explications seraient exprimées dans un langage clair.*

2b) *Le ministre a promis de s'exprimer dans un langage clair.*

3a) *Les membres du gouvernement étaient tenus d'approuver, à la vapeur, un dossier qui n'était jamais passé par les comités ministériels.*

3b) *Les ministres ont dû approuver, à la vapeur, un dossier qu'aucun comité ministériel n'avait étudié.*

## 5. Savoir citer

---

Faut-il rapporter textuellement les propos incohérents ou hésitants, les mots familiers ou grossiers, les anglicismes ou les impropriétés des gens que l'on interviewe ? La réponse est non. Ce choix est indéfendable sur le plan stylistique et journalistique. Il engendre des citations lourdes et difficiles à lire. Il rebute les lecteurs.

Entendons-nous bien ! Il ne faut pas faire disparaître des propos rapportés tout ce qui s'écarte du français standard. Un tour populaire, un mot familier, voire un anglicisme, peuvent avoir un intérêt certain. Il ne faut pas faire parler les gens comme des livres. Restez fidèle au niveau de langage de votre interlocuteur, conservez ses tournures originales, mais sans pour autant reproduire intégralement ses hésitations, ses imprécisions, ses tics. Bref, ne restez pas collé au mot à mot.

Dans *Le Style*, André Noël souligne que les citations doivent être exactes. Mais notre collègue accepte qu'on effectue des corrections d'ordre linguistique. Par exemple, on peut remplacer anglicismes et impropriétés

par les mots justes. « À l'occasion, écrit-il, on peut aussi mettre au long des abréviations, effacer des répétitions, ajouter des conjonctions, etc. » Il reconnaît également qu'un journaliste peut télescoper certaines déclarations, pourvu que les propos de l'interviewé « ne soient pas déformés ».

« En presse écrite, soutient pour sa part Michel Voirol dans son Guide de la rédaction, il n'est pas interdit de formuler clairement ce que l'interviewé a dit de manière embrouillée. (...) Après avoir lu son interview, l'interlocuteur du journaliste doit pouvoir reconnaître : *Ce n'est pas exactement ainsi que j'ai dit, mais c'est exactement ce que je voulais dire.* » Pareille liberté a cependant ses limites. Certaines circonstances nous obligent à rapporter textuellement ce qui a été déclaré. C'est le cas notamment lorsqu'un personnage public fait une déclaration reprise par les postes de radio et les chaînes de télé. Si le premier ministre Charest, par exemple, parle de la *juridiction* du Québec en ondes, il ne faut pas remplacer cet anglicisme par *compétence* dans une citation entre guillemets. Le lecteur aurait l'impression qu'on triche.

Plus les propos rapportés sont délicats et controversés, plus la prudence et la rigueur s'imposent. Ainsi, quand André Boisclair, qui aspirait à l'investiture du PQ, a dû s'expliquer publiquement sur sa consommation de cocaïne, tous les propos cités entre guillemets devaient être rigoureusement exacts.

Une telle prudence ne s'applique d'ailleurs pas qu'aux politiques. Toute personne impliquée dans une controverse ou un litige doit en bénéficier. Les affaires de corruption, de falsification, de fraude, d'escroquerie, de malversation, d'immoralité, de malhonnêteté, de trafic d'influence, pour ne nommer que celles-là, ne laissent guère de marge de manœuvre. Les citations doivent être précises et exactes. Et tant pis si le style en souffre !

### **Quatre pièges à éviter**

1) Règle générale : il est inutile de mettre entre parenthèses un mot que notre interlocuteur, dans son énervement, a omis de dire. Un tel oubli n'a aucun intérêt pour le lecteur. On abuse nettement de ce procédé dans *La Presse*. Il n'est pas rare d'y retrouver des citations renfermant deux ou trois parenthèses. Et c'est sans compter la cascade de points de suspension indiquant que des phrases ou des mots ont été omis. On flirte alors dangereusement avec l'illisibilité.

2) Autre défaut généralisé : les citations interminables. Les propos de votre interlocuteur tiennent en 10 phrases, mais une seule est intéressante. Ne rapportez que celle-là. Votre informateur ne vous en tiendra pas rigueur et

vos lecteurs vous en sauront gré. « Il faut parfois, écrit André Noël, raccourcir les citations et n'en retenir que les éléments les plus significatifs. »

3) Autre erreur courante : il ne faut pas faire des citations avec des données factuelles et banales. Il serait absurde d'écrire, par exemple : « *Notre compagnie a haussé ses profits de 3,6 % pendant les deux premiers trimestres de l'an dernier* », a déclaré le président de la société X. Mais si le même homme déclare triomphalement : « *Notre compagnie a connu la meilleure année de son histoire !* », alors oui, les guillemets sont pleinement justifiés. Une citation doit avoir du mordant.

4) Il faut enfin éviter de résumer les propos d'une personne et de les répéter ensuite dans une citation entre guillemets. Un tel procédé, pourtant fréquent, allonge inutilement un texte, tout en étant carrément agaçant.

### **Un truc : le style indirect**

En principe, le style direct est plus vivant que le style indirect. Rien ne remplace une bonne citation. Mais, comme on l'a vu, les propos recueillis peuvent être alambiqués, vaseux et interminables. On peut alors s'en sortir en recourant, on l'oublie trop, au style indirect.

Voyez ces deux exemples : un en style direct, l'autre en style indirect.

• *Le Dr X a déclaré : « Le ministre (de la Santé) n'a fait que du damage control dans cette affaire-là. Pour moi, je suis définitivement convaincu que l'alternative aurait été d'augmenter drastiquement les argents pour corriger le problème à la base. »*

• *Le Dr X soutient que le ministre de la Santé s'est borné à limiter les dégâts. La solution devait passer, selon lui, par une augmentation substantielle des budgets.*

La seconde solution permet d'éviter cinq anglicismes et de raccourcir la phrase, tout en respectant scrupuleusement la pensée de l'interlocuteur.

### **Choisir un verbe de déclaration**

Sous prétexte de varier le style, certains journalistes remplacent l'incise *dit-il* par des verbes qui ne contiennent pas l'idée de dire. Des tournures comme

*bafouille-t-il, illustre-t-il, reproche-t-il, rougit-il, s'emporte-t-il, s'exalte-t-il, tempête-t-il* sont considérées comme incorrectes et maniérées dans les citations.

D'autres, au contraire, pèchent par manque d'originalité, n'employant que le verbe *dire* là où ils pourraient aussi utiliser, selon le contexte, *affirmer, arguer, assurer, avancer, avertir, chuchoter, citer, confier, confirmer, crier, déclarer, dévoiler, énoncer, exposer, exprimer, expliquer, garantir, hurler, indiquer, juger, jurer, mentionner, plaider, prétendre, proclamer, proférer, professer, protester, raconter, rappeler, relater, répéter, révéler, signaler, soutenir, vociférer*, etc.

Mais attention ! Tous ces verbes ne sont pas de parfaits synonymes et ne sont donc pas interchangeables à volonté. Par exemple, *affirmer* signifie « donner une chose pour certaine ». *Prétendre* a presque la même signification, à la différence que la conviction de celui qui affirme n'est pas nécessairement partagée par autrui.

*Déclarer* a un caractère officiel. On peut l'employer pour rapporter les propos de personnages publics, tenus à l'occasion de conférences de presse, mais pas pour relater les dires de gens ordinaires. À plus forte raison, on évitera des verbes comme *proclamer, professer* ou *plaider* quand on cite monsieur ou madame Tout-le-Monde.

Inversement, on évitera le verbe *confier* pour rapporter des propos tenus en conférence ou en mêlée de presse. On peut *confier* quelque chose de personnel à quelques amis, pas à une trentaine de journalistes.

*Mentionner* est un verbe faible. Il signifie « faire mention de ». Il convient rarement quand on rapporte une citation.

*Expliquer* s'emploie correctement pour rapporter les propos de quelqu'un qui donne des explications. Un spécialiste, par exemple. Mais si une personne se borne à décrire un événement, il faut plutôt utiliser *raconter* ou *relater*.

*Admettre*, c'est « reconnaître pour vrai ». Par exemple, le chef du PQ, André Boisclair, a fini par admettre avoir consommé de la drogue. Mais on emploie souvent ce verbe abusivement au sens neutre de *dire, raconter*.

Règle générale : il faut éviter d'avoir l'air affecté. En cas de doute sur

l'emploi d'un verbe de déclaration, il vaut mieux s'en tenir à *dire*. C'est un verbe simple, court et efficace.

La répétition constante d'un même verbe de déclaration peut créer une impression de monotonie. On évitera également de multiplier les incises.

# Bibliographie

---

ANTIDOTE, Druide informatique, 2022.

DICIONNAIRE DE LA COMPTABILITÉ, Louis Ménard, Institut canadien des comptables agréés, 1994.

DICIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, 9<sup>e</sup> édition, 2022.

DICIONNAIRE DES ANGLICISMES. Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, Dictionnaires Le Robert, 1990.

DICIONNAIRE DES CANADIANISMES, Gaston Dulong, Larousse, 1989.

DICIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE. Adolphe V. Thomas, Larousse, 1956.

DICIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA, Gérard Dagenais, Éditions françaises. 1984.

DICIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS, Jean-Paul Colin, Dictionnaires Le Robert, 1993.

DICIONNAIRE DES FAUX AMIS FRANÇAIS-ANGLAIS, Jacques Van Roey, Sylviane Granger et Helen Swallow, Duculot, 1995.

DICIONNAIRE DES MOTS CONTEMPORAINS, Pierre Gilbert, Dictionnaires Le Robert, 1991.

DICIONNAIRE DES PARTICULARITÉS DE L'USAGE, Jean Darbelnet, Presses de l'Université du Québec, 1984.

DICIONNAIRE QUÉBÉCOIS-FRANÇAIS, Lionel Meney, Guérin, 2003.

ÉCRIRE SON FRANÇAIS, ouvrage collectif, Université Laval, 1988.

ENCYCLOPÉDIE DU BON FRANÇAIS, Paul Dupré, Éditions de Trévisé, 1972.



GRAMMAIRE PRATIQUE, Albert Hamon, Hachette, 1983.

LE COLPRON, Gilles Colpron, Beauchemin, 1999.

LE FRANÇAIS AU BUREAU, Noëlle Guilleton et Hélène Cajolet-Laganière, Office québécois de la langue française, 1996.

LE GRAND DICTIONNAIRE TERMINOLOGIQUE, Office québécois de la langue française, 2022.

LE GRAND ROBERT, Dictionnaires Le Robert, 2022.

LE LEXIQUE DES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES en usage à l'Imprimerie nationale, Imprimerie nationale, 2004.

LE MULTIDICTIONNAIRE, Marie-Éva de Villers, Québec-Amérique, 2022.

LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, Larousse, 2022.

LE RAMAT DE LA TYPOGRAPHIE, Aurel Ramat, Ramat, 1999.

LE ROBERT & COLLINS SENIOR, Robert et Collins, 2022.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DU FRANÇAIS MODERNE, Joseph Hanse, Duculot, 2002.

USITO, Université de Sherbrooke, 2022.